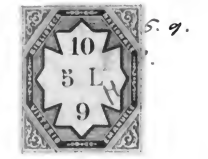
IUGEMENT DE TOUT CE QUI A ESTE' IMPRIME' CONTRE LE CARDINAL MAZARIN, DEPUIS LE SIXIÉME...

Gabriel Naudé

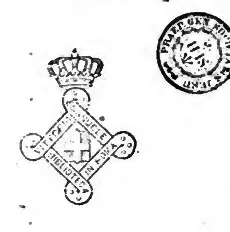



10
5 L
9



IVGEMENT
DE TOVT
CE QVI A ESTE' IMPRIME'
CONTRE
LE CARDINAL MAZARIN,

Depuis le ſixiéme Ianuier, iuſques à la Declaration du premier Auril mil ſix cens quarante-neuf.






L'IMPRIMEVR AV FAVORABLE LECTEVR.

AYANT *appris de* Sainct-Ange, *que* Mascurat *luy auoit dit vne infinité de belles choses, & de curieuses remarques, non moins sur les libelles du temps, que sur les actions du* Cardinal Mazarin; *ie l'ay fait prier par nos amis communs, de les vouloir coucher par écrit, autant que sa memoire luy pourroit permettre. Il m'a doncque fait le plaisir d'y trauailler, quoy qu'assez lentement : & comme mes Presses sont tousiours engagées à diuerses compositions, il m'a esté impossible de te donner celles-cy de* Mascurat, *si promptement que toy & moy l'aurions bien desiré. C'est aussi la seule faute que ie te supplie de me vouloir pardonner; car pour ce qui est de ces dialogues, ie suis tres-asseuré que la lecture ne t'en déplaira pas, & que tu seras également satisfait de l'ingenuité de* Mascurat, *& de mon impression.*



Vnde possum scire, quantum aduersus ignominiam, & infamiam, odiumque populare constantiæ habeas, si inter plausus senescis, si te inexpugnabilis, & inclinatione quadam mentium, pronus fauor sequitur.

Seneca de prouidentia, cap. 4.

IVGEMENT
DE TOVT
CE QVI A ESTE' IMPRIME' CONTRE LE CARDINAL MAZARIN,

Depuis le ſixiéme Ianuier, iuſques à la Declaration du premier Auril mil ſix cens quarante neuf.

SAINCT-ANGE, *Libraire.*
MASCVRAT, *Imprimeur.*

SAINCT-ANGE, Bon Dieu eſt-ce vn Lutin que ie voy au coin de cette ruë, vn Spectre, vn Phantoſme, ou *Maſcurat?* Dieu te garde, cher amy *Maſcurat.*

Maſcurat, Et toy auſſi, *Sainct-Ange*, que veut dire ton retour en cette ville, & pourquoy as-tu quitté celle d'Aix, où tu m'auois dit de vouloir prendre femme pour t'y eſtablir, en ſeruant touſiours mon Compere le ſieur Iean Roize?

S. Tu peux bien deuiner que c'eſt vn effet de mon humeur boüillante & precipitée. Le iour de Sainct Sebaſtien que cette belle hemée arriua à la Place des Preſcheurs, ie tiray vn coup de Fuzil, lequel bleſſa mal-heureuſement vn Officier du Comte d'Alaiz, & ſur la crainte que i'ay eu d'en eſtre recherché, il m'a fallu tirer mes chauſſes, & quitter Maiſtre &

Maiſtreſſe, amours & amourettes, pour ſauuer le moule du pourpoinct. Mais toy, que fais-tu ſi matin au coin d'vne ruë, affublé de ton lange, comme ces Rentrayeurs de manteaux qui ſont maintenant à l'armée de *Ville-Iuifue*.

M. Il y a plus d'vne heure que i'attens la *Declaration de la Paix*, laquelle à mon aduis doit eſtre de fort bon debit.

S. Crois-tu qu'elle ſoit de meilleure vente que le *Courier François*, que l'on clabaude tous les Vendredis matins de ſi bonne heure.

M. Il y a bien de l'apparence, car ce Courrier de nouuelle erection, eſt aſſez mal informé de tout ce qui ſe fait à Paris; & pour le dehors, ſi la *Gazette* & le *Courier de Sainct Germain* ne ſuppleoient tellement quellement à ſes defauts, & oubliances, nous n'en ſçaurions rien du tout.

S. Mais pourquoy d'Autheur & Imprimeur que tu eſtois, exerces tu maintenant l'office de Colporteur.

M. Mon enfant, ie reſſemble quaſi à ce *Iodocus*, qui qui ſe diſoit Maiſtre és ſept Arts Liberaux, qui toutesfois mourut de faim dans la ville de Rome, où i'ay leu & copié ſon Epitaphe en ces propres termes, leſquels ie m'aſſeure ne te ſeront pas deſagreables,

Hic iacet Iodocus
Qui fuit Romæ coquus,
Magiſter in artibus,
Et Doctor in Partibus;
Et de gratia ſpeciali
Mortuus in Hoſpitali.

Car encore que ie pratique trois meſtiers bien differents, ie ne laiſſe pas d'auoir beaucoup de peine à viure: Autresfois que le pain ne valoit que vingt ſols, ie me cõtentois de la profeſſion d'Imprimeur; quand il en a valu quarante, i'ay eu recours à celle d'Autheur, laquelle i'auois autresfois pratiquée auec aſſez d'applaudiſſement, en defendant Monſieur *Renaudot*, qui m'auoit fait le *Proto* de ſon Imprimerie, contre les Medecins de Paris; & le meſme pain eſtant monté à vn eſcu, ie me ſuis encore ſeruy du meſtier de Colporteur, afin d'imprimer ce que ie compoſe, & de vendre ce que i'imprime.

S. Parbleu i'ay bien entendu parler dans le Cardinal le Moine, où i'ay fait mes eſtudes iuſques à la ſeconde incluſiuement, d'vn certain Cuiſtre qui deuint grand perſonnage en faiſant trois meſtiers tous enſemble, & ſi ie ne me trompe, le bon homme *Crucé* prit occaſion d'en compoſer ce diſtique,

Ilias in genibus, ſpumat manus vna lebetem,
Vna veru verſat, tres agit ille viros.

Mais comme tes trois meſtiers ſont bien differents de ceux-là, auſſi ne puis-ie pas me perſuader que tu les exerce tous en meſme temps.

M. Tu as bien raiſon, & tu peux deſia auoir compris par ce que ie t'en ay dit, que ie compoſe premierement de ces petits liurets qui ont tant de cours auiourd'huy, en ſuite de quoy ie les imprime à loiſir, & puis ie les vends ſi ie n'ay que faire, ou ie les fais vendre par quelqu'vns de mes enfans.

S. Ie croy que tu es l'vnique entre tous les Impri-

meurs, qui fais ainsi le diable en procés.

M. Pardonnez moy, *Mathurin Questier* fait bien souuent de mesme, excepté qu'il laisse vendre ses compositions & impressions à d'autres, & qu'il se donne meilleur temps que moy, n'estant pas chargé de mesnage & d'enfans.

S. En verité me voila bien estonné, d'apprendre que deux Compagnons Imprimeurs, fassent tous les iours des Liures contre le *Cardinal Mazarin ;* car quoy que vous soyez de braues gens, l'on ne parle neantmoins pas tant de vous, que l'on faisoit autresfois des *Badius*, des *Morels*, & des *Estiennes.*

M. Tu en oublie deux, qui valoient mieux que ton *Badius*, sçauoir *Geofroy Tory*, & *Estienne Dolet*, quoy que Iules Scaliger par ie ne sçay quelle haine ait dit du dernier. Mais certes tu aurois bien dequoy t'estonner dauantage, si tu connoissois les Autheurs de la plus grand part des libelles, qui ont paru depuis la veille des Rois; car ie te puis asseurer que neuf ou dix personnes, dont la plus sçauante ne pourroit pas decliner son nom, en ont fait plus de trois cens : Il n'est pas mesme iusques aux femmes qui ne s'en meslent, tesmoin la Damoiselle *Nerueze*, laquelle merite au moins cette loüange, qu'elle a fait plus paroistre de bonté, & de moralité que d'aigreur, dans plus d'vne quinzaine qui sont de son inuention; & ie te puis fournir bon garent, que les *admirables sentimens d'vne Villageoise à Monsieur le Prince*, sont la quatre ou cinquiéme des

des pieces, qu'vne ſimple ſeruante de Libraire, aprés auoir bien eſcuré ſes pots, & laué ſes eſcuelles, nous a données en cette occaſion.

S. Ieſus, *Maſcurat*, que me dis-tu la, ie n'aurois iamais penſé, que l'Imprimerie euſt eſté profanée de telle ſorte; car ſauf ton honneur, & celuy de *Queſtier* auſſi, ie puis bien dire à ce *Cardinal* par maniere d'apoſtrophe à ſa perſonne, Pauure Miniſtre d'vn Eſtat ſi floriſſant, à quoy en es-tu reduit, puis que

Turba molendini, grex furni, concio templi,
In tua probroſis vocibus acta ruunt.

& en effet, rien ne m'empeſche plus de croire, que tous ceux qui luy donnent auiourd'huy tant de benedictions de Sainct Roch, ne ſont gueres plus conſiderables, que les mentionnez en ce diſtique.

M. Tout beau *Sainct-Ange*, ie ne t'ay encore parlé que de neuf ou dix de ces Auteurs, & de deux ou trois cents liurets qu'ils auoient compoſez; mais ie ne t'ay rien dit des autres centuries, & par conſequent tu ne dois pas te ſeruir de ce terme vniuerſel qui comprend tous les autres.

S. Et par qui doncques ont-elles eſté compoſées?

M. Fais ton compte que dix ou douze autres perſonnes, qui n'auoient pas le ſens commun, ont fait la quatriéme.

S. Vrayement il y a ſi peu de difference entre vn ignorant & vne beſte, ou pour mieux dire vn homme priué du ſens commun, que iuſques à cet-

te heure tu n'as pas eu raiſon de me donner du tout beau par la teſte.

M. Ie l'aurois doncque encore moins pour la cinquiéme centurie, puis qu'elle a eſté faite par des perſonnes ou malicieuſes, ou intereſſées; d'où ſuiuant le paradoxe de Ciceron, *Omnis malus ignorans*, tu concluras ſoudain, que ces derniers Autheurs ne different pas beaucoup des premiers.

S. Si tu veux arriuer à vne Chiliade de ces liurets, tu auras bien de la peine à trouuer les qualitez de ceux qui en barboüillent le papier.

M. Ie ne ſçay pas iuſques où pourra aller ce prurit de ne rien faire qui vaille; mais ſoit qu'il paſſe le nombre des Centuries de *Noſtradamus*, ou des Chiliades d'*Eraſme*, ie croy neantmoins que celuy des bonnes pieces, ou pour mieux dire qui ſemblent eſtre telles, ne chargera pas beaucoup la memoire, de ceux qui les voudront chercher aux Eſtallages; & ie ne puis pas meſme coniecturer qu'on multiplie dauantage les méchantes & calomnieuſes, ſi ce n'eſt que tous ces malins eſprits, qui enragent de n'auoir pû trauerſer la concluſion de la Paix, veüillent imprimer les derniers efforts de la faction dont ils eſtoient enyurez, ou pluſtoſt empoiſonnez, ſur ces feüilles médiſantes, comme Sainct Hieroſme diſoit fort bien, que *venter mero æſtuans ſpumat in libidinem.* Et qu'ainſi ne ſoit, les Colporteurs en peuuent rendre bon témoignage, puis qu'ils commencent à ſe rebuter bien fort de tous ces fatras qui pourriſſent dans leurs bal-

in epiſt.

les, & qu'ils ne se chargent plus que des pieces soûtenuës & raisonnées, telles qu'ont esté ces iours passez, *Les Raisons & Motifs du Parlement, le Contract de Mariage, le Theologien d'Estat, la Decision de la question du temps, les Maximes Morales & Chrestiennes, les Aduis à la Reyne sur sa Regence, & sur la Conference de Ruel, le Manuel, & l'Epilogue du bon Citoyen, la Lettre du Cheualier Georges, celle d'vn Religieux, le Factum*, & autres semblables.

S. Mascurat mon amy, tu parle si pertinemment du mestier qu'il me faut doresnauant exercer, que ie ne pense pas de trouuer iamais personne, qui m'en puisse donner meilleure tablature que toy: car enfin la Librairie est maintenant refroidie de telle sorte, qu'aprés m'estre offert à tous les Libraires de la ruë S. Iacques & du Palais, ie n'en ay trouué aucun qui voulust augmenter sa famille d'vne paire de maschoires. Il est vray que ie pourrois estaller sur le Pont-neuf, mais auparauant que ie fusse à l'épreuue des filous qui y regnent, on m'auroit bien tost déchargé de mon petit Balot; & de plus ie n'ay pas à present dequoy auoir des Liures pour garnir deux ou trois planches. C'est pourquoy il me semble de ne pouuoir mieux faire, que de commencer la resource de ma Fortune en clabaudant, comme tant d'autres, de ces petits libelles.

M. Ie crains que tu sois de ceux-là qui se font Poissonniers la veille de Pasque, car l'on a tant dit de choses du *Mazarin*, qu'il n'y a quasi plus de lieu d'y pouuoir rien adiouster. Il est vray-semblable

neantmoins, que si cette *Declaration* ne produit vn meilleur effet que les deux precedentes, quelque autre infailliblement deuiendra comme luy l'obiet de la médisance publique; ioint que suiuant le dire

Epist. 86. de Seneque, *Numquam bona fide vitia mansuescunt*, il en demeure tousiours quelque reste capable de bien faire du mal.

S. C'est à faire à ceux que la Chronique Scandaleuse attaquera d'y prendre garde: Quant à moy ie suis si bas percé, que si le *Cardinal* me vouloit donner vn teston de la *Miliade*, ie luy en porterois vne iusque dans son cabinet.

M. Aussi ferois-ie bien moy, puis qu'elle ne l'interesse en aucune façon; cette piece aussi bien que beaucoup d'autres, que l'on a adaptées au *Cardinal* d'apresent, auoient esté faites pour le *defunt*; & l'imposture des factieux, ou l'auarice des Imprimeurs a esté si grande, que de faire reuiure & approprier au temps present, beaucoup de pieces qui auoient esté faites pour le passé, dequoy ie n'estime pas qu'il soit à propos de t'entretenir en détail, puis qu'estant reduit aux termes d'vne necessité si pressante, tu peux bien dire auec l'Empereur Vespasian,

Apud Iuuenal. sat. 14. *Lucri bonus est odor ex re qualibet*, & vendre le bon & le mauuais, le vray ou le faux, auec égale indifference, & sans autre consideration que du profit qui t'en peut reuenir, & pour le mal qu'il y aura, Sophocle chez Plutarque t'en donnera l'absolution.

Libro de l'oët. aud. Τὸ κέρδος ἡδὺ κἂν ἀπὸ ψευδῶν ἴῃ.

Dulce est lucrum profectum & à mendaciis.

S. A quelle heure penses-tu que cette *Declaration* sera acheuée d'imprimer?

M. Elle le pourra estre sur les huit & demie.

S. Allons doncque brusler vn *Soleil de la nuit* en l'attendant.

M. Si ie ne sçauois que *Balsac* appelle ainsi vn fagot, i'aurois eu beaucoup de peine à comprendre ce que tu voulois dire.

S. Ie voy bien que tu as leu la Comedie en Comedie: Mais à propos de *Balsac*, tiens-tu qu'il voulust aduoüer la *Lettre à Monsieur de Beaufort* pour sienne?

M. Si ie ne me reglois que sur le stile pour en iuger, ie ne t'en pourrois quasi que dire, car elle n'est pas mal contre-faite; mais la bien-seance me fait croire, que *Balsac* n'aura pas voulu donner le mesme encens à *Monsieur de Beaufort*, qu'il auoit donné vn peu auparauant à sa partie aduerse, par vne lettre aussi grande qu'vn volume, & de laquelle ses adorateurs disoient, quoy qu'auec bien plus de flaterie que de verité, que c'estoit le dernier effort de son eloquence.

S. Cette raison à mon aduis n'est pas conuincante, car ie me suis laissé dire, que tel auoit dedié de gros Liures à ce *Cardinal*, qui a deuancé la déroute du mesme par l'*Aduis contre le Ministre Estranger*, & depuis encore, composé *la Parabole, le Mouchard*, & beaucoup d'autres pieces contre luy.

M. Cela peut bien estre, sans neantmoins porter preiudice à l'vn ny à l'autre, car *Balsac* n'aura pas

voulu payer d'ingratitude, celuy qui luy faisoit tous les ans acquitter vne pension de deux mille liures; & cét autre aura voulu témoigner du ressentiment, de ce qu'vne belle Preface, vne superbe relieure, & beaucoup de temps perdu pour donner son bien, ne luy auront rien valu qu'vn remerciement bien maigre, ou des promesses sans effet.

S. Si tu es aussi peu passionné en tes affaires comme tu monstres de l'estre en celles d'autruy, tu meriterois beaucoup mieux le nom de *Philosophe* que d'*Imprimeur*.

M. Tu parles de ces deux vacations comme si elles estoient incompatibles; sçache mon enfant, que la moderation d'esprit, ou plustost de nos passions, estant l'vn des principaux fruicts de la Philosophie, il n'y a aucune vacation si basse soit elle, qui puisse empescher à celuy qui est doüé de cette vertu, d'estre Philosophe; témoin le bon-homme *Cleanthes* qui ne viuoit d'autre chose que de porter de l'eau, & ce fameux *Epictete*, de qui la condition n'estoit guere plus releuée.

S. Ouy, mais quel moyen y a-t'il d'auoir cette moderation d'esprit, à moins de lire tous les iours comme tu fais, ceux qui en ont donné les preceptes? & pendant que ie feray l'homme d'estude, que deuiendra *Sainct-Ange*, qui fera sa besongne, qui luy donnera dequoy disner?

M. Rien moins, ie ne veux pas pour deuenir Philosophe à ma mode, que tu apprennes par cœur l'Enchiridion d'*Epictete*; ie ne veux pas que tu sois

toûiours fiché sur les Oeuures de *Seneque*, de *Boece*, de *Charon*; fais seulement amitié auec quelqu'vn qui le soit, contemple ses actions, tasche de les imiter. Et puis que ie t'ay desia parlé de *Cleanthes*, veux-tu sçauoir comment il deuint Philosophe, Seneque te le dira, *Zenonem Cleanthes non expressisset, si eum tantummodo audisset, vitæ eius interfuit, secreta prospexit, obseruauit illum, an ex formula sua viueret: Metrodorum, & Hermacum, & Polyænum magnos viros, non schola Epicuri, sed contubernium fecit.* Epist. 6

S. Corpo di Bacho, comme iuroit d'ordinaire l'Euesque d'*Orange*, cousteau pendant du *Cardinal enfroqué*, tu me dis de si belles choses, que ie ne me lasserois iamais de t'escouter, si le besoin que i'ay d'estre Colporteur, ne me faisoit differer pour quelque temps, l'enuie que i'ay aussi d'estre Philosophe. Reuenons cependant à nos Lettres, puis que celle de *Balsac* est fausse, ie m'imagine que toutes les autres publiées sous les noms *du Prince de Galles, de la Reyne d'Angleterre, de celle de Pologne, de Madamoiselle, de Madame la Princesse, du Mareschal de Turennes, du Comte de Grancé, du Comte Oliuarés, du Mazarin à Leopold, des Milords d'Angleterre, de Pierre de Prouence, du Pepoli, de Pietro Mazarini, de plusieurs Gentilshommes François, de diuers Religieux, Hermites, Astrologues, de certaines Bourgeoises & Villageoises, du bon Pauure, de la petite Nichon, & autres semblables,* ne sont pas peut-estre plus vrayes.

M. Dis absolument qu'elles sont fausses & sup-

posées, aussi bien que *la seconde du Cheualier Georges*, *le second Dialogue du Roy de bronze auec la Samaritaine*, *& le second Theologien d'Estat*, veu que ces pieces ne ressemblent en rien à celles qui les auoient precedées. Tu peux faire encore le mesme iugement de l'*Arrest de Bretagne*, publié incontinent aprés celuy de Paris, & de la premiere edition du *Courrier enuoyé par l'Archiduc Leopold*, comme encore de *la Declaration du Duc de Lorraine*, & de tous les recits Historiques qui ont esté faits contre le *Cardinal Mazarin*, la pluspart desquels sont si fades, & si grossiers, que ceux de *la guerre de S. Denys & de Brie Comte-Robert, des Phantosmes apparus à S. Germain, du retour des Esprits du Cardinal de Saincte Cecile, & de la Signora Hortensia Bufalini, des trois Magiciens executez en Sicile, ou du monstre nay en Flandre*, ne sont pas plus faux, plus sots, ny plus ridicules.

S. Ie m'estois desia bien apperceu que tout ce que l'on en disoit ne pouuoit pas estre veritable, car si son pere estoit Vendeur d'huistres à l'écaille, il n'estoit doncque pas Curé de Village, & s'il estoit Curé, il n'estoit pas Pyrate, Fendeur de bois, Banqueroutier, Palefrenier, ou de tous les autres mestiers qu'on luy attribuë : Cette diuersité d'opinions à te dire vray, m'a fait souuent penser qu'elles estoient toutes fausses.

M. Tu le dois plustost croire que penser, puis qu'il en est de mesme de toutes ces bourdes, que de ces differentes drogues, que certaine femme dans Ausone donna à son mary pour ne pas faillir à

l'empoisonner, car vne seule le pouuoit tuer, ou luy bien faire du mal, ou au contraire plusieurs en se seruant d'antidote les vnes aux autres, le sauuerent :

Diuidat hæc si quis, faciunt discreta venenum,
Antidotum sumet, qui sociata bibet. Epigr. 10

Et ie m'estonne, *Sainct-Ange*, de ce que tu commence à parler aussi serieusement de ces diuerses opinions, que tu pourrois faire de celles de *Scot*, & de *Sainct Thomas*, ou d'*Aristote*, & de *Platon*.

S. Si i'auois esté à *Rome* comme toy, où tu as pû apprendre la veritable Genealogie de ce Personnage, ie ne la chercherois pas maintenant dans ces Historiens du temps.

M. Appelle-les plustost Conteurs de Fables, Tire-sols, Racle-denares, Historiens de la Reyne Gillette, & faiseurs de liures semblables à celuy que l'on appelle des Quenoüilles.

Cui nomen muliebria condunt
Arma, colus, teretes quoque fusi. P. Burrus in ode contra superst.

Et de crainte d'estre trompé par leur impertinent babil, n'adiouste plus foy, qu'aux *Declarations & Arrests de Nosseigneurs du Parlement*, ou aux *Remonstrances, Histoires, Iournaux, & Procez verbaux* qui viendront de leur part.

S. Ie croy certes que tu as grande raison d'en parler de la sorte, car il me souuient qu'estant allé porter l'*Hercules Commodianus*, & certains liures du Chanoine *Bouge*, & du Pere *Michel Iordain*, à l'Espicier qui fait le coin de la ruë du sieur *Borelli*, i'entendis dire à deux ou trois Messieurs qui causoient

dans ſa boutique, & qui le pouuoient bien ſçauoir, que les *Niepces* de l'Archeueſque d'Aix, qui ne faiſoient que d'arriuer en ladite ville, eſtoient Damoiſelles de fort bonne Maiſon, & neantmoins ie voy icy que la *Lettre du Religieux*, ou du *Cheualier George*, nous les veut faire paſſer pour trois petites Harangeres.

M. C'eſt afin de mieux accorder la Nobleſſe de l'*Oncle*, auec celles des *Niepces*.

S. Mais toy, *Maſcurat*, que ie tiens pour homme de bien & d'honneur, puis que tu as pû cognoiſtre le ſieur *Iules* à Rome, dis-moy ingenuëment, s'il y a mené vne vie ſi ſcandaleuſe comme preſchent *l'Apotheoſe, la plainte du Carnaual, & de la Foire ſainct Germain*, & *le Miniſtre Flambé;* s'il a eſté au Sabath des Sorciers auec l'Abbé de la *Riuiere;* ſi ſon pere a eſté empriſonné depuis peu par ordre du Pape; & pour le faire court, s'il eſt noble ou vilain.

M. Si Noſſeigneurs du Parlement euſſent eu le loiſir de ietter les yeux ſur tous ces liurets diffamatoires, ie tiens pour aſſeuré, qu'ils auroient empeſché la vente d'vne bonne partie, quand ce ne n'auroit eſté que pour imiter la vertu de cet ancien Senat de Rome, duquel Arnobe diſoit, ſi i'ay bonne

Lib. 4. memoire, *Carmen malum conſcribere, quo fama alterius coinquinetur, & vita, decemviralibus ſcitis euadere noluiſtis impunitum.* Tu me diras peut-eſtre, que l'on peut bien meſdire du *Cardinal*, puis qu'il eſt noſtre ennemy; & moy ie te reſpondray, que ce n'eſt pas

l'ordinaire de mesdire d'vn amy, & qu'outre plus, quand la sainčte Escriture a dit, *non iudicate, ne iudicemini*, elle defendoit aux Iuifs de mal parler de quelque personne que ce fust. Passons outre, ie suis le plus trompé du monde, si l'on ne peut dire du *Cardinal*, ce que Dion Chrysostome disoit de Socrates, *ob calumniam & Socrates esset adolescentium corruptor, & omnium quæ apud homines sunt legitimorum subuersor* : Mais quand cela ne seroit point, est-ce pas neantmoins heurter l'honnesteté publique, que de parler si ouuertement, comme ont fait *l'Apotheose*, & ces deux *Autheurs Burlesques* des liures cy-dessus mentionnez, d'vn crime que tout le monde appelle *nefandum*, parce que *de eo ne fari quidem licet*. Et n'est-ce pas aussi choquer ouuertement le sens commun, & la charité que nous deuons auoir pour les esprits foibles & imbecilles, que de les entretenir par des nouueaux contes, dans les sottes opinions des prodigieux effets de la Magie, & dans les ceremonies extrauagantes d'vn Sabath imaginaire. Au reste lors que ie fus enuoyé de Marseille au Mareschal *d'Estrée*, pour imprimer dans sa maison certains liurets que son Medecin auoit composez contre les *Barberins*, à cause de l'execution faite en la personne de *Rouuray* Escuyer dudit sieur Ambassadeur, ie fis connoissance fort particuliere auec vn vieil homme de Chambre, ou *Cameriero*, comme ils disent en ce pays-là, du sieur *Pietro Mazarini*, pere dudit *Cardinal*, qui ne bougeoit quasi de nostre

Orat. 37.

Palais *in strada Iulia.* Et en me promenant auec le mesme par les belles ruës de Rome, il me menoit souuent au logis du sieur *Lorenzo Mancini*, Gentilhomme Romain, où l'on tenoit depuis plus de cinquante ans cette fameuse Academie des Humoristes, & ie connoissois aussi Monsignor *Giulio Mancini* son frere, qui viuoit en Prelat, comme en effet il l'estoit. Et quoy que pour lors ie ne songeay nullement à compulser les Archiues de leur famille, parce que ie ne pouuois pas deuiner que leur Noblesse seroit contestée en France; i'ay neantmoins tousiours remarqué, que les vns & les autres viuoient splendidement, tenoient Palais, carrosses, & seruiteurs, comme l'on a coustume de tenir aux bonnes Maisons, hantoient toutes sortes d'honnestes compagnies, & n'estoient taxez d'aucune chose qui peust faire honte à vne veritable Noblesse. Au contraire la Signora *Hortensia Buffalini*, femme du sieur *Pietro*, estoit respectée & honorée de toutes les autres Dames Romaines, à cause de sa noblesse, & de sa grande bonté & sagesse. Et pour ce qui est du *Cardinal*, i'ay sceu de ce mesme homme de Chambre, qui en pouuoit parler asseurement, puis qu'il l'auoit cogneu dés la bauette, qu'il estoit né à Rome, qu'il commença d'y estudier à l'aage de quatre ans, qu'il composoit en Latin regulierement à six, & que dés lors il commença d'aller au College Romain sans chapeau & sans manteau, & suiuy de son Precepteur, comme c'est la coustume du pays; qu'il y estudia l'espa-

ce de dix ans, & en demeura quatre en Troisiéme, Seconde, & Premiere, parce qu'il estoit trop petit pour monter en humanité, où il fut vne année, & eut deux Maistres, le P. *Pietra Santa*, & le P. *Titiano*, & passant de cette Classe à la Rhetorique, il y estudia la premiere année sous les RR. PP. *Famiano Strada*, & *Tarquinio Galluci*, & la seconde sous le P. *Alessandro Donato*, & le P. *Vincenzo Guinigi*, comme aussi sous le P. *Felice*, qui enseignoit pour lors la Langue Grecque: qu'aprés cela il donna les autres trois années à la Philosophie & Mathematique sous les PP. *Torquato de Cuppis*, & *Christoforo Grienberperio*, pendant lequelles années il soustint des Theses en Logique & Physique, auec des applaudissemens extraordinaires, qui furent encore redoublez lors qu'il defendit publiquement, & contre les meilleurs esprits de Rome le Cardinal *Altieri*, *Virginio Cæsarini*, *Boccabella*, *Ciampoli*, & vn certain *Gianotti*, qui furent les premiers en lice, les opinions de son Maistre, sur cette tant renommée Comete de l'année six cens dix-huict: que ayant acheué la Philosophie, il donna quelque temps au Droict, & apprit en mesme temps à monter à cheual, & à faire tous les autres exercices qui estoient bienseants à vn ieune homme de sa qualité. En suite de quoy il fut en compagnie du Cardinal *Colonne* estudier à *Alcala de Henares*, où il demeura dix-huict mois à ses propres cousts & despens: fit des actes publiques, aprit la langue, & dautant qu'il ne se pouuoit accommoder à l'hu-

C iij



meur des Espagnols, & aussi que ses affaires domestiques auoient aucunement besoin de sa presence, il s'en reuint à Rome, où il prit l'espée: & outre les *Colonnes*, chez qui son pere luy auoit donné entrée dés sa plus tendre ieunesse, il fit encore amitié tres-particuliere auec les Seigneurs *Frangipani*, *Capizucchi*, & *Nari*, qui ont esté depuis ce temps-là aussi bien que le sieur *Paulo Macarani*, ses meilleurs & plus fidels amis: il noüa encore amitié auec le Cardinal *de la Valette* , & commença par cette occasion, & dés ce temps-là, de mettre son application à seruir la *France*. Ce mesme *Camerier* adioustoit de plus, que le Pape Gregoire XV. estant mort, & Vrbain VIII. qui luy succeda, estant resolu d'enuoyer des troupes en Valteline, *il Signor Mazarini*, comme on l'appelloit en ce temps-là, fut conseillé de s'offrir au Pape, qui l'aggrea auec plaisir & satisfaction particuliere, parce que comme il possedoit la langue Espagnolle en perfection, outre la Compagnie de trois cens hommes qui luy donna dans le Regiment du Seigneur *Sachetti*, il faisoit encore estat de s'en seruir dans les negotiations auec le Duc de Feria: C'est pourquoy aprés ce que sa Saincteté en ordonna à *Torquato Conti*, qui estoit General, le Cardinal *Magalotti* principal Ministre, le recommanda aussi particulierement audit General, & au Frere du *Sachetti*, qui auoit la direction des Finances de la negotiation: & de fait quoy qu'il n'eust encore que 21. an, il fut enuoyé par deux fois en Alexan-

drie de la Paille, pour traitter auec le Duc de Feria, & pendant que sa Compagnie fut en Valteline destinée à la garde du General *Torquato*, il negotia aussi fort souuent auec le Mareschal d'*Estrée*, qui y estoit lors employé pour la Couronne de France. Aprés quoy sur ce que sadite Compagnie eut ordre de loger dans le Milanois, il eut aussi occasion de demeurer à Milan, où, comme il estoit fort amy de *Picolomini*, maintenant Archeuesque de Sienne, il fit grande liaison auec son frere, qui estoit lors Maior de Caualerie dans le Regiment de *Papenhein*, lequel luy persuada de prendre vne Compagnie de Cuirasses dans le mesme Regiment, dautant que la guerre de la Valteline estoit finie, & que d'ailleurs il n'y auoit gueres de reputation, n'y d'aduancement à esperer dans les armées du Pape: Mais comme ses parens sceurent à Rome qu'il auoit pris ce party-là, ils employerent l'authorité du Cardinal *Sachetti*, pour l'en retirer, & pour le ietter en d'autres charges, & emplois moins fascheux & plus honorables ; ce qui fut cause de son retour à Rome, où s'estant remis dans les estudes, il se rendit en peu de temps, mais auec beaucoup de labeur, & d'assiduité, assez capable, tant en droict *Ciuil*, que *Canon*, pour prendre ses degrez en l'vn & en l'autre, comme il fit dans le College public de la *Sapience*, en compagnie de *Matteo Sachetti*; Dequoy si ces Messieurs qui le crayonnent maintenant à leur mode, ne me veulent croire, ou plustost ce tesmoin oculaire

de qui ie l'ay ſceu, ils peuuent au moyen de leurs amis & correſpondants, faire chercher dans les Regiſtres dudit College, pour voir s'ils ſeront chargez du Doctorat de ces deux perſonnes aſſez remarquables; car puis que l'on a bien trouué celuy de ce Phenix des Sçauans *Iules Scaliger* dans les Archiues du *Bo* à Padoüe, où il paſſa Docteur en Medecine, nonobſtant toutes les diligences qu'il auoit faites, pour empeſcher que cette deſcouuerte ne preiudiciaſt à la ſuppoſée Nobleſſe de ſa famille, il ne peut pas y auoir de difficulté à trouuer celuy du *Cardinal*, puis qu'il s'en vante, & que luy ou les ſiens mettront touſiours le doigt deſſus, à ceux qui en voudront prendre la peine. Or ſur ces entrefaites, le Duc de Mantoüe eſtant mort, & les Eſpagnols commêçant tout de bon à broüiller l'Italie; cela donna lieu à la Legation du Cardinal *Barberin*, pendant laquelle comme il falloit entretenir diuerſes negotiations chez les Princes intereſſez, celle de *Mantoüe* eſtant eſcheuë au Seigneur *Iules*, il s'y employa auec vne entiere approbation de ſa Saincteté, comme auſſi en pluſieurs autres eſquelles il continua iuſques à l'année mil ſix cens vingt-huict, qu'il commença de negotier pour la France.

S. Tout ce que tu viens de dire eſt beau & bon, mais l'importance eſt qu'il ſoit veritable, dequoy ie doute fort, car le *Cheualier Georges* qui parle auſſi bien de *viſu* comme ton Camerier, dit, *qu'en paſſant à Palerme, vn Cabaretier qui ſe diſoit parent*

du

du Cardinal Mazarin, *l'asseura que le pere dudit* Cardinal *estoit Chapelier, & Boutonnier de son mestier, & qu'aprés auoir fait banqueroute, il se retira à Rome, où le* P. Giulio Mazarini *son frere le mit en condition.* Et le le mesme Cheualier adiouste encore, que le *Cardinal* a tort *d'attribuer à ses ayeuls, tout ce qui s'est pû faire de notable par les habitans de Mazarini en Sicile, parce que les Seigneurs & Comtes Branciforte, qu'il dit auoir veus en Sicile, & qui sont aussi Seigneurs de la ville de Mazarini, desaduoüent ledit* Cardinal *de l'affinité qu'il a voulu faire auec eux.* Or iusques icy, *Mascurat*, ie ne sçay auquel des deux ie dois croire, car si tu dis que le Cheualier Georges est *Parlementaire*, il peut aussi dire que tu es affectionné au *Mazarin*.

M. Cela me fait apprehender, qu'il ne t'arriue comme à l'Asne de Buridan, qui mourut de faim entre deux picotins d'auoine, faute de se resoudre auquel il deuoit plustost allonger le col, parce qu'ils estoient également distans de luy.

S. Cela n'a garde de m'arriuer, car i'ay assez d'autres témoignages pour monstrer que celuy du Cheualier George est plus veritable que le tien. Ne t'ay-ie pas desia dit, que la lettre du Religieux à Monsieur le Prince de Condé, fait passer *les Niepces dudit* Cardinal *pour de petites Harangeres, son Pere pour vn valet d'estables, & ses ayeuls pour des Chapeliers & Fendeurs de bois;* A quoy si tu adioustes ce que dit tout le reste des Historiens du temps, tu verras bien qui de toy ou de moy sera le Docteur aux grandes oreilles.

M. Puis que tu me contrains de gesner ma memoire, pour destruire ces mensonges, & toutes ces impostures si fades, par des preuues, que ny ton Religieux, ny le Cheualier Georges ne pourront contredire; i'espere bien aussi que le dementy vous en demeurera à tous trois ensemble. Mais il faut auparauant cela que

Persius Satyr. v.

Ira cadat naso, rugosáque sanna.
Dum veteres auias tibi de pulmone reuello.

Ie sçay bien que le *Cardinal* pourra quelque iour iustifier sa Noblesse, & celle pareillement des alliances de sa Maison, par toutes les sortes de Chartes, & de vieilles Panchartes que l'on a coustume de produire en semblables occasions; mais puis qu'il n'y a point encore songé, & que bien loin d'auoir eu cette vanité, laquelle neantmoins luy sera doresnauant pardonnable, il se mocqua il y a plus de cinq ans, en presence de personnes d'honneur & de probité, desquelles ie l'ay sceu, d'vn certain Flateur qui vouloit tirer l'origine de la famille & des armes de Mazarini, de ces vieux Consuls Romains *T. Geganius Macerinus*, *M. Geganius Macerinus* II. *Proculus Geganius Macerinus*, *M. Geganius Macerinus* III. dont l'ancienne Chronique de *Haloander*, *Panuinius*, en ses fastes & les autres Historiens Romains font mention, és années à *Regifugio* XVIII. & *ab vrbe condita* CCCVII. CCCXIV. & CCCXVII. Et qu'il fit menacer quasi en mesme temps, vn certain Prestre d'Auignon nommé *Thomas Bonnet* de le faire mettre à la Bastille, s'il publioit, contre les defenses qu'il

luy en auoit desia faites plusieurs fois, vne Genealogie ou Histoire *di Casa Mazarini*, parce qu'il en disoit des merueilles sans les prouuer, au moins legitimement, ny sans attacher par titres authentiques beaucoup de familles illustres dont il parloit, les vnes auec les autres; Puis dis-ie qu'il a iusques à cette heure esté de l'opinion de Iuuenal, quand il dit,

Stemmata quid faciunt? Quid prodest, Pontice, longo Satyr 8.
Sanguine censeri, pictósque ostendere vultus
Maiorum, & stantes in curribus Æmilianos?

& que neantmoins sa grande modestie a passé pour impuissance manifeste. Ie veux dire le plus succinctement qu'il me sera possible, tout ce que ie me souuiens d'auoir leu d'imprimé, qui peut donner quelque iour à ces tenebres.

S. Nous sommes tousiours appointez contraires, car i'attribuë à la seule impuissance, ce que tu veux faire passer pour modestie.

M. Et moy i'estime qu'outre la modestie, dont il faut loüer le *Cardinal* en cette action, il y a encore procedé auec beaucoup de prudence & de iugement, parce que Monsieur *Aubery* nous ayant desia donné le cinquiesme volume de son Histoire des Cardinaux, & le *Ciacconius* estant si rare, qu'on traitte tous les iours à Rome de le r'imprimer, & de l'augmenter iusques à la derniere promotion, il faut necessairement que le premier de ces deux ouurages qui sera acheué, nous donne vne Histoire tres-ample de la vie, & de la famille du *Cardinal*,

laquelle par ce moyen ſera beaucoup mieux receuë, & moins ſuſpecte, à cauſe de l'intereſt, qu'ont & ledit ſieur *Aubery*, & les Continuateurs du *Ciacconius* de ne rien dire qu'aprés de bons memoires; que ſi quelque Flateur en auoit publié vne ſans occaſion, & auparauant meſme que de l'auoir bien digerée.

S. Il eſt bien difficile à ce que ie voy de te r'enfermer en quelque lieu, car ſi tu ne ſors par la porte, tu eſchappes par la feneſtre.

M. Et neantmoins tout ce que ie dis eſt veritable, au lieu que ton *Religieux*, & le *Cheualier Georges* ne diſent aucune parole qui ne ſoit abſoluëment fauſſe; Auſſi ne m'arriue-t'il iamais de penſer à leurs lettres, ſans qu'il me ſouuienne de celle qu'eſcriuit Ioſeph Scaliger, *de vita Patris ſui & de gente Scaligera*; car quoy qu'elle ne ſoit que de ſix ou ſept feüilles, *Gaſpar Scioppius* venant à l'examiner, y remarqua de compte fait quatre cens nonante & neuf impoſtures; & qui voudroit bien examiner ces deux-là, ie croy qu'il y en pourroit autant remarquer comme il y a de lignes, mais le principal eſt que χρηστὸς πονηροῖς οὐ διαφθείρεται λόγοις, *non læditur malis bonus ſermonibus*, comme diſoit fort à propos le Poëte Menander dans Stobée. Et tant s'en faut qu'elles ayent eſté ſi preiudiciables au *Cardinal* que beaucoup s'imaginent, qu'au contraire, ſi toſt qu'on les eut veuës à Rome, où dix mille perſonnes cognoiſſent ſa Maiſon & ſa perſonne, cela fut cauſe qu'on deteſta publiquement la malice, ou l'ig-

norance grossiere & honteuse de ces deux Escriuains, & que l'on negligea de voir toutes les autres que les Factieux de ce pays-cy prenoient grand soin d'y enuoyer.

S. Voyons doncques vn peu, ie te prie, si ce que tu diras du mesme *Cardinal* sera plus veritable, & mieux fondé.

M. Thomas Fazel qui est sans doute le meilleur de tous les Historiens, qui ont traicté de la Sicile, dit que ce Royaume est diuisé en trois Prouinces ou Vallées, dont la premiere s'appelle *Demini*, la seconde *Noti*, & la troisiéme *Mazara ;* & qu'en celle de *Noti* il y a vne petite ville nommée *Mazarenum*, laquelle de son temps portoit titre de Comté, & estoit prise par aucuns, quoy qu'abusiuement, pour vne autre appellée *Mactorium*, comme c'est en effect l'opinion de *Marius Aretius*, qui dit que Herodote l'appelloit ainsi, & que Ptolomée en a aussi parlé sous le nom de *Macharina*, & Ciceron sous celuy de *Macharensis ager*, encore qu'à dire vray, toutes ces dernieres coniectures me semblent assez mal fondées. Mais quoy qu'il en soit, il est certain, que le nom propre de cette ville, est passé en l'appellatif de plusieurs familles, lesquelles portent toutes le nom de *Mazarin*, soit ou par titre de Seigneurie, comme ce *Manfredus Dominus Mazarini, Comitis Simonis filius, qui ad salutem animæ gloriosi Comitis Rogerij proaui sui, & vxoris eius Adelasiæ Reginæ, anno* 1143. *dedit Episcopo Syracusano egestate iampridem laboranti, oppi-*

Decad. prior. lib. 1. pag. editiom. Francof. 188

Pag. 201.

In Chronograph. Siciliæ.

Pag. 17.

dum Mazarini, ſuiuant la Pancharte qu'en produit *Rocchus Pyrrhus in Chronologia Regum Siciliæ à Sarracenis eiectis:* ou par droit de naiſſance, ſuiuant la couſtume que l'on obſeruoit aſſez generalement il y a deux ou trois cens ans, d'appeller les perſonnes pluſtoſt par le nom des lieux où ils auoient pris naiſſance, que par le vray ſurnom de leurs familles. Et en effect, les *Colonnes* ſont ainſi appellez, d'vn petit bourg de ce nom là, proche de Rome, d'où Volateran Liure 22. de ſon Anthropologie veut qu'ils ſoient ſortis, auſſi bien que les *Sauelli ex oppido Sabello*; les *Barberins* viennent pareillement d'vn Chaſteau de Toſcane appellé Barberino, que ce fameux Poëte dont parle Bocace *Franceſco da Barberino* Autheur *de gli documenti d'amore* imprimez depuis peu ſi curieuſement à Rome, *la Nencia da Barberino* ſi hautement loüée dans la chanſon du magnifique Lorens de Medici, & le Souuerain Pontificat *de Maffeo Barberini* ſous le nom d'Vrbain VIII. ont rendu tres celebre. Ainſi les *Caſi*, quoy qu'en diſe l'Autheur de ce gros liure *de Caſiorum gente*, ont pris leur nom & leur origine tout enſemble, d'vne ville de ce nom là, qui n'eſt pas eſloignée de celles d'*Aquaſparta*, & de *Terni* en l'Eſtat Eccleſiaſtique; Et tous ces grands hommes tant en armes qu'en lettres, Pierre de *Nauarre*, Alberic *Balbian*, François *Carmagnole*, Odet de *Lotrech*, Barthelemy *Platine*, Ange *Politian*, *Scot*, *Ocham*, *Biel*, Gregoire de *Rimini*, Iacques de *Fourli*, Eſtienne de *Tournay*, Henry de

Gand, Raphael *Volateran*, Beatus *Rhenanus*, Iehan *Sleidan*, André *Alciat*, Hierosme *Cardan*, Ioachimus *Rheticus*, & vn nombre presque infiny d'autres, ont assez negligemment perdu le nom de leur propre maison, pour auoir trop aimé celuy de leur Patrie. Or que la mesme chose ne soit arriuée à la famille des *Mazarins*, & qu'elle n'ait pris son nom de cette ville de Sicile, non pour en auoir esté, ou pour s'en dire encore Seigneurs, comme leur impose le *Cheualier George*, mais pour en estre seulement originaires, il n'y a rien qui nous empesche de le croire. Et il n'importe en suite, que les Comtes de *Branciforte* ou autres, soient maintenant les Seigneurs de ladite ville, puis que les *Mazarins* n'y pretendent aucun droict: tout ainsi que les *Barberins*, *Cesi*, *Carmagnoles*, *Platines*, & autres mentionnez cy-dessus, ne debattent point la Seigneurie des lieux où ils ont pris naissance. Et voila pour ce qui est de l'origine de cettte famille; de laquelle encore que le *Cheualier George* dise auoir appris des nouuelles à Palerme, & d'auoir veu les Comtes Branciforte à son retour de Malte; i'aime mieux croire neantmoins qu'il n'a bougé de son estude, & qu'ayant leu, comme il est à mon aduis fort addonné aux Genealogies, ce que Franciscus Baronius *in Maiestate Panormitana*, dit de ce fameux Predicateur le Pere *Jules Mazarin*, de l'Ordre des Iesuites, & ce que le mesme adiouste en la Preface du traicté qu'il faict des plus nobles familles

Lib. 3. pag. 112.

de Palerme, *D. Iosephus Brancifortius Comes Mazarini, Ioannis filius*, il a feint pour rendre son discours plus probable, & pour auilir dauantage le Cardinal *Mazarin*, d'auoir parlé à ces Comtes Branciforte, & à vn Cabaretier de Palerme, qui se disoit parent
Seneca. dudit *Cardinal*. Mais le principal est, que *tenue est istud mendacium, pellucet, si diligenter inspexeris*, aussi bien que tous les autres, dont ces deux autheurs ont grossi leurs lettres: & ie m'asseure qu'ils rougiront quelque iour de les auoir escrites, lors que le monde connoistra par la veritable Histoire de la Maison des *Mazarini*, combien celle qu'ils nous ont donnée est fausse, impertinente, & ridicule. Voyons maintenant de quelle datte sont les memoires que
Pag. 87. nous en auons. *Roccus Pyrrhus* au liure cy-deuant cité, parle d'vn certain *Alaimus Leontinus* en ces propres termes, & suiuant les memoires qu'il en auoit trouuez dans les Archiues qui sont par luy citez en marge.

Hi Mag. Iustitiarij.

1. Alaimus Leontinus Dominus Bucherij, Palatioli, & Adogerbij, *anno* 1283. *non multò post, vti perduellis cum nepotibus in arce Tecurana iuxta Ileridam, eius vxor Mochalda, & filij in Sicilia in carcerem coniiciuntur, & iussu Regis Iacobi, Alaimus, & nepotes palliis inuoluti, in mari iuxta Drepanum proiiciuntur.*

S. Ho ho, & d'où vient que tu as tiré ces memoires-là de ta poche?

M. C'est qu'ayant veu dés le commencement de nos troubles, que le *Religieux*, & *le Cheualier*

Georges

Georges parloient auec mille impertinences du Cardinal *Mazarin*, i'ay pris peine depuis ce temps-là, de recueillir tout ce que i'ay trouué dans mes lectures ordinaires, qui pouuoit seruir pour en parler auec plus de fondement & d'equité.

S. Mais à quoy bon ce texte que tu viens d'alleguer, puis qu'il ne parle non plus du *Mazarin*, ny de sa famille, que de moy?

M. Tu le verras bien tost, *Sainct-Ange*, c'est vn picquet que nous auons planté, il faut maintenant y conduire les tranchées pas à pas, comme l'on fait au siege d'vne ville. L'Abbé Maurolic Sicilien de nation, aprés auoir tres-amplement discouru de cet *Alaimus Leontinus*, & de sa femme, que luy seul nomme Mathilde, il specifie aussi le nom de ses deux nepueux, *Nunc operæ precium est cognosse, quem finem sortitus sit Alaimus, hic cum Adenolfo Mineo, & Ioanne Marineo nepotibus, in arce Securana prope Ilerdam custodiebantur:* & plus bas il adiouste, *Alaimus vbi veniam desperauit, fassus culpam suam, sacco inclusus, eiúsque nepotes seorsum similiter inuoluti, in profundum proiecti, temeritatis pœnas dedere. Alicubi pro Ioanne Marineo* Mazarinum *lego.* Voila doncque des preuues assez legitimes, que l'vn des nepueux de Alaimus estoit appellé *Ioannes Marineus* ou *Mazarinus.* Mais Zurita & Fasel ne s'arrestans point à cette diuersité d'escriture des MSS. de l'Abbé Maurolic, concluent absolument, que le propre nom de ce nepueu d'Alaimus estoit *Ioannes Mazarinus.* Et le Zurita adiouste encore de plus.

Sicanic. rer. lib. 4. p. 135.

In indicib. Rer. Aragonic. Cæsaraugust. p. 189.

qu'il estoit *fratris filius*, car voila comme il en parle, *Alaimus Leontinus Regni Siciliæ Magister Iustitiarius, quo auctore & Consiliorum primario administro atque ductore, Galli insula Siciliæ exacti fuerant; maiestatis minutæ conuictus, quòd ad Gallorum Regem cum Machalda vxore, & filiis, ac Proracio Augustano, & Matthæo Scaletta affini, &* Ioanne Mazarino, *& Dinolfo Mineo fratris filiis defecisset, in Suiranam arcem detrusus, pœnam suo scelere dignam suscepit anno* 1283. Mais puis que Fasel pouuoit mieux escrire l'Histoire de son pays, & en auoit plus soigneusement feuilleté les Archiues que le Zurita, qui viuoit & escriuoit en Espagne, aussi luy deuons nous adiouster plus de foy, en ce qu'il dit beaucoup plus distinctement, de la rebellion d'*Alaimus* contre Pierre Roy de Sicile & d'Arragon, en faueur des François, & du chastiment que luy, & ses deux nepueux en receurent. C'est pourquoy il faut que ie t'en fasse lecture. *Dum Petrus Rex Cataloniam nauigat, magna à proceribus qui Petrum Regem vocauerant, seditio exoritur. Gualterius namque Caltagironus, Zanus, & Bonioannes, & plerique alij, qua causa incertum, à Rege descis centes, Caltagironum ingressi, cunctos qui Petri Regis partes sequebantur, interfecere. Quo Iacobus infans audito, misso exercitu, Gualterium capit, captúmque cum coniuratis, in oppido Caltagirono in campo Sancti Iuliani, ad furcam adegit. Sed & Alaimus Leontinus, qui iure vxorio Ficariæ oppidi dominium tenebat*, cum Ioanne Mazarino, *& Adenolpho Mineo nepotibus, à Rege etiam iam animo*

Decad. 2. de reb. Sicul. lib. 9. edit. Francof. p. 456.

defecerant, quos Iacobus, ne aliquid seditionis in Sicilia molirentur, sub suppetiarum specie, in Cataloniam ad Petrum Regem misit; & deinde Amataldam Alaimi uxorem, Messanæ in Arce Griffoni carceri addixit. Quæ cum insolentior esset animo, & descissionis particeps, dum in carcerem duceretur, in hæc prorupisse verba fertur: non rectè Petrum agere, qui cùm à Siculis in socium ascitus fuerit, Regnum Siciliæ sibi occupauerit, Siculosque vt seruos contra pacta, & non vt socios habeat. Alaimus audita vxoris captura, manifestè in virus erumpit; Carolo Regi scribit, si decem tantùm triremes mitteret, se ei Siciliam daturum. Has litteras interceptas Petrus Rex dissimulauit: verùm cùm alteras eiusdem exempli ad Carolum scriptas, per exploratores occupatas recepisset, Alaimo perduellionis crimen imponit, quod ille prorsus negauit. At veritus ne Garcias Nicosius Notarius eius Cancellarius, qui suo iussu ipsas tabellas exarauerat, facinus Regi patefaceret, illum interfecit, capútque eius mari submersit, corpus verò in suis ædibus sepeliuit, quod cùm Raymundus Marchettus casu reperisset, Regi Petro rem detexit. Sed cùm rursum Alaimus hoc negasset, captus est Matthæus Manescalcus Alaimi familiaris, tormentísque actus, fassus est ab Adenolfo Mineo, & Ioanne Mazarino *Garciam interfectum vidisse quidem, sed necis causam ignorare. Quare captus subinde Adenolfus, crimen prodidit, & Alaimus eiúsque nepotes, in arce Fecuranæ, non longè ab Ilerda carceri, Regis iussu mancipati sunt.*

S. Veritablement cet autheur-là raporte tant de circonstances, & si notables & precises, qu'à

moins d'auoir bien examiné toutes les pieces du procés, il ne les pouuoit pas ſçauoir.

M. C'eſtoit neantmoins vn Religieux de l'Ordre de S. Dominique.

S. Il ſemble que tu vueilles inferer de là, que les *Moines* ne ſont pas capables de nous donner de bonnes Hiſtoires, & neantmoins celle de *Vittorio Siri* n'eſt pas mauuaiſe.

M. Celles de *Maffée*, & de *Strada* ſont encore meilleures, mais ie croy qu'ils ont eſté aduantagez en cela par la bonne fortune de noſtre ſiecle, qui polit toutes choſes, & l'Hiſtoire par conſequent.

Sumpſerunt artes hac tempeſtate decorem,
Nulláque non melior quàm priùs ipſa fuit.

Car pour ce qui eſt du temps paſſé, la ſimplicité des hommes eſtoit ſi grande, & celle des Religieux principalement, qu'encore qu'il n'y ait quaſi eu qu'eux qui nous ayent donné l'Hiſtoire, à cauſe que toutes les ſciences eſtoient comme enfermées dans leurs Monaſteres, fort peu toutefois y ont bien reüſſi. Et ſi l'Abbé Lancelotti euſt auſſi bien recueilly les *Farfalloni* des Hiſtoriens modernes, comme il a fait ceux des anciens, on y auroit veu des ſottiſes bien eſtranges. En vn mot la profeſſion du Religieux eſt d'eſtre ſolitaire, & de demeurer en ſa cellule, *Quid facis in turba tu qui ſolus es?* luy diſoit S. Hieroſme; & celle d'vn bon Hiſtorien eſt de voir tout ce qui ſe paſſe, de ſe trouuer aux deliberations, & d'aſſiſter meſme s'il peut aux executions, qui ſont deux choſes bien differentes.

S. Prens garde à ce que tu dis, *Mascurat*, car Masfée n'yant point esté aux Indes, ny *Strada* en Flandres, ie puis hardiment conclure contre ce que tu viens de dire, que leurs Histoires ne sont pas des meilleures.

M. Ce que tu dis ne prouue rien autre chose, sinon qu'en fait d'Histoires pour les bien escrire, ou il faut auoir veu ce qui se passe, ou en auoir eu des relations fidelles, & les mesnager, examiner, & employer auec iugement. *Polybe*, *Cesar*, *Comines*, n'assistoient pas aux conseils de leurs ennemis, ils ne voyoient pas le détail de toutes leurs entreprises, & neantmoins ils en ont tres-pertinément parlé dans leurs Commentaires. Ceux qui escriuent l'Histoire entiere des Estats & des Royaumes, n'en peuuent sçauoir de *visu* que les dernieres suites, & neantmoins *Thomas Fasellus* Religieux Sicilien de l'Ordre de S. Dominique, comme ie t'ay desia dit, a tres bien écrit celle de son pays, tesmoin ce qu'en dit l'Abbé Maurolic en la Preface de son abregé des Histoires de Sicile: *Sed cùm de rebus Siculis abundè scripserit Fasellus ordinis Dominicani professor, cuius diuturnus labor & opera, non solùm laudem, sed præmia magna merebatur, satis erit nobis Epitomen hanc excudisse.* Et au contraire *Augustinus Iustinianus* Geneuois, & Religieux Profez du mesme Ordre, a si mal escrit celle de Genes, que suiuant la remarque qu'en fait Paul Ioue, *præcipitatæ editionis, malè audiendo pœnas tulit.* Elogiis.
Pourquoy doncques vn effect si different quasi d'vne mesme cause? parce que l'vn y a pris plus de pei-

ne, y a apporté plus de diligence, & a conduit son ouurage auec plus d'adresse & de iugement que n'a fait l'autre.

S. Ie ne sçay où est la diligence de ton Fasel, puis qu'il a laissé au bout de sa plume, ce qu'estoit deuenu *Alaimus* & ses neueux, en cette prison, où le Roy Pierre les auoit fait mettre.

M. Ie te l'aurois dit tout d'vne suite, si ie ne me fusse apperceu que tu commençois à donner du menton sur la table.

S. Par ma foy i'ay assez de peine à m'empescher de dormir, quand tu prosnes vn peu plus long-temps que de coustume, sans que tu veüilles exiger de moy la mesme deference, pour tous les Autheurs que tu as dans la teste, ou dans tes poches.

M. Mon enfant,

Omnis Aristippum decuit status, & color & res.

Si tu veux qu'au lieu de respondre à tes demandes, au lieu de te faire voir toute nuë cette belle Deesse de la Verité, que tous les autres ne voyent qu'au trauers de mille haillons, dont on la couure & déguise en ce temps-cy, nous nous amusions à boire, & à grignoter, ie suis tout prest de le faire, pourueu neantmoins que tu affranchisses mon escot.

S. Faisons l'vn & l'autre tout ensemble, *fluet meliùs post pocula sermo*, & pour ce qui est de ton escot, tu n'as que faire de t'en mettre en peine, ferme seulement la porte, puis qu'elle est de ton costé, & discourons à nostre aise, *à mane ad vesperam*,

si le cas y eschet, non seulement d'*Alaimus Leontinus*, mais encore de tout ce qui nous viendra en phantaisie.

M. Ce vaillant homme demeura en prison auec ses nepueux iusques à l'an 1286. que Pierre d'Arragon estant mort, son fils Iacques luy succeda, *qui non diu post*, comme dit Fasel en vn autre endroit, *Bertrandum de Canellis, virum impigrum, ad Alfonsum fratrem Regem Aragonensium nuntium misit, vt* Alaimum Leontinum, *nepotesque, quos Petrus pater perduellionis reos in carcerem detruserat, sibi traderet; quibus receptis, Bertrandus vt in mandatis habebat, in prospectu Siciliæ, non longè à sacra Insula, quam* Maretimum *hodie appellant, pannis inuolutos in mare submersit.* Et ainsi tu vois comme Maurolic, Fasel, & Zurita, s'accordent tous pour ce qui est de la mort d'*Alaimus*, & de ses nepueux, & pour ce qui concerne aussi les causes de leur condamnation. Pag. 460.

S. Quel suiet as-tu d'appeller cét *Alaimus* vaillant, puis que iusques icy tu n'as rien dit de ses proüesses?

M. Ie ne fais en cela que suiure les trois Autheurs nommez cy-dessus, car encore que Maurolic & Fasel ne soient point de l'opinion de Zurita, qui le met entre les principaux chefs de la rebellion de Palerme, & des Vespres Siciliennes: ils disent neantmoins, que ceux de Messine, ayant esté furieusement battus par Charles d'Aniou, ils chastierent les trois Generaux qui auoient perdu

la bataille, & donnerent le commandement de leur armée à cét *Alaimus Leontinus* qui defendit brauement la ville, iusques à ce que le Roy Pierre d'Arragon estant arriué en Sicile, Charles fut contraint de se retirer, & de leuer le siege. *Messanenses*, dit Fasel, *hanc cladem ducum inertia obuenisse rati, Balduinum, Matthæum, & Baldum de Riso furca suspendunt*, Alaimumque Leontinum *virum impigrum, & bello, & vrbi Præfectum sufficiunt.* En suite dequoy les deux Roys s'estant accordez de vuider leur different, par vn combat singulier, dans les Landes de Bourdeaux, qui estoit pour lors sous la domination des Anglois; le Zurita adiouste qu'ils firent aussi choix de quarante Caualiers principaux, *qui sacramento obstringerentur se daturos operam, vt leges Regibus ad id certamen deuenturis indictæ, obseruarentur, alioqui vter eorum Regum legibus non paruerit, is infamis, periurus, exlex, intestabilis, & Regio nomine indignus censeatur*; & que Alaimus Leontinus *Magister Iudiciarius Regni Siciliæ*, estoit du nombre des six, qui furent choisis entre ces quarante, pour marquer le lieu, & le temps du combat. Le mesme fut depuis l'vn des quatre Assistans, que le Roy Pierre laissa à la Reyne Constance, & à son fils Iacques, pour gouuerner la Sicile pendant le voyage, qu'il fut contraint de faire en Catalogne. Et outre ce il luy donna trois Chasteaux, que tous les Autheurs nomment conformement les vns aux autres *Arces Bucheriæ, Palatioli, & Odregilli.* Mais comme la femme de cét *Alai-*

Pag. 453. Maurolic. lib. 4. p. 127.

Pag. 175.

Alaimus eſtoit vne des plus ſuperbes, & des plus imperieuſes Dames de ſon temps, elle ſe broüilla aſſez mal à propos auec la Reyne Conſtance; & d'ailleurs le Roy Pierre, n'ayant obſerué ſi ponctuellement que les Siciliens auroient bien deſiré, les promeſſes qu'il leur auoit faites, lors qu'ils le ſubſtituerent à la place de Charles d'Aniou, ny meſme executé le duel auquel il s'eſtoit engagé ſous des conditions ſi preſſantes, auec ledit Roy Charles; cela obligea *Alaimus Leontinus* à ſe declarer contre luy, en faueur des François, & à broüiller les cartes, de la façon que nous auons deſia ſi amplement rapportée, qu'il ſeroit ſuperflu d'en parler dauantage. Tout ce que nous deuons maintenant faire, eſt de remarquer que ce *Ioannes Mazarinus nepos ex fratre Alaimi Leontini*, eſt le premier chef, & la premiere tige dont nous ayons memoire de la famille des *Mazarins*; puis qu'il n'eſt point qualifié dans les Hiſtoires Seigneur ou Comte de Mazarin, laquelle dignité le Maurolic auſſi bien que le Baronius, recognoiſt appartenir à la famille des Branciforte, *Comes Mazarini ex familia* Lib. 3. p. 13. *Brancifortia*; mais qu'il eſt appellé ſimplement *Ioannes Mazarinus*, & que iuſques à preſent, on n'a point veu, ou ſceu qu'il y eut d'autres *Mazarins* dans la Sicile, que ceux qui pour auoir eſté les deſcendans de ce premier *Mazarin*, ſont auſſi les ayeuls de ce dernier, auquel peu s'en faut que le ſeruice qu'il a rendu à la France, n'ait eſté auſſi fatal, comme il l'auoit deſia eſté au Chef de ſa famille.

S. Tu fais merueille de bien dire, & de bien estaller l'origine du *Cardinal*, parce que tu n'es contredit de personne, mais puis qu'elle estoit si grande, & si noble, que veut dire qu'on en a si peu de cognoissance, & que depuis ce *Iean Mazarin* nepueu d'*Alaimus* iusques à *Pierre* pere du *Cardinal*, pendant l'espace de plus de trois cens cinquante années, il n'en est plus fait de mention dans toutes les Histoires.

M. Tu deurois plustost t'estonner, de ce qu'elle n'est point tout à fait esteinte, comme beaucoup d'autres, & qu'il en demeure encore des marques si glorieuses, aprés cette grande persecution qu'elle souffrit en Sicile. Si celles des *Grimaldi*, & des *Doria* de Genes; des *Comti Guidi*, & des *Vbaldini* de Florence; des *Cesi*, & des *Vrsini* de Rome; des *Castelli* & *Monaldeschi* de l'Estat Ecclesiastique; des *Beuilaqua* de Ferrare; des *Cancellieri* de Pistoye; des *Balugoli* de Modene; des *Rossi* de Parme, des *Zeni* & *Contareni* de Venise? des *Castiglioni*, & *Borromei* de Milan; des *Genari*, des *Mara*, des *Cantelmi* de Naples; des *Tassis* de Flandre; des *Melo*, des *Vera* & de los *Girones* d'Espagne; des *Foulcres* & des *Ranzau* d'Allemagne, en auoient souffert de pareilles, on n'auroit pas eu lieu de composer de si gros liures sur chacune d'icelles: mais encore ne sçauons-nous pas ce que le *Cardinal* fera, maintenant qu'il est picqué sur le ieu, & comme obligé de produire tous les memoires qu'il peut auoir de sa Maison. Si ce que l'vn de ses hommes de Cham-

bre nommé *le vieil Bernardin* m'en dit il y a enuiron quinze iours ou trois ſemaines, eſt vray, il y a maintenant vn certain Moine en Sicile qui pretend auoir des pieces ſuffiſantes pour iuſtifier la deſcente de ſes Anceſtres depuis plus de trois cens ans, & comme ils ont touſiours eſté de la faction Françoiſe, & meſmement employez dans les principales charges des armées que nous auions en ce pays-là. Quoy qu'il en ſoit, c'eſt à faire à luy à produire ſes titres, car pour moy, ie ne puis maintenant le defendre, qu'auec mes liures, ou pour mieux dire, auec ceux de mes amis, puis qu'il me faut auſſi bien eſtudier que viure par emprunt.

S. Si toute la lignée des *Mazarins* conſiſtoit en la perſonne de cét *Alaimus*, & de ſon nepueu *Iean Mazarin*, tu me perſuaderois facilement, que cette conſpiration découuerte & chaſtiée en meſme temps ſur leurs perſonnes, auroit eſté capable de l'eſteindre; mais ce n'eſt pas l'ordinaire, qu'vne grande & illuſtre lignée conſiſte en ſi peu de perſonnes.

M. Certes il falloit bien qu'il y en eut d'autres, que ceux qui furent executez, puis qu'il y en a encore de ſi bons reſtes en France & en Italie: mais neantmoins i'ay appris à Rome, que tous ceux qui purent eſchapper d'vne ſi grande déroute; ſoit par la haine qu'ils conceurent contre ceux qui les auoient perſecutez, ou pour éuiter celle que leur portoient les Arragonois, quitterent tous le Païs, & ſe retirerent en la ville de *Genes*, auec la-

Pag. 103. quelle, comme le Zurita remarque, les Siciliens firent incontinent aprés vne tres-estroite alliance. Et en effect ce fut enuiron ce temps-là, que les *Marini* & *lo Melini* familles principales de ladite ville de Genes, fournirent comme par vne transmigration reciproque, les premieres tiges à celles de mesme nom, & de mesmes armes, qui sont In Maiest. Panormit. lib. 3. maintenant enregistrées par le Baronius, entre les principales de la ville de Palerme. Et qu'ainsi ne soit lors que le Pere Alegambe parle *in Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu* imprimée à Anuers 1643. de ce fameux Predicateur *Iules Mazarin*, qui estoit de la mesme Societé, & que le *Cheualier George* aduoüe pour frere de *Pierre Mazarin*, & pour oncle du Pag. 291. *Cardinal*, il dit, *Iulius Mazarinus natione Siculus, patria Panormitanus, sed Genua oriundus, adolescentulus in Sicilia, nostræ se Societati dicauit*: d'où ie coniecture, que cette famille, aprés auoir demeuré long-temps à Genes, retourna à Palerme pour y remettre en valeur les biens qui restoient encore en nature, de tous ceux que *Alaimus* & *Iean Mazarin* y possedoient, auparauant leur disgrace.

S. Te voila enfin arriué où ie t'attendois il y a long-temps, & ne pense pas reculer, ny te sauuer auec vn *ne Hercules quidem contra duos*, car il te faut combatre le *Religieux*, & le *Cheualier Georges*, qui s'accordent tous deux au mestier de Chapelier, & Boutonnier, que le pere de ce fameux *Cardinal* exerçoit à Palerme.

M. Ils ne sont pas les seuls qui ont dit cette sot-

tiſe, il me ſouuient qu'en allant de Macerata, où i'ay trauaillé quelque temps, à Lorette, en compagnie d'vn Marchand François, il m'aſſeura, d'auoir oüy dire la meſme choſe dans Rome, & i'ay ſceu depuis du R.P. *Louys Iacob* autheur des Bibliographies Pariſiennes, que cette impoſture eſtoit de l'inuention d'vn certain *Moine* crotté, rabougri, ratatiné, fol, & enragé à médire de tout le monde.

Qui ſi non aliqua nocuiſſet, mortuus eſſet. Virgil.

& duquel ie te diray tantoſt des fourberies encore plus remarquables. Mais s'il n'y a qu'à croire tout ce que diſent les médiſans ou impertinens, il faudra pareillement aduoüer que le faux Prophete *Mahomet* a eſté Cardinal, puis que *Beneuenuto da Imola* le dit expreſſément en ſes Commentaires ſur Dante; & que noſtre *Hugues Capet* eſtoit fils d'vn Boucher, veu que le meſme Poëte nous a auſſi debité cette belle origine pour veritable. *Jtali quidam*, dit Papire Maſſon, *Hugonem humili genere natum ſcripſere, ſeu ignorantia, ſeu odio. Dantes Poëta illum Pariſienſis Beccai filium fuiſſe canit, quæ vox lanium ſonat. is Florentia à Carolo Valeſio pulſus, Philippum Pulchrum & Francos oderat, vt rectè in mentem venerit Volaterrano, Dantis opinionem refellere, & ſi Ricordanus & Villaneus in Hetruſcis Annalibus, id quoque à pluribus litteris mandatum affirmant. Quæ ſi vera eſſent, parum tamen referret, cùm Agathoclem figulo patre natum ſciamus, Dauidémque ipſum Regem ex opilione diuino iuſſu conſtitutum.* Vois-tu, *Sainct-Ange*, comme ce braue Autheur, & qui n'eſt pas conneu

Cantic. 28. del Inferno.

Lib. 3. Annal.

en France, ny ailleurs pour ce qu'il vaut, plaide la cause du *Cardinal*, non seulement par le rapport qu'il fait d'autres faussetez semblables, mais aussi en monstrant qu'encore bien qu'elles fussent veritables, elles ne peuuent toutesfois preiudicier à personne;

Nam genus & proauos, & quæ non fecimus ipsi
Vix ea nostra voco.

Ce qu'il faut entendre également du bien & du mal, de l'honneur & de l'infamie, des richesses & de la pauureté. Mais pourquoy ce maistre Moine, ou Abbé racourcy de *Transteuere*, auroit-il esté plus heureux en cette imposture, qu'en beaucoup d'autres par luy effrontément publiées sur *Gregoire le Grand*, sur *Gelase second*, sur *S. Ignace*, sur *Paul IV.* sur *Thomas à Kempis*, & nouuellement encore sur les *Peintures* de l'Eglise de S. Sebastien de Rome, esquelles il a changé la Vierge en Sainct Benoist, & les Saincts Marc & Marcellin en Sainct Pierre & Sainct Paul, y adioustant des inscriptions à sa mode; & sur vne infinité d'autres, lesquelles ont donné suiet à ces brillantes lumieres de l'Academie Romaine Messieurs *Lucas Holstenius*, *Leo Allatius*, *Janus Nicius Erythræus*, au *R. P. Ro* de la Compagnie de Iesus, au sieur *Naudé*, & auparauant eux encore à *Antonius Gallonius*, & à *Ioan. Baptista Castaldus* : & finalement à tous ceux qui le connoissent, & qui ont tant soit peu de conscience & de probité, de le publier pour le plus grand fourbe & imposteur qui soit en Italie. *Præstigiator ille, nam*

quo alio eum nomine appellem nescio, ce sont les paroles de Ianus Nicius en l'epistre rapportée par le sieur Leone Allatio, *qui suis quasi cantionibus homines immutare, atque aliam illis formam & imaginem dare conatur, ille inquam, qui Ignatium virum sanctissimum, notissimúmque in Eneconem nescio quem vertit, proximo superiore anno, nouis vt ita dicam cantionibus, non magis impudenter quàm stultè, fucum est nobis facere conatus, ac rem vnam pro alia obtrudere.* Et aprés ces tesmoignages si authentiques, contre ce faussaire, pourra-t'on adiouster foy à cette belle metamorphose qu'il luy a pleu faire, d'vn Gentilhomme bien né, & assez accommodé des biens de fortune, pour se contenter de la part que Dieu luy en auoit faite, en vn pauure marchand *Chapelier, Boutonnier*, & qui plus est *Banqueroutier*, comme il a fait du pere du *Cardinal*. Mais quoy il se vouloit peut-estre vanger de quelque different qu'il auoit eu auec le Pere *Iules Mazarin* Iesuite touchant la fondation de certains Colleges en Sicile, puis que ledit Pere au rapport d'Alegambe, *Studia quadam erexit in Sicilia*, où cet imposteur auoit pareillement dessein d'en establir pour quelques Religieux de son Ordre; ou bien parce qu'il auoit trouué quelque Matarin, ou Mascarin, ou Marcasin, aux enuirons de Palerme, qu'il s'est imaginé de pouuoir faire passer pour *Mazarin*, ne plus ne moins qu'il changea il y a plus de vingt-cinq ans Gerson en Gersen, afin de faire croire au monde que les liures *de Imitatione Christi* de Thomas à Kempis,

De Occid. & Orient. Ecclef. perpet. consensione lib. 1. cap. 6. p. 131

publiez anciennement par ie ne sçay quelle inaduertence, sous le nom de ce fameux Chancelier de Paris Iean Gerson, auoient esté faits par vn Abbé de l'Ordre de S. Benoist nommé Iean Gersen. Et certes puis que Gregoire XIII. comme a fort bien remarqué ce dernier Honneur de la Grece *Leone Allatio*, en la seconde edition de sa Censure contre les Antiquitez de Volterre, ou plustost de ces *Fragmenta Etrusca*, publiez par le sieur *Inghiramo*, fit punir de mort vn certain *Alfonso Ciccarelli da Beuagna*, parce qu'il fut conuaincu d'auoir commis beaucoup de faussetez en matieres d'Histoires & de Genealogies: ie ne sçay pourquoy l'on n'empesche point à Rome ce *Moine crotté*, d'en publier tous les iours de si remarquables, tant en l'Histoire Ecclesiastique, que profane ou ciuile.

S. Ie me doutois bien que cet endroit là du *Cheualier George* te mettroit en colere, mais tu l'as pourtant fait auec vn peu d'excés, & plus rudement que ie ne m'estois persuadé.

M. Que veux-tu, *Sainct-Ange*, le zele que i'ay d'establir la verité m'emporte quelquefois plus loin que ie ne voudrois aller: & puis si Dauid disoit en
Psalm. 100. ses Pseaumes, *detrahentem secretò proximo suo, hunc persequebar*, que ne doit-on point faire à celuy qui le calomnie si hardiment, & si faussement en pu-
Prouer. 26. blic? *flagellum equo, & camus asino, & virga in dorso imprudentium*, car c'est ainsi que le Sage veut qu'on les traite, principalement quand leur imprudence est accompagnée de malice.

S. On

S. On appelle cela gauchir aux coups que l'on ne peut euiter, c'eſt à dire les parer, & eluder le mieux qu'on peut, quand on n'a point de meilleure emplaſtre à y mettre.

M. Puis que tous ces Moines & Cheualiers, n'attaquent la nobleſſe des *Mazarins* que par des ouy dire, pourquoy ne me ſera-t'il pas permis de les defendre auec de pareilles armes, veu que ſuiuant la regle du Droit, *Nihil eſt tam naturale, quam eo genere quidque diſſoluere, quo colligatum eſt?* & cela eſtant ie t'aſſeure qu'ils n'auront point d'aduantage ſur moy, voire meſme que i'en auray pluſtoſt ſur eux, à cauſe des fauſſetez, ſottiſes, & contrarietez dont leurs libelles ſont tout farcis, *dum habent animum*, comme diſoit Plaute, *falſiloquum, falſificum, falſiiurium* I'ay doncque pris information depuis quinze iours ſeulement, de tout ce que le ſieur *Bernardin* qui eſt le plus ancien ſeruiteur Italien que le *Cardinal* ait en ſa maiſon, pouuoit ſçauoir de la famille de ſon Maiſtre, & aprés auoir conferé ce qu'il m'en a dit, auec ce que ie me ſuis pû ſouuenir d'en auoir appris à Rome, ou trouué dans mes liures; on peut dire aſſez probablement que le *grand pere* dudit *Cardinal* auoit trois fils, dont les deux plus aagez prirent l'habit de Religion, l'vn en celle des Ieſuites, ſçauoir le P. *Jules Mazarin*, & l'autre ſous la Regle des Capucins; & que pour le troiſieſme il l'amena à Rome, lors qu'il n'eſtoit encore aagé que de ſept ou huict ans; c'eſt pourquoy il le fit inſtruire en toutes ſortes d'exercices, qui eſtoient

bien ſeantes à vn Caualier, & le maria de bonne heure à la *Signora Hortenſia Buſalini*, qui eſtoit d'vne des principales, & des plus nobles familles de *Citta di Caſtello.* Il eſt bien vray que pour ce qui eſt du *Ieſuite*, i'ay quelques circonſtances aſſez probables, pour croire qu'il n'eſtoit que frere naturel du ſieur *Pietro :* ie ſçay auſſi aſſeurément, que ce fut la ſeule cauſe qui empeſcha *Clement VIII.* de le nommer au Cardinalat, comme il auoit eu deſſein de faire, pour moderer vn peu la trop grande authorité d'vn des principaux Superieurs de cette Compagnie : or comme il eſtoit le plus âgé des trois, auſſi a-t'il eſté appellé le premier à ioüir de la recompenſe que Dieu a preparé aux peines, & aux trauaux des gens de bien, car aprés auoir preſché quinze ans à Bologne, auec plus d'applaudiſſement que perſonne n'auoit iamais fait auparauant luy, *Demum in eadem vrbe, repentina ictus apoplexia, quatriduo extinctus eſt, die 22. Decembris, anno ſalutis* M. DC. XXII. *ætatis* LXXVIII. *Religionis* LX. Au reſte le *Cardinal* doit à ce bon Pere, que le nom des *Mazarins* n'eſtoit point inconneu en France, lors qu'il y vint en 1628. offrir ſon ſeruice au Roy, & au Cardinal de Richelieu, car il y auoit deſia plus de vingt ans, que l'on y liſoit neuf ou dix gros volumes *in quarto*, de ſes Predications Italiennes tant ſur le *Sermon de noſtre Seigneur in monte* que ſur le *Coloſſe Babylonien*, & ſur le *Miſerere* & *Gloria Patri*, faites par ledit Pere *Iules Mazarin*, lequel auoit des talens ſi aduantageux pour la Chaire, que ceux

Alegamb. cit. loco.

qui n'ont peu entendre ses Sermons, ont esté bien aises de les lire, & mesme de les faire traduire en François par deux differens Interpretes, comme aussi en Latin : esquelles deux Langues ils ont desia esté imprimez tant de fois, & en si diuerses façons, qu'ils sont maintenant communs à tout le monde : *Itaque*, comme adiouste Alegambe, *in præcipuis ac celeberrimis Italiæ ciuitatibus, totos* XL. *annos de loco superiore verba faciens, magno auditorum concursu & plausu, immortalem sibi gloriam, & Societati decus comparauit*. Le mesme Pere enseigna aussi la Theologie à Paris, *Philosophiam Panormi, Parisiis Theologiam docuit*, & gouuerna sagement plusieurs Colleges & Maisons de son Ordre, *Collegia Genuense & Ferrariense Rector, domum Professam Panormitanam Præpositus administrauit*, A quoy ie puis encore adiouster pour l'auoir appris à Rome de certains Iesuites mes amis, qui le pouuoient bien sçauoir, qu'il auoit fait plusieurs voyages, & traité fort heureusement beaucoup d'affaires importantes auec les Ducs de Parme, de Modene, & d'Vrbain : & qu'il estoit tellement estimé & consideré à Rome, qu'il ne se passoit guere de iours sans qu'il receut quelque visite de deux & trois Cardinaux, soit qu'ils luy desirassent parler ensemble, ou separement. Reuenons maintenant au sieur *Pietro*, ie croy que les premiers emplois qu'il eut aprés son mariage, fut d'estre Gouuerneur de Montefiascon, & de quelques autres Villes de l'Estat Ecclesiastique : en suite de quoy il s'insinua si bien

aux bonnes graces, & en la familiarité & amitié intime du Conneſtable Colonne, qu'en cette qualité là, il fut touſiours employé aux affaires les plus honorables, & les plus importantes, tant dudit Conneſtable, que de ſa femme la *Signora Lucretia Tomacelli*, laquelle pour auoir eſté la plus ſuperbe Dame de ſon temps, n'auroit eu garde, non plus que ſon mary, qui eſtoit preſque inſupportable, lors qu'il s'agiſſoit de maintenir les prerogatiues de ſa Nobleſſe, de ſe ſeruir d'vn homme en des emplois ſi releuez, qui n'auroit pas eu les preuues neceſſaires pour iuſtifier la ſienne; laquelle en effet eſtoit ſi connuë, qu'aprés la mort de la *Signora Buſalini*, l'vne des quatre principales Maiſons de Rome,

Syluiol. de vict. Lud. XII. in Venet.

Pro veteri ſigno truculentam quæ gerit vrſam.

& de laquelle le Sanſouin nous a donné vn ſi gros volume, n'a point fait difficulté d'apparenter auec luy, par le moyen de la *Signora Portia Vrſini*, qui eſt de preſent ſa ſeconde femme. Et en effet perſonne ne peut dire, que tous les Papes, Cardinaux, & autres Seigneurs de Rome, ne l'ayent touſiours conſideré comme vn Gentilhomme de qualité, de merite, & accomply en toutes ſes parties, ce que le *Cheualier Georges* ayant ignoré, ou diſſimulé, ie te laiſſe à penſer ce que l'on peut attendre de luy & de ſes autres Genealogies, puis qu'il les fait auec ſi peu de diligence, ou auec tant de paſſion.

S. Dis moy ie te prie auparauant que de paſſer

outre, qui ſont ces quatre familles principales de la ville de Rome.

M. Ce ſont les *Colonnes*, les *Vrſini*, les *Sauelli*, & les *Conti*.

S. Ie penſe auoir quelque cognoiſſance des deux premieres, à cauſe des œuures d'*Ægidius Columna Romanus*, & de *Fuluius Vrſinus*, qui ne ſont pas de mauuais debit chez les Libraires.

M. Tu deurois adiouſter auec le Paſteur de Virgile, *ſic magnis componere parua ſolebam*, car encore que *Gilles de Rome*, que l'on peut auſſi bien appeller le Docteur des Auguſtins, comme Sainct *Thomas* des Iacobins, *Scot* des Cordeliers, & *Baccon* des Carmes, ait eſté Archeueſque de Bourges, & fort eſtimé de noſtre Philippe le Bel, à la requeſte duquel il compoſa ſon liure *de regimine Principum*; il n'a pas toutefois porté ſi haut le nom des Colonnes, que les Ciarra, Marc Antoine, Fabrice, Proſpere, & autres grands Capitaines de cette famille: & pour ce qui eſt de *Fuluius Vrſinus*, qui eſtoit veritablement vn homme de grande conſideration entre les principaux lettrez du dernier ſiecle, ie croy que s'il eſtoit lié d'affinité auec les Vrſins dont ie viens de parler, ce ne pouuoit eſtre que du coſté gauche. Tu deurois doncque pluſtoſt les cognoiſtre par ce qu'en diſent tous les bons Hiſtoriens, & parce qu'à Rome ils ſont appellez *Baroni del Solio*, & qu'en cette qualité ils ſont en poſſeſſion de ne quitter la main hors la Chapelle du Pape, qu'aux Ambaſſadeurs des principales Couronnes.

S. Tu me r'enuoyes tousiours aux Histoires, comme si i'auois aussi bonne memoire que toy pour les retenir, & autant d'inclination à les lire.

M. Chacun en prend ce qu'il en peut auoir, & puis tu vois bien, que si ma memoire estoit meilleure que la tienne, ie n'aurois que faire de mettre vne bonne partie des choses dont ie me veux souuenir dans ma poche.

S. I'auois bien ouy dire que l'on portoit quelquefois les yeux, les dents, le nez, les cheueux, & les aureilles aussi dans la poche, mais pour la memoire ie ne croyois pas qu'elle fust ailleurs que dans la teste.

M. Tu pouuois auoir appris toutes ces choses, d'vne Preface de Politian sur les Prieures d'Aristote, laquelle il a intitulée *Lamia*, car aprés auoir dit suiuant l'authorité de Plutarque, que cette Fée *oculos habebat exemptiles*, il adiouste de son crû, *quidam verò etiam dentibus vtuntur æquè exemptilibus, quos nocte non aliter reponunt, quàm togam*, & moy ie t'ay appris que l'on peut mettre vne partie de la memoire sur le papier pour la tirer du sac, ou de la poche quand on en a besoin.

S. Cher *Mascurat*, puis que tu as parlé des *Fées*, oblige moy de me dire en passant s'il y en a, & ce que tu en crois, car en cela, comme en beaucoup d'autres choses, ie regleray tousiours mes opinions au niueau des tiennes.

M. La Philosophie me defend de croire qu'il

y ait iamais eu de tels monſtres en nature, mais comme les ſuperſtitions & folles creances des anciens n'eſtoient pas ſi tetriques & ſi faſcheuſes que les noſtres, ny leur Enfer & Furies ſi terribles & mal-faiſantes que nos diables; auſſi au lieu de nos Sorcieres qui ne font rien que du mal, rien que des ſaletez & ordures, ils auoient ces belles Deeſſes, que quelques Autheurs Latins appellent *Albas Dominas*, qui ne faiſoient ordinairement que du bien & des choſes belles & honneſtes, telles qu'eſtoient cette *Lamia*, & la Nymphe *Egerie*, ſur leſquelles on a depuis moulé & patroné la Fée *Morgue*, *Alcine* Dame du lac d'Auallon, *la Fata Manto*, dont parle Arioſte, & toutes ces autres Fees que les Romans tant François qu'Anglois, feignent ſe trouuer ordinairement à la natiuité des ieunes Princes & Caualiers, pour les inſtruire de leur bonne ou mauuaiſe fortune, ou pluſtoſt de leur deſtinée, comme faiſoient anciennement les trois Parques, Cap. 171. & 174. teſmoin ce beau paſſage d'*Hyginus*, *Cùm eſſet natus Meleager, ſubito in regia apparuerunt Parcæ, Clotho, Lacheſis, Atropos, cui fata ita cecinerunt, Clotho dixit eum generoſum futurum, Lacheſis fortem, Atropos titionem ardentem reſpexit in foco, & ait, tandiu hic viuit, quamdiu hic titio conſumptus non fuerit.* Ce qui monſtre bien que la fable de nos Fées d'auiourd'huy a ſuccedé à celle des Parques des anciens, & qu'elles ſont auſſi bien les vnes que les autres Ambaſſadrices & Interpretes des volontez celeſtes enuers les hommes.

S. De noſtre fameuſe *Merluſine* pourquoy n'en dis-tu mot?

M. Parce que ie n'eſtablis iamais vne fauſſeté, quand ie la recognois pour telle, & il y a long-temps que i'ay appris par la lecture des bons liures, que cette *Meluſine* eſtoit vne grande Dame Comteſſe de Luſignan, qui commandoit à tous ſes ſubiects auec vne telle authorité, que lors qu'elle leur enuoyoit des lettres ou patentes ſeellées de ſon ſceau ou cachet, dans lequel eſtoit graué vne Sereine, il ne falloit plus ſonger qu'à luy obeyr abſolument, & c'eſt de là qu'on a pris ſuiet de dire, qu'elle eſtoit Magicienne, & qu'elle ſe changeoit quelquefois en cette ſorte de monſtre dont parle Horace: De arte Poëtica.

Cùm turpiter atrum
Deſinit in piſcem, mulier formoſa ſupernè.

S. Encore que ie fuſſe bien ieune quand ie liſois le Roman de cette Dame *Merluſine*, il me ſouuient toutesfois d'y auoir remarqué que tous ſes enfans, témoin Geoffroy à la grand dent, auoient quelque defaut particulier en leurs perſonnes; voyons vn peu ie te prie, s'il n'en ſera point de meſme de ceux de la *Signora Hortenſia Bufalini.*

M. Si tu ne veux rien autre choſe nous aurons bien toſt fait, car ie t'aſſeure que *Patrem ſequitur ſua proles*, & comme le ſieur *Pietro*, a touſiours eſté vn Gentilhomme de tres-bonne mine, il n'y a auſſi pas vn de ſes enfans qui ne luy reſſemble.

S. Tu es deuenu bien Laconic en peu de temps, il

il ne falloit point auoir recours à tes tablettes pour dire si peu de choses, cela me fait croire qu'il y a de l'ordure à ta fluste, car tu n'as pas le bec gelé, quand tu peux dire quelque chose à l'aduantage du *Cardinal.*

M. Tant de discours ne me sont pas profitables,
Nam qui famescit, dum parlat tempora perdit.

S. Il est facile de remedier à cét inconuenient par vne ligne de diuision qui separera nos pasturages, comme autresfois les Espagnols & Portugais en firent vne pour regler leurs conquestes du nouueau monde, & depuis peu encore les François & Hollandois, pour sçauoir par où chacun deuoit attaquer la Flandre.

M. Tres-volontiers Sainct-Ange,
Nulla mora est in me, peragam rata vota Sacerdos, Ouid. in Ibim.
Mais ce n'est pas assez d'auoir planté ces bornes, si nous n'obseruons la loy *Mamilia, ne quis eorum quem eiicito, néve commoueto sciens, dolo malo.*

S. Ie feray si formaliste que tu voudras, pourueu que tu me fasses part du reste de tes memoires touchant la lignée du sieur *Pietro Mazarini*, car ie voy bien que tu fuis l'escole, & ie suis trompé si à la fin il n'y aura quelque chose à redire.

M. Tout de mesme qu'au commencement : la la verité est que ledit sieur *Pietro* a eu six enfans de sa premiere femme la *Signora Hortensia Busalini*, sçauoir deux fils, & quatre filles, & que des filles la *Signora Hieronyma* a esté mariée au Caualier *Lorenzo Mancini*, la *Signora Margarita* au Comte *Gi-*

rolamo Martinozzi, la *Signora Cleria* au Marquis *Muti*, frere de celuy qui eſt au ſeruice de ſon Alteſſe Royale de Sauoye, & la quatrieſme eſt aujourd'huy Religieuſe à Rome, quoy qu'elle ait fait profeſſion à *Citta di Caſtello*, qui eſtoit le païs natal de ſa mere. Des deux fils *le plus ieune* ſe fit Religieux de l'Ordre de Sainct Dominique, non point pour y auoir eſté contraint par ſon pere, qui vouloit en ce faiſant ſoulager la pauureté de ſa famille, comme dit la *Lettre du Religieux*, qui teſmoigne en cela n'eſtre pas bien informé de ce que les Moines d'Italie couſtent à leurs parens, ny du bon temps qu'ils prennent, & comme ces vers Lib. 2 c. 14. d'Architrenius ne leur donnent gueres de peine à obſeruer,

O ſancta, ô felix albis galeata cucullis
Libera Paupertas, nudo ieiunia paſtu
Tracta diu ſoluens, nec corruptura palatum
Mollitie menſæ, Bacchus conuiuia nullo
Murmure conturbat, nec ſacra cubilia mentis
Jnquinat aduentu, &c.

& puis c'eſt mal interpreter les bons ſentimens In epiſtol. que l'on doit auoir de ceux qui bien ſouuent *per calcatum pergunt patrem, vt ad Crucis ſignum aduolent*, comme parle Sainct Hieroſme. Or que la retraite du Pere *Michel Mazarin* ne vint d'vn bon principe, il n'y a pas lieu d'en douter, puis qu'elle a eſté accompagnée de benedictions ſi remarquables, qu'ont eſté celles des belles charges & emplois honorables qu'il a eües, tant en ſa Religion,

que hors d'icelle. L'aisné

Quem digito monstrant, subsannant dentibus omnes,
est le Cardinal *Mazarin*, que ce fidele Historien le Cheualier Georges appelle *valet, parce*, dit-il, *que tout Paris sçait comme il vesquit, & que ceux de la Chambre du Cardinal de Richelieu, luy faisoient present de ses vieilles hardes pour le r'habiller, iusques à des souliers & des vieux gans.* Certes voila de beaux memoires pour composer quelque iour vne bonne Histoire, & si toutes celles que le *Cheualier Georges* a faites ou fera doresnauant sont de pareille trempe, on peut bien dire adieu à tout ce que l'Antiquité nous a donné de meilleur en cette façon d'escrire. Voyons doncque si nous trouuerons des tesmoignages plus authentiques que le sien, & moins suspects de folie & d'imposture, pour confirmer ce que nous auons dit cy-dessus du *Cardinal*, & pour faire voir au monde, *non in speculo vel ænigmate*, quel il a esté en toutes les principales actions de sa vie. Et puis que celles de la naissance & de l'education sont des premieres & plus considerables, on pourroit à vn besoin auoir recours aux Cardinaux *Colonne* & *Alfieri* qui ont esté ses Compagnons d'estude, & aux *RR. PP. Torquato de Cuppis, Vincenzo Guinisi, Siluestro Pietra Santa, Famiano Strada* qui ont esté ses Maistres, & qui comme ie croy *nondum ad plures abierunt*, comme aussi au Mareschal d'*Estrée* qui l'a cognu dés qu'il estoit en Valteline, & à vne infinité d'autres personnes qui l'ont veu à Rome & ailleurs, pour sça-

uoir si la deposition que m'en a faite autresfois cét ancien Valet de Chambre de son *Pere* est veritable ou non. Mais puis que toy ny moy, n'auons ny le pouuoir ny la volonté de prendre tant de peine, escoute au moins patiemment les tesmoignages imprimez que i'ay recueillis pour la confirmer. Voila doncque comme le R. P. *Siluestro Pietra Santa* Iesuite, en la Preface du troisiéme volume des prerogatiues que la Religion Chrestienne a sur toutes les autres, par le moyen des miracles, nous donne le sien, *Non frustra fuit*, vt Romæ nascereris, *sortitúsque nomen Juli, efferres pro schemate gentilitio fascem consularem cum securi*, & vn peu auparauant il auoit dit, *Indolem in qua genitus es, & in qua etiam es educatus, intra* nostrum Romanum Gregorianum Lyceum, *quid commemorem? iam tum præferebas genium, datum prorsus idoneúmque ad amorem promerendum, & ad summa omnia capessenda:* & pour tesmoigner qu'il n'en parloit point par ouy dire, il adiouste, *neque enim possum obliuisci, aut tuæ prioris ætatis plausus quibus interfui, & sum etiam obsecutus frequenter*, &c. Ie croy sans doute qu'il veut parler des declamations scholastiques, esquelles le *Cardinal* reüssissoit à merueille, & des Theses qu'il soustint en Metaphysique sous le *P. Torquato de Cuppis*, auec vne telle foule de ceux que la nouueauté des opinions de Galilei qu'il impugnoit, y faisoit venir, que de long temps auparauant il n'y en auoit point eu de semblables. Aprés vn tesmoin si legal, ie ne veux point m'amuser

à en produire d'autres, qui ne parlent peut-estre que sur des ouy dire, pour monstrer auec quelle candeur & ingenuité, ces deux braues Historiens des Halles, le *Religieux* & le *Cheualier Georges*, ont parlé de la naissance, & de l'education du *Cardinal*. Mais neantmoins puis qu'ils sont deux, donnons pour second au R. P. Pietra Santa *Mr Bosquet*, veu que si ie ne me trompe, il a pû apprendre à Rome, que le tesmoignage que rend ledit Pere de la naissance, & des estudes du *Cardinal* est tres-legitime, *Ecclesiæ futurum principem, & primi inter Christianos Regis tutelæ adiutorem, Imperij olim caput, modo Religionis princeps Roma edidit, dum Clemens VIII. Optimus Pontifex Rempublicam Christianam moderabatur;* & pour ce qui est de ses estudes, voila aussi comme il en parle, *in almæ vrbis sinu, & inter nobiles Collegij Romani pueros educatus, per omnem liberalium disciplinarum cultum primos annos transegit.* Quoy plus? puis que le *Religieux* l'appelle si effrontement *petit estranger, sorty de la derniere lie du peuple, subiect né du Roy d'Espagne*, & que le Cheualier Georges auec vne incroyable ignorance ou malice dit, *qu'il tient intelligence auec l'Espagnol son Prince naturel*, acheuons de les faire creuer de honte par le tesmoignage si precis du sieur *de Guillelmis* Auignonois imprimé dés l'an 1634. *in Panegyrico auguratæ felicitati dicto*, &c. Iulius Mazarinus *nobilissimo & antiquissimo apud Romanos genere satus, primæuo virtutis suæ splendore nondum nato*, &c. aprés quoy, s'il ne veulent rendre les armes, ie m'offre pourueu qu'ils

In elogio C. M.

ſe faſſent cognoiſtre par leurs vrays noms, de leur fournir dans trois mois vn extraict de baptiſtere qui leur fermera la bouche. Venons maintenant aux premieres occupations qu'on luy donna, aprés eſtre retourné d'Eſpagne à Rome, & lors que l'on pouuoit dire de ſon eſprit,

Ingenium cœleſte ſuis velocius annis
Currit, & ingratæ fert male damna moræ.

Ibidem. Le ſieur *Bernardin* m'a confirmé qu'il eut le commandement de certaines troupes en la Valteline, mais ny ce teſmoignage là, ny celuy du ſieur Boſquet, qui dit, *Cohorti primùm apud Rhætos fortiſſimè imperans, pace icta, ſago relicto, ad togam rediit*, ne me ſatisfaiſoient pas, iuſques à ce que le ſieur *Monard de Vautret* m'euſt donné de pareilles aſſeurances, par ce qu'il dit dans la Preface addreſſée au meſme Cardinal d'vne Oraiſon qu'il fit à la loüange de la ville d'Auignon l'an mil ſix cens trente ſix, quoy qu'auec vne licence beaucoup plus conuenable à vn Poëte qu'à vn Orateur, *Martem ſequutus alter Marcellus, miranda vt videre eſt in exercitibus ab eo ductis ſub auctoritate Pontificis maximi, in Valtolina & apud Rhætos peregit.* Quelque temps aprés il fut adioint à Monſeigneur *Pancirole* pour negotier en Piedmont, mais auec cette reſtriction là, que Pancirole eſtant creature deuoüée du Cardinal Barberin, le Pape chargea Monſeigneur *Mazarin*, qui eſtoit deſia bien fort dans ſes bonnes graces, auſſi bien qu'en celles du Duc de Sauoye Emmanuel, de traiter certaines affaires auec luy

à l'insceu dudit Pancirole, crainte que si le Cardinal Barberin en eut eu aduis, il n'y eust apporté quelque retardement : & tant s'en faut, qu'il abusa du chiffre de Pancirole, que ce fut luy mesme qui fut abusé & trahy par l'vn de ses Secretaires, que le Gouuerneur de Milan auoit gagné à force d'argent, pour sçauoir aussi bien cette negociation separée, du Pape auec le Duc de Sauoye, comme il sçauoit peut-estre quel estoit le but de celle du Cardinal Barberin. Or cette negociation estant reussie fort heureusement au *Cardinal*, cela luy donna lieu de penser à d'autres, & suiuant les inclinations qu'il auoit pour la *France*, il se vint offrir au *Roy* dés l'année 1628. lequel le receut fort honorablement, à cause de la connoissance qu'il auoit desia de son merite, & aussi de l'asseurance que luy donna ce grand homme d'Estat, & cette vraye idée du parfait Politique le Cardinal de *Bagny*, des bons seruices qu'il pouuoit rendre à la Couronne. Et en effet le Roy defunt n'eut pas si tost conneu l'addresse de son esprit, qu'il luy ouurit le sien en beaucoup d'affaires de consequence, & qu'il le tenoit ordinairement auprés de sa personne, le iugeant digne

Quem tollere Rhæda
Vellet iter faciens, Horat. 1. serm. Sat. 6.

pour mieux tesmoigner l'affection qu'il luy portoit, & l'estime qu'il faisoit de sa personne.

S. Ne te déplaise, *Mascurat*, mais il me semble, qu'à mesure que tu fais croistre l'authorité du Car-

dinal *Mazarin*, les tiennes décroissent, car où sont ces tesmoignages authentiques que tu m'auois promis pour confirmer tout ce que tu en viens de dire.

M. Ie pouuois t'en apporter plusieurs, mais dautant qu'ils ne sont pas de la condition des precedens, i'ay mieux aimé les supprimer moy-mesme, que de les exposer au rebut que tu en aurois pû faire. Et puis si nous receuons bien les traditions en matiere de Foy & de Religion, pour obeyr à ce precepte, *Interroga patrem tuum & annuntiabit tibi, maiores tuos & dicent tibi*, pourquoy les mespriserons-nous en fait d'Histoires, & ce principalement quand les faits dont il est question sont si recens, ou si particuliers, que les Historiens peuuent raisonnablement les taire, ou les ignorer? Tu vois bien que la paix de Casal que le mesme Cardinal mesnagea si heureusement en six cens trente, pour auoir esté vne des belles actions, & des plus signalées de nostre temps, n'est pas demeurée dans le silence, car *Dupleix, Bernard, Capriata, Vittorio Siri*, nos *Mercures*, & tous les autres Historiens en ont parlé si aduantageusement pour le *Cardinal*, que l'vn de nos Annalistes des Halles, n'a peu taire le déplaisir qu'il en auoit, *Ceux*, dit le Cheualier Georges, *qui ont escrit de la Paix de Casal, l'ont assez mal à propos loüé pour luy complaire*, mais il n'importe, *rumpantur & ilia Momo*, l'affaire, pour tout ce qu'il en pourra dire, ne changera pas de face, & toute la France

Deut. 32. vers. 7.

en

en fut si satisfaite, que les Almanachs de M. DC. XXXI. representerent le seigneur *Giulio* à cheual, faisant signe auec son chapeau à deux puissantes armées qui s'alloient choquer, de mettre bas les armes, pour receuoir la Paix qu'il venoit de leur negocier. Ie me souuiens fort bien qu'il y auoit autant de presse à voir ces Almanachs du *Mazarin* sous le cimetiere de Sainct Innocent, qu'il y en eut en 1643. ou 44. pour voir sur ces mesmes planches, le furieux combat rendu à *Rome* par quinze ou seize François, contre l'Ambassadeur & toute la faction d'Espagne, & qu'il y en a eu encore cette année pour veoir ces larges bandes remplies des differents portraits de Monsieur de *Bruxelles*. Or comme cette belle action auoit esté faite au nom, & sous l'authorité du Pape, le sieur *Jules* ne manqua pas aussi d'en aller rendre compte quelque temps aprés à sa Saincteté; & sur le dessein qu'il eut de quitter l'espée, pour se mettre en estat d'obtenir les principaux honneurs que Rome peut donner à la recommandation des Roys de France, on le pourueut par anticipation d'vn Canonicat de S. Iean de Latran, & d'vn Office de Referendaire de l'vne & de l'autre signature, au moyen duquel il tint rang de Prelat, & fut respecté comme l'vn des meilleurs & des plus considerables subiets de la Cour de Rome.

S. Ie ne blasme pas le *Cardinal* d'auoir eu ce desir, car il est assez commun en cette Cour là, *vbi Malleus argenti confringit ouilia Christi.*

Ie m'estonne plustost de ce qu'il s'y voulut targuer de la protection de nostre *Roy*, veu qu'il n'a coustume d'impetrer cette dignité que pour des François, ou pour des Italiens, lors qu'ils s'en retournent de la Nonciature de France ; & de plus n'estoit-ce pas abuser de la bonté de Sa Maiesté, que de luy demander cette nomination, au preiudice de tant de Prelats François, qui la deuoient plustost obtenir que luy?

M. Tout ce que tu viens de dire ne valloit pas que tu m'interrompisses, car si tu cognoissois bien les affaires de Rome, tu verrois aussi, qu'il y a beaucoup plus de pauures que de riches qui paruiennent au Cardinalat ; c'est à Rome, mon enfant, où les Cardinaux sont à l'aumosne, puis qu'il y a des pensions establies *pour ceux qui sont pauures*; Lib. 1. Cardinal. p. 2. C'est en la mesme ville où Cortesius dit que *Nicolao Capuano Senatori*, c'est à dire *Cardinali*, *coctilitia Taberna obiecta fuit à Francisco Condolmiero*, où l'on pouuoit encore faire le mesme reproche au defunct Cardinal *Agostino Oregio*, s'il n'estoit comme dit Ausone *pulchrius multò parari, quàm creari nobilem :* Et en effect, c'est en cette mesme ville où *Sixte V.* qui n'estoit pas moins honneste homme pour auoir gardé les pourceaux, aussi bien que *Dauid* les brebis, & *Saül* les asnes, disoit à sa famille, *o tutti Zapatori*, parce qu'il les faisoit trauailler à sa vigne, *o tutti Cardinali* ; & c'est là encore que par raison de brigues, de factions, d'intrigues, tel soupe Cardinal, qui n'auoit disné que

de caldaroftes, ou d'vn plat de trippes. Et pour ce qui eft des recommandations, du Roy de France, ie croy bien qu'elles n'auroient pas efté fi fauorables à Monfeigneur *Mazarin*, fi ce n'euft efté par ialoufie, de ce que le Roy d'Efpagne employoit puiffamment les fiennes pour Monfeigneur *Peretti*, que l'on appelle auiourd'huy Cardinal *Montalto*; & que l'Empereur & le Roy de Pologne faifoient pareillement de grandes inftances pour deux Italiens, fçauoir le premier pour le Marquis de *Grana* Montferrin, qui eftoit Ambaffadeur en Efpagne, & le dernier pour Monfeigneur *Vifconti*: Et en effect il y a beaucoup d'exemples dans le *Ciacconius*, comme les Roys de France, & ie croy qu'il en eft de mefme des autres Monarques, font en poffeffion d'obtenir de pareilles nominations, quand ils les demandent de bonne grace, tefmoin celle du Cardinal *Bonzi* Florentin, que Paul V. fit Cardinal à la requefte de Marie de Medicis, de laquelle il eftoit premier Aumofnier; & il ne feroit pas queftion de beaucoup feüilleter les Hiftoires, pour en produire affez d'autres exemples. Enfin ce braue Iurifconfulte *Iafon Mainus* tefmoigna bien, que les faueurs des Princes eftans libres, ceux qui tafchent de s'en preualoir, ne font tort à perfonne, puis que Louys XII. qui auoit affifté à l'vne de fes leçons accompagné de cinq Cardinaux, & de cent Gentilshommes de marque, luy ayant demandé pourquoy il n'eftoit point marié, il luy refpondit tres-accortement, & fans beaucoup con-

ſiderer les pretenſions de tous les Prelats Milanois, *vt te commendante, Iulius Pontifex ad purpureum Galerum me habilem ſciat.*

Iouius in eius elogio.

S. Si l'on a raiſon de croire que ceux qui conduiſent le plus adroitement vne meſme affaire, ont auſſi meilleur eſprit, on peut bien cognoiſtre par ce que tu viens de dire, lequel de *Mazarin* ou de Iaſon Mainus en auoit dauantage.

M. Pour moy ie n'y cognois point d'autre difference, ſinon que Iaſon *explicato rubro tranſiit ad nigrum*, au lieu que le *Cardinal* a fait tout le contraire. Mais neantmoins ce n'a pas eſté ſi promptement, qu'il n'ait eu loiſir de faire vne *Nonciature* extraordinaire en France, & d'exercer la *Vice-Legation* d'Auignon : car il fut nommé à ces deux charges en 1634. comme l'on peut veoir par beaucoup de Prefaces qui luy donnent les titres de *Referendaire de l'vne & de l'autre Signature, Vice-Legat & Surintendant general des armes, és Cité & Legation d'Auignon, Nonce extraordinaire à Sa Maieſté Tres-Chreſtienne.* Enfin aprés s'eſtre heureuſement acquitté de ces belles charges, il retourna à Rome comme il auoit couſtume de faire aprés la fonction des autres, & il y demeura en negociant & trauaillant touſiours auec nos Ambaſſadeurs, iuſques à ce que le Roy defunct d'heureuſe memoire, luy ayant commandé par vne lettre de cachet, de le venir trouuer, il riſqua ſa perſonne, en paſſant dans le vaiſſeau du Cheualier *Garnier*, au trauers des pieges & des embuſcades que luy auoient dreſſez les Eſpa-

gnols, pour ſignaler ſa prompte obeïſſance, laquelle fut auſſi recogneuë par Sa Maieſté, en l'employant és plus grandes affaires de ſon Royaume, en le nommant ſon premier Plenipotentiaire à l'Aſſemblée de Munſter, qui venoit d'eſtre arreſtée; en luy mettant le Chapeau rouge ſur la teſte, en le faiſant Parrain de ſon fils alors Dauphin, & à preſent noſtre Roy tres-aimé, & en l'eſtabliſſant par cette Declaration ſi ſolemnellement conceuë & authoriſée, pour vn des Miniſtres de la Regence ſous l'authorité de la Reyne ſa femme. A toutes leſquelles faueurs & obligations remarquables, ſi le *Cardinal* ne correſpondoit par l'aſſiduité & la fidelité de ſes ſeruices, n'y auroit-il pas lieu de dire à bon droict,

Hæc ſeges ingratum tulit, & feret omnibus annis? Horat. 1. epiſt.

Or ie te demande, *Sainct-Ange*, pourrois-tu remarquer en tout le cours de la vie du *Cardinal*, dont ie viens de te faire vn petit abregé, cet interſtice de temps, cette mauuaiſe conionсture d'affaires, qui l'a quelquefois obligé de ſe reueſtir des vieilles hardes du defunct Cardinal, & de porter les gands & ſouliers du meſme, quand ſes hommes de Chambre n'en ſçauoient plus que faire, comme a dit tres-ſottement & tres-impudemment le Cheualier Georges: & aprés cette calomnie ſi groſſiere, quel iugement peut-on faire de tant d'autres, dont ſa lettre, & celle de ce bon Religieux ſont remplies? *veniunt ad nos in veſtitu ouium, intus autem ſunt lupi rapaces.*

S. Vne ſeule hiſtoire m'empeſche de croire auec toy, que ces deux lettres ſoient telles que tu les qualifies, car i'ay deſia ouy dire à quelques perſonnes d'honneur & de probité, ce que rapporte le Religieux de la vente que le *Cardinal* fit faire en l'Hoſtel d'Eſtrée, de certains liures venus de Rome, des tables d'Ebene, des Gueridons à teſte de More, & d'autres curioſitez ſemblables, ce qui ne s'accorde point mal auec ce que le Cheualier Georges a remarqué, de l'extreme pauureté du *Cardinal*, lors qu'il vint en France.

M. Tout ce que ces Meſſieurs en ont dit, n'eſt rien qu'vn artifice, pour rendre plus conſiderables, & plus enuiées les richeſſes qu'ils luy font maintenant poſſeder, & pour le mettre au rang de ceux leſquels

-- ab humili, ſumma ad faſtigia rerum
Extollit, quoties voluit Fortuna iocari.

Cette belle remarque que tu tires ſi à propos de la lettre du Religieux, eſt auſſi veritable comme ce que dit le meſme en vn autre endroit, que le Cardinal *s'eſtant ſignalé par vne fourbe, qui noirciſſoit & la conſcience & l'honneur du Pape, il n'oſa plus retourner à Rome, & fut recueilly par le Cardinal de Richelieu;* car ie croy auoir ſuffiſamment iuſtifié le contraire. Or pour faire maintenant le meſme de cette vente de liures, qui eſt la meilleure & la plus honeſte action que pouuoit faire le *Cardinal*, pour témoigner le ſoin qu'il a touſiours eu des gens de Lettres; il faut ſçauoir que le ſieur *Agoſtino Maſ-*

cardi, qui passoit de son temps pour la meilleure plume d'Italie, s'aduisa de faire imprimer en l'année 1636. vn liure de sa façon, intitulé *dell' arte Historica trattati cinque*, en cette forme que nous appellons *Quarto*, & si gros qu'il contenoit prés de cent feüilles ; & parce que *la Tauola di Cebete, le Pompe del Campidoglio, la Congiura dei Fieschi, le Prose, i discorsi Academici, Siluarum siue variarum Carminum libri* IV. & en vn mot toutes ses œuures s'estoient parfaitement bien venduës, il en fit plus tirer d'exemplaires de celles-cy, qu'il n'auoit fait de toutes les precedentes, ce qui toutesfois luy reüssit si mal, à cause du peu de personnes qui se plaisoient à de semblables matieres, que la plus grand part de tous ces exemplaires luy demeura: dequoy comme il se plaignoit vn iour à Monseigneur *Mazarini*, il luy offrit d'en enuoyer des balles à Paris, où il auoit vn homme pour ses affaires, qui auroit soin de les vendre, & qui luy feroit tenir l'argent qu'il en auroit touché: ce que ledit sieur Mascardi ayant accepté tres volontiers, il fut par ce moyen soulagé d'vne grande perte qui luy estoit presque ineuitable. Ie tiens la verité de cette histoire de celuy mesme qui faisoit en ce temps-là les affaires dudit *Cardinal* en cette ville, & qui se mocque aussi de tous ces autres bijoux, de la vente desquels le Religieux dit qu'on tiroit vn profit remarquable, parce que c'est vne fausseté manifeste : laquelle toutesfois, bien qu'elle fust veritable, ne deuroit pas estre plus honteuse au

Cardinal, qu'elle le fut anciennement à l'Empereur Veſpaſian, des ventes & des regrateries duquel, voila comme Suetone parle, *rediit certè nihilo opulentior, vt qui propè labefactata iam fide, omnia prædia fratri obligarit, neceſſarióque ad mangonicos quæſtus ſuſtinendæ dignitatis cauſa deſcenderit; propter quod vulgò Mulio vocabatur.* Ie ne dis pas que le *Cardinal* n'ait fait venir en ce temps-là, & depuis encore des tables d'Ebene, & de bois de la Chine, des gands à la Frangipane, des odeurs & pomades, des Gueridons à teſte de Mores, & puis qu'il faut tout dire, des Reliquaires, des Chapelets & Agnus Dei, des Medailles tant de paſte que d'or & d'argent, des cordes de Luth, des confitures & autres curioſitez ſemblables, que le ſeul nom, & la diſtance de la ville d'où elles viennent, ont couſtme de mettre en grand credit: mais c'eſtoit pour en faire des preſens aux Dames & aux Seigneurs de la Cour, & non pour en tirer vn gain vil & ſordide, duquel chacun ſçait qu'il ſe pouuoit fort bien paſſer.

In Veſp. cap. 5.

S. S'il n'a que faire de ſemblables profits, pourquoy doncque entreprend-il de fournir la Reyne de toutes ſortes d'eſtoffes? pourquoy fait-il acheter des diamans en Portugal? pourquoy tant de montres & horologes? pourquoy tant d'autres galanteries qui ne luy ſeruent de rien?

M. Non, non, *Sainct-Ange*, ne penſe pas m'obliger inſenſiblement à refuter toutes les horribles impoſtures de ces deux lettres, nous aurions toy & moy

moy Ieudy fusée. C'est assez d'en auoir remarqué quelques-vnes, pour faire iuger quelles sont toutes les autres. Si ce πελέκυς ἀνθρώπος, duquel parlent Suidas & Plutarque, assistoit encore deuant les Iuges armé de sa hache, pour couper sur le champ la teste à tous les faux tesmoins qui ont escrit & deposé contre le *Cardinal*, il y a long temps que ces deux-là ne mangeroient plus de pain. Disons doncque de leurs lettres, In hac voce.

Pergula pictorum veri nihil, omnia falsa.

& n'y pensons plus que pour les opposer aux vents coulis de ta chambre, ou de la mienne.

S. Vn autre moins retenu, & modeste que toy, ne les auroit pas traitez si honnestement ; tu n'as pas neantmoins encore respondu à tout ce qu'ils disent contre les trois petites Harengeres.

M. I'ay au moins iustifié la noblesse du *Cardinal* vn peu mieux que n'a fait toute l'antiquité celle de ce grand Ministre & Fauory de l'Empereur Auguste, *M. Vipsanius Agrippa*, car bien que Seneque ait dit de luy en ses controuerses, *Tanta autem sub diuo Augusto libertas fuit, vt præpotenti tunc M Agrippæ fuerint qui ignobilitatem exprobrarent.* & que certain Aduocat en plaidant contre luy, l'eut picqué au vif par ces paroles, *M. Agrippam & quod medium est*, voulant dire, *Vipsanium*, lequel nom Agrippa supprimoit le plus qu'il luy estoit possible, *celandæ ignobilitatis suæ causa*, comme remarque *Leuinus Torrentius* sur Horace, où il dit aussi que le nom de *Mæcenas* nous est inconneu par la Lib. 2. cont. 12. Ode 11. lib. 2.

mesme cause, *quamuis enim Etruscam nobilitatem iactare potuit*, & que Horace par flatterie ou autrement luy eust donné du

Ode 1. lib. 1.

Mæcenas atauis edite Regibus,

Romæ tamen hominum opinione, ignobilis habebatur: personne dis-ie n'a iustifié le contraire, comme i'ay fait du *Cardinal:* & pour ce qui est des *Niepces*, cela viendra en temps & lieu, il nous faut premierement examiner la noblesse *di Casa Bufalini*, puis que leur grand' mere en estoit, & que ç'a esté vne de premieres alliances *di Casa Mazarini* dans Rome: ie dis vne des premieres, parce que i'ay quelque lumiere qu'elle s'estoit desia alliée auec la Maison des *Mancini*, & que mesme il fallut auoir dispense pour faciliter le mariage du Caualier *Mancini*, & de la Signora *Hieronyma Mazarini*, fille du Seigneur *Pietro;* mais parce que ie n'en puis dire autre chose pour le present, sinon que *nondum liquet*, venons au Colonel *Giulio Bufalini*, que ie me souuiens fort bien auoir conneu dans Rome; c'estoit vn grand vieillard sec, de bonne mine, que l'on tenoit aussi vaillant comme son espée, grand duelliste, duquel on pouuoit dire sans flaterie le vers que *Nonius* rapporte *ex Lucilio*,

-- optimûm longè
Post homines natos gladiator qui fuit vnus.

& que toute la Maison des Colonnes aimoit, & carressoit extraordinairement. Ce mien amy Camerier du sieur *Pietro Mazarini*, m'entretenoit souuent des belles actions qu'il luy auoit veu faire;

il m'aprit aussi qu'il estoit cousin de la femme de son maistre, la Signora *Hortensia Busalini*, & comme nous estions vn iour sur le propos des duels, dont il sembloit que les Italiens eussent la Theorique, & les François la Pratique, il me fit voir vn discours imprimé à Rome, & dedié au Roy defunct par ledit Colonel *Giulio*, lequel auoit pour titre, *qual partito debba prendersi da vn vero Caualliere, in caso di querele Cauallere sche:* & dautant qu'il fait mention en l'epistre dedicatoire, de l'antiquité de sa famille, & des seruices qu'elle auoit rendus aux Roys de France; i'eu la curiosité d'en faire vn extraict, qui seruira maintenant d'vne prise d'antimoine à la lettre de ce bon Religieux, & de son fidel compagnon le Cheualier Georges.

SIRE,

QValunque volta io riguardo con la mente i miei Antenati, veggio sempre nello stesso tempo il debito hereditario della humillissima seruitú, che io professo à V. M. & i Segni della Real beneficenza, della Corona di Francia verso Casa mia. Camillo Vitelli capitano illustre, germano della mia Bisauola, sequi con tre suoi fratelli le Reali insegne de Gigli d'oro, e tutti ne riceuettero honori singolarissimi, Segnalatamente Camillo, à qui lo stesso Rè, dopo la Bataglia de val di Taro, donó vna colana d'oro, tolta da lui medesimo al proprio collo, laquale rendesse verace, è riuerita testimonianza, al sauio consiglio di Camillo, con chè egli haueua operato la vittoria. Il Colonello Giulio Busalini mio Padre,

chiamato à nobil gara dall esempio dell' auolo predetto, condusse mille Fanti nella guerra di Milanò, è poscia ottenne dal Rè Francesco, il Gouerno d'Alessandria. Ottauio Capitano di Lance, primo figliuolo di Giulio, sconfisse, et fece prigione nella Giornata di Monconturno il condotiere delle squadre del Rè d'Inghilterra, e si morì poco dopo il fatto d'arme, viuendo Giulio; il quale di nuouo legossi à matrimonio con mia madre figliuola di Giouani da Turino, Signor di Stiponigi, è di villa Franca, Capitano della Corona di Francia, e Caualliere dell' ordine del Re. Questo debito de seruitù contratto per antico dá miei Maggiori, è per nouello da Niccolò mio figliuolo, eletto da V. M. con benignità magnanima al suo Real seruitio, mi persuase à palesarle riueremente la mia deuotissima seruitù, e per non parerle temerario, e priuo affatto di merito, mi studiai di formare il presente discorso, &c.

Ie ne sçay si tu entens assez bien l'Italien pour me soulager de la fonction d'Interprete.

S. Il faudroit que i'eusse la teste bien dure, si aprés auoir fait mes humanitez, & demeuré si long temps en Prouence, ie n'entendois cette langue escorchée comme ie croy de la Latine. Explique moy plustost qui estoient ceux dont *le Bufalini* parle en cette Epistre, car à moins de cela ie ne les connoistray iamais.

M. Camillo Vitelli estoit fils de Nicolo Seigneur absolu della Citta di Castello, ne plus ne moins que *gli Varani* di Camerino, *gli Malestate* di Rimino, *gli Baglioni* di Perugia, *gli Bentiuogli* di Bolo-

gna, *gli Scaligeri* di Verona, ou pour te donner des exemples plus cognus en France, tout ainsi que les Seigneurs *de Balagny* l'estoient il y a quelque temps, de Cambray, *les Grimaldi de Monaco*, & les Ducs *de Boüillon* des Souuerainetez de Sedan & Raucourt. Dequoy si tu veux auoir quelques tesmoignages, il ne me sera pas difficile de t'en donner vne couple, puis que Paul Ioue dit en l'Eloge qu'il luy addresse, que *post longam contentionem eiecto Justino æmulo, atque eo demum interfecto, in patria Tipherno, non obscura potentia principatum adeptus est*, & que la mesme chose est confirmé par *Fra Leandro Alberti nella descrittione d'Italia*, où il asseure que *lungo tempo tenne il primato di essa Citta, la illustre famiglia dei Vitelli, il primo dei quali fù Nicolo valoroso Caualliero, huomo e di lettere e di buoni costumi ornato.* Or ce Nicolo eut quatre enfans, qui furent tous considerez comme les principaux Capitaines de ce temps-là, sçauoir *Iean* qui estoit l'aisné, *Camillo*, *Paulo*, & *Vitellocio*; & puis que le Colonel *Giulio Bufalini* a desia rapporté dans son epistre en parlant de ce Camillo cousin de sa *Bisauola*, tout ce qu'il estoit à propos d'en sçauoir pour le present discours, & aussi que la famille des *Vitelli* est vne des plus celebres d'Italie, ie ne m'arresteray point à en parler dauantage, *ne perinde faciam, ac si quis studeat clarissimo Soli mortale lumen inferre*, comme parle Quintilian. Pour ce qui est de *Giulio Bufalini* pere du Colonel, que ie t'ay desia dit estre cousin de la Signora *Hortensia* mere du *Cardinal*, &

Lib. 4.

In Vmbria.

grand' mere par consequent de ces trois niepces, qu'il a pleu à Monsieur le *Religieux* d'appeller petites Harengeres, il prit pour femme vne fille *del Signor Giouanni da Turino* appellée *Francesca Turina Bufalini di Citta di Castello*, où elle fit imprimer en 1628. vn assez gros volume *in Octauo* de ses Poësies Italiennes, dediées *alla Signora donna Anna Colonna;* & parce que l'Imprimeur a mis au deuant dudit volume, vn petit mot d'aduertissement qui fait assez cognoistre quel estoit l'esprit & la noblesse de cette nouuelle Muse, i'en rapporteray icy quelques passages, *Eccoui benigni lettori, le Poesie Liriche della Signora Francesca, donna chiarissima per lettere*, e illustrissima per sangue: *so che faccio al mondo vn dono che sara eterno, per che non meno per la felice facilita dello stile, che per la riuerenza che si deue* a Signora tanto principale: *si conserueranno dalle lingue delli inuidi, e da i morsi de gli anni:* & plus bas, *non ha valuto ad altro a questa Signora* la nobilita del sangue, *e la singolarita dell ingegno, che a far più resplendere l'humilta di lei*, & sur la fin il promet vn poëme *di molti canti chiamato da lei il Florio che gia staua in fine.* Or entre plus de trois cens Sonnets que contient ce liure, il y en a plusieurs, au moyen desquels on peut apprendre quelques particularitez tant de ladite Dame, que de son mary, de ses fils, petits fils, & autres choses assez considerables, car en la page 183. elle dit qu'elle estoit de Toscane.

Caro giocondo mio paese Tosco,
Doue menai la mia fiorita etade,

E doue largo il Ciel da ſua bontade
Spoſo mi diè, dal cui tal don conoſco.

Page 117. voila comme elle deſcrit l'eſtat & la maiſon de ſon pere le Signor Giouanni da Turino, lors qu'elle y vint au monde.

Di dominio, di hauer, d'opre, di honore
Era nel colmo il mio Paterno nido
Quando miſera aperſi in queſto infido
Mondo, gli occhi, le lacrime, al dolore.
Che toſto priua fui del Genitore
Onde poſcia cangiai Fortuna, e lido
Con la mia madre, e de lamato è fido
Albergo, Vſcimmo lagrimando fuore.

Page 133. elle parle de l'eſtat auquel elle fut conduite chez ſon mary le Seigneur Giulio Bufalini.

A la ricca magion del mio ſignore
Venni con bella e numeroſa ſchiera,
Il ſol mi fauorì col ſuo ſplendore,
Ne la ſtagion più rigida e più fera.

En la page ſuiuante elle deſcrit le Palais *di San Giuſtino* où elle habitoit.

Ampie ſale, ampie loggie, ampio cortile
E ſtanze ornate con gentil pitture,
Trouai giungendo, e nobili ſculture
Di marmo fatte, dà ſcalpel non vile.
Nobil giardin con vn perpetuo Aprile
Di varij fior, di frutti, e di verdure,
Ombre ſoaui, acque a temprar l'arſure
E ſtrade di beltà non diſſimile.

E non men forte ostel, che per fortezza
Ha il ponte, e i fianchi, e lo circonda intorno
Fosso profundo e di real larghezza.
Qui fei col mio Signor dolce soggiorno
Con santo amor, con somma contentezza
Onde ne benedico il mese e il giorno.

S. Tu m'as fait grand plaisir de rapporter ce Sonnet tout entier, car il me semble beau & bien fait à meruëille pour vne femme.

M. Tu dis cela sans doute, parce que tu ne sçais pas qu'il y a des memoires asseurez de plus de mille ou douze cens femmes qui ont fait des liures, tant elles se sont peu souciées du blasme que donne Iuuenal à celles qui estudient, & de ce qu'il conseille à leurs maris de les prendre plustost bonnes mesnageres & cousturieres, que sçauantes.

Satira 6.

Non habeat matrona tibi quæ iuncta recumbit
Dicendi genus, aut curtum sermone rotato
Torqueat enthymema, nec historias sciat omnes.

S. L'Aduocat Guion rapportoit vn iour en acheptant les œuures de Madamoiselle *de Gournay* dans nostre boutique, certain passage d'Accurse, qui pourroit bien seruir de glose à celuy de Iuuenal, car il disoit ce me semble que *puer bibens vinum, & mulier loquens Latinum, nunquam facient finem bonum.*

M. Ie te puis neantmoins asseurer pour ce qui est de ladite Damoiselle de Gournay, que comme elle est appellée par Baudius, qui suit en cela le iugement de Lipse,

Pa-

Patrima nympha, sæculi ac morum decus,
Monstrumque purum labis & probro carens:

elle estoit aussi tres-sage, & tres-chaste; & ie mettrois mon doigt au feu, qu'il en est de mesme de toutes les Dames d'Italie, puis qu'au lieu de ioüer, de chanter, de hanter compagnie, d'aller au bal, & à la danse, de se trouuer aux foires & Comedies, aux reduits, & assemblées publiques, où l'honneur des Dames court bien souuent risque de s'esgarer, elles demeurent en leurs maisons, & s'y diuertissent aux honnestes occupations tant du corps que de l'esprit. Pour moy ie n'ay iamais ouy dire que ces sçauantes femmes *Olympia Fuluia Morata*, *Laura Ceretta*, *Isotta Nogarola*, *Cassandra Fidelis*, *Laura Terracina*, *Moderata Fonte*, *Vittoria Colonna*, *Isabella Sforza*, *Veronica Franca*, *Maddalena Acciaoli*, *Archangela Tarabotti*, *Chiara Matraini*, *Lucretia Marinelli*, *Laura Battiferi*, *Margarita Sarrochia*, & tant d'autres Dames Italiennes, qui font la meilleure partie de la Bibliotheque des Femmes du *R. P. Louys Iacob*, n'ayent esté tres-honnestes & tres-pudiques; & le mesme se peut aussi dire de ce miracle de nos iours Madamoiselle *Anne Marie de Schurman*, qui n'excelle pas moins sur toutes les femmes sçauantes, que les deux *Scaligers* ont fait sur tous les hommes doctes. Ainsi quoy que Claudian ait eu subiet de dire en parlant de *Serena* femme de Stilicon,

Pierius labor, & veterum tibi carmina vatum
Ludus erant; quos Smyrna dedit, quos Mantua libros

Percurrens, damnas Helenam, nec parcis Elisæ.
Quoy que *Adilbergha* fille de Didier Roy des Lombards, & femme d'vn Duc de Beneuent, ait obligé Paul Diacre, tant elle aimoit les Histoires, d'adiouster deux liures à celles d'Eutropius, & peut-estre aussi de la changer en beaucoup d'endroits. Quoy que *Anna Comnena* nous ait donné en Grec l'Histoire du regne de l'Empereur Alexis son pere, & que Madame *du Plessis Mornay* ait augmenté de plus de la moitié l'Histoire imprimée de la vie de son mary : il n'y a point eu toutefois dequoy leur dire *nec Historias sciat omnes ;* non plus qu'à la Signora Oliua Nugnes Sambuca, *aut curtum sermone rotato torqueat enthymema*, puis qu'elle a escrit de la Philosophie auec non moins de modestie que de subtilité. Ces apprehensions de Iuuenal & d'Accurse estoient bonnes, lors qu'il se voyoit aussi peu de femmes sçauantes que de monstres & de cometes, mais auiourd'huy que l'on en trouue par tout, & que nous auons parmy nous le *Gesner des femmes*, tout le blasme qu'on donnera à celles qui sont sçauantes, sera attribué à la crainte qu'ont les hommes qu'elles ne les surmontent quelque iour.

S. Baste, baste, en voila assez pour tesmoigner que tu n'es pas ennemy du sexe, retournons ie te prie aux vers Italiens de la *Signora Turina Bufalini*, car à te dire vray ils me charment les oreilles.

M. Page 165. elle exhorte son fils à imiter les vertus de ses ancestres.

E s'esser brami, e saggio, e forte, e giusto,

Nella memoria eternamente auuiua
De gli Aui tui l'alto ſplendor vetuſto.

Page 167. elle ſe reſiouyt d'auoir eu vn ſecond fils, & en la 168. & beaucoup d'autres ſuiuantes, elle ſe plaint de la mort de ſon cher eſpoux.

Tiferno mio ſtanza mia dolce, e cara
Oue la bella eta lieta varcai
Breue, è ſtato il gioir, ma lunghi i guai.
Poiche ſpenſe il mio ſol notte atra amara.

Page 195. elle parle des baſtimens ſomptueux, que ſon mary luy auoit laiſſez pour acheuer.

Gli alti edificij, ai tuoi penſieri vguali
Che comminciaſti, amato mio ſignore,
Sperai finir per tuo, per mio ſplendore,
Ma furonuani i miei diſſegni e frali.

Page 193. elle met vn Sonnet ſur ce que ſon fils Octauio eſtoit arriuée à la dixieſme année.

Hoggi Ottauio il mio dolce pargoletto
Chiude duo luſtri..

Page 208. elle parle du petit fils du ſieur Octauian, & en la 209. elle addreſſe vn Sonnet au Seigneur Iean, petit fils pareillement du ſieur Iules. Page 227. elle ſe reſioüit de la Paix faite *tra gli ſignori ſuoi figli.* Page 51. elle teſmoigne qu'elle demeuroit auec la Ducheſſe de Paliano, & ſe plaint de ſa mort prematurée.

Tù m'hai tolt' il mio ben, l'alta mia donna
In cui viuer ſperai lieta e morire
Al fido apoggio dela gran Colonna.

& en la Page 56. voila comme elle exprime quel-

les estoient ses occupations auec ladite Dame.

Ombroso e verde bosco, oue già spesso
Con lalta mia Colonna diportando
Veniuo dolcemente ragionando
Di qualche felicissimo successo.

Finalement en la Page 309. & 310. elle conclud son liure par deux Sonnets, dont le premier est addressé *al Signor Nicolò Busalini figlio del Signor Giulio, Vincitore della prima giostra che ha fatto in Citta di Castello ;* & le second *al Signor Giouanni Busalini figlio del Signor Giulio, nella giostra prima che ha fatto in Castello :* & pour monstrer que sa Maison auoit tousiours suiuy les interests de la France, elle adiouste deux autres Sonnets à l'honneur du Roy, dont le dernier est, *nell' occasione della impresa della Rocella.* Et en effect ces deux ieunes Gentilshomes *Giouanni e Nicolo* fils du Seigneur Iules autheur de cette Preface au Roy, pour l'intelligence de laquelle nous auons rapporté toutes les particularitez susdites, vinrent quelque temps aprés offrir leurs seruices à Sa Maiesté, sous l'escorte du *Cardinal Mazarini* leur cousin, lequel obtint vne place dans la Compagnie des Mousquetons pour *Nicolo*, qui a esté en suite Capitaine aux Gardes, & employé en diuerses occasions, où il a tousiours parfaitement bien fait, iusques à ce que les incommoditez des blessures, qu'il auoit receuës quasi en toutes les Campagnes où il s'est trouué, l'ont obligé de se retirer à Citta di Castello, où il iouyt maintenant du repos necessaire à la conseruation de sa santé :

& pour ce qui est du Seigneur *Jean* son puisné, il mourut en Catalogne faisant des merueilles au siege de Perpinian. Et ainsi tu vois bien que le *Cardinal* auoit assez de noblesse en sa Maison du costé de sa mere, sans se vanter faussement de celle des *Magalotti*, auec lesquels il ne pouuoit apparenter que du mesme costé ; aussi ie mettrois bien ma teste à couper, qu'il n'en a iamais eu la pensée, & que s'il est vray comme disent tant de libelles, & celuy du *Cheualier Georges* principalement, que le defunct sieur *Magalotti*, l'ait dit à ses amis, ce n'aura esté que par vne des fanfaronnades qui luy estoient ordinaires, & que le *Cheualier Georges* ne cognoissoit pas si bien que moy, qui le fournissois de liures & de Gazettes ; il disoit tous les iours à ses amis, que s'il ne deuenoit bien tost Mareschal de France, il se feroit Turc afin d'estre Baschia. Crois-tu, *Sainct-Ange*, qu'il l'eust voulu faire ? rien moins ; il estoit trop bien né pour s'abandonner à vne telle resolution ; il racontoit des actions de sa vie plus extrauagantes que celles des Amadis, crois-tu qu'elles fussent veritables ? tout de mesme ; il vouloit estre aussi agreable Courtisan comme il estoit bon & vaillant soldat, & pour ce faire il falloit imiter les autres, qui croyent d'auoir bien fait leur cour, quand ils ont mesdit de quelqu'vn de leurs amis, quand ils ont fait d'vne mousche vn elephant, quãd ils ont forgé quelque conte plaisant & ridicule, quand ils ont fait rire la compagnie par quelque mot, & bref quand ils ont dit vne infinité de con-

tes, de mensonges, & de baliuernes, *non quia iudicio careant, sed quia moribus ita receptum est*, comme disoit le Iurisconsulte *Paulus* en parlant des femmes, ou parce que la Cour, *mendacij & adulationis gymnasium est, vbi*

Ad leg. Cum prӕt. Patr. 1. de reg. tit. 7.

Vni se atque eidem studio omnes dedere & arti,
Verba dare, vt cautè poßint, pugnare, dolosè
Blandiri, certare, bonum simulare virum se,
Insidias facere, vt si hostes sint omnibus omnes.

Lucilius apud Lact. Instit. c. 9.

Aussi ay-ie coustume de comparer la Cour à cette ville de *Crotone*, des façons de faire & coustumes de laquelle vn bon paysan voulant informer Eumolpus & ses compagnons dans Petrone, voila de quelle façon & en quels termes il leur en parloit, *O mi hospites, si negotiatores estis*, c'est à dire, si vous estes gens modestes, & serieux, qui alliez rondement en besogne, qui ne cherchiez qu'vn gain honeste & moderé, qui ne faciez point les muguets, les marjolets, les enfarinez, les fanfarons, qui soyez ennemis de toutes sortes de griuelées, qui ne vouliez pas apauurir le Roy ny le public pour vous enrichir, *Mutate propositum, aliudque vitӕ prӕsidium quӕrite; sin autem vrbanioris vitӕ homines, sustinetis semper mentiri, rectà ad lucrum curritis: in hac enim vrbe non litterarum studia celebrantur, non eloquentia locum habet; non frugalitas sanctique mores laudibus ad fructum perueniunt: sed quoscunque homines in hac vrbe videritis, scitote in duas partes esse diuisos, nam aut captantur, aut captant.*

S. Parbleu voila la Cour bien accommodée,

ie ne pense pas que le *Sarisberiensis*, en son gros volume *de nugis Curialium*, en ait iamais dit dauantage.

M. Deux choses, *Sainct-Ange*, me donnent la hardiesse d'en parler de la sorte: la premiere, que l'on peut sans offenser personne, crier contre les vices, & les blasmer en general, ce qui est appellé dans Martial,

Parcere personis, dicere de vitiis. Lib. 10. epig. 33.

la seconde, que nous sommes icy *sub Rosa*, c'est à dire, en vn lieu duquel quand on est sorty, il ne se faut plus souuenir de tout ce que l'on y a dit ou fait.

S. Voila qui va bien, mais pourquoy veux-tu que la Rose soit le symbole de ce silence?

M. La fable ancienne ou moderne, dit que le Dieu d'Amour fit present au Dieu du Silence Harpocrate, d'vne belle fleur de rose, lors que personne n'en auoit encore veu, & qu'elle estoit toute nouuelle, afin qu'il ne descouurit point les secrettes pratiques & conuersations de Venus sa mere, & que l'on a pris de là occasion de pendre vne rose és chambres, où les amis & parens se festinent & se resiouyssent, afin que sous l'asseurance que cette rose leur donne, que leurs discours ne seront point esuentez, ils puissent dire tout ce que bon leur semble. Ce que l'Epigramme raporté par Guill. Stuckius exprime encore beaucoup mieux que ie ne viens de faire, c'est pourquoy ie te le veux maintenant reciter.

Libr. 3. Antiquit. conuiual. cap. 16.

Eſt roſa flos Veneris, cuius quo furta laterent,
Harpocrati, matris dona dicauit Amor.
Inde roſam menſis Hoſpes ſuſpendit amicis,
Conuiua vt ſub ea dicta tacenda ſciat.

S. I'ay plus d'obligation à la Cour que ie ne penſois pas, puiſque ſans elle tu n'aurois pas ſongé à me dire tant de belles & de curieuſes remarques. Mais puis qu'il ne reſte plus qu'à parler de la *Signora Hortenſia Buſalini* mere du *Cardinal*, & de ce *Capucin* que tu diſois auoir eſté l'vn de ſes Oncles, oblige moy d'en acheuer l'hiſtoire.

M. Tu fais bien de ne rien dire de la Signora *Porcia Vrſini*, femme en ſeconde nopces du Seigneur *Pietro*, parce que ſa nobleſſe eſt trop conneuë de tout le monde pour s'y arreſter. Il pleut à Dieu d'appeller à ſoy la Signora *Hortenſia* en l'année 1644. & comme elle eſtoit doüée d'excellentes vertus, auſſi furent-elles hautement loüées en Italie, par beaucoup de bons eſprits, & icy le Reuerend *P. du Boſc*, & Monſieur *Colletet* teſmoignerent par leurs compoſitions Françoiſes, comme firent auſſi Meſſieurs *Sirmond*, & d'*Aubroche* par des Poëſies Latines, combien la perte d'vne ſi braue femme, & d'vne ſi bonne mere deuoit eſtre ſenſible à vn fils, ſi obeïſſant, & ſi reconnoiſſant des ſoins maternels, comme luy auoit touſiours eſté le *Cardinal*. Et puis que les armes & les eſcuſſons ne ſont pas des moindres preuues de la nobleſſe de ceux qui les portent, diſons encore auec le ſieur Gauges de Gozze de Peſaro, que *Buſalini portano*

per

per arme vna testa d'vn monstro simile ad vn Bufalo, percio che vn loro Antenato sopranominato Carbonaro, essendo in Boemia, vccise vn monstro formidabile che dishabitaua tutto il paese, è per gratitudine riceue tanto stato, quanto correndo nello spatio d'vn giorno naturale poteua circondare, é si fondo la Signoria di Pernstain, che significa Orso di pietra, alludendo alla dura pelle del monstro, e si crede esser vn rampollo dell' Excellentissima Casa Vrsini, per vn Senatore, che si ritroua nell' Arbero di queste tre famiglie, e per la rosa che ancor vsano in campo d'argento. Ce que le Seigneur Gauges dit comme en passant, & auec assez d'obscurité de ce Senateur, est vn peu plus distinctement expliqué par Iacques Philippe Camola, au Commentaire qu'il a fait sur vn Sonnet à la loüange du sieur Giulio Bufalini, *Poscia vn Caualier di questa familia*, c'est à sçauoir, *di Pernstain, giunto per auentura in Italia, fu eletto Senator di Roma, e gli suoi posteri per rispetto alla predetta testa, molto simile alla testa del Bufalo, furono cognominati Bufalini.* Il ne reste plus maintenant qu'à parler de *l'oncle* du *Cardinal*, que i'ay desia remarqué auoir esté de l'Ordre des Capucins, & ie croy certes qu'on le pourroit faire tres-aduantageusement, puis que Zacharias Bouerius parle de plusieurs Peres qui estoient de Genes, & de Palerme, & qui ont fait beaucoup d'actions bien remarquables; mais parce qu'il ne les nomme iamais que par leurs noms, soit de baptesme, ou de religion, comme par exemple *P. Bernardus Genuensis, P. Angelus Panormita-*

nus, afin de ſupprimer le plus qu'il peut celuy de leurs familles, il faudroit eſtre deuin, pour coniecturer lequel de tout ce grand nombre, pourroit eſtre le Pere *Mazarin*, & pour moy *Dauus ſum, non Oedipus*, quand ie trouue vn autheur difficile, ou qui ſe veut cacher, ie luy dis incontinent ce que Martial diſoit à Sextus,

Non Lectore tuis opus eſt, ſed Apolline libris.

& ie ne ſuis pas ſi fol que de me beaucoup donner de peine pour le connoiſtre,

Vix Priamus tanti, totaque Troia fuit.

S. Tu n'as doncque garde de ſçauoir qui ſont les vrais autheurs de la Philoſophie Morale, du *P. Blaſius à Conceptione*, du laborieux & diuertiſſant Threſor Chronologique imprimé depuis peu en trois gros volumes *in folio* de *Dom Pierre de Sainct Romualde*, de la traduction Eſpagnole d'vne vie de Saincte Tereſe par le *P. Cyprian de la Natiuité de la Vierge*, de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Abbeuille, par *Jgnace Joſeph de Jeſus Maria*, de l'inſtruction pour la Confrairie du Scapulaire de *Gregoire Nazianzene de Sainct Baſile*, & de ce prodigieux nombre de liures, qui ſortent tous les iours ſous ces noms empruntez, de tant de nouueaux Conuents & Monaſteres.

M. Puis que *perſonam malunt quàm faciem*, comme diſoit Seneque, en parlant de quelques autres perſonnes, ie me contenteray de plaindre leur mauuais ſort, en ce qu'ils ne font rien pour leur honneur, ny pour celuy de leur famille, quoy qu'ils ne

laissent pas de trauailler autant ou plus, que ceux qui eternisent l'vn & l'autre, sans neantmoins faire tort à la modestie, & à l'humilité claustrale. Car de m'opposer à cette coustume, ce seroit proprement vouloir voguer contre vent & marée, puis qu'elle est tres-ancienne, & que ce fameux Humaniste de Milan, estant accusé par ses ennemis d'auoir changé sans cause legitime son nom & surnom d'*Antonius Maria Comes*, en celuy de *Marcus Antonius Majoragius*, respondit pour sa defense qu'il estoit bien permis aux Moines d'en faire de mesme, *Quis enim nescit*, dit-il, *eos, quos* Orat. 10. *appellamus Monachos, cùm in religiosorum conuentus & cœnobia transmigrant, vetera nomina deponere, & alia noua sumere? Quòd si mutatio nominis esset improbanda, quis eo tempore quo maximè se religioni addicit, aut sibi nouum nomen eligeret, aut à religionis Antistitibus pristinum nomen suum immutari pateretur?* Ioint qu'ils ont encore pour eux l'exemple des Papes, & des Patriarches de Grece, & de tous ceux dont parle Philon en son liure de *transnominatis* comme l'appelle Pontus de Tyard, ou comme il est cité par S. Hierosme, *quare quorumdam in scripturis mu-* In oratio- *tata sint nomina.* Aristides neantmoins blasme les nib. tom. 3. nouueaux Chrestiens de cette façon de faire, laquelle ne fut pas aussi approuuée du Pape Paul second, lors qu'à l'exemple de Pomponius Lætus, la pluspart des hommes doctes qui estoient à Rome, changerent leurs noms modernes, comme trop barbares, en ceux dont l'on se seruoit du temps

In elogio Pomponij Læti.

de la vieille Rome, *quasi id esset occulta coniurantium tessera, ad obeundum insigne facinus*, comme remarque Paul Ioue. Et puis Philon aprés auoir diligemment recueilly en son liure, tous les exemples du vieil Testament, ne fait pas mention de cinquante qui ayent changé ou alteré leurs noms, au lieu qu'en ce temps-cy nous en auons des myriades, & des peuplades entieres: ce qui causera à la fin vn tel desordre dans les liures, & des inconueniens si considerables en toutes sortes d'affaires, qu'il faudra bon gré mal gré qu'on en ait, y trouuer quelque temperament.

S. Il y a tant d'autres choses à reformer en la conduite des hommes, que ce ne seroit iamais fait d'en penser venir à bout.

M. Et neantmoins *l'Vtopie* de Morus, *l'Atlantide* de Bacon ou Verulam, *la Cité du Soleil* de Campanelle, le Royaume d'*Antangild*, la descouuerte de l'*Isle Apalnasim* par le Marquis de Cadaret, & la description de la grande ville *d'Orbe, & des Orbitains*, que le docte Barthelemy Aneau nous a donné sur la fin de son mystique Roman intitulé *Alector*, ne sont rien autre chose que des proiets, suiuant lesquels on pourroit esperer d'y reüssir à perfection.

S. Il ne te faudroit pas beaucoup crouller la teste pour en faire tomber vne septiesme idée, de quelque nouuelle reformation, & Dieu sçait si tu nous conterois de belles chimeres; mais puis que nous auons assez de besongne chez nous,

n'en allons point chercher ailleurs, *& dic tandem Posthume de tribus Capellis*, ou pour imiter la Rhetorique claustrale d'vn bon Religieux, acheue moy l'Histoire de ces trois petites *Harangeres.*

M. Si ie te voulois prendre au mot, puis que de ces trois petites Damoiselles il y en a deux *di Casa Mancini* qui sont sœurs, & vne *di Casa Martinozzi* qui est leur cousine, ie me pourrois bien dispenser de te rien dire de la troisiesme alliance de la maison *des Mazarins* auec celle des *Muti*, par le moyen *de la Signora Cleria*, qui a esté mariée, comme ie t'ay desia dit, à vn Marquis de cette Maison-là. Mais pour ne rien laisser en arriere de ce qui peut seruir à monstrer que la noblesse du *Cardinal*, de quel costé qu'on la veuille prendre,

Intaminatis fulget honoribus,
Nec sumit aut ponit SECVRES
Arbitrio popularis auræ.

Horat. carmin. lib. 3. od. 2.

Ie te diray ce que i'ay pû apprendre de toutes les trois, depuis le peu de temps seulement que l'on a commencé d'en faire de si beaux contes; Car à te dire vray, *Sainct-Ange*, l'vne des plus grandes satisfactions que i'aye en ce monde, est de descouurir soit par ma lecture, ou par vn peu de iugement que Dieu m'a donné, la fausseté & l'absurdité de toutes ces opinions populaires, qui entraisnent de temps en temps les villes & les prouinces entieres, en des abysmes de folie & d'extrauagances. Or pour commencer par la famille des *Man-*

cini, il te faut premierement aduertir, qu'elle n'a rien de commun auec celle des *Manzini*, quoy que tres-considerable en la ville de Bologne, non plus qu'auec celle des *Maziniј* de Rauenne, comme la differente escriture du surnom le donne assez à cognoistre. Et quoy qu'il y ait beaucoup de familles de ce mesme nom de *Mancini* en diuerses villes d'Italie, elles sont toutesfois entierement distinguées des *Mancini* de Rome, puis que leurs armes n'ont rien de commun, suiuant lesquelles neantmoins on a coustume de iuger de la liaison & correspondence que les familles ont ensemble, *Audi bone Vadiane*, luy disoit Eckius, *familiam tuam gentilem prædicas* Von watt *appellatam, sed antequam tuam reciperem elegiam exegiticam, Norinbergæ fui, vbi sunt Ciues quidam optimi, & celebres, Summates apud eos reputati. Hi tibi sunt cognomines, an ea sit familia explorabo per insignia.* Et en effect ie n'ay point sceu iusques à cette heure, que ces diuerses familles de *Mancini* eussent mesme quelque affinité les vnes auec les autres. C'est pourquoy ie n'auois que faire de te les specifier maintenant, si ce n'estoit pour te monstrer, que le nom des *Mancini*, en quelque lieu qu'on le trouue, n'a iamais esté reduit au point de bassesse, où il a pleu au *Cheualier Georges*, & à ce bon *Religieux* son Suffragant, de le mettre ces iours passez. Car si nous exceptons vn certain *Baptista Mancini*, duquel le Cardinal d'Ossat dit auoir receu des lettres, ie ne sçay si en qualité de Courrier ou autrement, à peine trouuera-t'on des per-

In Epist. Philologic. epist. 34.

sonnes de ce nom là mentionnez dans les Histoires, ausquelles on puisse rien reprocher pour ce qui est de leur noblesse; Et qu'ainsi ne soit Mathieu Goussancourt en son Martyrologe des Cheualiers de Hierusalem, parle d'vn *Camillo Mancini d'Italie Cheualier de Malte*, mort esclaue l'an 1570. quasi au mesme temps qu'il y auoit vn autre *Camillo Mancini* à Rome, duquel ie n'obstineray point que ce premier fut parent, puis que Goussancourt ne nous ayant dit de quel lieu il estoit, ce n'est pas à moy à faire de determiner, sans preuue ou raison, s'il estoit de Rome, plustost que de quelque autre ville. Ainsi Cyprian Manente faisant mention en son Histoire des quarante Gentilshommes ou *Caualieri d'Oruieto*, qui combatirent *in Anzidonia* contre autant de Caualiers Sienois, desquels ils remporterent vne belle & signalée victoire, il nomme entre autres vn *Tibaldo Mancini* qui estoit de leur compagnée. Ainsi le docte & laborieux Abbé Fernandus Vghellus met pour XXXII. Euesque d'Oruiete, vn certain *Leonardus Mancinus*, duquel il parle en termes si honorables & si precis, que i'aurois grand tort de ne te les pas reciter, *Leonardus Mancinus ciuis Vrbeuetanus, ex Archidiacono Bartensi in Ecclesia Lingonensi, & Papæ Capellano, à Bonifacio Octauo anno 1295. octauo Kalend. Martij Episcopus suæ patriæ creatus : quem virum nobilem idem vocat Pontifex in literis datis eodem die, ex Regest. Vatic. epistola 145. fol. 41. translatus postea ad Archiepiscopatum Sypontinum anno 1302.* Le mesme en traitant

Lib. 2. p. 89

Italiæ Sacræ tom. 1.

Ibidem. des Euesques de *Sora*, dit que le XXXVII. fut vn *Matthæus Mancinus Veliternus, qui adlectus est ex cessione Petri* 1503. *septima mensis Iunij*: en suite dequoy il rapporte vn Epigramme Latin à la loüange dudit Mathieu & de son pere, duquel ie ne te diray que les six premiers vers, puis que les autres ne seruent de rien à nostre suiet.

Prosper erat, Matthæe, pater, Mancine, vocatus,
Sed tu prosperior ritè vocandus eras.
Clarus erat genitor veneranda stirpe creatus,
Moribus, & claro nomine factus eques.
Clarior ipse tamen iuris doctrina vtriusque,
Qua tibi sunt Latio, vix duo trésve pares.

Tom. 3. Et c'est encore chez le mesme qu'vn *Laurentius Mancinus Senensis Clusinum Episcopatum obtinuit* 1483. *die* 22. *mensis Octobris*. Enfin ie trouue encore qu'vn *Giulio Mancini* de ladite ville de Siene, fut premier Medecin du Pape Vrbain VIII. comme le tesmoigne Ianus Nicius en ses eloges, & qu'il y à pareillement des *Mancini* à Monte Pulsiano, veu que certain *Iacobus Mancinus Politianus* estoit Professeur d'humanité à Pise en l'année 1604. & qu'vn nommé *Lalius* explique auiourd'huy le Droict Canon à Padoüe auec vn applaudissement vniuersel de toute l'Italie.

S. Pour tes Euesques & Cauaillers, passe, mais certes pour ces Humanistes, Medecins, & Legistes, ie ne sçaurois comprendre comme tu les veux annoblir, car si tu penses eschapper auec vn *cedant arma togæ*, ie te respondray tout à l'heure, qu'au moins

moins ne ſera-ce pas à celle de quelque pauure & miſerable Pedant ou Medecin.

M. Si tu veux adiouſter de France, nous ſerons bien toſt d'accord, mais il ne faut pas dire le meſme d'Italie, où les meilleures nobleſſes de Genes, Veniſe, & Florence, ne font point de difficulté de trafiquer en gros de toutes ſortes de marchandiſes, & ny là ou ailleurs d'enſeigner publiquement les ſciences, teſmoin les *Picolomini* de Sienne, les *Contareni, Foſcareni, Lauredani, Delphini, Taillia-petre, Moroceni* de Veniſe, les *Vettori, & Doni* de Florence, & les *Zabarelles, Sala, & Syluatici* de Padoüe, qui n'ont point creu de preiudicier aux anciens titres de leurs nobleſſes, par ceux de Profeſſeurs és Loix, Philoſophie, & belles Lettres: mais à quoy reſue-tu maintenant?

S. Ie penſe quel pouuoit eſtre le ſurnom de ce fameux *Angelus Politianus*, duquel i'ay ſi ſouuent vendu les Epiſtres Latines, puis que tu m'as fait douter en parlant de ces *Mancini*, qu'il ne ſoit appellé *Politianus à patria.*

M. Il me ſemble auoir leu en quelque endroit dont ie ne pourrois pas me ſouuenir ſi facilement, qu'il s'appelloit *Angelus Baſſus*, mais le nom de la patrie a ſupprimé celuy de la famille, comme il eſt auſſi arriué à Platine qui s'appelloit *Baptiſta Saccus*, à Foroliuienſis, Medecin des plus celebres de ſon temps, qui auoit nom *Jacobus de Turre*, & à Raphael Volaterranus qui eſtoit *di Caſa Maffei*, mais il m'a eſté impoſſible iuſques à cette heure, de ren-

contrer dans tous mes bouquins, les vrays noms de *Robert de Sorbonne*, de *Petrus de Apono*, de *Gentilis de Fulgineo*, de *Petrus de Aliaco*, de *Nicolaus de Clemangis*, d'*Ambrosius Calepinus*, d'*Antonius Nebrissensis*, de *Petrus Marsus*, d'*Antonius Minturnus*, d'*Andreas Alciatus*; & que me seruiroit-il d'en specifier dauantage, puis que le nombre en est infiny, & que tel mesme pense sçauoir celuy de ce grand homme de Roterdam, en le qualifiant *Desiderius Erasmus*, qui n'y est pas moins trompé qu'aux precedens, veu que son nom de baptesme estoit *Gerardus Gerardi*.

S. Qui sçait que tous ces *Mancini* n'ayent souffert vn changement semblable, sinon à cause de la patrie, au moins par la disgrace de quelque celebre Gaucher, qui aura esté en leur famille, car *Mancino*, si ie ne me trompe bien fort, est autant que *Gaucher* en François.

M. Si tu veux excepter les *Mancini* de Rome, ie t'acorderay facilement pour les autres que ce que tu dis pourroit bien estre, car il y a quatre ou cinq cens ans que les fiefs, les sobriquets comme de *Castracani*, *Frangipani*, *Salinbeni*, les noms des charges & offices, & des villes ou bourgades, d'où chacun prenoit naissance, empieterent si fort sur les surnoms, que beaucoup mesme sont d'opinion, qu'il n'y en auoit point du tout, auparauant ce temps-là; Dequoy ie ne puis tomber d'accord auec eux, puis que les noms & surnoms, ont tousiours esté en vsage, comme l'on peut prouuer par

vne infinité d'exemples, sans mettre en ligne de compte les *Boeces* & les *Fortunatus* qui viuoient neantmoins au mesme temps, que ces Messieurs vouloient que les surnoms fussent abolis. Pour moy ie pense qu'il en estoit comme de nos Religieux d'apresent, puis que les nouueaux noms qu'ils prennent dans leur Conuent, ne veulent pas dire, qu'ils n'en eussent point auparauant que d'y entrer : I'adiouste que sans les surnoms, il auroit esté impossible de bien continuer tant de belles & anciennes Genealogies ou Histoires de familles. Mais neantmoins il est certain, que beaucoup de ceux que nous auons auiourd'huy, viennent de quelqu'vne de ces causes, comme il est arriué aux *Mancinelli* de la ville de Veletre, suiuant mesme ce qu'en dit Antonius Mancinellus *in vita sua Sylua.*

Jam tibi cognomen dederit quæ causa docebo,
Cùm dederit primus antè palumbus Auis;
Dum Stephanus puer esset Auus, læuoque lacerto
Fortior, accepit quod tibi nomen inest.

S. Si cela est, quelle raison as-tu d'exempter les *Mancini* de Rome de cette regle, à laquelle tu veux bien sousmetre tous les autres.

M. Parce que ie suis d'opinion que les *Mancini*, desquels seuls ie veux parler, & qui n'ont rien de commun auec tous les precedents, viennent d'vne famille consulaire de l'ancienne Rome, de laquelle ils ont gardé le surnon inuiolablement iusques à cette heure, & ont renouuelé bien souuét les noms,

& celuy de *Lucius* principalement, comme l'on peut iustifier par des preuues assez considerables.

S. Mort non pas de ma vie voila debuté de bien haut, i'aimerois autant le

Æneid. 1. *Quis genus Æneadum? quis Troiæ nesciat vrbem? Virtutésque, virosque?*

du bon homme Virgile, n'as-tu point de honte, *Mascurat*, à l'aage que tu as, aprés auoir tant veu & leu de choses, aprés auoir tant de fois tesmoigné que tu ne crois pas legerement, que tu n'és pas homme à te repaistre de bourdes, & coccigruës, à te laisser surprendre, ou à vouloir tromper les autres, aprés dis-ie toutes ces actions de galant-homme, est-il possible que tu en fasse vne (pardonne-moy si i'appelle toutes choses par leurs noms) d'vn sot & d'vne beste, en voulant donner vne origine à tes *Mancini*, qui ne sera pas estimée moins absurde, que celles de tant d'autres familles, desquelles on se mocque tous les iours à bouche ouuerte.

M. Tout ce que tu dis ne me surprend point,

Omnia percepi, atque animo mecum ante peregi.

car ie sçauois bien que cette proposition t'effaroucheroit d'autant plus, qu'elle est nouuelle, & directement contraire à tout ce que le monde s'est persuadé de la bassesse de ces *Mancini*, aprés auoir leu ce qu'en a dit si effrontément le Cheualier George: mais ie t'asseure toutesfois qu'elle n'a rien du Fanfaron, qu'elle ne tient rien des songes de *Goropius*, des origines *de Postel*, des fables *d'Annius de Viterbe*, des resueries d'*Ingbiramus*, ny des impo-

ſtures de *Ciccarellus;* eſcoute moy ſeulement auec attention, prens garde à ce que ie diray, ſuis moy pas à pas, & quand i'auray deſduit mes raiſons, ſi tu ne les trouue legitimes, ie n'auray nulle peine à me deſdire, ny à me retracter de cette mienne propoſition, puis que Sainct Auguſtin n'en a point eu à faire vn volume entier de ſes retractations, & qu'auparauant luy le diuin Hippocrate reconneut publiquement ſa faute, touchant les ſutures du crane humain, *A ſuturis capitis,* dit Celſe, *ſe deceptum Hippocrates memoriæ tradit, more ſcilicet magnorum ingeniorum, & fiduciam magnarum rerum habentium: nam leuia ingenia, quia nihil habent, nihil ſibi detrahunt, magno ingenio, magnaque nihilominus habituro, conuenit ſimplex veri erroris confeßio.* Venons doncque au fait. Ceux qui ſont bien verſez dans l'Hiſtoire ne peuuent pas ignorer qu'il y auoit à Rome la Race, *ſiue gens* HOSTILIA, & qu'elle y eſtoit tres-ancienne, puis qu'elle prenoit ſon origine de l'vn des cent Senateurs, qui furent premierement eſleus par Romulus pour gouuerner la ville de Rome, *Familiæ vero,* dit Pighius, *nobilißimæ quæ ab his primis Senatoribus promanarunt, patriciæ maiorum gentium appellatæ ſunt, è quibus iſtas fuiſſe comperio:*

Lib. 18. c. 4.

Tomo 1. Annal. Roman. p. 15.

HOSTILIA,	POTITIA,	PINARIA,
FABIA,	HORATIA,	ANTONIA,
QVINTILIA,	ROMILIA,	TARPEIA,

Et quoy que Fuluius Vrſinus eſtabliſſe l'origine de cette race, *ab Hoſto quodam Hoſtilio Medullino, qui*

In Famil. Rom. p. 111.

Romulo regnante Romanam ciuitatem adeptus est, & duquel Pline à dit, que *Romulus frondea coronauit Hostum Hostilium, quod Fidenam primus irrupisset. Auus hic Tullij Hostilij Regis fuit* : il ne laisse pas en cela de s'accorder auec Pighius & les autres autheurs pour ce qui est de son antiquité, & ils reconnoissent tous deux, que cette Race fut par aprés diuisée en plusieurs branches ou Familles, dont celle des *Mancini* en estoit vne, *eius Gentis*, ce sont les paroles de Fuluius Vrsinus, *Familiæ reperiuntur in monumentis Capitolinis, Tulli Regis*, & Mancinorum, *apud Liuium libro* XXVII. *Tubulorum, & Catonum, Saserna pater & filius, qui de agricultura scripserunt nominantur à Varrone in libris de re rustica.* Et pour le Pighius, voila ce qu'il en dit in Indice, *Hostilia gens Consularis, cognomento Cato*, Mancinus, *Tubulus, adiecit Panuinius & Saserna.* Or quoy que Pighius se face fort de l'authorité de Panuinius, & que ie puisse aussi confirmer tout ce mien discours par tous les autheurs qui ont traitté des Antiquitez de Rome, ie m'abstiendray neantmoins de les produire, afin de te moins embroüiller. Et puis qu'il n'est pas maintenant question de toutes les autres branches, ie m'arresteray seulement à celle des *Mancini*, de laquelle voila ce que i'ay peu recueillir des Annales Romaines de Stephanus Vinandus Pighius, qui a fait vn recueil fort ample de tous ceux qui en auoient escrit auparauant luy. Il dit doncque, que l'an DIII. de la fondation de Rome *A. Hostilius* MANCINVS *auus* A. Mancini

Lib. 2. c. 4.

Ibidem.

Tom. 2. pag. 47.

Consularis , vt notant Fasti Capitolini, fut esleu *inter Quæstores prouinciales*, & que son fils *L. Hostilius A.* F. MANCINVS, *Pater A. Mancini Consularis*, eut vne mesme charge en l'année DXXXIV. aprés quoy il adiouste, *Hic L. Mancinus biennio post, vt Liuius refert, Præfectus Equitibus sociis sub Fabio Dictatore, dum Annibalis castra in agro Falerno temerè explorat, à Numidis cum quadringentis militibus occisus est.* En suite dequoy il met en DLXVII. *A. Hostilius* MANCINVS fils de ce L. qui fut deffait par Annibal, & suiuant le cours des années, il marqué toutes les dignitez qu'il exerça, iusques à celle de Preteur, de laquelle il fut pourueu l'an DLXXIII. & de Consul qu'il exerça l'an DXXCIII. auec approbation de tout le monde, comme T. Liue l'a tesmoigné au 44. de son Histoire, & cette du mesme encore que *reperiuntur denarij, cùm Castoris & Pollucis geminorum fratrum symbolis pulcherrimis.* Aprés ceux-là suiuent *C. Hostilius* MANCINVS *Quæstor Prouincialis* en l'an DCIII. & Tribun du Peuple en DCVII. & son frere *L. Hostilius* MANCINVS qui fut Consul en DCVIII. Mais le malheur de ce premier fut si grand, qu'outre presque tous les Historiens Romains Ciceron, Valere Maxime, Plutarque, Iulius Obsequens, Pline, Sainct Augustin, & plusieurs autres, ne l'ont pas aussi oublié dans leurs liures. Car ayant tenté hardiment la surprise de Carthage en DCVI. lors qu'il estoit *Prætor Africanus*, bien qu'il n'en vint pas à bout, & que mesme sans le secours de Scipion il couroit risque de s'y perdre, auec ceux

Pag. 141.
Pag. 304.
Pag. 333.
Pag. 440.
Pag. 458.
Pag. 455.

qui le suiuoient, cela neantmoins luy acquit tellement la faueur du peuple, qu'il fut declaré Consul en DCXVI. & enuoyé en Espagne, où trouuant vne armée plus foible, plus lasche, & plus mal disciplinée qu'il ne pensoit, & estant d'ailleurs si fort pressé par ceux de Numance, qu'il ne sçauoit de quel costé se tourner, il fut contraint de faire vne paix auec eux, de laquelle ayant esté desaduoüé par le Peuple Romain, qui la consideroit comme honteuse & deshonneste, *Mancini* fut r'appellé, & son procés estant instruit, nonobstant qu'il monstra fort bien, que la faute venoit de Pomponius, & des autres Chefs qui l'auoient precedé, *Patres tamen*, comme dit Appian, *eum Numantinis dedendum censuere, adductum igitur in Hispaniam Furius Numantinis nudum dedit, à quibus minime receptus est.* C'est pourquoy *Mancinus* estant de retour, il demanda de pouuoir iouyr *iure postliminij*, & d'estre rehabilité à toutes ses charges & dignitez, ce qui luy fut contesté au commencement, par vn certain *P. Rutilius* Tribun du Peuple, mais sur ce qu'il fit de nouueau cognoistre son innocence, *Lex postea lata est*, comme dit le Iurisconsulte Pomponius, *vt esset Ciuis Romanus, & præturam quoque gessisse dicitur*, laquelle Pighius met en l'année DCXIX. & tant s'en faut qu'il tint cét accident à deshonneur, *quod voluit ob rei memoriam sibi statuam, eodem quo deditus fuit habitu statuere*, comme remarque Pighius aprés Pline.

Pag. 495.

De bellis Hispaniæ.

Titulo de legationib.

S. Le *Cardinal* par la mesme raison, pourroit faire

faire des trophées & augmenter sa Bibliotheque desia si nombreuse, à ce que l'on dit, des huict ou neuf cens libelles qu'on a imprimez contre luy ces iours passez, mais Dieu sçait si sa conscience luy permettra de le faire.

M. Ie ne doute point pour moy que ce ne soit son intention, puis que *Naudé*, qui n'est pas sorty de Paris pendant les troubles, afin, comme ie croy, de conseruer ladite Bibliotheque, a esté fort soigneux de les recueillir. Au reste pour ce qui est de sa conscience, il n'est pas encore temps d'en parler, acheuons plustost ce qui est de sa famille, ou pour mieux dire, de celle des *Mancini*, de laquelle ie t'ay donné des preuues authentiques iusques à l'année de la fondation de Rome six cens dix-neuf, qui est enuiron le 135. auparauant la Natiuité de nostre Seigneur, depuis lequel temps, ie t'aduouë qu'autant que ie puis auoir connoissance des Histoires, il n'y est plus parlé desdits *Mancini*, soit que les guerres ciuiles, & le changement de la Republique en Empire, qui succederent incontinent aprés, leurs eussent esté contraires, ou que leur memoire soit enseuelie dans les diuers replis des siecles, *carent quia vate sacro*. Mais neantmoins, il n'est pas croiable qu'vne si grande famille n'ait eu ses descendans comme les autres, & qu'ils n'ayent peu se conseruer dans la mesme ville de Rome long temps aprés la Natiuité de Iesus-Christ, ce qu'estant accordé, comme il n'y a gueres d'apparence de me le refuser, puis que l'on peut voir par les Archi-

ues de beaucoup de villes, comme plusieurs famil-les mediocres s'y conseruent des cinq & six cens années, & passent tousiours de pere en fils, & qu'il n'est pas iusques à vn pauure homme mechanique qui ne dise dans Terence,

In Phormione.

Progeniem nostram vsque ab auo, atque atauo proferens.

Ie me seruiray en suite de l'asseurance que i'ay autant qu'on la peut auoir tres-certaine, que les *Mancini*, qui sont maintenant à Rome, & desquels il est auiourd'huy question, peuuent iustifier leur genealogie depuis huict cens ans, sans aucune interruption, pour attacher par ce moyen, & en attendant qu'il m'en soit venu quelque autre plus legitime, les ancestres, c'est à dire, *patrem, auum, proauum, abauum, atauum, tritauum*, & pourquoy non aussi *maiores* du premier & plus ancien de nos *Mancini* modernes, auec les descendans ou *minores* de ce dernier *Mancini* Consulaire, pour les faire rencontrer & ioindre les vns auec les autres, au milieu de cet interstice de temps, où il semble que la memoire des vns & des autres soit perduë: pour moy qui ne suis point, comme tu disois tantost, des plus faciles à croire beaucoup de choses, ie t'aduouë de n'auoir aucune difficulté à me persuader celle-là: car les *Mancini* d'auiourd'huy ne sont-ils pas dans Rome où estoient ces anciens? n'ont-ils pas les mesmes noms & surnoms? ne sont-ils pas nobles aussi bien qu'eux? & pourquoy doncque ne veux-tu pas que les descendans de ceux-là

ayent pû seruir d'anceſtres à ceux-cy?

S. Pourquoy ventre ſainct-Gri? ie ne mettray gueres à te le dire, parce que les Armes ne ſont pas ſemblables, parce que ces preuues de huict cens ans ſont impoſſibles, parce que le *Hiatus* eſt trop grand, parce que la choſe eſt ſans exemple, & en vn mot parce que toute cette hiſtoire eſt ridicule.

M. Ce que tu dis, *Sainct-Ange*, l'eſt bien dauantage, quand ce ne ſeroit qu'à cauſe du preſuppoſé que tu fais, que les anciens *Mancini* auoient des Armes : car c'eſt contredire ſans preuues, à l'opinion de tous ceux qui veulent que ces Armes de famille, ſoit vne inuention moderne, & de laquelle on ne ſe ſeruoit point il y a huict ou neuf cens ans. Mais quand tu leur aurois prouué le contraire, en vertu de ce paſſage aſſez formel du liure des Nombres, *Locutus eſt Dominus cum Moyſe & Aarone, dicens, ſinguli iuxta vexillum ſuum, & ſub ſignis domus patrum ſuorum caſtra ponant.* Cap. 2. v. 1. Où prendrois-tu les Armes des anciens *Mancini*, pour voir ſi elles s'accordent auec les deux Brochets de nos modernes? car encore que le R. P. Silueſtro Pietra Santa *in teſſeris Gentilitiis*, ne leur donne point de nom, quand aprés auoir dit, *Piſces duo argentei ac reptiles, in cæſia ſcuti pagina, ſunt* ESTANGEORVM *in Gallia;* il adiouſte immediatement, *totidem erecti argenteique, in eiuſdem coloris valuulo, ſunt Romæ* MANCINORVM. Neantmoins Gauges de Gozze au liure qu'il a fait pour la no-

blesse & antiquité des Armes qui parlent, dit que ce sont deux Brochets, *Lucì Romani hora detti Mancini, portano due lucci.* A quoy s'accordent aussi les peintures & sculptures tres-anciennes desdites Armes que l'on void en plusieurs lieux de Rome, comme aussi la tradition de tous ceux de ladite famille : & pour moy i'estime que du temps que les familles commencerent de prendre ces Armes particulieres, qui les distinguent les vnes des autres, les *Mancini* firent election de ces deux Brochets, à l'imitation des *Colonnes*, & des *Vrsini*, qui portent de leur nom, pour faire allusion à ce nom de *Lucius*, lequel estoit si commun dans leur Maison, que du temps qu'on n'exprimoit gueres les surnoms, ils estoient plustost appellez *Luci*, que *Mancini* de leur surnom : car de croire comme fait Gauges de Gozze, que la famille des *Luci* & des *Mancini* ayent esté autresfois separée, c'est dequoy il n'y a ny preuues ny apparence. Voila doncque pour ce qui est de la premiere obiection. Venons maintenant à la seconde, que tu fondois sur la difficulté qu'auront les *Mancini* à nous donner des preuues si anciennes de leur noblesse, que ie t'ay dit qu'ils pouuoient faire. A quoy puis qu'il te faut aussi respondre, ie te prie, *Sainct-Ange*, de considerer, que si ie puis establir la noblesse des *Mancini* par des preuues authentiques de quatre cens ans, sans auoir iamais feuilleté leurs pancartes, estudié leurs titres, receu des memoires, ny mesme pratiqué familierement auec aucun de

leur famille, qui m'en ait peu informer : mais seulement pour auoir pris la peine de chercher ce que mes liures ou ceux de mes amis en disent : à plus forte raison quand eux-mesmes y voudront mettre la main, ou qu'ils voudront implorer le secours de tant de personnes, qui sont autant versez en ces matieres à Rome, qu'en quelque autre lieu que ce puisse estre, à plus forte raison dis-ie pourront-ils porter leurs memoires plus loin de quatre ou cinq cens ans que ie n'ay pû faire à la haste, & dans l'empressement où nous auons esté depuis trois mois. Maintenant pour ce qui est des exemples d'autres familles particulieres, qui ayent pris leur origine d'aussi loin que celle des *Mancini*, ie t'en pourrois quasi donner autant qu'il y a d'Histoires de familles imprimées, veu qu'il y en a fort peu qui ne disent aussi hardiment qu'Vlysse & Aiax dans Ouide,

--- *nostri quoque sanguinis auctor.* 13. Metam.
Iuppiter est, totidémque gradus distamus ab illo :
Nam mihi Laërtes pater est, Arcesius illi,
Juppiter huic, neque in his quisquam damnatus & exul.

Aussi peut-on voir par ce que dit Francesco de Pietri en son Histoire de Naples, *delle famiglie Napoletane d'origine Romana*, que cette descendance n'est pas si extrauagante, ny si extraordinaire, que l'on se pourra peut-estre imaginer. Mais pour ne parler que de celles qui sont de ma cognoissance, & qui me semblent auoir le plus solidement prouué leurs origines, Vincenzo Carrari *nell histo-*

ria dei Rossi Parmegiani imprimée à Rauenne 1583. fait descendre lesdits *Rossi*, de ces anciens *Roscij* de la ville de Rome, & employe à cét effet toutes les inscriptions, & tous les passages des Historiens, esquels il est fait mention *Gentis Rosciæ*, iusques mesmes à ne pas oublier ce ieune *Roscius*, sur lequel Quintus Lutatius Catulus fit ces beaux vers admirez de tout le monde, & raportez par Ciceron en son premier liure de la nature des Dieux,

Constiteram, exorientem Auroram forte salutans,
Cùm subitò à læua Roscius exoritur,
Pace mihi liceat cælestes dicere vestra,
Mortalis visus, pulchrior esse Deo.

Ainsi la famille *Zeno* qui est vne des plus considerables de Venise, remonte pour trouuer son origine, iusques à la race où *Gens Fannia*, laquelle s'estant diuisée en diuerses familles des *Herulei, Straboni, Minturnesi, Sertoriani, Cepioni, Trasea, Zenoni*, le Comte Iacques Zabarelle au liure qu'il a fait de ladite famille des *Zeno Venitiens*, employe librement tous ces *Zenoni* de Rome, pour iustifier qu'ils ont esté les Ancestres des *Zeno* de Venise. Quoy plus *gli Gennari* de Naples, n'ont-ils pas monstré dans le liure que il Signor Felice Gennaro a dressé de leur famille, qu'elle vient absolument de cette Ancienne Consulaire *Ianuaria*, & que les *M. A. Ianuarius, Vulpia Ianuaria, Scantia Ianuaria, Iulia Ianuaria. L. Filenus Ianuarius, Q. Annius, Coelius, Antonius Vibbius*, & *Aurelius Ianuarij*, doiuent tous estre censez pour les premiers chefs,

& autheurs de cette maiſon. Or de vouloir, *Sainct-Ange*, que toutes ces familles ſoient exemptes de cét *hiatus*, de ce grand eſpace remply de vuide, qui te choque ſi fort en celle des *Mancini*, c'eſt proprement, au iugement de Sanſouin & des mieux verſez en cette matiere, demander l'impoſſible, à cauſe des guerres ciuiles, des inondations Gothiques, & de l'eſtrange Barbarie, leſquelles ſur le declin de l'Empire ont bouleuerſé toute l'Europe. Et en effect Vincenzo Carrari ne fait point ſcrupule d'attacher ces anciens *Roſſi* auec les modernes, nonobſtant le ſault qu'il luy faut faire depuis l'an CC. auparauant la Natiuité de Ieſus-Chriſt, que la ville de Parme deuint Colonie du Peuple Romain, & que les *Roſcij* commencerent, comme il eſt à croire, à s'y habituer, iuſques à l'an 1030. aprés ladite Natiuité, que les Hiſtoires commencent à parler d'vn certain Rolando *Roſſi dal qualc deſcende poi continuamente, la ſerie de gli huomini di quella famiglia*; imagine-toy doncque que la pluſpart des familles anciennes, n'ont pû éuiter de ſemblables accidents, puis qu'ils prouenoient tous de ſemblables cauſes. Aprés quoy ſi tu continuës de ſindiquer la Genealogie des *Mancini*, ie la defendray auec les meſmes armes que le ſieur Felice Gennaro a faict la ſienne; *Pero ſento gia opponere da curioſi, & Fiſcali, come ſi proua, che queſta famiglia venga da quelli che ſono nominati, in coſi antiche inſcrittioni: Alli quali non ſi puo riſpondere altro, ſol che vadino eſſi ricercando in che parte del mondo, ò*

Pag. 15. & 17.

Pag. 10.

d'Italia, siano altri Gennari de la nobilità, & antichita di questi, di chi hoggi scriuiamo, che ritrouandosi, potrà dubitarsi, si quelli, o questi hanno ritenuto come ritengono la successione della famiglia, e cognomi delli sudetti March' Antonij, Cœlij, Critonij, Añij Vibij, Aurelij, Flauij, & altri marmi antichi sudetti, dei quali pure se ne veggono molti, che fin hoggi, si conseruano da centinara danni in Napoli, nelle case, e poderi di questi Gennari della presente eta; con hauere anco continuati i nomi nella loro famiglia, segno manifesto della descendenza & perpetuatione di detto cognome in detta famiglia. Or si ces *Gennari* de Naples, *Zeno* de Venise, *Rossi* de Parme, déduisent tous l'origine de leurs familles des *Ianuarij, Zenoni*, & *Roscij* de Rome, nonobstant la diuersité des lieux, & la difference mesme des noms, quoy que fort peu remarquables, pourquoy ne voudra-t'on pas que les *Mancini*, qui n'ont aucune de ces deux difficultez, puis qu'ils ont tousiours demeuré dans Rome, & qu'ils ont retenu lettre pour lettre, le mesme surnom, & quelqu'vns encore des noms, & desquels aussi le *Hiatus* sera dans quelque temps beaucoup plus petit, & moins considerable, que de ces trois precedentes; pourquoy dis-ie, ne voudra-t'on pas qu'ils soient descendus de ces *Mancini*,

Horat. lib. 1. Satyr. 6.

Olim qui magnis legionibus imperitarunt,

& qui ont esté honorez des plus belles charges de la Republique Romaine: y auroit-il de la iustice, à croire comme nous auons fait iusques à cette heure, que cette illustre famille des *Borromées*, soit venuë

nuë des anciens *Vitelli*, par le moyen de certains *Vitalliani*, lesquels estans passez de Rome en Allemagne, furent appellez par sobriquet *Buon-Romani*, d'où en suite l'on fit le nom de *Bon-romeo*, & finalement celuy de *Borromeo*, & à ne vouloir pas se persuader, que les *Mancini* d'auiourd'huy accompagnez de toutes les raisons ja déduites, puissent remonter iusques aux anciens, par vn chemin bien plus facile, & moins raboteux, que celuy au moyen duquel les *Borromei* sont descendus des *Vitelli* de l'ancienne Rome. A te dire vray *Sainct-Ange*, comme il m'est impossible de voir ce qui n'est point, aussi m'est-il tres-difficile de ne point voir ce qui est, & de ne point appuyer ce qui me semble raisonnable, Basil. de ferenis in stylobat. Borromeo.

Nam neque decipitur ratio, nec decipit vnquam. Manil. lib. 2

Tu sçais que i'ay cy-deuant loüé le *Cardinal*, de ce qu'il auoit rebuté quelques flateurs, qui luy vouloient persuader que les *Mazarins* venoient de certains Consuls Romains *Geganij Macerini*, parce que ny ce nom de *Macerini*, que quelques autheurs leur donnent, ny celuy de *Macrini*, comme les appelle Tite Liue, n'auoient nulle conformité auec le sien, & ainsi que le lieu & toutes les autres circonstances en estoient totalement esloignées; Mais il me semble maintenant, que le mesme negligeroit ses propres interests, s'il ne faisoit trauailler à Rome, pour mettre au net les titres & les raisons de la plus belle noblesse, qu'homme du monde puisse auoir.

S. Ie ne m'estonne plus de ce que le *Cardinal* faict venir icy tant de statuës, & de ce qu'il recherche si curieusement tous ces Marmouzets, tous ces vieux Magots de l'antiquité, qui ne sont plus bons qu'à faire de la chaux, à reparer des breches, ou à casser des noix, & broyer de la moustarde, puis que c'est vn bon moyen de nous faire voir les parens de ses *Niepces*, qui autrement seroient inuisibles.

M. Tout ce que tu viens de dire monstre bien que tu es plus lourd, & plus stupide, que ces belles statuës, dont tu as si mal parlé, que tu deurois en lauer ta bouche,

Iuuenal. Satyr. 8.

Nullo quippe alio vincis discrimine, quàm quòd,
Illis marmoreum caput est, tua viuit imago.

Toutes ces statuës que le *Cardinal* a fait venir de Rome, sont maintenant les merueilles de la France, mais comme il faut auoir le goust des bonnes choses pour les cognoistre, aussi n'est-ce pas ton faict, d'admirer ces belles reliques de l'antiquité. Pour moy qui ay obserué à Rome que le *Laocoon* de Beluedere, l'*Hercules* & le *Taureau* de Farnese, le *M. Aurele* du Capitole, y attirent plus d'Estrangers, que les Pardons de nostre S. Pere.

S. (Excepte au moins l'année du grand Iubilé.)

M. & qui ay veu aussi auec quel soin, on y recueille tous les moindres fragmens de ces pierres precieuses, tous ces

Ibidem.

Curios iam dimidios, humerósque minorem
Coruinum, & Galbam auriculis nasóque carentem,

ie n'entre iamais dans cette ſuperbe Gallerie des ſtatuës, que ie n'eſtime l'opinion du Poëte Marullus tres-veritable, qui *affirmabat multò fortunatiorem eum ſibi videri lapidem, ex quo ſit Apollo Quirinalis factus, quàm hi qui in fragmentorum aut cementorum genere verſari ſoleant:* & que ie n'admire auſſi les ſoins, la peine, & la Fortune, ſi tu veux, qu'a eu le *Cardinal*, à trouuer tant de belles pieces ou totalement ſaines & entieres, ou ſi bien reſtaurées, refaites & reſtablies, qu'à moins d'eſtre bon antiquaire, on ne les ſçauroit connoiſtre. Au reſte quoy que ces parens-là des Niepces du *Cardinal*, ſoient tres-honnorables, & que la ſtatuë du Conſul *Mancini* ſoit peut-eſtre dans ladite Gallerie, ſi tu veux neantmoins connoiſtre quelques autres de leurs alliances plus modernes, ie te nommeray le Pape qui ſiege auiourd'huy, ſous le nom d'*Innocent X*. puis qu'il aduouë publiquement que la famille des *Panfili* eſt alliée de celle des *Mancini*, & qu'en cette qualité il a mis leurs Armes dans ſon nouueau Palais de la Place Nauone, & ne fait meſme aucune action, où ſoit par neceſſité, ou par bienſeance, on doiue appeller les parens, que la *Signoria Olympia*, toute grande Dame qu'elle ſoit, ne prenne la peine d'aller chez les *Mancini*, pour leur en communiquer. Ie pourrois auſſi nommer les *Scotti*, les *Capocci*, les *Capranica*, les *Frangipani*, & comme il me ſemble, les *Colonnes*, toutes familles principales de Rome, & auec leſquelles i'ay touſiours ouy dire que les *Mancini* auoient couſtume

Cortef. l. 1. de Card. p. 28.

d'aparenter : mais crainte que l'appellatif ne te fasse oublier le principal ; ioint aussi que peut-estre n'es-tu pas si satisfait de la liaison, & connexité que i'ay voulu establir entre les *Mancini* anciens & modernes, que tu n'attende auec impatience les preuues asseurées, comme il y a plus de quatre cens ans, que l'on a mis ceux-cy entre les principaux Seigneurs de la ville de Rome, ie te les veux main-maintenant donner, afin au moins que tu puisse voir, comme les *Mancini* sont esgaux en cela à la plusspart des meilleures maisons d'Italie, qui auroient bien de la peine à tirer leur noblesse de plus haut.

S. Tu ne pouuois pas à moins d'estre vn excellent Magicien,

Et cum Striabus semper vixisse Deabus,

mieux deuiner ce qui estoit de mon intention, car ie defere si peu a cette noblesse de marbre, & surannée *des Mancini*, que i'aime bien mieux voir de quelles preuues tu pretens te seruir pour establir la moderne.

M. Tu en feras ce qui te plaira, puis que le croire est vne action libre, & à laquelle personne ne peut ny ne doit estre forcé. Pour moy, encore que ie sois persuadé, que les *Mancini* ne sont pas moins aduantagez de ce costé-là, que beaucoup d'autres familles, ausquelles on ne conteste point cette antiquité, parce qu'elles sont moins enuiées, que toute sorte d'establissement est difficile, & & que le peuple ordinairement

--- nisi quæ terris semota, suisque
Temporibus, defuncta videt, fastidit & odit. Horat. lib. 2. epist.

Ie suis tres-content que chacun demeure en son opinion, & puis que les preuues d'vne noblesse de quatre cens ans sont aussi bonnes que si elles estoient de quatre mille, pour refuter les sottises enragées du *Cheualier Georges*, ce me sera assez de produire ces premieres.

S. Venons doncque au fait ie te prie, car il nous reste encore vne longue carriere, & *& vastum maris æquor arandum.*

M. Le Iurisconsulte Napolitain Francesco dè Pietri, de l'authorité duquel ie me suis desia seruy, rapporte tant au liure *della Famiglia di Gennaro*, en la lettre qu'il escrit à Felice de Gennaro, qu'en son Histoire de Naples imprimée l'an 1634. liure 2. en traitant *de la sopra detta Famiglia Gennara*, que certains Gentilshommes de cette famille-là passerent de Rome à Naples, en compagnée de quelques autres des principales noblesses de Rome, desquels puis qu'il nous importe de bien specifier les noms, i'aime mieux te donner le propre texte de cet autheur, que la version que l'on en pourroit faire, *Che la casa Ianuaria Romana viuesse in questi tempi, e peruenisse in Napoli con altre famiglie Romane. Veggonsi sotto il Regno dell Imperatore Federico Ré di Napoli negli anni 1239. Luca & Andrea di Gennaro Romani, trattar negotij in questa Citta, insieme con Frangipani, Cenci, Muti,* MANCINI, *Leoni, Pierleoni, Conti, & altri nobili Romani.* Et Pag. 134.

dautant qu'on pourroit luy demander le garand de cette propoſition, il cite en marge, *L'archiuio della Zecca, nell vnico libro dell Jmperadore Federigo folio 13. & oltre.* comme vn lieu, & vn inſtrument public, où l'on peut auoir recours en cas de beſoin, & par conſequent tu peux voir, *Sainct Ange*, qu'il y a quatre cens ans & plus que les *Mancini* ſont qualifiez par actes publics Gentils-hommes Romains, *nobili Romani*, & mis au nombre des meilleures, & des plus nobles familles qui ayent eſté, ou ſoient encore dans la ville de Rome. Et tu peux encore inferer de ce beau teſmoignage de la nobleſſe des *Mancini*, que ceux dont il eſt parlé en iceluy n'eſtans pas ſortis de terre en vne ſeule nuict, comme autant de potirons: il falloit neceſſairement que beaucoup d'autres les euſſent precedez, & qu'ainſi l'antiquité de cette famille eſt extremement remarquable.

S. Si ce paſſage-là eſt vray & bien allegué, on ne peut pas nier qu'il ne ſoit tres-aduantageux pour les *Mancini*, & que la conſequence que tu en tire ne ſoit tres veritable.

M. Ces liures-là de la famille *des Gennaro*, & de l'Hiſtoire de *Napoli*, ne ſont pas ſi rares que la *Sicilia del Paruta*, l'*Antonius Auguſtinus de nominibus propriis Pandectarum*, le *Calculator*, le *Pomponace*, la *Philoſophie d'Auicenne*, le *Poſtel de orbis terræ concordia*, la *Sageſſe de Charon de 1601.* ou *la Bible de Sixte:* il n'y a gueres de bonne Bibliotheque en cette ville, où on ne les puiſſe trouuer, & ſi le *Che-*

ualier Georges en veut paſſer ſon enuie, il le pourra faire chez Monſieur le Chancelier, chez Monſieur le Preſident de Meſmes, aux Minimes, à S. Germain, & en tout cas chez le Cardinal *Mazarin*, où elles ſont aſſeurément, pourueu neantmoins qu'il change vne autre fois de nom, car d'y vouloir entrer ſous celuy du *Cheualier Georges*, il ne ſeroit pas ſeant à *Naudé* de luy permettre.

S. Si nous auions aſſez de temps tu me ferois vn plaiſir ſignalé de nommer les autres liures que tu eſtimes les plus rares, mais il faut remettre cette matiere à quelque autre deſieuner que nous ferons enſemble.

M. Si cette cognoiſſance te pouuoit profiter, i'aurois bien-toſt ſatisfait à ce que tu deſires, mais apprens de moy, *Sainct-Ange*, que iamais Libraire ne s'eſt enrichy qu'à vendre des liures communs, parce qu'en effet ils ſont les meilleurs, & comme tels on les r'imprime ſi ſouuent qu'il n'ont garde de deuenir rares; Ce n'eſt pas toutesfois que dans le grand nombre des liures qui ſont imprimez, il n'y en ait quelqu'vns qui ne ſont pas moins bons que rares, mais la pluſpart neantmoins de ceux qui ſe vendent le plus cher, ne ſont pas de cette qualité là.

S. Ie te remercie de cét aduis duquel ie me ſeruiray en temps & lieu, mais pour retourner à nos *Mancini* quels memoires en as-tu trouuez depuis ce temps-là.

M. Si i'auois les papiers qui ſont à Rome chez leſdits *Mancini* ie te donnerois leur Genealogie ſi

bien aiuftée qu'il n'y auroit rien à redire, mais puis que cela n'eft pas, il fe faut contenter de ce que mes liures m'en fourniront quafi à baftons rompus. Et en effect Georgius Fabricius *in fua Roma*, & Laurentius Schraderus *in monumentis Italiæ*, rapportent tous deux feparément l'vn de l'autre, l'Epitaphe d'vn *Lucius Mancinus*, qu'ils affeurent auoir copiée en l'Eglife *de Santa Maria in ara Cœli*; quoy qu'ils ayent oublié de dire ce que i'ay appris dans Rome par vne tradition fort commune en ce païs-là, fçauoir que la premiere, & la plus ancienne Chapelle de cette Eglife, eft de la fondation des *Mancini*, & qu'au mefme lieu, il y en a auffi vne de la fondation des *Bufalini*, en laquelle le tableau de l'autel, eft de la main de ce fameux peintre *Pietro Perugino*, qui viuoit il y a plus de cent cinquante ans: mais quoy qu'il en foit l'Epitaphe rapporté par ces deux autheurs eft tres-confiderable, puis qu'il eft de l'an 1447.

Pag. 145. Pag. 148.

L. MANCINI.

Lucia *ftirps claris olim lucebat alumnis;*
Nunc huius geftis, & pietate viri,
Qui meritus magnos femper contempfit honores,
Mens bona pro titulis, cui fuit vna fatis.
Virtutem Alfonfus Rex non fine munere paffus,
Defunctum meritò fignat honore virum.
Nomine militiæ Mancinum *donat equeftri,*
Qui virtutis opus dexter ad omne fuit.

Obiit anno Domini M. CCCCXLVII. *die* I. *Septembris.*

Ces

Ces mesmes autheurs rapportent encore entre les inscriptions funebres copiées par eux dans l'Eglise *de gli Apostoli*, ou de *Sant Apostolo* en place Colonne, celle d'vn autre *Lucius Mancinus* qui mourut en 1514. & que ie te reciteray aussi fidellement comme la precedente.

LVCII MANCINI.

Lucius *hac Laurens tegitur* Mancinus *in vrna*, Fabr. pag. 210. Schrad. pag. 123.
Clarus eques, claro sanguine, Marte potens.
Qui Venetûm ducens Romano pectore turmas,
Rettulit hac dextra, parta trophæa Ioui.
Consilio, virtute, manu, si vita fuisset,
Odrisij poterat vincere facta Dei.
Proh dolor! infelix posuit Felicia coniux
Arciona, hæc caro mœsta sepulchra viro.
Quin etiam vt dulcem viua est amplexa maritum,
Constituit moriens ossibus ossa sequi.

Vixit ann. XLII. *mens.* IIII. *dies* III. *hor.* XI.
obiit M. D. XIIII.

Aprés quoy il faut retourner à l'*Ara Cœli* pour y voir l'Epitaphe d'vn *Iulianus Lucius Mancinus* d'enuiron l'an 1536. que les susdits autheurs ont pareillement inseré dans leurs liures, quoy que Schraderus l'ait vn peu plus fidellement copiée que Fabrice, qui s'est arresté aux quatre vers Latins, encores qu'ils soient bien moins considerables que la Prose. Schrad. 149. Fabric. 145.

IVLIANO LVCIO MANCINO.

Ciui Romano, generis nobilitate, & virtute claro, qui dum maiorum ſuorum gloriam, pacis artibus æmulatur, ipſo iuuentutis flore intercipitur: Laurentio & Diana liberis adhuc infantibus, afflictæ coniugi relictis, Hieronyma Cadranica marito incomparabili, mœrens fecit.

Vixit ann. XXIX. obiit XV. Calend. Aug. M. D. XXXVI.

En modo læta Venus, laniat modò mœſta capillos
Et queritur culpans impia facta Ioui.
Atropos excuſans factum, deludimur inquit,
Neſtor mi iſte, tibi viſus Adonis erat.

S Cette pointe là ne me ſemble pas mauuaiſe.

M. Tu as bien fait de ne pas adiouſter pour vn Italien, comme tu diſois tantoſt, que les vers de la *Signora Hortenſia Bufalini*, eſtoient bons pour vne femme, car ie t'aurois bien appris à reſpecter ces puiſſans Genies de *Sanazar, Bembe, Politian, Fracaſtor, Vida, Nauger, Flaminio*; ou pour mieux dire, celuy de toute la nation Italienne, qui eſt demeurée en poſſeſſion de la gloire que les anciens Romains ſe ſont acquis par leurs admirables compoſitions Latines; mais ce diſcours eſt trop long pour m'y embarquer maintenant, que nous auons de la beſongne plus preſſée. Si Fabrice auoit rap-

porté cét Epithaphe entier, comme a fait Schraderus, on pourroit en conferant l'vn auec l'autre, s'esclaircir de cette parole de *Cadranica*, laquelle ie croy auoir esté mal copiée par Schraderus, ou par celuy qui a imprimé son liure, au lieu de *Capranica*, car il n'y a nulle difference de l'vne à l'autre, que de la mesme lettre droitte ou renuersée, & i'ay fort ouy parler de la maison des *Capranica*, & du Cardinal de ce nom là, auec laquelle i'ay tousiours ouy dire, que celle des *Mancini* s'estoit alliée plusieurs fois; où au contraire celle de *Cadranica* m'est entierement incognuë, aussi bien qu'à Flaminio Rossi qui n'en parle point en son *Teatro della nobilità d'Italia :* C'est pourquoy il faudra que ceux qui prendront doresnauant le soin de recueillir les memoires de la famille du *Cardinal Mazarin*, ayent recours à l'original, & au marbre, pour sçauoir laquelle de ces deux familles de *Cadranica*, ou *Capranica*, aura apparenté auec celle des *Mancini*.

S. Il est vray que ces trois Epitaphes là ne sont pas à negliger, puis qu'il y a bien de l'apparence que les dates au moins en sont certaines.

M. Aussi est-ce tout le fruict que l'on doit esperer de semblables inscriptions, car lors qu'elles sont farcies de si grand nombre de titres, on n'y adiouste point de foy, & l'on a recours au prouerbe, *Menteur comme vne Epitaphe.* C'est pourquoy ceux-là font mieux, qui reseruent toutes ces loüanges pour les Oraisons Funebres, *pro Epicediis*, *pro* Lib.1. c.12.

Naniis, & autres compoſitions ſemblables.

S. Oblige-moy doncque de me dire la difference qu'il y a *inter Epicedium, Nanias, & Epitaphium*, puis qu'il ſemble que tu y en veüilles mettre.

M. Elle y eſtoit auparauant que toy & moy fuſſions nez, teſmoing ce paſſage du Prince des lettrez Iules Scaliger, qui dit en ſa poëtique, ouurage à mon aduis le plus accomply qui ait paru depuis deux cens ans. *Quæ ad rogum dicerentur erant Næniæ, quæ ad tumulum Epitaphia; quæ in exequiis, quum iuſta perſoluerentur, Epicedia.*

Lib.1.c.111.

S. Cela va bien, mais comme beaucoup de perſonnes, ne ſont pas de la qualité pour auoir de ces Epitaphes ou *Epicedia* aprés leur mort, comment feront-ils ſçauoir, ce qu'ils ont fait de leur viuant, ſi ce n'eſt par le moyen des Epitaphes.

M. Ie te reſpondray en vn mot, qu'il importe fort peu de le ſçauoir.

S. Et moy i'appliqueray ce que tu viens de dire aux *Mancini*, puis que tu ne me monſtres point d'oraiſons funebres qui ayent eſté faites à leur mort.

M. Encore que ie ne les aye pas veuës, ce n'eſt pas à dire qu'il n'y en ait point. C'eſt pourquoy ie m'en rapporte aux productions que les *Mancini* eux-meſmes en pourront faire; attendant quoy ie me ſeruiray de mes petites remarques, pour te monſtrer que leur Maiſon n'a pas eſté incognuë à beaucoup d'Hiſtoriens, ny deſtituée de perſonnes illuſtres ou d'autres choſes remarquables. Et en

effect ie trouue qu'vn *Dominicus Mancinus* (duquel certain curieux de Rome nommé Ferrante Caroli m'a souuent monstré le portrait) viuoit à Paris l'an 1488. où il fit imprimer deux Poëmes Latins de sa façon, l'vn *de Passione Domini*, & l'autre *de quatuor virtutibus*, qui fut si fauorablement receu de tout le monde, qu'on l'a r'imprimé depuis ce temps là plus d'vne douzaine de fois, tant à Paris, qu'à Basle, Londres, Anuers, & autres lieux, où il a aussi esté leu & expliqué publiquement: cét homme estoit fort aimé de Federic de *Sainct-Seuerin* Euesque de Maillezez, de Guillaume de *Rochefort* Chancelier de France, & de Iean *Arlic* Penitencier & Predicateur de Charles VIII. ausquels il addresse plusieurs Epigrammes, par lesquelles l'on peut voir qu'il estoit Ecclesiastique.

Hîc velim nostræ requies senectæ
Fiat, & vitæ trepidæ leuamen,
Vt sacris tantùm valeam Sacerdos
Deditus esse.

Et qu'il auoit dessein de composer quelque Poëme de longue haleine sur l'Histoire dudit Roy.

Quod modò sunt orsæ carmen de Principe nostro
Consule vtrum pergant, an satis esse velint.

Il entend parler de ses Muses, qui luy auoient desia dicté beaucoup d'Endecasyllabes sur cette matiere. Or aprés ce Dominique qui viuoit, comme i'ay dit cy-dessus, en 1488. i'obserue que *Franciscus de Albertinis* en son liure *de mirabilibus nouæ & veteris vrbis Romæ*, imprimé par Mazochi l'an

1510. fait mention du Palais, ou plustost des statuës & antiquitez qui estoient soigneusement gardées en la maison du sieur *Lorenzo Mancini* Citoyen de ladite ville, *Sunt præterea in ædibus Laurentij Mancini, & Sanctæ Crucis, & de Branca, & Ciampolinis non longè à platea Judæorum statuæ insignes*; ce qu'il repete encore au troisiesme liure, quoy qu'auec des fautes si grossieres, qu'il tesmoigne bien de n'auoir pas obserué luy mesme, ce dont il vouloit donner la connoissance aux autres. Mais le principal est, que nous auons des tesmoignages plus authentiques, & mieux circonstanciez que le sien, car Vlysse Aldroandi, ayant fait imprimer à Venise dés l'an 1556. & depuis à Rome l'an 1562. vn traité Italien des statuës qui estoient conseruées tant és lieux publics, qu'és maisons particulieres de ladite ville, voila comme il parle de celles qu'il auoit veuës & obseruées chez le sieur Mancini.

Lib. 2.

Pag. 275.

In Casa di M. Lorenzo Mancini presso à San Marco.

Dentro la corte di questa Casa, si vede dirimpetto alla porta, affissa nel muro, vna gran tauola di marmo; doue é scolpito vn trionfo d'Amore: e vi si veggono molti Cupidi, & altre figurette assai belle dhuomini, e di donne, con Caualli & altri varij animali, che monstrano vna certa amorosa lasciuia. E questa e vna bella e leggiadra scoltura. Qui si vede anco vna gan Testa di Colosso antico. Vi e anco vna testa di Leone, che s'inghiotte vno animale. E vi sono molti altri frammenti antichi.

Toutes lesquelles choses sont pareillement confirmées, quoy qu'en langage different, par ce grand Antiquaire Iean Iacques Boissard, qui auoit assez pris de peine à obseruer luy mesme toutes les antiquitez de la ville de Rome, pour en pouuoir dire,

Nota magis nulli domus est sua, quàm mihi lucus Martis. Iuuenal. Satyra 1.

& tous ces autres restes de la plus grande ville du monde, car voila ce qu'il en dit, *Apud Laurentium Mancinum, non procul à Sancto Marco, tabula est eximij operis, in qua calati sunt multi cupidines alati, & viri, mulieres, aliáque animalia : apud eundem caput est ingens colossæum, & leoninum caput, rictu continens animal quoddam, & alia capita virorum & mulierum.* In Topograph. Rom. pag. 83.

Et pour monstrer que cette maison *dei Signori Mancini*, est encore aussi celebre & en pareil estat qu'elle estoit non seulement il y a plus de cent quarante ans passez, suiuant les memoires que nous en auons produits, mais du temps mesme de Martin V. qui siegeoit en 1418. comme les Armes dudit Pape, que les *Mancini*, à cause, comme ie croy, de l'alliance qu'ils auoient en ce temps-là auec *la Casa Colonna*, firent entailler au lieu le plus eminent de ladite maison, le tesmoignent assez. Pour dis-ie connoistre que cette maison est encore aussi celebre qu'elle estoit en ce temps-là, il ne faut que voir de quelle façon en parle Pompilio Totti, *nell Ritratto di Roma moderna* imprimé à Rome l'an 1638. *Nella strada poi del corso alla man diritta, vi e la*

nobile habitatione dé Signori Mancini, doue si fa la famosissima Accademia dei Signori Humoristi, spesse volte con presenza d'Eminentissimi Cardinali.

S. Quoy, c'est doncque à la maison de ces petites Harengeres, que l'on tient cette Academie des *Humoristes*? ie te iure que me voila bien surpris, i'en entendois parler si aduantageusement par tous ceux qui venoient causer dans la boutique du sieur Iean Roise, que i'ay eu souuentefois enuie d'aller à Rome tout exprés pour la voir, & pour sçauoir au vray ce qui en estoit.

M. Tu vois bien par ce que ie t'ay desia dit de cette famille des *Mancini*, qu'elle n'est pas si ordinaire, & qu'elle a fait autre chose dans Rome, que d'y vendre des tripes, ou d'y fendre du bois, comme nos Historiens & Genealogistes des Halles, n'ont point eu honte de publier. Acheuons maintenant d'en iustifier quelques autres memoires, & puis ie te feray vn petit discours sur l'Academie des *Humoristes*, afin de te sauuer la peine d'en aller apprendre des nouuelles à trois cens lieuës d'icy. Il n'y a pas quinze iours qu'en passant sur le Pont-neuf, i'y rencontray vn liure *in octauo*, imprimé à Rome l'an 1554. qui auoit pour titre *Gab. Barrij Francicani pro lingua Latina libri tres, de æternitate vrbis liber vnus, de laudibus Italiæ liber vnus.* La beauté de ces matieres m'inuita incontinent à le parcourir, & l'ayant trouué à mon goust, il fallut ramasser tout ce que i'auois d'argent sur moy pour en donner dix sols au Libraire: cela fait

ſait comme ie m'en allois le nez dans mon liure, ie rencontray Meſſieurs *Hardy* Conſeiller au Chaſtelet, & *Baleſdan* domeſtique de Monſieur le Chancelier, qui m'arreſterent, & le ſieur *Baleſdan* m'ayant oſté ce liure d'entre les mains pour voir ce que c'eſtoit, Monſieur *Hardy* n'eut pas pluſtoſt leu le titre, qu'il me dit que i'auois eſté trompé, & qu'il y en auoit vne edition poſterieure & plus ample; ſurquoy le ſieur *Naudé* eſtant ſuruenu, il confirma ce que m'auoit dit Monſieur *Hardy*, & adiouſta de plus, que le meſme autheur auoit eſcrit cinq liures *de antiquitate & ſitu Calabriæ*, eſquels il auoit ſi bien reüſſi, que *Paulus Æmilius Sanctorius in Hiſtoria Carbonenſis Monaſterij* faiſoit difficulté de croire qu'il en fuſt l'autheur, & les donnoit pluſtoſt au Cardinal Guillaume *Sirlette*, mais que neantmoins il n'eſtoit pas de ſon auis, & que Sanctorius auoit fait ce iugement-là, parce qu'il n'auoit pas veu cet autre liure de *Barrius*, où il cite & approuue celuy des antiquitez de Calabre: en fin voyant qu'il s'offroit de me les monſtrer tous deux, ie pris ſon heure pour les aller voir dans la Bibliotheque du *Cardinal*, où il me mit premierement en main l'Hiſtoire de Calabre *in octauo*, qui auoit pour titre *Gab. Barrij Francicani, de antiquitate & ſitu Calabriæ libri quinque, Romæ* 1571. puis il me iuſtifia ce qu'il m'auoit dit de Sanctorius par ſon liure meſme, qui eſt auſſi imprimé à Rome *in octauo* 1601. & duquel i'ay copié ces propres termes, *Vnde meritò, & veriſſimè queritur* Pag. 14.

Gabriel Barrius Francicanus in ſua Calabria, ſi is libri auctor fuerit, licèt nomine eius in lucem prodierit, nam multi & fortaſſe non inſulsè, Guillelmi Cardinalis Sirleti præſtantis doctrinæ, & exacta ſtudiorum diſciplina celebris, ingenio adſcribunt. Finalement il me monſtra auſſi la derniere edition de ces liures de Barrius *pro lingua Latina*, &c. qui eſt de l'an 1571. auec les armes du peuple Romain S. P. Q. R. mais il y a vne inſcription au deſſus qui n'eſtoit pas dans la premiere, & au moyen de laquelle ie te puis apprendre que ce liure auoit eſté imprimé ſous le Conſulat Romain d'vn *Lorenzo Mancini*, c'eſt pourquoy ie la copiay ſans faire ſemblant de rien, & ſans meſme aduertir ledit *Naudé* de ce ſecret domeſtique; auquel ie ne penſe pas qu'il ait encore pris garde: telle qu'elle eſt la voilà,

GAB. BARRII
FRANCICANI
Pro lingua Latina libri tres.
De æternitate vrbis liber vnus.
De laudibus Italiæ liber vnus.

P. R. ſumptibus excuſi Conſſ. Mar. Maffeo. Laur. Mancino. *Paulo Anciloto, T. Fuluio Amadeo, curante Virg. Creſcentio Patritio Romano*
ROMÆ
In Ædibus Populi Romani
M. D. LXXI.

S. Monſtre vn peu que ie voye comm e tu l'as griffonnée. I'ay tort par ma foy,car elle ne pouuoit pas eſtre mieux copiée ny plus diligemment que tu as fait. Mais puis que nous auons parlé de *Naudé* que ie connois, à cauſe de ſon *Apologie* pour tous les grands hommes ſoupçonnez de magie, & de beaucoup d'autres liures qu'il a compoſez, dis-moy vn peu, que veut dire qu'il ne fait maintenant rien pour la defenſe de ſon Maiſtre?

M. C'eſt dequoy ie ne luy ay iamais parlé, ie m'imagine neantmoins que peut-eſtre n'aura-t'il pas eu encore le temps d'y ſonger, car tu ſçais bien qu'il n'y a que trois mois, que l'on ſe feroit mocqué d'vn homme, qui auroit voulu faire des Apologies pour le *Cardinal*, veu que ſes actions eſtoient loüées & approuuées de tout le monde: peut-eſtre auſſi ne l'oſe-t'il pas faire, crainte d'eſtre emporté & mal traité par le torrent, auquel il n'appartient qu'à des fols, ou deſeperez de ſe vouloir oppoſer: il ſe peut faire auſſi qu'il n'ait pas bonne opinion de tous ces remedes en papier, puis que meſme on ne ſe ſoucie guere de ceux qui ſont en parchemin, car *vi geritur res*, & peut-eſtre voit-il bien auec l'Hecuba de Virgile, que

Non tali auxilio, nec defenſoribus iſtis Æneid. 2.
Tempus eget.

Et qui ſçait qu'il n'attende pluſtoſt de voir ce que fera Monſieur *Sillon*, puis que comme dit Iuuenal,

Curantur dubij medicis maioribus ægri. Satyr. 13.

& que ledit sieur en qualité de Secretaire, & comme estant vne des meilleures plumes de France, peut mieux faire ces Apologies que personne du monde; Seneque ne dit-il pas, que *si magnum aliquod bellum incidit, tunc & veterani vocantur ad arma?* Enfin il se peut faire que *Naudé* aura voulu pratiquer ce que dit le mesme en quelqu'vne de ses epistres, *vir sincerus ac purus relinquit curiam, & forum, & omnem administrationem Reipublicæ, vt ad altiora secedat:* ou peut estre aura-t'il voulu imiter ce grand homme, & duquel c'est peché que les œuures ne soient point encores imprimées toutes ensemble, *Leonardus Aretinus*, lequel escriuant à vn de ses amis sur le suiet des troubles suruenus entre Gregoire XII. & quelques Cardinaux, il luy en parle en cette sorte, *Pontifex haud multo pòst nouos Cardinales creauit quatuor, vellem melioribus auspiciis creatos, nam nisi fallor multa & terribilia impendent. Ego Pontificem non desero, tenet enim me familiaritas, ius, & officium quod apud illum gessi, à quo salua existimatione mea recedere posse non videor, affirmo tamen multa quæ hic fiunt mihi nequaquam probari.*

In Controuers.

Lib. 2. p. 89.

S. Si cette derniere raison ou coniecture-là auoit lieu, que penses-tu qui luy pourroit desplaire?

M. Ce qui a despleu à tout le monde, sçauoir l'enleuement du Roy, & le siege de Paris.

S. Tu veux doncque qu'il ait si peu de iugement, que de condamner les principales actions de son Maistre.

M. Tant s'en faut, ie sçay asseurément qu'il ne

croit point que ces deux actions là ayent esté faites par l'aduis du *Cardinal*, & que s'il y a consenty, ce n'a esté qu'aprés auoir veu que la pluralité d'aduis l'emportoit au Conseil d'enhaut, & qu'il ne pouuoit pas les empescher.

S. Ie croy qu'il est seul de son opinion.

M. C'est dequoy il ne s'estonne gueres, & pour moy il me semble qu'il a raison, parce que comme dit Seneque, *Pessimi argumentum est turba*, n'as-tu pas entendu les horribles sottises & faussetez que l'on a dit depuis trois mois contre le *Cardinal*, & contre ses *Niepces*? tu vois neantmoins quelles preuues ie t'ay desia données du contraire.

S. Il est vray qu'elles sont tres-bonnes, & pour moy i'admire où tu les vas chercher; mais de grace, puis que tu en as encore d'autres, fais moy la faueur de me les dire.

M. I'ay remarqué *in monumentis Italiæ Schraderi, & in deliciis orbis Christiani*, soit qu'elles ayent esté recueillies par Nathan Chytræus ou par Suuertius, que cette dignité de Consul, ou de Conseruateur, comme on l'appelle auiourd'huy, de la ville de Rome, qui ne se donne iamais qu'à ceux qui sont nez Gentilshommes, auoit encor esté exercée par vne autre personne de la famille des *Mancini*, dequoy l'on ne peut pas douter que les preuues ne soient tres-veritables, puis qu'elles viennent du *Capitole*, c'est à dire de la maison de Ville ou publique de Rome, où l'on peut lire cette inscription sous la statuë du Pape Gregoire XIII. Apud Schr. p. 204. In delic. pag. 11.

Gregorio XIII. P.P.M. Opt. Principi Hugoni Boncompagno Bononiensi, qui per Rom. Magistratus, & Ecclesiasticas dignitates, Iustitiam & Pietatem colens, ad Pontificiam sedem euectus, vniuersam Rempublicam Christianam, summa prudentia & caritate moderatur. S.P.Q.R. Hieronymo Bubalo, Camillo Mancino, *Bernardino Cauallerio Coss.*

Et c'est encore en ce mesme endroit là, où l'on peut voir vne belle inscription dressée à l'honneur d'Alexandre Farnese, auec ces paroles que i'ay tirées du corps de ladite inscription, crainte de n'auoir assez de place dans mes tablettes pour l'y mettre toute entiere.

Schrader. ibid. Deliciæ p. 8.

Alexander Farnesius Octauij F. Parmæ ac Placentiæ Dux,&c. *à S.P.Q.R. Summus Jmperator, elogio prope maiorum Triumphos, quorum gloriam aut vicit, aut certè æquauit, ornatus est. Achille Cibo, Octauiano Crescentino Coss. Vlixe Lanserinio Gallo,* Lamentino Mancino *Cap. Reg. Priore.*

Tu vois doncque par ces dernieres paroles, que *Lamentinus Mancinus* auoit esté Prieur des Caporions, ou pour mieux dire Chef & Colonel des quatorze Rions, ou Quartiers de la ville de Rome, laquelle charge n'est pas si peu considerable, qu'elle ne soit exercée bien souuent par la principale Noblesse de Rome, qu'elle ne tire tous les ans de la Chambre Apostolique, cinq cens cinquante escus pour les appointemens ordinaires, & aussi qu'elle ne tienne le quatriesme lieu d'honneur és ceremonies principales, & que celuy qui

l'exerce ne marche immediatement aprés le Senateur, les Conseruateurs, & le Gonfalonier ou Enseigne du Peuple Romain, comme il est expressément remarqué dans l'estat qui fut imprimé à Rome l'an 1604. de la recepte & despense que faict annuellement le Peuple Romain. Le mesme Schraderus fait encore mention d'vn *Iacques Mancini*, Chanoine de Saincte Marie Maior, qu'il met au Catalogue de ceux qui sont enterrez, & qui ont des Epitaphes en ladite Eglise; mais parce qu'il n'en dit rien autre chose, aussi n'ay-ie pû sçauoir en quel temps il viuoit, ny les autres particularitez de sa vie. C'est pourquoy ie passeray à celle du sieur *Paulo Mancini*, grand-Pere de ces deux *niepces* du *Cardinal*, contre l'honneur, la pudeur, & le ieune âge, bonne nourriture, & instruction desquelles, on a forgé & imprimé ces iours-cy mille calomnies; Et dautant que le sieur *Giouan Vittorio Rossi* és Eloges qu'ils nous a donnez sous ces noms feints de *Janus Nicius Erythræus*, n'a pas oublié celuy dudit *Paulo Mancini*, ie me contenteray de t'en faire lecture, & de te le reciter mot pour mot, comme ie le copiay l'autre iour chez Menard, aprés luy auoir mis par ordre toutes les œuures d'*Antonius Mizaldus*, lesquelles il y a long-temps qu'il a dessein de recueillir ensemble, & d'en faire vn volume *in folio:* encore que ce ne soit pas mon aduis, parce que ce Mizaldus estoit vn homme

In priori Pinacotheca. pag. 31.

Qualibet à quouis mendacia credere promptus.

PAVLVS MANCINVS.

Paulus Lucius Mancinus, ex stirpe Romana, vetere ac nobili prosapia creatus, puer, omnium ætatis suæ multò formosissimus, à Patribus Societ. Iesu, in Collegio Romano, Grammaticam, atque eas omnes artes didicit, quibus prima ætas informari ad humanitatem solet. Tum profectus Perusium, dedit operam Iuri Ciuili ac Pontificio, ibique vtriusque interpretandi facultatem obtinuit. Flagrabat per id tempus Italia Ferrariensis belli incendio, acri ac pertimescendo, itaque ex ingenita eius stirpi virtute, quæ multos militiæ laudibus inclytos edidit; voluit nauare operam miles Imperatori illi, atque vnam equitum turmam, Petro Cardinali Aldobrandino, tuendi sui corporis gratia traditam, Vicarij honore ac nomine ducendam accepit; & equitando, milites exercendo, aliáque optimi Ducis munia exequendo, multa fortis ac non instrenui animi signa dedit. Sed paulò pòst sedatis discordiis, bellóque composito, ducta in matrimonium Victoria Capotia, *Vincentij filia, nobili ac probatissima fœmina, se ad pacis artes ac studia conuertit, ac domi suæ in celeberrima vrbis parte locata,* Humoristarum *Academiam instituit, præstantissimis hominum ingeniis refertam, cuius nominis fama, breui totam Italiam peruasit, atque Alpes conscendens, & maria transmittens, apud eas omnes nationes permeauit, vbi aliquis bonis litteris honor habetur; adeo vt hodie apud doctos viros, nihil fere sit Academia illa celebrius. Vxore communi hominum fato amissa, siue eius extinctæ desiderio, siue pie-*

pietatis studio, sacris ordinibus initiari voluit, ac Sacerdos effectus fere quotidie sacrum faciebat, ac pene omnia Christianæ pietatis opera exercebat. Postremo vrinæ morbo interceptus, cessit è vita, cùm duas filias quas ex vxore susceperat, duobus primariis viris nuptas, & masculæ prolis alterum in Collegium Referendariorum cooptatum, alterum Iulij Mazarini *Antistitis clarißimi, & ad summos honores, opésque properantis, sororem in matrimonio habentem prospexisset.*

Voila doncque, *Sainct-Ange*, quel estoit le sieur *Paulo Mancini*, grand-Pere de ces trois petites harengeres, & afin que tu sçaches aussi, quelle estoit cette *Victoria Capotia* leur grand'mere, ie te diray, quoy que son nom la fasse assez cognoistre, qu'elle estoit d'vne des plus nobles familles de Rome, & de l'antiquité de laquelle, si quelqu'vn estoit si ignorant que d'en douter, il ne faudroit que le renuoyer au cinquiesme liure de l'Histoire de Guicciardin, où il verra, aussi bien que dans Paul Ioue, liure second de la vie de Gonsalue de Cordoüa, surnommé le grand Capitaine, qu'entre les treize Caualiers Italiens qu combatirent si glorieusement pour l'honneur de leur nation contre autant de François pendant les guerres de Naples de l'an 1503. ceux qui furent porter le démenty à Monsieur de la *Motte* de ce qu'il auoit dit publiquement contre l'henneur des Italiens, & qui combatirent valeureusement auec les vnze autres, estoient vn *Jean Brachalonio*, & vn *Iean Capocci*, *duos Ianos*, dit Ioue en parlant de Prosper Colon-

ne. *Romani ſanguinis equites Brachalonium atque* Capocciam, *ſciſcitatum miſit, an vera eſſent, quæ à* Motta *in conuiuio prolata dicerentur*, &c. En ſuite dequoy l'on peut prouuer par les eſcritures meſmes des procés que le ſieur *Paulo Mancini* a intentez & gaignez effectiuement contre certaines perſonnes, qui en adiouſtant ou oſtant quelques lettres à leur nom, le vouloient rendre ſemblable à celuy des *Capocci*, & s'inſerer par ce moyen là en leur famille, combien ledit ſieur *Mancini* eſtoit curieux de ſe conſeruer le caractere d'vne vraye nobleſſe, qui conſiſte à ne point forligner, ou comme nous diſons en France de Gentilhomme, *quaſi gentilis homo à gentilibus ſeu gentilitiis ſtemmatis*, puis que *ſtemmata* ſuiuant l'explication de Lipſe, *erant minores & rotundæ imagines quæ ad latera (maioris) adſitæ genus illius maternum, aut propinquum notabant.*

Ad Senec. 3. de benef. cap. 28.

S. Ie voudrois que tu n'euſſes plus rien à dire de cette Maiſon des *Mancini*, afin de t'entendre vn peu diſcourir ſur cette fameuſe Academie des *Humoriſtes*, où, comme diſoit vn iour Monſieur le Baron de *Rians*, l'on auoit celebré les obſeques de ſon oncle Monſieur l'Abbé & Conſeiller *Peyresk*, en plus de quarante ſortes de langues toutes differentes.

M. Si i'euſſe creu que ces recherches t'euſſent eſté ennuyeuſes, il m'auroit eſté bien facile de les abreger, en te diſant que *Luigi Contarini* en ſon liure des antiquitez de Rome, imprimé à Veniſe 1569. *in octauo*, au Chapitre de la nobleſſe Romai-

Pag. 175. Pag. 63.

ne, & *Flaminio Rossi nel Teatro della nobilita d'Italia*, mettent la famille des *Mancini* au rang des autres Gentilshommes qui sont en ladite ville, car aprés ces deux tesmoignages on se pouuoit bien passer des precedents.

S. Tu as bien fait puis que tu les auois de t'en seruir, cela s'appelle *iura iuribus accumulando;* mais de grace, puis que nous voila reuenus pour la seconde fois sur les *Humoristes*, n'attendons plus la troisiesme.

M. Tu peux bien iuger de l'estime que l'on fait à Rome de cette Academie, puis que cét ornement de la France, ce grand Fauteur des hommes de Lettres, cét Abysme de sçauoir Monsieur *Peyresk*, en auoit voulu estre, & que comme il auoit honoré cette fameuse Academie de son nom, elle voulut aussi reciproquement honorer sa memoire, par des deuoirs que iusque là elle n'auoit rendus qu'à ceux par qui elle auoit esté gouuernée, & ce encores à cause de leur vertu & doctrine extraordinaire. Dequoy puis que nous auons vne attestation tres-celebre dans la vie dudit sieur *Peyresk*, que ce non moins aimable qu'admirable homme Monsieur *Gassendi* en a donnée au public, il vaut mieux que ie la cherche dans mon petit *veni mecum*, pour t'en faire lecture.

S. Et moy pendant cela ie hausseray le temps, afin que nous ayons tantost moins de crotte; ie m'asseure que tu n'as point veu ce passage depuis que tu l'as mis où il est, car tu as bien de la peine à le trouuer.

M. Ie ſuis bien aiſe de chercher dans le plat en cherchant dans mon liure, il n'eſt pas loin toutefois de l'eloge du ſieur *Paulo Mancini*, & en effect le voila: *Cooptatus fuerat dum in viuis eſſet, ac tametſi abſens, in eam quam vocant* Humoriſtarum *Academiam: celebrem nempe Societatem eruditorum hominum, quorum concio bis quoque menſe ita cogitur, vt magnâ aliunde frequentiâ, Academicorum vnus orationem pro ſuggeſtu habeat, recitent alij poëmata, elucubrationéſque alias eruditis auribus dignas. Itaque viſum in eo conuentu publicos honores* Peireskio *deferre, inſtitutis licèt reclamantibus, quibus id honoris conceditur ſolùm Academiæ principibus; adeo vt totis quadraginta annis, conſequuti ipſum non plures quàm ſex, iique Principes memorentur. Sed euicit nimirum fama ſplendórque eximiæ virtutis, euicit ſummi Cardinalis ſingularis propenſio, euicit Camilli Colomnæ Academiæ principis generoſa humanitas; euicit Academicorum quorum ſuffragia inita ſunt admiratio & obſeruantia.* Voila doncque pour te monſtrer en quelle eſtime eſt cette Academie; ce qui ſuit te fera cognoiſtre auec combien de grauité elle ſe gouuerne: *Indictus proinde eſt dies ad* XII. *Kalend. Januarias, quo parata ſubſellia, tapetibúſque pullis inſtrata, vnà cum ſuggeſtu, & imagine τȣ μακαρίτου conſpicuo loco, conuenêre autem præter Barberinum fratrémque Antonium, Cardinales Bentiuolus, Cueua, Biſcia, Pamphilius, Palotta, Brancatius, Aldobrandinus, Burgheſius, ac cæterorum perilluſtrium doctorúmque hominum multitudo tanta, vt illi capiendæ aula non ſuffecerit. Et carmina quidem in*

Lib.6 p.399

defuncti laudem, Italicè, Latinè, Gracè recitarunt lectißima totius vrbis ingenia; funebrem verò orationem copiosam sanè, & elegantem pronuntiauit Ioannes Iacobus Buccardus delectus ad id muneris, tum ob raras ingenij dotes, tum ob amorem patrium specialémque erga maneis dilectißimos affectum.

S. Pasque-dieu voila la plus belle chose dont i'ay entendu parler il y a long-temps.

M. Elle fut neantmoins faite en six cens trente-sept, chez le pere de ces petites Harengeres qui sont niepces du *Cardinal Mazarin*, & le bon est qu'il ne se passe gueres d'années que l'on n'y en fasse de semblables.

S. Ouy mais comment veux-tu accorder Monsieur le Baron de *Rians*, qui parle de quarante langues, auec Monsieur *Gassendi*, qui ne fait mention que de trois? cela monstre bien que

Omnia post obitum fingit maiora vetustas.

M. Il faudroit pour legitimer ton allegation, que Messieurs de *Rians* & *Gassendi* ne fussent pas d'vne opinion si differente, ils ont neantmoins tous deux raison, car l'on ne celebra les louanges de Monsieur Peyreisk dans l'Academie, & en presence des Cardinaux, qu'en trois langues, mais l'on adiousta par aprés au recueil qui en fut imprimé à Rome cette Panglossie, *siue generis humani Lessus in funere delicij sui Nicolai Claudij Fabricij Perescij*, laquelle contient effectiuement les eloges de ce grand personnage, en quarante idiomes, & peu s'en faut que ie ne dise aussi en autant de

characteres differens. D'où *Scipion de Grammond*, qui estoit present à cette ceremonie, & qui mourut quelque temps aprés à Venise, prit occasion de composer ces vers, pour tesmoigner combien cette Panglossie estoit aduantageuse, tant audit sieur Peyresk qu'à la ville de Rome.

Indus, Arabs, Medus, Gallus, Germanus, Etruscus,
Anglus, Idumæus, Sarmata, Graius, Iber,
Et quicumque venit gelido de cardine, & vsto
Eoísque plagis, occiduísque sonus;
Omnes Fabricio concordi voce parentant,
Qui norat proprios reddere cuique sonos.
Proh superi! quanta est Romana potentia, quæ nunc
Tot populis, & tot gentibus ora aperit.
Romana verè nunc clauditur orbis in vrbe,
Cui tam multifido competit ore loqui.

S. I'estime plus, *Mascurat*, la connoissance que tu as de tant de choses differentes, & le zele qui te porte à connoistre la verité de ces vaux-de-villes, quoy qu'il semblent indignes des soins d'vn honneste homme, que si tu estois le plus grand Iurisconsulte, Philosophe, & Theologien du monde, puis que les plus habiles d'entr'eux, non seulement en ce qui est de ces impostures & calomnies, mais en beaucoup d'autres affaires, où l'on attend quelque chose de leur doctrine & iugement, ne different en rien des plus ignorans de la populace.

M. Ie m'estonne que tu n'as confirmé ton dire par le Prouerbe si triuial & commun, *magis magni Clerici, non sunt magis magni sapientes;* qui pourroit

eſtablir dans le monde l'incredulité iuſques à vn certain point, en chaſſeroit bien de la folie, *neruus enim ſapientiæ eſt, non temerè credere :* mais pour reuenir à nos *Humoriſtes*, tu peux voir par le recit de cette action ſi ſolennelle, comme leur aſſemblée eſt magnifique & honnorable, tant par la qualité de ceux qui la compoſent, que par la nobleſſe de ceux qui la gouuernent, & par la pourpre de tant de Cardinaux qui l'honnorent de leurs preſences : & de plus elle peut encore ſe vanter, d'auoir eu pour promoteur vn *Gaſpard Siluianus*, lequel outre ce qu'il eſtoit fils de cet Hippolite, qui nous a donné ce beau & docte liure de l'Hiſtoire des Poiſſons, auec les figures ſi bien faites, & le diſcours ſi elegant, que *Gabriel Phaernus* eut bonne raiſon de l'honorer de ce diſtique,

Picturam ſpectes, non ſanè ſcripta requiras,
Scripta legas, pictis nil opus eſſe putes.

Outre diſ-ie cet aduantage, il auoit encore celuy d'eſtre aimé & eſtimé de tous les honneſtes gens qui eſtoient à Rome, teſmoin ce qu'en a dit *Ianus Niceus* en ſon eloge, *Neque alterius cuiuſquam operâ vſus eſt Paulus Mancinus, ad Academiam* Humoriſtarum *congregandam, niſi illius, nam quo erat apud omnes eruditos viros amore & gratia, non fuit illi magnopere elaborandum, quo vnumquemque illorum, in eum cœtum attraheret.* Et c'eſt auſſi à cauſe de ce grand nombre d'amis qu'il auoit, que *Aleſſandro Taſſoni*, lors qu'il introduit dans cet excellent Poëme Burleſque *de la Sechia rapita*, qui fut im-

Parte 1. pag. 32.

primé à Paris en 1622. vn certain Cauaillier *Titta*, qui vouloit faire sçauoir à toute la ville de Rome, l'aduantage qu'il auoit remporté *ſopra il Comte di Culagna*, en vn combat de ſeul à ſeul, il dit que le Courrier en fut ſoudain expedié à *Gaſparo Saluiani:*

Canto. xi. ottaua 41. pag. 132.

Spedi il Corriero à Gaſpar Saluiani
Decan de l'Academia de Mancini,
Che ne deſſe l'auiſo à i Frangipani
Signor de Nemi, e à due fratelli Vrſini,
E à diuerſi altri Caualiere Romani,
Conti, Creſcenti, Muti, è Ceſarini,
E ne ſcriſſe anco à Monſignor Falconio,
E à lo Strozzi, è al Prior di Sant' Antonio.

Mais ſi l'autheur & le Promoteur de cette Academie, ont eſté ſignalez, les trois Directeurs qu'elle a eu en diuers temps, n'ont pas eſté moins remarquables : & ie puis dire auec verité qu'ils ont eſté les trois plus eſtimez ſuiets d'Italie, ſçauoir le Caualier *Baptiſta Guarini*, autheur de ce tant chanté & renommé *Paſtor fido*, pour ne parler que de la principale de ſes compoſitions : l'Abbé *Angelo Grillo*, duquel *gli pietoſi affeti, è le lettere Toſcane*, peuuent ſeruir de regle & de niueau pour bien compoſer ſoit en vers ou en proſe : & ce Phœnix de tous les Poëtes *Giouan Baptiſta Marini*, deſquels ſi tu veux auoir quelque connoiſſance plus particuliere, Ianus Nicius t'apprendra *in elogio Guarini*, que, *Academiam* Humoriſtarum *dilexit ex omnibus plurimum, in qua ſemper princeps, ſponſam ſuam*

Parte 1. Pinacoth. pag. 96.

ſuam appellabat, quæ non exiguam illius in ſe amoris gratiam retulit: Nam & in parentis eum loco dilexit, eiúſque adhuc ſuperſtitis imaginem, magna in tabula, ſummi artificis manu depictam, & corona laurea ornatam, in loco Academiæ maximè conſpicuo poſuit, & mortuum maxima pompa, egregiis ſuorum ingeniorum carminibus, & funebri oratione laudauit. Il te dira pareillement en celuy de l'Abbate Grillo, que *Romana* Humoriſtarum *Academia, tantum homini tribuendum eſſe ſtatuit, vt principem eum ſibi delegerit, & mortuo funus fecerit, atque eius imaginem formæ, in tabula egregij artificis manu depictam, & corona aurea redimitam, vnà cum aliis Guarini, ac Marini, in ſua aula collocauerit.* Et pour ce qui eſt du Marin tu verras auſſi dans le meſme autheur, que *Romam veniens, ſumma omnium voluntate Academiæ* Humoriſtarum *princeps factus eſt, in cuius etiam mores, nouas ingenij exercendi rationes induxit*, auſſi luy dreſſerent-ils vne inſcription funebre oubliée par Nicius, mais rapportée par *Labbate Girolamo Ghilini* au Theatre qu'il nous a donné de beaucoup d'hommes de Lettres:

Pag. 238.

Pag. 35.

Pag. 197. edition. in 8.

Equiti Ioan. Baptiſtæ Marino
Poëtæ ſui ſæculi maximo,
Cuius Muſa è Parthenopæis cineribus enata
Inter Lilia efflorescens,
Reges habuit Mæcenates.
Cuius ingenium fœcunditate fœliciſſimum
Terrarum orbem habuit admiratorem,

T

Academici Humoristæ
Principi quondam suo
P. P.

Cette mesme Academie honora encore de mon temps Monsignor *Augustino Mascardi* Camerier d'honneur du Pape Vrbain VIII. & celuy *a ponto* duquel ie t'ay parlé cy-dessus, d'vne Oraison funebre, comme elle auoit fait peu d'années auparauant le sieur *Girolamo Aleandri*, à cause de son excellent merite, des honneurs publics qu'elle auoit coustume de rendre à ceux-là particulierement, qui l'auoient gouuernée, *Mortuus*, dit le sieur Vittorio ou Nicio, *elatus est Academicorum* Humoristarum *humeris, atque ea in Academia, de qua erat optimè meritus, Francisci Cardinalis* Barberini *operâ sumptúque, amplissimo funere cohonestatur,* en quoy elle ne tesmoigna pas moins de gratitude au sieur *Aleandre*, pour les trois discours qu'il auoit fait imprimer sur cette deuise commune à tous les *Humoristes*, *Redit agmine dulci*, que de deference au Cardinal *Barberin*, qui ne iugea pas de pouuoir mieux reconnoistre les vertus singulieres dudit sieur *Aleandre*, qu'en les faisant publier par vne compagnie si celebre : & c'est aussi en ce lieu d'honneur & de reputation, où les *Riuaulds de Flurances*, les *Berlugeys*, les *Boissieux*, & les *Bouchards*, n'ont point fait difficulté de mettre en parangon le sçauoir des François auec la doctrine des Italiens.

Pag. 47.

S. Voila bien des preuues pour monstrer que

cette Academie eſt la plus celebre qui ſoit en Europe, mais à dire vray, ie n'ay iamais entendu dire qu'il y en euſt aucune autre, ſi ce n'eſt celle de Florence, qui nous a donné ce gros Dictionaire Italien *de la Cruſca*.

M. Si tu auois eſté auſſi long-temps que moy en Italie, tu aurois peu apprendre, qu'il n'y a quaſi ville ny Bourgade, où il n'y ait quelqu'vnes de ces Academies particulieres, tant l'eſprit des Italiens ſe porte volontiers à toutes ſortes d'honneſtes diuertiſſemens. Et qu'ainſi ne ſoit, ie me ſouuiens d'auoir en partie veu, & en partie auſſi entendu parler *dei Lincei* qui eſtoient autresfois, & *dei Fantaſtici* qui ſont encore à Rome; *dei Fileni* de Ferrare; *Otioſi* di Bologna; *Offuſcati* di Ceſena; *Diſuniti* di Fabriano; *Filoponi* di Faenſa; *Caliginoſi* d'Ancona; *Adagiati* di Rimini; *Agitati* di Citta di Caſtello; *Aſorditi* d'Vrbino; *Inſenſati* di Perugia; *Raffrontati* di Fermo; *Catenati* di Macerata, *Oſtinati* di Viterbo; *Immobili* d'Aleſſandria; *Addormentati* di Genoa; *Occulti* di Breſcia; *Perſeueranti* di Treuigi; *Ricourati* di Padoua; *Filarmonici* di Verona; *Olympici* di Vicenza; *Humoroſi* di Cortona; *Oſcuri* di Luca; *Innominati* di Parma; *Naſcoſti* di Milano; *Ardenti* di Napoli; *Inuaghiti* di Mantoua; *Affidati* di Pauia.

S. Hola, hola, *Maſcurat*, en voila aſſez pour me faire connoiſtre, qu'il y a des Academies par toutes les villes d'Italie, & que par conſequent c'eſt vn grand honneur à celle des *Humoriſtes*, fondée

& entretenuë par les *Mancini*, de passer pour la premiere, mais qui dit auec toy qu'elle doit iouyr de ce priuilege?

M. Il faut que tu ayes la memoire bien courte, ou que tu n'apportes gueres d'attention à mes discours, puis que tu ne te souuiens pas de ce que le Ianus Nicius t'en a desia dit dedans l'Eloge du sieur Paulo Mancini.

S. Ie m'en souuiens fort bien, mais parce qu'il est Romain, & Humoriste, *testem illum, de sententia Pauli IC. interrogari non placuit.*

M. En voila doncque vn autre, à sçauoir le sieur *Giouan Battista Alberti*, qui pour estre du nombre de gli Academici *Affidati* di Pauia, ne peut estre reietté de personne, quoy qu'il soit de mon opinion, & qu'il parle encore plus aduantageusement des *Humoristes* de Rome, que n'auoit fait le sieur Nicio ou Vittorio, car auparauant que de traitter de leur origine, voila de quelle Preface il se sert, *quale*, sçauoir l'Academie des Humoristes, *perche in questi tempi, è la piu segnalata, e numerosa di sogetti per ogni parte riguardeuoli, che sia al mondo*, &c.

Nel discorso delle Academ. parte 2. pag. 80.

S. Dis-moy ie te prie tout d'vn train, ce qu'il adiouste du commencement, de cette Academie.

M. Le discours qu'il en fait est vn peu diffus, voila neantmoins comme ie l'ay reduit en peu de paroles sans rien changer és termes: *Nel Pontificato di Gregorio XIII. si adunorno in Casa di* Paolo Mancini *Gentilhumo Romano, il quale puoco primá*

era venuto dallo ſtudio di Perugia, & accaſatoſi con Gentil donna alui pari di nobilta, alcuni Giouani nobili, parenti dello ſpoſo, e parte della ſpoſa, per honorar le loro nozze; e perche era alhora il tempo di Carnouale, ſi diedero a recitar all improuiſo hor comedie, hor ſonnetti, hor diſcorſi, per dar guſto a quei nobili Cauaglieri, e Dame quiui radunate, recitorno queſti con tanta gratia, che il nome di belli humori ſi acquiſtorno, frequentando dunque ſi honorato eſſercitio, e non piu a caſo, ma penſatamente ſcriuendo, s'accordarno facilmente fra di loro, di formar vn' Academia di belle lettere, il che penſiero ſorti loro ſi felicemente che mutando ſolo, il nome di belli humori in HVMORISTI, *fondorno quell' Academia che tuttauia per ſingolar ornamento di Roma, anzi d'Italia, e del mondo ſi mantiene, e fioriſce. Leuorno per impreſa corriſpondente a ſi bel nome, vna nuuola che formata dalle amare eſſalationi del mare, e ſolleuata in alto per virtú degli raggi del ſole, ſi vede poco dopo in minuta e ſpeſſa, ma gratioſa pioggia riſolta, all' ingiu ſtillare, co' l motto tolto de Lucretio nel libro 6.* REDIT AGMINE DVLCI.

S. Il ne me reſte plus qu'a ſçauoir les moyens que l'on obſerue à tenir ces aſſemblées, quelles ſont leurs loix & ceremonies particulieres, & aprés tout cela, ſi elles ne reſſemblent point à nos vignes de la Courtille, deſquelles on dit ordinairement, Belle monſtre & peu de rapport.

M. Tu peux facilement t'imaginer en ſuitte de ce que Monſieur *Gaſſendi* a deſia remarqué des *Humoriſtes*, que ces aſſemblées ſe font à iour nom-

mé & intimé par le Bedeau à tous les Academistes, en des salles de respect, le mieux parées & ornées qu'il est possible, en presence des Cardinaux, Gouuerneurs de Ville & de Prouinces, Seigneurs de marque, principaux Officiers, auec vne foule d'Auditeurs semblable à celles que tu vois bien souuent aux Declamations publiques des Colleges, ou au Barreau quand on y doit plaider quelque cause extraordinaire; Enfin il faut croire que les Academistes qui sont ordinairement personnes de credit & de merite, ne manquent pas aussi de faire éclater ces actions le mieux qu'il leur est possible, parce qu'elles seruent d'Epoques assez remarquables à tout le reste de leurs vies.

1°. Carminum.

-- *Datus in Theatro*, disoit Horace à Mœcenas,
Cùm tibi plausus.

Et quand Ramus estoit en colere contre Charpentier, ne s'écrioit-il pas, *vbi sunt illa tempora, vbi duo millia hominum, qui Ramum volentes audire non potuerunt?* Voila doncque tout ce que l'on peut dire en commun de ces recitations Academiques; si tu veux maintenant sçauoir le détail de celles des *Humoristes*, ie te conseille de le chercher dans

Libr. 1. pagina 83.

l'*Eudemia* de Ianus Nicius, puis qu'il les a mieux expliquées qu'aucun autre, quoy que sous des noms feins & empruntez, mais que tu pourras neantmoins prendre pour veritables, veu qu'aussi bien les clefs de toutes ces Satyres modernes, comme de l'*Euphormion*, *Alitophili Lacrymæ*, *Virtus vin-*

dicata, Laruina, Cras credo hodie nihil, Sardi venales, Respublica Solipsorum, & autres semblables, ne seruent de rien, qu'à ceux qui cognoissent les personnes aux despens de qui elles sont faites. Au reste quoy que ces Academies soient dans l'approbation commune, elles ne sont pas toutesfois dans celle de ce grand Chancelier d'Angleterre *François Bacon*, ny pour te dire vray dans la mienne; car ie voy que du temps de *Leon X*. que l'on doit comparer à celuy de l'Empereur *Auguste*, & que l'on peut appeller auec raison le siecle des beaux Esprits, à cause de la grande quantité qu'il y en auoit pour lors en Italie, ces façons d'exercer la ieunesse auec tant de monstre, de pompe, & d'éclat n'estoient point en vsage; De sorte que l'on pourroit dire auec Petrone à tous ces Messieurs les Academistes, *Pace vestra liceat dixisse, primi omnium eloquentiam perdidistis, leuibus enim atque inanibus sonis ludibria quædam excitando effecistis, vt corpus orationis eneruaretur & caderet. Nondum iuuenes declamationibus continebantur, quum Sophocles & Euripides inuenerunt verba quibus deberent loqui.* Et depuis l'an 1525. que les *Signori Intronati di Siena* commencerent d'introduire ces Academies, ie ne voy point que nous ayons rien fait d'égal à tout ce que ces illustres Lettrez de Paul Ioue, nous auoient donné auparauant; & ainsi l'on peut encore dire auec le mesme Petrone, *Quis postea ad summam Thucydidis, quis Hyperidis ad famam processit? ac ne carmen quidem sani coloris enituit, sed omnia quasi eodem cibo pa-*

De augment. scient.

Initio Satyrici.

ſta, non potuerunt vſque ad ſenectutem caneſcere, c'eſt à dire pour appliquer ce paſſage à noſtre ſuiet, y a-t'il quelqu'vn qui ayt égalé par le moyen de ces Academies les *Bembes*, les *Politians*, les *Barbares*, les *Mirandulans*, les *Aretins*, les *Sabellics*, les *Pontans*, les *Ficins*, les *Volaterans?* y a-t'il eu des Poëtes ſemblables au *Vida*, au *Sanazare*, au *Fracaſtor*, aux *Strozzes* pere & fils, au *Bargée*, au *Flaminio*, & à tant d'autres qui ſemblent auoir tiré l'échelle aprés eux, par laquelle on montoit ſur le Parnaſſe, où ſi tant eſt qu'ils ayent eſté ſuiuis de quelques-vns, comme par exemple de *Buchanan*, de *Sarbieuius*, & de *Nicolas Bourbon*, ie dis le dernier & de Bar-ſur-aube *Baralbulanus*, pour le diſtinguer de ſon grand oncle appellé communément *Vandoperanus*, parce qu'il eſtoit de Vandeuure en Champagne, ie m'aſſeure qu'ils auoüeront eux-meſmes, de n'eſtre redeuables d'vn ſi precieux talent, que ou à la nature, puis que *naſcuntur Poëtæ, fiunt Conſules*, ou à ce qu'ils auront plus frequenté leurs eſtudes & leurs liures que ces nouuelles Academies, où les bons eſprits vont comme les belles femmes au Bal, c'eſt à dire, ſans en chercher autre profit que d'y paſſer le temps agreablement, & de s'y faire voir & admirer; cela en bon Latin s'appelle *&* *nugis addere pondus*.

S. Tu fais iuſtement comme ces vaches qui attendent que le pot au laict ſoit plein pour le renuerſer, car aprés auoir infiniement loüé *gli Signori Mancini* de ce qu'ils ont chez eux la plus celebre

bre Academie qui ſoit au monde, tu dis maintenant que toutes ces Academies ne ſeruent pas de grand' choſe, & ſont la pluſpart du temps inutiles.

M. Quand bien cette opinion qui m'eſt particuliere, ſeroit vniuerſelle, quand elle ſeroit auſſi veritable qu'elle peut eſtre fauſſe, cela toutesfois ne preiudicieroit en rien à l'honneur, ny aux merites des *Mancini*, puis que leur intention y paroiſt tres-bonne, que les ſoins qu'ils en prennent ſont tres-honneſtes, que la dépenſe qu'ils y font eſt aſſez conſiderable, bref que cette action eſt approuuée de tout le monde, & accompagnée d'vne telle magnificence, qu'il n'y a lieu au reſte de l'Europe, où il ſe faſſe ſi ſouuent de ſi belles, ny de ſi honneſtes aſſemblées qu'en cette maiſon *dei Signori Mancini.*

S. Si tu dis vray, il faut que le *Religieux*, n'en déplaiſe à ſon froc, ſoit vn grand impoſteur, car quelle apparence y a-t'il que les Cardinaux & toute la Nobleſſe de Rome, pour ne rien dire des Princes & Seigneurs Eſtrangers, vouluſſent aller ſi ſouuent en vne maiſon où il pûroit ſi fort le hareng & la vieille marée.

S. Si tu n'es content du paſſage que i'ay rapporté cy-deſſus *de la Roma moderna* imprimée l'an 1638. par *Pompilio Totti*, tu te pourras encore informer des domeſtiques de Monſieur de *Fontenay*, puis qu'il ſera bien-toſt de retour de ſon Ambaſſade de Rome, ſi le ſieur *Lorenzo Mancini* ne tient pas

encore aujourd'huy dans sa maison l'*Academie des Humoristes*.

S. Quelle autre occupation ledit sieur *Mancini* a-t'il dans Rome, puis que celle de tenir cette Academie des *Humoristes*, ne doit pas estre erigée en titre d'office.

M. Il n'en a point de cette sorte, Monsieur *Zamet* ne prenoit point icy d'autre qualité que de Gentilhomme de cent mille liures de rente; vn autre plus ancien disoit

Ie ne suis Roy ne Prince aussi,
Ie suis le Seigneur de Coucy.

Et le Seigneur *Lorenzo Mancini*, au moins à ce que ie pense, se contente d'estre Gentilhomme ou Cheualier Romain, & en cette qualité ses occupations ne sont autres que celles de la Noblesse de France, d'Italie, d'Allemagne, & de par tout ailleurs: Sçauoir de viure de ses rentes, de monter à cheual, de se promener en carosse, de courre la bague, & lors qu'il s'offre occasion de quelques ioustes & tournois, d'y paroistre en bonne conche, & honorablement, comme il fit en effect au dernier qui fut representé à Rome dans le camp de Place Nauone, le 25. Feurier 1634. auec toute la magnificence possible, pour caresser le Prince *Alexandre Charles* aujourd'huy *Roy de Pologne*, & duquel puis que la description tres-particuliere en a esté faite, & imprimée premierement à Rome & en Italien par le sieur Vitale Mascardi, & & depuis encore à Paris & en François par Vulson

Cheualier sieur de la Colombiere, en son vray Theatre d'honneur & de Cheualerie, il faut maintenant que ie te fasse lecture de ce que i'ay copié du dernier de ces liures, afin de te faire iuger si le *Cheualier Georges* pouuoit ignorer, à qui le sieur *Pietro Mazarini* Boutonnier & Banqueroutier, comme il dit par vne pure malice & non par ignorance ou mauuaise intention, auoit marié ses filles. Voila doncque les paroles du sieur de la Colombiere : *La cinquiéme Esquadrille des Auanturiers, ou Assaillans, fut celle d'Egypte, autrement nommée des Cheualiers de la Deesse Isis.* Pag. 510. & 511.

Tout l'appareil de cette troupe respondit à la grandeur de la Deesse, sous la protection de laquelle ils vouloient combattre, & à la richesse de la ville, d'où ils disoient estre venus ; car non seulement les Cheualiers, mais tous leurs Estaffiers, Pages, & Escuyers, & mesme les caparaçons de leurs cheuaux, estoient tous couuerts de diamants, de rubis, d'émeraudes, & de perles ; la broderie d'or, & toutes ces pierreries paroissans auec vn éclat merueilleux sur le velours noir, qui estoit le fonds de leur liurée.

Le premier de ces Cheualiers fut le Seigneur Laurens Mancini, *qui a espousé la sœur de Monseigneur l'Eminentissime* Cardinal Mazarin, *& qui est pere de ces deux tres-belles & tres-gentilles Damoiselles, & de ce ieune Gentilhomme qui promet tant de soy, lesquels son Eminence leur oncle a fait venir à Paris depuis quelques mois, auec vne autre de ses niepces ; desirant comme tres-bon & tres-genereux parent, de les auoir prés de soy,*

& les esleuer selon l'air de la Cour de France, à laquelle cét incomparable Cardinal *semble auoir consacré, non seulement tous ses plus profitables soins, & ses glorieux trauaux, mais aussi tout ce qu'il a de plus cher, & de plus aimable dans son illustre famille. Ledit Seigneur* Mancini *sous le nom d'*Afnosceo di Meroe *prit pour sa deuise vne feüille de papier remplie de plusieurs chiffres d'amour, auec ces mots* sol con vna, *& au dessous ces vers Italiens.*

Dal fortunato ardor ché in me s'apprende
Segno con notte oscure alti misteri,
Cerchi pur mente scaltra; miei pensieri,
Altri che voi, so ben, che non m'intende.

Ces discours, *Sainct Ange*, ne sont-ils pas bien differents de ceux que l'on tient auiourd'huy du mesme *oncle* & des mesmes *niepces*, & pourquoy cela, sinon parce que ces deux trompettes de sedition le *Religieux* & le *Cheualier Georges*, n'ayant point fait de difficulté de trahir leurs consciences, pour s'accommoder au temps & aux personnes,

Iuuena. Satyt. 3.

Munera nunc edunt, & verso pollice vulgi
Quemlibet occidunt populariter.

C'est pourquoy ie prie Dieu que
Inde reuersi
Conducant Foricas, ou bien
Siccandam eluuiem, portandum ad busta cadauer.

afin qu'ils ayent maintenant autant de peine à vuider & nettoyer toutes ces ordures, comme ils ont pris de plaisir il n'y a pas deux mois d'en amasser,

qui estoient beaucoup plus sales & plus vilaines, puis qu'elles n'auoient autre but, que de ternir la bonne renommée des innocens.

S. Ie m'estonne de ce que tu en veux tant à ces deux Lettres du *Religieux* & du *Cheualier Geòrges*, veu que tu les mettois cy-deuant entre les bonnes pieces desquelles ie me pouuois charger.

M. I'entendois pour la vente, ou pour auoir dit des mensonges, τὰ συκοφαντήματα auec addresse, afin de les distinguer de ces milliaces de libelles, où il n'y a ny sens ny iugement, *vbi omnia ἀτάκτως, ἀτέχνως, ineptè, confusè, inordinatè scripta sunt*, car hors de ce sens-là, ie t'asseure qu'ils ne valent rien du tout.

S. Te voila deuenu confrere du bon homme Ennius.

Qui cor & linguas, res noua! tres habuit,

par ce nouueau *Triglotisme* que tu viens de faire en trois lignes.

M. Aussi à propos peut-estre, comme celuy que *Bonnet* fit en des Anagrammes de trois paroles, dont l'vne estoit Latine, l'autre Grecque, & la troisiesme Hebraïque, sur le Cardinal *Mazarin*, mais il n'importe, les effets du vin sont cousins germains de ceux de la folie, & pour moy ie ne sçaurois si peu boire que ie ne m'en sente.

S. I'empescheray doncque bien que tu ne tettes si souuent que moy, puis que tes responses doiuent estre plus regulieres, & plus serieuses que mes demandes.

M. C'eſt ce que l'on dit communément,

Plus petit indoctus, quàm ſoluere poſſit Homerus.
voyons neantmoins ſi tu en as quelques autres dans le ſac.

S. Quoy, tu ne te ſouuiens pas d'acheuer ce que tu m'auois promis touchant les alliances *di Caſa Mazarini?* ne ſçais-tu pas qu'il en reſte encore deux des *Martinozzi*, & des *Muti?*

M. Ouy certes, ie m'en ſouuiens fort bien, mais ce que i'en faiſois eſtoit pour ſonder ſi tu auois le cœur à la beſogne. Or puis que le pere de la *Martinozzi*, niepce du Cardinal en pareil degré que les deux *Mancini*, eſtoit auſſi de la premiere ſquadrille des quatre Cheualiers auenturiers & aſſaillans, qui parurent en ce magnifique Tournoy de la Pace Nauone, voyons tout d'vn train ce qu'en dit le ſieur de la Colombiere, *Ils eſtoient ſuperbement habillez de brocatel & couleur de roſe, tout couuert de broderie d'or & de perles, leurs cheuaux caparaçonnez de meſme, ils eſtoient couronnez de riches couronnes d'or, du milieu deſquelles ſortoient pluſieurs belles plumes & aigrettes, & tenoient à leur main vn iauelot doré: le Nain du Cardinal Antoine monté ſur vn Taureau richement caparaçonné, & mené par deux eſtafiers faiſoit le commencement de cette troupe:* & ainſi aprés auoir deſcrit les riches liurées de quatre trompettes, des eſtaffiers qui menoient en main quatre cheuaux pour la courſe du Sarrazin, de trente eſclaues, de quatre Pages, & d'autant de Parrains, il adiouſte les noms des quatre

Pag. 507. & 508.

Cheualiers auenturiers, & dit que *le sieur Girolamo Martinozzi sous le nom* d'Artaferne Prince de Bithinie, *auoit pour deuise vn Phœnix sur vn buscher allumé auec ces mots*, Moro tacendo, & nel morir renasco.

Tu vois doncque, *Sainct-Ange*, que ces tesmoignages imprimez à Rome dés l'an 1634. & renouuellez à Paris en l'an 1648. peuuent seruir de contredits manifestes aux effrenez menteurs, & imposteurs de ce temps cy, desquels on pourroit bien dire auec raison, *Oculos habent & non videbunt.* Car outre la part qu'eurent ces deux beaux-freres du *Cardinal* à vne action si celebre, & si particuliere à la Noblesse, que ce seroit bestise de croire qu'vn roturier s'en fust meslé, le sieur *Giulio Busalini* son cousin y est aussi nommé comme vn de ceux, qui auec le Marquis Cesi, & le sieur Pag. 503.
Bernardin Nari deuoient prendre le soin de pouruoir à toutes les choses necessaires: & le mesme de la Colombiere remarque encore, que le sieur *Nicolo Bufalini* fils du Seigneur Iules, estoit Pag. 512.
compagnon de *Lorenzo Mancini*, en la Squadrille des Cheualiers assaillans; & que le sieur *Ottauio* Pag. 500.
Bufalini conduisoit pareillement vne autre Squadrille de six Cheualiers, au Tournoy qui fut fait à Rome l'an 1565. par le Comte Annibal Altaemps General des Armées du Pape Pie IV. Aprés quoy tu peux bien iuger qu'il y a moins de difficulté à trouuer des preuues de la noblesse du *Cardinal*, & de tous ceux qui ont apparenté auec luy, qu'à

rencontrer des personnes qui ayent assez d'honneur & de conscience, pour les considerer, ***non in virga, sed in charitate & spiritu mansuetudinis***, comme parle Sainct Paul aux Corinthiens.

S. Tu m'aduouëras neantmoins, que le sieur *Martinozzi* ne tenoit lieu que de simple Gentilhomme, & peut-estre encore de nouuelle fabrique, en ce Tournoy du Cardinal Antoine.

M. Tu penses donc que le recit d'vn fait Historique, doiue estre circonstancié comme vn Instrument de Notaire, où les qualitez ne sont iamais oubliées: si cela estoit, le sieur *Bernardin Nari*, que l'on consideroit de mon temps, comme vn des plus qualifiez personnages qui fut à Rome, ne passeroit aussi que pour vn simple Gentilhomme, puis que les sieurs Mascardi, & la Colombiere ne luy donnent pas plus de titres en la description de ce Tournoy, qu'au sieur *Hierosme Martinozzi*, auquel neantmoins ils pouuoient bien donner la qualité de *Comte*, puis qu'il l'estoit en effet.

S. Ie te puis bien croire par courtoisie, mais non pas par obligation, puis que tu ne m'en donnes point de preuues, & tu sçais bien que *sine teste nil volo tale*.

M. La preuue en est dans cette belle description que le sieur Teti nous a donnée du Palais des *Barberins*, où il est expressément qualifié tel, & ce auec moindre soupçon de flatterie ou d'imposture, qu'il ne parle de luy que par accident,

dum

dum Comes Hieronymus Martinotius in Galliam misſus ibi moraretur, cui datus fuerat Comes ipſe Antoninus, & pour moy qui conſidere les liures d'autre façon que ne fait pas la populace, au iugement de laquelle Pag. 510.

Eſt vetus atque probus, centum qui perficit annos. Horat. lib. 2. epiſt. 1.

ie defere autant à la nouueauté de tous ces témoignages, comme ie ſçay que l'on fera d'icy à deux ou trois cens ans à leur vieilleſſe & antiquité: mais tu peux encore apprendre de ce paſſage de Teti, que ſi nous auons maintenant vne *Martinozzi* en Cour, ce n'eſt qu'en ſuite des habitudes que le Comte *Girolamo* ſon pere y auoit faites, lors qu'il y fut enuoyé par Meſſieurs les *Barberins*, alors neueux regnans & gouuernans ſoubs l'authorité du Pape *Vrbain VIII.* leur oncle, pour complimenter Leurs Maieſtez Tres-Chreſtiennes, ſur ce que Dieu les auoit fauoriſées de la naiſſance tant deſirée d'vn Daufin. Il eſt vray neantmoins qu'eſtant decedé peu de temps aprés ſon retour à Rome, il n'eut pas le loiſir d'eſtre long-temps fauorable aux intereſts de la France, en la ville du monde où l'ambition, & les pratiques des Eſpagnols, nous mettent plus en neceſſité d'auoir beaucoup de perſonnes de credit & de merite, bien affectionnées au ſeruice du Roy; tel qu'eſtoit auſſi ſon pere le ſieur *Vincenzo Martinozzi*, que ie me ſouuiens d'auoir veu à Rome Chanoine de Saincte Marie Maior, parce que la mort ayant ſeparé ſa femme d'auec luy, il ne ſongea plus qu'à s'vnir

auec Dieu, & se fit d'Eglise à l'imitation, comme ie croy, du sieur *Paulo Mancini*, auec lequel il auoit tousiours vescu en tres-parfaite amitié & correspondance; aussi n'y auoit-il guere d'autre difference entre eux, sinon que ce dernier estoit Gentilhomme Romain, & l'autre Gentilhomme de Fano, où la famille des *Martinozzi* est censée par *Flaminio Rossi nel suo Teatro della nobilta d'Jtalia*, entre les quinze Maisons nobles qu'il dit estre en ladite ville.

S. Il faut doncque que cette ville là soit bien petite, puis qu'il y a si peu de Gentilshommes.

M. Comme il falloit que la ville de Cæsene, quoy qu'elle ait tousiours esté vne des principales de la Romagne, fut de nulle consideration, quand Sidonius disoit en riant auec vn de ses amis, *Et tu isthæc nobis Cæsenatis Furni potiùs quàm oppidi, verna deblateras.* Il faut doncque que Flaminio Rossi n'ait parlé que des principales familles de cette ville, ou qu'il n'ait pas eu de bons memoires, puis qu'au reste elle est vne des meilleures du Duché d'Vrbin; que Pline, Ptolomée, Procope, Tacite, & presque tous les Autheurs anciens l'ont cognuë sous le nom de *Fanum Fortunæ*, de *Colonia Fanestris*, de Φᾶνα, de *Colonia Iulia Fanestris*, comme l'on peut voir dans Ortelius & Ferrarius; que Frere Leandre Alberti en sa description d'Italie, & tous les autres Geographes & Itineraires en font tres-honorable mention, & que veux-tu dauantage, puis qu'vn certain Poë-

Lib. 1. epist. 8.

Pag. 281. edition. in 4°.

te nommé Ganymedes Pamphilus a dit, qu'elle est si fertile & abondante en toutes sortes de biens, que l'on y pourroit mesme trouuer du laict de poules,

Afflua diuitiis, omni virtute redundans,
Gallinæ, vt fertur, lac reperire queas. In Descriptione Piceni, p. 21.

S. I'ay bien entendu parler du laict de Iument duquel le Prieur Borelli dit qu'on fait de bonnes prouuatures à Rome; du laict d'Asnesse qui seruoit à Poppæa femme de Neron, pour conseruer son beau teint; du laict de Cheures, qui auoit seruy de nourriture à Iupiter,

Sacra Ioui capra est quod præbuit vbera paruo.

Il y a mesme des herbes qui en iettent au lieu de suc quand on les froisse,

Esula lactescit, sine lacte linaria crescit.

Mais pour du laict de poules, il faudroit estre aussi sot que ser Iocrisse qui les menoit pisser, pour croire qu'il y en eut, ou que cette façon de parler fust bien seante à vn honneste homme tel que deuroit estre ton Pamphile?

M. Tu as certes bonne grace de te mocquer d'vn prouerbe authorisé de tout temps chez les bons autheurs Grecs, Latins & Italiens, par vne façon de parler qui n'est receuë qu'entre les crocheteurs & porteurs d'eauë de cette ville. Car Aristophanes, Strabon, Athenée, Synesius employent souuent ces mots, ὀρνίθων γάλα, pour signifier vne abondance extraordinaire de toutes choses. Pline s'est pareillement seruy de la mes-

In vespis
Geograph. lib. 14.
Deipnosoph. lib. 9.
epist. 14.
In præfat. Histor.

me façon de parler en ſe mocquant des titres ſpecieux que les Grecs donnoient à leurs liures, *Cerion*, dit-il, *inſcripſere, quod volebant intelligi fauum, alij* κέρας ἀμαλθείας *quod copiæ cornu, velut lactis Gallinacei ſperare poſſis in volumine hauſtum.* Et Angelus Monoſinius donne auſſi vne pareille interpretation à ce prouerbe fort commun entre les Italiens *Latte di Galina.* De ſçauoir maintenant d'où il a pris ſon origine, c'eſt vn autre ſecret, ie penſois autrefois que Caſaubon ſur Athenée, & tous ces Interpretes de la Preface de Pline, m'en apprendroient quelque choſe, mais la pluſpart n'en a rien dit, & le reſte conclud que ce laict de poule eſt pris pour vne choſe impoſſible, en quoy ils me ſemblent bien auoir raiſon: car de vouloir dire que *ce lac Gallinaceum* s'entend de celuy auec lequel Pline remarque qu'on nourriſſoit autresfois des poules & poulets par gourmandiſe & delicateſſe, *inuentúmque diuerticulum eſt Gallinaceos quoque paſcendi, lacte madidis cibis*, & qu'à cauſe de cela on ſe ſert de ce prouerbe, pour dire qu'il ne manque rien à vne maiſon, ou à quelque païs, non pas meſme la trippe pour le chat, ou le laict pour nourrir plus delicatement les poules, c'eſt pluſtoſt faire le critique impertinent, que le iudicieux interprete.

In Floreling. Italic. pag 100.

Libro 50. pag. 50.

S. Si quelqu'vn entendoit nos diſcours, il ſeroit bien eſbahy de les voir entrelardez de la ſorte, iamais les diuerſitez de Monſieur du *Bellay* n'y firent œuure.

M. Auſſi en ſeroit-il moins ennuyé, & ie croy meſme qu'il nous en eſtimeroit dauantage : car comme dit Horace,

-- Et Citharœdus
Ridetur, chorda qui ſemper oberrat eadem.

S. Il faut pourtant acheuer la genealogie des *Martinozzi*, comme tu as fait celle des *Mancini*.

M. C'eſt bien tout vn, mais ce n'eſt pas de meſme, les *Mancini* ont touſiours demeuré à Rome, de laquelle tant d'autheurs ont ſi curieuſement parlé, qu'il n'en reſte quaſi plus rien à dire, & les *Martinozzi* au contraire, ont eſté renfermez dans la ville de *Fano*, qui n'a iamais eu d'autres hiſtoriens particuliers que deux Poëtes, l'vn nommé *Octauius Cleophilus*, qui a compoſé trois liures en vers Heroïques *de bello Fanenſi* imprimez à Fano l'an 1516. & vn autre qui a fait depuis peu l'hiſtoire de la meſme guerre ſous le titre de *Faneide* en vers Italiens, auec des annotations ſur la fin. Mais neantmoins i'ay eu ce bon-heur que de rencontrer parmy les bouquins que ie manie tres-volontiers, quelques memoires de la famille des *Martinozzi*, qui pourront ſeruir pour monſtrer qu'elle eſtoit il y a plus de deux cens ans, des plus conſiderables de ladite ville de *Fano*, iuſques à ce que eux-meſmes produiſent *ex Tabulario proprio*, des preuues mieux ſuiuies & plus concluantes que les miennes : car aprés auoir parlé des ſieurs *Vincenzo & Girolamo Martinozzi*, qui ſont les deux derniers Chefs de cette Maiſon ; il me faut remonter

iusqu'en l'an 1523. auquel vn Medecin de Perouse fit imprimer en ladite ville vn traitté de la peste, qu'il dit auoir composé à la requeste d'vn *Martinozzi*, auquel en effet il l'enuoye auec vne seconde Lettre Dedicatoire, la premiere estant addressée *ad Syluium Passarinum S. R. E. Cardinalem tituli Sancti Laurentij in Lucinia, Perusiæ, Vmbriæque Legatum;* & pour celle du sieur Martinozzi, voila quel est son titre: *Ad Dominum Hieronymum Martinoctium Fanensem suum, vti fratrem amantissimum, Vincentij Putij aureus tractatus contra pestiferam ægritudinem, tam remedia præseruatiua, quàm ægritudinis conseruatiua continens.* Ce liure n'est gros que de six feüilles *in octauo*, & porte au dessous du titre les Armes grauées en bois dudit Cardinal Passarini, qui sont my-parties d'vn bœuf couché, & de l'Escusson de Florence.

S. Voila des marques suffisantes pour tesmoigner que tu n'as pas forgé ce titre, comme on dit que fait tous les iours le Parasite *Mamurra;* mais neantmoins, il n'est rien tel que de prendre la Pie au nid, c'est à dire, de marquer precisément si ce liure est dans ta Bibliotheque, ou en celle de quelqu'vn de tes amis.

M. A te dire vray, ie ne l'ay iamais veu que chez vn nommé *Claude Garasse de Pridiane en Niuernois*, qui me retint quelques iours en sa maison, lors que ie retournois d'Italie, ou parce que i'auois fort bien conneu le sieur *Vincenzo Martinozzi*, cela fut cause de me faire remarquer sur mes tablet-

tes, que ce liure du Docteur Putius estoit dedié à vn de sa Maison; mais il seroit facile à mon aduis, d'en trouuer d'autres exemplaires chez Messieurs *Riolan*, *Moreau*, *Patin*, & *Mantel*, qui ont tous quatre les plus belles, & les mieux fournies Bibliotheques en Medecine qui soient en cette ville, ny comme ie croy en aucune autre. Or m'estant souuenu, depuis seulement que la guerre a authorisé toutes ces inuectiues contre le Cardinal *Mazarin*, que i'auois dans mon galetas, les Poësies & oraisons Latines d'vn *Antonius Constantius Fanensis*, qui auoit esté Maistre de ce *Cleophilus* cy-dessus mentionné, ie me suis imaginé, qu'entre beaucoup de personnes de la ville de *Fano*, ausquelles il addresse ses Epigrammes, il pourroit y en auoir aussi quelqu'vnes *di Casa Martinozzi*, comme en effet i'ay trouué qu'il estoit veritable, car il y en a trois qui sont addressées, *ad Joannem Martinotium Fanensem Jurisconsultum*, lequel mourut en l'an 1497. comme l'on peut voir par d'autres Poësies de *Iacobus Constantius* fils d'Antoine, d'où i'ay copié mot pour mot cet Epigramme, & ie te cotterois mesme la page où il est, comme i'ay coustume de faire, si ce n'estoit que l'impression de ce liure ayant esté faite dés l'an 1502. elle ressemble à beaucoup d'autres de mesme temps, où il n'y auoit encore ny chiffres, ny alphabet, ny reclames: le principal est que le liure n'est pas gros, & que ie le puis monstrer à quiconque sera curieux de le voir.

Ioannis Baptistæ MARTINOTII *Fanens.*
Iurisconsulti Epitaphium.
Obiit pridie Cal. Ian. MCCCCXCVII.

Maximus hic patriæ cultor Baptista quiescit,
Sanguinis & morum nobilitate nitens.
Thespiadúmque comes, & iure peritus vtroque,
Qualis munychia fertur in vrbe Plato.
At quod humi iaceat, forsan mirabere, lector,
Hæcque nimis dices vilia busta viro.
O demens mortale genus! monimenta parantur
Morte obita iis, quorum fama sepulta perit.
Sed qui perpetuum linquit post funera nomen,
Contemnit Pariis marmora cæsa iugis.
Hac motus ratione, breuem telluris aceruum
Esse satis rectè credidit iste sibi.
Missa sed hæc fiat, cur non sua pignora terræ
Ferre decet, si nos nil nisi terra sumus?
Quid tu inquis tibi causa duplex non consonat? Euge
Adde aliam, Pietas tertia causa fuit.
Namque penes voluit tumularier ossa parentum,
Et suus æternum mortuus esse comes.

Mais il y a plus, car ie remarquay aussi qu'entre les Oraisons Latines d'*Antonius Constantius*, il y en a vne qui fut recitée aux accordailles, ou si tu aimes mieux, à la passation du contract de mariage entre *Matthieu Martinozzi*, & *Jane Taurelle* l'an 1465. les mots propres de l'autheur sont,

Oratio sponsionis futurarum nuptiarum Matthæi
Martinotij, & Io. Taurellæ Fanensium
M. CCCC. LXV. XVI. *Cal. Mart.*

&

& afin que tu sçaches pourquoy l'on fit vne oraison aux nopces de ce *Martinozzi*, ie t'aduertiray en passant, que c'estoit la coustume d'Italie, il y a enuiron deux cens ans, lors que le Latin n'estoit pas si commun qu'il est à cette heure, de le mesler en toutes les ceremonies qui estoient tant soit peu considerables. C'est pourquoy il ne mouroit gueres de Gentilshommes, de Maires & Escheuins, de fameux Aduocats, Medecins ou hommes doctes en quelle science que ce fust; il ne se faisoit aussi gueres d'entrées d'Euesques, ou de Gouuerneurs, ny de mariages parmy la Noblesse, qui ne fussent accompagnez de quelque declamation Latine, iusques là que toutes les Lettres des Communautez ne s'escriuoient qu'en Latin, comme l'on peut voir dans les œuures d'*Augustinus Dathus Senensis*, où il y en a grand nombre, & où toutes les oraisons, excepté celles que l'on faisoit à l'entrée des leçons, n'ont point d'autres titres que les precedens; & pour ce qui est particulierement des nopces, tout le sixiesme liure de cet Autheur leur est tellement affecté, qu'il ne contient rien autre chose que des oraisons nuptiales: c'est aussi par cette mesme raison, que François *Philephe* a diuisé toutes les siennes *in Funebres, Nuptiales & varias*; que Philippe *Beroalde* en a meslé quelques-vnes parmy ses opuscules, comme fit aussi peu de temps aprés *M. Antonius Majoragius*; & que entre les oraisons de nostre *Antonius Constantius*, quoy qu'elles ne soient pas en grand nombre, il

y en toutesfois huict ou neuf de cette sorte. D'où tu peux facilement coniecturer, que ce *Matthieu Martinozzi* ne deuoit pas estre du nombre de ceux-là,

Iuuenal. Satyr. 3.

Quorum nemo queat patriam monstrare parentis.

Puisque outre que cette ceremonie d'oraisons Latines, marque le contraire, l'Orateur mesme rend tesmoignage de de la noblesse de ces deux futurs espoux & espouse en ces propres termes, *Iure igitur hodierna die felicitati huius patriæ, nobis omnibus est gratulandum, cùm duæ clarissimæ Martinotia & Taurella domus, futuræ affinitatis propositionibus vinciuntur. Quarum ego familiarum nobilitatem, si cupiam oratione complecti, euagarer longiùs quàm temporis breuitas patiatur: earum igitur commendationes, in futuras nuptias differentes, vbi & matrimonij dignitatem, & maritum ac maritam suis laudibus extollemus, excellentes viri, &c.*

S. Si tu auois beaucoup de semblables preuues, ce seroit bien autre chose que les genealogies de Monsieur du *Chesne*.

M. Ne me flatte point, *Sainct-Ange*, mais dis plustost, que si vn homme d'aussi grande capacité & probité qu'estoit Monsieur du *Chesne*, auoit feüilleté les vieux papiers de ces deux Maisons, alliées de celle du *Cardinal*, peut-estre y trouueroit-il dequoy estendre aussi bien le papier, & grossir les *in folio* que l'on a fait, en expliquant les Genealogies de beaucoup d'autres familles, puis que nous auons desia monstré par des preuues in-

faillibles, que celle de *Mancini* se peut à bon droit vanter de plus de quatre cens ans de noblesse, & celle des *Martinozzi* de deux cens. Voire mesme ie pourrois adiouster que ces derniers ont eu des Cheualiers de Malte ou de Rhodes en leur Maison, il y a plus de trois cens ans, mais dautant que mes Bouquins n'en disent mot, il faut attendre que les preuues en soient venuës d'autre part, pour aduancer cette proposition-là, qui n'est pas des moins considerables pour iustifier leur noblesse.

S. Pour moy, i'estimerois plus ces preuues tirées des vieux liures, que l'on ne peut soupçonner d'auoir esté falsifiez, que celles des instruments, contracts, testaments, & autres semblables, *quæ, si dolosi spes refulserit nummi*, celuy qui a la charge de les examiner, peut faire parler comme bon luy semble.

M. C'est pourquoy ie t'ay desia dit, que Monsieur du *Chesne* n'auoit pas moins de probité que de doctrine; car au reste ie suis de ton aduis, & ie me souuiens fort bien que Suetone a dit en parlant de Neron, *Acten libertam parum abfuit quin legitimo matrimonio sibi coniungeret, submissis Consularibus viris, qui regio genere ortam peierarent.* Cap. 28. Mais ce seroit aussi vne folie de douter de la verité des instrumens, lors qu'on voit qu'ils s'accordent auec les innocentes preuues tirées de ces vieux bouquins, comme ie tiens pour asseuré, que seront celles que les *Mancini* & *Martinozzi* fourniront quelque iour de leur Noblesse.

S. Ce seroit vn honte si aprés auoir tant parlé de *Bouquins*, ie laissois eschapper l'occasion d'apprendre de toy, pourquoy on appelle ainsi les vieux liures.

M. I'ay autresfois obserué estant à Basle, que les Allemands appellent vn liure *Buc*, ou *Bouc*, comme quelques-vns prononcent; & dautant que les plus anciens liures imprimez nous sont venus d'Allemagne, où l'impression fut trouuée il y a enuiron cent quatre-vingts dix ans, puis que *Iean Fust* nous donna en 1459. le *Durantus de ritibus Ecclesiæ*, le *Catholicon Ianuensis*, qui estoit le Calepin de ce temps-là en 1460. & la *Bible* en 1462. qui sont les trois premiers liures imprimez, que l'on ait iusques à cette heure veu en Europe: cela a esté cause que les François voulant parler d'vn vieil liure, ont dit que c'estoit vn *Buc* ou *Bouquin*, comme qui diroit, vn de ces vieux liures d'Allemagne, qui ne sont plus bons qu'à faire des fusées, & à empescher

Ne Toga Cordilis, ne penula desit oliuis.

En vn mot, les François ont voulu emprunter cette parole des Allemands, tout ainsi que celle de *Rosse*, non pour signifier toutes sortes de Cheuaux comme elle fait en Allemagne, mais ceux-là particulierement, qui sont recreus, & *qui iam ilia ducunt*, en les appellant *Rosses*, ou *vieilles Rosses*, comme ils disent aussi quelquesfois *vieux bouquin*.

S. Ie croiois tantost lors que tu as parlé de la Bi-

bliotheque de Monſieur *Mentel*, que tu eſtois de ſes amis, mais maintenant que tu ſouſtiens vne opinion contraire à la ſienne, touchant l'inuention de l'Imprimerie, ie ne ſçaurois plus qu'en dire; car il veut abſolument que nous en ſoyons redeuables à vn de ſes anceſtres nommé comme luy *Mentel* ou *Mentelin*.

M. Cette diuerſité d'opinion n'empeſche pas que nous ne ſoions bons amis, par la regle,

Diuerſum ſentire duos de rebus iiſdem
Incolumi licuit ſemper amicitia.

I'ay ſouuentefois leu auec plaiſir & ſatisfaction, ce qu'il nous a donné pour eſtablir cette ſienne opinion, & i'aduouë qu'il eſcrit auec non moins de iugement que d'eloquence; mais comme nous n'auons aucun paſſage formel dans les autheurs contemporains, pour vuider ce differend des autheurs, ou inuenteurs de l'Imprimerie, ie me ſuis tenu iuſques à cette heure, à ce qui eſt du fait, & i'ay crû laiſſant la queſtion du droict à Meſſieurs *Mentel*, *Malinckrot*, *Boxornius*, & autres, que puis que nous n'auions point de plus anciens liures imprimez que les trois mentionnez cy-deſſus, il falloit auſſi que *Iean Fuſt* & *Pierre Schoifer*, qui les ont imprimez, fuſſent les premiers qui ont mis en execution & en pratique, ce que ou eux-meſmes, comme il eſt tres-probable, ou *Mentel*, ou *Guttembergh*, ou quelques autres auoient trouué, & que par conſequent on pouuoit ſouſtenir auec raiſon qu'ils eſtoient *les premiers Imprimeurs* de l'Eu-

rope, ou pour mieux dire du Monde, puis que l'impression des *Chinois* n'a rien de commun auec la nostre, & n'a pas mesme esté connuë, que long temps aprés l'establissement d'vne infinité de presses par toutes les bonnes villes.

S. Quelles raisons pourrois-tu apporter de cette probabilité en faueur de *Iean Fust* ou *Faustus,* veu que la plufpart des autheurs donne cette inuention *à Guttembergh*, les autres *à Mentel*, quelques vns à vn certain *Laurens Ioannes*, de Harlem, & que ton *Faust* ou *Fust* en a le moins pour soy.

M. Quand le Iesuite *Scherer* voulut descouurir la fable de la Papesse *Ieanne*, il n'opposa que dix ou douze raisons à toutes les preuues & authoritez que l'on aduançoit pour l'establir, quoy qu'elles fussent presque sans nombre, & il n'en fallut qu'vne *à Monsignor Contitolo* pour renuerser les deux ou trois cens tesmoignages que *l'Olmo* & *il Frangipani* auoient produit de la retraitte que fit *Alexandre III.* à Venise pour euiter la persecution de l'Empereur Federic. Et pour moy ie pense qu'il ne faut pour mettre *Jean Fust* en possession du droit qui luy appartient d'estre inuenteur de l'Imprimerie, que produire les premiers liures qui ont esté imprimez, puis qu'ils sont tous de son impression. Car il y a bien de l'apparence que si d'autres eussent eu meilleure part que luy en l'inuention d'vne chose si belle, si admirable, & si necessaire, ils ne luy auroient pas permis de se l'attribuer à luy seul, & à son gendre *Pierre Schoi-*

fer, comme il a fait quaſi en tous les liures qui ſont ſortis de ſa preſſe, ſans que perſonne ait ozé faire de meſme, ou le contredire. Et puis que Salmuth en ſon addition au chapitre *de Typographia* de Panciriole, n'apporte que quatre de ces témoignages, & que Monſieur Bernard de Malinckrot l'vn des doctes Polygraphes qui ſoient auiourd'huy en Allemagne, ſe vante à bon droit, d'y en auoir adiouſté trois, ie te veux bien aduertir que i'en ay remarqué ſix autres, deſquels ie ne diray maintenant que les dattes, puis que les inſcriptions en ſont trop longues, pour en auoir chargé ma memoire, & auſſi que les ayant communiquées à Naudé, il m'a promis de les inſerer dans ſon *Addition à l'Hiſtoire de Louys XI.* lors qu'on l'a r'imprimera, & de dire qu'il les tient de moy. Or entre ces nouuelles epigraphes, la premiere eſt celle du *Catholicon* de l'an 1460. que le R. P. Romualde, dont tu parlois tantoſt, m'a monſtré dans la Bibliotheque des Feüillans de cette ville, & quoy que les noms de *Fauſt* ny de ſon gendre n'y ſoient pas exprimez, il eſt conſtant neantmoins, que c'eſtoient eux qui l'auoient imprimé, reſerué cela tout eſt ſemblable aux autres inſcriptions rapportées par Salmuth, & Malinckrot; la ſeconde eſt de la *Bible de* 1462. dont les exemplaires ſe trouuent à Sainćte Croix de la Bretonnerie, aux Carmes de la Place Maubert, & chez Monſieur de Harlay, & dont l'inſcription a deſia eſté rapportée par Naudé en *l'Addition* ſuſdite: la

Cap. 8. diſſert. de arte Typogr.

troisiéme est d'autres *Bibles* toutes pareilles *de* 1472. que l'on peut voir chez le Cardinal *Mazarin* : la quatriéme du *S. Augustin de la Cité de Dieu*, auec les Commentaires de Thomas Valois de 1473. que i'ay veu chez le sieur Claude Garasse de Pridiane : la cinquiesme du *Mercure Trismegiste de potestate & sapientia Dei*, in 4°. (car tous les autres nommez cy-dessus sont in folio) de 1503. que le mesme Garasse m'a monstré, aussi bien que la sixiéme, qui est le *Tite Liue de* 1518. auquel bien qu'il y ait quelque difference, elle est neantmoins plus aduantageuse à *Iean Fust* que toutes les precedentes inscriptions, qui le publient autheur & inuenteur de l'Impression ; car ce n'est plus luy, ny son gendre, ny ses petits fils *Iean* & *Juo Scheffer* qui parlent, & en effet il n'y a sur la fin dudit *Tite Liue* que ces mots *Moguntiæ in ædibus Joannis Scheffer mense Nouembri anno* M. D. XVIII. Mais au commencement il y a vn Priuilege que l'Empereur *Maximilian* donne audit Scheffer, que l'on ne puisse contrefaire ledit *Tite Liue* de dix ans, ny tous les autres liures que le susdit Scheffer imprimera, de six, sous peine de confiscation, & ce en reconnoissance, que son oncle *Iean Fust* auoit trouué l'inuention d'imprimer : *Cùm sicut docti & moniti sumus fide dignorum testimonio*, car ie me souuiens fort bien de ces paroles, *ingeniosum Chalcographiæ, authore auo tuo, inuentum, felicibus incrementis in vniuersum orbem promanauerit, &c.* ce Priuilege est en date de 1518. & souscrit de *Iac. Spiegel* : Aprés quoy on trouue au feüil-

feüillet ſuiuant vne epiſtre d'*Eraſme*, dans laquelle il parle premierement des obligations que l'on a à ceux qui ont trouué l'Imprimerie, & puis il adiouſte, *quorum princeps fuiſſe fertur, totius aui memoria celebrandus Ioannes Fauſt auus eius, cui Liuium hunc &c. debemus.* Et puis que comme dit Quintilian en ſes Declamations, *non ſatis videri poteſt probatum, quod duo ſciunt*, adiouſtons-y pour troiſiéme teſmoin vn *Nicolaus Carbachius*, dans l'aduertiſſement qu'il a mis ſur la fin dudit liure, & dans lequel il dit toutes les meſmes choſes, que le Priuilege Imperial, & la lettre d'Eraſme. Aprés quoy ſi tu mets les ſix témoignages que ie te viens de rapporter, auec les ſept cottez par le ſieur Malinckrot, tu auras treize occaſions bien remarquables, eſquelles *Jean Fauſt* & les ſiens, ont publié à tout le monde, que l'Imprimerie eſtoit née dans leur Maiſon, ſans que iamais Guttemberg ny autre s'y ſoit oppoſé; ce qui me fait croire, qu'ils ne faiſoient en cela tort à perſonne, puis que ſuiuant le dire de ie ne ſçay quel Poëte,

Declamat. 312.

Qui velit ingenio cedere rarus erit.

& que nonobſtant cela perſonne ne s'eſt plaint de leur procedé. Or ſi tu adiouſtes à ces preuues eſſentielles, qu'il eſt encore à naiſtre qui puiſſe dire auoir veu des liures imprimez par *Guttemberg*, ou par *Mantel*, auparauant ou au meſme temps que ceux de *Iean Fuſt*; Que tout ce que l'on dit des autres inuenteurs de l'Imprimerie, n'eſt fondé que ſur des rapports, des coniectures, des vray-

femblances, des authoritez forcées, des ialoufies de villes les vnes contre les autres: Que tous ceux qui donnent cette inuention à d'autres qu'à *Fust*, s'embroüillent, fe contredifent, fe fuiuent l'vn l'autre, font des ignorances groffieres, & le plus fouuent

Horat. ad Pifon.

Delphinum fyluis appingunt Fluctibus Aprum.

Et finalement que Salmuth en fon addition fur le Chap. *de Typographia* de Pancirole, cite vn inftrument public, par lequel il appert, que *Fust* aprés auoir trouué l'Imprimerie, & aprés en auoir longtemps fouftenu luy feul la defpence, affocia auec luy *Guttemberg*, pour contribuer à vne partie de tant de frais qu'il luy falloit faire, à caufe principalement du parchemin, fur lequel il tiroit la plufpart de fes liures. Aprés, dis-ie, toutes ces preuues fi legales, fi peu forcées, fi conuaincantes, & affeurées pour *Iean Fust*, ie ne fçay pas comme il eft poffible qu'on le veuille *tanquam feptuagenarium de ponte deiicere*, pour en mettre d'autres à fa place. Car s'ils ont recours aux tefmoins, outre qu'ils s'accordent fort mal les vns auec les autres, & que peut-eftre ne font-ils pas en fi grand nombre que l'on s'imagine, ie leur diray en tout cas auec Arcadius,

Leg. 21. §. 3. ff. de teftib.

Non ad multitudinem refpici oportere, fed ad finceram teftimoniorum fidem: & s'ils veulent eftablir leur opinion fur l'experience, comme c'eft en effet le meilleur & le plus affeuré moyen de terminer le differend dont il eft queftion, qu'ils m'en donnent de meilleures que les miennes, que celle de Sal-

muth & de Malinckrot, & non ſeulement ie quitte la partie, *ſed agello cedo Paterno.*

S. Ie croy certainement, que *modus agri tui non ita magnus eſt*, auſſi bien que celuy d'*Horace*, c'eſt pourquoy tu fais fort bien d'vſer de ce petit diminutif-là. Mais en conſcience, *Maſcurat*, ne ſonge tu point en plaidant pour la famille de ce *Iean Fuſt*, qui ne t'en ſçaura iamais de gré, que celle des *Muti* doit eſtre maintenant bien morfonduë, puis qu'il y a ſi long-temps que nous la faiſons attendre.

M. Mon deſſein n'a iamais eſté d'en faire grand bruit, car elle eſt aſſez conneuë d'elle meſme, auſſi bien que celle des *Vrſini*, de laquelle ie n'ay rien voulu dire, *neque hîc Rhodus, neque ſaltus*, elles ſont toutes deux ſi remplies de Comtes, de Marquis, de Ducs, de Cardinaux, de teſtes illuſtres, de grands perſonnages, que c'eſt aſſez de dire que la ſeconde femme du Seigneur *Pietro Mazarini* eſt de la Maiſon des *Vrſins*, & que l'vn de ſes gendres eſt de celle des *Muti*, pour monſtrer par la nobleſſe de ces deux Maiſons, quel eſtat on doit faire de la ſienne. Et à quoy bon aller chercher des Epitaphes dans Schraderus de ceux *di caſa Muti*, quoy qu'il y en ait effectiuement plusieurs, veu que ie puis trouuer dans le Ciacconius, & dans ce tres-docte, tres-laborieux, tres-vtile, & tres curieux recueil d'hiſtoires Eccleſiaſtiques, que l'Abbé *Ferdinando Vghelli* nous a donné ſous le titre d'Italia ſacra, vn *Tiberius Mutus* Tomo 1. in Viterbienſib. Epiſc. pag. 319.

nobilis Romanus , filius Caroli Ducis Vallis Mutiæ, Paulo V. propior affinis , S. Petri Canonicus, ac eiusdem Pontificis Pincerna , qui ab eodem Pontifice Episcopus Viterbiensis sublectus est , anno 1612. die 5. mensis Decembris , & anno 1615. die 2. eiusdem mensis ad purpuram vocatus , vita tandem functus est Viterbij, an.1636. Certes aprés vn témoignage si authentique de la noblesse des *Muti*, il me seroit impossible d'en apporter d'autres qui ne fussent superflus ; c'est pourquoy ie me reduiray à vn seul, qui vient de trop bonne main pour estre refusé, & d'vn personnage trop aimé & estimé des François , pour ne leur estre pas agreable ; c'est l'vn de nos sages ,

Biudius lib. 2. Iambic.

Montanus ille , cuius augustum viget
In ore Famæ nomen ,

lequel confesse ingenuëment d'auoir esté fait Citoyen Romain par vn *Alexandre Muti* , puis qu'il estoit l'vn des trois Conseruateurs nommez és Lettres qui luy en furent octroyées , & lesquelles il rapporte luy-mesme toutes entieres au Chapitre neuf du troisiesme liure de ses admirables Essais.

QVOD HORATIVS MAXIMVS MARTIVS CENCIVS ALEXANDER MVTVS *Almæ Vrbis Conseruatores , de Illustrissimo Michaële Montano Equite sancti Michaëlis , & à cubiculo Regis Christianissimi Romana Ciuitate donando , ad Senatum retulerunt* S. P. Q. R. de ea re ita fieri censuit.

Cum veteri more & instituto, cupidè illi semper studioséque suscepti sint, qui virtute ac nobilitate præstantes, magno Reipublicæ nostræ vsui atque ornamento fuissent, vel esse aliquando possent. Nos maiorum exemplo atque auctoritate permoti, &c. *Anno ab Vrbe condita* CXↃCCCXXXI *post Christum natum* M. D. LXXXI. III. *Idus Martij.*

Horatius Fuscus sacri S. P. Q. R. scriba.

Vincent. Martholus sacri S. P. Q. R. scriba.

S. Ie m'estonne que la Philosophie de *Montagne* n'ait pû resister a la vanité qu'il prend de ces lettres, veu qu'il n'auroit pas manqué de bien chapitrer celuy de ses amis qui auroit commis vne pareille faute.

M. Toute la raison qu'il en donne, est, que *n'estant point Bourgeois d'aucune ville, il estoit bien aise de l'estre de la plus noble qui fut, & qui sera oncque*: & à te dire vray ie l'excuse d'autant plus facilement qu'il n'est pas seul qui a eu cette pensée, puis que *Paulus Melissus* se qualifie en toutes ses œuures *Comes Palatinus & Eques, Laureatus Poëta, & Ciuis Romanus*; & que le bon homme *Gutherius* a donné pour titre à vn de ses liures, *Jacobi Gutherij I C. Ciuis nobilis, & Patricij Romani de iure manium libri tres.* Oüy, mais diras-tu, *Montagne* pouuoit bien prendre ce titre, sans en rapporter les Lettres toutes entieres; & que dirois-tu doncque de *Germanus Audebertus*, lequel non content de prendre le titre de Cheualier de Sainct Marc, comme font encore auiourd'huy, ce me semble,

Heinsius, *Veslingius*, & *Grasuinchelius*, & d'y adiouster celuy de l'Ordre de sainct Michel, *Gallorum Regis, nec non Diui Marci Veneti Equitis Torquati*, il a de plus voulu inserer les Patentes du dernier au commencement de sa description Poëtique de ces trois grandes villes, *Venise*, *Rome*, & *Naples*, en quoy neantmoins ie ne voy pas que iusques à cette heure, il ait esté blasmé de personne, *Natura enim, gloriosa virtus est, & anteire priores cupit*, comme dit Seneque.

3. de Benefic. cap. 36.

S. Oüy, mais non pas au sens que tu luy donnes, ou ie suis bien trompé.

M. Que veux-tu, il faut bien dire quelque chose pour couurir la vanité de nos deux Compatriotes, & de *Montagne* principalement, *vt si*

Egregio inspersos mireris corpore næuos.

S. Et pourquoy non de *Melissus*, & de tous ces Messieurs les Cheualiers de Sainct Marc.

M. Pour deux raisons, la premiere, parce que ayant écrit en Latin, leur merite pouuoit estre mieux cogneu à Rome, ou à Venise, que celuy de *Montagne*, lequel n'a écrit qu'en François : La seconde, parce que cette rauissante description de Venise, & les Prefaces que ces autres Messieurs ont addressées à vne Republique si celebre, estant cognuës, & hautement prisées d'vn chacun, ils pouuoient bien aussi publier la recompense qu'ils en auoient receuë. Mais aprés tout, ie ne me puis empescher de faire vne reflection serieuse sur l'extrauagance de nos affaires, & sur la force & vio-

lence de nos passions, en ce que nous appellons auiourd'huy vn homme, *Sicilien, suiet né du Roy d'Espagne, & ennemy iuré de nostre Monarchie*, duquel on sçait constamment qu'il est né à Rome, que les Espagnols le tiennent pour le plus grand ennemy qu'ils ayent iamais eu; & que non seulement sa Maison a tousiours esté de faction Françoise, mais aussi qu'elle ne s'est iamais alliée qu'auec des familles ou dépendantes, ou bien affectionnées à la France; comme ie pense auoir assez bien iustifié, par ce que i'ay dit cy-dessus de *Alaimo Leontino & Giouanne Mazarino*, que les Espagnols firent mourir, comme fauteurs de Charles d'Aniou Roy de Sicile, & des habitudes & emplois que le Pere *Iule Mazarin* de la Compagnie de Iesus auoit eu en France, & par ce que i'ay aussi remarqué des *Vitelli*, & *Bufalini*, qui ont seruy consecutiuement cinq ou six de nos Roys en des charges militaires, & tres-honorables: des *Mancini*, entre lesquels *Dominique* se vint habituer à Paris, sous le regne de Charles VIII. duquel mesme il entreprit de chanter les victoires: des *Martinozzi*, puis que Messieurs les Barberins choisirent le sieur *Girolamo*, pour témoigner au Roy & à la Reyne le contentement qu'ils auoient de la naissance de Monsieur le Daufin: & finalement des *Muti*, puis que le seruice qu'en receut le sieur de *Montagne*, peut fournir par ce rencontre plus heureux qu'important, de derniere preuue à nostre conclusion, & la rendre plus agreable. Aprés

quoy ne peut-on pas dire auec raiſon, que toutes ces petites remarques ne ſont pas à negliger, puis que ſi les ennemis du *Cardinal* en auoient, ie ne diray pas autant, mais ſeulement les moindres d'icelles, pour prouuer la dépendance de luy ou de ſes alliez auec l'Eſpagne, ils ne manqueroient pas d'en faire vn terrible rauage, & de les gloſſer à leur mode, c'eſt à dire le plus criminellement du monde? mais Dieu mercy ils ont beau chercher auparauant que d'en trouuer quelques-vnes, *εἰκῆ πῶς ἡρακλεῖ frustra Herculi*, oüy, oüy, c'eſt en vain que l'on s'efforce de blaſmer Hercule.

S. Prens garde qu'en voulant iuſtifier ſi obſtinément le *Cardinal*, contre tous ceux qui le blaſment, tu ne heurtes auſſi les Arreſts de Noſſeigneurs du *Parlement* qui l'ont condamné.

M. Dieu m'en garde, *Sainct-Ange*, ie reſpecte trop cét *Auguſte Senat*, pour contredire le moindre de ſes Decrets; mais comme la foudre & le tonnerre ne tombe iamais ſur quelque choſe ſans la noircir, & ſans la défigurer, *longo ab Hieroſolymis receſſu triſtis ſinus panditur, quem de cælo tactum teſtatur humus nigra*, dit Solin en parlant de la terre, *Cúmque nigri omnes eſſent, imaginem ſtatuarum totidem repræſentabant*, adiouſte Cardan de huict Moiſſonneurs que la foudre auoit fait mourir; Auſſi la fulmination de cet Arreſt du *Parlement*, a rendu le Cardinal *Mazarin* ſi difforme, ſi noir, & ſi hideux, qu'à peine eſt-il reconnoiſſable, c'eſt à dire, qu'il a donné lieu à toutes ces médiſances

Cap. 38.

Lib 8 de variet. cap. 43.

ces

ces & calomnies, dont on broüille maintenant le papier.

S. Ie ne ſçay ſi tu auras auſſi bien raiſonné cette fois-cy comme tu as fait les precedentes, car le *Parlement* n'a point dit dans ſon Arreſt, que le *Cardinal* fuſt vn ſorcier, vn magicien, vn traiſtre, il ne l'a point diffamé comme vn voleur, vn aſſaſſin, vn empoiſonneur, vn proſtitué dés ſa ieuneſſe à toutes ſortes de débauches; il ne l'a point chargé d'auoir fait mourir ſon frere, ny d'auoir commis ce dont tant de libelles l'accuſent; il luy impoſe ſeulement d'auoir enleué le Roy hors de Paris, & d'eſtre en ſuite Perturbateur du repos public; & ainſi ce n'eſt pas tant le *Parlement*, comme les autheurs de ces petits liurets, qui noirciſſent le *Cardinal*. Et de plus, le meſme *Parlement* a bien condamné d'autres Princes & Seigneurs, ſans que le peuple en ait médit, au moins de la façon, & auec tant d'aigreur comme il fait auiourd'huy de ce *Miniſtre empourpré*.

M. Si tu n'as raiſon, tu ſembles toutesfois de l'auoir: mais comme il n'y a rien ſi difficile que de iuger d'vne choſe par le rapport qu'elle peut auoir auec vne autre, à cauſe que la diuerſité de la moindre circonſtance peut verifier ce commun prouerbe, *omnis ſimilitudo claudicat;* ie te veux monſtrer en effet, que l'exemple des autres Seineurs condamnez par le *Parlement*, ne ſert de rien au ſuiect du *Cardinal*. Car ceux-là eſtoient François, & celuy-cy eſt eſtranger; ceux-là n'auoient

aucune administration, & celuy-cy l'a euë toute entiere depuis plusieurs années; ceux-là n'auoient rien eu à démesler auec les peuples, ny auec les Officiers, & celuy-cy a esté contraint d'estre en perpetuel debat auec les vns & auec les autres; ceux-là n'estoient responsables que de leurs fautes, & celuy cy a esté le dernier obiect de la haine, que l'on a conceuë depuis trente-neuf ans, contre les *Conchines*, les *Luines*, & les *Richelieux*, qui ont tous esté les vrayes sangsuës de la France; Bref ceux-là n'estoient accusez, ny blasmez que de leurs propres fautes, & celuy-cy l'est pour les maluersations de beaucoup de Ministres inferieurs, & pour le peu de soin que tous ont generalement apporté à l'exercice de leurs charges, *non est enim qui faciat bonum, non est vsque ad vnum.* Or toutes ces circonstances, comme tu peux bien iuger, sont si differentes, que les effets qui en suiuent ne peuuent estre semblables; c'est pourquoy si ceux-là estoient supportez ou excusez par le peuple, celuy-cy ne peut éuiter d'en estre baffoüé & traitté de la sorte, qu'on le traitte à present; & ce d'autant plus que n'acquiesçant pas à l'Arrest, le peuple sans penser à autre chose, le tient pour autheur de tout ce qui s'est fait en suite, & ne le considere plus que comme ennemy du public, sous lequel titre, il croit auoir permission de le déchirer s'il le tenoit, comme les Bacchantes firent *Orphée;* ou puis que Dieu l'a deliuré de ce peril, comme il fit *Daniel* de la fosse aux Lions, de

s'attaquer à ſa renommée, & de la fleſtrir par des calomnies ſi ſottes, & ſi extrauagantes, que l'on en pourroit dire auec iuſte raiſon ce que diſoit autrefois le Prophete Amos, *Congregamini ſuper montes Samariæ, & videte inſanias multas in medio eius, & calumniam patientes in penetralibus eius.* Cap. 9. v. 3.

S. Ie penſe d'auoir trouué la preuue & la confirmation de ce que tu viens de dire, ſous les Charniers de S. Innocent, & au bout du Pont-neuf, car l'on voit en tous ces lieux-là, des *Eſpagnols* en taille douce, qui reſſemblent mieux à des diables, ou à des monſtres, qu'à des hommes; & pour ne rien dire de leur nez à la Iudaïque, des mouſtaches recroquillées en cerceau, des fraizes à neuf ou dix eſtages, des chapeaux en pot à beurre, des eſpées dont la garde eſt aux pieds, & la pointe aux eſpaules, des démarches ſuperbes, & autres actions ridicules ou inſolentes; il me ſemble que tout ce qu'il y a de gueux, d'infame & d'extrauagant parmy nous, eſt repreſenté ſous le viſage d'vn *Eſpagnol*; & neantmoins auparauant que nous fuſſions en guerre auec eux, l'on ne voyoit point en France toutes ces grimaces.

M. Auſſi eſt-ce le propre de la guerre de les introduire par tout où elle ſe rencontre, *Vtinam ſic ſint qui mihi malè volunt*, diſoit Pythias chez Terence: & quand ie voy ſous les meſmes Charniers cinq ou ſix *Eſpagnols* à l'entour d'vne raue, cela ne me doit-il pas faire ſouuenir de l'imprecation que fait Ouide, In Eunuch. act. 4. ſcen. 3.

Hostibus eueniant conuiuia talia nostris,
plustost que de me faire croire à toutes les sottises, que ceux-là qui ont quelque different ensemble, disent ordinairement les vns des autres? Et en effect si tu estois, ie ne diray pas à Madrith seulement, mais à Louuain, à Doüay, à Malines, Anuers, ou semblables villes de Flandre, ou d'Espagne, tu verrois asseurément qu'elles ne manquent pas de nous bien rendre la pareille, en donnant à nos *François* des haut-de-chausses qui leur tombent sur les souliers, des colets qui descendent iusques à la ceinture, des manteaux qui ne couurent que la moitié des espaules, des chapeaux à l'Angloise, & des moustaches qui pendent iusques aux genoux. Enfin quoy que les *Anges* & les *diables* ne different en rien de nature, nous representons toutesfois les premiers, parce qu'ils nous sont fauorables, auec vne beauté si excellente, qu'elle a donné lieu à la comparaison *beau comme vn Ange*; où au contraire nous donnons à ces derniers à cause qu'ils sont taxez de nous faire du mal, des nez crochus, des griffes pointuës, des yeux rouges & enflammez, des cornes & autres laideurs semblables, à l'occasion desquelles nos anciens Poëtes ne les nommoient point autrement que *li malfaits:* c'est pourquoy Clopinel en décriuant les exorcismes tels qu'on les pratiquoit de son temps, dit

Où sont-ils qui saincts Apostoles
D'aubes vestus, d'amits coëffez,
Qui ne sont ceints fors que d'estolles,

Et par le col prent li malfaits.

Et par la mesme raison ils estoient aussi appellez dans le Latin barbare de ce temps-là *Barbualdi*, tesmoin ces paroles de Guillaume Euesque de Paris, *Hic est Barbualdus qui pueris ad terrorem ostenditur, & de quo matres & nutrices paruulis minabantur : Barbualdus enim dicitur figura & pictura terribilis.* Mais pour passer de la peinture à l'escriture, n'est-ce pas en consequence de cette haine que nous lisons dans le liuret apocryphe *de vita & origine Pilati*, qu'il tua son frere: Libri de morib. c. 5.

Litibus assiduis discordia multiplicatur,

Dum puer à puero crudeli morte necatur.

Qu'il esgorgea le fils d'vn Roy d'Angleterre,

Et puerum sicut proximum fratrem iugulauit.

Et qu'à la fin il fut homicide de soy-mesme,

Cultellóque fodit guttur manante cruore?

Ne disons-nous pas aussi auec l'autheur du *Fortalitium fidei*, que les *Juifs* ont commis mille meschancetez, & enseigné mille folies, ausquelles toutefois il n'ont point songé ? quoy plus, les nouueaux *Chrestiens* persecutez par les Empereurs, ne les ont-ils pas representez encore plus farouches & vicieux qu'ils n'estoient ? & les Moines mocquez & picotez par Henry Corneille *Agrippa*, ne l'ont-ils pas décrié comme Magicien? Lib. 3.

S. Puis que tu exerces si volontiers le talent que Dieu t'a donné d'enseigner les ignorans, il faut que tu me deliure encore de la difficulté que i'ay à conceuoir, comme il est possible qu'vn hom-

me Chreſtien puiſſe calomnier celuy qui ne l'a pas offencé, ou qu'il ne croit pas meſme eſtre noircy des crimes qu'il luy impoſe ; veu que ſi Dieu nous a commandé de pardonner promptement à nos ennemis, *Sol non occidat ſuper iracundiam tuam*, & de luy remettre la vengeance de ceux qui nous ont fait quelque tort, *mihi vindictam, & ego retribuam ;* combien plus religieuſment deuons nous prendre garde, de ne pas offencer celuy qui ne nous a point fait de mal, & auec lequel nous n'auons peut-eſtre iamais rien eu à démeſler ?

M. Pleuſt à Dieu, *Sainct-Ange*, que l'on ſe ſeruiſt touſiours auſſi à propos, & auec autant de charité de la ſaincte Eſcriture, comme tu viens de faire, on n'auroit pas veu entre les liurets publiez depuis quinze iours, vn *Sermon d'Eſtat preſché à Sainct-Germain deuant la Cour*, dans lequel la ſaincte Eſcriture eſt malicieuſement employée, pour apprendre aux Roys qu'ils peuuent auoir des Fauoris, & aux Fauoris que pour paruenir à vn tel honneur, ils peuuent tuer & empoiſonner qui bon leur ſemble.

S. Ie voudrois auoir veu ce liuret que ie tiens pour ſuppoſé, & fait à deſſein de rendre ceux de *Sainct-Germain* odieux à tout le reſte de la France, pour croire ce que tu en dis, car ie ne penſe pas que l'on puiſſe eſtablir vne telle doctrine par la ſaincte Eſcriture.

M. Si tu adiouſtes bien entenduë, ie ſuis de ton coſté, mais à faute de ſuiure l'interpretation

que la ſeule Egliſe Catholique donne à ces liures Sacrez, ils ſont bien ſouuent cauſes de beaucoup de deſordres, tant és mœurs à cauſe du liure des Roys, & autres pieces hiſtoriques du vieil Teſtament, qu'en la doctrine, laquelle eſt bien embroüillée dans le Nouueau, & par les Epiſtres de Sainct Paul principalement, *Mare enim eſt ſcriptura diuina, habens in ſe ſenſus profundos, & altitudinem Propheticorum ænigmatum*, comme diſoit Sainct Ambroiſe, rapporté ce me ſemble auec beaucoup d'autres exemples & auctoritez ſur ce ſuiet, par Bellarmin au premier Chapitre du troiſieſme liure *de verbo diuino*. Et ſi iamais le dire de Ieſus-Chriſt aux Iuifs s'eſt trouué veritable, *erratis non intelligentes ſcripturas*, c'eſt en ce ſiecle, où nous voyons des Apologies pour Machiauel tirées de la Saincte Eſcriture, & des Confeſſions de foy ſi differentes, qu'il eſt bien plus facile de les permettre, que de les accorder ou refuter. Pour ce qui eſt maintenant de ſçauoir ſi le Cardinal *Mazarin* peut auoir offencé ceux qui deſchirent ſi librement ſa renommée, ou s'il eſt auſſi criminel qu'on le depeint, iuſques meſmes à le mettre *entre deux diables*. Ie te diray pour commencer à te reſpondre par ce dernier point là, que ceux qui le connoiſſent il y a fort long temps, n'ont iamais remarqué qu'il fuſt ny traiſtre au Roy, comme l'autheur du *Factum* a voulu prouuer, ny cruel, ny vindicatif, ny auaritieux, ny meſdiſant, ny ambitieux: il n'eſt pas auſſi ennemy du peuple, pour

Epiſt. 44. ad Conſt.

In Controuerſ.

le bien duquel il a ſouuent interpoſé tout le credit qu'il auoit enuers la Reyne. Il eſt de plus magnifique, liberal, diſcret, complaiſant, laborieux, bon amy, bon Maiſtre, parfaitement bien intentionné pour la France, & pourquoy ne diray-ie pas en vn mot qu'il eſt homme de bien, puis que Seneque veut que l'on tienne celuy-là pour
Epiſt. 34. tel, *quem malum facere, nulla vis, nulla neceſſitas poſſit*, & qu'en ma conſcience ie ne croy pas que le *Cardinal*, quand il s'agiroit meſme de ſa perte aſſeurée, puſt faire ny vne laſcheté, ny vne action noire & meſchante? Tout ce qu'on luy pourroit obiecter auec quelque apparence, laquelle neantmoins i'eſpere d'examiner auparauant que nous partions d'icy; c'eſt qu'il s'abandonne trop aux flateurs, qu'il ne ſe communique pas aſſez aux honneſtes perſonnes, que ſes audiences ſont trop rares & trop difficiles, qu'il croit facilement ce qu'il deſire, qu'il n'oblige pas de bonne grace, qu'entre ſes domeſtiques il y en a peu qui s'acquittent ſerieuſement de leur deuoir, & ſur tout qu'il a eſté tres-mal ſecondé par les autres Miniſtres, & principaux Officiers de l'Eſtat. Toutes leſquelles choſes, encore bien qu'elles fuſſent veritables, ne ſont pas toutesfois criminelles, & l'on feroit mieux de dire du *Cardinal*, ce que l'on diſoit autrefois d'vn certain Aterius dans les controuerſes de Seneque, *Redimebat Aterius vitia virtutibus, & plus habebat quod laudares, quàm quod ignoſceres.* Ie t'aduoüe auſſi pour venir aux cauſes

&

& motifs de toutes ces calomnies, qu'outre les perſonnes que le *Cardinal* peut auoir offenſées en particulier, ſoit en qualité de Seigneur Iules ſimplement, puis que comme dit le meſme Seneque, *Nemo ſine vitio eſt, in Catone moderatio, in Cicerone conſtantia, deſideratur:* ou comme *premier Miniſtre* d'vn ſi grand Eſtat qu'eſt celuy de France, en laquelle charge il eſt du tout impoſſible de ne pas meſcontenter beaucoup de perſonnes; il eſt encore ſi malheureux, qu'on luy attribuë cet enleuement du Roy hors de Paris, qui a ſi fort alarmé toute la France. De ſorte que le *Parlement* l'ayant en ſuite declaré perturbateur du repos public, ce n'eſt point de merueille, ſi le peuple, dans le reſpect qu'il doit aux Arreſts d'vne ſi celebre Compagnie, & dans l'auerſion naturelle qu'il a du trouble & de la guerre, s'eſt licentié de le traiter comme le plus ſcelerat, que la terre ait iamais porté. Mais neantmoins pour te dire vray, *Sainct-Ange,* la quantité de ces libelles & paſquins diffamatoires, n'auroit iamais eſté ſi grande, ſi l'intereſt de ceux qui les compoſent, n'en auoit plus fait eſclorre, que la haine contre le *Cardinal.* Ibidem.

S. Ie n'ay pas compris iuſques à cette heure, quel peut eſtre l'intereſt d'vn homme qui n'oſe mettre ſon nom aux pieces qu'il prend bien de la peine à compoſer, & à faire imprimer.

M. Il faut doncque que ie te l'apprenne; aux vns cet intereſt conſiſte en la gloire d'auoir bien rencontré, & d'entendre comme faiſoit Apelles

latens post tabulam loüer leurs ouurages: aux autres cet interest gist en la satisfaction qu'ils ont *d'intrar*, comme dit l'Italien, *in dozina*, & de raisonner en compagnie *sicut qui mittit lapidem in aceruum Mercurij*; les autres sont rauis de faire imprimer leurs caprices & leurs folies sans délier la bourse; les autres mesme qui *fami non famæ scribunt*, ne songent qu'à la remplir par ce moyen, & vendent ces nouuelles pieces vn escu ou quatre francs aux Imprimeurs, ou s'obligent de faire rouler la presse moyennant vne pistole par semaine, comme font à mon aduis les Autheurs du *Iournal Poëtique*, du *Babillard*, des *Visions*, des *Dialogues de la Samaritaine*, & de tout ce qu'il y a de lasche & de rampant sur ce suiet-là.

S. Ie ne pensois pas que *Questier* estant de tes amis, & de tes compagnons d'office, tu l'eusses voulu si mal placer.

M. C'est pour t'apprendre que l'amitié ne doit iamais empescher la iustice, & qu'à mon esgard, lors qu'il est question de bien iuger

Æneid. 10. *Tros Rutulúsve fuat, nullo discrimine habebo.*

Ce n'est pas que l'esprit de *Questier* ne soit bon, mais il en veut trop faire, s'il n'eust publié que le Iournal qui finit par l'Episode du porteur d'eau, il seroit plus estimé, car l'inuention en est iolie, & l'expression fort naïfue.

S. L'on m'a encore parlé d'vne autre de ses pieces, intitulée *le Reuers du mauuais temps passé*, qui n'est pas des plus mauuaises.

M. Il eſt vray qu'elle eſt aſſez ſouſtenuë, tant pour ce qui eſt du raiſonnement, que de l'elocution, mais ie te diray entre toy & moy qu'elle n'eſt pas de ſon crû, & qu'on la donne à vn certain Curé de ſes amis, que l'on fait pareillement Autheur du *Theologien Politique*, de *l'Aduis aux Grands de la terre*, du *Courtiſan qui declare ce qui eſt de l'autorité Royale*, de *la France languiſſante*, & peut-eſtre encore de *quatre ou cinq Lettres*, qui partent auſſi bien que ces autres pieces, d'vne plume plus violente, & moins reſpectueuſe que celle du *Theologien d'Eſtat.*

S. Tu parle de ce liure là, comme s'il deuoit ſeruir de regle, & d'exemple à tous les autres.

M. C'eſt à mon aduis le meilleur qui ait paru iuſques à preſent, & parce que ſuiuant l'axiome de Scaliger, *Oportet vnum eſſe in quolibet genere, quod ſit regula cæterorum*, ie te le donne auſſi pour l'idée, ſur laquelle tous ceux qui ſe meſlent d'eſcrire contre le Cardinal *Mazarin* ſe deuroient regler.

S. Tu cites les axiomes de *Scaliger* comme tu pourrois faire ceux d'Ariſtote, & neantmoins ie croy qu'il y a bien de la difference de l'vn à l'autre.

M. Comme du Soleil qui ſe couche, au meſme quand il ſe leue, car ces deux autheurs ſont à mon aduis, d'égale force en tout ce qu'ils ont eſcrit, témoin *la Poëtique*, le liure *de Cauſis linguæ Latinæ*, & *Exercitationes in Cardanum*, qui ſont trois pieces du dernier inimitables à toute la poſterité.

S. Tu m'emportes comme l'Aigle fait la Tor-

tuë hors de mon element; reuenons ie te prie aux interests de ceux qui escriuent contre Aristote.

M. Te voila desia bien haut, puis que tu prens Aristote pour *Mazarin*, auquel beaucoup sont rauis de déplaire par ces écrits, afin de se rendre complaisans à d'autres *ob impugnatum Mazarinum*, qui leur feront peut-estre aussi peu de bien, nonobstant ces infames flatteries, que le *Cardinal* leur a fait de mal. Il y en a aussi quelques-vns, qui donnent l'essor à leurs plumes, par vn zele indiscret de remedier aux vrais, ou pretendus desordres de l'Estat : mais peu en general l'ont fait par raison, & quasi tous sans ordre, sans methode, sans inuention, & mesme sans iugement. Ce qui me fait conclure à bon droict, que peu d'honnestes gens, & encore moins de bons esprits, se sont amusez à composer ces inuectiues, desquelles on pourroit bien dire auec Plaute *in Trinummo*, que

Nihil est profectò stultius, neque stolidius,
Neque mendaciloquius, neque argutum minus.

Oüy, ie te repete encore vne fois qu'il y en a peu, & qu'ils sont

Iuuenal. Satyr. 13.
--- Numero vix & totidem, quot
Thebarum portæ, vel diuitis ostia Nili.

S. Parbleu, *Mascurat*, tu ne seras pas bon marchand à la fin de tous ces passages pedantesques: car ie me souuiens bien encore d'vn vers que i'appris à la troisiesme du Cardinal le Moine, qui dit que la ville de Thebes auoient cent portes,

Atque vetus Thebe centum iacet obruta portis.

Et par conſequent ie puis conclure contre ce que tu as dit ſi ſouuent, qu'il y a doncque pour le moins vne centaine de ces libelles bons & veritables.

M. Tu ne tiens rien ſi ie ne veux, mon enfant, car le vers que tu viens de citer, quoy qu'il ſoit du meſme Iuuenal, doit eſtre entendu d'vne ville de Thebes, qui eſtoit *in Ægypto*, & non pas de celle qui eſtoit *in Boeotia*, & qui n'auoit effectiuement que ſept portes: & puis quand cette diſtinction de Lubinus, qui paſſe neantmoins pour le meilleur Interprete de Iuuenal, ne ſeroit point veritable: Horace a bien dit en parlant de Cerbere qui n'a que trois teſtes, Lib. 2. Carm. 13.

Demittit atras bellua centiceps
Aureis.

Et cette parole de *mille* dans Claudian

Quos vbi per varios annos, per mille figuras, 1. in Ruf. num.

ou dans Properce,

Et Danaum Euboico littore mille rates,

auſſi-bien que celle de *centum* dans le vers que tu as allegué, ne doiuent ſignifier qu'vn nombre ou plus petit, ou au moins indeterminé, comme Varron dit qu'il arriue d'ordinaire: *Si numerus non eſt ad amuſſim, vt non eſt cùm dicimus mille naues iiſſe ad Troiam, centumuirale eſſe iudicium Romæ.* Mais en tout cas i'aimerois mieux aduoüer de n'auoir pas bien debité cette fois-là ma marchandiſe, que de couurir tant de Faquins du manteau d'vn honneſte homme: & pour te monſtrer que i'ay raiſon,

voila comme l'Interprete des escrits du temps les a blasonnez auparauant moy:

Huict cens petits liures nouueaux,
Qu'on appelle brides à veaux,
Marcheroient, ainsi que ie pense,
Au deuant de vostre Eminence:
Peut-estre les a-t'elle veus,
Pour moy aprés les auoir leus,
Ie les nomme des amusettes
Et des tire-sols de pochettes:
Car interpretant sainement,
Le fort de leur raisonnement,
Ostez les mots qui vous accusent
Ce sont des fols qui s'y amusent.

S. Combien penses-tu doncque sans te conter, qu'il y en ait de la façon de ces bons ouuriers, ou de ces honnestes hommes, ainsi que tu les appelle.

M. Quand tu ne m'aurois pas aduerty de ne me point conter, ie me serois bien gardé de le faire, parce que

Mecum habito, & nosco quàm sit mihi curta suppellex,

Et puis tu sçais bien que les sages ont dit sous le nom de Caton,

Nec te collaudes, nec te culpaueris ipse.

Mais enfin pour iuger du nombre de ces bons autheurs, il s'en faut regler sur le nombre des bonnes pieces.

S. I'aimerois doncque autant te demander combien il y a de ces bonnes pieces.

M. Et moy qui ne les ay pas toutes veuës, i'auray pluſtoſt fait de t'enſeigner comme tu les pourras cognoiſtre, que de trauailler ma memoire à te les nommer, & la tienne à les retenir.

S. I'accepte l'vn, ſans neantmoins te diſpenſer de l'autre.

M. La premiere marque d'vne bonne piece, c'eſt lors qu'elle porte le caractere public, comme toutes les *actions* faites par, ou au nom de quelque Communauté, telles que ſont les *Declarations, Arreſts, Manifeſtes, Harangues, Lettres, Remonſtrances, Reglemens, Hiſtoires, Iournaux, Relations, Procés verbaux, Articles, Tranſactions*, ou autres traictez ou eſcritures ſemblables, car c'eſt de telle matiere, que l'on fait le tiſſu d'vne bonne hiſtoire. La ſeconde eſt, quand elle n'expoſe rien qui ne ſoit veritable, comme a fait l'Autheur du *Manuel du bon Citoyen*. La troiſiéme, quand elle eſt fournie de bons memoires, & qu'elle deſcend dans le détail & le particulier de ce qu'elle traitte, comme il ſemble qu'ayent fait les *Lettres du Religieux, du Cheualier Georges*, & le *Factum*.

S. Pourquoy dis-tu, il ſemble.

M. Parce que la pluſpart des circonſtances cottées par ces trois Autheurs, quoy qu'abſolument fauſſes, ſont neantmoins ſi bien colorées, que ceux qui ne ſont pas informez de la verité, les peuuent plus facilement croire, que toutes les niaiſeries & ſottiſes de tant d'autres eſcriuains, deſquels puis que l'on peut dire Χῖος ἀποπατῶν

Chius cacans, ce sera aussi plustost fait d'imiter les
In Laconic. Apopht. Lacedemoniens, *Dum Chiis permissum esse intemperanter agere, per præconem edixerunt*, comme rapporte Plutarque, que de s'arrester ny prendre garde à tout ce qu'ils peuuent dire.

S. Poursuiuons nos marques.

M. La quatriéme est d'obseruer vne moderation semblable à celle du *Theologien d'Estat*; La cinquiesme d'auoir vn stile poly & agreable, comme celuy des quatre *Discours d'Estat & de Religion;* Et la sixiéme & derniere, d'estre également forte & remplie par tout de bon sens, & de iugement, tel que mon bon amy Monsieur l'Abbé de *Chambon*, m'a dit qu'estoit le petit *Aduis à la Reyne sur la Conference de Ruel*, car pour moy ie n'ay pas veu cette piece.

S. Ie cognois cét Abbé là de veuë, car il est ordinairemement chez les Libraires, on m'a dit qu'il estoit frere de feu Monsieur du Chastelet Maistre des Requestes, qui faisoit souuent des Apologies pour le Cardinal de Richelieu.

M. C'est la moindre de ses qualitez, *nam quæ non fecimus ipsi, vix ea nostra voco*, il est homme de bien, moderé en ses passions, également versé en Philosophie, Mathematique, & Theologie, & sur tout doüé d'vn bon sens, & d'vn grand iugement.

S. Quand il t'auroit bien payé pour le loüer, ie ne sçay pas comment tu l'aurois pû faire de meilleure grace, mais pour reuenir à nos moutons,

tons, il faudroit que i'euſſe bien du loiſir, & que ie fuſſe auſſi ſçauant que toy, pour cognoiſtre les bons liurets par ces marques; ne me traitte point, ie te prie, ſi honneſtement.

M. Tu ne manques pas tant d'eſprit, que de patience & d'application : or bien il te faut ſeruir ſuiuant ton humeur, tu prendras doncque garde à ceux qui ſe vendent le mieux, & que l'on crie par les ruës, quand les Colporteurs n'ont plus rien de nouueau à debiter, comme tu vois que l'on fait maintenant du *Theologien d'Eſtat*, des *Maximes*, & de la *Queſtion decidée*: car cela veut dire, que tels liures ſont bons en tout temps.

S. Cette marque, *Maſcurat*, ſans vn office de deuin, ne me ſeruiroit non plus que l'oraiſon contre les chiens ſans des pierres, car le moyen que ie puiſſe preuoir quels liures ſeront plus demandez que les autres; ſi ie voulois eſtre le dernier à m'en fournir, tu aurois ſans doute raiſon, mais pour eſtre des premiers, il faut auoir recours à quelque autre ſtratageme.

M. Tu pourrois doncque en iuger plus aſſeurément, par les noms de ceux qu'on dit ſourdement les auoir compoſez, car il y a certaines perſonnes qui ſont en poſſeſſion de ne rien faire que de bien à propos, & d'accrediter tout ce qui vient de leurs plumes. De façon que ſi par exemple tu entendois dire, *Sainct Germain* a fait vne telle piece, *la Motte le Vayer*, *Ferramus*, *Meſnage*, *les deux Ogers*, *Heraut*, *Blondel*, *Sirmond*, *Iuſtel*, *les Saincte-*

Marthes, Colletet, Preysac, le Febure-Chantereau, Bosquet, Marca, Dominici, la Chambre, Fabrot, en ont fait telles & telles autres, tu ne peux manquer d'en prendre des mains entieres, voire mesme d'en emplir ta balle, car rien de ces gens-là ne demeure, *nihil moliuntur ineptè:* Tout ce qui vient d'eux est bon & marqué au charactere de l'eternité, *ætatem feret*.

S. Ie n'ay parbleu que faire de penser si loin, quand vn liure m'aura fait viure huit ou quinze iours, ie ne luy en demanderay pas dauantage, & ie seray peut-estre plus content de son eternité, que ceux qui l'ont composé. Mais au reste ce conseil là n'est pas moins embroüillé que le premier: car la pluspart de ceux que tu me viens de nommer ne font rien que de gros liures, & n'escriuent que sur des matieres serieuses, & si quelques-vns d'eux ont fait des pieces pour le Cardinal de Richelieu, ils s'y prenoient tout d'vne autre façon que l'on n'a fait iusques à cette heure contre le Cardinal *Mazarin*. Tu sembles aussi ignorer que *Sirmond* le Poëte soit mort comme il estoit sur le poinct de faire imprimer le Recueil de ses ouurages. Et de plus les Autheurs de ces nouueaux libelles, sont de telle nature, que ceux qui y mettent leurs noms n'estans pas cognus de personne, ie ne sçay pas comme tu t'imagines que l'on puisse cognoistre ceux qui ne l'y mettent point; parce que *Frigida mens est*

Iuuenal. Satyr. 1.

Criminibus, tacita sudant præcordia culpa.

M. Tu n'es pas deuenu moins ſubtil & ſçauant que cét Eſcolier de Padoüe, qui diſoit aprés auoir beu deux fois à ſes Promoteurs, *ô domini quid ſi ter bibiſſem ?* mais auſſi eſt-il bien vray que tu en as beu plus de quatre. Or bien puis que la cognoiſſance des Autheurs ne te peut de rien ſeruir, tu dois au moins te preualoir de celle des Libraires ou Imprimeurs qui les debitent ; car ſi *Cramoiſy*, ou *Vitray*, ou *Martin*, ou *Rocolet*, ou *Petit*, ou la *vefue du Puy* en impriment quelques-vns, il y a bien de l'apparence qu'ils viendront de bonne main, & que par conſequent ils ſeront de bonne vente.

S. Voila bien debuté, puis que ces ſix Marchands-là n'en ont imprimé aucun, excepté des *Arreſts du Parlement*, & quelques *Declarations*, ou *Ordonnances de Police*.

M. Peut-eſtre en imprimeront-ils ſi le temps dure, & que les bons eſprits ſe meſlent d'opiner ſur ce differend, car il eſt vray que iuſques à cette heure, nous n'auons rien veu que l'écume d'vne grande marmite qui commence à boüillir, rien que des enfans perdus que les Beurrieres & Charcuitieres tailleront bien-toſt en pieces ; rien en vn mot que des animaux Ephemeres, *quæ in poſtmeridianum vſque tempus viuunt & volant, mox declinante Sole marceſcunt ac languent, occidente verò emoriuntur, vita non vltra vnum diem peracta*, s'il en faut croire à Ariſtote. 5. de hiſt. anim. c. 19.

S. S'ils eſtoient tous de cette façon, ie ne pren-

drois pas tant de peine à cognoiſtre ceux qui peuuent viure dauantage.

M. I'ay remarqué que la *vefue Guillemot, Robert Sara, & Cardin Beſogne* n'ont pas imprimé des pires, & que tous ceux qui viennent de la *vefue d'Antoine Coulon* ſont extremement ſeditieux.

S. Cét aduis là n'eſt pas à negliger, crainte de faire ma neufuaine dans la tour de Montgommery, à la ſonnette, ou dans la boëtte aux cailloux, qui ſont les trois plus beaux appartemens de la Conciergerie, & du petit, & grand Chaſtelet.

M. Si tu veux pareillement t'empeſcher de la faire dans l'Hoſpital, tu dois bien prendre garde à vn autre aduis que ie te veux donner, c'eſt en peu de mots, que ceux qui n'ont point de premiere feüille, comme *les Souhaits de la France au Duc d'Angouleſme, & le Contract de Mariage*; qui ſont d'vne impreſſion fort menuë & preſſée, comme les *Maximes, le Theologien d'Eſtat, & le Sommaire de la doctrine curieuſe*: qui ſont gros de ſix ou ſept feüilles, comme *les Raiſons & Motifs des Remonſtrances*, & le *Manuel du bon Citoyen*; ou qui ont deux ou trois de ces conditions là enſemble, comme *la Lettre d'aduis au Parlement*; tu dois remarquer dis-ie, que tous ces liures ſont ordinairement les meilleurs; car pour les autres dont la compoſition eſt foible, laſche, & honteuſe, ils ſont la pluſpart du temps imprimez de meſme façon, c'eſt à dire d'vn gros & meſchant charactere, tout plein de quadrats, d'eſpaces, & de ce que

nous appellons ſaint Sauueur, *vt rana inter lineas, aut verba natare poſſit*, ſur vn meſchant papier, en petites formes, auec des pages blanches deuant & derriere, & pour le faire court d'vne façon ſi gueuſe, & ſi negligée, que l'Imprimeur eſtant auſſi fourbe comme l'Autheur eſt miſerable, & ignorant, on peut à bon droit dire de tous les deux enſemble, ce que diſoit Sainct Hieroſme en eſcriuant *ad Chromatium, ſimilem habent labra lactucam*; & ainſi te voila inſtruit en peu de paroles, d'vn moyen quaſi aſſeuré, pour te faire cognoiſtre *tota patriam teſtante figura*, les bons liures d'auec les meſchans.

S. Ie ſuis fort ſatisfait de toutes ces regles, mais ayant remarqué cy-deſſus, que tu mettois *la Lettre d'aduis au Parlement*, & *le Sommaire de la doctrine curieuſe*, entre les bons liures, quoy que le premier ſoit extremement contraire au Party de *S. Germain*, comme i'entendois dire l'autre iour chez Meſſieurs *du Puy*, ou M[r] le Baron *de Rians* m'enuoyoit porter des aduis de Prouence, car pendant qu'ils en faiſoient lecture en leur cabinet, il y auoit des Meſſieurs qui ſouſtenoient que cette Lettre n'eſtoit rien qu'vn preſſis des mauuaiſes maximes de la *Francogallia Hottomanni*, & des *Vindiciæ contra tyrannos Iunij Bruti*, & que l'on faiſoit tres mal d'en permettre la vente : Tu n'ignore pas auſſi que le *Sommaire de la doctrine curieuſe*, ne ſoit tout à fait contraire aux defenſes & apologies que tu fais pour Monſieur le *Cardi-*

nal, & cela eſtant i'aduouë ingenuëment de ne pas bien connoiſtre quelle difference tu mets entre ces deux paroles de *bon* & de *meſchant*.

M. Tu la connoiſtrois encore moins, ſi ceux de *Sainct-Germain* faiſoient des liures contre le *Parlement ;* car de la façon que ie l'entends, on peut faire de bons liures de tous les deux coſtez, encore que contradictoires les vns aux autres.

S. Et quoy ne ſçais-tu pas bien que ceux de *Sainct-Germain* ont fait des *Declarations*, des *Placards*, & vn *Arreſt*, par lequel ils defendoient à nos *Generaux* ſur peine de la vie, de ſortir de Paris, de ſecourir Charenton, ou Brie-Comte-Robert, & de n'attaquer ny Corbeil, ny Lagny, ny Sainct Denys?

M. Cette derniere piece eſt Burleſque, & elle a eſté faite exprés pour nous donner le change de tant d'autres que l'on a fait icy contre eux ; mais quand elle ne le ſeroit point, mon intention n'eſt pas de vouloir iuger des pieces publiques, puis qu'elles reſſemblent aux Oracles des Dieux, qu'il eſt bien ſouuent plus facile & plus ſeur de reſpecter, que d'entendre ou interpreter ; auſſi bien, quoy que nous en puiſſions dire,

Virgil. Æneid. 3. *Jlla manent immota locis, neque ab ordine cedunt.*

S. Ie voy bien que tu es ſi retenu & moderé, que tu ne diras pas icy que la *Declaration* faite à *Sainct-Germain*, n'eſtoit point ſuiuant les formes, & la rigueur du ſtile de ſemblables pieces, à cauſe des Eloges qu'elle donnoit à ſon Alteſſe Roya-

le, à Monſieur le Prince, & aux Miniſtres; & que le Roy parloit en icelle auec trop de ſoumiſſion : comme auſſi que les *Remonſtrances* du Parlement n'eſtoient pas aſſez fortes & preſſantes, encore que tout le monde de l'vn & l'autre Pont-neuf, ait touſiours fait le meſme iugement de ces deux pieces. Mais enfin puis que tu ne veux parler que des ouurages des particuliers, dis-moy ie te prie, par quel principe tu les iuges bons ou mauuais.

M. Tu peux croire, *Sainct-Ange*, que ce n'eſt pas par celuy de Metaphyſique, au moyen duquel ***bonum & verum conuertuntur***, puis qu'entre les contraires comme ſont bien ſouuent ces liurets, vn ſeul peut eſtre vray, d'où il s'enſuiuroit que les autres eſtant faux, ils ne pourroient auſſi eſtre bons; & le meſme ſe peut encore dire de tous ceux qui baſtiſſent ſur des fondemens peu veritables, & ſur des iniures & calomnies, auec leſquelles la bonté n'a point du tout de commerce. I'eſtablis doncque ma diſtinction des bons & des mauuais liures, ſur le ſeul eſprit de ceux qui les compoſent; car pour ce qui eſt des points que l'on debat, ie laiſſe à chacun la liberté d'en eſcrire, ſuiuant les intereſts du party auquel il eſt attaché; & ie ne demande autre choſe ſinon qu'on le faſſe à propos, & auec eſprit & iugement. Car de vouloir prononcer qui a droit, ou qui ne l'a pas, c'eſt quaſi vne choſe impoſſible és grandes affaires, où la paſſion & la faction exercent bien dauantage

leur tyrannie, qu'elles ne sont és petites, esquelles mesme on a bien de la peine à ne se point embarquer mal à propos. Aussi voyons nous qu'en la guerre de Troye

Iupiter in Troiam, pro Troia stabat Apollo,
Æqua Venus Teucris, Pallas iniqua fuit.

Et qu'en celles des Romains,

Lucanus. *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.*

Ce qui veut dire en bon François, que lors qu'il estoit question des differents de tous ces peuples, ny les hommes les plus sensez, ny les Dieux mesmes n'y voyoient goutte. Mais neantmoins cela n'empesche pas que l'on ne doiue escrire sur de semblables matieres, auec addresse & iugement, & qui n'est pas capable de le faire, ne s'en deuroit point mesler. C'est doncque suiuant cette maxime, que ie donne lieu à la *Lettre du Religieux*, & à celle *du Cheualier Georges*, aux *Raisons d'Estat contre le Ministre Estranger*, à la *Requeste*, au *Factum*, à l'*Anatheme*, au *Sommaire de la doctrine curieuse*, à la *Conference des deux Paysans*, au *Theologien d'Estat*, à la *Lettre d'Aduis*, à celle *du Capitaine la Tour*, & mesmement à celle *du Secretaire S. Innocent*, entre les bonnes pieces, parce qu'elles sont composées auec addresse, & que leur raisonnement quoy que tres-faux, & tres-calomnieux, est si ingenieusement desguisé, & si proprement assaisonné, qu'elles ne laissent pas de passer pour bonnes, ou à mieux dire pour bien faites, encore qu'elles ne contiennent rien, comme i'ay desia

desia dit, qui ne soit frelatté & desguisé suiuant la passion de ceux qui les composent. Or tout ainsi que les pieces cy dessus mentionnées, passent enuers nous pour des faussetez bien plastrées, pour des productions malicieuses, & pourquoy non aussi malheureuses d'vn bon esprit, puis qu'elles causent & entretiennent les malheurs de la France. Ie tiens aussi pour mauuaises & pour ineptes & ridicules, toutes celles que ces Frelons des Muses, ces Orateurs sans adueu, ces Secretaires sans employ, ces Couriers de l'vn & de l'autre monde, ces Poëtes & improuiseurs à la douzaine, nous font debiter tous les matins, comme vne nuée de sauterelles, & de cousins, qui n'offencent pas moins la veuë de tous ceux qui les lisent, qu'elles blessent les oreilles de tous ceux qui les entendent crier par les ruës, à la mesme heure, qu'on vendoit autresfois à Rome le desieuner des petits enfans,

Surgite iam vendit, pueri, ientacula pistor. Martial. in distic.

S. Que ne dis-tu à l'heure que l'on vend icy les huistres à l'escaille, les mures, les ratons, ou petits pastez, sans aller chercher des exemples iusques à Rome, pour dire que tous ces libelles se vendent de bon matin.

M. Parce qu'il m'est aussi difficile d'entrer dans le Burlesque, comme à toy d'en sortir.

S. Et quand tu lis *l'histoire des Barricades, la plainte du Carnaual, & de la Foire Sainct-Germain, la Lettre au Cardinal Burlesque*, & tant d'autres pie-

ces, n'entre tu pas dans le Burlesque?

M. Ouy certainement, mais pour le lire, & non pas pour l'imiter.

S. Tu mesprises peut-estre le Burlesque, comme le Renard fait les mures, quand il n'y peut atteindre; mais cependant nous voyons qu'il est icy en tres-grande vogue.

M. Dieu mercy aux pieces que ie t'ay nommées cy-dessus, car toutes les autres sont si plates, & si froides, *vt vel Neronianas thermas refrigerare possent.* Il est vray au reste, que ie ne me mesle point d'en faire, crainte d'encourir la censure d'Horace,

De arte Poët.

Ludere qui nescit campestribus abstinet armis,
Jndoctúsque pilæ, discive trochive quiescit,
Ne spissæ risum tollant impune coronæ,
Qui nescit, versus tamen audet fingere.

S. C'est à dire, que tu n'es pas vn Poëte si fameux qu'estoient ceux du temps d'*Auguste*, ou du Pape *Leon X*. car on n'en demande gueres d'autres dans nos boutiques; mais neantmoins quand Horace a dit *qui nescit*, ie iurerois vn bon torchon, que ce n'estoit point son intention de l'estendre iusques à la Poësie Burlesque, comme trop commune & triuiale.

M. Si tu entens par ces mots, qu'il y ait moins de difficulté, & par consequent que moins de naturel soit requis pour faire des vers Burlesques, que des serieux: outre que tu aurois cy-dessus mal adapté l'exemple du Renard & des mures, tu ne

consideres pas encore que l'homme estant également definy par ces deux attributs de *risible*, & de *raisonnable*, il y a aussi pareille difficulté à le faire rire, comme à le faire raisonner par methode, & i'ose dire qu'elle est encore plus grande au premier; dautant que l'homme peut raisonner à toutes heures, & sur toutes sortes de matieres : mais pour rire, il ne le peut faire sans auoir vn obiet qui soit propre & determiné à cet effet. D'où vient que Ciceron en ses liures *de Oratore*, ne s'est pas moins estendu sur le suiet *de ridiculis*, que sur les autres parties plus serieuses d'vn bon Orateur. Et entre les Princes il s'en trouue peu qui n'aiment également les Philosophes & les Bouffons : il me souuient mesme d'auoir leu autrefois vn liure Italien *dell' arte del piacer*, qui traitoit fort gentiment de l'art de faire rire.

S. Ie ne sçay si celuy de *Ioubert* du Ris butte à mesme fin : mais celuy à qui i'en vendis vn il y a six mois, n'auoit point grande enuie de rire, car ie luy fis payer vn bon escu.

M. En vertu de quoy, puis que ce n'est qu'vn *in octauo*, de la grosseur d'vn bon doigt.

S. Parce que ie connois tel Libraire en cette ville qui luy en auroit fait payer bien dauantage.

M. I'ay grand peur qu'à la fin ce cher amy
Plorando faciet mentem vt habeant cæteri,
Mente ipse vacuus. Sophocles in Antigona.

Si tu fais comme luy, tu pourras bien amasser

rences : ie te puis asseurer que nos François n'en auoient quasi point de connoissance auparauant *Clement Marot*, car quoy que les *Cretins*, & les *Villions* fussent dans le stile bas, plaisant, & approchant mesme du ridicule, c'estoit toutesfois plustost par nature, & pour ne sçauoir pas mieux faire, ny s'éleuer par dessus les autres Poëtes de ce temps-là, que par affectation, ou gentillesse d'esprit, comme a fait le susdit *Marot*, depuis lequel nous n'auons eu personne iusques au petit *Scaron*,

A quo posteritas latices in pocula ducet,

qui ait osé tenter l'explication des choses les plus serieuses, par des expressions tout à fait plaisantes & ridicules, *magna modis tenuare paruis*; en quoy il a esté heureusement suiuy, & pourquoy ne diray-ie pas surpassé par les autheurs de *l'Histoire des barricades & de la Lettre Burlesque*, puis que chacun l'auoüe, & que l'on disoit bien autrefois en preferant Virgile à Homere,

Nescio quid maius nascitur Iliade.

Pour ce qui est des Italiens, comme leur esprit est plus gentil que le nostre, & sans comparaison plus addonné à la Poësie ; aussi ne se sont-ils pas contentez comme nous, d'vne seule difference de stile Burlesque : mais si tu veux dormir au lieu de m'escouter, i'auray plus d'acquest de me taire.

S. Tu me prens au premier choc, car i'ay fort bien entendu tout ce que tu as dit iusques à ce *nescio quid maius*, pour moy ie me serois contenté de dire auec Alcimus, ou Petrone,

Si potuit nasci quem tu sequereris, Homere,
Nascetur qui te possit, Homere sequi.

Il est vray neantmoins que tu parles comme vn liure, & que tu dis de tres-belles choses, & si ie dors en les escoutant, c'est que mon esprit qui est aigu comme les tetons d'vne Nourrisse ne trouue pas où s'attacher facilement.

M. Cette comparaison est plus digne de l'Aretin que de toy.

S. Il est vray, car comme il n'ignoroit pas que

Has tractare iuuat potiùs quàm dicere partes.

aussi en auoit-il plus d'experience.

M. Fi, fi, ie voudrois certainement ne t'auoir point esueillé puis que tu es si mal embouché.

S. Ie ne dormois pas si fort que ie n'aye bien remarqué vne oubliance assez notable en ce que tu as dit du style bas & plaisant des *Cretins* & des *Villions*, car tu pouuois ioindre à ces deux Poëtes celuy qui a fait la *Comedie de Patelin.*

M. Autant en pourroit-tu dire de la Legende ioyeuse de Maistre *Pierre Faitfeu*, du Codicille de *Iean de Meun*, & de toutes les autres pieces de ce temps-là, qui n'estoient pas d'vn style plus releué. Et si la Comedie de Maistre *Pierre Patelin* a eu plus de vogue, & que Pasquier en ait fait vn Chapitre de ses recherches, voire mesme qu'elle ait esté traduite en Latin *per Alexandrum Coninbertum*, & imprimée à Paris il y a plus de cent ans, ç'a plustost esté à cause de la moralité, & des in-

trigues, des finesses de la femme, & du berger, de la diuersité du langage, & autres considerations semblables, que pour estre d'vn style plus soustenu que les precedens. Si tu cherchois l'antiquité de nostre Burlesque François dans ces representations que l'on faisoit autresfois par toutes les bonnes villes, des histoires du Vieil & Nouueau Testament, & de la Passion de nostre Seigneur, ou de saincte Catherine, & autres Saincts, tu aurois beaucoup plus de raison : car il est impossible de traitter des matieres de telle importance, auec vne expression plus basse, ny plus ridicule, & ie t'auoüe de n'auoir iamais leu le *mystere du vieil Testament* ioüé à Paris ; celuy *de la Passion* representé moult triomphantement à Angers ; *les Actes des Apostres* que l'on s'estouffoit pour voir en cette ville dans l'Hostel de Flandre l'an 1541. *la vengeance de nostre Seigneur, l'homme pecheur* ioüé à Tours, *l'homme iuste & mondain, la grande diablerie*, & semblables pieces que Monsieur *Brigadier* a pris vn soin particulier de recueillir, comme du *Moustier* faisoit les Romans, que ie ne me sois aussi souuenu de ces vers d'Horace,

Spectatum admissi risum teneatis amici. De arte Poëtica.

S. Voila qui est bien, si tu en auois sceu dauantage ie croy que tu ne l'aurois pas oublié, tu peux maintenant reuenir au style Burlesque des Italiens.

M. La premiere maniere est semblable à la nostre, & a esté sinon trouuée, au moins premie-

rement pratiquée auec reputation, par vn Chanoine de Florence, natif de Bibienna sur la cime des Alpes, & nommé *Francesco Bernia*, qui mit *l'Orlando inamorato dell Ariosto* en vers Burlesques ou Berniesques, & fit plusieurs *Capitoli*, comme disent les Italiens, de mesme stile; en quoy il a esté suiuy par le fameux *Caporal*, & depuis encore par *Alessandro Tassoni*, en son tres ingenieux & tres-agreable & recreatif Poëme de *la Sechia rapita:* & par vn nommé *Giouan Battista Lalli*, qui a peut-estre donné suiet par son *Eneide trauestita* au petit *Scaron*, d'en faire vne semblable en nostre langue. La seconde façon est celle que l'on appelle *Stilo Pedantesco*, à cause du meslange des mots Latins, ou escorchez du Latin, auec les vulgaires Italiens, tels que sont *gli Cantici di Fidentio Glottocrisio Ludimagistro da Montagnana*, faussement attribuez au Pape *Leon X*. puis que leur vray Autheur fut vn Gentilhomme Vincentin, appellé *Camillo Scrofa*, duquel nous auons des Poësies Latines sous le mesme nom *del Glottocrisio Petro Fidentio Patauij* 1552. Il y a aussi vn *Itinerario di M. Gio Maria Tarsia in lingua Pedantesca*, & le Poëme narratif en prose intitulé *Hipnerotomachia di Polifilo*, ou combat d'amour en songe par *Polifile*, qui n'est autre chose qu'vn discours tissu de paroles Grecques, Latines, & Italiennes, auec des Epitaphes & inscriptions si bien contrefaites sur le moule des antiques, qu'elles sont vne partie des additions au Thresor de Gruther; l'on voit encore dans ce mesme liure vne

vne grande quantité de figures en bois si delicatement & ingenieusement taillées, que le sieur Iean Martin aprés nous auoir donné sa traduction de Vitruue, ne fit point de difficulté de s'occuper à mettre ce songe en nostre langue, lequel a depuis encore esté reueu & remis soubs la presse, par le sieur Beroalde de Veruille. La troisiéme se fait remarquer *né i Sonnetti del Burchiello*, que ie ne puis mieux comparer qu'à nos *Cocqs-à-l'asne*; puis que chaque vers contient vn sens separé de tous les autres, sans aucune liaison, aussi bien que le Commentaire sur iceux de *Fr. Maria Doni*, qui a voulu encherir par ses extrauagances, sur le Texte, *vbique enim arena sine calce est.* La quatriéme consiste nelle Satyre *alla Carlona*, qui sont à peu prés comme celles de Renier. La cinquiéme est *la Furbesca*, de laquelle nous auons vn petit dictionaire & les compositions d'vn tal *Broccardo*, si faciles & si gentilles qu'il monstre bien d'y auoir eu du Genie, & de les auoir faites *senza cruccio d'Apolline*: Et la sixiéme se peut obseruer en diuerses compositions de langues vulgaires, corrompuës ou plustost rustiques, & populaires, de chaque ville & pays, & de cette sorte nous auons *la Hierusalemme del Tasso*, traduite agreablement tout ce qui se peut en vulgaire Bolognois, par *Gio Francesco Negri* Peintre & Cittadin de ladite ville; *le Comedie & orationi del Ruzzante*, comme aussi le rime di *Magagno Menon & Begotto* escrites en Rustique Padoüan, *la Vasaide del Cortese* com-

posée en patois de Naples, *les Metamorphoses d'Ouide* tournées en langue Bergamasque, par vn qui n'a point d'autre nom que *Baricocol Dottor di Val Brambana*; & ainsi les Genois, Romains, Milanois, Siciliens, ont pris plaisir de composer quelques choses en ce langage corrompu des artisans & paysans de chacune de leurs villes, comme ie pourrois facilement t'en donner des preuues, en faisant l'inuentaire de tous les liures que i'ay partie obseruez, & partie aussi recueillis en icelles, si le sieur *Nicolo Villani* homme de sçauoir extraordinaire ne m'auoit soulagé de cette peine, par le recueil tres-exact qu'il en a fait luy-mesme au liure *della Poesia Giocosa* qu'il nous a donné soubs le nom supposé de *l'Academico Aldeano*.

S. Tu en pouuois bien dire autant des François, lors que tu parlois de leur Poësie Burlesque: car ie ne vois autre chose sur les estallages du Pont-neuf, que les dix ou douze parties de la *Muse Normande*, & il me souuient d'auoir vendu à Aix *le Don-don infernal*, où sont descrites en langage Prouençal, les miseres & calamitez d'vne prison, & *le Iardin deys Musos Prouensalos diuisat en quatre partidos, per Claude Brueys*, qui est vn gros liure in seize, de Poësies & chansons Prouençales.

M. Tu pouuois aussi auoir veu le *Ramelet moundi de tres Floretos*, imprimé à Toulouse 1638. *lou Gentilome Gascoun per Guillem Ader* publié dans la mesme ville en 1610. & cét *Ader* si ie ne me trom-

pe, eſt vn Medecin qui nous a donné vn liure de *Ægrotis in Euangelio*, il y a auſſi la *Paſtorale de Ianin* par I. Milet en vers Grenoblois 1642. les *Recoumandatious d'Augé Gailliard*, Poëte de Rabaſtans en Albigez al Rey, &c. *La Gente Poiteuin-rie amprimi a Poeters* 1613. & depuis augmentée 1646. la *Rebantration fate au Roay pre Gabria le bon veillard ſur le abus & man-ureſations de beacop de geonts qui ſant eſpampry pre tout pouys a Poeters* 1615. i'ay veu encore le *Guemen don poure Labory de Breiſſy ſu la pau che la de la garra*, en rime Breſſande, par Bernardin Vchard, auec l'explication Françoiſe des mots Breſſans, ce qui fait que ledit liuret, n'eſt pas moins neceſſaire que plaiſant. Et aprés tout, l'on peut voir dans Marot l'epiſtre *du biau Fy de Pazy* auec la reſponſe de la Dame, où le vulgaire *Badaudage* & *Pariſien* eſt fort bien repreſenté : voire meſme ie te confeſſeray ingenuëment, qu'entre les plus agreables & ingenieux liurets que l'on ait fait contre le *Cardinal*, l'on peut mettre auec raiſon les *trois parties de la Conference entre deux payſans de Sainct Oüen & de Monmorancy*; le *Dialogue des deux Gueſpins;* & la *Queſtion Daſticotée entre le Suiſſe & le Hollandois*, parce qu'elles ſont toutes fort naïfues en leur patois, & ſouſtenuës de pointes aſſez gaillardes, & de conceptions plus preſſantes que celles de beaucoup d'autres, qui ne médiſent pas de ſi bonne grace, quoy qu'auec plus de malice & à feu plus decouuert. Et par cette meſme raiſon ie ne voudrois

pas negliger les *deux Gazettes des Halles*, ny *les Harangues, Dialogues, & Remerciemẽt des Harangeres & Fruittieres*, pourueu que leur *Jargon* & Baragoüin tout particulier y ſoit bien obſerué.

S. Tu me fais venir la curioſité de ſçauoir ſi la Poëſie Burleſque eſtoit autrefois en vogue chez les Latins, comme elle eſt à preſent chez les François & Italiens.

M. Il faut preſuppoſer auparauant que de répondre à la queſtion que tu me fais maintenant, qu'il y a fort peu de langues, qui ne ſoient capables de s'exprimer, ou d'vne façon haute & releuée, comme ont fait *Lucain, Stace, Silius Italicus, & il Marino* dans ſon Poëme de l'*Adone* chez les Latins & Italiens: ou d'vne mediocre & temperée telle qu'eſt celle de *Virgile*, & du *Taſſo* en ſa *Hieruſalemme liberata:* ou d'vne baſſe & populaire comme eſt celle d'*Ouide* & de *l'Arioſte*; & cela eſtant, comme le ſtile Burleſque n'eſt rien que cette derniere façon de s'expliquer reduite à ſa lie, & au plus bas eſtage où l'on puiſſe le raualer, non ſeulement par les paroles, mais auſſi par les figures, prouerbes & comparaiſons ridicules, deſquelles neantmoins on ſe ſert pour expliquer quelque choſe bien releuée, comme *Lalli* & *Scaron* ont fait l'Eneide, *Caporal* la vie de Mecenas, *Franceſco Negri*, la *Hieruſalemme del Taſſo*, & ie ne ſçay quel profane depuis trois iours la *Paſſion de noſtre Seigneur*; il eſt facile de conclure en ſuite, que toutes les langues ne ſont pas moins capables du ſtile Burleſque, que les deux

precedentes. Mais neantmoins pour ce qui eſt de la Latine, il faut aduoüer qu'elle s'y eſt moins appliquée que les autres, ou que les Autheurs qui auoient cultiué cette façon d'eſcrire, ne ſont pas arriuez iuſques à nous, car ie n'en trouue aucun exemple ſinon dans les Comedies de *Plaute*, lequel par ſes paroles tant ſimples que composées, *Mederga, Tax, empſitem, Protinam, ignarures, verberabiliſſimus, ſpiſſigradiſſimus, excluſiſſimus, occiſiſſimus, pariſſimus, oſtium oculiſſimum, tacitius, campi gurguſtidonij, fuſtitundinæ, Bombomachydes Sycolatronidæ, Cluninſtaridyſarchides*, & autres de ſemblable trempe, nous teſmoigne aſſez que ſon ſtile n'eſtoit pas ſi éloigné du Burleſque que celuy de Terence. Et à dire vray, quelle difference pourroit-on mettre entre le *Pœnus Pœnior* dont il ſe ſert, & le

Quo non Hectorior, quo non Orlandior alter

de *Merlin Coccaie*, & pourquoy luy ſeroit-il permis de meſler auec ſon Latin toutes ces paroles Arabes ou Cartaginoiſes, que Meſſieurs Samuel Petit, & Samuel Bochard nous ont à la fin par leurs doctes labeurs renduës intelligibles, pluſtoſt qu'à *Panurge*, & *Patelin* le Normand, Breton, Latin, Allemand, auec le François, ſi ce n'eſtoit pour s'approcher du ſtile Burleſque, comme ils ont tous fait également? Il y a plus, c'eſt que toutes ces paroles de *Plaute* n'eſtoient peut-eſtre pas tant de ſa compoſition, ou de ſon inuention, que choiſies & triées entre beaucoup d'autres ſemblables, deſquelles la populace de

In Pænulo.

Miſcell. 2. cap. 1. Geograph. Sacræ pag. 800.

Rome se seruoit en ses façons de parler, beaucoup differentes de celles de la Noblesse, & du Barreau Romain, comme l'ont fort bien monstré *Leonardus Aretinus*, *Gabriel Barrius*, *Celso Citadini*, *Ferdinando di Diano*, & tant d'autres, qu'il seroit aussi ennuyeux de les rapporter icy, comme peu à propos de vouloir decider vne question si serieuse, ἐν παρέργῳ & en passant.

In epistol. lib. de ling. Lat. *nell' origine della lingua nel fiume della lingua Volg.*

S. Tu deurois dire entre deux treteaux, ou plustost entre la poire & le fromage, pour parler suiuant le stile du lieu où nous sommes.

M. Ie t'asseure que ie n'y serois pas, si tu ne m'y auois traisné quasi par force, car ie trouue les bons repas que l'on fait aux festins de *Plutarque*, d'*Athenée*, & de *Philelphe*, beaucoup plus à mon goust que ceux du cabaret.

S. Pour moy, encore bien que ie ne sçache point tant de Latin, i'ay leu neantmoins aussi bien que toy, les Crepuscules de Plutarque, i'ay pareillement entendu parler d'Athene, comme d'vne des plus belles villes de la Grece, & pour Philelphe i'ay veu, ce me semble, dans les histoires prodigieuses de Belleforest, qu'il estoit paillard comme vn moineau, mais neantmoins ie n'affecte pas comme toy de tout citer, puis que cela tient vn peu trop du *Barbon* de Balsac.

M. De la façon que tu traites ces Autheurs, tu feras fort bien de n'en parler que le moins qu'il te sera possible; au reste tu deuois plustost citer Cœlius Rhodiginus que Belleforest, puis

qu'il ioint la cause auec l'effet, & qu'il est le premier à mon aduis, qui ait esuenté cette histoire, *Francisco Philelpho*, dit-il, *tres fuisse testes proditum scio*, & dautant que la famille de ces celebres *Coleoni de Bergamo* en porte autant dans ses Armes, beaucoup veulent que ce soit pour la ressemblance que quelqu'vn de ses ancestres auoient eu auec ledit Philephe, qui estoit comme disent les Medecins en vn seul mot τριόρχης, ainsi que quelques autres ont esté appellée *Sedigiti*, à cause d'vn sixiesme doigt. Tu as pareillement tort de me menacer du *Barbon* de Balsac, car *Angelus Politianus*, & *Hermolaus Barbarus* auoient long-temps auparauant luy, fort bien exprimé le charactere du Pedantisme, duquel les Autheurs anciens disoient, *Scholasticorum natio madens pingui*: Et en effet le bon homme Hierocles faisoit passer toutes sortes de bestises les plus grossieres sous le nom de *quidam Scholasticus*, comme nous auons fait en France sous celuy de Monsieur *Gaulard*. Mais pour reprendre le fil de nostre discours, ie ne voy rien, comme ie t'ay desia dit, dans l'ancien Latin, qui approche plus du Burlesque que le *Plaute*; & quant aux modernes, c'est à dire aux Autheurs qui ont flory depuis *Boëce*, que Laurens Valle appelle à bon droit le dernier des Latins: il me semble que l'on peut establir trois differences de leur stile Burlesque, dont la premiere n'est autre que la plus vile, & la plus basse expression, soit pour la matiere, ou pour les paroles, des trois dont nous

Lib.17.c.11. Pag. 642.

In Lamia præfat. in Them.

parlions cy-dessus, & telle qu'en effet est celle de l'*Ouidius de Vetula*, du *Pamphilus de amore*, du *Riccardus de nuptiis Paulini & Pollæ*, de l'*Henricus de aduersitate fortunæ*, de l'Histoire *de Berta & Marito per studentem deceptis*, *de Chorea ab eximio Macabro edita*, de ce Recueil fait par *Matthias Flaccius Illyricus*, & intitulé, *Varia piorum doctorúmque virorum de corrupto Ecclesiæ statu poëmata*, du *Bernardus Morlanensis de contemptu mundi*, *de vita Scholastica*, *de Asino Brunello, qui optauit caudam sibi fieri longiorem*, du *Grobianus de Grobiano*, du *Facetus*, de *Parabola Alani*, & des autres autheurs imprimez auec ces deux là, comme aussi de tout ce que nous auons en vers rimez, & *Leonins* des predications de *Menot*, de *Barlette*, de *Maillard*, *de vita Pilati*, *de visione Tundali*, & peu s'en faut que ie n'adiouste des *Satyres de Philelphe*, tant elles sont basses, rampantes & mal faites, contre l'ordinaire de cet Autheur, qui a esté vne des plus brillantes lumieres de son siecle.

S. Il vaut mieux croire ce que tu dis de tous ces bouquins, que d'y aller voir, car aussi bien ne sçay-ie pas où on les pourroit trouuer.

M. Ils seront peut-estre dans cette grande *Bibliotheque* de plus de quarante mille volumes, que le Cardinal *Mazarin* auroit desia donnée au public sans les troubles de ces deux dernieres années: mais qu'ils y soient ou qu'ils n'y soient point, le premier neantmoins a plus de cinq ou six cens ans sur la teste, & n'a pas esté mesprisé par Robert

bert *Holcot*, qui en rapporte plusieurs vers en son Commentaire sur la Sapience, leçon 60. de la vieille edition de Venise, & 61. de celle de Basle, où il en parle en cette sorte: *An sit liber Ouidij, Deus nouit, quamuis à Leone Protonotario Sacri Palatij Vastasij Principis, referatur liber ille extractus de sepulchro Ouidij, vnde testamentum Ouidij nuncupatur; dicit enim quod inuentus fuit in cœmiterio Publico, in quodam sepulchro, in suburbano Dioscori Ciuitatis, quæ est caput Regni Colchorum; & quia ibi non erat copia Latinorum, eo quod Armenici linguam Latinam non intelligunt, Rex Colchorum misit illum librum Constantinopolim, vbi erat copia Latinorum. Refert etiam quod inter antiquorum sepulchra, vnum inuentum est, in quo epigramma fuit scriptum litteris Armenicis, cuius inscriptio sic sonabat, Hic iacet Ouidius ingeniosissimus Poëtarum, obiit autem anno Christi* XVIII. *sicut refert Guillelmus de Euange in Chronico suo, tertio anno, vnde constat quòd si veraciter liber suus erat, fuit pulcherrima prophetia de Christo.*

S. Ie m'estonne que tu aye voulu prendre la peine de charger tes extraits d'vne si sotte resuerie.

M. I'aduoüë que tu as raison de la baptiser de la sorte, mais toutesfois puis que l'Autheur qui la rapporte, mourut il y a iustement cette année 300. ans; que ce grand critique d'Angleterre *Jean Selden*, aprés auoir cité ce liure *de vetula*, renuoye ses lecteurs au iugement qu'en a fait ledit *Holcot*, en la leçon 21. au lieu qu'il deuoit dire 60. ou 61. De diis Syris pag. 21.

sur la Sapience : Et de plus, puis qu'vn homme curieux ne doit rien negliger, soit vray ou faux, de ce dont en le refutant ou en l'approuuant il peut faire monstre en sa polymathie, tu ne dois pas trouuer mauuais l'extrait que i'en ay fait pour seruir à la mienne : ie croy en tout cas que ce narré t'aura plus diuerty, que des lieux communs sur la iustice, la pauureté, l'auarice, ou autres titres semblables, si i'auois esté si sot que d'en faire prouision. Mais enfin outre ces tesmoignages, il me semble encore d'auoir leu ceux de Roger *Bacon*, de Lilius *Giraldus*, de Gerardus *Vossius*, & d'Alde *Manuce* sur ce mesme liure, faussement attribué à Ouide, quoy que ce dernier tesmoigne bien de ne l'auoir par veu, puis que de quatre de ses Chapitres, il en fait quatre liures ou traittez differens ; il a neantmoins esté imprimé deux fois, la premiere separément & sans nom de ville, ny d'Imprimeur l'an 1534. & la seconde *inter Ouidij erotica & amatoria opuscula* publiez à Francfort l'an 1610. auec vne Preface qui n'est pas à mespriser. Et pour ce qui est du *Pamphilus*, & de la plufpart des autres, ils ont esté leus & expliquez dans les Escholes, par vn certain *Guillelmus Ramesius Sagiensis*, & autres anonymes, du temps que Maistre Iean des Espaules, pour parler à ta mode, n'en auoit pas encore chassé le *Græcismus*, ny l'*Alexander de Villa Dei*.

Lib de poët. Lib. 4 de vitiis serm. pag. 794.

S. Si tu estois aussi bon enfileur de perles comme de paroles, tu serois à mon aduis plus à ton aise que tu n'es pas.

M. C'eſt ce que dit fort bien Petrone, *amor ingenij neminem vnquam diuitem fecit*. Martial ſe plaint qu'vn Sauetier contre lequel il fait vne Epigramme, eſtoit beaucoup plus riche que luy, & blaſme ſes parens de l'auoir enuoyé au College au lieu de luy faire apprendre quelque bon meſtier, Lib. 9. Epigr. 75.

At me litterulas ſtulti docuere parentes.

vn autre a dit que Petronius.

Sola pruinoſis horret facundia pannis.

bref c'eſt vne couſtume ſi ordinaire aux ſçauans d'eſtre pauures, que ce ſeroit vne folie à moy qui ne ſuis pas digne de les déchauſſer, de vouloir eſtre plus riche qu'eux.

S. Si leur pantoufle eſtoit auſſi precieuſe que celle du *Pape*, ou qu'ils fuſſent tous auſſi grands perſonnages, comme eſt vn nommé *Saulmaiſe*, duquel nous voyons tous les mois quelque gros liure, ta modeſtie ſeroit plus loüable, mais il n'y auroit pas d'apparence que tu tiraſſe les bottes à tant d'autres Pedans crottez iuſques au cul.

M. Si tu auois autant de connoiſſance que moy des hommes de Lettres, tu parlerois auſſi-toſt d'vn *Heinſius*, d'vn *Voßius*, d'vn *Petau*, que de *Saulmaiſe*, car ils ne valent pas moins que luy : & ſi il y a quelque difference, c'eſt que le dernier reſſemble à vn torrent impetueux qui emporte tout quant & ſoy, & ces trois autres à des grands fleuues, qui roulent touſiours également, & fourniſſent toutes ſortes de commoditez aux lieux par où ils paſſent : en vn mot,

Flumine perpetuo torrens solet altiùs ire,
Sed tamen hæc subita est, illa perennis aqua.

S. Crainte que ces torrens & ces fleuues-là ne nous emportent bien loin de nostre Burlesque Latin, retournons y vn peu ie te prie.

M. Nous en estions demeurez à la seconde espece, laquelle est composée en partie de ces paroles basses & rampantes, dont nous auons desia parlé, & en partie de certaines autres encore plus rudes & ridicules, puisque ce n'est rien que le vulgaire de chaque langue, auquel on donne la cadence ou terminaison Latine, comme fit il y a plus de cent cinquante ans *Iean Reuchlin*, ou suiuant la signification du mot Allemand *Capnion*, en ses *epistolæ & lamentationes obscurorum virorum*, qu'il composa pour se mocquer de la barbarie des Moines de ce temps-là, & pour se vanger d'vne pesecution de plus de dix ans, que *Hocstrate*, Iacobin & Inquisiteur de Cologne, & vn certain *Pessencorne* Iuif conuerty luy auoient faite à Rome, parce qu'il auoit destourné l'Empereur de brusler le Thalmud, contre le conseil, que luy en donnoit ledit *Hocstrate*, le mauuais procedé duquel rendit les Moines si odieux par toute l'Allemagne, que Luther venant immediatement aprés à se declarer contre eux, il trouua tous les hommes doctes, qui ne faisoient encore que d'essuyer leurs plumes du combat qu'ils auoient rendu pour *Reuchlin*, & pour vn nommé *Iacobus Vvimphelingus*, si disposez à le suiure, qu'il s'estonne luy-

mesme du merueilleux progrez que fit sa doctrine parmy eux, sans que mesme il se donnast beaucoup de peine pour l'establir : *Accipite*, dit-il en des Sermons Allemands, desquels le Docteur Cochlæus a tiré & traduit ce passage, *exemplum de me, ego indulgentiis & omnibus Papistis contrarius fui, sed per nullam potentiam, ego exercui solum verbum Dei, prædicaui, & scripsi, aliàs nihil feci, imò quando ego dormiui, quando Vvittembergensem cereuisiam cum meo Philippo, & Amberdofio potaui, tantùm effeci quod Papatus adeò debilitatus est, vt nullus adhuc Princeps aut Cesar, tantùm detrimenti attulerit.* Serm. 16.

S. Il me semble que les Politiques de ce temps, pourroient tirer vne grande instruction de ce passage, quoy que ridicule, s'ils le vouloient considerer serieusement.

M. Quand ils le feroient, *Sainct-Ange*, ils ne reüssiroient pas mieux au Gouuernement des Estats & Empires, que les plus doctes Medecins font à celuy des malades, car il faut necessairement que les vns & les autres prennent fin, tantost d'vne façon, & tantost de l'autre, *quotidie aliquid in tam magno orbe mutatur, noua vrbium fundamenta iaciuntur, noua gentium nomina, extinctis nominibus prioribus, aut in accessionem validioris conuersis, oriuntur* : ie ne dis pas toutesfois qu'vn peu de regime ne fasse grand bien, & que tant de liures qu'escriuent tous les iours les Medecins *de vita proroganda*, soient inutiles, mais aussi en faut-il demeurer dans leurs termes, & ne pas attendre des

remedes, l'eternité que Dieu seul s'est reseruée. Or cette maniere de gausser en Latin, ayant esté receuë auec vn applaudissement extraordinaire, elle fut suiuie par beaucoup d'Autheurs incognus, és pieces que l'on peut voir dans le recueil des *Pasquins* contre la ville de Rome, & depuis encore par Hotoman soubs le nom de *Matagonis de Matagonibus*, en son *Monitoriale aduersus Italogalliam siue Antifrancogalliam Antonij Matarelli*, & en sa *Strigilis Papirij Massonij*; comme aussi par les Autheurs de l'*Antichopinus*, & de l'*Arturus de Cressoneriis*, & depuis encore par *Denys Bouthillier* en son *Admonitio Macaronica*, contre le Chanoine *Behot*, quoy que d'vne maniere si froide, qu'il auroit beaucoup mieux fait de ne s'en point mesler. Mais celuy qui a le mieux rencontré au iugement de tout le monde, est *Theodore de Beze*, en ses furieuses inuectiues, publiées contre le President *Lizet*, sous le titre de *Epistola Magistri Benedicti Passauantij* imprimée l'an 1553.

S. Beuuons doncque ie te prie à sa santé, car il me semble aussi bien, que tu es plus alteré que Pantagruel.

M. Pour boire ie le feray tres-volontiers, mais ce sera plustost à toy, qu'à vn Heretique clauelé tel qu'estoit Beze.

S. Tu deurois plustost dire auec moy, *Pere Eternel, & Agimus soyez tous deux les bien venus.*

M. Peut-estre le dirois-ie, si tu me pouuois monstrer que les *Huguenots* fussent mieux fondez

en la saincte Escriture que les *Anabaptistes*, & ceux-là que les *Sociniens* de Pologne, ou *Jndépendans* d'Angleterre; mais puis que toutes ces sectes outre qu'elles sont differentes les vnes des autres, ne s'accordent pas mesme entre elles, i'aime mieux me tenir à l'admirable vnion, qui a tousiours esté depuis si long-temps entre les Catholiques, que de prendre vn nouueau party qu'il me faudroit peut estre changer de iour à autre.

S. Brisons là dessus, car cette matiere est plus seante à Messieurs nos Maistres de *Sorbonne*, qu'à toy & à moy, qui n'irions pas loin sans rencontrer quelque escueil.

M. Tu fais bien d'employer cette parole, puis que ce fameux Heretique *Antonio de Dominis*, a publie vn liure intitulé *Scogli del Naufragio Christiano*, qui a desia esté cause de beaucoup de naufrages; Mais si tu te dois noyer doresnauant, il faudra que ce soit dans cette mer de boulie sucrée que l'on a coustume d'aualer auparauant que d'estre Poëte *Macàronique*.

S. A quel propos me parles-tu de cette Poësie Macaronique.

M. Parce que c'est la troisiéme sorte du stile Burlesque Latin, de laquelle il faut maintenant que ie t'entretienne. *Macaroné* chez les Italiens, comme remarque Cœlius Rhodiginus liure 17. chapitre 3. si i'ay bonne memoire, veut dire vn homme grossier & lourdaut, & dautant que cette Poësie pour estre composée de differents lan-

gages, & de paroles extrauagantes, n'eſt pas ſi polie & coulante que celle de Virgile, ils luy ont auſſi donné le meſme nom,

O Macaroneam Muſæ quæ funditis artem!

Si toutesfois ils n'ont mieux aimé la nommer ainſi à *Macaronibus*, qui eſt vne certaine paſte filée, & cuiſinée auec des ingrediens qui la rendent l'vn des agreables mets de leurs feſtins & débauches. Mais quoy qu'il en ſoit ie ſuis d'opinion que *Theophilus Folengius* Moine Benedictin de Mantoüe, a eſté le premier qui a ſinon trouué & inuenté, au moins cultiué cette ſorte de Poëſie : car encore que nous ayons vne *Macaronea Ariminenſis* de fort vieille lettre, qui commence,

Eſt author Typhis Leonicus, atque Paranſus.

ie croy neantmoins qu'elle eſt d'vn certain *Guarinus Capellus Sarſinas*, qui fit imprimer l'an 1526. à Rimini, ſix liures de Poëſie Macaronique *in Cabrinum Gagamagogæ Regem*. Mais comme l'vne & l'autre eſt d'vne datte poſterieure à la premiere edition de la *Macaronée* que ledit *Folengius* publia ſoubs le nom de *Merlin Coccaie* auparauant l'année 1520. auſſi luy ſont-elles de beaucoup inferieures, tant pour le ſtile, que pour l'inuention & les riches epiſodes qui ſe rencontrent en l'hiſtoire de *Baldus*, qui eſt le ſuiet de ſon Poëme, comme *Enée* de celuy de Virgile. C'eſt pourquoy au lieu d'vn *Arma virumque cano*, il entonne puiſſamment,

Phantaſia mihi quædam phantaſtica venit

Historiam Baldi grossis cantare camœnis,
Altisonam famam cuius, noménque bragardum,
Terra tremit Baratrúmque metu se cagat adossum.

S. Bien que ie n'entende quasi rien à tout ce que tu me dis de ces Macarons d'Italie, ie prens neantmoins vn singulier plaisir à t'en oüir parler si facilement.

M. Tu en prendrois encore dauantage à lire la *Macaronée*, puis que c'est, à mon aduis, la plus diuertissante raillerie que l'on puisse iamais faire; & ie me flatte en cela d'auoir aussi bon goust que le Cardinal *Mazarin*, lequel en recite quelquefois des trois & quatre cens vers tout de suitte.

S. C'est doncque si bas que personne ne le peut entendre : car tu dois bien sçauoir, que tous nos libelles le font passer pour vn veau de dixme, qui n'a iamais estudié qu'à l'eschole d'Asniere.

M. Et moy ie t'asseure, qu'outre ses Humanitez entieres qu'il a faites au College Romain, en conseruant tousiours quelque aduantage sur ses compagnons, *& in quibus sic præstabat cæteris, vt futurus aliquando Eminentissimus, iam inter æquales, maior emineret*, comme dit vn nommé Rambaud dans quelque eloge; outre la Philosophie, de laquelle il disputa publiquement soubs le Pere *Torquato de Cupis* Iesuite, & auec les applaudissemens que ie t'ay desia dit; il possede encore la langue Espagnole à tel point, que le Capitaine *Villa-Real* qui est icy pour les affaires de Portugal, & qui se picque de bien escrire en Castillan, m'a dit plusieurs

fois qu'il n'y a rien de beau dans le Gongora, Molino, Loppe de Vega, & autres Poëtes Espagnols, que le mesme *Cardinal* ne sçache *tanquam vngues & digitos.* Et puis que nous sommes sur ce subiet, ie te iure foy d'homme de bien, que moy qui te parle, luy estant allé porter le Recueil des Gazettes de 1647. par ordre de M[r] *Renaudot,* ie le trouuay seul sur la lecture de Seneque le Tragique, & pendant que i'attendois dans vn coin qu'vn de ses valets de Chambre nommé *Lespolette* m'eust donné deux pistoles ; il suruint vn homme de qualité, qui luy dit ces propres mots, *Vous voila Monseigneur, sur vn liure que ie n'auois point veu depuis ma sortie du College*, & moy respondit le Cardinal, *Je l'ay si bien estudié depuis mon entrée dans la Cour, que i'en pourrois reciter vne bonne partie par cœur.* Aprés quoy ie te donne à penser, s'il n'a pas de grandes inclinations pour l'estude, & si Monsieur Chapelain n'a pas eu raison de dire en parlant aux Muses dans cette belle Ode qu'il a donnée à son Eminence.

Vous murmurez, ô saincte Bande,
De n'oüir point parmy mes sons,
Celebrer l'vn de ces grands dons,
Qui rendent sa gloire plus grande.
Vous m'accusez d'auoir laissé
Cét amour vehement auec le laict succé,
Que son genereux sein nourrit pour vos mysteres,
Et vous ne croyez pas qu'il me soit inconnu,
Puis que iusques à vous, en ces lieux solitaires,
De cent lieux differens le bruit en est venu.

Non, belles Nymphes esplorées,
Les peines dont ce grand Heros
Sent, pour vous troubler son repos,
De moy ne sont pas ignorées.
Ie sçay les vifs embrasemens
Les transports amoureux, & les saincts mouuemens,
Que vos diuins concerts excitent dans son ame;
Ie sçay qu'il vous honnore, & qu'il languit pour vous,
Et que si son loisir respondoit à sa flamme,
Il feroit de vos chants son plaisir le plus doux.

S. Si cela est, *Mascurat*, ie veux renoncer au mestier de Colporteur: car puis que les Autheurs de tous ces petits liurets n'ont point de honte de planter tous les iours tant de bourdes, toy & moy qui faisons profession de gens de bien, nous en deuons auoir de les distribuer.

M. Il ne faut pas estre grand Philosophe pour cognoistre que tout ce que l'on dit contre le Cardinal *conuitium est non accusatio, nullum est enim fundamentum horum criminum, nulla sedes, voces sunt contumeliosæ, temerè ab irato accusatore, nullo auctore emissæ.* Mais te voila bien changé depuis deux heures, que tu luy voulois porter la *Milliade* iusque dans sa Chambre. Cicero pro Cœlio.

M. I'auois plus de faim en ce temps-là que ie n'ay à cette heure, & tu sçais bien le dire de Sosia chez Plaute, *Fames & mora bilem in nasum conitiunt.* In Amphitrione.

M. Puis que ces deux choses là t'ont mis en colere contre le *Cardinal*, ie veux bien croire que

ſoudain que tu n'attendras plus aprés la *Declaration*, tu ſeras de ſes meilleurs amis, & que tu diras comme moy, *Clamet Melicerta periſſe Frontem de rebus*. Ces meſmes eſcriuains ne diſent-ils pas effrontément que le *Cardinal* n'a iamais fait de bien aux hommes de Lettres, & neantmoins *Balſac*, *Corneille*, & l'vnique Horace de ce temps *Madelenet*, l'ont remercié publiquement ; le premier de ce qu'il luy faiſoit payer ponctuellement vne penſion de deux mille liures, & l'autre de ce qu'il luy en auoit donné vne de cent piſtoles, de laquelle voila comme il parle en ſon Remerciement publié l'an 1643. chez Sommauille & Courbé,

C'eſt toy grand Cardinal, ame au deſſus de l'homme,
Rare don qu'à la France ont fait le Ciel & Rome,
C'eſt toy dis-ie, ô Heros, ô cœur vrayment Romain,
Dont Rome en ma faueur vient d'emprunter la main.
Mon bon heur n'a point eu de douteuſe apparence,
Tes dons ont deuancé meſme mon eſperance,
Et ton cœur genereux m'a ſurpris d'vn bien-fait
Qui ne m'a pas couſté ſeulement vn ſouhait.

Et le dernier de ce que ſon Eminence employoit tous les ans ſa faueur & ſes recommandations pour luy en faire acquiter deux de cinq cens eſcus chacune.

Interea, vir ſumme, tui meminiſſe clientis,
Abſentémque velis ſolito de more tueri,
Et precor, & ſpero, lectâ hac tibi poſtmodò chartâ,
Facturum quodcumque meis erit vtile rebus.

Mais crainte que tu ne me ſerue d'vn *vel duo vel*

nemo, venons ie te prie aux autres. L'Ode de Monſieur *Chappelain* n'a-t'elle pas eſté reconnuë d'vne penſion de cinq cens eſcus paſſée en Cour de Rome ſur ſes Benefices : La Preface des Poëſies du Preſident *Maynard* ne luy valut-elle pas mille liures : le Cordelier du *Boſc* n'a-il pas eſté gratifié d'vne penſion de ſix cens : Monſieur *de la Motte* peut-il nier d'auoir receu quelques teſmoignages de l'eſtime qu'il fait de ſes èxcellentes compoſitions : Cette Epigramme de Monſieur *Colletet* ne marque-t'elle pas le temps auquel il auoit couſtume de moiſſonner les graces que le *Cardinal* luy faiſoit ,

O IVLES *mon grand Cardinal,*
Miniſtre qui n'as point d'égal,
Mecene qu'Apollon me donne,
Grace à tes bienfaits éclatans,
Ie deuance le cours des ans;
Puis que ſans attendre l'Automne,
Ie fay ma recolte au Printemps.

Monſieur *Auberi* qui eſcrit ſi laborieuſement l'Hiſtoire des Cardinaux; le R. P. *Louys Iacòb* qui nous donne tous les ans la Bibliographie Pariſienne : le ſieur *Abraham Ecchellenſis* Maronite, le *R. P. Faure*, le *P. Iean Maria del Monaco*, le ſieur *de Laurens d'Auignon* pourront-ils ſe plaindre que le *Cardinal* ait negligé de reconnoiſtre tant de belles qualitez qu'il ſont paroiſtre en leurs liures. Et lors que Monſieur *Gomberuille* luy fit ſçauoir par ce beau Sonnet, qu'on l'auoit mis du nombre des

aiſez, ne s'employa-t'il pas pour le deliurer de cette taxe,

Noble & viuant portrait de l'antique Fabrice,
IVLES *tout plein de cœur, de prudence, & de foy,*
Prens plaiſir à la gloire: & fais que i'accompliſſe
Ce que tes grands trauaux ſe promettent de moy.

Tu ſçais que l'aduenir exerce vne iuſtice,
Qui traite également le Berger & le Roy.
Crains que ce fier Cenſeur, ſi tu ne m'es propice
En voyant mes eſcris ne parle ainſi de toy.

IVLES *qui d'vn enfant fit le maiſtre du monde*
Laſſé de triumpher ſur la terre & ſur l'onde
Rendit le ſiecle d'or aux peuples baptiſez.

Il eſt vray qu'vne tache obſcurcit ſa memoire,
C'eſt, qu'il a peu ſouffrir, qu'au meſpris de ſa gloire,
On ait mis Gomberuille au nombre des Aiſez.

Mais quoy, y a-t'il rien de plus aduantageux pour ſon Eminence, que ces paroles du ſieur I. B. Morin inſerées dans la Preface de la Science des longitudes reduites en pratique, & imprimée en cette ville l'an 1647. *Mais de plus m'auez rendu iuſtice, ſur la requeſte que i'ay preſentée au Roy, & à ſon Conſeil, pour raiſon de la recompenſe qui m'auoit eſté promiſe pour mon inuention de la Science des longitudes: Juſque là meſme que V. E. ait voulu charger vn de ſes Benefices de la penſion annuelle qui m'a eſté adiugée pour cet effet, & la faire paſſer en Cour de Rome. Faueur &*

gratification tant signalée, que si mes Epistres au defunt Cardinal de Richelieu, ne concluoient qu'à des plaintes & vaines esperances; il est tres-iuste que celle-cy concluë à des actions de graces & reconnoissance, de vostre iustice, & bonté en mon endroit : Et que ie ne demeure des derniers, à rendre tesmoignage à toute la posterité, de l'estime que vous faites en France des hommes de sçauoir. Adiouste à ceux-là si tu veux les pensions de deux cens escus chacune, qu'il a données tant au sieur *Bartholomeo Tortoletti*, l'vn des meilleurs & des plus renommez Poëtes & Orateurs qui soit à Rome, qu'au Caualier *Francesco Gualdi* Gentilhomme de Rimini, tres-bien versé en toutes sortes d'antiquitez, & principalement en celles de ladite ville de Rome. Adiouste aussi les offres qu'il a fait faire au sieur *Leone Allatio* le plus docte personnage qui soit en Italie, pour le faire venir en France; les *Agiuti di Costa* qu'il a enuoyées de fois & d'autres au *R. P. Gilles* en Angleterre, où il escrit contre les Sociniens; la part qu'il donne tous les iours au sieur *Giouanne Lotti* qui a maintenant la faculté d'excellemment improuiser en Latin, comme auoient eu auparauant luy *Syluius Antonianus* que Clement VIII. fit Cardinal, *Camillus Quernus* surnommé par Leon X. *Archipoëta*, & du temps de Iules II. *B. Vgolinus*, *Iacobus Corsus*, & *Bernardus Accoltus* que le Protonotaire *Paulus Cortesius* met entre les plus agreables diuertissemens qui fussent à Rome de ce temps-là. N'oublie pas aussi les presens qu'il fit il y a deux ans au sieur *Anto-*

nio Abbate lors qu'il estoit de passage en cette ville ; les charges qu'il a fait donner à *D. Vittorio Siri di Consigliere Elemosynario & Historiografo della Maestà Christianissima* ; les tentatiues qu'il a faites pour retirer Monsieur *Saulmaise* des Pays-bas ; & finalement toutes les gratifications & recognoissances qu'il a coustume de faire par l'entremise du sieur *Naudé* à tous les Estrangers qui luy dedient des liures, & desquels à vn besoin l'on pourroit produire les lettres de remerciement : comme aussi les aumosnes, & liberalitez qu'il exerce tous les iours par le moyen de son Maistre de Chambre, de son Confesseur, & de ses Aumosniers enuers tous ceux qui luy témoignent auoir besoin de son assistance. Et puis conclus asseurément par ces deux calomnies si remarquables, ce que l'on doit dire de toutes les autres, puis qu'elles sont également fausses, & aussi sottes & ridicules, comme les *deux liures* qui vouloient l'autre iour nous prouuer que ce *Cardinal estoit l'Ante-Christ.*

S. Or sus par la grace de Dieu, tu as plustost trouué la fin du monde, que de ta Macaronée, mais puis que nous auons desia tant fait de digressions, encore vne ie te prie, pour me faire comprendre, comment tu as pû sçauoir toutes ces particularitez du *Cardinal :* car hors toy ie ne pense pas que iamais personne en ait eu cognoissance.

M. Si ie t'auois reuelé *quid Rex in aurem Reginæ dixerit, quid Iuno fabulata est cum Ioue*, tu ne pour-

pourrois pas en parler d'autre façon ; il eſt vray neantmoins, que les bonnes actions du *Cardinal* ont eſté preſque toutes eſtouffées, par ceux qui veulent donner à entendre qu'il n'en a iamais fait que de mauuaiſes. Car autrement l'on auroit ſceu qu'il a tiré le *grand Conuent des Iacobins de la ruë S. Iacques* d'vne neceſſité honteuſe, & preſque inſupportable en laquelle il eſtoit plongé ; l'on auroit ſceu qu'il accommoda l'affaire du *Curé de Sainct Euſtache* à ſes dépens : Qu'il donnoit tous les ans cinq cens francs au College *de Nauarre* pour la diſtribution des prix d'Humanité,

Tuque NAVARRA, *caput variis redimita corollis,*
Plaude manu, iactáque ſonos ad ſydera ; dumque
MAZARINVS *largo Pimplæos ditat alumnos*
Munere, pange ſacri meritos HEROIS *honores.*

comme il eſt porté dans le remerciement que ledit College en a fait. L'on ſçauroit qu'il a fait imprimer à ſes deſpens *pluſieurs liures* pour le ſeruice des Seminaires, & de ceux qui vont reſtablir la foy en Angleterre : L'on ſçauroit que ſans luy la grande Bible de Monſieur le Iay ne ſeroit encore acheuée : que ſans luy le *R. P. Tarquinio Gallutio* n'auroit pas eu la ſatisfaction de voir ſes deux Tomes *in folio* de Commentaires ſur les Morales d'Ariſtote imprimez chez Cramoiſy : Que ſans luy l'Autheur des *Teſſeræ Gentilitiæ*, n'auroit pas eu le moyen de nous donner ſon liure, qui contient plus de cinq mille eſcuſſons en taille douce, *Sed & memini aliàs lucubrationes meas*, dit le *P. Pie-*

tra Sancta en l'Epiſtre dont nous auons deſia parlé, *mutua & liberali ope à te fuiſſe promotas, dum hîc Romæ prælo ſubiicerem ex legibus fæcialium deſcriptas Teſſeras Gentilitias:* L'on ſçauroit que l'Egliſe & le logement des Peres *Theatins*, qui ſeront dans cinq ou ſix ans auſſi bons François que les RR. Peres de *l'Oratoire*, quoy que tranſplantez de Rome en France, par le Cardinal de *Berulle*, ne ſe ſont eſtablis & ne ſubſiſtent icy que par les liberalitez du *Cardinal:* L'on ſçauroit encore que ſans luy, Paris ne ſeroit pas à la veille d'auoir vne *Bibliotheque publique* la plus belle qui ſoit au monde, puis qu'elle ſurpaſſe aſſeurément en quantité & en qualité de bons liures *l'Ambroſienne* de Milan, & la *Bodleuienne* d'Oxfort, qui ont eſté conſiderées iuſques à cette heure comme les plus grandes.

S. Auparauant que de me faire ſçauoir quelque autre liberalité du *Cardinal*, dis-moy ce que tu entens par *Bibliotheque publique*, eſt-ce que l'on preſtera des liures à tous ceux qui en auront à faire?

M. *Guarda*, la premiere loy ſera de n'en preſter à perſonne, au moins pour emporter hors de ladite *Bibliotheque*, Quoy donc? elle ſera ouuerte pour tout le monde ſans excepter ame viuante, depuis les huict heures du matin iuſques à vnze, & depuis deux iuſques à cinq du ſoir; il y aura auſſi des chaires pour ceux qui ne voudront que lire, & des tables garnies de plumes, encre & papier pour ceux qui voudront eſcrire; & le Biblio-

thequaire auec ses seruiteurs, seront obligez de donner aux Estudians tous les liures qu'ils pourront demander, en telle langue ou science que ce soit, & de les reprendre & remettre à leurs places quand ils en auront fait, en leur baillant les autres dont ils auront besoin. Ce qui a donné suiet à cet excellent Poëte Latin Gabriel Madelenet de dire en l'Epistre qu'il escriuit au Cardinal, & que i'ay copiée sur son manuscrit il y a plus d'vn an:

Quando tot humani ingenij monumenta, nouóque
Quod ritu moliris opus, digna atria Musis
Hospitibus cernam? magnò genus omne coemptis
Vndique codicibus, studioso euoluere cuiuis
Quod pronum & facile est, sacros siue ille profanos
Consulat Authores.

comme aussi au sieur H. Picou d'en parler *stylo poëtico*, c'est à dire, auec vn peu d'hyperbole, en augmentant le nombre des liures, dequoy ie t'ay bien voulu aduertir, crainte que tu n'epilogue à ton ordinaire sur vn *zero* de plus ou de moins,

Autant que cet Empire aux armes est puissant,
Les estudes par toy le rendent florissant.
Chez toy cent mille Autheurs estallent leur science,
Dont tu fais assembler les plus riches thresors,
Illustre monument de ta magnificence,
Qui comme des viuans a soin mesme des morts!

Et à te dire vray, *S. Ange*, cette institution sera la plus belle qui ait iamais esté en France, la plus aduantageuse pour le progrez des sciences & des Lettres, & la mieux seante au Cardinal, puis que sui-

Lib. 1. de Cardinalatu p. 104.

uant l'opinion de Paulus Cortesius, *Magnæ laudi Senatori* (id est, Cardinali) *datur, cùm est omnibus exploratum palam, tantum eum librorum domi habere conquisitum, quantum sit ad publicam vtilitatem satis, eamque copiam non esse inuida tenacitate clausam, sed cuiusque generis hominum vtilitati patere semper, in clarissimaque Italiæ versari luce, quæ sit vel epitulatrix egentium, vel inuitatrix blanda locupletum.*

S. Ie ne m'imagine pas pour moy, que l'on y fasse grand' presse, car la pluspart des hommes doctes & iudicieux, aimeront mieux se passer comme ils ont fait iusques à present de cette *Bibliotheque*, que de s'exposer aux caprices d'vn Suisse, & aux insolences de tant de Pages, & de Laquais pour y entrer ; ne sçait-on pas bien qu'en ces grandes maisons-là,

Centauri in foribus stabulant, Scyllæque biformes.

M. Quand ie t'aurois accordé, que les Suisses & Portiers des grandes Maisons sont tels que tu les viens de crayonner, quand ils seroient mesme des *Cerberes*, puis que les hommes de Lettres ressemblent à ces *Orphées*, qui les sçauent charmer, il ne faut pas craindre que l'entrée du Palais de son *Eminence*, ne soit tousiours ouuerte à tous ceux qui voudront aller à la Bibliotheque. Et qu'ainsi ne soit ie me souuiens d'y auoir veu, quand on l'ouuroit tous les Ieudis, plus de quatre-vingts ou cent personnes, qui y estudioient toutes ensemble ; & que les autres iours, elle estoit ordinairement frequentée de beaucoup de personnes de

merite, qui ne se plaignoient point qu'on leur refusast la porte, ny du Palais, ny de la Bibliotheque, dequoy il ne me sera pas difficile de te donner des preuues, puis que ie me souuiens de certains vers Latins tirez de la *Iuliade* de Monsieur *d'Aulberoche*, dans lesquels il nommoit vne partie de ceux qui y pratiquoient le plus souuent:

Principis inuisunt Parnassia tecta sacrati,
Æternos meritus studiis GASSENDVS *honores.*
AVBERTVS *doctrina ingens, laurisque reuinctus*
Aoniis, & SIRMVNDVS *facundia laudem*
Cui peperit summam, & sceptrum donauit Apollo.
Nec te prateream LONÆE, *Nauarrice Doctor,*
Acris iudicij firmique examine vero,
Qui rebus lucem æthercam diffundis, & altum
Ceu iubar expandis radios, BVLIALDE, *mereris*
Æternum nomen, Mundi & systema perenni
Ad cœlum te laude vehit, COLETETTE *decora*
Hospes Calliope cuius sub viscera regnat,
Pieridesque simul reliquæ, Phœbea frequentas
Hæc tecta. Ascræas pariter qui continet artes
Eximie præses BOISSÆVS. *Equesque peritus*
VVLSONVS, *cuius collecta insignia quondam*
Vltima posteritas auidè leget. Hic quoque mentis
Pandit opes doctæ AVBRICVS, *cui Purpura debet*
Romana, & comi grata est sub pectore virtus.
Huc etiam LODOICE, *venis, non parua sororum*
Gloria. Carmeli qui partes Ordinis ornas,
Et Gallum instauras Parnassum ingentibus ausis.

ie croy auoir encore dans ma poche, auec certains vers sur les voyages qu'il auoit faits en Italie, Hollande, & Allemagne, pour enrichir cette *Bibliotheque* de toutes sortes de bons liures, amuse-toy à les lire pendant que

Generosum & lene requiram, Horat. 1. epist. 15.
Quod curas abigat, quod cum spe diuite manet,
In venas, animumque meum, quod verba ministret.

S. Si tu estois aussi ieune que moy, tu n'oublierois pas ce quatriéme vers, qui suit immediatement les autres,

Quod me Lucanæ iuuenem commendet amicæ.

M. Tu ne me deurois pas parler de la sorte, puis que ie suis dans l'exception que donne Horace,

---fuge suspicari Ode 4. lib. 2.
Cuius octauum trepidauit ætas
Claudere lustrum.

Mais quoy il souuient tousiours à Robin de sa fluste, oblige moy de lire l'inscription, & de permettre que ma langue se repose, afin que mes dents trauaillent, comme il y a si long-temps que font les tiennes.

S. Ie ne sçay par où ie la dois prendre pour ne la point mettre en pieces, ie croy qu'il y a plus de deux mois qu'elle n'a sorty de ta poche.

LVDOVICO XIV.

FELICITER IMPERANTE,

ANNA AVSTRIACA.

CASTRORVM MATRE AVGVSTISSIMA

REGNVM SAPIENTER MODERANTE,

IVLIVS S. R. E. CARDINALIS MAZARINVS

VTRIQVE CONSILIORVM MINISTER ACCEPTISSIMVS

BIBLIOTHECAM HANC

OMNIVM LINGVARVM, ARTIVM, SCIENTIARVM,

LIBRIS INSTRVCTISSIMAM,

VRBIS SPLENDORI,

GALLIARVM ORNAMENTO,

DISCIPLINARVM INCREMENTO,

LVBENS VOLENS

D. D. D.

PVBLICE PATERE VOLVIT,

CENSV PERPETVO DOTAVIT,

POSTERITATI COMMENDAVIT.

M. DC. XLVIII.

Cette

Cette inſcription là autant que i'en puis iuger, me ſemble tres-belle, & tres-nette, & ie croy que les enfans meſmes l'entendront, à cét Epithete prés de *Caſtrorum Matre*, que tu donnes à la Reyne. Car à te dire vray, encore que i'entende bien les paroles, ie ne ſçay pourtant ce qu'elles veulent dire.

M. Pardonne-moy ſi ie te dis que les Antiquaires, & Humaniſtes, qui ſont les premiers Iuges & Controlleurs de ſemblables pieces, l'entendront mieux que toy ; & nous voyons en effet que Monſeigneur *Giouanne Filippo Tomaſini* Eueſque de Citta noua, le R. P. *Famiano Strada*, & les ſieurs *Octauio Ferrari* & *Giouanne Rodio* qui ſont les quatre plus delicates plumes d'Italie, aprés auoir eſté priez par *Naudé* qui leur auoit enuoyé cette inſcription, de la changer & diuerſifier comme ils iugeroient à propos, n'ont fait aucune difficulté, quoy qu'ils trauaillaſſent ſeparément, & ſans rien ſçauoir les vns des autres, d'employer cét Epithete és belles inſcriptions qu'ils ont enuoyées à ſon Eminence, & que l'on imprimera quelque iour en teſte du Catalogue de cette merueilleuſe *Bibliotheque*. Mais puis que tu cherches pluſtoſt l'explication que l'approbation de ces deux mots. Ie te diray, *Sainct-Ange*, que celuy de *Mere*, eſt ſi aduantageux pour ſignifier vne bonté extraordinaire, vne affection particuliere, & les ſoins tres-preſſants que l'on prend de quelque choſe, qu'il ſemble en le proferant que l'on exprime l'idée de

la bonté mesme ; c'est pourquoy Dion Cassius a-

Initio libr. 58. prés auoir dit que les Senateurs, *Cum Liuia Augusta morti concessisset, luctum mulieribus in totum annum indixerunt, arcum quoque ei, nulli vnquam mulieri datum decreuerunt* ; il adiouste, *Scilicet quòd multis ipsorum salutem attulisset, quòd multorum liberos educasset, multos in elocandis filiabus adiuuisset, vnde nonnulli matrem Patriæ eam cognominarunt* : & le Poëte Claudian n'a point d'autres paroles plus agreables ny plus efficaces pour loüer la ville de Rome, que de luy dire qu'elle a gouuerné tout le monde comme Mere, & non pas comme Dame & Maistresse.

3. de laudib. Stilicon. *Humanúmque genus communi nomine fouit*
Matris non Dominæ ritu.

Lib. 1. formal. Et de là est venu que les anciens au rapport de Brissonius, *vt deos patres, sic deas matres appellabant,* dequoy il rapporte beaucoup d'exemples ausquelles ie te renuoiray,

---ne me Crispini scrinia lippi
Compilasse putes.

Venons plustost aux Imperatrices que l'Antiquité a voulu marquer pour bonnes, par ce nom de *Meres*, soit qu'elle les flattast, ou que leurs actions fussent veritablement telles, qu'estoient celles de Liuia dont nous venons de parler ; certes les Antiquaires & Medalistes, ne sont pleins d'autres choses, que de ces reuers *Matri Deûm, Matri magnæ, Matri patriæ, Senatus, Augustorum, Castrorum, &c.* Mais entre toutes ces medailles, il faut

aduoüer que celle de *Iulia Pia* fem me de Seuere, est la plus considerable, puis qu'elle est appellée en icelle trois fois Mere M. AVGG. M. SENATVS. M. PATRIÆ, & que ce premier Epithete de *Mater Augustorum*, ne s'entend point comme aux autres medailles, par droict de nature, dautant que comme l'a fort bien monstré Monsieur Menestrier en ses Medailles illustres, elle n'estoit Mere que de *Geta*, & non pas de *Caracalla*, qui estoient les deux freres Augustes de ce temps-là. Pag. 139.
Mais comme elle fut appellée Mere du Senat, & de la Republique, pour auoir assisté de ses faueurs le Senat, & le Peuple, aussi estoit-elle vrayement Mere des Augustes, parce qu'elle trauailloit, & faisoit tout ce qu'elle pouuoit, pour les entretenir en bonne paix & amitié fraternelle. Et c'est aussi par la mesme raison, & à cause des soins que cette bonne Imperatrice prenoit des soldats, en les assistant de ses faueurs enuers l'Empereur son mary, empeschant qu'ils ne fussent cassez ny reformez, & s'interposant pour augmenter les donatifs & liberalitez qu'on auoit coustume de leur faire, qu'elle fut appellée en deux autres reuers differents, que l'on peut voir dans Occo, MATER CASTRORVM, comme le furent aussi *Iulia Mamaa* mere d'Alexandre Seuere chez ledit Menestrier, *Faustina* femme de Marc Aurelle, & *Victoria*, de laquelle Trebellius Pollio nous a donné l'Histoire. Il est vray neantmoins, que Faustine fut gratifiée par le Senat de cét Epithete, dautant qu'elle ac-

Pag. 365.

In Numismat. Arcostan.

compagnoit le plus souuent son mary dans les armées, DIVAM *etiam Faustinam*, dit Capitolin, *Marcus à Senatu appellatam gratulatus est, quam secum in æstiuis habuerat vt* MATREM CASTRORVM *appellaret*. Mais quoy que les causes de cette inscription ayent esté differentes en diuerses Imperatrices, elles s'accordent neantmoins toutes pour la donner à nostre tres-bonne & tres-sage *Reine*, laquelle soit pour les soins qu'elle a pris à conseruer pendant sa Regence, les aduantages que la France auoit acquis sur ses ennemis, pendant le regne du Roy defunct son mary, & nostre Roy de tres-glorieuse memoire; soit pour les soins particuliers qu'elle a pris des affaires de Catalogne, où s'il y a eu quelque petit desordre, elle a bien eu la bonté de s'en iustifier par vn escrit public, & de tesmoigner suffisamment à tout le monde qu'on ne luy en deuoit point attribuer la faute; soit en fin pour les voyages qu'elle fait tous les ans sur les frontieres de la *Picardie*, pour donner chaleur aux armées qu'elle enuoye en Flandre & ailleurs, pour combattre & vaincre celles de nos ennemis, merite mieux qu'aucune autre Reyne de France n'a iamais fait, ce beau titre de MATER CASTRORVM, que cette inscription luy donne.

S. Tu n'obserues pas le prouerbe qui dit, *gaudent breuitate moderni*, vn autre que toy auroit expliqué cette difficulté là en trois mots.

M. Ie croy bien qu'vn plus ignorant que moy auroit fait ce que tu dis, mais aussi ceux qui

ſont ſans comparaiſon plus ſçauans, en auroient fait des liures; il faut ſeulement voir ſi ce qu'ils diſent eſt à propos & bien arrangé, car pour le reſte il en faudra dire comme l'on faiſoit des Oraiſons de Ciceron, *M. Tullij oratio fertur optima quæ maxima.*

S. I'auois enuie de te demander à propos de ces autres paroles de l'inſcription, *omnium linguarum, artium, ſcientiarum libris inſtructiſſimam*, comment il eſtoit poſſible d'auoir tant amaſſé de liures en ſix ou ſept ans, veu que meſme tu as deſia dit, qu'ils paſſoient les quarante mille; mais i'ay peur que l'acceſſoire me faſſe perdre le principal.

M. Toutes ces choſes ſont partie de la defenſe du Cardinal *Mazarin*, & découurent l'ineptie de tant de libelles que toy & moy vendons tous les iours; ie veux neantmoins te dire & te prouuer en peu de paroles, que la Bibliotheque de Monſieur *des Cordes* Chanoine de Limoges, a ſeruy de baſe & de fondement à celle du *Cardinal*, dequoy *Janus Nicius* en eſcriuant à *Tyrrenus* rend ce teſmoignage: *Atque Mazarinæ iſtius Bibliothecæ conſtituendæ initium fecit, ex Bibliotheca quadam Cordeſij Canonici Lemouicenſis, quæ vt videre licet ex indice qui tum erat impreſſus, ex voluminum ſex millium numero conſtabat, quáque nihil tum Pariſiis perfectius abſolutiúſque inueniri poſſe exiſtimabatur.* Ce premier achapt eſtant fait, on en continua d'autres chez tous les Libraires de cette ville, aprés quoy *Naudé* commença ſes voyages pour auoir les liures de

dehors, par celuy d'Italie, duquel la *Gazette* parla en cette maniere:

De Paris le 17. Mars 1646.

Cette semaine le Sieur Naudé Bibliothequaire du Cardinal Mazarin, qui estoit party d'icy dés le mois d'Auril dernier, pour aller en Italie chercher les bons liures qui manquoient à la Bibliotheque de son Eminence, en est retourné, ayant fait amas de plus de 14000. *volumes, qui font esperer que cette Bibliotheque sera bien tost en estat de seruir au public, conformément aux desseins de son Eminence.*

Or comme ce voyage auoit esté precedé par vn petit du mesme sieur *Naudé* en Flandre, aussi fut-il suiuy d'vn autre en Allemagne, pour foüiller les restes de cette grande Bibliotheque que les Archeuesques de *Treues*, & Euesques *de Spire*, tenoient à *Philisbourg*, suiuant la permission qu'ils en auoient données eux-mesmes à son Eminence; & quoy que les restes de tant d'armées qui auoient pris & repris ladite ville, fussent bien maigres, la voiture neantmoins des liures que *Naudé* en apporta fut assez grande, à cause des emplaittes qu'il fit és autres villes d'Allemagne, & de ce que Monsieur le Marquis de *Villeroy* luy donna en passant à Lyon sept ou huict balles de liures, qui venoient de la renommée Bibliotheque du Cardinal de Tournon. Quoy qu'il en soit, la *Gazette* marqua ce voyage en ses Epheme-

rides Historiques comme elle auoit fait le precedent.

De Paris le 12. Ianuier 1647.

Cette semaine le sieur Naudé Bibliothequaire de son Eminence, a icy rapporté d'Allemagne plus de quatre mille volumes tant manuscripts qu'imprimez. C'est le troisiesme voyage qu'il a fait aux pays estrangers, pour enrichir de toutes sortes de bons liures la magnifique & abondante Bibliotheque destinée par sadite Eminence, pour estre bien tost donnée au public : qui est aussi inuité à indiquer tout ce qu'il sçaura de rare en cette matiere & digne de l'accroistre.

Et *Naudé* fit aussi imprimer vne douzaine de vers Latins, que i'ay esté curieux de conseruer, parce qu'ils font mention de ces trois voyages.

AD IVLIVM CARDINALEM MAZARINVM
GABRIELIS NAVDÆI EIVS BIBLIOTHECARII
Epigramma.

Dum struis innumeris sedem MAZARINE *libellis,*
Hósque iubes toto sedulus orbe legam;
Primus ab exhaustis retulit labor omina Belgis,
Et rediÿ spoliis ditior Atrebatum.
Proxima cura fuit Venetûm lustrare tabernas,
Helueticos saltus, Ausoniaque plagas.
At nunc Sarmaticis petimus loca fœda pruinis,
Tam facilis blando vis latet imperio!
Nec mea iam seris ætas malè tuta sub annis,
Nec dubiæ obstabunt certa pericla viæ?

Quin paribus ſtudiis Martem coniungere Muſis
Gallia, te magno vindice, ſola queat.

Mais dautant que tous ces voyages-là n'auoient fourny la *Bibliotheque Mazarine* que de liures Italiens & Allemans, il en fallut faire vn en Angleterre, pour chercher en cette Iſle les threſors qu'on ne pouuoit trouuer ailleurs ; & ſi nos ennemis n'euſſent fait difficulté de donner à *Naudé* les paſſe-ports pour faire la meſme recherche en Eſpagne, le dernier des voyages qu'il pretendoit faire auparauant que de donner ladite Bibliotheque au public, ne ſeroit pas encore à executer: qui eſt tout ce que tu auras à preſent de moy ſur cette matiere. Car ſi ie te voulois reciter tous les teſmoignages que i'ay recueillis de ceux qui l'ont loüée, ſoit par l'admiration de ſa grandeur, ou pour auoir receu quelque profit des liures tant MSS. qu'imprimez qui ſont en icelle,

Æneid. 1. *Ante diem clauſo componet veſper olympo,*

que i'en peuſſe venir à bout ; & ſi peu que i'en ay dit, n'a eſté que pour te faire voir, comme tout le monde auroit ſceu ces choſes-là auſſi bien que moy, ſi les bonnes actions du *Cardinal* n'auoient eſté eſtouffées par ceux qui veulent perſuader qu'il n'en a iamais fait que de meſchantes. Mais Dieu ſoit loüé, qu'au moins n'ont-ils pû cacher ny eſtouffer la franchiſe auec laquelle il a cedé ſes meilleures Abbayes *de Corbie* & de *Royaumont*, aux Cardinaux *Pamphile* & *Grimaldi*, pour ne rien dire des moindres, auſquels il n'eſt pas plus attaché

quand

quand l'occasion se presente d'en gratifier quelqu'vn, non plus certes qu'il ne fait point de difficulté d'engager les reuenus d'icelles, aussi bien que ses prouisions, appointemens, ses meubles mesmes les plus precieux, & tout ce qu'il a pû tirer de ses amis, lors qu'il a creu de le deuoir faire pour auantager les affaires du Roy. Et à ce propos il me souuient d'auoir appris du sieur *Bernardin*, que le *Cardinal* respondit vn iour à beaucoup de Seigneurs qui luy déconseilloient de se despouiller de la sorte, puis que tout son bien, & tout son credit, quand il en auroit dix fois dauantage, n'estoient pas capables de soustenir l'Estat; qu'il donneroit volontiers, non seulement tout ce qu'il auoit de bien au monde, mais encore sa vie, pourueu que ce Royaume, qui luy auoit esté recommandé auec tant de soin par le Roy defunt, & qu'il aimoit plus que son bien & sa propre vie, *en souffrit vne heure plus tard.* A ton aduis, *Sainct-Ange*, cette parole n'est-elle pas tout à fait heroïque, & semblable à celle de ce vieil Horace, lors qu'il disoit de son fils sur la fausse relation qu'on luy auoit donné de sa fuite,

N'eust-il que d'vn moment reculé sa deffaite,
Rome eust esté du moins vn peu plus tard suiette.

Et cela me fait esperer, que l'on pourra dire quelque iour du *Cardinal*, à cause de ce grand zele, & de ce desapropriement plus que Monachal qu'il a pour la France : ce que le mesme Horace disoit de ses deux autres fils, qui ne combatirent pas

plus valeureusement pour leur pays natal, que le *Cardinal* fait pour vn, où il est estranger, & ce qui est plus considerable, fort mal reconneu des signalez seruices qu'il luy rend,

Ce bon-heur a suiuy leur courage inuaincu
Qu'ils ont veu Rome libre autant qu'ils ont vescu.

S. Ventre-sainct-Gry tu m'en contes de belles, si tu ne me prens pour vn Allemand, il faut bien que ceux qui t'ont rapporté toutes ces liberalitez, tous ces desapropriemens & toutes ces baliuernes du *Cardinal*, t'ayent pris pour vn Polaque ou pour vn Moscouite.

Horat. ep. 17. lib. 1. *Quare peregrinum, vicinia tota reclamat.*

M. Puis que tu as si bien allegué c'est la raison que tu boiue.

S. On me le peut bien pardonner, car cela ne m'arriue pas si souuent qu'à toy.

M. Ny à moy de iouër à la boule, ny d'aller au petit diable, si souuent comme à toy: mais au fond, ie voy bien que tu veux parler de ces *millions* d'or qui courent il y a si long-temps les Banques de Rome, de Venise, de Gennes, d'Amsterdam, sans se pouuoir arrester en aucunes. *Sed bene est*, dit Tertullian, *quod omnia tempus reuelat*. Car tout ce que l'on a dit sur ce suiet n'est rien qu'vne pure resuerie, introduite à cause de l'argent que l'on a fait passer de France en Italie, tant pour entretenir nos alliances auec les Ducs de *Parme*, & de *Modene*, pour fauoriser les sieges d'*Orbitello*, *Portolongone*, & *Piombino*, pour acheter *Monaco*, se-

In Apologetic.

courir les *Neapolitains*, acquiter les *Pensions* de beaucoup de Seigneurs Italiens, & auoir vn fond preparé pour l'occasion d'vn *Siege vacquant*, que pour subuenir à mille autres despenses, qui ne sont pas moins necessaires que les precedentes, quoy que presque inconnuës à la pluspart de ceux qui ne sçauent pas les secrets d'vn Royaume, & qui ne penetrent que les nouuelles de la basse-cour. Et en effet l'on n'a pû iusques à cette heure verifier, que la moindre de toutes ces voitures ait esté diuertie par son Eminence, bien moins encore qu'elle ait esté mise par luy en reserue: Et neantmoins l'on sçauoit fort bien que le *Mareschal d'Ancre* auoit deux cens mille liures *al Banco di San Georgio* de Gennes, & trente mil escus à Rome sur la Fabrique de S. Pierre, qui seruirent aprés sa mort, pour bastir l'vn des clochers qui sont aux deux costez du portail de l'Eglise. Pourquoy cela? parce qu'il est comme impossible que les choses de fait, & qui doiuent passer par l'entremise de beaucoup de personnes, demeurent long temps cachées, c'est pourquoy le Poëte auoit raison de dire, *-- Secretum diuitis vllum*

Esse putas, muri vt taceant iumenta loquentur.

Et ne veux-tu pas que pour esuenter celuy du Cardinal *Mazarin*, qui a tant & de si puissans ennemis, la terre mesme où il auroit caché ses tresors, ne conceut des voix pour les descouurir, comme elle fit autrefois les grandes oreilles de ce fameux Roy Midas,

Ouid. Metamorph. *Obruta verba refert, dominique coarguit aures.*

Tant d'Ambassadeurs d'Espagne dépeschez par toutes les principales villes d'Italie, n'en auroient-ils pas senty quelque vent? Tant de factieux François n'en auroient-ils pas découuert quelque chose? les liures du sieur *Cantarini* qui ont esté si long temps és mains du Parlement, n'en auroient-ils pas parlé? & s'il y auoit eu lieu au moindre soupçon, auroit-on negligé de s'y attacher, lors qu'on cherchoit tous les moyens imaginables pour le perdre? & si on l'a voulu faire par tant de suppositions fausses & malicieusement controuuées, *quare veris abstinuissent?* Mais posons le cas qu'il ait enuoyé des millions en Italie, à quelle fin veut-on qu'il l'ait fait? Pour s'en preualoir au besoin, me respondras-tu. Pourquoy donc, te diray-ie, ne s'en est-il pas seruy depuis *quinze mois*, qu'il a commencé de vendre ses Offices, d'engager ses Tapisseries, de fondre sa vaisselle d'argent? Pourquoy depuis *six*, qu'il a emprunté iusques au dernier sol de tous ses amis? Pourquoy depuis *trois*, qu'il a perdu tout son credit dans les desroutes des *Cenami*, des *Heruards* & des *Cantarini*? Pourquoy depuis *vn*, qu'il a laissé vendre en quinze iours tant de meubles precieux qu'il n'auoit peu amasser en quinze ans.

Æneid. 9. *Armáque, craterásque simul, pulchrósque tapetas?*

Pourquoy ne les a-t'il pas fait rachepter sous main par quelques-vns de ses amis, puis qu'aussi bien les donnoit-on, comme l'ont dit ordinairement, pour

vne piece de pain ? Peut-il iamais estre dans vne plus grande necessité d'argent qu'il a esté depuis la sortie du Roy de Paris, & qu'il est encore à present ? ne sçait-on pas bien qu'il ne vit qu'au iour la iournée, que par emprunt, qu'à chiquet, que miserablement, & peu s'en faut que ie ne dise *Parasiticè*, & *aliena quadra*, puis que c'est aux despens de ses pouruoyeurs, Viuandiers, & Creanciers ; & s'il ne se sert en semblables rencontres de l'argent qu'il a destourné, & caché, à quoy veux-tu qu'il le reserue ?

Cùm sit manifesta phrenesis, Iuuenal. Satyr. 14.
Vt locuples moriaris, egenti viuere fato.

Veux-tu qu'il imite cét *Aloisio Griti*, qui mourut en Hongrie auec le petit escrain de pierres precieuses qu'il reseruoit pour des necessitez futures en negligeant les presentes ? Veux-tu qu'il ressemble à ce *Roy d'Egypte* dont parle Guillelmus Tyrius, qui fut tué par Saladin Roy de quelques Tartares, parce qu'il refusoit de mettre la main à des thresors immenses, pout acquitter les monstres des soldats qui estoient venus à son secours ; Ou à ce *Caliphe de Baldac*, qui aima mieux conseruer ses richesses prodigieuses que sa vie ? Ne sçait-on pas que si les principaux Citoyens de Rome eussent voulu se cottiser pour faire des soldats, ils auroient éuité le sac general du Connestable de Bourbon, & exempté leurs maisons particulieres, d'vne totale ruine ? & n'est-il pas vray que la ville de Constantinople ne fut prise par le

Turc en 1453. que par la faute du Patriarche & des Chanoines de saincte Sophie, qui ne voulurent aider l'Empereur d'vne partie de leurs thresors, pour payer les Hongres, Italiens, François, Espagnols, & autres Nations, qui estoient venuës le secourir? Et si le *Cardinal* a trop d'esprit pour commettre de pareilles fautes; pourquoy s'il a de l'argent en Italie, auroit-il vendu sa charge de Sur-Intendant de la Maison de la Reyne, pour remonter la Caualerie du Marquis Villa en Piedmont? Pourquoy maintenant n'en presteroit-il pas au Roy, pour le faire triompher des troupes de l'Archiduc Leopold, de celles de nos Generaux, & de toutes ces Prouinces, qui se reuoltent à l'enuie l'vne de l'autre? Pourquoy ne l'employeroit-il pas pour perdre les Parisiens, puis qu'ils l'ont desobligé en tant de façons, veu que comme dit Iuuenal,

Satyr. 3. *Est vindicta bonum, vita iucundius ipsa?*

Et si nous en voulons croire les esprits seditieux à vn Italien principalement: Pourquoy enfin ne se seroit-il pas seruy de ces richesses en mille occasions, où il est demeuré court faute d'argent?

Dic mihi quis furor est ne moriare mori?

C'est pourquoy il en faut reuenir au dire de Saint

Lib. 1. ep. 3. Cyprian: *Hæc vere dementia est cogitare, nec scire, quod mendacia non diu fallant.* puis qu'il en est de mesme en celuy-là; Et ie croy aussi que Nosseigneurs du *Parlement* en sont tout à fait desabusez, & que les moins passionnez de la populace s'en mocquent

pareillement. Pour moy ie t'aduoüe ingenuëment qu'à moins d'estre fol, lunatique, ou tres-mal informé de ce qui s'est passé depuis quinze mois dans la famille de son *Eminence*, on ne peut maintenir cette opinion, qui luy est aussi contraire & preiudiciable, comme esloignée de toute verité.

S. Il faut dire de toy comme l'on faisoit de Cogne-festu, qui se tuoit à ne rien faire, car aprés auoir bien sué & enhanné, à monstrer que le *Cardinal* n'a point d'argent, tu ne conclus pas pourtant qu'il n'ait vne infinité de choses, qui valent mieux que de l'argent, & desquelles il en pourra faire quand il voudra; que n'as-tu dit tout d'vn coup qu'il estoit si pauure, & si necessiteux, que Monsieur *Tubeuf* feroit bien de le mettre à l'aumosne de Sainct Eustache? pour moy i'aurois aussi-tost creu l'vn que l'autre.

M. Ie pourrois bien dire sans me rendre ridicule en le raualant si bas, qu'au moins deuroit-il estre à l'aumosne du *Roy*, car à bien prendre la vraye signification de ce mot *ἐλεημοσύνη est misericordia siue affectus ipse misericordiæ*, & parce que le nom de la cause passe souuent à l'effet qu'elle produit, de là vient, *Sainct-Ange*, que le nom d'Aumosne est donné aux gratifications que l'on a coustume de faire, à ceux que l'on cognoist en auoir besoin. C'est pourquoy ie ne sçay si Casaubon & les autres critiques modernes, ont eu raison de changer ces paroles de Spartianus in Cara-

calla *non lentus in eleemosynam*, qu'on peut lire dans le M S. de la Bibliotheque Royale, en ces autres *non lentus in clementiam :* Mais quoy qu'il en soit Polydore Virgile, qui a des plus contribué à la renaissance des bonnes lettres, n'a pas laissé de dire en parlant de l'aumosne, *Sed hanc, non vno humanitatis vel liberalitatis genere metiri licet, quodcumque enim charitatis officium in alterum præstatur, id eleemosyna est.* Et c'est en ce sens là que ie puis dire serieusement que le *Cardinal* a besoin de l'aumosne, ou si tu veux des gratifications Royales : ce que l'on ne pourroit pas dire des autres Ministres qui l'ont precedé, puis qu'ils auoient tant de titres, tant d'offices, tant de grandes charges, tant de Gouuernemens, de possessions, de rentes foncieres, de bien solides, immeubles, & permanents, qu'ils pouuoient facilement se passer d'autres gratifications à titre de subsistance, & lesquelles toutesfois ils ont peut-estre moins negligées, que ne fait le Cardinal *Mazarin*. Certes quand ie considere ces titres du Cardinal de Richelieu, *Armand Jean du Plessis Cardinal, Duc de Richelieu & de Fronsac, Pair de France, Abbé & General des Ordres de Clugny, de Cisteaux, de Premonstré, &c. premier Ministre d'Estat, Grand-Maistre de l'Artillerie, Chef & Sur-Intendant de la nauigation & commerce de France, Gouuerneur de Bretagne, des Places du Haure, de Broüage, d'Oleron, l'Isle de Ré, &c.* & que ie fais pareillement reflexion sur celles de Monsieur de Sully, *de Conseiller du Roy en tous ses Conseils, de Super-*

Lib. 6 de Inuentor. cap. 5.

Tom 2. de ses memoires pag. 657.

perintendant de ses Finances, Fortifications, Bastimens, Ouurages publics, Ports, Haures, Canaux, nauigations des Riuieres: de Grand-Maistre de l'Artillerie, & Grand-Voyer de France; de Gouuerneur, & Capitaine de deux cens hommes d'armes soubs le titre de la Reyne, haut & bas Poictou, Chastelraudois, & Ludunois, Chasteau de la Bastille à Paris, Mante, & Iargeau.

Quand ie considere aussi que ce dernier, quoy qu'il veüille passer pour le plus desinteressé Ministre qui ait iamais esté, confesse luy-mesme d'auoir accreu son bien de *quinze à seize mille liures de rente*, qu'il pouuoit auoir tant de son costé, que de celuy de sa femme, iusques à *deux cens deux milles deux cens liures* de reuenu asseuré, à luy & aux siens: Et que par aprés ie cherche quels sont les titres, les offices, les charges, les dignitez, & Gouuernemens du Cardinal *Mazarin*, que i'examine en quoy consiste son reuenu, & iusques à quelle somme il monte; que ie fais perquisition des terres qu'il possede, des Seigneuries qu'il a achetées, des rentes qu'il a constituées, il m'arriue la mesme chose qu'à Enée, lors que pensant voir le corps de sa femme *Creüsa*, il trouua que ce ce n'estoit qu'vn ombre,

Pag. 662.
Pag. 663.

Ter conatus ibi collo dare brachia circum,
Ter frustra comprensa manus effugit imago.

Æneid. 2.

Et si ses layettes ne sont pleines d'autres choses que des Lettres & Prouisions de ses Offices, ou des Contracts & autres pieces iustificatiues de son bien, ou comme dit l'Italien *del suo valsente*, ie

croy qu'on ne peut faillir de les comparer à la Maison de cét Euclion de Plaute *quæ inaneis plena erat & araneis*. Car en effet ie suis encore à apprendre, qu'il possede vn poulce de terre, qu'il ait aucuns biens stables (puis que tant s'en faut que sa maison soit à luy, qu'il en doit cinq années de loyer à Monsieur Tubeuf) qu'il soit Gouuerneur de Prouince, qu'il ait aucune dignité permanente, ou qu'on l'ait gratifié de ces offices dont, outre la perception des gages ordinaires, il puisse encore tirer vne bonne recompense, en les cedant
Pag. 669. à quelque autre, comme en auoit fait Monsieur de Sully, qui tira *trois cens mille liures* pour la demission de sa charge des Finances, & de la Bastille; *soixante mille* pour celle de la Compagnie de la Reyne mere: *cinquante mille* pour celle de Sur-Intendant des bastimens: *deux cens mille* pour le Gouuernement de Poictou: *cent cinquante mille* pour la charge de Grand-Voyer: & *deux cens cinquante mille* pour recompense, ou plustost courretage de beaucoup de Benefices donnez à sa recommandation. En suite dequoy peut-on ne pas admirer la conduite & la retenuë du *Cardinal*, lequel aprés sept ans de seruice rendu en qualité de premier Ministre, au Roy & à la France, auec des succés remarquables & extraordinaires, & aussi auec l'agréement & entiere satisfaction de la Reyne & de toute la Maison Royale, se trouue non seulement sans Terres, sans Places, sans Charges, ou Gouuernemens, mais encore plus pauure d'vn

million de liures qu'il n'estoit lors qu'il fut estably en cette premiere place qui luy a pensé depuis peu couster la vie.

S. C'estoit pour l'acheuer de peindre en cramoisy, ie croy pour moy qu'il se seroit fort peu soucié d'aller au Royaume des Taupes, pour voir s'il n'y retrouueroit point le Thresor qu'à ton dire il auoit desia perdu: Mais s'il te falloit prouuer qu'il en ait iamais eu vn de tant de mille liures, comment t'y prendrois-tu?

M. I'aurois bien moins de peine qu'à prendre la Lune auec les dents, car les liures du sieur *Cantarini* qui sont encore en nature, peuuent témoigner en Iustice, & par tout où l'on voudra, que le *Cardinal* estoit riche de deux cens mille escus, auparauant que l'on eust songé à le faire premier Ministre; & que maintenant au lieu d'auoir augmenté ladite somme, par les bienfaits qu'il a receus de la Reyne, il se trouue engagé au mesme *Cantarini* de quatre cens mille liures, sans auoir quasi aucun moyen de s'acquitter, puis que sa Garderobe a esté si bien nettoyée; & que tout ce qu'il en a pû sauuer estoit desia engagé, pour secourir les affaires du Roy; comme ç'a tousiours esté sa coustume, de prendre dans sa bource, ou dans celle de ses amis, ce qui est necessaire pour les haster, lors principalement que les longueurs & formalitez des Finances, les pouuoient ruiner, s'il n'y donnoit ordre par son bon & beau *mesnage*.

S. Ie voy bien que tu veux équiuoquer ſur la double ſignification de ce mot de *meſnage*, & qu'en te ſeruant de la plus mechanique, tu pretends de monſtrer que le *Cardinal* engage tous les iours ſa vaiſſelle d'argent, ſes tapiſſeries, ſes tableaux, & en vn mot tout ce qu'il a de meilleur & de plus precieux, pour le ſeruice du Roy. Mais ſi cela eſt, *Maſcurat*, pourquoy au lieu de luy donner tant de maledictions ne luy coupe-t'on ſa robe comme l'on fit au P. Dominique *à Jeſu Maria* aprés la bataille de Prague, ou au *General des Capucins* lors qu'il paſſa il y a deux ou trois ans en cette ville : car il faut qu'il ſoit plus homme de bien que ces deux bons Religieux là n'eſtoient.

M. Tu penſe te mocquer, *Sainct-Ange*, mais ie te diray toutefois, ſans comparer le *Cardinal* auec perſonne, que ſi tu conſidere la pluſpart de ſes actions, & celle-là entre autres de s'apauurir en ſeruant le Roy, au lieu & en la façon qu'il le ſert, c'eſt vn vray miracle, *Miraculum enim voco*, diſoit Sainct Auguſtin, *quicquid arduum aut inſolitum ſupra ſpem vel facultatem mirantis apparet;* & qu'y a-t'il de plus extraordinaire en France, & à la Cour principalement, que de voir vn premier Miniſtre, ne prendre rien pour ſoy, ne rien donner aux ſiens, voire meſme expoſer tous les iours & engager le peu qu'il a pour le ſeruice de Sa Maieſté. Certes ny le bon Monſieur *de Luynes* qui prit la charge de Conneſtable, mit trois Duchez en ſa Maiſon, eut les meilleurs Gouuernemens du Royaume;

Lib. de vtilitate credendi.

maria les siens aux plus grandes familles ; ny Mr de *Sully*, ou le Cardinal *de Richelieu*, des facultez & aduantages desquels nous auons desia parlé, n'en faisoient pas de mesme. Et parce que les Peuples sont entierement persuadez de cette conuoitise des principaux Ministres, & qu'ils ne voyent pas de pouuoir accuser le *Cardinal* d'vne semblable, parce qu'en effet il ne leur en donne aucun suiet, en ne possedant ny charges, ny gouuernemens : cela leur fait croire qu'il doit auoir des millions de reserue, pour s'en seruir és occasions que bon luy semblera. En quoy tu peux bien voir, *Sainct-Ange*, s'ils ont raison, puis que ie t'ay desia prouué par des argumens inuincibles, que le Cardinal est plus pauure que *Iob*, & que les incommoditez que souffre sa maison faute d'argent, ne sont pas croyables à ceux mesmes qui les voyent, & qui sçauent fort bien qu'elles ne sont ny fardées, ny feintes ny affectées.

S. Tu en dis beaucoup pour n'estre pas Mouchard du *bonnet rouge*, si tu preschois de la sorte au milieu de la Gréue, on ne tarderoit gueres à te faire entrer l'eau de la Seine dans tes souliers, par le collet de ta chemise.

M. Cela verifie le Prouerbe, *Veritas baiulum iugulat*.

S. Ma foy prens y garde si tu veux, on décrote icy tous les iours des *Mazarins*, qui n'en disent pas tant que toy.

M. Peut-estre qu'ils ne le sçauent pas.

M. Et où tous les mille diables l'as-tu appris plustost qu'eux, ie le voudrois bien sçauoir, *est enim mirabile in oculis nostris*, de voir vn homme si crotté, & si mal peigné que toy, *horridum, illutibarbum* parler des affaires de la Cour, comme feroit le plus fringant dameret, & le plus frisé & empoudré badin de tous ceux qui la frequentent.

M. Si ie n'en parlois mieux que tous ces gens-là, ie ne m'en voudrois pas mesler, car la pluspart du temps ils ne sçauent ce qu'ils disent, & ne sont capables que de certains discours, desquels i'aurois honte de m'entrenir en resuant. Cela me fait douter que tu ne sois de cette Prouince de France, que l'on appelle *la Garenne des sots*. Car à ce que ie voy, tu donne bien souuent dans le panneau des Halles, où l'on mesure les personnes suiuant leurs habits,

Vir bene vestitus pro vestibus esse peritus
Creditur à mille, quamuis idiota sit ille:
Si careat veste, nec sit vestitus honestè,
Nullius est laudis, quamuis sciat omne quod audis.

Si tu auois conneu vn nommé *Vaulesard*, qui mourut il y a enuiron six mois, tu aurois veu non pas vn pauure homme tel que ie suis, mais l'image de la Gueuserie; car ses habits ne valoient rien, il n'auoit pas vn bouton à son pourpoint, toute la graisse de sa maison estoit attachée à son chapeau, ses souliers esculez, ses chausses troüées, son linge noir comme la cheminée, sa barbe de costé, son nez ensanglanté, ses mains crasseuses,

capútque impexa fœdum porrigine, acheuoient le reste de la peinture, & neantmoins auec tout cela, c'estoit vn des plus habiles Mathematiciens qui fussent en France, comme il l'a bien tesmoigné tant par ses liures imprimez, que de viue voix; & cela soit dit en passant, pour t'apprendre que l'habit ne fait point le Moine. Maintenant pour ce qui est de la connoissance que i'ay de quelques affaires particulieres du Cardinal *Mazarin*, ie te vay dire en deux mots de quelle façon ie me la suis acquise. Pendant que le sieur *Renaudot* estoit malade il y a deux ans, de cette paralysie qui luy pensa ioüer vn mauuais tour, il m'auoit donné charge d'aller tous les Samedis distribuer la Gazette à la famille du *Cardinal*; & quelquefois mesme, i'en presentois vne couple d'exemplaires en papier doré à son *Eminence*, laquelle me donnoit de fois à autres quelques pistoles, & vouloit que i'entrasse librement dans sa garderobe, dequoy Monsieur l'*Abbé Paleau* son Maistre de Chambre, n'estoit pas content les premiers iours, mais neantmoins il s'y accoustuma à la fin, & me faisoit mesme l'honneur de rire quelquefois auec moy; comme faisoit aussi Monsieur *de Lionne*, qui ne prenoit pas moins de plaisir à mes trippes Latines, qu'aux petites histoires & fornettes de Monsieur *Renaudot*. Pour Messieurs l'Abbé *Bentiuoglio*, *Comte Ferretti*, *Ondedei*, *Alessandro Fabri*, ie ne les voyois gueres souuent, parce qu'ils aimoient mieux ioüer au mail, ou aller à la chasse; que de battre des pieds

ſur les coffres d'vne anti-chambre. I'eſtois encore aſſez aimé du ſieur *Naudé*, qui ne ſortoit guere de ſa Bibliotheque que pour venir à la mangeoire. Mais à te dire vray, toutes ces connoiſſances-là ne m'eſtoient pas ſi vtiles, que celle de Monſieur *Euzenat* Intendant de la Maiſon, parce qu'il me connoiſſoit du temps du defunt Cardinal, & qu'il m'enuoyoit ſouuent deſieuner dans l'Office du ſieur *Maure*, où Dieu ſçait les contes que i'entendois faire tant aux Gentilshommes, que Pages, & Valets de pied, & par ce moyen i'auois plus de connoiſſance de tout ce qui ſe paſſoit dans la maiſon, que beaucoup d'autres, quoy qu'ils y demeurent actuellement,

Namque aſcoltabam quæ parlabantur ab illis.

& tu peux croire qu'ils en contoient de belles: car il eſt de cette maiſon-là comme de beaucoup d'autres ſemblables, où l'on n'obſerue pas le precepte que donne le Cardinal *Hugo* en ſes commentaires ſur le 22. de la Geneſe,

Pectoris arcanum non eſt committere ſanum
Rimis ſeruorum, quia fictile pectus eorum.

S. Si tout ce que tu as dit en vient, il falloit auſſi que leurs nouuelles ne fuſſent pas moins bonnes que belles: mais de grace, puis que tu t'es remis ſans y penſer, dans la Poëſie Macaronique, oblige moy d'acheuer le diſcours que tu en auois commencé il y a plus d'vne heure, autrement ie t'enuoieray vn compulſoire *ad terminandum*, par quelque Huiſſier ou Sergent à verge du Parnaſſe.

M. Tu

M. Tu deuois pluſtoſt dire à cheual, à cauſe du Pegaſe; dis-moy doncque où nous en eſtions demeurez.

S. Par ma foy ie n'en ſçay rien, frotte le derriere de ta teſte pour t'en ſouuenir.

M. Tu crois doncque que les facultez de l'ame ſoient diſtinguées par la ſituation qu'elles ont dans le cerueau.

S Ie men rapporte aux Medecins & Philoſophes, le principal eſt que la couſtume eſt pour moy, & qu'ainſi ne ſoit ie n'ay pas eu ſi toſt frotté la mienne, que ie me ſuis ſouuenu que tu parlois de l'excellence de la Macaronée.

M. Ie connois à cette preuue combien ta memoire eſt plus heureuſe que la mienne: il reſte doncque d'adiouſter à ce que ie t'en auois deſia dit, qu'elle a eſté traduite en Proſe Françoiſe, & que noſtre Lucian Maiſtre *François Rabelays* en a tiré par forme d'imitation, les plus riches pieces de ſon Pantagruel; & en effet l'applaudiſſement qu'en receut Merlin Coccaie fut tel, qu'il luy prit enuie de compoſer vn autre liure en partie ſeulement Macaronique, intitulé, *Il Chaos del tri per vno*, mais le ſuccés en fut beaucoup plus different, que ne fut celuy de la Poëſie Latine de Petrarque, à l'eſgard de la vulgaire ou Italienne, & des vers de Bocace en comparaiſon de ſa Proſe. C'eſt pourquoy il quitta le ſtile Macaronique pour compoſer en Bernieſque *l'Orlandino per Limerno Pitocco da Mantoa*, & aprés auoir ainſi donné carriere

à ſon humeur plaiſante & bouffonneſque, il ſe mit tout à fait dans la ſerieuſe, & compoſa vn gros Poëme *in ottaua rima, dell' humanita di Christo :* ce que ie t'ay bien voulu deſchiffrer, parce que tu n'auois peut-eſtre iamais entendu parler de l'Autheur d'vne piece ſi conneuë chez les Libraires, comme eſt la Macaronée : à quoy i'adiouſteray pour finir ſon hiſtoire, qu'il auoit encore deux freres profez du meſme Ordre que luy, l'vn deſquels nommé *Gioan Baptiſta Folengio* a compoſé vn *in folio* ſur les Pſeaumes, auec vn Commentaire ſur l'Epiſtre de Sainct Iean, & quelques Dialogues Latins intitulez *Pomiliones*, au derriere deſquels il y a des Poëſies Latines, & entre autres vn Poëme intitulé, *Ianus* de Theophile.

S. Ie croy que tu es ſeul le *promus condus* de toutes ces remarques-là,

M. Il eſt bien vray que ce *Merlin* Italien n'eſtoit pas ſi conneu que le *Merlin* Anglois engendré, comme ils diſent, d'vn Incube, & Prophete à outrance des affaires de ſon pays, iuſques à ce que *Lorenzo Pignoria*, & *Giacomo Filippo Tomaſini*, tous deux de Padouë, & cettuy-cy maintenant Eueſque *d'Emonia* ou *Citta noua* en Dalmatie, nous ont donné les Eloges de ce troiſieſme Poëte fameux, & chef du ſtile Burleſque Latin, auſſi bien que Virgile l'a eſté du ſerieux, ſorty de la ville de Mantouë. Or en ſuite des ces premieres Poëſies Macaroniques, il en parut vne autre en Italie, qui auoit pour titre, *Macaronica de ſindicatu &*

In Miſcell. elog. part. 1. elog.

condemnatione doctoris Samsonis Lembi, aussi courte qu'elle est froide & languissante. Aprés quoy le *P. Bernardino Stefonio* Iesuite d'esprit admirable, composa & fit reciter auec applaudissement vniuersel, vn sien Poëme Macaronique qu'il appelloit, *Macaronis forza*, *quo nihil fieri potest in eo genere venustius*, dit le sieur *Janus Nicius* en l'Eloge dudit Pere, & moy i'adiouste que c'est grand dommage, qu'il ne l'a fait imprimer, aussi bien que le sieur *André Baiani* fit le sien l'an 1620. sous le titre de *Carneuale, fabula Macaronea*, puis qu'il y a autant de difference de l'vn à l'autre, comme du iour à la nuit. Le dernier Italien qui ait fourny la mesme carriere, se nomme *Cæsar Ursinus*, duquel nous auons *Capricia Macaronica Magistri Stopini Poëtæ Ponzanensis, Venetiis* 1636. laquelle piece est à mon aduis si bonne, que les Italiens ne nous ont rien donné de meilleur; depuis la Macaronée de Merlin, & encore suis-ie d'opinion que l'on feroit tort à cet Autheur de luy dire,

Parte 1. Pinacoth. cæ pag. 160.

Longe erit à primo: quisque secundus erit.

Car il s'en approche beaucoup dauantage, que *Gioan Giacomo Ricci*, lequel quasi en mesme temps nous a donné quelques compositions Macaroniques, tant en ses *Poeti Riuali*, que en ses *Diporti di Parnasso*, imprimez tous deux à Rome és années 1632. & 35. Ie pourrois aussi parler d'vn *Bartolomæo Bolla*, qui a fait *Noua nouorum nouissima stilo Macaronico*, mais il y a si mal reussi, que ce seroit offencer tous les autres de mettre cet homme en leur compagnie,

veu qu'il ne merite pas ſeulement de les ſeruir en qualité de Laquais.

S. Ce que tu dis des Italiens eſt beau, mais il ne m'empeſchera pas de baillier, ou de dormir, ſi tu ne parle bien toſt des François, & que tu ne m'en diſe encore de plus belles choſes que tu n'as fait des Italiens.

M. Tu me fais ſouuenir de ce que dit Lucian, *καὶ ὁ τῆς πατρίδος αὐτοῦ καπνὸς λαμπρότερος ὀφθήσεται τοῦ παρ' ἄλλοις πυρὸς, ac patriæ fumus luculentior homini videtur quàm ignis alibi.* Venons doncque à nos François, quand ce ne ſeroit que pour te deſennuyer. *Antonius de Arena Prouenſalis de bragardiſſima villa de Soleriis*, eſt le premier d'entre eux, qui s'eſt heureuſement exercé en cette façon d'eſcrire, par les deux poëmes qui nous a laiſſez, *de arte danſandi, & de guerra Neapolitana, Romana, & Genuenſi:* En quoy il a eſté ſuiuy par vn autre Iuriſconſulte, qui nous a deſcrit auec pareille froideur, la guerre de Prouence, comme elle y auoit eſté faite par ce grand Empereur Charles le Quint; le titre du liuret eſt conceu en cette ſorte, *Hiſtoria brauiſſima Caroli Quinti Jmperatoris, à Prouincialibus Payſanis triumphanter fugati, deſbifati, quæque in prouincia illo exiſtente nouiſſime geſta fuere, Macaronico carmine recitans per I. V. D. Ioannem Germanum in ſede Forcalquerij aduocatum compoſita.* Quelque temps aprés le celebre Poëte Remy Belleau, meſla parmy ſes poëſies Françoiſes, vn *Dictamen metrificum de bello Hugonotico & Ruſticorum piglia-*

mine ad sodales, de tres-bon goust au iugement de tous ceux qui s'y entendent, & ie ne sçay quel autre aussi s'égaya à composer la *Caccasanga Reistro-suysso-Lansquenetorum per M. I. B. Lichiardum Recatholicatum, Spaliporcinum Poëtam ;* à laquelle le sieur Estienne Tabourot, ou des Accords, Aduocat de Diion, respondit en mesme gamme ; en suite desquels cét esprit de feu Iean Edoüard du Monin, voulut entrer sur les rangs, & nous laissa à cét effet *inter Teretismata sua, carmen Arenaicum de quorumdam nugigerulorum Piaffa insupportabili.* Mais la description du tumulte arriué entre les vignerons du village de Ruel, & les Archers de Paris, faite par Monsieur *Frey*, & intitulée *Recitus veritabilis super terribili esmeuta Paisanorum de Ruellio*, est à mon aduis vne des meilleures pieces Macaroniques qui soit en nostre langue.

S. I'ay vendu plusieurs fois les Opuscules de cét homme là recueillis en deux volumes *in octauo*, sans neantmoins y auoir remarqué cette composition dont tu fais tant d'estat.

M. C'est qu'on la garde pour le troisiéme volume, que Monsieur *Balesdan* mettra bien-tost sous la presse, & qu'il a destiné à toutes les galanteries de ce Philosophe ; mais cependant, puis qu'à parler comme fait Perse lors qu'il dit

Nec Gluto sorbere Saluiam Mercurialem. Satyr. 5.

l'eau t'en est desia venuë à la bouche, & que i'ay sceu autresfois ce Macaronisme par cœur, ie veux voir pour te gratifier si ie me souuiendray bien enco-

re des dix ou douze premiers vers, & de quelques autres que i'estime les meilleurs de cette piece, à la charge toutesfois que tu me fauoriseras aussi bien des dents, en leur faisant prendre vn peu de tréue que des aureilles, en les disposant à me bien escouter, car à dire vray tu manges comme vn chancre,

Archeros pistoliferos, furiámque Manantum
Et grandem esmeutam, quæ inopinùm facta Ruellæ est.
Toxinúmque alto troublantem corda clochero
Totius populi, quódque est miserabile dictu,
Troublantem paruos incinctæ in ventre parentis,
At Prestres omnes, hardito carmine dicam.
Musæ nudipedes seu vos ad littora Chattou
Gardetis vaccas, seu desieunetis in agris,
Seu potiùs vos nocturno brandone Lenæi,
Bouchonare iuuet vites, grappásque volare
Dicite cur animis tantæ vigneronibus iræ.

Il dit aussi dans le milieu de la piece,

Villa in Parisia braua est compagnia fratrum
Papilloniadum, docta escrimare scienter
Poignardis, hallebardis, spadísque duabus,
Archerósque inter longe celeberrima totos.

Mais ce qu'il adiouste incontinent aprés est rauissant, & peut dans son Burlesque fort bien representer l'heureuse description que fait Virgile au septiesme de l'Eneide du commencement de la guerre en Italie des Troyens contre les Latins à cause du cerf domestique blessé par le ieune Ascanius,

Extemplo esmeutæ signum Toxinus ab alta
Turre strepens, rauco cassata murmure clocha,
Tin tan tin iterans, don don don donque sonabat.
Extemplo effroiati animi, quiuis maisone relicta
Indomiti accurrunt, magno simul omne tumultu
Troublatur querulo vulgus, Ieunessaque sæuit
Effera, grisonique senes, pleurosáque femma,
Et trepidæ matres, embrassauere puellos
Multa reprochantes ægris, grossisque parolis.

S. I'ay oüy dire à Menard, qu'il y a plus de six ans que le sieur Balesdan luy fait esperer toutes les pieces de *Papire Masson*, pour les imprimer ensemble *in folio*: ie ne voudrois pas qu'il nous fist attendre aussi long temps aprés celles de ce Monsieur *Frey*, puis qu'elles sont si plaisantes & si agreables.

M. Il n'y auroit pas toutefois si grande perte à l'vn comme à l'autre, car aprés tout Martial dit fort bien en parlant des vers retrogrades, & en general de toute la Poësie figurée, quand on en veut faire mestier & marchandise,

Turpe est difficiles habere nugas,
Et stultus labor est ineptiarum.

C'est pourquoy ie fus l'autre iour fort surpris, de voir vne Elegie toute Macaronique de quarante-quatre vers, composée par *Antonius de Arena*, à la loüange du President *d'Aupede*, & imprimée au deuant des Arrests & appointemens faits l'an 1542. par la Cour de Parlement de Prouence, à la requeste des Gens du Roy, &c. Car si l'on disoit

autresfois que les institutes auec les glosses du bon-homme Accurse ressembloient à vne robe de Pourpre bordée, sauf ton respect, de merde, que ne pourroit-on pas dire de ces vers Macaroniques employez sur des matieres & en des occasions si serieuses.

S. Tu n'aurois doncque garde d'approuuer les Anagrammes de *Billion* & du sieur *Douet*.

M. Si ledit sieur *Douet* vouloit croire ses amis, il occuperoit son esprit qui est tres-bon, à des matieres plus considerables; iamais homme n'obserua mieux que luy, beaucoup de petites choses, qui pourroient neantmoins causer de grands biens à ceux qui les voudroient mettre en execution; mais ie ne sçay par quelle verue il a depuis peu quitté la France guerriere, & autres bonnes & loüables occupations, pour ne plus s'amuser qu'à des Anagrammes; entre lesquelles ie n'approuue pas mesme celle de la *Fourcade*, encore qu'il ait trouué sur le nom du *Cardinal* en changeant Z en B,

IVLIVS MAZARINVS
VIR VNVS AMABILIS

Car pour ce rencontre qui n'est pas auiourd'huy de saison, on a publié ces iours passez vn liuret *de quarante-quatre Anagrammes*, qui l'accommodent d'vne estrange façon; mais les plus sottes & impertinentes desquelles l'on ait iamais entendu parler, sont celles du Moine *Bonnet* à la louange du mesme Cardinal, *& tamen ille videtur sibi Saperda*

da non fatuus, tant il eſt priué de iugement.

S. Par ma foy ie penſe que la Poëſie Macaronique ne vaut gueres mieux, ie m'eſtonne toutesfois qu'ayant parlé de celles des Italiens & des François, tu ne dis rien des Allemans, & Flamands qui ſont naturellement portez à toutes ces ſortes de badineries, teſmoin le *Certamen Catholicorum cum Caluiniſtis*, d'vn certain *Martinus Hamconius Friſius*, qui contient plus de douze cens vers, dont toutes les paroles commencent par la lettre C, & que Monſieur *Borelli* a couſtume de monſtrer par rareté à tous ceux qui vont voir ſon cabinet.

M. Cette rareté là ne peut eſtre grande, qu'à ceux qui n'ont pas veu le *Carmen mirabile Hugubaldi Monachi de laude Caluorum ad Carolum Caluum Imperatorem*, qui commence auſſi en tous ſes mots par la meſme Lettre C. il y a encore *Pugna Petri* faite par vn Romain, à l'imitation de *Pugna Porcorum per Portium Placentinum Poëtam*, où comme tu vois la lettre P bannit toutes les autres, Mais qui ſe voudroit amuſer à toutes les ſortes de la Poëſie figurée, ce ne ſeroit iamais fait. Il ſuffit pour le preſent de dire que les Allemands ont auſſi bien l'vſage de la Poëſie Macaronique que toutes les autres nations; mais parce que faute d'entendre la langue ie n'en puis iuger à propos, i'aime mieux n'en rien dire du tout; & ſi i'auois quelque choſe à adiouſter à la Poëſie Burleſque Latine, ce ſeroit de mettre pour vne quatriéme eſpece, celle qui eſt compoſée de vers à demy Latins, &

à demy François, ou entre-lacée des vns & des autres, comme au *Dialogue du Pion & du Tauernier*, qui teſmoigne bien qu'auparauant le Concile de Trente il eſtoit permis d'adapter les paſſages de la ſainćte Eſcriture, à toutes ſortes de libertez & de gauſſeries, puis que les rimes Latines dudit Dialogue, ſont toutes tirées de la Bible. Mais pour les Hemiſtiches qui compoſent le vers en deux langues, outre quelques chanſons Burleſques de cette facon là, nous en auons encore vn exemple aſſez remarquable, dans le Recueil d'Epitaphes ſur le celebre Cordelier *Magiſter Petrus à Cornibus* Doćteur en Theologie, qui mourut à Paris l'an 1542. car tu peux voir, ou dans ledit Recueil imprimé à Paris chez Saunier la meſme année, ou dans le ſieur Tabourot, vn Poëme de cent vers, dont les quatre premiers ſont Latins, & les huićt ſuiuans meſlez des deux langues à diuerſes repriſes, comme par exemple,

Faut-il helas, ô Doctor optime,
Que vous perdions hiſce temporibus,
Au grand beſoin, Doctor egregie,
Vous nous laiſſez plenos mœroribus, &c.

S. Ie ne croy pas que tout ce que tu as dit de ces diuerſes ſortes de Poëſies Burleſques fuſt beaucoup neceſſaire, puis que iuſques à preſent, il n'y a eu que la plus facile & la plus commune qui ait eu cours, & de laquelle on ſe ſoit armé contre le *Cardinal*.

M. Ce que i'en ay dit n'a eſté que pour t'in-

ſtruire d'vne matiere autant curieuſe, comme elle eſt peu cognuë : Que ſi elle n'a point eu de vogue en ce temps-cy, cela vient aſſeurément de la foibleſſe, & de l'ignorance de tous ces nouueaux Eſcriuains, qui pour eſtre accouſtumez de trauailler à peu de frais, ont ſi mal rencontré dans cette eſpece meſme de Poëſie Burleſque, la plus facile, qu'encore que Ianuier, Feurier, & Mars nous en ayent plus produit de differentes pieces, *quàm ſit Muſcarum & Crabronum quum calet maximè*; il n'y en a toutesfois eu que cinq ou ſix deſquelles on puiſſe faire eſtime.

S. Tu m'as deſia nommé l'*Hiſtoire des Barricades* comme la meilleure, *la Lettre au Cardinal Burleſque, la Plainte du Carnaual & de la Foire de Saint Germain ;* dis moy doncque mainténant qui ſont les deux autres.

M. Ie mettrois pour la quatriéme le *Miniſtre Flambé*, s'il n'eſtoit auſſi indigne d'eſtre leu, que la *Plainte du Carnaual*, à cauſe des horribles ſaletez que ces deux pieces vomiſſent contre le precepte *nil dictu fœdum*; la *Lettre Burleſque au Marquis de la Boulaye* paſſera pour la cinquiéme, & pour la ſixiéme il faut mettre ſi i'en ſuis crû, l'*Interprete des eſcrits du temps*, ſinon pour la bonté de ſes rimes, au moins pour auoir eſcrit auec plus de iugement que tous les autres, en ce qu'il ſe mocque plaiſamment de la prodigieuſe quantité, & du peu de Genie de tous ces Poëtes.

S. Ie liſois hier au ſoir en mangeant la queuë

d'vn hareng, ces vers de l'*Interprete*, & parce qu'ils me plaisoient, i'en appris vne bonne partie par cœur, entre lesquels puis que ceux dont tu pretends de parler se rencontrent, ie te les veux maintenant reciter, crainte que tu ne me dises comme faisoit Horace à vn de ses amis qu'il inuitoit à souper. --- *Non ego te meis*

Ode 11. lib. 4. *Immunem meditor tingere poculis.*

Car le bon-homme Crucé expliquoit cette parole *immunem*, par ces trois autres *inanem*, *asymbolon*, *nihil afferentem*, les mains vuides.

Chacun s'escrime du Burlesque,
Comme vn Bourgeois du soldatesque,
Et iusques au Courrier François
Qui parle en rime cette fois,
Et ie croy bien que ma seruante
Y va deuenir fort sçauante :
Car i'estime que desormais
Cuisines, vstancilles, & mets
S'en vont se debiter en rime,
Puis que l'on en fait tant d'estime.
Mais n'en déplaise à ces Messieurs
Qui de tout sont si bons railleurs,
S'ils ne font mentir le Prouerbe,
Ainsi que fait Monsieur Malherbe,
Quand de leurs vers on sera sous
On les appellera des fous,
Ne voyant que de la folie
Dans leurs œuures de raillerie.

M. Tu pouuois dire la mesme chose auec

Horace en beaucoup moins de paroles,

Nil intentatum noſtri liquere Poëtæ, De arte Poëtica.

Nec minimum meruere decus.

Ou au contraire, ſi beaucoup de galands hommes n'euſſent point fait de conſcience, de donner l'eſſor à leurs plumes ſur cette matiere, on auroit veu des productions de leur bel eſprit, non ſeulement ſur toutes les differences de la Poëſie Burleſque; mais encore ſur toutes celles de la ſerieuſe, au lieu qu'à peine auons nous veu autre choſe de remarquable en cette derniere, que les *Premiers & Seconds Triolets*, & *les Aduertiſſements Heroiques de Monſieur de Chaſtillon à Monſieur le Prince de Condé.* Et pour te monſtrer que peu de bonnes plumes ont eu part à toutes ces compoſitions Burleſques, c'eſt que les deux premiers que ie t'ay nommé, ont donné la loy à preſque toutes les autres : car ces *Relations de conuoys, de la guerre Ciuile, du ſiege d'Auberuilliers, les Paſſe-temps de Ville-Iuifue, les Barricades de* 1588. *le Nocturne enleuement du Roy*, ne ſont qu'vne pure imitation du *recit des Barricades de l'année paſſée*; & la *Remonſtrance au Cardinal Burleſque*; le *Qu'en dira-t'on de Mazarin Burleſque*, la *Lettre des Niepces Burleſques*, ont toutes eu pour prototype *la Lettre au Cardinal Burleſque*, & ainſi l'on pouuoit leur dire à bon droit,

O imitatores ſeruum pecus, vt mihi ſæpe Horat. 1. epiſt. 19.

Bilem, ſæpe iocum veſtri mouere tumultus.

S. Tu n'es pas mal ſorty d'vne aſſez meſchan-

te affaire ; car à dire vray, le total de tout ce Burlesque ne vaut rien.

M. Ie ne suis pas si rigoureux que toy, car outre les nommez cy-dessus, la *Traduction du Courier* ne me déplaist pas, à cause qu'il change assez naïfuement le serieux en ridicule.

S. Il faut donc conclure que c'est l'ouurage de quelque bon esprit.

M. Tu es encore trop facile en l'application de cet epithete à toutes sortes de personnes ordinaires, si ce n'est que de trois differences que l'on peut faire des bons esprits, tu donnes la derniere à ceux qui pensent auoir assez bien fait, quand ils n'ont point fait de mal, qui est en tout cas ce que l'on peut dire de l'Autheur du Courier Burlesque, lequel ie m'asseure diroit fort volontiers auec le Poëte,

Si non culpabor, sat mihi laudis erit.

S. Et des deux autres differences qu'en veux-tu faire?

M. Ie donneray la seconde à ceux qui sont en possession de bien faire tout ce dont ils se meslent, *quidquid tangunt poliunt*, & c'est de ceux-là que i'entens aussi parler, quand ie dis que peu de bons esprits ont pris la peine d'escrire contre le Cardinal *Mazarin* : Pour la derniere, elle est reseruée à ces grands Genies de la premiere classe, *qui modum excesserunt ingenij humani*, comme dit Scaliger en parlant du *Calculator* en ses Exercitations, & de *Fracastor* en sa Poëtique, & que pour

cela il eſt beaucoup plus facile d'admirer que d'imiter: tels que ſont les dix ou douze nommez par Cardan en ſes liures *De Subtilitate*. Lib. 16.

S. Dis-moy ie te prie, Cardan met-il au nombre de ces bons eſprits, *la Motte*, *Gaſſendi*, *Deſcartes*, *Merſenne*, *Roberual*, *Midorges*, *Saulmaiſe*, & *Petau*.

M. Voila le plus plaiſant anachroniſme du monde, i'aimerois autant le *Portúſque require velinos* du ſixieſme de l'Eneide, dont *Iulius Higinus* fait tant de bruit dans *Aulugelle*, & que *Pontanus*, *Mazzonius*, & *Gallutius* ont tant pris de peine à ſauuer & expliquer en vn ſens qui ne fuſt point contraire à la reputation de ce grand & diuin Poëte, encore que le plus court ſoit de dire auec Seruius, *hæc in opere inemendato, miranda non ſunt:* Car auparauant que le plus âgé de tous ces Meſſieurs que tu viens de nommer, fuſt né, il y auoit plus de vingt ans que Cardan deuoit eſtre mort & pourry, ſi d'auenture ſon corps n'a eſté auſſi long temps ſous terre que celuy de *Facius Cardanus* ſon pere, ſans ſe corrompre. Cela me fait ſouuenir de *Linus*, quand il commandoit dans le Poete *Alexis*, à ſon diſciple *Hercules*, de lire les œuures d'Orphée, d'Heſiode, de Cherilus, d'Homere, d'Epicharme, quoy que pas vn d'iceux ne ſoit venu au monde que long temps aprés ledit Hercules.

In Antonio. *Nella difeſa di Dante.* In vindic. Virgil.

S. Il y aura doncque mis ſans doute *Charon*, *Montagne*, & *Bodin*.

M. Auſſi peu que les precedens, ſoit pour la meſme cauſe, ou parce que les matieres deſquelles ces Autheurs ont traitté, ne ſont pas ſi difficiles que ce ſoit vne marque d'eſprit extraordinaire, que d'en eſtre venu à bout.

S. Tu me diras doncque ſi tu veux, qui ſont ces dix ou douze *preux de Pedanterie*, car à ce que ie voy, ie ne ſuis pas ou aſſez ſçauant, ou aſſez fol pour les deuiner.

M. Ne te faſche point, conte les ſeulement auec moy, *Archimede, Ariſtote, Euclide, Scot, Calculator, Apollonius, Architas, Mahomet, Alchindus, Heber, ou Geber, Galien, Vitruue*, ne ſont-ils pas douze?

S. Il vaudroit mieux qu'ils ne fuſſent que onze, & que *Mahomet* n'y fuſt point, ou au moins qu'il en eut conté iuſques à treize, pour y mettre auſſi *Ieſus-Chriſt*: cela monſtre bien que Cardan eſtoit vn meſchant homme, & qu'il ne ſçauoit la pluſpart du temps ce qu'il diſoit.

M. Ie loüe grandement ton zele, *Sainct-Ange*, mais il ne laiſſe pas d'eſtre auſſi indiſcret, que celuy des habitans de Briſighelles petite ville de la Romagne, leſquels faiſoient chanter en leurs Egliſes, *cùm Paſcha noſtrum Briſighellatus eſt Chriſtus*, crainte que ceux d'Imola, qui eſtoient en differend auec eux, ne priſſent aduantage, de ce que l'on chantoit ailleurs *immolatus eſt Chriſtus*: il en eſt ainſi de toy, car ce *Mahomet* n'eſt pas le faux Prophete: mais vn Mathematicien ſurnommé

Bag-

Bagdadinus, qui viuoit enuiron l'an 900. auec *Alfarabius*, *Albumasar*, *Alfraganus*, *Ben-Musa*, & autres Arabes, & qui a escrit de l'Algebre, & de la diuision des superficies.

S. Tu m'endors quand tu me parles de tous ces Autheurs-là que ie ne connois point; il y auoit l'autre iour vn homme bien sensé chez Blaise, qui n'y faisoit pas tant de finesse, car il disoit que la *Sagesse de Charron*, & la *Republique de Bodin*, estoient les meilleurs liures du monde, & sa raison estoit que le premier enseigne à se bien gouuerner soy-mesme, & le second à bien gouuerner les autres, qui sont les deux instructions desquelles l'homme a le plus de besoin, si d'auenture il n'est de la categorie de ceux qui sont, comme il y en a plusieurs en ce temps-cy,

Trahere imo vltro, ac vexare parati. Iuuenal. Satyr. 14.

Ce discours, à te dire vray, me tient lieu de demonstration, & me persuade bien dauantage, que ne font tous les Mathematiciens & Philosophes: mais tu as l'esprit si sublime, que tu voudrois tousiours estre auec les Autheurs de la premiere classe. Pour moy ie me tiens aux mediocres, c'est à dire, à ceux que tu appelle honnestes gens, & bons esprits, & ie te prie maintenant de me dire pourquoy il y en a si peu, au moins comme tu dis, qui ayent eu le Cardinal *Mazarin*, pour obiet de leurs satyres, & pourquoy au contraire, la plus grand part de ceux qui ne meritent pas seulement de trouuer lieu en la moindre de ces trois

differences cy-dessus mentionnées, & en vn mot *qui sunt tantùm capite censi*, comme disoit le bon homme Crucé, ont pris à tasche de noircir tant de papier.

M. Ce mot de noircir me remet en memoire, vne façon de parler de Martial, qui conuient fort bien à tous ces escriuains de balle,

Lib. 12. Epig. 62. *Qui carbone rudi, putrique creta*
Scribunt carmina.

Et parce qu'ils sont tous gens sans feu, sans lieu, sans adueu, sans reputation, c'est ce qui est cause qu'aucun homme de credit & d'honneur, ne veut estre de leur compagnie. Ne sçais-tu pas bien la response que fit Alexandre le Grand à ceux qui l'inuitoient de courir aux ieux Olympiques; Ie le feray, dit-il, quand les autres Athletes seront des Roys comme moy. I'adiouste qu'en ce combat d'iniures & de mesdisances, celuy qui les dit est beaucoup plus blasmé de tous les gens de bien, que celuy qui les endure: *Vtrum*, dit Sainct Chrysostome, *contemnunt præsentes eum qui ignominia* Homil. 34. in Act. *afficit, aut eum qui contumelia afficitur, & silet? manifestum quòd eum qui contumelia afficit, & si minor quidem sit, insanire illum dicimus; sin par honore, desipere: si autem maior, neque sic approbabimus*; & cela estant tu peux croire, qu'il n'y a que des fols, & des personnes qui ont desia fait litiere de leur honneur, qui veuillent médire du Cardinal *Mazarin*; tout ainsi qu'il n'y a que les *escarbots*, ou *Scarabæi* des Latins, & *Sca-*

rafaggi, & *Calabroni* des Italiens, qui prennent plaisir à remuer & rouler tout le long du iour, les ordures que les autres animaux dédaignent de toucher.

S. Ie n'ay iamais veu de Prescheur mieux fourny d'allegations que toy.

M. Si faut-il que ie t'en baille encore d'vne couple au trauers des oreilles, pour te prouuer que les hommes de bien n'ont rien de commun auec ces beaux Panegyristes du *Cardinal;* la premiere sera de Salomon, *Cum detrahentibus ne misceaeris, quoniam repentè veniet perditio eorum*, & ce peché est encore mieux exprimé, & auec beaucoup plus d'exaggeration en vn autre endroit de la saincte Escriture, où il est dit, *omnis qui detrahit fratri suo, homicida est.* De sorte que ceux qui ont la crainte de Dieu deuant les yeux, & qui apprehendent les chastimens de sa Iustice, se gardent bien aussi de les prouoquer par leur médisance.

S. Mais s'il n'y a eu que de la canaille qui ait médit de luy, pourquoy tant d'honnestes personnes & de qualité, ont-elles acheté ses meubles, est-ce qu'il y a moins de peché à dérober qu'à médire, ou à oster le bien de quelqu'vn, qu'à flestrir sa renommée?

M. Quand ta question seroit bien fondée, i'y aurois bien tost satisfait, car il est certain que la *bonne renommée*, comme dit l'ancien prouerbe, *vaut mieux que ceinture dorée*, c'est pourquoy lors que Iu-

uenal a dit, *virtus post nummos*, il parloit ſans doute ironiquement, & pour taxer les auaricieux & intereſſez, qui eſtimoient beaucoup moins la vertu que les richeſſes. Mais pour venir au fait, l'Arreſt du huictieſme Ianuier n'a point donné permiſſion de médire, comme a fait celuy de la vente des meubles, d'acheter tout ce qui ſeroit mis à l'encan: & neantmoins ie n'ay pas laiſſé de remarquer, que peu ou point de perſonnes d'honneur & de condition, ont voulu s'auantager d'vn débris, dont ils ne connoiſſent pas bien la cauſe, crainte d'auoir *lucrum in crumena, ſed damnum in conſcientia.* Ie ſçay bien que le Prouerbe Grec dit, *Δρύος πεσούσης, πᾶς ἀνὴρ. ξυλεύεται, quercu delapſa quilibet lignum aufert*, mais auſſi n'eſt-il fait qu'en faueür des gueux & des miſerables, tels qu'eſtoient les *Jean Petit-Iean*, les *Robinettes de Paris*, les *Guillaume le Gros*, les *Merluſines*, *Macettes*, *Gringalettes*, *Pernettes*, & ſemblables perſonnes d'auſſi baſſe eſtoffe, qui ſe faiſoient deliurer les meubles plus precieux de ſon *Eminence.*

S. Si nous beuuons encore trois coups, ie m'attens bien qu'aprés ton Grec, tu me donneras de l'Hebreu. Mais pour demeurer dans noſtre Latin, i'ay ma foy peur qu'il ne faille dire de toy, ce que diſoit le Proconſul Sergius de Sainct Paul, *nimiæ te litteræ ad inſaniam ducunt;* & la plus grande marque que tu en puiſſe donner, n'eſt-ce pas de croire, ou pluſtoſt d'ignorer, que tous ces noms de beliſtres ſeruoient de couuerture aux perſon-

nes bien qualifiées, qui payoient à beaux deniers comptans, tout ce dont ces pauures miſerables s'eſtoient rendus adiudicataires, & ainſi ta comparaiſon de ceux qui ont acheté auec ceux qui ont médit, ne peut eſtre legitime.

M. Ie n'auray pas grand chemin à faire pour t'attraper, ne ſçais-tu pas toy l'axiome des Philoſophes, *de iis quæ non ſunt, & quæ non apparent idem eſto iudicium*, pourquoy donc veux-tu croire ſans aucune apparence, ſinon peut-eſtre de quelques oüy-dires, que les pauures ayent acheté aux deſpens des riches tous les meubles du Cardinal *Mazarin, adeo vt de tam magna naue ne tabulam quidem naufragus habeat*, comme dit Petrone: Mais quand cela ſeroit, pourquoy ſe maſquer ſi l'action n'eſt point honteuſe? pourquoy cacher ſon nom ſi on le peut dire legitimement? & ie conclus en ſuite que cette vente de meubles, quoy que permiſe & authoriſée par Iuſtice, n'ayant eſté faite qu'à des frippiers & regrattiers, qu'à des perſonnes incognuës,

Quarum cophinus, fenúmque ſuppellex. Iuuenal. Satyr. 5.

à plus forte raiſon peut-on dire, que tous ces libelles n'ont eſté faits que par d'autres perſonnes auſſi chetiues & miſerables.

S. Et moy ie te dis & te douze, que quantité de galants hommes, ont acheté des meubles du *Cardinal*, & que s'ils ne l'ont fait ſous leur nom propre ç'a pluſtoſt eſté crainte d'eſtre obligez par le retour du *Cardinal*, à la loy *de reſcindenda ven-*

ditione ob læsionem vltra iusti pretij dimidiam contingentem, puis que tel tableau valoit deux cens escus qui a esté donné pour demie pistole; que pource que l'action fust honteuse, ou indigne d'vne personne de condition; & ainsi au lieu de raisons, *Mascurat* mon amy, tu ne me payes que de chansons.

M. Tes raisons bien examinées ne seront iamais trouuées telles sinon κατὰ τὸ φαινόμενον, car à les examiner de prés, elles ne sont rien autre chose que *Gerræ Germanæ, atque ædepol Liræ liræ*: si le *Cardinal* eust eu intention de conseruer ou de repeter ses meubles, il luy estoit assez facile d'en empescher la vente, auec des Lettres de cachet du Roy, ou des recommandations de Monsieur le Duc d'Orleans, ausquelles on auroit tres-volontiers deferé; on pouuoit aussi menacer de represailles en commun, & de punition en particulier tous ceux qui les acheteroient; on pouuoit les faire deliurer à des personnes interposées; on pouuoit faire solliciter Messieurs les Commissaires de n'aller pas si viste en besongne; on pouuoit gagner les Huissiers, & Sergens, afin de ne vendre que les hardes plus inutiles; bref on pouuoit pratiquer mille inuentions pour empescher ce desordre, si le *Cardinal* n'eust mieux aimé tesmoigner qu'il estoit au dessus de tous ces petits interests, & imiter la resolution que monstra ce Catulle dont parle Iuuenal, au milieu de la tempeste.

Fundite quæ mea sunt dicebat, cuncta, Catullus, Satyr. 12.
Præcipitare volens etiam pulcherrima, vestem
Purpuream, teneris quoque Mæcenatibus aptam.
Ille nec argentum dubitabat mittere, lances
Parthenio factas, vrnæ cratera capacem.
Adde & Bascaudas, & mille escaria, multum
Cælati biberat quo callidus emptor Olinthi.

Bien loin de s'offenser de cette perte iusque au point que beaucoup de ses ennemis desiroient passionnément qu'il fit, afin de rendre l'accord plus difficile, & de porter toutes les affaires à vne derniere extremité. Il consideroit aussi que tous ces meubles n'ayant esté assemblez par luy, que pour seruir d'ornement à vn Palais dont il vouloit faire present au Roy, comme du plus beau, & du plus accomply qui fust en Europe, c'estoit plustost le dommage de Sa Maiesté que le sien propre, si les intrigues & factions du temps ruinoient toutes ces merueilles; Car pour luy il peut facilement auoir d'autres meubles, *quorum modus sit* Cl. Alex. Pæd. l. 2. c. 3. *vsus non sumptus, aut magnificentia*, veu qu'ils seront simplement à son vsage. Et ainsi puis que le *Cardinal* abandonnoit tellement ses meubles, s'il eust esté bien seant de les acheter, il n'y auoit rien qui empeschast les honnestes gens de le faire; & puis qu'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils sçauoient bien en leur conscience, que cete vente estoit prematurée, que la passion y auoit plus de part que la raison, que l'*Arrest du* 8e. *Ianuier* estoit tumultuaire, qu'il ne pouuoit pas subsister, que le *Cardinal*

estoit assez affligé & battu de la Fortune, sans luy donner cette nouuelle affliction; & que sur tout il falloit craindre d'offenser Dieu, en n'obseruant pas les preceptes qu'il nous a donnez par sa propre
Exod. 20. bouche, *Nòn concupisces domum proximi tui, nec desiderabis vxorem eius, non seruum, non ancillam, non bouem, non asinum, nec omnia quæ illius sunt.*

S. Ie suis bien d'accord auec toy, que puis qu'il n'a pas voulu empescher la vente de ses meubles, il se souciera fort peu doresnauant de sçauoir comme elle s'est passée, & moins encore de repeter ce qui a esté vendu. Mais aussi ne t'aduoüeray-ie pas que cette action ayant esté si tumultuairement faite, & sans cause legitime, ou au moins qui fust prouuée telle, il puisse facilement l'oublier.

M. Tu ne sçaurois tant faire de trous, que ie n'y mette autant de cheuilles, car la vente de ses meubles a duré plus de six semaines, & a esté faite la premiere fois par forme de confiscation; la seconde par androlepsie ou clarigation, à cause des degasts vrays; ou presupposez tels, que faisoient les troupes du Comte de *Grancé* en beaucoup de maisons des habitans de cette ville.

S. Ie m'attendois bien qu'aprés auoir desgaisné tant de Grec & de Latin, tu viendrois à la fin à parler Hebreu.

M. Comme toy à discourir en Arabe ou Indien. Si ces deux mots t'estonnent, seruons-nous de celluy de *represailles* qui signifie la mesme chose que *pignorationes Budæo, aut clarigationes Hermolao,*

lao, car pour ce mot Grec d'*androlepsie*, il veut autant dire que *pignorandi potestas* en Latin. Et pour ce qui est enfin de craindre le ressentiment que le *Cardinal* en pourroit témoigner, ce n'est pas cognoistre la douceur de son naturel, ny aussi la grandeur de son courage, & ie croy en tout cas qu'il suiura le conseil de Seneque, *Non est magnus animus quem incuruat iniuria, aut potentior te, aut imbecilior læsit, si imbecilior, parce illi, si potentior, tibi* : à ton aduis ne feroit-il pas beau voir vn premier Ministre de France se ressentir contre Dame *Guillemette*, & Dame *Perrette*, contre *Iean Petit-Iean*, *Denys Lenfant*, *Guillaume le Gros*, *& id genus omne nebulonum & balatronum*, de ce qu'ils auroient acheté ses meubles, lors qu'on les vendoit par Arrest du Parlement.

S. Hé diantre nous y voila, ie croy que c'est à cét Arrest là qu'il s'en voudra prendre, *in Tauros Libyci ruunt Leones, non sunt Papilionibus molesti.*

M. Rien moins, le *Cardinal* sçait fort bien, que le Parlement en cela a fait comme le chien qui mord la pierre quand il ne peut offenser celuy qui la iette ; Et en effet la Reyne, Monsieur le Duc d'Orleans & Monsieur le Prince ayant declaré par lettres expresses, que c'estoit de leur conseil & aduis que le Roy sortoit de Paris, & bloquoit la ville, il n'y a toutesfois eu que le Ministre de leurs volontez, qui ait seruy d'obiet à la haine, que le peuple auoit assez raisonnablement conceuë contre les autheurs d'vne resolution qui luy

estoit si preiudiciable. Suiuant quoy Tacite ou quelque autre Politique disoit fort bien, *Gratum est Principibus domi esse, in quem odia ipsis debita exonerentur.*

S. Tu ne vois pas qu'en excusant le *Cardinal*, tu accuses des personnes qui valent mieux que luy.

M. Ie parle de ce qu'a fait le Peuple pendant qu'il a esté dans l'ignorance des causes qu'ont eu la Reyne, & ses principaux Ministres que i'ay desia nommez, de faire sortir le Roy hors de Paris; mais doresnauant que par le moyen de la paix il cognoistra le secret des pratiques, & des cabales qui se tramoient contre eux, il iugera bien que leur colere estoit raisonnable, & il admirera & benira en suite la clemence de la Reyne, la moderation de son Altesse Royale, la grande retenuë de Monsieur le Prince, & la douceur du *Cardinal*, puisque aprés nous auoir traisnez, par le peu de soin & la confusion de nos *Generaux*, sur le bord du precipice, ils nous ont eux-mesme donné les occasions de nous en retirer, par l'enuoy du Heraut, le passage des viures, & l'ouuerture des Conferences.

S. Si ces Conferences-là auoient pû remedier à tant de monde tué, tant d'Eglises profanées, tant de villages saccagez & bruslez, tant de personnes ruïnées; tu aurois raison de loüer la clemence de la Reyne, & la moderation des Princes; mais aprés tant de mal qu'ils ont fait à la ville de

Paris, ie ne sçay quelle raison tu as de les paranympher de la sorte.

M. Mes raisons, *Sainct-Ange*, sont parce que tout ce que tu viens de dire n'est rien qu'vn abbregé des impostures, que les seditieux publient tous les iours dans Paris, pour allumer vne guerre que tous les gens de bien s'efforcent d'assoupir, & en cela tu peux voir combien ils ont d'amour & de charité pour leur Patrie, puis que comme dit Ciceron, *Nihil hoc ciue, nihil hoc homine tetrius, si aut ciuis aut homo habendus est, qui ciuile bellum concupiscit :* Ceux qui sçauent ce que c'est de la guerre, comme on la fait, ie ne diray pas de Turc à Maure, mais de François à Allemand; qui ont leu dans T. Liue *esse quadam belli iura quæ vt facere ita pati sit fas, saxa exuri, dirui tecta, prædas hominum, pecorúmque agi ;* qui ont oüy parler des rigueurs que Dieu commandoit aux Iuifs d'exercer en toutes leurs guerres; qui n'ignorent pas ce qu'a dit Onosander en ses instructions militaires : *Hostium terram perdere, vrere, populari meminerit, nam & pecuniarum & frugum penuria bellum minuit, quantum auget copia.* Ceux qui ont veu comme moy, que le siege de *Brisac* a esté la ruine entiere de toute l'Alsace, qui estoit le plus beau & le plus fertil pays d'Allemagne; que celuy de *Philisbourg* a noircy la terre, les pierres, & les arbres à plus de six lieuës à la ronde; que le seul *passage des troupes* a tellement effarouché les païsans que trente gros villages ne fourniroient pas dix hom-

In Philippic.

cap. 6. Strateg.

mes ; Ceux dis-ie qui ont veu & ſceu toutes ces choſes, peuuent bien iuger s'ils veulent mettre la main à la conſcience, que la Reyne n'a iamais eu intention de nous traiter auec pareille rigueur; elle nous a battus, il eſt vray, parce que nous l'auions merité : mais ç'a eſté auec des baſtons de laine & de cotton ; elle nous a menacez de la faim comme d'vn moyen beaucoup plus doux & moins dommageable que le feu ny le fer, mais toutesfois perſonne ne ſe peut plaindre dans Paris de l'auoir eſprouuée ; elle permettoit meſme qu'on y portaſt du pain, quoy que ſoubs main, & en cachette, de tous les lieux circonuoiſins ; elle enuoyoit auſſi de l'argent aux Monaſteres & aux Hoſpitaux pour en acheter ; & lors qu'elle a veu que les innocens ſouffriroient pour les coupables, que les enfans porteroient l'iniquité des peres, que tant de bons ſeruiteurs de Dieu eſſuiroient les fautes de ceux du Diable, qu'il falloit mourir de faim, ou faire des ſieges & donner des batailles pour auoir du pain, à quoy Dieu ſçait ſi les Pariſiens auroient eſté ſi propres du commencement, veu que ſuiuant la

Lib. 3. c. 10. remarque de Vegece, *qui ante longum tempus, aut omnino nunquam videre homines vulnerari, vel occidi, cùm primùm aſpexerint, perhorreſcunt, & pauore confuſi, de fuga magis quàm de conflictu incipiunt cogitare :* ce qui auroit cauſé des tuëries effroyables : elle cognut lors, que ſon authorité auoit aſſez bien diſpoſé les affaires, pour donner lieu à ſa pieté & bonté de les acheuer, elle nous enuoya ſes Herauts, nous

donna des prouisions, agrea nos soumissions, accorda ce que nous demandions, & tesmoigna par toutes sortes de moyens qu'elle estoit aussi bien Mere que Maistresse, & qu'elle auoit encore plus d'inclination à pardonner qu'à chastier. Là où si elle eut voulu faire ce siege auec les rigueurs ordinaires, quel moyens auions-nous de sauuer nos moulins du feu, nos fauxbourgs du pillage, nos retranchemens des attaques, & nos maisons d'estre battuës en ruine? auons nous iamais veu ny eu vne allarme du costé de l'ennemy? a-t'on iamais fait vne entreprise ou surprise, à la reserue de quelques conuois, qui nous fut desauantageuse? depuis que les conferences ont donné moyen aux Bourgeois de sortir librement, quel degast ont-ils obserué par la campagne? où sont tant de maisons ruinées que l'on en conte sur le Pont-neuf? & si en effet il y en a quelques vnes, comme il ne se peut pas faire autrement, pourquoy se faut-il plaindre si hautement du dommage que nous ont apporté des troupes ennemies, estrangeres, & mal payées, puis que celles mesmes de Paris, qui estoient composées de nos parens, amis & seruiteurs, & qui ont cousté plus de trois millions en deux mois, ne nous ont pas traitez plus doucement; *Scio te esse hominem militarem*, disoit ie ne sçay qui dans Plaute à vn de ses amis, In Epidico.
duquel il se deffioit comme d'vn larron: chez Tite Liue, *Centurio libidinis & auaritiæ militaris*, ne veut rien dire autre chose qu'vn meschant offi- Lib. 38.

cier, & en parlant generalement, on peut dire de tous les ſoldats amis ou ennemis, ce que diſoit Virgile de certains peuples,

Æneid. 7. *--ſempérque recentes*
Conuectare iuuat prædas, & viuere rapto.

S. Les noſtres au moins n'ont pas eſté ſi méchans que de couper le nez aux Preſtres, de violer les filles dans les Egliſes, & de fouler aux pieds le ſainct Sacrement.

M. Quand les ennemis auroient fait ce que tu dis, *Sainct Ange*, ils n'auroient rien fait de nouueau, car voila comme Seneque parle des deſordres qui ſuiuent d'ordinaire les guerres ciuiles,
1. De Benefic. cap 10. *Nunc in crudelitatem priuatam ac publicam ibitur, bellorúmque ciuilium inſaniam, qua omne ſanctum ac ſacrum profanetur:* ils n'auroient rien fait que les Allemands Catholiques n'ayent fait autrefois dans *Rome*, ſous la conduite de Bourbon, les Eſpagnols au *Mont-Caſſin*, les François, & Hollandois dans *Tilmont*, & que l'on ne faſſe par tout ailleurs, où il ſe rencontre des fols, des heretiques, ou des yurognes, deſquels il n'y a ny Capitaine, ny Lieutenant qui puiſſe reſpondre, & principalement au milieu d'vn deſordre; & ainſi quand quelque *Socinien* de Pologne, quelque *Lutherien* d'Allemagne, quelque ſoldat furieux & enragé, auroit commis les excés que tu dis, il en faudroit pluſtoſt accuſer les deſordres de la guerre, que de reietter telles fautes ſur ceux par l'authorité deſquels elle a eſté faite. Mais ie nie abſolument

que l'on ait commis pendant le ſiege de *Paris* tous ces ſacrileges, que certains Demons incarnez prennent tant de peine à publier, tant de viue voix que par eſcrit: c'eſt vne ruſe de ces peſtes de l'Eſtat, de ces corne-guerres, & flambeaux de ſedition, de ſuppoſer ces impietez auſquelles on n'a iamais penſé, pour entretenir touſiours les Peuples en mauuaiſe humeur contre leurs Princes: car il n'en paroiſt rien ſinon dans leurs diſcours: L'on m'auoit dit que tel Curé, tel Baillif de villages, tel Payſan auoient eſté chaſtrez, eſaurillez, baillonnez par les Polaques, leſquels i'ay ſceu depuis la Conference, ſe porter tres-bien, & n'auoir rien ſouffert de ſemblable; combien de villages nous a-t'on dit auoir eſté bruſlez, qui n'ont pas veu ſeulement l'ennemy? combien de maiſons auoient-elles eſté deualiſées, abbatuës, ruinées, auſquelles les proprietaires n'ont rien trouué que des feneſtres ou quelque porte de manque: Y a-t'il de l'apparence que Monſieur le *Duc d'Orleans* qui ſçait, & qui cognoiſt bien le reſpect & l'affection que les Pariſiens luy portent, les eut voulu traitter d'vne façon ſi irreconciliable? voudroit on que Monſieur *le Prince* aprés auoir expoſé tant de fois ſa vie pour la gloire de cét Empire, ſe pût reſoudre à ruiner la capitale, comme certains boute-feux diſent tous les iours qu'il a voulu faire. Mais ce n'eſt pas d'auiourd'huy ſeulement que les eſprits broüillons, ſeditieux, enragez contre des puiſſances Souueraines, ont pratiqué de

Annalium lib. 1.

ſemblables ſtratagemes. Tacite nous fait foy qu'incontinent aprés l'auenement de Tibere à la Couronne, les trois legions Romaines qui eſtoient en la Pannonie ſous le commandement de *Junius Bleſus*, ſe reuolterent ſans autre ſuiet que pour auoir eſté caiollées & perſuadées à ce faire, par vn certain *Percennius*, qui de Comedien eſtoit deuenu ſoldat: & Bleſus ayant iugé à propos d'emprisonner quelques-vns des plus ſeditieux, ils furent non ſeulement deliurez par leurs compagnons, mais le bruit croiſſant il ſe preſenta vn certain *Vibulenus*, ſimple ſoldat, lequel ſe faiſant porter ſur les eſpaules de ceux qui eſtoient à l'entour de luy, & par ce moyen s'éleuant auprés du Tribunal de *Bleſus*, il commenca à parler ainſi à ces gens tous émeus, & qui conſideroient attentiuement ce qu'il vouloit dire, *Vos quidem his innocentibus & miſerrimis*, c'eſt à dire à ces priſonniers, *lucem & ſpiritum reddidiſtis, ſed quis fratri meo vitam, quis fratrem mihi reddit? quem miſſum ad vos à Germanico exercitu de communibus commodis, nocte proxima iugulauit per gladiatores ſuos, quos in exitium militum habet atque armat? Reſponde, Bleſe, vbi cadauer abieceris? ne hoſtes quidem ſepulturam inuident, cum oſculis, cum lacrymis dolorem meum impleuero, me quoque trucidari iube, dum interfectos nullum ob ſcelus, ſed quia vtilitati legionum conſulebamus, ij ſepeliant.* Voila certes vn artifice endiablé, & qu'il eſt bon de faire connoiſtre au peuple, afin qu'il ſe donne de garde de ces *Vibuleni* qui ſont parmy nous: c'eſt pour-

pourquoy ie me ſeruiray icy de la verſion qu'en a fait Monſieur le Marquis de Breual en ſa fidelle & eloquente traduction de Tacite. *Il eſt vray, Meſſieurs, que vous auez rendu la reſpiration & la lumiere à ces pauures miſerables innocens : Mais qui rendra la vie à mon frere, & qui me rendra mon frere, que celuy-cy a fait eſgorger la nuit paſſée par ſes Gladiateurs, qu'il ne tient auprés de luy que pour la ruine des ſoldats, & ne leur met les armes à la main à autre effet ? Il eſtoit enuoyé vers vous par l'armée d'Allemagne pour traitter les choſes qui concernent l'vtilité commune. Reſpons-moy, Bleſus, où eſt ce que tu en as ietté le corps ? les ennemis meſmes ne nous enuient pas la ſepulture. Commande que l'on me tuë auſſi bien que luy, pourueu que ces Meſſieurs icy nous enſeueliſſent, aprés auoir eſté aſſaſſinez, non pour autre crime que pour auoir procuré le bien des legions.* Ces paroles furent dites auec tant de larmes, & accompagnées de tant de grimaces pour émouuoir les autres ſoldats à compaſſion, que la colere les ayant ſurpris en meſme temps, vne partie d'iceux commença à lier & garotter les Gladiateurs qui eſtoient aux gages de *Bleſus*; vne autre partie en fit autant à tout le reſte de ſes gens, quelques-vns meſmes ſe mirent en deuoir de chercher ce corps mort, & n'euſt eſté qu'il ne ſe trouua point, & que les ſeruiteurs de *Bleſus* maintindrent à la queſtion, que ce meurtre n'auoit point eſté commis, & que l'on découurit que *Vibulenus* n'auoit iamais eu de frere, le General couroit grande fortune de la

vie : mais auec tout cela ils ne laiſſerent pas de chaſſer les Tribuns & le Prefect, & de ſaccager leur bagage. Or nos boute-feux de ſedition font en ce temps-cy toute la meſme choſe, ils font preſenter des *Requeſtes à la Reyne par quatre ou cinq Curez d'icy à l'entour*, contre l'inſolence, les cruautez & barbaries des ſoldats ; ils ſuppoſent des *Lettres de Picardie & de Champagne* ſur les incendies & depredations qui s'y commettent ; ils tiennent regiſtre des chaſtrez, des nez coupez, des eſaurillez, voire meſme des violemens, & profanations qui ont eſté faites, & deſquelles excepté ce qu'ils en diſent, perſonne toutesfois n'a iamais entendu parler ; à quel fin tout cela, ſinon pour venir à bout ſoit à bonds ou à volées, du deſordre & de la confuſion qu'ils veulent ietter dans l'Eſtat, ſinon pour repreſenter la meilleure Princeſſe du monde, comme vne Tigreſſe, & le *Cardinal* comme vn Cyclope, lequel

Æneid. 3. *Viſceribus miſerorum & ſanguine paſcitur atro.*

quoy que la pieté & bonté de la Reyne ſoient ſans exemple, & que le procedé du *Cardinal* iuſques à cette heure ne puiſſe eſtre blaſmé que d'vne trop grande indulgence & facilité.

S. Puis qu'à ton dire il ne faut pas craindre qu'il teſmoigne aucun reſſentiment de la vente de ſes meubles, quoy qu'elle n'ait iamais eſté loüée ny approuuée de perſonne, ſinon de ceux qui en ont retiré quelque profit ; il y a bien de l'apparence qu'il ſe ſouciera encore moins de tous

ces libelles que l'on a fait contre luy.

M. Ie t'asseure à cent pour cent, qu'il suiura en cela comme en toutes autres choses l'aduis de Seneque, *æquo animo audienda sunt imperitorum conuicia, & ad honesta vadenti, contemnendus est iste contemptus :* & ce d'autant plus volontiers qu'il n'y a pas vn de tous ces escriuains, auec lequel ie ne diray pas le *Cardinal*, mais ceux qui pourroient agir pour le *Cardinal*, n'eussent honte de se commettre, *Aquilam enim cornix prouocat, Thersites Achillem ;* à propos dequoy puis que le mesme Seneque a si bien rembarré en ses fragmens *de remediis fortuitorum* toute cette canaille d'escriuains, que ie ne le puis obmettre sans te priuer d'vn contentement indicible, ie veux voir si ma memoire me le pourra rendre aussi entier, comme ie le luy donnay à garder il y a plus de six mois. *Malè de te loquuntur homines ? sed mali. moueret si de me M. Cato, si Lælius sapiens, si alter Cato, si duo Scipiones ista loquerentur, nunc malis displicere laudari est, non potest vllam auctoritatem habere sententia, vbi qui damnandus est damnat : malè de te loquuntur, moueret si iudicio hoc facerent ? nunc morbo faciunt ; non de me loquuntur, sed de se ; malè de te loquuntur, bene nesciunt loqui, faciunt non quod mereor, sed quod solent, quibusdam enim canibus sic innatum est, vt non pro feritate, sed pro consuetudine latrent.* Epist. 76.

S. Enfin, *Mascurat*, tu fais connoistre à chaque moment, combien ta mort auroit esté preiudiciable au public si elle fut arriuée ce Caresme dernier.

M. Pourquoy, *Sainct-Ange*.

S. Parce qu'il y auroit eu beaucoup de belles & de bonnes trippes perduës.

M. Au moins n'auroient-elles pas esté de veau comme les tiennes.

S. Non vrayement, car à ce que ie puis comprendre elles sont de tous les meilleurs Autheurs de l'antiquité. Mais à propos de ta memoire, dis-moy ie te prie de quelle façon tu la gouuernes, pour l'auoir si obeïssante.

M. Ie n'y apporte pas grande ceremonie excepté l'exercice, duquel ie ne me dispense non plus les festes que les iours ouuriers, i'obserue aussi de tenir mes cheueux courts, ma barbe *fruticantem tantummodo, non syluescentem aut luxuriantem*, & sur tout de ne point boire outre mesure.

S. Tous ces remedes-là ne sont gueres propres à enrichir les Apotiquaires, mais aussi ne m'y voudrois-ie pas trop fier, car il s'ensuiuroit de là que les Peres Capucins, lesquels à l'imitation des anciens Chartreux, au moins à ce que me disoit vn iour Dom Iulliot, *barbam non demetunt, nec grenones radunt*, auroient la memoire plus foible que tous les autres Religieux,

Qui sibi cæsariem capitis sine forcipe tonsant.

M. Ie me garderay bien de te demander les nom de tous ces Ordres à courtes barbes, crainte que tu me responde comme faisoit Merlin à semblable question,

Tantæ vestitum foggiæ, tantique Capuzzi,
Quod non discerno Bernardum de Benedicto.

Ie t'aduertiray seulement de deux choses, la premiere que ces *grenones* mentionnez dans les anciens statuts des Chartreux, sont appellez par les autres Autheurs *mallones siue cinni capillorum*, si d'auenture ils ne signifient plustost les moustaches, car ie t'aduouë ingenuëment le peu de cognoissance que i'ay de cette façon de parler; la seconde est que si tu n'es content de mes remedes, tu peux auoir recours à ceux des Medecins & du fameux Panigarolle.

S. Et pourquoy non aussi à ceux de *Schenkelius*, de la *Plutosophie de Gesualdo*, *del Fenix de Minerua de Azeuedo*, du *Thesaurus Rosellij*, du *Congestorium Rombach*, *del Maraffiotti*, *Leporeo*, *Dolce*, *Iordano Bruno*, & de tous les Professeurs de memoire artificielle.

M. Parce que tout ce qu'ils en disent, & tout ce qu'ils en promettent, n'est qu'vne pure charlatanerie, & qu'ils ne produiroient iamais aucun effet, sans les bonnes dispositions de la memoire naturelle, qui ne leur sert le plus souuent qu'à faire des preuues ridicules, pour surprendre la foiblesse de ceux qui se mettent soubs leur discipline. Pour moy ie suis tellement, par la grace de Dieu, despaïsé de cette *memoire artificielle*, de *l'abregé des longues estudes*, de *l'art de Lulle*, de *la Cabale*, de *la Magie*, *Alchimie*, *Deuinations*, *Sortileges*, & de toutes les vanitez semblables, que ie me moc-

que non ſeulement de ceux qui accuſent le Cardinal *Mazarin* d'auoir eſté complice de trois Magiciens executez en Sicile, ou d'auoir aſſiſté au Sabbat auec l'Abbé de la Riuiere; mais encore de ceux qui ſont perſuadez de la poſſibilité, ou pluſtoſt que l'on puiſſe mettre en pratique, toutes ces vaines & folles ſpeculations.

S. Pourquoy n'as-tu rien dit des *Poſſedées*, en as-tu meilleure opinion que de toutes les impoſtures & tromperies precedentes?

M. Il y a vn peu plus de verité en ces dernieres, mais neantmoins il s'y commet auſſi de grands abus, deſquels on s'apperçoit d'autant moins, qu'il eſt tres-dangereux de s'y vouloir oppoſer. *Mareſcot* l'vn des premiers Medecins de Paris paſſa pour vn Athée, depuis qu'il eut éuenté les fourberies de Marthe Broſſier. *Duncam* & *Quiliet* s'eſtant oppoſez à celles des Religieuſes de *Loudun*, celuy-là en fut reprimendé & menacé de belle ſorte par le Cardinal de Richelieu, & celuy cy fut contraint d'aller ſeruir le Marquis de Cœuure à Rome. Monſieur *Juelin* depuis peu ayant genereuſement conclu pour la nullité de la poſſeſſion de *Louuiers*, n'eſt pas demeuré ſans de picquantes repliques, & ſi l'éuenement ne leur auoit eſté fauorable à tous, peut-eſtre n'aurois-ie pas maintenant la hardieſſe de te dire vne choſe bien notable, quoy qu'elle ait eſté remarquée par peu de perſonnes, ſçauoir que quelques Moines d'Angleterre ayant ſuppoſé vne poſſedée, pour empeſcher par ſes me-

naces & predictions de malheur, le Roy *Henry VIII.* de quitter sa premiére femme, l'affaire fut si bien tramée plus d'vn an durant, que ces deux grands personnages *Roffensis* & *Thomas Morus* s'y laisserent surprendre, croyans certainement que tout ce qu'elle disoit estoit veritable, & deuoit arriuer. C'est pourquoy ils s'opposerent fort & ferme aux volontez du Roy, & se declarerent si ouuertement, que la tromperie de cette possedée ayant enfin esté découuerte, ils eurent honte de se dédire, & aimerent mieux mourir pieusement & honorablement, que de témoigner auec combien de foiblesse d'esprit, & de peu de iugement, ils s'estoient laissez surprendre. *Ricardus Morysinus in apomaxi calumniarum Ioannis Coclæi contra Henricum Octauum* raconte cette histoire, auec toutes les circonstances & particularitez requises pour témoigner qu'elle est veritable; & pleust à Dieu qu'elle peust seruir de leçon à Messieurs les Euesques, pour ne proceder pas si legerement à l'examen de celles, qui la plus part du temps ne sont possedées que par malice, ou par maladie, puis qu'il ne faut pas dire absolument de toutes, ce que disoit Monsieur Marescot de Marthe Brossier, *ficta multa, à natura plurima, à dæmone nulla.* Or comme l'on n'a point dit iusques à cette heure que le *Cardinal* fust possedé, quoy qu'ils l'ayent mis *entre deux diables* comme obsedé, ioint aussi qu'il faut distinguer le vray d'auec le faux, cela m'a fait iuger qu'il ne seroit pas à propos de par-

ler des ces choſes que l'on doit examiner ſuiuant les regles du Rituel, en compagnie de celles que ie puis dire ſans heſiter, abſolument fauſſes.

S. Reuenons donc à celles-là, quand ie t'accorderois que le Cardinal *Mazarin* n'en eſt aucunement coupable, les hiſtoriens toutesfois nous fourniſſent tant d'autres exemples, de ceux qui en ſont accuſez & conuaincus, que ie ne ſçay quelles raiſons tu pourrois auoir pour n'y pas acquieſcer.

M. Ce me ſeroit aſſez de nier qu'elles fuſſent veritables.

S. Prens garde qu'en niant ſi fort ce que tout le monde accorde, tu ne t'acquieres vn des principaux noms de l'Antechriſt, que le Predicateur de Sainct Benoiſt diſoit l'autre iour deuoir eſtre *Nego.*

M. Primaſus & Hippolite l'auoient dit auparauant luy, & s'eſtoient ſeruis du mot Grec ἀρνοῦμαι que tu as ie m'aſſeure oublié. Mais pour te monſtrer ſur chacune de ces reſueries en particulier, que ie ne ſuis pas ſeul qui les condamne, n'as-tu pas veu icy à Paris les folies d'vn *Alaric* ſurnommé *l'Abregé des longues eſtudes?* n'as-tu point obſerué les charlatanneries des nommez *Chandou*, & *Vaſſy*, qui preferoient vn certain *Amphiteatrum Conradi* à tous les liures du monde? n'as-tu iamais leu & retenu cét Epigramme dicté par la ſageſſe meſme à ce grand Docteur és Droicts Eſtienne Forcatule.

Et

Et cæli, & legum triduo vis esse peritus, Lib. Epigr.
Conatum toto risimus hunc triduo:
Cuncta rudimentis scito constare, nec vllum
Sat doctum fieri posse repente virum.

Ne te souuiens-tu pas aussi de tant de personnes qui se ruinent tous les iours à la recherche de la poudre de proiection?

Qui bona dilapidant omnia pro lapide?

Ne cognois-tu pas la sottise de leurs liures, la bétise de ceux qui les estudient, & les fourberies de toutes leurs experiences, que le Duc de Bauiere, & le Cardinal de Richelieu ont quelquefois chastiez de la corde? Mais quoy me diras-tu, *Flammel, Arnaud de Ville-neufue, Raimond Lulle, Treuisan, Albert le Grand, Salomon,* & tant d'autres que l'on tient auoir eu ce secret-là, estoient ils des imposteurs? non certainement, aussi pas vn d'eux ne dit-il de l'auoir eu; & si d'aduenture ils en parlent, il faut que ce soit dans quelques meschans liures qu'on leur attribuë; mais parce que ces choses sont de faict, & que les raisons ne persuadent pas si fort que les experiences, il en a fallu trouuer & forger où il n'y en auoit point, afin de mieux surprendre les esprits foibles de ceux qui croyent facilement ce qu'ils desirent, *en qui amant sibi somnia fingunt?* Pour ce qui est des *Magiciens* & *Enchanteurs,* ie mets en faict, que si l'on examine bien leurs procés, on ne trouuera point qu'ils ayent esté chastiez pour auoir fait le mal dont ils sont accusez, mais seulement pour l'auoir voulu faire.

Tesmoin le nepueu du Cardinal d'*Ascoli*, qui fut accusé & executé luy quatre ou cinquiéme, pour auoir piqué & bruslé des images de cire, afin de faire mourir le Pape *Vrbain* dernier, sans que pendant toutes ces belles ceremonies, ledit Pape eust ressenty la moindre indisposition en sa personne; & l'on me dist aussi à mon retour d'Italie, qu'vne mesme entreprise auoit esté faite sur la vie du Cardinal *de Richelieu*, auec vne issuë plus funeste à ceux qui la traittoient, qu'à celuy contre qui elle estoit faite. Et s'il y a des experiences qui verifient le contraire, elles ressemblent sans doute aux Histoires du Docteur Fauste, de Peau d'Asne, de Maugis d'Aigremont, de Vrgande la descognuë, & autres Romans, ou elles seront fondées simplement sur des oüy-dires & faussetez semblables, au suiet desquelles Ouide disoit fort bien,

Demite carminibus veneficisque fidem.

Et ce docte & sage Empereur Marc Antonin ne mettoit pas sans raison entre les principaux aduantages de son education, que le Philosophe Diognetus luy auoit appris de bonne heure à ne point croire toutes ces fadaises, *A Diogneto*, dit-il, *didici, studium in res inanes non conferre, fidem abrogare iis quæ de incantationibus dæmonúmque profligationibus, ac id genus aliis rebus præstigiatores & impostores referunt.* Restent donc les *Sorciers*, desquels les pretendus transports soit *alla noce di Beneuento*, comme ils disent en Italie, *aut ad ludum Dianæ, vel Herodiadis*, comme veulent les Allemans; ou

Lib. 1. de vita sua.

bien *au Sabbath*, comme l'on parle en France, ſont bien encore plus ridicules, & non moins contraires que toutes les operations de la Magie noire dont nous parlions cy-deſſus, aux regles & maximes de la bonne Philoſophie.

S. Ie n'auois iamais entendu parler de toutes ces differences de Sabbath, que tu viens de nommer.

M. Que ſeroit-ce donc ſi ie te pouuois dire les particularitez de celuy *di val Camonica*, auquel Merlin *nell Orlandino ſuo*, dit auoir eſté pour deſcouurir où il pourroit trouuer les Chroniques de l'Archeueſque Turpin. Pag. 2.

Signori mei ſon ſtato in val Camonica
Per conſultar le ſtreghe di quel loco,
Se mi ſaprebbon di Turpin la Cronica
Monſtrar per forza d'incantato foco,

ou de celuy du pays *de Vaux*, du Duché *de Lorraine*, des Landes *de Bourdeaux*, & des agreables campagnes de *Piedmont* où il y a ſi grand nombre de Sorciers, que le meſme Poëte s'en eſt ſeruy pour exprimer des quantitez innombrables,

Tognazzus mandat tibi tantas, Berta, ſalutes
Quantas bruſauit Piamonti patria ſtrias.

& pour ne rechercher auec trop de peine toutes les autres differences de ces Synagogues endiablées, il vaut mieux s'en rapporter à ce qu'en a dit *Summa Raimundina*, puis que c'eſt vn liure aſſez cognu & feüilleté par tous les Caſuiſtes,

Qui vellet ſtultas harum deſcribere ſectas,

Non compleret eas vitulorum pellibus octo.

S. Ie voy bien qu'auec tes vers Macaroniques, & tes *vitulorum pellibus octo*, tu veux tacitement conclure, que tous ceux qui adiouſtent foy à ces dances & tranſports, comme tu crois peut-eſtre imaginaire, ne ſont rien que des veaux ; mais *Patron mio* ces plaiſantes eſchappatoires ne ſont pas de ſaiſon, quand au lieu de voúloir eluder vne choſe aduoüée par les delinquans, & chaſtiée par diuers Iuges de Parlements, il ſeroit beaucoup plus à propos de la battre en ruine.

M. A cela ne tienne, *Sainct-Ange*, que tu ne ſois bien-toſt deſpaïſé de ces ſottes opinions, regarde ſeulement par la feneſtre ſi *Petit* donne la Declaration à ceux qui l'attendent.

S. *Turbam ecce magnam quam dinumerare nemo poteſt.*

M. Que veux-tu dire auec ton Latin?

S. Ie veux dire que non ſeulement la boutique de *Petit*, mais auſſi toute la ruë eſt pleine de Colporteurs, & à mon aduis ils pourront bien attendre encore autant qu'ils ont fait : car i'en voy pluſieurs qui s'en vont promener de coſté & d'autre.

M. Remets-toy donc à ta place, puis que les canons ſont preſts à ruiner tes deux preuues ; tu tirois la premiere de la *confeſſion* des coupables, qui eſt iuſtement eſtablir ce qu'il faudroit prouuer, car tu eſtimes cette confeſſion vraye, & moy ie la maintiens fauſſe, c'eſt à dire conforme à l'i-

magination qu'ont ces pauures malades d'auoir esté au Sabbath, & d'y auoir fait des choses du tout impossibles. Quand vn *Phrenetique* crie qu'il void des Diables, des armées, des combats, des Lions, des incendies, on ne luy croit point; Quand vn *Hypochondriaque* aprés auoir raisonné pertinemment de mille choses, *cætera sanus*, veut persuader qu'il est Dieu le Pere, vn Ange, vn Roy, le Mary de quelque Princesse, vn lieure, vne cruche, on se mocque de luy; quand vne belle & grosse fille

Iam matura viro, iam plenis nubilis annis, Virgil. Æneid. 7.

se plaint d'auoir quelque homme noir qui la suit, de voir des Diables, d'entendre du bruit à la maison, d'estre entourée de phantosmes, on dit en se mocquant d'elle que son pucelage l'estouffe; si l'on parle que des esprits, ou folets ou serieux reuiennent dans quelque maison, on respond communément que la Maistresse ou la seruante sont amoureuses; & pourquoy donc brusler vne pauure femme, qui par maladie, par sottise, par force ou autrement, confessera d'auoir esté portée en moins de rien sur vn Bouc, sur vne fourche, ou sur vn balet à des assemblées, tantost éloignées de cent lieuës, tantost proche de leurs villages, où elles auront fait mille extrauagances pueriles, ridicules, impossibles, & qui meriteroient mieux qu'on les fit penser ou enfermer aux petites Maisons, que non pas de les exterminer comme l'on fait par le feu & la corde? Certes l'on pourroit ap-

porter vne infinité de circonstances bien remarquables, pour monstrer la fausseté de ces confessions : Mais ie me contenteray de deux ausquelles ie croy qu'il n'y a point de responce. La premiere est fondée sur vn fait pareil de certains païsans, lesquels du temps de Charlemagne, confessoient auoir semé des poudres par les campagnes afin de faire mourir le bestial, en suite de quoy on les branchoit de tous costez, iusques à ce que *S. Agobard* pour lors Euesque de Lyon s'estant apperceu de leur innocence, il en voulut aussi entreprendre la defence en son liure *contra insulsam vulgi opinionem de grandine & tonitruis*, où tu pourras à loisir voir tout ce qu'il en dit: sa conclusion est, que *tanta iam stultitia oppreßit miserum mundum, vt nunc sic absurdè res credantur à Christianis, quales nunquam antea ad credendum poterat quisquam suadere paganis.* Et l'autre est prise de Gratian *in cap. Episcopi 26. quæst. 5.* où il est expressément porté, *Ex Concilio Ancyrano*, que *scelerata quadam mulieres retrò post Sathanam conuersa, Dæmonum illusionibus & phantasmatibus seducta, credunt se & profitentur cum Diana nocturnis horis, vel cum innumera multitudine mulierum, equitare super quasdam bestias, & multa terrarum spatia, intempesta noctis silentio pertransire, eiúsque iußionibus velut Domina obedire, & certis noctibus ad eius seruitium euocari. Sed vtinam hæ sola in sua perfidia periissent, & non multos secum in infidelitatis interitum pertraxissent : nam innumera multitudo hac falsa opinione decepta, hæc vera esse cre-*

Pag. 156.

dit, & credendo à recta fide deuiat, & in errore Paganorum reuoluitur, cùm aliquid diuinitatis aut numinis, extra vnum Deum arbitratur. Quapropter Sacerdotes per Ecclesias sibi commissas populo omni instantia prædicare debent vt nouerint hæc omnimodè esse falsa, & non à diuino, sed à maligno spiritu talia phantasmata mentibus fidelium irrogari. De façon que voila au moins la realité de ce pretendu transport deuenuë imaginaire, au iugement mesme de S. Augustin, *in libro de spiritu & litera cap.* 28. Mais le *decret* de la Faculté de Theologie de Paris, qu'vn de nos amis a fidelement copié dans vn MS. de la Bibliotheque Vaticane, est encore plus fort que tout cela: Car entre plusieurs autres determinations faite par ladite Faculté, & presentées au Roy *Louys XI.* l'an 1470. par Messire Iean *Lullier* Doyen de Nostre Dame, & Docteur de Sorbonne, il y en auoit vne pour ce qui concerne nostre suiet, dont la teneur estoit telle, *Licet prædicare, & docere C. Episcopi conformiter ad intentionem Ecclesiæ & D. Augustini, nec videtur mihi aliud addi oportere; & si aliquid adiungendum erit, ita addatur, cauendum tamen erit prædicatori, ne per distortam expositionem eo abutatur, ad finem diuersum, ei quem intendit Ecclesia & D. Augustinus.* En suite de quoy ledit Lullier adiouste pour ne rien oublier de ce qui pouuoit seruir à l'esclaircissement de cette resolution precedente, *ea quæ dicuntur fieri in illa congregatione, quæ vulgariter appellatur Dæmonum synagoga, quamuis possent fieri, si Deus permitteret, per realem &*

localem transſmutationem corporum, tamen credendum eſt magis fieri per transſmutationem phantaſmatum, & ludificationem ſenſuum externorum & interiorum.

S. Braue *Maſcurat*, ſi iamais tu as merité à boire, ç'a eſté aprés de ſi bonnes, & de ſi preſſantes allegations que tu viens de faire : il eſt vray que pour ce qui eſt de la confeſſion de ces pauures diableſſes, tu ne pouuois pas t'en démeſler de meilleure grace, & ce que *Iunon* diſoit à Venus dans le x. de l'Eneide te conuient fort bien:

Tu potes Æneam manibus ſubducere Graiûm
Próque viro nebulam, & ventos obtendere inaneis.

Mais que diras-tu maintenant aux *Parlements*, qui ne laiſſent pas de les condamner, comme ſi le tranſport eſtoit reel & veritable?

M. Ie nieray premierement qu'ils l'ayent fait, pendant qu'ils ſe rapportoient des ces affaires, à ce que la *Sorbonne*, *Gratian*, *S. Auguſtin*, & le *Concilium Ancyranum* en auoient determiné. Et qu'ainſi ne ſoit, lors que le pays d'Artois fut infecté de ces imaginations deprauées touchant le *Sabbath*, & qu'vne infinité de perſonnes accuſées de *Vaudoirie*, comme ils parloient en ce temps-là, ſouffrirent d'eſtranges perſecutions, par des Commiſſaires & Iuges ſubalternes, qui abuſoient bien ſouuent de leur pouuoir : le Parlement de Paris en voulut prendre connoiſſance, & aprés bonnes & ſuffiſantes informations du fait, il donna l'Arreſt du 20. May 1491. par lequel tous les accuſez furent abſous, les procedures miſes à neant, les Iu-

Iuges & Commissaires chastiez, & tous les bannis & exilez remis en l'estat qu'ils estoient auparauant, comme rapporte F. Balduinus en son Commentaire sur les Institutes, page si bien ie m'en souuiens 774. Et en effet aprés que le Iournal de Henry III. a raconté comme *Dominique Miraillhe*, & sa femme accusez de Magie & Sorcellerie auoient esté pendus & bruslez l'an 1587. il adiouste *qu'on trouua cette punition fort estrange, parce que cette vermine y estoit tousiours demeurée libre, & sans estre recherchée.* Mais bien que depuis ce temps-là, les sots contes du *Formicarium Nider*, du *Malleus Maleficarum*, de *Hulricus Molitor*, & de ie ne sçay quels idiots qui pourroient à grand' peine connoistre *inguinis & capitis quæ sint discrimina*, ayent tellement gasté les esprits des plus sages, que l'on n'a plus d'égard ny aux Canons des Conciles, ny aux preuues rapportées cy-dessus; & que les Iuges sont tellement preuenus, qu'ils desertent bien souuent des pays entiers, sous ombre de les purger & nettoyer de ces maladies populaires, iusques à en brusler des quatre cens tout à la fois; ie me garderay pourtant bien d'aduoüer toutes ces nouuelles procedures pour legitimes. Car on ne void tous les iours autre chose, que des Arrests donnez tantost contre des veritez euidentes, comme celuy *d'Aix*, pour la venuë de la Magdeleine en Prouence, & celuy de *Roüen* pour le priuilege de la Gargoüille, ou de la Fierte S. Romain: tantost contre des innocences manifestes, comme estoit

celle de ces quatorze ou quinze pauures miserables, qui furent brisez sur la rouë, par vn Arrest solemnel du Senat de *Milan*, à cause qu'on les accusoit, & que mesme ils confessoient d'auoir beaucoup augmenté la peste qui n'estoit desia que trop grande en ladite ville, auec des onguents dont ils graissoient les portes; quoy qu'à la fin *Dom Jean Caietan de Padillia*, fils du Chastelain de la Citadelle de Milan, & General de la Caualerie, ayant aussi esté accusé du mesme crime, il s'en iustifia entierement, & fit voir en examinant les procedures qui auoient esté faites tumultuairement contre les autres ia executez, combien legerement on auoit procedé à les faire mourir: comme l'on peut voir par la reuision de tous ces procés, que ledit *Padillia* fit imprimer en 1631. encore que ceux du Senat ayent fait tout ce qu'humainement ils pouuoient pour la supprimer. Ie me souuiens à ce propos, d'auoir veu en passant à Rauenne, vne inscription Latine attachée contre la petite porte du Palais public, ou Maison de ville, en faueur, ou plustost pour rendre l'honneur & la bonne renommée, à vn certain *Alexander Amaduccius*, qui fut accusé faussement d'auoir assassiné vn Courrier, & qui fut aussi executé comme coupable d'vn tel delict au milieu de la place publique.

S. Ie payerois volontiers à disner puis qu'aussi bien nous le faudra-t'il faire icy, si tu me pouuois reciter cette inscription, comme tu as dé-

ia fait d'autres paſſages, qui ſont peut-eſtre plus longs, & moins conſiderables.

M. Ie penſe de l'auoir copié dans mon petit *Cibaldonne*, où il ſemble que tout ce que i'ay mis ſoit à ton vſage.

S. Qu'appelle-tu *Cibaldonne?*

M. Ce que le P. Garaſſe appelloit πᾶν ἐν αὐτῷ, & que l'on peut appeller pareillement *Tapantio*, ou *Pandecta*, *à verbo* πανδέχομαι, *quod eſt omnia complector*, puis que ie fourre dedans toutes ſortes de remarques.

S. Me voicy aux termes de la Gloſſe d'Orleans, *obſcurum per obſcurius*, ie ne ſçay, puis que tu es François pourquoy tu t'exprimes plus volontiers en toutes autres langues.

M. C'eſt premierement pour te monſtrer que ie les ſçay, *iuxta illud*

Scire tuum nihil eſt niſi te ſcire hoc ſciat alter.

C'eſt auſſi pour te les apprendre, *quia ſcientis eſt docere.*

S. Des quatre noms que tu donne à ta *vaquette* ou repertoire, ie n'ay que faire de l'Italien ny des deux autres, mais pour celuy de *Tapantio*, qui m'eſt tout à fait nouueau, ie ſeray bien aiſe de ſçauoir où tu l'as peſché.

M. Il eſt vn de ceux *quæ Græco fonte cadunt, ſed non parcè detorta*, auſſi bien que le *Catonium* de Laberius, pour ſignifier *Furuæ regna Proſerpinæ, ſiue Orcum;* car de τὰ πάντα qui ſignifie *omnia*, ils ont fait *Tapantio*, & de κάτω qui ſignifie *infra*, ils

ont formé *Catonium :* il eſt bien vray que pour le *Tapantio*, ie ne l'ay iamais veu en autre lieu que dans cette inſcription aſſez fautiue & incorrecte, que i'ay autrefois extraite du traitté de Celſo Citadini *dell' origine della volgar lingua.*

D. M.
SANDALIVS
DICIT AMBVLA
SEQVERE ME CVM OENO
FORV CVM CALICE ET TAPAN
TIONE

Il eſt vray toutefois que où Petrone a dit en parlant de cette *Acté*, qui gouuernoit Neron à ſa mode, *Trimalcionis Tapanta eſt*, beaucoup de Critiques maintiennent qu'il ſeroit plus à propos de mettre *Tapantio*, ce que ie m'aſſeure ils auroient encore pluſtoſt fait s'ils euſſent eu connoiſſance de l'inſcription que ie te viens de reciter : mais neantmoins le *Tapanta* de Petrone ne laiſſe pas d'eſtre bon, & il ſeroit à ſouhaitter que par tout où le ſens des Autheurs eſt clair & net, Meſſieurs les Critiques ne s'efforçaſſent point de le rendre encore meilleur ou plus intelligible, puis qu'au moyen de cela ils ne corrigeroient pas ſi ſouuent qu'ils font *Magnificat* à Matines.

S. Ton procedé eſt admirable, car pendant que tu me cherche vne inſcription moderne, tu m'entretiens d'vne antique.

M. Voila de quelle façon ie sers mes amis, ie pensois mesme te donner deux de ces inscriptions modernes au lieu d'vne, car i'en ay veu vne autre à Venise, pour la décharge d'vn *Foscareni*, qui fut estranglé en prison, & puis attaché par vn pied à la place de Sainct Marc, pour auoir esté faussement accusé d'auoir eu intelligence auec l'Ambassadeur d'Espagne; mais ie me souuiens qu'elle estoit si haute que ne pouuant en lire certains mots, cela me détourna de la transcrire; pour celle de l'*Amaducci* la voilà enfin trouuée.

Alexandri Amaduccij nobilis Rauennatis
Ob alienum scelus in se expiatum, neci summi iuris iniuria
Adiudicati.
Posthumam innocentiam, maturioribus partam iudiciis
Octauij Corsini præsidis,
Amaducciorum familia, Fortunæ ac Famæ bonis restituta,
Insignis æquitatis monumento, tibi hospes testatam voluit
Patrio annuente Senatu A. D. MDCXXXI.

S. Le premier Allemand qui passera par Rauenne, ne manquera pas de copier cette inscription, & de nous la donner dans la relation de ses voyages, car elle est fort paticuliere.

M. Si les François prenoient la peine de remarquer tout ce qu'ils voyent de beau & de curieux en leurs voyages, comme ils vont plus loin que les Allemans, aussi nous rapporteroient-il de plus belles choses.

S. Ie sçay bien qu'en ce temps-cy les François sont tels que tu viens de dire, car de ma cognois-

ſance Meſſieurs *de Thou*, les deux *Picots*, *Belurgey*, le Pere *Boucher*, de l'Ordre des Cordeliers, le Pere *Athanaſe*, de celuy des Capucins, *Bourlabé*, *Varennes*, *de la Haye*, *Gedoüin*, *Seſi*, *de Breues*, *Marcheuille* auoient tous eſté à Conſtantinople, & les voyages des *Mocquet*, *Lery*, *Pirard*, *Leſcarbot*, *Gourgues*, *Champlain*, *Margerat*, *Iean le Blanc*, témoignent bien que nos François ont aſſez de cœur pour fureter tous les coins du monde. I'ay meſmement veu des lettres qu'vn orfevre François eſcriuoit de la Cour du *Grand Mogor* à Monſieur le Preſident *de Meſmes*, il y a plus de trente ans, elles eſtoient ſur vn grand roulleau de papier de coton rouge, & enfermées dans vn eſtuy qui reſſembloit à la caſſe d'vne eſcritoire: mais ie ne croy pas que l'humeur de nos anceſtres fuſt ſi ambulatoire.

M. Et moy ie croy qu'elle l'eſtoit dauantage que celle de leurs deſcendans, car outre les paſſages en Terre-Saincte commencez & continuez par les François, Guillaume de Thir rapporte-t'il pas en ſes hiſtoires, d'auoir trouué en Perſe vn *Pariſien* qui eſtoit marié en ce pays-là, & qui portoit les armes pour le Sophy? De plus puis que les cheualoureux faits de noſtre *Roland* ont paſſé au rapport de Auger Buſbeque, iuſques aux Georgiens, ou Mingreliens, qui habitent l'ancien pays de Colchos, proche les Palus Meotides & la Circaſſie, il faut bien que les François qui furent en Orient auec Godefroy de Boüillion ayent paſſé iuſque-

la, *in longam perticam siue asserem*, dit Busbeque, *fi-* Epist. 3.
des intendunt, eásque bacillo ad numerum percutiunt, ad quem strepitum cantant suas amicas, & laudes fortium virorum. inter quos, si vera sunt quæ memorantur, frequens Rulandi nomen, vnde eo translatum non conücio, nisi trans mare migrauit, vnà cum Gothofrido Bollionio, de quo Rulando multa narrant prodigiosa, magis etiam ridicula, quàm nostri talium fabularum architecti. Mais quoy la pluspart des Officiers de l'Empereur *Constantius*, qui n'abandonna gueres l'Orient, n'estoient-ils pas François? & ce grand seruiteur de de Dieu *Simeon Stylite*, exhortoit-il pas du haut de sa colomne, non loin de la ville d'Antioche, les François qui assistoient d'ordinaire à ses predications, de faire ses recommandations à Saincte Geneuiefue, lors qu'ils seroient de retour en France?

S. A propos de cette Saincte, tu m'as remis en memoire, ce que ie voulois dire lors que tu as parlé des voyages de nos François, d'vn Sainct *Conrad*, qu'vn Prestre de mes amis me disoit l'autre iour auoir esté pendu pour vn autre, comme il est expressément porté dans son Breuiaire.

M. Cela monstre bien, que tous les Iuges n'ont pas leu ce qui arriua au Cardinal *Paulo Aresio* lors qu'il n'estoit encore que Criminatiste à Naples, car sur ce qu'vn homme qu'il auoit condamné à mort soustint iusques au dernier souspir, qu'il mouroit innocent, & que les gehennes & tourmens l'auoient forcé d'auoüer des crimes,

ausquels il n'auoit iamais songé : il voulut experimenter si ce que ce pauure miserable auoit dit estoit vray-semblable, & à cét effet, estant entré dans son escurie lors qu'il n'y auoit personne, il tua sa mule à coups de poignard, puis ayant commandé froidement qu'on la bridast, comme on luy eut rapporté qu'elle estoit morte, il fit emprisonner, & quelque temps aprés tourmenter celuy qui en auoit soin, lequel pressé, confessa que cette mule estoit vne meschante beste, qu'il ne la bridoit pas vne fois qu'elle ne le mordit, & que patience luy estant enfin eschappée, il luy auoit donné d'vn poignard dans les trippes : Ce que voyant le Seigneur *Aresio* il demeura encore plus estonné qu'vn fondeur de cloches, & aprés auoir donné dequoy viure à ce seruiteur innocent, il quitta la iudicature & prit l'habit de Theatin; soubs lequel il vescut si religieusement que Pie V. luy donna le bonnet rouge, comme à celuy qui pouuoit faire honneur au College des Cardinaux, par sa bonne vie & doctrine. Et ainsi tu peux voir, *Sainct-Ange*, qu'il arriue souuent, *vt*

Ciaccon in Pic V. pag. 1714.

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui.

& que cette beueuë des Iuges, quoy que tres-dangereuse, leur est assez ordinaire; comme nous auons desia remarqué és exemples rapportez cydessus; mais à cause que l'*Arrest du* 8e. *Ianuier* est encore plus considerable que tous les precedents, examinons ie te prie toutes les circonstances qui le peuuent inualider; non que ie veüille conclurre

re de là qu'il ſoit iniuſte, puis que le *depart du Roy* à heure indeuë, l'*Interdiction des quatre Compagnies Souueraines*, & ſur tout le *Blocus de la ville de Paris*, pouuoient bien luy donner quelque apparence de iuſtice; mais pour monſtrer que le Roy eut occaſion de le caſſer, & Meſſieurs du *Parlement* raiſon de ne plus inſiſter ſur l'execution d'iceluy, depuis que les tumultes, & la fureur qui l'auoient fait donner ont eſté appaiſez; & que l'on ne peut accuſer Monſieur le *Cardinal* ſinon d'eſtre plus malheureux que coupable. Car dis-moy ie te prie, *Sainct Ange*, à la requeſte de qui cét *Arreſt* a-t'il eſté donné? ſur quelles plaintes? aprés quelles informations faites, quels teſmoins ont eſté oüys, recolez, confrontez? par quels Iuges a-t'il eſté prononcé, puis que le *Parlement* eſtoit ſa partie? ne ſçait-on pas bien qu'aucune des formalitez ordinaires n'y a eſté obſeruée, & que tout y a eſté fait *tanquam in tumultu Gallico, tuburcinatim, & potiùs metu & impetu quàm ratione?* Le lendemain des Roys douze ſeulement d'vn ſi grand nombre, s'efforcent de proſcrire le *Cardinal*, & deux iours aprés ſur le refus que l'on fit d'oüyr les Gens du Roy, ſur l'aduis que la ville eſtoit bloquée, il eſt tumultuairement condamné, & proſcrit par toutes les Chambres aſſemblées. Certes iamais à mon aduis, procés ne fut pluſtoſt inſtruit que celuy-là, & iamais aucun ne fut plus contraire aux iuſtes procedures que ces deux grands hommes de bien Iuuenal & Horace y vouloient eſtre obſer-

uées : le premier en nous aduertissant de ne rien faire que par les formes ordinaires,

Satyr. 6.
Pone crucem seruo, meruit quo crimine seruus
Supplicium ? quis testis adest ? quis detulit ? audi,
Nulla vnquam de morte hominis cunctatio longa est.

Et l'autre en establissant la proportion requise entre la peine & la faute, *adsit*, dit-il,

Regula peccatis quæ pœnas irroget æquas,
Nec scutica dignum horribili sectere flagello.

Mais dira-t'on, il ne falloit point d'autres preuues, & d'autres formalitez, que la notorieté euidente, pour condamner le *Cardinal* comme perturbateur du repos public ; car voila en vn mot tout le fondement d'vn Arrest de si grande consequence : mais pour renuerser & ce fondement, & la notorieté de fonds en comble, ie considere premierement, & ie voudrois que tout le monde aussi considerast auec moy, que Monsieur le *Cardinal* n'est point seul Conseiller de la Reyne ; qu'il n'est point Ministre absolu soubs elle, comme l'estoit le Cardinal *de Richelieu* soubs Louys XIII. qu'il ne tient que la quatriéme place és deliberations ; qu'il est souuent contraint d'accorder beaucoup de choses à la Reyne par respect, au Duc, & au Prince pour ne choquer leur authorité, & aux autres Ministres à cause de la pluralité de leurs suffrages : Qu'entre tous les Ministres dont le Conseil d'enhaut est composé, il n'y en a point de moins violent, de plus desinteressé, & de mieux intentionné que luy ; Qu'il est aussi le plus empes-

ché à maintenir l'authorité du Roy & de la Reyne, & les droicts de leurs Couronnes pendant la minorité d'vn Roy si ieune, dans la suite d'vne guerre si longue & si vniuerselle, & parmy des peuples que l'on a commencez de mettre soubs le pressoir, plus de trente ans auparauant qu'il ait esté chargé du ministere. Que si l'on adiouste à cela les intrigues du cabinet, les cabales de la Cour, les factions des Princes & Seigneurs mescontens, les intelligences des mauuais François auec l'Espagnol, les reformations trop seueres, & quasi hors de saison du *Parlement*, les negligences & maluersations des Ministres subalternes, la honte qu'il y auroit de conclurre vne Paix au gré de l'Espagnol, veu les grands aduantages que nous auons sur luy; l'impossibilité de continuer la guerre sans des leuées de deniers extraordinaires, & sur tout les empeschemens raisonnables que l'on a pour ne point empirer beaucoup d'affaires, de ne pas donner à cognoistre aux peuples par des Apologies, & Manifestes de quelle façon elles se passent. I'espere, dis-ie, qu'aprés auoir bien consideré toutes ces choses, on trouuera que cette notorieté si preiudiciable au *Cardinal*, est tellement voilée & cachée par toutes ces circonstances, que les moins passionnez ont plustost fait de confesser qu'ils ne sçauent où elle est, que de la chercher où elle n'est point, & d'aduoüer en suite, que l'Arrest fondé sur icelle, ne pouuoit estre ny legitime, ny valable, puis que comme dit Lucrece,

--- in fabrica, si praua est regula prima;
Et libella aliqua, si ex parti claudicat hilum;
Omnia mendosè fieri, atque obstipa necessum est,
Praua, cubantia, prona, supina, atque absona tecta.

Mais posons le cas que cette notorieté y fust entiere, deuoit-on pour cela, ou pouuoit-on en conscience exposer vn *Cardinal* à la boucherie? & s'il n'est pas permis à Rome de tirer du sang aux personnes de cette qualité là, voire mesme dans leurs plus grandes maladies, sans la permission du Pape, comme le remarque *Iacobatius*, aprés Ostiensis & beaucoup d'autres, *Vnde si Cardinalis infirmetur, non minuitur ei sanguis sine Papæ licentia speciali, vt dicit Ostiensis, &c.* quelle apparence y auoit-il, de l'abandonner au zele indiscret de ceux qui l'auroient voulu esgorger? Certes ie ne veux point maintenant t'ennuyer par le recit que ie te pourrois faire des grands priuileges qui accompagnent, ie ne diray pas la dignité, puis que celle des Euesques est plus considerable dans l'Eglise, mais l'office qu'ont les *Cardinaux*, d'administrer conioinctement auec le Pape, duquel ils sont censez membres, & parties essentielles, toute la republique Chrestienne: Ie t'aduertiray seulement que les deux plus renommez Canonistes que nous ayons, s'accordent en ce point là, que *excepto Summo Pontifice, nullus est maior gradus quàm Cardinalium*, dequoy Iacobatius rend cette raison, *quia sunt vnum corpus cum Pontifice, & quia vniuersæ Ecclesiæ consulunt, non solùm Romanæ:* En suite dequoy le Ie-

Lib. 1. de concilio art. 12. pagin. 34.

ſuite *Platus* a fort bien dit aprés le Pape *Eugene IV. cùm Cardinales à nemine niſi à ſummo Pontifice iudicentur, ipſi tamen ſimul cum Pontifice, omnes Eccleſiæ gradus diiudicant;* Et par là, *Sainct-Ange*, tu peux bien connoiſtre, que le *Cardinal*, quoy qu'il euſt eſté coupable de ce dont on l'accuſoit, ne pouuoit eſtre condamné par le *Parlement*, puis qu'il n'y a que le Pape ſeul, qui puiſſe condamner ou proſcrire ceux qu'il a vne fois admis à ſon ſacré College. Et en effet tu peux voir dans la ſeconde partie de l'hiſtoire des Cardinaux de Mr *Aubery*, combien *Louys XI.* ſe trouua empeſché, lors qu'aprés auoir deſcouuert les trahiſons du Cardinal *Balue* contre ſon Eſtat, il fut queſtion de luy faire ſon procés: *Car auſſi toſt que ledit Cardinal, & l'Eueſque de Verdun eurent eſté arreſtez, le Roy qui craignoit que la nouueauté d'vne choſe qui ne s'eſtoit point encore veuë en France, n'alteraſt exceſſiuement les eſprits de la Cour de Rome, deputa deux des plus celebres perſonnages du* Parlement *vers le Pape, pour iuſtifier ſon procedé, & deliberer auec ſa Saincteté, comme quoy il deuoit ſe comporter dans ce rencontre.* Ie ne te diray point toutes les allées & venuës qui furent faites ſur ce ſuiet là, puis qu'elles ont eſté fort bien deduites par ce fidel & diligent Hiſtorien. Tant y a que les longueurs ou formalitez de la Cour de Rome n'ayant pas pleu au Roy, il ſe contenta de tenir ce *Cardinal* en priſon dix ou onze ans, iuſques à ce que *Julian de la Rouuere* Legat en France, fit inſtance au nom du Pape *Sixte IV.* à ſa Maieſté de le vouloir mettre

Libr. de Cardinalat. cap. 3.

Pag. 398.

en liberté : Mais neantmoins c'eſt vne choſe aſſez remarquable que *Louys XI.* ait deputé deux Meſſieurs *du Parlement* au Pape, pour conuenir auec luy des moyens que l'on pouuoit tenir pour faire le procés à vn *Cardinal* atteint & conuaincu du crime de leze-Maieſté ; & qu'en ce temps-cy le *Parlement* ait fait de ſon chef, & ſi tumultuairement le procés à vn autre *Cardinal*, que le Roy, & toute la Maiſon Royalle declaroient innocent. Pour moy, ſi l'on ne pallie cette precipitation auec vn *ſilent leges inter arma*, ie ne ſçay pas quelle autre excuſe legitime on luy pourroit donner. Mais ce qui eſt plus eſtrange, c'eſt que le Pape meſme ne pouuant faire le procés ou depoſer vn Cardinal Preſtre, *niſi quatuor & ſexaginta teſtibus auditis*, ou s'il eſt Diacre, *niſi ſeptem & viginti*, comme il eſt expreſſément rapporté par S. Thomas *in ſecunda ſecundæ*, queſtion 70. article 2. on a toutefois donné cet *Arreſt* ſi terrible & ſanglant contre le *Cardinal*, ſans en auoir entendu aucun: auſſi m'a-t'on dit de bonne part, que beaucoup de ces Meſſieurs en auoient eu de furieux remords de conſcience ; & ie m'aſſeure bien que ſi iamais pareille affaire ſe preſente, il n'y aura pas tant de *Senatores Pedanei* qu'il s'en trouua cette fois-là.

S. Sçay-tu, *Maſcurat*, que ces beaux diſcours que tu viens de faire, me font ſouuenir d'vn endroit de Iuuenal, où il dit, qu'il y a grand plaiſir Satyr. 12. à ſe rencontrer ſur les haures, & en certaines places & reduits,

--- gaudent vbi vertice raſo
Garrula ſecuri narrare pericula Nautæ.

parce qu'on leur entend faire les plus beaux contes du monde, il n'eſt pas iuſques au moindre Matelot qui n'euſt, ſi on l'en veut croire, mieux gouuerné le vaiſſeau pendant la tempeſte, que ne faiſoit le maiſtre Pilote. Or pardonne-moy ſi ie te dis que tu en fais de meſme, car il t'eſt bien facile maintenant que tout le bruit eſt appaiſé, de dire qu'il n'en falloit pas tant faire: mais ſi tu euſſe eſté l'vn des membres de ces quatre Compagnies qu'on vouloit exiler, peut-eſtre n'aurois-tu pas traité le *Cardinal* plus doucement.

M. I'aduouë que tu as raiſon, & que s'il y a du plaiſir à entendre parler des tempeſtes que l'on a eſſuiées, il y en a encore dauantage à ne s'y eſtre point trouué. C'eſt pourquoy Lucrece diſoit fort bien,

Suaue mari magno turbantibus æquora ventis, Initio lib.2
E terra magnum alterius ſpectare laborem;
Non quia vexari quemquam eſt iucunda voluptas,
Sed quibus ipſe malis careas, quia cernere ſuaue eſt.

Et ie t'aſſeure, *Sainct-Ange*, mon amy, *ſed tibi tantùm & muro dixerim*, car ie ne paſſe deſia que trop pour *Parlementaire*, dans l'eſprit de quelques domeſtiques de ſon *Eminence*, qu'encore que ie fuſſe fort content & ſatisfait pendant tous ces troubles de n'auoir quaſi rien à craindre ny à eſperer de quel coſté qu'ils puſſent tourner, i'eſtois neantmoins extremement faſché de voir cette Au-

gufte Compagnie, à laquelle i'ay toufiours porté beaucoup de refpect, s'eftre infenfiblement engagée à fouffrir des violences, ou à les faire; c'eft pourquoy pourueu que tu m'aduouë que *l'Arreft* contre le *Cardinal* en a efté vne des principales, nous ferons bien toft d'accord.

S. Tant de violence que tu voudras, mais toutesfois s'il fe fuft trouué quelqu'vn qui euft voulu mettre cet *Arreft* en execution, peut-eftre qu'il auroit paffé pour tres-iufte: car qui eft mort a toûiours tort.

M. Il ne m'eft iamais tombé en phantaifie, qu'il y eut des perfonnes affez defpourueuës de fens, d'humanité & de iugement, pour porter cette affaire au point que tu viens de dire, car outre la difficulté qu'il y a d'ofter la vie à vn Miniftre approuué du Roy & de la Reyne, & qui d'ailleurs fe fait bien garder, fans laiffer la fienne au mefme endroit, ou fans la perdre fur vn efchafaut & en belle compagnée; l'action de foy-mefme eft fi noire, fi horrible, & fi criminelle, que Henry III. tout Roy qu'il eftoit, fut deux iours entiers à chercher quelques pauures miferables & defefperez, qui vouluffent entreprendre fur la perfonne du *Cardinal de Guife*, quoy qu'il fuft defnué de toute affiftance. De plus, c'eft que les peines tant temporelles que fpirituelles eftant comme infeparablement iointes & annexées à ces violences extraordinaires, *adeò quidem vt facris canonibus fancitum fit, eos qui in Cardinalem manus iniecerint*

cerint violentas, aut fugarint, aut insequuti fuerint, seu ad hoc dederint consilium, vel fauorem, criminis læsæ Maiestatis reos, maximis & multiplicibus pœnis esse plectendos, si ipsi Apostolici throni violauerint maiestatem, comme dit le Pape Eugene IV. dans Iacobatius, il s'est aussi rencontré heureusement, que aucun ne s'est iamais rendu executeur de ces dernieres violences à qui l'on n'ait peu dire auec verité, Pag. 51.

Turno tempus erit, magnò cùm optauerit emptum
Intactum Pallanta, & cùm spolia ista, diémque Æneid. 10.
Oderit.

à cause du chastiment qui a tousiours suiuy cette action par vne fin miserable & desastreuse de ceux qui l'auoient commise. Ainsi voyons-nous dans Monsieur *Aubery*, que *François Marie Duc d'Vrbin*, ayant mis la main sur le Cardinal *Alidosio*, ny sa qualité de Duc, ny celle d'estre nepueu du Pape Iules II. ne l'empescherent pas d'estre excommunié & priué de ses Estats, iusques à ce que son oncle estant atteint d'vne violente & dangereuse maladie, il le receut en grace : mais nonobstant cela, le mesme parricide luy fut encore imputé par *Leon X.* qui prit de là occasion de le despoüiller de son Duché. Ainsi pouuons-nous obseruer dans l'Histoire de Hongrie escrite par *Fumée*, que le *Moine Georges Cardinal de Transiluanie*, ayant esté assassiné par l'ordre exprés de Ferdinand Roy de Hongrie, *tous ceux qui se trouuerent à sa mort, tomberent en de grandes infortunes, car* Partie 3. pag. 108. Liure 4. pag. 141.

Vu

le Marquis Sforce bien tost aprés fut mis en route, & prins par les Turcs, qui luy firent endurer de grands tourmens: le Capitaine Monin eut la teste trenchée à Sainct-Germain en Piedmont: Marc Antoine Ferraro l'an 1557. fut decapité par le commandement du Cardinal de Trente en Alexandrie: vn autre fut écartelé en Prouence par les François: le Cheualier Campeggio fut l'an 1562. en presence de l'Empereur Ferdinand creué par vn sanglier en Boëme, & la Transiluanie ne demeura gueres sous l'obeyssance de sa Maiesté. I'adiousterois encore combien la mort violente du *Cardinal de Guise*, fut mal entenduë à Rome, & quelle ruine elle apporta à celuy qui en auoit esté l'autheur, si nos Histoires de France n'en estoient toutes pleines, ou que ces trois exemples, outre lesquels ie ne sçay si l'on en pourroit trouuer d'autres, ne fussent que trop valables pour confirmer aussi bien la verité de ces vers d'Horace;

Ode 2. lib. 3. *Rarò antecedentem scelestum,*
Deseruit pede pœna claudo.

Lib. 2. que de cette sentence d'Herodote, *Magnarum iniuriarum à Principibus illatarum magnæ solent esse vltiones.* Et pour monstrer pareillement que iamais personne n'a entrepris sur des *Cardinaux*, soit pour satisfaire à ses passions desordonnées, ou pour executer les *Arrests* fulminez contre eux par des puissances temporelles, & desquelles ils n'estoient point iusticiables, qui n'ait tost ou tard porté les peines de sa temerité. Aprés quoy si tu te veux persuader que *l'Arrest du Parlement* estoit

capable de perdre le *Cardinal*, tout protegé qu'il estoit par des premieres puissances de cet Empire, & qu'il se fust à la fin trouué quelque fol ou desesperé, qui sans se soucier des loix & des canons, ny de tout le mal qui luy en pourroit arriuer, l'auroit mis à execution : c'est ce que ie ne puis pas te ceder si facilement, & ie croy mesme que le *Parlement* ne l'auroit iamais donné, s'il n'eut esté incité, seduit, & poussé, sans que ie te veüille dire, ny quand, ny pourquoy, ny comment, *tanquam neruis alienis mobile lignum*.

S. Tu passe beaucoup de choses bien importantes assez legerement, & tu ressemble en cela au Soleil de Mars, duquel les Medecins disent qu'il se faut donner de garde soigneusement, *quia mouet, sed non resoluit*.

M. C'est parce que les affaires dont ie viens de parler, ressemblent aux mysteres de la Deesse Isis en Phocide, lesquels on n'osoit regarder curieusement, crainte de perdre la veuë : Au Sacraire de Neptune à Mantinée, il ne manquoit iamais de s'esleuer vne grande tempeste, soudain qu'vn autre que les Prestres le vouloient seulement œillader ; imagine-toy donc, qu'il en est de mesme de nos derniers troubles, & obserue plustost le precepte que donne *Arnaud de Ville-neufue* à ceux qui cherchent par liures la poudre de proiection, ou les teintures du Soleil & de la Lune, que d'en vouloir apprendre dauantage, *tanto magis dictis attollas mentem, quanto magis doctor abbreuiat sermonem*.

S. Que n'as-tu dit tout d'vn coup, à ceux qui cherchent le secret de la *Pierre Philosophale*, sans vser de tant de circonlocutions ?

M. C'est pour imiter ces pauures Heres d'Alchimistes, qui ne parlent iamais que par figures & emblesmes.

S. As-tu iamais veu ceux de *Flammel* sous les Charniers de S. Innocent?

M. Il faudroit n'auoir iamais passé par là, ou n'auoir point d'yeux pour ne les auoir pas veus.

S. Hé bien que t'en semble-t'il?

M. Que le secret de la pierre est aussi bien caché sous ces grotesques & marmousets, que sous l'Apocalypse, l'Odyssée, la Metamorphose, & l'Histoire de Theagenes & Cariclée, où neantmoins ces resueurs le vont chercher. *Flammel* estoit vn Escriuain de Paris qui copioit des MSS. pour beaucoup de Seigneurs, & ie me souuiens d'en auoir veu deux fort gros, sçauoir vn Recueil de diuerses Histoires, & vn Roman de la Rose, dont le premier est gardé en la Bibliotheque du Roy, où Messieurs du Puy *par illud nobile fratrum*, ont pris la peine de me le monstrer, & i'ay veu l'autre à *Rome* dans l'estude d'vn Cardinal, qui l'auoit eu du Palais d'Auignon auec beaucoup d'autres MSS. lors qu'il y estoit Vice-Legat.

S. Comment pouuois tu sçauoir que ces deux MSS. fussent plustost de la main de *Flammel*, que de quelque autre?

M. C'est parce qu'il y mettoit son nom à la fin

entre-lassé de diuers cadeaux, comme c'est l'ordinaire de tous les bons ouuriers.

S. Et si quelque autre escriuain de ce temps-là auoit fait,

Ut quidam artifices nostro faciunt sæculo, Phædrus.
Qui pretium operibus maius inueniunt
Nouo si marmori adscripserunt Praxitelen, suo
Detrito, Myronem argento.

Que dirois-tu d'auoir esté ainsi trompé, toy qui fais profession de ne te laisser surprendre à personne?

M. I'aduoüerois la debte, mais ie ne puis pas m'estre trompé à ces Manuscrits de *Flammel*, car ils sont tres-bien escrits, & il n'y a pas d'apparence que celuy qui les auroit faits, eust eu besoin de s'auantager ny accrediter soubs le nom de *Flammel*, puis que le sien ne deuoit pas estre moins cognu ny estimé; Or parce que ce *Flammel* estoit aussi Courtier des *Iuifs*, & qu'il leur faisoit prester de grandes sommes d'argent à beaucoup de particuliers, il arriua que *Philippe Auguste* les ayant chassez de France, & confisqué tous leurs biens, comme remarque Guillelmus Brito en sa vie,

Nec mora, de Regni totius abegit eosdem
Finibus, & nocua regnum putredine soluit,
Indulto miseris tamen apto tempore, quo res
Séque suósque parant ad iter prout exigit vsus.

Flammel composa tres-aduantageusement auec lesdits particuliers, des sommes dont ils estoient redeuables aux *Juifs*, parce qu'autrement il les

menaçoit de leur faire tout perdre en les denonçant à la Iustice. Et par ce moyen il deuint si riche en peu de temps, que ceux qui n'en sçauoient pas la cause, & qui cognoissoient peut-estre *Flammel* pour vn souffleur, eurent occasion de croire asseurément qu'il auoit trouué la pierre Philosophale.

S. Tu m'as fais grand plaisir de m'apprendre cette histoire en passant, ie croy qu'on dira quelque iour la mesme chose du *Cardinal*, puis que ceux qui ne veulent pas aduoüer qu'il soit riche à nos despens, ne peuuent legitimer autrement les grands biens qu'il possede.

Discours 23 *M.* Si la Nouë a dit que le *Pape* estoit le plus grand Alchymiste du monde, à cause que nous luy donnons de l'or pour du plomb: & que Estienne Euesque de Tournay, qui viuoit soubs Innocent III. ait esté de la mesme opinion, en escriuant *ad Valdemarum Episcopum, sub quodam rubore mendicantes rogamus & petimus, vt aliquid de beneuola liberalitate vestra nobis mittatis; quo plumbum emamus non Romanum sed Anglicum, quoniam Anglico plumbo teguntur Ecclesiæ, nudantur Romano*; l'on en pourra bien dire autant du Cardinal *Mazarin*. Mais croy moy, *Sainct-Ange*, que par la regle des Hebreux *mendacium est opus breue*, il n'y a plus que des ignorans ou factieux qui puissent tenir vn tel langage: parce que les debtes immenses dudit *Cardinal*, les payemens retardez des gages de tous ses domestiques; la vente qu'il a laissé faire de ses

Epist. 163. pag. 64.

meubles sans les racheter soubs-main, la cessation de tous les ouuriers qui trauailloient à sa maison, l'engagement de ce qui luy reste de meilleur, le retardement de toutes ses affaires; & pour conclurre en vn mot, les difficultez pecuniaires qui l'accablent tous les iours, sont des preuues plus que suffisantes qu'il est maintenant comme ces pauures Prestres qui n'ont point d'argent caché.

S. Tu cours risque de perdre ta lessiue aussi bien que ta peine.

M. Il n'y a remede, quand i'auray persuadé les sages, ie ne me soucieray guere des fols:

--- *Turpe enim est ea dicere quæ non*
Ostendi possunt, quæ possunt iure negari.

Et comme dit fort bien Aristote, *De quolibet contraria opinionibus sapientum proferente sollicitum esse, stultum est.* Ie croy que c'est au premier des Topiques.

S. Quand tu aurois dit des Tropiques ce me seroit tout vn, car ie cognois autant les vns que les autres; & pour ce qui est de la pauureté du *Cardinal*, ie m'en soucie fort peu, pourueu que tous ces libelles puissent remedier à la mienne.

M. Ie suis bien aussi de ton opinion, mais neantmoins i'ay tousiours cette synderese de laquelle nous parlions tantost.

S. Explique toy si tu veux.

M. C'est à dire vn remords de conscience, de gaigner ma vie auec de si meschantes marchandises.

S. Tu es touſiours en humeur de nier que tout ce que l'on dit du *Cardinal* ſoit veritable.

M. Oüy aſſeurément, car plus i'examine ce que l'on en dit, plus ie cognois que ce ne ſont rien que des ſottiſes, deſquelles on peut bien dire auec Horace,

Serm. 1. 3. *Neſcio an Anticyram ratio illis deſtinet omnem.*

S. Or bien reſponds-moy vn peu, *Maſcurat*, *quid eſt neſcio?*

M. Tu es vn vray grimaud de College.

S. Et toy vn Pedant mieux fait que le grand Philoſophe *Marius*, ou le bon-homme *Froger* qui calculoit ſur la valeur d'vn bœuf entier, combien pouuoit couſter la dixiéme partie d'vn alloiau, mais reſponds-moy enfin d'vne façon ou d'autre.

M. *Eſt breuis Aſini reſponſio.*

S. Hé bien bon-homme, en as-tu dans la viſiere auec ton *neſcio* d'Horace, te voila metamorphoſé en peu de temps de Preſcheur à courte robbe, en Docteur à longues oreilles, qui veux-tu maintenant pour gouuerneur d'*Apulée* ou de *Lucian*?

M. *Ohi bo*, dit le Venitien, *verborum quanta cadit vis?* ſi ie niois ſans raiſon; ſi ie ne ſçauois ce que ie dis, tu aurois droict de me traitter d'animal rayé, mais prens ſeulement la peine d'oppoſer au *Cardinal* tout ce qu'on luy reproche dans ces *irrationalia grattitamenta*, & tu verras ſi ie le ſçauray bien defendre.

S. Tres-

S. Tres-volontiers, *Mascurat*, mais à la charge que tu parleras tousiours Chrestien, car tu me viens encore de bailler de deux mots par la teste, que ie ne croy pas qu'il y en ait de plus horribles dans l'*Alcoran*.

M. Si tu disois dans le *Grimoire* tu aurois plus de raison, car tu as bien pû voir par la lecture de ce liure, que l'on a traduit & imprimé en François depuis deux ans, que les paroles de l'*Alcoran* sont tres-belles & bonnes, quoy que la doctrine en soit fort mauuaise.

S. Parlez pour vous frere, qui auez la conscience large comme la manche d'vn Cordelier, & qui chaussez peut-estre à tous points; pour moy i'ay obserué à Aix la defense que Messieurs les Curez de Paris en auoient fait à la fin de leurs Prosnes.

M. Ie ne veux pas dire qu'ils ayent mal-fait, car nous sommes en vn siecle auquel on peut legitimement craindre, *ne*

Sæuiat atque nouos moueat doctrina tumultus, 2. Serm. Satyr. 32.

comme disoit Horace en parlant de la Fortune: mais long-temps auparauant que ce liure fust defendu en François, ie l'auois veu en *Italien*, parce que cette version là estoit meilleure que la *Latine*, & que ie n'entendois pas l'*Allemande*. Et si tu me demandes maintenant ce qu'il m'en semble, ie te diray ingenuëment que ce n'est pas d'auiourd'huy que l'on est curieux en France, de sçauoir ce que dit l'*Alcoran*, puis que Belleforest se plaint en son Histoire des neuf Charles, que pendant le regne

Pag. 612. du dernier, *l'Alcoran de Mahomet estoit recherché auec plus d'instance chez les Libraires de ce Royaume, que les bons liures des Saincts Docteurs, ou que la S. Escriture mesme :* Et nonobstant cela, nous ne voyons point que personne en France ait iamais esté le moins du monde soupçonné du Mahometisme, dautant que ce n'est pas l'ordinaire de disputer sur les principes, qu'il faut plustost supposer & croire : mais bien sur tout ce qui en est deduit, & dequoy chacun pense estre obligé en conscience d'auoir le plus d'éclaircissement qu'il luy est possible : ioint aussi qu'il est hors le pouuoir d'vn homme tant habile qu'il soit, de cognoistre quelle est la Religion des Turcs soit pour la foy, ou les ceremonies, par la seule lecture de l'*Alcoran*; tout de mesme, sans comparaison toutesfois, qu'vn homme qui n'auroit leu que le *Nouueau Testament*, ne pourroit iamais cognoistre le détail de la Religion Catholique, veu qu'elle consiste en diuerses regles, ceremonies, establissemens, institutions, traditions, & autres choses semblables, que les Papes & les Conciles ont establis de temps en temps, & pieces aprés autres, conformément à la doctrine contenuë *implicitè* ou *explicitè* dans ledit liure. Et en effet si ie n'eusse eu recours à *Postel* & à *Baudier* ie ne serois pas plus sçauant que toy qui n'as iamais leu l'*Alcoran*, dans les ceremonies de la Religion Turquesque.

S. Encore vn mot ie te prie, & puis tu verras comme ie dauberay sur la fripperie du *Cardinal.*

M. Vne douzaine ſi tu veux, fuſſent-ils plus longs que ceux du Pentametre de *Rutilius*, qui eſt le ſeul en toute l'Antiquité composé de deux paroles,

Bellerofonteis ſollicitudinibus :

ou que ceux d'Ariſtophanes de dix-huict ou vingt ſyllabes, & de l'Epigramme Grec que Scaliger a traduit en ſemblables paroles Latines, dans ſes Commentaires ſur Varron *de lingua Latina.*

S. Il y a quelque temps que deux Conſeillers de Prouence, mirent noſtre boutique quaſi ç'en deſſus deſſous, à cauſe du monde qui les eſcoutoit diſputer ſur la queſtion, quels liures doiuent eſtre pluſtoſt defendus, de ceux qui ſont *contra fidem, aut contra bonos mores.* L'aduis commun, & d'eux & des aſſiſtans eſtoit, qu'ils le deuoient eſtre les vns auſſi bien que les autres ; mais la difficulté eſtoit du choix, au cas que l'on ne vouluſt defendre que ceux contre la foy, ou contre les bonnes mœurs. Il y eut tant de raiſons alleguées des deux coſtez, que la ſeparation ſe fit comme de toutes les autres controuerſes, c'eſt à dire ſans auoir rien conclu ; C'eſt pourquoy i'ay crû que puis que tu mets ton nez par tout, tu me pourras bien dire ſans tant de bruit, lequel des deux auoit raiſon.

M. C'eſt à mon aduis celuy qui condamne pluſtoſt les liures *contra bonos mores*, parce que l'heretique, abſolument parlant, n'eſt preiudiciable qu'à ſoy-meſme, où le vicieux eſt la peſte & le

fleau de tout le monde ; n'aimerois-tu pas mieux passer par les Seueines où il n'y a quasi rien que des Heretiques, ou au trauers *del Ghetto de gli Hebræi*, que par vn bois où tu sçauras qu'il y a seulement deux ou trois voleurs ? ne serois-tu pas plus asseuré d'auoir vn Iuif, vn Anabaptiste, vn Turc, pour voisin, qu'vn homme qui dira mal de toy, ou qui deshonorera ta maison, *pede illo qui prominet ante, siue dactylico.*

S. Par ma foy ie n'entends ny l'vn ny l'autre, & si iamais nous faisons vne autre Conference, ie n'oublieray pas le Morel ny le Calepin.

M. Tu es plus grossier que le Maistre de la Barbe d'or, *Alanus in libro de complanctu naturæ*, appelle ainsi le Laboureur de nature *Vomerem illum Lucretianum, quia componitur ex vna longa, & duabus breuibus* ; si tu en veux dauantage va le chercher. I'adiouste aux raisons precedentes, que les Heretiques sont trompez, où les vicieux & meschans trompent les autres ; Que l'intention des premiers est tousiours bonne, & celle des derniers tousiours mauuaise ; Que ceux-là ne sont chastiez qu'en certains lieux, & que l'on ne sçait pas encore si c'est *iure vel iniuria*, parce que Tertullian a dit, *Ecclesia non quærit sanguinem effundere, sed pudorem suffundere* ; Que Saluian aprés auoir excusé les Arriens tres-amplement, conclud par ces paroles, *errant ergo sed bono animo errant, non odio sed affectu Dei, quamuis non habeant certam fidem, illi tamen hoc perfectam Dei existimant charitatem*, &c.

Lib. 5. de Prouident.

& que beaucoup d'autres Peres ſe portent à l'opinion la plus douce ; mais pour ce qui eſt des ſcelerats, & des meſchans, tout le monde s'efforce de les exterminer : Quoy plus, *ſi fides abſque bonis operibus mortua eſt*, combien dauantage le doit elle eſtre, accompagnée des turpitudes de l'*Aretin*, des ſorcelleries d'*Agrippa*, ou pluſtoſt de celuy qui a emprunté ſon nom pour mieux debiter ſes ſottiſes, des fourberies du *Proxenata de Cardan*, & des maximes tyranniques de *Machiauel* ? Enfin ceux qui n'oſent dire que les *Socrates*, les *Platons*, les *Seneques*, les *Plutarques*, les *Catons* ſoient damnez, doiuent auſſi aduoüer que leur foy ayant eſté contraire à la noſtre, il n'y a eu que la qualité des actions bonnes ou mauuaiſes qui les a pû perdre ou ſauuer.

S. Auſſi dit-on communement que *verbis in vita præualent aduerbia.*

M. Pourquoy frappes-tu ſi fort ?

S. Ne vois-tu pas qu'il n'y a plus d'huile à la lampe, parlez hô Merluſine ſeruante de gens de bien, auez vous perdu la quatrieſme clef de muſique, nous voulez-vous faire mourir de la mort de Roland ?

M. Tu donnes là vne Epithete aux Cabaretiers, qui ne leur conuient nullement, car ie n'ay iamais beu de leur vin que ie n'euſſe occaſion de dire,

In cratere meo Thetis eſt coniuncta Lyæo,
Eſt dea iuncta deo, ſed dea maior eo.

S. Hé bien, mon Pere, n'es tu pas attrappé, tu ressembles les *Jesuites* qui sçauent tout, & ne sçauent pas le chemin à Pansou, tu penses que i'aye loüé cette seruante, & au contraire ie l'ay blasmée, car les seruantes des gens de bien sont les seruantes de Chanoines & des sages femmes, qui ne se laissent iamais estrangler à leur pucelage.

M. Tu ne sera iamais prisonnier de bonne guerre.

S. A quel propos me dis-tu cela, penses-tu que ie sois des soldats de *Ville-Iuisue*, qui font la guerre au *Cardinal*?

M. Tu ferois mieux de dire au *Roy*; non, non ce n'est pas cela, c'est qu'il n'y a aucune loy militaire qui oblige les fols à payer rançon.

S. Corbleu il fait bon te prester puis que tu rends si viste, à ta santé & à celle du *Cardinal* quand tu l'auras iustifié; N'est-il pas vray qu'il est estranger, subiet du Roy d'Espagne, & comme tel incapable de gouuerner la France, & exclus du Ministere par ce fameux *Arrest de 1617*.

M. Il faudroit estre aussi sot pour nier le premier, que pour accorder le second; car il est né dans Rome, où l'Espagnol n'a non plus d'authorité que dans Paris, son Pere y fut marié à vne Dame Romaine, tous les deux y ont aussi esté nourris & éleuez, le fils dés le berceau, & le pere depuis l'aage de huict ans, y ayant esté transporté de Sicile, auparauant qu'il sceust si elle appartenoit au Roy d'Espagne, ou au grand Turc, & il ne se

trouuera point que ny l'vn ny l'autre ayent iamais rien eu à démesler auec l'Espagnol. Or que cette qualité d'Estranger le rende incapable de gouuerner les affaires de France, c'est ce qu'il faudroit prouuer. Tu me diras peut-estre qu'il a desia esté fait par *les Raisons d'Estat contre le ministere Estranger*, & moy ie te le nieray absolument. Parce que ce n'est pas traitter vne question que d'estaller & establir seulement la partie qui t'est fauorable, comme fait l'Autheur de ce petit liuret, qui n'a insisté que sur la negatiue de celle dont il faut maintenant parler, & n'a rien dit de l'affirmatiue, parce qu'il sçauoit bien que c'estoit la plus forte, & qu'elle luy feroit infailliblement perdre son procés. Et en effet cette qualité d'*Estranger* n'a iamais esté rebutée és occasions du gouuernement, ny par les gens de bien, ny par les bons Politiques, ny par les desintereslez, quoy qu'elle ait tousiours seruy de pretexte aux factieux, aux enuieux, & aux ennemis de l'Estat, ou de la personne sur laquelle il n'y auoit rien autre chose à redire. Et qu'ainsi ne soit, voyons vn peu ce qu'en a dit non quelque Pedant crotté, non quelque Theologien plus versé és disputes de Sorbonne qu'aux affaires d'Estat, non quelque soldat mieux timbré d'escusson que de ceruelle : mais ce grand homme en Loix, en Theologie, & en Politique, *Claude Seissel* Euesque de Marseille, & Ambassadeur pour *Louis XII.* à Rome, pendant le Pontificat du Pape *Leon X.* car nous pouuons appren-

dre de luy, ou plustost de cet excellent liure qu'il nous a donné, *de la façon qu'il faut gouuerner & policer le Royaume de France*, quel estat l'on y doit faire des *Estrangers*, par quels moyens on les y doit faire venir, & en quelles affaires on les doit employer : ce que i'aurois bien desiré te faire dire par l'Autheur mesme, mais puis que ie n'ay veu que la traduction Latine de son dit liure, faite par *Sleidan*, tu ne trouueras pas mauuais que ie me serue d'vn si bon

Lib. 2. p. 55. Interprete. *In primis autem elaborandum est, vt qui sunt in eius familia viri præstantes consilio & virtute,* (il parle de la façon de matter, & de contrecarrer vn Prince, ou Roy voisin, lors qu'il se fait trop puissant) *ad nostras traducantur partes. Quod quidem nemo faciliùs quàm Galliæ Rex efficere potest, propter omnis generis Præfecturas, & munera publica, quorum infinitus est numerus : ideóque fit vt exteri, postea quàm copias, & emolumenta Galliæ semel experti sunt, inuitissimi redeant ad suos. Imò non semel compertum est, illos quum pro virtute ac merito honestè & liberaliter essent à nobis habiti, non minorem nobis fidem præstitisse, quàm nostræ originis atque linguæ homines. Beneficiis enim nostris & humanitate capti, agros & possessiones quas domi habent, sæpe relinquunt, & nobis sese totos tradunt, & perspectâ eorum virtute, grauissimas aliquando præfecturas à Regibus obtinent, & prouinciis finibúsque tuendis præponuntur, & præclarè de Republica sæpe meriti sunt : ac docere possim quibus temporibus illi, quum suam operam nobis detulissent, repudiati, maximis incommodis Galliam affecerint. Hoc*

autem

autem non eo pertinet, vt existimem ab initio statim illis fidendum, aut nullam rem maioris momenti committendam esse: verùm vt beneuolè recipiantur, & vbi suæ virtutis ac probitatis fidem fecerint, ornentur & augeantur.

S. Il faut aduoüer que voila vn puissant Aduocat pour le *Cardinal*, car ce passage est formel, & tellement bien circonstancié, qu'il semble n'auoir esté fait que pour fermer la bouche à tout ce que non la raison, mais la passion & l'aueuglement fait dire auiourd'huy contre le *Ministre Estranger*.

M. Tu serois bien peu iudicieux si tu ne preferois l'authorité d'vn homme consommé dans les plus grandes affaires de cette Monarchie, à l'indiscret babil de certaines personnes, qui n'ont pas si tost appris trois ou quatre sentences de Seneque ou de la Bible, qu'elles s'estiment plus capables de gouuerner des Royaumes, que ceux qui n'ont iamais fait autre chose, & qui ne laissent pas d'y estre bien empeschez. Aussi leur pourroit-on dire, comme l'on fit autrefois dans Rome, *Vbi Consul loquitur, conticescat Ædilis:* Mais i'aime mieux neantmoins traitter auec eux *pleno iure*, & leur proposer des raisons & exemples qui peuuent à mon aduis appuyer puissamment cette opinion de *Seissel*, & ruiner par consequent celle qu'ils soustiennent auec si peu d'apparence. Car tant s'en faut que *Seissel* soit d'aduis qu'il faille oster les charges & l'administration des affaires aux Estran-

gers considerables, lors qu'ils se viennent d'eux mesmes habituer en France, & qu'ils les acquierent par leurs merites & grands seruices; Qu'il conseille mesme lors qu'ils n'y viennent pas par inclination, de les y faire venir par interest, afin de ruer, comme l'on dit, d'vne pierre deux coups, *& vna fidelia duos parietes dealbare*, en priuant les autres Princes nos voisins, du seruice qu'ils en pourroient receuoir, pour l'approprier à nous mesmes. Et en effet les Espagnols firent bien tout ce qu'ils peurent, pendant que le *Seignor Giulio* negocioit à Milan, au nom de sa Sainteté, pour l'engager, en luy promettant des Offices tres-honnorables, & des appointemens tres-aduantageux, au seruice de la Couronne d'Espagne, lesquels neantmoins il refusa aussi franchement, comme il se donna, & destina, & deuoüa, s'il faut ainsi dire quelque temps aprés par vne pure inclination qu'il auoit pour la France, à auoir soin de ses interests. Mais pour ne point venir au particulier, & à l'hypothese auparauant que d'auoir estably la these & le general, a-t'on iamais trouué estrange, qu'vn Roy, vn Empereur, vn Prince Souuerain, qui sont des personnes si necessaires à leurs peuples, *& quorum vita atque incolumitate salus publica continetur*, ayent choisi des *Medecins* pour gouuerner leur santé tantost naturels, tantost estrangers, voire mesme Iuifs & Arabes, suiuant que le merite & la doctrine de ceux-cy, ou la necessité & peut-estre l'imagination de ceux-là en donnoient

occaſion ? a-t'on iamais blaſmé les meſmes Princes, de ce qu'ils ont pris pour *femmes* des eſtrangeres, la France par exemple des Eſpagnoles, des Allemandes, des Italiennes, des Lorraines, quoy que par l'ordre eſtably dans le Royaume, elles puiſſent auoir droit de le gouuerner & d'y exercer des Regences ? s'eſt-on formaliſé qu'on ait donné *des Precepteurs* eſtrangers aux Enfans de France, comme l'eſtoit *Benedictus Theocrenus* natif de Genes, & qui mourut Eueſque de Grace, de ceux de François premier? trouue-t'on auſſi à redire, que la Cour de nos Roys ſoit auſſi bien compoſée de *Princes* eſtrangers que de naturels, ſoit legitimes ou baſtards, & que ces premiers y obtiennent quelquefois plus d'authorité que les autres? Mais il y a plus, car ſi les peuples libres ont ſouuent choiſi des eſtrangers pour les gouuerner, comme par exemple les *Polonois* vn fils de France, & depuis luy vne famille Suedoiſe, *les Napolitains* vn Charles d'Aniou, les *Eſpagnols* vn Charles V. Allemand, & les *Romains* meſmes des Empereurs tantoſt d'Eſpagne, comme eſtoient les *Traians*, les *Adrians*, les *Theodoſes*, les *Arcadius*, les *Honorius*, qui ont fait dire à Claudian, De laudib. Serenæ.

Sola nouum Latiis vectigal Iberia rebus
Contulit Auguſtos.

tantoſt auſſi de Thrace, d'Afrique, d'Arabie, Hongrie, Dalmatie, Narbonne, Genes, Milan, & de quelque autre ville & pays que ce pût eſtre: Si la *Monarchie* non ſeulement *temporelle*, mais auſſi

ſpirituelle de l'Egliſe, ſe donne auſſi bien au Flamand ou Allemand, qu'au François, Eſpagnol ou Italien: ſi des *Venitiens* par vne loy fondamentale ne donnent iamais le gouuernement de leur armée, qu'à vn General eſtranger, ny les premieres *lectures* de leurs Vniuerſitez, qu'à des perſonnes nées & habituées hors de la ville où ils doiuent enſeigner; ſi tous les *Podeſtats, Chanceliers*, ou *Iuges*, c'eſt à dire, ceux qui eſtoient anciennement appellez & ſtipendiez par toutes les villes d'Italie, pour adminiſtrer la Iuſtice tant ciuile que criminelle, ne doiuent eſtre natifs ny deſdites villes, ny de plus de cinquante lieuës aux enuirons; ſi à Rome les principaux offices de la *Datarie*, ſont quaſi tous remplis de Flamands & de Liegeois, nonobſtant qu'ils puiſſent iournellement fauoriſer leurs compatriotes en la collation & expedition des Benefices au preiudice des Italiens. Si en Turquie ceux qui gouuernent les prouinces & commandent les armées ne ſont pas nez ſuiets du Grand Turc; Si *Paſchal, Kirchner*, & preſque tous ceux qui ont traité *de Legato*, n'excluent point les eſtrangers des *Ambaſſades*, quoy que ce ſoit vn employ des plus ialoux, & des plus importants qui ſoit en vn Royaume ou Republique; pourquoy faut-il que les ſeuls *Miniſtres d'Eſtat* ſoient ſuiets à cette exception? *in breui cauſa eſt*, c'eſt parce que la condition d'vn Medecin ne peut eſtre enuiée que par des perſonnes de trop baſſe condition pour faire du bruit; parce qu'vn Roy

Cap. 15. de Leg.
Lib. 1. c. 4. de Legat.

couronné, vne Reyne mariée, vn Estranger declaré Prince, vn General d'armée recognu pour tel, ne peuuent estre choquez sans crime; mais pour le pauure *Ministre*, s'il ne trouuevn puissant Roy pour l'espauler, comme fit Henry IV. Monsieur *de Sully* contre les menaces de Monsieur d'Espernon, & Louys XIII. le *Cardinal de Richelieu*, il ne peut manquer d'estre enuié de tous les ambitieux qui voudroient estre à sa place, d'estre l'obiet de tous les factieux; & si d'aduenture il est *Estranger*, quand il auroit esté tout le temps de sa vie aussi iuste qu'*Aristide*, aussi prudent que *Phocion*, aussi zelé pour le bien public que *Caton*, quand il auroit ponctuellement obserué le precepte d'Horace,

--Murus aheneus esto 1. epist. 1.

Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.

ou qu'il auroit esté plus vtile à vn Royaume, que ne fut cét estranger *Hermodorus* à Rome, que le IC. Pomponius dit *in Italia exulem auctorem fuisse legum duodecim ferendarum.* Le dernier refuge sera tousiours de le battre du costé de son pays. Voyons maintenant auec quels sophismes, & par quelles tromperies; ils vous citent premierement vn passage de Salomon, *Ne transfere point aux estrangers les honneurs qui te sont deubs, & ne commets point tes iours à l'homme cruel, de crainte que les estrangers ne se fortifient de tes forces, & que le fruict de tes trauaux ne passe dans vne maison estrangere :* ils adioustent en suite cinq ou six exemples des Parthes, Lacedemoniens, Egyptiens, Allemands, & Escossois,

Leg. 2 §. postea in fin. de orig. iurisc.

ſans diſtinction de temps, de cauſes, ny de circonſtances particulieres, & auec cela ils concluent que l'*Arreſt de* 1617. doit auoir lieu contre le *Cardinal*, & qu'il le faut chaſſer comme autheur des guerres, des maux & deſordres de toute la France. Certes il me ſouuient d'auoir leu dans Arnobe & dans Tertullian, que les Chreſtiens eſtoient anciennement accuſez par les Payens, d'eſtre cauſe de tous les fleaux que Dieu enuoyoit aux hommes, *Si Nilus exundauit in arua, ſi ſuſpenduntur nubila, ſi cælum ſtupet*, on ne s'en prenoit qu'à cette nouuelle ſecte, & la choſe paſſa ſi auant, que S. Auguſtin prit occaſion de compoſer ces beaux liures de la Cité de Dieu, pour deliurer les Chreſtiens de cette calomnie. Et pourquoy ne dirons-nous pas le meſme auiourd'huy du *Cardinal Mazarin*, puis qu'au dire de ces Meſſieurs, encore qu'il n'y ait que cinq ou ſix ans qu'il eſt dans le Miniſtere, c'eſt neantmoins luy qui eſt cauſe de tous les deſordres qui ſont en France, voire meſme de ceux qui l'affligent depuis la mort de Henry IV. quoy qu'auec auſſi peu de raiſon qu'en auoit le lyon, de reprocher à l'agneau dans la premiere fable de Phædrus, qu'il luy faiſoit boire l'eau trouble. Mais ie vous prie bonnes gens qui allez ſi viſte en beſogne, ne ſçauez-vous pas bien le dire d'Ariſtote, *qui aduertit ad pauca facilè iudicat ?*

S. Cela veut dire en François, de fol Iuge briéue ſentence.

M. Tu l'y peux donner telle explication qu'il te plaira, mais pour venir au faict si l'aduis de Salomon est si veritable, si important, si necessaire, si vous le voulez faire obseruer si precisément, pourquoy n'vsez-vous pas de pareille deference enuers le Prophete Zacharie, quand il dit, *Pupillum, aduenam, & pauperem nolite calumniari?* pourquoy vous rendez-vous coupables de ce que Ezechiel reprochoit à la ville de Hierusalem, *Populi terræ calumniabantur calumniam, rapiebant violenter, & aduenam opprimebant calumnia absque iudicio?* Sera-t'il à vostre choix de prendre en la Saincte Escriture ce qui fait pour vous, & laisser ce qui vous est contraire? Et toy Autheur de *l'Anatheme du Ministre d'Estat Estranger*, ne sçais-tu pas en conscience, que de tous les passages que tu cites, auec tant de curiosité, & de diligence, il n'y en a pas vn qui ne soit frelaté, de contrebande, qui se doiue prendre au sens, & du biais que tu le veux employer? Et si d'auenture la Saincte Escriture est de ton costé, pourquoy tant d'exemples sacrez sont-ils du mien? est-ce que le Sainct Esprit a dicté ce qui est des preceptes, & l'esprit de mensonge ce qui est historique & du fait? comment accorderas tu les vns & les autres? Quel sens donneras-tu à ces commandemens de Pharaon Roy d'Egypte, quand il dit à Ioseph de race Iuifue, *tu eris supra domum meam, & ad tui oris imperium cunctus populus obediet, vno tantùm regni solio te præcedam.* De Nabuchodonosor, *qui constituit Danielem*, quoy qu'il fust de mes-

Cap. 7.

Cap. 22.

Genes. c. 41.

Daniel. c. 2.

me pays que Ioseph, *Principem super omnes prouincias Babylonis.* D'Assuerus qui esleua le Iuif Mardochée à la place du perfide Aman, & le rendit redoutable à tous ses subiets, *quia eum esse Princi-*
Esther. c. 9 *pem Palatij, & plurimum posse cognouerant.* Mais puis que la Saincte Escriture vous est du tout contraire, voyons si les Autheurs profanes vous seront plus fauorables: il est sans doute que l'vn des plus anciens est Homere, qui en parle de la sorte,

-- μηδέ τι θυμῷ
Τάρβει, θαρσαλέος γὰρ ἀνὴρ ἐν πᾶσιν ἀμείνων
Ἔργοισι τελέθει, εἰ καί ποθεν ἄλλοθεν ἔλθοι.

id est, ne quid animo timeas, fortis enim vir in omnibus potior rebus existit, etiam si quando aliunde veniat, id est sit pregrinus: En quoy il a esté suiuy par ce grand homme d'Estat & de barreau Ciceron, en l'Oraison *pro Cornelio Balbo,* où il dit expressément, *hostem qui feriet,* inquit Annibal, *mihi erit Carthaginiensis. Quisquis erit, cuiatis, id habent omnes leue, & semper habuerunt. itaque & ciues fortissimos vndique asciuerunt, &c.* Et le Sophiste ou Declamateur Ælian tenoit cette opinion pour vne verité si constante, qu'il en a bien voulu faire le cinquiéme chapitre du quatorziéme liure de ses diuersitez historiques; il demande donc à quelle sorte de gens les Atheniens auoient coustume de commettre le gouuernement de leur Republique, & sa response est, *Athenienses non solùm idoneis ciuibus gerendam Rempublicam, & militiam administrandam commiserunt, sed sæpe etiam peregrinos ciuibus antetulerunt, eósque Rei-*

publicæ

publicæ gubernationi præfecerunt, siquidem eos bonos, honestósque viros cognouissent, & ad hæc munera subeundum accommodatos; ce qu'il confirme en suite par deux exemples assez remarquables, *Apollodorum Cizycenum sæpissimè belli ducem crearunt, quamuis esset peregrinus, item Heraclidem Clazomenium, cùm enim se dignos laude præstitissent, non iudicati sunt indigni, qui Atheniensium imperium tractarent.* Aprés quoy il conclud, *Atque ob hæc laudibus extollenda ciuitas est, quæ non ciuibus veritatem gratificando prodiderit, sed etiam iis non rarò summam rerum impertiuerit, qui nulla ipsis cognatione coniuncti essent, propter virtutem tamen honore dignissimis.* Tacite au quatriéme de ses Annales remarque que l'Empereur Tibere auoit coustume d'en faire de mesme, *dum subinde res suas quibusdam etiam ignotis mandabat*; & les mesmes Atheniens esleurent pour Roy vn certain *Diepetes* quoy qu'il fust du pays d'Egypte : ce fut aussi en ce pays-là que ce fameux *Toxaris* de Lucian quoy que Scythe de nation, receut de merueilleuses caresses, comme aussi *Codrus Erichtæus, Melanthus, Cypselus*, qui ne furent pas moins cheris & caressez des Grecs, que *Numa* & *Tarquinius* des Romains, *qui sibi putabant inquirendum esse in virtutem, non in patriam.* Poursuiuons, *Demetrius Phalerien* ne fut-il pas tiré de Grece pour estre premier Ministre de Ptolomée Philadelphe Roy d'Egypte ? *Seneque* Espagnol, ne fut-il pas le meilleur Conseiller, & le plus homme de bien qui approcha iamais Neron ? L'Angeuin *Pierre des Roches*

Euesque de Winceſtre, ne gouuerna-t'il pas long-temps l'Angleterre ſoubs Henry III. *Adrian d'Vtrech* les Eſpagnes ſoubs Charles V. *Le Scholari* autrement appellé *Pippo Spani*, la Hongrie ſoubs Sigiſmond : *Aloiſio Gritti* Venitien, vne partie de la Turquie ſoubs Solyman, *Pontus de la Gardie* ſimple Gentilhomme François, la Suede : certain *Callimachus* natif de Genes, comme veut le Protenotaire Corteſius, ou d'vne petite ville de l'Eſtat Eccleſiaſtique, appellée Santo Gemini, comme l'aſſeurent tous les autres, la Pologne : & de noſtre temps le Marquis *Spinola* Geneuois, n'a-t'il pas tres-fidelement, & tres-courageuſement ſeruy le Roy d'Eſpagne ? Cette grande Maiſon de *Medina Cæli* ne prend-elle pas ſon origine de Bernard de Bearn baſtard de la Maiſon de Foix, qui fut ſi fort en faueur ſoubs Henry II. Roy de Caſtille, qu'il luy fit eſpouſer ſa niepce, & rendit par ce moyen la ſucceſſion capable de la Royauté : Les Comtes *d'Aguillard*, la Maiſon de *Vellaſco* dont le chef eſt Conneſtable de Caſtille, ne ſont-elles pas d'origine Françoiſe ? N'a-t'on pas veu des Comtes de *Mongommery* François, auſſi facilement admis aux principales charges & dignitez d'Angleterre que s'ils euſſent eſté naturels de ce pays-là ? Certes toutes les Hiſtoires ne ſont pleines que de ſemblables exemples. Mais pour venir à noſtre France, *Romain Bonauenture* Cardinal, ne fut-il pas le ſeul refuge de Blanche de Caſtille, pour eſtre obeïe pendant ſa Regence & la minorité du Roy S. Louys

& ce nonobstant toutes les calomnies des Princes de ce temps-là, qui se plaignoient souuent à ladite Reyne *quod externorum fide consilióque vteretur*, comme remarque Matthæus Paris en ses Chroniques ? Et ces noms illustres dans nos Histoires des *Vrsins*, des *Triuulses*, des *Strozzi*, des *Biragues*, des *Gondi*, des *Delbenes*, des *Bonzi*, des *Dornanes*, des *Stuarts*, *Bassompierre*, & *Chombert*, ne sont-ils pas originaires d'Italie, de Corsegue, d'Angleterre, d'Allemagne ? Enfin, *Sainct-Ange*, puis que la cause du *Cardinal* & de tous les Estrangers qui pourroient seruir en France, a desia esté plaidée par *Baptiste le Grain* en sa Decade du Roy Louys le Iuste, au suiet de quelques plaintes que faisoit Monsieur le Prince contre les Estrangers de ce temps-là, comme aussi par l'autheur du Discours intitulé, *La Defense de la France contre l'enuie*, qui a esté inseré par le bon-homme *Richer* au troisiéme volume de ses Mercures, & que i'ay copié ces Pag. 410. deux plaidoyers dans mon repertoire, il ne tiendra qu'à toy si tu veux d'en faire la lecture.

S. Que ie voye, elle est par ma foy trop longue & trop mal escrite.

M. Ce digne escolier de nostre Muret *M. Antonius Bonciarius* de Perouse se plaignoit vn iour qu'il ne pouuoit lire que les deux ou trois premieres lignes des lettres que Lipse luy escriuoit, parce que tout le reste estoit griffonné d'vne estrange sorte. Nancelius en disoit autant de l'escriture de Ramus, & vn certain quidam deman-

doit chez le Prince de nos Poëtes Comiques.

An obſecro Hercle, habent quoque Gallinæ manus
Nam has quidem Gallina ſcripſit.

Me voila donc auiourd'huy preconiſé de la meſme façon par toy, qui veux couurir ton ignorance en accuſant la mienne; rends moy donc mes extraicts, ſi tu veux que ie te les déchiffre; mais pendant cela ſi tu n'obſerue le *Dentiſticium eadem religione qua vultures togati Iuſtitium colunt*, ie n'y trouueray pas mon compte, *ſed arrige aures Pamphile.*

S. Boute, boute, ſi ie gruge pendant ta lecture, ce ne ſera que pour m'empeſcher de dormir.

M. Il ne faut pas pourtant ſoubs ombre de cettuy-cy qui a mal vſé des biens-faits qu'il a receu hors de ſon pays, reietter le ſecours, l'amitié, & les bons ſeruices, que l'on peut tirer des Eſtrangers, & meſpriſer la douceur du miel, ſoubs ombre de la piqueure de quelque Abeille; Reiettons doncque cette erreur populaire, & voyons comme la France a eſté bien ſeruie d'aucuns Eſtrangers, aduancez aux principales dignitez du Royaume ſans enuie ny murmure. Auſſi ſeroit-ce iniuſtice de ne recompenſer la vertu, combien qu'elle vint de la plus reculée partie du monde. Nos Roys de la premiere branche, ayans pris pied dans les Gaules, & quitté leurs demeures és Allemagnes, ne laiſſerent de ſe ſeruir d'Allemans aux plus grandes dignitez du Royaume, auſquelles ils furent fidelement ſeruis par eux. Nous en auons témoignage en Cuppa Allemand, *qui fut Conneſtable de France ſoubs le Roy Chilperic fils du Roy Clothaire premier. Le-*

Gregoire de Tours.

quel Cuppa *auec deux de ſes fils perdirent la vie en cette bataille qu'il donna pour ledit Chilpericcontre les Allemans, & ſes deux autres fils y demeurerent priſonniers. Et ſous ledit Clotaire premier* Landregeſille Allemand *eſtoit auſſi Conneſtable de France, l'an huict cens vingt neuf.* Bernard de Vinero *Arragonois fut Comte, c'eſt à dire Maire du Palais, ou Grand-Maiſtre de France ſous le Roy Louys le Debonnaire; & faut remarquer en paſſant qu'aux premiers regnes, les Offices du Comte ou Maire du Palais eſtoient ce que ſont auiourd'huy les Offices de Conneſtable, & de Grand-Maiſtre, leſquels eſtoient quaſi touſiours conioinctement adminiſtrez par vn ſeul Seigneur. Mais paſſons outre, l'an mil cent ſoixante & ſept, Meſſire* Henry fils du Roy d'Angleterre Henry II. *exerçant ladite charge de Grand-Maiſtre ſous le Roy Louys VII. ſeruit à table en ladite qualité de Grand-Maiſtre ledit Seigneur Roy Louys, le iour de la Chandeleur. L'an mil deux cens deux* Meſſire Ferrand *fils d'Alphonſe III. ou Denis ſucceſſeur d'Alphonſe, (car ces deux Roys eurent des fils de ce nom) fut Conneſtable de France ſous le Roy Philippe Auguſte. L'an mil trois cens quarante ſix, Meſſire* Charles de la Cerda autrement dit Charles d'Eſpagne Prince du ſang de Caſtille, *fut Conneſtable de France ſous le Roy Jean, auquel il fit de grands ſeruices contre le Roy de Nauarre Charles II. gendre dudit Roy Iean, à l'occaſion deſquels ſeruices & par ialouſie d'iceux, ledit Nauarrois fit aſſaſſiner ledit Charles d'Eſpagne en ſon lict, en la ville de l'Aigle au Perche. Meſſire* Iacques Comte du Glas Eſcoſſois *fut fait Mareſ-*

Froiſſard & autres.

chal de France sous le Roy Charles septiesme, & ce fut luy qui fit instituer la garde Escossoise, qui garde encore auiourd'huy le corps du Roy. Meßire Iean Stuart Comte de Buchnan ou de Bouchan, du sang Royal d'Escosse, *fut Connestable de France sous le mesme Roy Charles septiesme, auec tant de fidelité, qu'il perdit vn œil à la bataille de Crauant, au seruice des François contre les Anglois, puis la vie en la rencontre de Verneüil au Perche, comme dit Boëtius en son Histoire d'Escosse, ou en la Journée des Harans durant le siege d'Orleans, comme veut Nicole Gilles. Et ces deux* Allemans de la Maison de Luxembourg, Messire Valeran & Iacques *furent Connestables de France, celuy-là du regne de Charles sixiesme, & cettuy-cy sous Charles septiesme. Et en ce mesme regne de Charles septiesme Meßire* Guillaume Iuuenal des Vrsins *venu de la Maison des Vrsins d'Italie, & que l'on a dit estre frere du Patriarche d'Antioche, fut fait Chancelier de France. Meßire* Robert Stuart Escossois, *fut Mareschal sous les Roys de France Louys XII. & François premier, Meßire* René, Bastard de Sauoye, *fut Grand-Maistre de France, & Gouuerneur de Prouence sous ledit Roy François premier: Prouence dis-ie, qui estoit lors le plus important Gouuernement du Royaume, pour les grands efforts & pratiques que l'Empereur Charles V. faisoit pour l'auoir; & s'y porta ledit Messire René fidelement, combien quil fust estranger, & allié dudit Charles V. Meßire* Iacques & Ianus de Caracciolo Duc d'Arscoly Prince de Melphe, *fut Gouuerneur de Piedmont & Mareschal de France sous ledit*

Seigneur Roy François premier, auquel ces deux Estrangers rendirent de bons & fidels seruices, à sçauoir Francisque Chiaramont Neapolitain, *& le Cheualier* Assal Ferrarois. *Depuis que les Milanois ont esté assuiettis par la Maison d'Austriche, & tirez de la domination legitime de France, Meßire* René de Birague Patrice Milanois, *fut President de Piedmont sous Henry second. Puis aprés que les François eurent abandonné le Piedmont il fut Gouuerneur de Lionnois, Forest & Beauiolois, sous le Roy Charles IX. & puis aprés sous ledit Roy, & sous le Roy Henry troisiesme son successeur, il fut Chancelier de France, en laquelle charge il se monstra fidele & candide: Et Meßire* Pierre Strozze que nous disons Strozzi, *fut außi Mareschal de France sous Henry II. & Colonnel de l'Infanterie Françoise sous Charles IX. Et Meßire* Alfonse Corse dit Dornano, *fut außi Mareschal de France sous l'inuincible Henry le Grand quatriesme du nom, lequel il seruit tres-fidelement.* Voila donc comme *le Grain* parle de tous les Estrangers indiffe-remment: ce que n'a pas fait l'Autheur du *Discours* cy-dessus mentionné, qui s'est tenu precisément aux Italiens, parce qu'il plaidoit lors pour vn principal Ministre de leur nation, auquel on obiectoit tant d'autres choses, qu'il eut esté bien difficile de s'estendre beaucoup sur chacune en particulier. *On met pourtant leur fidelité en doute, & veut-on que pour l'amour d'eux les Estrangers soient incapables d'auoir des charges en France, comme si ce Royaume auoit passé vn seul regne de ses Roys, sans se*

seruir d'Estrangers, & particulierement d'Italiens, dont la plusspart ont eu de l'inclination à sa bonne Fortune. Rien ne seruit tant aux secondes entreprises de la Maison d'Aniou en Italie, que l'assistance du Marquis de Crotone, *du Prince* de Tarente, d'Antoine Callere, *& de* Iacque Picinin, *qui refuserent tous les aduantages qui leurs furent offerts du costé du Pape, & du Roy d'Arragon, pour courir à leur ruine, au seruice de* Iean d'Aniou Duc de Calabre. Iacques Galliot *Italien s'estant donné au seruice de* Louys XI. *apres la mort de* Charles *dernier Duc de Bourgongne, qu'il auoit fidelement seruy, fut honnoré de belles charges en ses armées, & rendit de si vtiles seruices, que sa memoire est encore estimée en ceux qui sont descendus de luy. Le* Cardinal de la Rouere *du titre de Sainct Pierre in Vincula*, François de Sainct Seuerin *Comte de Gaiaz*, Rodolphe de Gonzague, *&* François Marquis de Mantouë, *honnorez de grandes charges en l'armée de Charles huictiesme, luy firent plus rendre de places, que toutes ses troupes n'en eussent peu forcer.* Iean Iacques Triuulce *facilita la reprise de Milan à Louys douziesme, y fut aprés Vice-Roy, & Lieutenant general en tout le Duché.* Cesar Fregose *fut Lieutenant general de François premier en Piedmont, y tint les forces de l'Empereur en balance, iusques à la perte de Pauie, & lors encore* Theodore Triuulce *autre Chef Italien, estoit Gouuerneur de Milan. Quand Henry second renouuela les desseins d'Italie, le plus confident seruiteur qu'il eut fut* Pierre Strozzi, *il le fit son Lieutenant general en Toscane, & depuis encore Marcschal*

de

de France l'an 1556. en laquelle charge il rendit tant de seruices, que les plus grands Capitaines François le pleurerent au siege de Thionuille, où il fut tué d'vne harquebusade tandis que le Duc de Guise luy tenoit la main sur l'espaule, & consultoit auec luy, des moyens d'expugner cette place. Personne ne peut nier les vtiles seruices du Mareschal de Retz, *qui par ses charges & ses actions a donné le premier lustre à cette grande Maison de Gondy sous Charles IX. Et nostre grand Henry ne croyoit point faire de tort à ses autres Chefs de guerre, quand il disoit que le* Mareschal d'Ornano *estoit l'vn de ses plus vaillants & plus vtiles seruiteurs. Voila des Jtaliens employez, honnorablement reconneus, & tres-fidelement enuieillis au seruice de nos Roys depuis huict ou neuf vingts ans, le temps est assez long pour en inferer vne possession immemoriale des bienfaits de la France, ou pour le moins pour empescher leurs enuieux de les en estimer indignes, si ce n'estoit vne coustume receuë au cabinet des Princes, de calomnier les Estrangers, & d'empescher par ce moyen les seruices qu'ils peuuent rendre.* Vous voyez donc par là, Messieurs, qui *anathematisez* si facilement les Ministres Estrangers, combien vous estes ignorans dans nos Histoires, & que si d'auanture vous auez plus estudié la Bible, vous ne l'auez pas toutefois bien entenduë. Et si ie te disois, *S. Ange*, qu'il y a des listes bien iustifiées, de plus de *quatre vingts Estrangers*, qui ont tous manié tres-fidelement & tres-prudemment les plus importantes affaires de ce Royaume, que dirois-tu, en quelle estime aurois-tu

ces donneurs *d'Auis*, & ces porteurs *d'Anathemes?*

S. Ma foy ie ſerois bien empeſché de te le dire, car ie ne iuge pas volontiers de plus ſçauant que moy.

M. La bonne Reyne *Conſtantia* penſoit eſtre bien obligée au Roy Robert ſon mary, de ce qu'il auoit fait mention d'elle en l'Hymne qui commence, *O conſtantia Martyrum.* Certain fluſteur nommé *Princeps*, qui auoit eu *dum Pegma rapitur*, la cuiſſe rompuë, penſa mourir d'aiſe, au rapport de Phædrus, lors qu'eſtant retourné quelques iours aprés ſur le theatre, il ſe perſuada que ce vers auquel le Peuple Romain faiſoit tant d'acclamations,

Lib. 5. fab. 7. *Lætare incolumis Roma ſaluo* PRINCIPE,

n'eſtoit dit, ny applaudy qu'à ſon ſuiet, au lieu qu'il ſe deuoit entendre de l'Empereur. Ainſi *Iabolenus Priſcus* dans Pline le Ieune, ſe trouuant aux Declamations ſerieuſes de *Paſſienus Paulus* Cheualier Romain, qui commençoient, *Priſce iubes*, il reſpondit à l'eſtourdie, croyant qu'on parloit à luy, *ego vero nihil iubeo*, & troubla ainſi toute la feſte par ſa folie. Imagine-toy donc que tu viens de faire quaſi la meſme choſe : car cet apoſtrophe à ta perſonne, n'eſtant que pour orner mon diſcours, tu n'y deuois pas reſpondre, ny me troubler, & cela ſoit dit en paſſant : mais à quoy en ſuis-ie demeuré, ie ne m'en ſouuiens plus du tout; tu ne dis mot, *Sainct-Ange*, aide-moy vn peu à retrouuer ce que ie voulois dire, parles ſi tu veux.

Lib. 6. ep. 15.

S. Hé que Diable ſçay-ie ſi tu ne dégaignes point encore quelque figure de ta Rhetorique, pour auoir occaſion de me dire, quand tu la deurois faire venir d'auſſi loin comme tu as fait les hiſtoires precedentes, que ie ſuis vn double ſot, en commettant vne double faute.

M. I'aurois grand tort de le faire, car tu merites bien d'auoir du triple, puis que tu fais iuſtement ce que dit Horace,

Dum vitant ſtulti vitia, in contraria currunt. Lib. 1. Ser. Satyr. 2.

Mais ie me ſouuiens à la fin qu'aprés t'auoir monſtré que les *Eſtrangers* n'ont eſté iamais exclus des affaires de France, ie te voulois prouuer en ſuite, qu'il eſt tres à propos d'auoir vn homme de cette qualité pour bien gouuerner le Royaume pendant la minorité du Roy; mes raiſons ſont, qu'vne Reyne en ce temps là ne peut rien faire ſans le ſecours d'vn Miniſtre capable, & qui ne dépende abſolument que d'elle, afin de pouuoir adminiſtrer la Iuſtice ſans paſſion, & regler les pretenſions des Princes, les intereſts des Prouinces, les affaires entre amis & ennemis, ſans aucune partialité: car autrement ils s'enſuiuroit la confuſion remarquée par Ceſar dans Saluſte, *qui ex aliena libidine huc illuc fluctuantes agitantur, interdum alia, deinde alia decernunt; vt eorum qui dominantur ſimultas aut arrogantia fert, ita bonum malum & publicum exiſtimant*. Or il eſt comme impoſſible qu'vn homme né en France, ſe puiſſe mettre en poſture telle que nous deſirons, & qu'il eſt en effet neceſſaire,

pour bien & fidelement s'acquiter de ſon deuoir; car qui ne ſçait qu'en Cour, tout eſt partagé, ou ſuiuant l'authorité des Princes, laquelle attire inſenſiblement à ſoy les dépendances des eſprits ambitieux, factieux, ſeditieux, inſolens, & broüillons: ou ſuiuant le dépit des meſcontens, qui traiſne aprés ſoy tous les miſerables, coupables, & les diſgraciez; ou ſuiuant la cognoiſſance & les obligations, que l'on a aux vns & aux autres, & de laquelle nos Gentilshommes François ſe picquent dauantage qu'aucune autre nation de l'Europe? Enfin il arriue ſouuent en Cour, & pendant les Regences principalement, que pluſieurs diſent, *Ego ſum Petri, ego autem ſum Pauli*, & le plus petit nombre eſt ordinairement de ceux qui diſent, *Ego ſum Chriſti*, c'eſt à dire des Roys; puis qu'il eſt dit dans la Sainčte Eſcriture, *nolite tangere Chriſtos meos*. Or cela eſtant de la ſorte, vn *Eſtranger* ne peut-il pas plus facilement s'exempter de toutes ces cabales & intrigues, qu'vn naturel du pays, qui s'y trouuera peut-eſtre engagé par les intereſts de ſa maiſon ou de ſes amis, quand il ne le ſeroit point par les ſiens propres, & par mille autres cauſes, quand il auroit puiſſamment reſiſté à toutes les precedentes. Et ſi Monſieur le *Cardinal* n'eut point eſté tel, crois-tu, *Sainčt-Ange*, que la Maiſon Royalle ſe fut conſeruée ſi long temps en l'vnion où elle a toûiours eſté depuis la mort du Roy defunt. Crois-tu que le Duc d'Orleans & le Prince de Condé ſe ſeroient expoſez aux perils les plus euidens, pour

porter à l'enuy l'vn de l'autre la terreur aussi bien que l'honneur & la reputation de nos armes aux quatre coins de l'Europe : & n'est-ce pas à cause de cette independance qu'il iuge de tous les differents de la Cour, comme de choses qui luy sont tout à fait indifferentes ; qu'il blasme & louë les personnes suiuant leurs merites ; qu'il les employe suiuant leur capacité ; qu'il dit & opine librement dans le Conseil ce qu'il iuge à propos pour les necessitez de l'Estat ; qu'il tient la balance droite parmy les diuerses factions qui s'éleuent de fois & d'autres en ce Royaume ; qu'il accorde les differents de nos Princes comme feroit vn bon pere ceux de ses enfans ; qu'il conseille à la Reyne ce qui est de la raison, de l'honnesteté, de la iustice, & de la necessité de ses affaires ; & en vn mot qu'il butte, sans auoir égard à personne du monde, à ce qui est seulement du bien & de la seureté de cét Estat, pour lequel l'on ne sçauroit nier qu'il ne soit tres-passionné, puis que au lieu du repos dont il pourroit ioüir à Rome, & des contentemens extraordinaires qu'il receuroit d'y viure entre ses parens & amis, dans la tranquillité que le dégagement des affaires luy donneroit, ou auec des occupations, s'il y en vouloit auoir, qui ne seroient peut-estre moins serieuses, ny moins honorables que celles dont il est maintenant chargé ; il se resout genereusement d'obseruer la promesse qu'il fit au Roy defunt, & de recognoistre tant de tesmoignages d'affection que la France luy a ren-

dus, en seruant nostre ieune Monarque son filleul, aux despens de sa reputation, puis qu'elle est tellement noircie par les factieux ; au peril mesme de sa vie, puis qu'on l'abandonne à qui la voudra auoir ; & en contribuant toutes les forces & toute l'industrie que Dieu luy a données plus liberalement qu'à beaucoup d'autres, pour affermir le throsne de ce *petit Dauid* au milieu des tempestes tant domestiques qu'estrangeres, dont il est menacé. Et cette resolution est si loüable & si genereuse, qu'elle a mesme forcé ceux qui en reçoiuent plus de dommages, à luy donner les plus grandes loüanges,

Por vos el niño REY esta seguro
Aña descansa en vuestra prouidencia,
S-iendo vuestro conseio vn fuerte múro,
Y mas que lanças mil vuestra prudencia
En vuestro pecho sabio, y braco duro
Consiste la animosa resistencia
Que dando exemplo viuo, y claro espeyo
Que vence mas que el braço el buen conseio

En suite dequoy ie te puis bien dire, *S. Ange*,

S. Au moins deurois tu me demander, puis que tu veux parler d'Espagnol, si ie suis homme à l'entendre, comme tu faisois tantost de l'Italien.

M. Ces deux langues sont maintenant si communes, qu'il se trouue peu de personnes, ou d'esprit ou de condition, qui n'en ayent la cognoissance ; ie te disois donc, que si les instances que l'on faisoit icy ces iours passez pour l'esloignement du

Cardinal eussent preualu, tu aurois veu les prodigieuses confusions que la nomination de quelque autre à sa place nous auroit apportées, & l'on auroit bien eu raison de dire à la Reyne ce que disoit S. Hierosme en quelque autre occasion, *Caue istiusmodi venenata animalia quæ de corio tuo saturare ventrem suum cupiunt, non suadent quod tibi, sed quod sibi, prodest.* Aussi m'estois-ie tousiours persuadé qu'vne des difficiles choses qui fust en Cour, estoit le choix des hommes. Mais ie l'espreuuay entierement lors qu'il fut question de donner vn Precepteur au Roy, car l'intention de la Reyne & de ses Ministres, estant de commettre à cette charge l'vn des plus suffisans & des plus renommez & estimez personnages qui fust en France, on ietta premierement les yeux sur Monsieur de la *Motte le Vayer*, comme sur celuy que le Cardinal de Richelieu auoit destiné à cette charge, tant à cause du beau liure qu'il auoit fait sur l'education de Monsieur le Dauphin, qu'eu esgard à la reputation qu'il s'estoit acquise par beaucoup d'autres compositions Françoises, d'estre le Plutarque de la France ; mais la Reyne ayant pris resolution de ne donner cét employ à aucun homme qui fust marié, il fallut par necessité songer à vne autre ; qui fut Monsieur *Aubert* Abbé de Sainct Remy, Principal du College de Laon, Chanoine de ladite ville, & Professeur du Roy en langue Grecque, de la ciuilité duquel, comme aussi de sa probité, doctrine, & facilité à s'expliquer nettement tant en Latin qu'en Fran-

çois, perſonne ne peut douter, *modò caput habeat extra cucurbitam;* mais ny luy, ny Monſieur *Gaſſendi* cét vnique Oracle en noſtre ſiecle de la Philoſophie, des Mathematiques, de l'Aſtronomie, & de tout ce qu'il y a de meilleur dans les ſciences plus releuées; ny auſſi Monſieur *Rigaud* quoy qu'il ſoit le Coryphée de nos Humaniſtes, & homme de la portée que chacun ſçait en toutes les autres ſciences, aprés auoir eſté mis à la coupelle du Cabinet, ſans qu'eux-meſmes en fuſſent aduertis, n'y reſiſterent pas ſi bien que Monſieur l'*Abbé de Beaumont*, Docteur en Theologie & maintenant tres-digne Eueſque de Rodez, qui fut auſſi preferé à vn autre des plus brillantes lumieres du Clergé, parce que n'eſtant inferieur à tous les precedens, il auoit encore d'autres qualitez qui firent pancher finalement la balance de ſon coſté. Mais quoy qu'il en ſoit, la recherche ſi particuliere que l'on fit de tous ces grands perſonnages, témoigne aſſez que l'intention de la Cour eſt touſiours bonne, qu'elle voudroit faire les choſes pour le mieux, aduantageuſement & ſuiuant que tout le monde deſireroit qu'elles ſe fiſſent; à quoy ſi elle ne reüſſit pas ſi ſouuent, ny ſi facilement que l'on voudroit bien, il n'en faut attribuer la cauſe qu'à ces maudites intrigues, qu'à ces cabales & factions, dont elle eſt toute pleine; ne voyons-nous pas ſouuent dans les maiſons des particuliers, que les brigues & partis des ſeruiteurs & ſeruantes, donnent bien de la peine aux Maiſtres & Maiſtreſſes,

Maxima

Maxima quæque domus seruis est plena superbis?

Et le Cardinal de Richelieu ne disoit-il pas, que *six pieds de terre*, voulant parler des intrigues du Cabinet, *luy donnoient plus de peine, que tout le reste de l'Europe?* Pourquoy cela, sinon à cause des chapelets que l'on y enfile & deffile continuellement, sinon à cause des nouueautez que l'on y veut introduire, sinon parce que chacun y veut auoir de ses creatures, pour en esloigner celles des autres, & en vn mot parce que l'on n'y butte à autre chose sinon,

Τὰ μὲν ὑψηλὰ ταπεινοῦν, τὰ δὲ ταπεινὰ ὑψοῦν,

Erecta deiicere, & deiecta erigere,

comme disoit le Philosophe Chilon dans Laërce. Or si celuy qui tient le timon des affaires soubs l'authorité du Roy, & de la Reyne, n'est à l'espreuue de toutes ces cabales, s'il ne se tient roide en ce qui est de son deuoir, s'il ne soustient le tronc plustost que d'appuyer les branches, s'il n'a assez de cœur & de vigueur pour refuser tous les partis qu'on luy presente, afin de ne point abandonner celuy de son vray Maistre, qui est le Roy seul; qu'en arriuera-t'il? on commencera d'abuser de sa facilité, chacun le voudra auoir de son costé; s'il fauorise vn Prince, l'autre en prendra ialousie; s'il appuye vne faction, celle qui luy est opposée se mettra soubs la protection de quelque autre personne d'authorité: ceux qui auront le *Ministre* de leur costé y auront aussi le *Roy*, ce qui donnera lieu aux plaintes, aux remonstrances, aux

factions, aux conſpirations, & finalement aux guerres ciuiles, deſquelles à qui faudra-t'il donner la cauſe, ſinon au *Miniſtre* qui ſera premierement attaché à quelque Prince, qu'au Roy ou à la Reyne; qui ſera plus auant dans les intereſts d'vn party que dans ceux de Sa Maieſté, qui gouuernera la France au gré peut-eſtre de l'Eſpagnol ? Et neantmoins il eſt ſi difficile en Cour de trouuer vn homme qui ne donne point en ces eſcueils, que s'il s'en rencontre par hazard quelqu'vn, on peut bien dire auec Iuuenal,

Satyr 13. *Egregium ſanctúmque virum ſi cerno, bimembri*
Hoc monſtrum puero, vel mirandis ſub aratro
Piſcibus inuentis, & fœtæ comparo mulæ.

Or de dire que le *Cardinal Mazarin* ne ſoit pas tel, & par droict de naiſſance, puis qu'il eſt eſtranger, & par la ſeule dépendance qu'il profeſſe à la *Reyne*, puis qu'elle ſeule l'a choiſi pour ſon premier *Miniſtre*, & par les obligations Chreſtiennes qu'il a de bien ſeruir, & d'aſſiſter de tout ſon pouuoir le *Roy ſon fillieul*, pendant vne minorité ſi faſcheuſe comme eſt la ſienne, à cauſe des grands deſordres qui regnent depuis trente-ſept ans dans les Finances, & de la guerre eſtrangere, la plus longue & la plus vniuerſelle dont nos hiſtoires faſſent mention, c'eſt proprement nier qu'il ſoit iour en plein midy, *neque enim vnquam magiſtratum fecit vicarium, nec in alio militauit, nec ſacra gallica inſertiua ſtirpe corrupit*, pour parodier ce que Calpurnius diſoit de quelque autre. Mais que fais-tu,

Sainct-Ange, à quoy t'amuses-tu au lieu de m'écouter.

S. Tu le peux bien voir, *corpori vaco cuius fulturis animus sustinetur*, i'ay pensé t'interrompre deux ou trois fois, mais ie craignois la touche, & puis ie ne voulois pas m'embarquer à vn long discours, Plinius ep. 9. lib. 1.

Nam qui famescit dum parlat tempora perdit:
comme tu me disois tantost, *atque vt reddam tibi voces tuas.*

M. Si tu n'es saoul depuis le temps que tu masche, iamais ne le puisse-tu estre : i'ay autresfois leu dans Athenée, qu'vn certain Stratonicus ne manquoit iamais de boire deux ou trois bonnes fois en se couchant, *non quod sitiret, sed ne sitiret :* si tu ne fais de mesme ie suis bien trompé. Mais encore qu'auois-tu à me dire ?

S. Rien de bon, rien qui te peust plaire.

M. Pourquoy cela ?

S. Parce que ie cognois de plus en plus par tes discours, que tu es non seulement Mouchard, comme ie t'ay desia dit, mais encore Conseiller, Emissaire, Aduocat, *Factotum*, Secretaire du *Cardinal Mazarin.*

M. Ie voudrois que tu eusses menty toute ta vie, & que ce que tu viens de dire fust veritable, ie ne serois pas affamé comme vn Rat d'Eglise, ny chargé d'argent comme vn Crapaut l'est de plumes.

S. Puis que tu estois plus à ton aise auec Re-

naudot, pourquoy l'as-tu quitté ?

M. Ie te diray la verité : Monſieur *Renaudot* eſt fort bon homme, & qui n'eſt pas faſché qu'on gagne ſa vie auec luy, mais il ne pouuoit ſouffrir que ie blaſmaſſe à tous moments *ſa Gazette*, & que ie luy attribuaſſe vne partie des maux qui nous ont tourmentez depuis quelque temps, car elle fait les peuples trop ſçauans tant en leurs propres affaires, qu'en celles de leurs voiſins,

Iuuenal. Satyr. 6.

Inſtantem Regi Armenio, Parthóque cometem
Prima videt, famam, rumoréſque illa recentes
Excipit ad portas, quoſdam facit iſſe Niphatem
In populos, magnóque illic cuncta arua teneri
Diluuio, nutare vrbes, ſubſidere terras,
Quocumque in triuio, cuicumque eſt obuia narrat,
Hæc eadem nouit quid toto fiat in orbe,
Quid Seres, quid Thraces agant.

& pour moy, il ne me ſemble pas à propos, que la menuë populace ſçache tant de nouuelles ; à quoy bon de l'informer ſi ponctuellement des reuoltes de *Naples*, des ſeditions de *Turquie*, de l'horrible attentat des *Anglois*, & il s'en a peu fallu qu'on ne luy ait ait auſſi raconté le détail des tumultes de *Moſcouie*. Certes on n'auroit garde de publier des nouuelles ſi contagieuſes à *Rome*, ny à *Veniſe*, parce que ces deux villes là ſont bien mieux policées que celles de *Paris* ; Or comme ces diſcours ne deuoient pas plaire à Monſieur *Renaudot*, & qu'il eut recognu en moy la verité du Prouerbe

Naturam expellas furca, tamen ipſa recurret.

il me pria assez ciuilement de me retirer, comme ie fis dés la premiere semonce; & parce que i'auois desia beaucoup d'entrée & d'habitudes chez Monsieur le *Cardinal*, i'y ay depuis ce temps là pratiqué encore plus souuent; mais de croire pour cela que ie sois vn de ses Conseillers, c'est comme qui diroit que *Diogenes* le Cynique l'estoit d'Alexandre, ou *Marcolphe* de Salomon.

S. Tu cottes là des exemples qui ne te sont gueres aduantageux.

M. Ie pourrois bien parler des conuersations de Scipion auec *Ennius*, d'Antigone & *d'Aristipe*, d'Archelaus & *d'Euripide*, de M. Antoine l'Empereur, & de *Fronton*; mais à te dire vray il y a autant de difference entre moy & tous ces Philosophes anciens, comme entre vn estron de chien, sauf ton respect, & vn pain de sucre.

S. Tu diras ce qu'il te plaira, mais ie croy neantmoins que tous ces vieux Roquentins là, estoient pour le moins aussi crottez que toy; on nous en conte des merueilles *propter mille annos*, comme disoit Iuuenal d'Homere, peut estre que s'ils estoient encore parmy nous on ne tiendroit compte de les regarder.

M. Le monde a tousiours esté de cette humeur là:

Rara coronato plausere theatra Menandro,
Et sua riserunt secula Mæonidem.

S. Tu m'arracherois plustost les dents, que de me faire pronõcer tant de Lettres canines tout à la fois.

2. de Orat. *M.* Tu ressemble donc à Demosthenes, lequel au rapport de Ciceron, *ita balbus erat vt eius ipsius artis cui studeret, primam literam non posset dicere*, c'est à dire, qu'au lieu de prononcer ῥητορικὴν, il disoit λητορικὴν, comme nos femmes de Paris au lieu de mon *Mari* disent mon *Masi*, & cela les pourroit à vn besoin iustifier de ce que l'on dit qu'elles ont la langue trop longue, car au contraire cét accident n'arriue qu'à ceux qui l'ont si courte, qu'ils ne peuuent pas la ioindre aux dents de deuant pour former, & comme disent les Italiens *scolpire bene* cette lettre ; mais puis que ces deux vers ne te sont pas agreables, ie te veux seruir de cinq autres qui diront la mesme chose, quoy qu'en differente maniere, écoute-les donc bien, car ils sont d'Horace qui parle à Auguste,

2. epist. 1.
Sed tuus hic populus sapiens & iustus in vno,
Te nostris ducibus, te Graiis anteferendo,
Cætera nequaquam simili ratione, modóque
Æstimat, & nisi quæ terris semota, suisque
Temporibus defuncta videt, fastidit, & odit.

S. Quoy qu'il en soit, puis que suiuant le commun dire,

Donabit scire miseris cum Regibus ire,

tu ne deuois point craindre de t'approcher du Cardinal *Mazarin*, & de le seruir à la Secretarie, car ie m'asseure que tous ceux qui y sont en sçauent bien moins que toy.

M. Ie te pardonne volontiers vn mensonge qui m'est si fauorable, ie les connois tous com-

me ie t'ay desia dit assez particulierement ; mais neantmoins ce n'a esté ny d'eux, ny chez eux que i'ay appris ce que ie t'ay dit des Precepteurs que l'on auoit cherchez pour le Roy.

S. Et d'où l'as-tu donc eu, puis que c'est vne chose si particuliere?

M. Dicenda tacendáque calleo. Ioint qu'il t'importe fort peu de le sçauoir, admire plustost le moyen dont ie me sers pour apprendre beaucoup d'autres choses assez importantes.

S. Ie payeray de bon cœur vne couple de harengs sorets si tu me le veux dire.

M. Comme la nation Françoise est la moins deffiante de tous les autres, aussi est-elle la plus libre à parler ; & si le Prince, Secretaire, Ambassadeur, Conseiller ou Ministre d'Estat doit expedier dix affaires en vne matinée, il en depeschera toûiours cinq ou six pendant qu'on le chausse, qu'on le peigne, qu'on luy fait la barbe, & que trois ou quatre valets de chambre sont bien empeschez autour de luy, sans toutesfois qu'il en conçoiue ou soupçonne rien de mal ; parce que bien souuent ils font les niaiz, ou ils tesmoignent d'estre assez occupez à ce qu'il leur faut faire, sans penser à autre chose : mais neantmoins ils remarquent iusques aux moindres circonstances, lesquelles par aprés ils debitent à leurs confidents, à leurs comperes & commeres, & à tous ceux qui les sçauent langueier & caioller ; En suite de quoy les Maistres sont quelque fois bien eston-

nez que tout le monde ſçait,

Quæ illi ſecreta, & paucis commiſſa putabant.

Et les mauuais ſuccés, les deſſeins eſchoüez de la pluſpart de leurs entrepriſes, font aſſez connoiſtre la faute qu'ils ont faite, de n'auoir pas dit en temps & lieu comme faiſoient les anciens au commencement de tous leurs myſteres,

--Procul, ô procul eſte profani

Virgil. Æneid. 6. *Conclamat vates, totóque abſiſtite luco.*

S. Ie ne penſe pas que le *Cardinal* en faſſe de meſme, puis qu'à ton dire il eſt impeccable.

M. Tu n'es pas ſi ſcrupuleux que ces Religieux dont parle S. Hieroſme, qui n'oſoient ſe ſeruir entre eux du mot, *impeccabilis*, au lieu duquel ils employoient celuy de ἀναμάρτητος, qui eſt le meſme, quoy qu'en langue differente: Mais pour moy i'ay encore encheri ſur le ſcrupule de ces Moines, car ie ne me ſuis iamais ſerui ny de l'vn ny de l'autre en parlant du *Cardinal*, auſſi eſt-il homme, & comme tel *humani à ſe nihil alienum putat:* Tout ce qu'il peut auoir de bon, c'eſt qu'il choppe & bronche moins ſouuent que ne feroit pas vn autre, qui feroit à ſa place, & qui auroit moins d'experience & de capacité que luy, & ainſi *beatus qui minimis vrgetur.*

In epiſt. ad Cteſiphont.

S. Pour faire ce que tu dis, il faudroit eſtre non ſeulement plus affectionné, mais auſſi plus ſçauant dans les affaires de France qu'il n'eſt pas; tu vois bien que chacun luy reproche ſon ignorance, & que luy meſme l'aduouë en beaucoup de rencontres.

M. Tu

M. Tu me iette dans vn vn diſcours, au milieu duquel ie ne voudrois pas eſtre interrompu, c'eſt pourquoy va t'en querir vn rechaud, puiſque noſtre plat ſe refroidit, & penſe de m'eſcouter attentiuement, quand tu ſeras de retour.

S. On appelle cela en Italien de Prouence *Carite Peloſe*, car ſi tu en veux dire la verité, tu ne cherche ces interualles, que pour mieux ſonger aux reſponſes que tu me pourras faire: mais puis qu'auſſi bien le pain nous manque, i'en apporteray par meſme moyen.

M. Va, & retourne viſte, car ce que i'ay à te dire eſt deſia tout preſt.

S. La ſale eſt pleine de Colporteurs qui hauſſent le temps d'importance, Dieu ſçait comme la Declaration ira tantoſt par les ruës.

M. Pourueu qu'elle aille droit c'eſt le principal, car ceux qui la portent feront ſans doute de beaux parterres, mais neantmoins ſi *Petit* ne ſe haſte, ie croy qu'il ne s'en diſtribuera gueres auiourd'huy.

S. Ie ne ſçay ce qu'ils barboüillent de deux *Mazarins* qui ſont à la boutique de Monſieur Cramoiſy, il y en a qui les vont voir comme ſi c'eſtoit des lions & des elephants: Pour moy ie ne ſuis point badaut iuſques a ce point là, car enfin il ſont hommes comme les autres, & ie ne m'imagine pas que ſi d'auenture ils changeoient de maiſtre, cela leur fit changer de face.

M. Vrayment tu me donne là les meilleures

nouuelles du monde , car peut-eſtre ſeront-ils ſuiuis de ſon *Eminence* , & puis qu'il ne ſe peut pas faire que ou l'vn ou l'autre, ou tous deux enſemble ne me ſoient conneus , ie veux aller voir s'ils ne m'apprendront rien de nouueau, entretiens-toy cependant auec ta bonne amie de laquelle vn bon Pere Celeſtin a depuis peu ſi bien chanté les loüanges.

S. Ie commençois à ne te plus attendre, car il y a pour le moins vne bonne heure que tu es party.

M. *Sainct-Ange*, mon enfant , ie ſuis le plus heureux homme du monde , ces deux *Mazarins* ſont le ſieur *Zongo Ondedei*, & le ſieur *Aleſſandro Fabri*, tous deux Secretaires Italiens de ſon Eminence, fort honneſtes perſonnes, & des meilleurs amis que i'aye dans la Maiſon , ils m'ont dit que toute la Cour reuiendroit à Paris auſſi toſt que l'on n'y parleroit plus de *Frondeurs ;* que la Reyne ne ſongeoit non plus à la deſ-obeyſſance du peuple que ſi iamais elle n'eſtoit arriuée ; que pourueu que les eſprits broüillons & ambitieux ne trauerſent point ſes bons deſſeins , elle nous donnera bien toſt la paix, & remettra la France au plus floriſſant eſtat qu'elle ait iamais eſté : ils m'ont dit auſſi que le Roy ſe portoit bien, que toute la Maiſon Royalle eſtoit en bonne intelligence , & que le *Cardinal* ſe tuoit de trauailler à ſon accouſtumée.

S. Ne t'ont-ils rien dit autre choſe du *Bonnet Rouge*.

M. Nous n'auons quasi parlé que de luy, ils m'ont mesme presté certaines attestations de la noblesse des *Mancini*, & des *Martinozzi*, qu'on leur a nouuellement enuoyées de Rome, afin que ie les puisse ioindre à ce petit recueil que ie leur ay dit en auoir desia fait: mais c'est à la charge de les remettre demain entre les mains de Monsieur *Bluet* fameux Aduocat du Parlement, chez lequel ces deux Messieurs se trouueront à disner.

S. Pensez que ce ne sera pas sans me les monstrer.

M. Si tu veux nous les lirons ensemble, car ie ne les ay pas encore desuelopées.

CONFALONERIVS ET PRIORES CIVITATIS FANI.

Vniuersis, & singulis ad quos præsentes nostræ Litteræ testimoniales peruenerint, notum facimus, & verbo veritatis attestamur, qualiter ex publicis libris existentibus tam in archiuo Referendariæ, quàm Cancellariæ, nostro publico Gubernio suppositis, apparet, Nobilem Familiam de Martinozziis *continuò publico regimini adscriptam fuisse, primariósque honores & gradus, tam Ecclesiasticos, quàm sæculares, per nobiles tantùm frui solitos consecutam, & ad præsens frui & consequi. Etiam inter nobiles & primarios ab omnibus haberi & reputari; atque etiam inter plures huius Familiæ homines honorificis muneribus præfectos, adfuisse quondam reuerendum Domnum* B. Bernardum *Abbatem sancti Paterniani,*

huius ciuitatis Patroni , de anno Domini 1346. *& de anno* 1430. *eiuſdem Abbatiæ titulum inſignitum* R. D. Philippum *, prout ex publicis monumentis exiſtentibus vna cum inſigni dictæ familiæ , in proſpectu Eccleſiæ ſancti Martini prope & extra muros huius ciuitatis ; & in Eccleſia ſancti Laurentij de Ceresia Diœceſis Fanenſis, ac in Prothocollis exiſtentibus in Archiuo prædictæ Abbatiæ apparet , de quibus in noſtra Cancellaria. Necnon per* Ghinolum *pluribus legationibus perfunctum, & præcipue de anno* 1364. *die* 25. *Septembris, nomine Senatus noſtri , concomitaſſe nepotem Imperatricis tunc temporis Conſtantinopolitanæ , prout in libro rationum prædicti anni ad* C. 12. *ſub titulo delli Ambaſciatori del Commune, &c. Et inter cæteros qui munus Confaloneriatus obierunt , nuperrimè adfuit* Comes Hieronymus, *qui fuit etiam Dux Equitum pro ſancta Sede in hac ciuitate, in quorum fidem præſentes ſcriptas & ſubſcriptas per noſtrum Cancellarium noſtro maiori ſigillo muniri iuſſimus. Datum Fani , ex Palatio noſtræ Reſidentiæ die...... Iulij* 1649.

IOAN. IACOMINVS Cancellarius.

S. Il faut que cette piece ſoit originale, puis que le ſceau de la Communauté de Fano y eſt attaché, il me ſemble qu'elle eſt encore plus difficile à lire que tes Griffonies.

M. Ce n'eſt pas qu'elle ne ſoit fort bien eſcrite, mais les abbreuiations ne ſont pas à ton vſage: tu aimerois ie m'aſſeure autant veoir ces *ſiglades* anciens, que l'on appelloit ainſi *per contractio-*

nem, quasi singula, parce que chaque lettre valoit autant qu'vne parole entiere.

Punctis peracta singulis,
Vt vna vox absoluitur.

dit Ausone, & c'est vne chose assez remarquable en nostre siecle, que les Anciens n'ayant eu l'vsage de ces notes que pour exprimer certains termes de Droict, de Medecine, ou Mathematique, puis que celles de Tiron affranchi de Ciceron & de Seneque, quoy qu'augmentées par les nouueaux Chrestiens, n'estoient pas de grand vsage. C'est dis-ie vne chose remarquable, que la pratique de cette escriture Stenographique soit maintenant si commune, & si familiere en Angleterre, qu'il ne s'y trouue quasi plus personne qui l'ignore, & qui ne s'en serue auec tant de facilité, que c'est proprement d'eux que l'on peut dire,

Currant verba licet, manus est velocior illis, Martialis libr. 14. lem. 108.
Nondum lingua suum dextra peregit opus.

Et pour moy ie croy que c'estoit de l'Anglois qui a le premier trouué ces notes, cent fois plus faciles que celles de Tyro, que vouloit parler le Poëte Manile lors qu'il a dit,

Hic & erit felix scriptor, cui littera verbum est, Lib. 4.
Quique notis linguam superat, cursúmque loquentis,
Excipiens longas noua per compendia voces.

S. Au nom de Dieu trefue de passages, & puis que tu m'as promis la lecture de ces nouueaux titres que ie suis plus curieux de voir, que toute ta bouquinerie, oblige moy de m'en faire lecture

afin de retourner où nous en estions lors que tu es sorty.

M. Ne te fasche point, *Sainct-Ange*, nous auons assez de temps pour tout faire, car *Petit* m'a dit en passant qu'on n'auroit la Declaration que bien tard.

In Dei nomine amen, infrascripta apparent in certis libris existentibus in archiuo Abbatiæ Sancti Paterniani huius ciuitatis Fani, per me infrascriptum Notarium visis, nempe,

In quodam libro nuncupato Memoriale cooperto charta pergamena ad c. 16. apparent infrascripta.

Pro Ecclesia & beneficio Sancti Laurentij de Coresia, quòd supradicta Ecclesia & beneficium sit membrum Abbatiæ, probatur per verba in quodam lapide incisa, posito super portam prædictæ Ecclesiæ, in Castro Ceresiæ, & sunt ista,

MCCCXLVI. *tempore D. Clementis Papæ VI. ædificata est Ecclesia S. Laurentij, tempore* D. Bernardi *Abbatis Monasterij Sancti Paterniani de Fano, questo Abbate era di Casa* Martinozza *come habiamo detto di sopra, e per segno ui è in quella pietra larma* Martinozza *& ommissis &c. adsunt in dicta pagina infrascripta arma cum verbis,* Arma Martinozza.

Item in Protocollo in 4° anno 1436. incipiente, & existente in supradicto Archiuo, sub sigillo Antonij Dominici de San Georgio, & inter multa instrumenta facta

de anno 1436. sub die 6a Junij, tempore P P. Eugenij, adest instrumentum & Protocollum intitulatum littera F, cum copertura pergameni scripti.

Ibique Reuerendus in Christo Pater Dominus Dominus Philippus de Martinozzis de Fano, *Dei & Apostolicæ Sedis gratia Abbas Monasterij Sancti Paterniani extra muros Fanenses, &c. ommissis, &c.*

Et ego Ioan. Franciscus Iacominus Fanensis, publicus Apostolica auctoritate Notarius, & Cancellarius illustrissimæ Communitatis ciuitatis Fanensis, quia supradicta omnia vidi, vt supra scripta, in prædictis libris, in fidem me subscripsi, & signum meum apposui, & pro legalitate mei Notariatus sigillum Ciuitatis hîc impressi.

S. Examinons vn peu ces deux Escussons, ie dis celuy de la Ville & celuy des *Martinozzi*, pour le premier, quelle preuue me donnes tu qu'il ne soit point faux & inuenté à plaisir.

M. C'est qu'il ressemble aux Armes de la ville de Fano que l'on peut voir au commencement *de la Faneide del Nigosanti*, & dans le premier Tome de *l'Jtalia Christiana Ferdinandi Vghelli*, à l'endroit où il traite des Euesques de Fano. Pag. 10.

S. Et de celuy des *Martinozzi* qu'en dis-tu?

M. Tu vois bien qu'il faudroit deuiner le metal ou la couleur, car ny la pierre ny le papier n'en disent mot, & puis ce n'est point mon faict que le Blason, ie ne l'enuieray iamais à Messieurs *Doziere, Pietre, la Colombiere*, & autres Euclides de

cette Mathematique : les *Martinozzi* à mon aduis portent quatre Fasces bretessées à double, de quatre pieces, & si tu en veux dauantage, il faudra t'en informer au logis de ces petites Harengeres du *Cheualier Georges* quand elles seront de retour.

S. Passons outre.

M. Voicy encore vn autre Escusson des *Martinozzi*, bien mieux fait que le precedent.

In Dei nomine amen, Anno à Natiuitate Domini Iesu Christi 1649. indictione 2. sedente Sanctissimo D. N. Papa Innocentio Decimo, &c.

Supradicta arma nunc apparet, in prospectu Ecclesiæ Sancti Martini, prope & extra muros huius ciuitatis Fani in via Flaminia, super portam prædictæ Ecclesiæ sculpta in marmore, prout supra exemplata videtur; quæ quidem Ecclesia, est in propriis bonis Reuerendæ Abbatiæ Sancti Paterniani huius ciuitatis Fani, & arma prædicta est de familia Martinozzia *huius ciuitatis, vt patet ex nomine prædicti domini Abbatis, & ex inscriptione eiusdem cognoscitur, & ab omnibus publicè pro tali tenetur, & reputatur, & ego infrascriptus vidi, legi, & similem esse inueni, & in fidem me subscripsi. Ego Ioan. Franciscus Iacominus Fanensis publica auctoritate, &c.* Ce sont les mesmes paroles que nous auons desia veuës, & le mesme Sceau de la ville de Fano, pour asseurer la legalité dudit Notaire.

S. Qu'appelles-tu legalité?

M. C'est vne attestation publique & authentique, comme celuy qui parle, ou qui porte témoi-

moignage de quelque chose, le peut faire legalement *ex officio*, qu'il est tel & authorisé pour ce faire, qu'on peut luy adiouster foy. Voyons maintenant ce que dira la derniere piece du sac.

In Dei nomine Amen, Infrascripta apparent in quodam libro cooperto pergamino albo, existente in Archiuo Referendariæ ciuitatis Fani, intitulato Vscita generale anni 1364. ad c. 12. per me infrascriptum Cancellarium fideliter extracta.

Salario delli Ambassiatori del Commune ad c. 12. & omissis cæteris sequitur.

Demo & paghamo a di 25. di Settembre anno 1364. a Ghinolo de Martinozzo, *& a Guidaccio di Boglione, per loro salario di tre di, che andonno a Rimini, accompagnare il Nipote dell' Imperatrice di Constantinopoli, Ducati tre per vno.* Lib. XVIII.

Et ego Ioan. Franciscus Jacominus Fanensis publica auctoritate Notarius & Cancellarius, &c.

S. S'il faut iuger de la qualité de ces Ambassadeurs, par celle de la despense, qui leur est alloüée par iour, ie dirois pour moy que c'estoit plustost deux faquins que deux Gentilshommes : Car qui est auiourd'huy l'honneste homme, qui voulust estre deputé à vne fonction si honorable, qu'estoit celle d'accompagner le Nepueu d'vne Imperatrice de Constantinople, & n'auoir qu'vn Ducaton par iour pour se faire honneur. I'ay ouy dire à vn de mes amis que toutes les courses d'auiourd'huy se payent à vne pistole par poste ; le moin-

dre laquais ou valet de pied qu'on enuoye aux champs, s'estimeroit traistre à son corps s'il ne despensoit la moitié d'vn Ducaton à chaque repas, & tu veux qu'vn Gentilhomme *di Casa Martinozzi*, qui est à ton dire vne des principales de Fano, ait fait des Ambassades à vn Ducaton par iour, il ne faudroit que donner communication de cette derniere piece au *Cheualier Georges*, & tu verrois beau ieu, *Sorex tandem suo indicio periit.*

M. Tout beau, *Sainct-Ange*, il n'est pas encore temps de chanter la victoire, *Distingue tempora & concordabis scripturas*, du temps qu'on ne donnoit qu'vn Ducaton par iour aux Ambassadeurs, la iournée d'vn artisan ou manouurier, comme a fort bien monstré Bodin en sa Response au Paradoxe de Malestroit, ne coustoit que deux liards ou six deniers, le mouton de Berry, plus beau & plus gras que ceux de Dindenaut, ne se vendoit que six blancs; l'on ne donnoit que cent escus en mariage aux filles de bonne maison: pour auoir droict de bourgeoisie en quelque ville il falloit y posseder vne maison de la valeur de soixante sols, qui deuoit estre sans doute quelque beau palais, puis que du mesme temps toute la ville de Lucque ne fut venduë que douze mille escus, & Florence la moitié moins, au rapport de Blondus, les Roys de France ne despensoient que dix-huit ou vingt mille liures par an, pour eux & leur famille, & ce qu'ils tiroient de leurs Peuples alloit à proportion; c'estoit aussi en ce temps-là que,

Lib. 8. decad. 2.

Luxus populator opum, cui ſemper adhærens
Infelix humili greſſu, comitatur egeſtas.

Claudian. 1. in Ruffin.

eſtoit banny de toutes les compagnies. Mais il commença neantmoins incontinent aprés de s'y gliſſer, & la deſpenſe de la Maiſon de *Louys XI.* qui n'eſtoit au commencement de ſon Regne que de vingt-huit & trente mille liures, monta ſur la la fin du meſme iuſques à quatre-vingts mille ſix cens trois liures, ſuiuant la ſupputation qu'en fait Mathieu; les tailles pareillement qui n'excedoient pas ſoubs Charles VI. la ſomme de quatre cens mille liures, augmenterent ſoubs Charles VII. iuſques à la ſomme de dix huit cens mille liures, au rapport de Monſieur de Sully, & conſecutiuement ſoubs *Louys XI.* iuſques à quatre millions ſept cens quarante mille liures; ſoubs *Charles huictieſme* iuſques à prés de ſix millions; ſoubs *Louys douzieſme* iuſques à ſept millions ſix cens quarante mille liures; ſoubs *François premier* iuſques à quinze millions ſept cens trente mille liures: & toutes choſes croiſſans de la ſorte, & à proportion, *Henry ſecond* commença le premier de ſon Royaume, à porter le bas de ſoye, on ne ſe moucha plus ſur la manche; & lors que l'on enuoyoit des Ambaſſadeurs ou Deputez, on ne leur taxoit plus leur deſpenſe à vn Ducaton le iour, & ainſi tu peux bien iuger par le grand progrés qu'a fait le luxe depuis trois cens ans, que le Ducaton qu'on donnoit en 1364. aux Deputez de Fano, n'eſtoit pas moins conſiderable que les dix

Liure XI. de Louys XI. pag. 147.

Tom. 2. pag. 687.

ou douze escus qu'on leur pourroit donner aujourd'huy. *Sed ô dij immortales*, comme s'écrioit Ciceron, ***non intelligunt homines, quàm magnum vectigal sit parcimonia.***

Paradoxa postrem.

S. Tu m'as rendu aussi camus, que nous le serons tous deux d'icy à cent ans, par le beau discours que tu viens de faire, & i'ay suffisamment recognu par iceluy, combien l'ignorance est preiudiciable en toutes sortes d'affaires : Car auparauant que tu m'eusses si bien monstré mon beciaune, ie pensois de pouuoir establir sur ce Ducaton vne vraye & essentielle demonstration de la roture des *Martinozzi*.

M. Puis que ceux-cy sont à couuert pour la seconde fois de ta censure, & de celle du *Cheualier Georges*, voyons ce que nous trouuerons de celle des *Mancini* dans le seul papier qui nous reste.

Nos Augustinus Caballettus. Eques Ludouicus Aquilanus, & Horatius Bonioannes almæ vrbis Conseruatores.

Vniuersis & singulis has præsentes litteras nostras visuris, inspecturis, lecturis pariter & audituris salutem. Notum facimus & attestamur, Familiam MANCINORVM *esse Romanam, antiquissimam, & nobilissimam, hominésque illius, pro tempore semper in hac alma vrbe, ac inclito Senatu Romano, omnia ea officia, gradus, dignitates, Magistratus, ac præeminentias etiam Conseruatoriam, quibus alij nobiles Patricij Romani potiuntur & gaudent, pluries atque pluries diuersis temporibus,*

ac iteratis vicibus, obtinuisse, & gessisse, eaque respectiuè obtinere, & gerere, potirique valuisse; in quorum fidem præsentes, per infrascriptum Secretarium nostrum fieri, & subscribi, sigillóque incliti Populi Romani communiri iussimus. Datum ex nostro Capitolio, &c. MDCXLIX.

Augustinus Caballettus Conseruator.
Eques Ludouicus Aquilanus Conseruator.
Horatius Bonioannes Conseruator.

Franc. Risius S. P. Q. R. Secretarius.

S. Voyons vn peu le sceau de quelle façon il est fait, certes il est bien plus maiestueux que celuy de Fano, & ces quatre lettres S. P. Q. R. qui font à mon aduis vne arme tres particuliere, remettent tousiours en la memoire de ceux qui les voyent, l'ancien estat de cette florissante Republique, lors qu'elle dominoit tout le monde.

M. Tu parles donc du temps que Petrone auoit raison de dire,

Orbem iam totum victor Romanus habebat,
Qua mare, qua terræ, qua sidus currit vtrumque.

Mais à present les choses ont bien changé de face, si d'auenture tu n'as recours à l'empire qu'elle s'est conseruée sur les consciences, à l'occasion duquel on ne laisse pas de dire encore,

Roma caput mundi quidquid non possidet armis.
Religione tenet.

Au reste, ie te veux bien aduertir, que la ville ou plustost l'Empire de *Constantinople*, fait aussi qua-

tre B Grecs, ou β, en ses Armes, dont la signification n'est que trop conneuë pour la rapporter, & que *Sulmo* petite ville au Royaume de Naples, porte cet Hemistique d'Ouide, *Sulmo mihi patria est*, abregé en ces quatre lettres capitales, S. M. P. E. pour monstrer combien elle repute à honneur, qu'vn si grand homme l'ait aduoüée pour sa patrie.

S. I'ay encore vn petit scrupule à te proposer, & puis nous passerons outre, le bon homme Crucé, qui estoit aussi bon Latin qu'vn autre, disoit tousiours *inclutus*, & neantmoins tes Messieurs de Rome, qui doiuent mieux sçauoir les proprietez de la langue Latiale, que ne faisoit ce mien Maistre, qui n'estoit peut-estre iamais sorty du Cardinal le Moine, escriuent *inclitus*, lequel donc des deux a raison.

M. Ie te diray auec Martial,

Cùm duo pugnarent victor vterque fuit.

Car *inclutus* se peut dire *per Archaismum, hoc est, veterum imitationem*, puis que Ennius a dit, *Horatius inclutus*, & Lucrece, *inclute Memmi;* mais dautant que ce mot Grec de *clutus* qui vient de κλυτὸς, *præclarus* a esté rendu bon Latin par le moyen de la preposition *in*, & que ces deux lettres *i*, & *n*, *cognatæ sunt*, & se changent facilement l'vne en l'autre : Virgile a dit *illa inclyta Roma*, Horace *inclytum Vlyssem*, & tous les modernes à leur imitation l'ont prononcée par *y* Grec, ou *i* Latin *simplicissima ortographia*, comme dit *Martinius in suo Lexico*, & ainsi l'on peut dire *inclutus*, pour *inclytus*, comme

Monſieur d'Autruy diſoit touſiours *ninſi*, pour *niſi*, ſans offenſer ny Donat, ny Priſcian.

S. Voila qui eſt clair comme eau de roche, reuenons maintenant aux *Mancini*, deſquels ſi tu ne produis d'autres memoires, i'auray belle occaſion de te dire,

Quid dignum tanto feret hic promiſſor hiatu:
car il ſembloit tantoſt à t'ouyr parler de leur Genealogie, que l'on pourroit mettre à bon droit ſur le tombeau du premier de cette famille, qui donnera du nez en terre:

Hic ſitus eſt quidam cuius genus extat ab Adam.
& neantmoins tes Secretaires ſe reduiſent maintenant à vne ſimple atteſtation de Cheualerie Romaine.

M. Tu es malicieux comme vn viel ſinge, mais le principal eſt que tu n'as pas à faire à vn niaiz, & que tu verras dans peu de temps, comme la famille des *Mancini* a touſiours eſté tant en l'ancienne qu'en la moderne Rome, Patricienne & Conſulaire. C'eſt à quoy ces deux Meſſieurs là m'ont dit que l'on trauailloit maintenant, & cela eſtant, pourquoy nous enuoyeroit-elle des eſchantillons, puiſque nous aurons bien-toſt la piece entiere. Mais neantmoins pour te monſtrer qu'outre ceux que ie t'ay donnez cy deſſus, on en pourroit fournir beaucoup d'autres ſans les faire venir de Rome. Le ſieur *Aleſſandro* qui a grande connoiſſance de ladite famille, m'a dit qu'il auoit veu certaine donation faite à vne Chapelle de ſainct Iean de La-

tran par vn *Mancini* de quelques droits, dont il iouyssoit en partie dés l'an 1177. Que s'il estoit besoin de faire l'arbre de cette famille iusques à 1300. il en viendroit bien à bout sans attendre les memoires de Rome; que la maison où elle a tousiours demeuré du depuis, fut achetée en 1375. qu'elle a diuerses sepultures & Epitaphes en l'Eglise de *sant Apostolo in piazza Colonna*, des années 1384. 1418. 1514. que dans leur Chapelle *in Ara cæli*, il y a vn grand Tableau auec l'inscription & le nom des *Mancini*, de 1447. qu'il y a des emancipations de 1318. & le mesme seigneur Alexandre Fabri m'a asseuré sur sa foy & sur son honneur que l'on peut voir, copier, & faire authentiquer toutes ces choses dans la ville de Rome, en moins de vingt-quatre heures, suiuant les addresses qu'il en pourroit donner : or si vn homme qui n'est pas de la maison des *Mancini*, & qui ne peut parler que de ce qu'il en a casuellement appris en diuerses occasions, en donne toutefois de si bons memoires, que ne doit-on point attendre du sieur *Lorenzo Mancini*, qui est maintenant le Chef de cette famille, lors qu'il fera espoudrer par gens à ce connoissans & entendus, toutes les vieilles paperasses soit de sa maison, ou de l'Archiue du Capitole, & des Communautez de Rome & lieux circonuoisins, pour descouurir,

Iuuenal. Satyr. 8. *Famosos Equitum cum dictatore Magistros.*

S. Nous ferons donc mieux de laisser ce discours aux Genealogistes de Rome, qui nous en donne-

donneront quelque iour ce que bon leur semblera, pour retourner à l'ignorance du Cardinal *Mazarini*, car c'est là que nous en estions, lors que ie t'ay aduerty tout à propos pour les *Mancini* & *Martinozzi*, desquels tu as appris de fort bonnes nouuelles, qu'il y auoit deux *Mazarins* chez Monsieur Cramoisy.

M. Tu embroüille bien des choses en peu de paroles, car ces Genealogistes de Rome, ne sont pas moins fideles que ceux de France, ou d'ailleurs; personne n'a iamais accusé l'*Amirato*, ny le *Campanile*, ny le *Zazzera*, ny le *Sansouino*, ny le *Rossi* d'infidelité, & pour ce qui est des Genealogistes particuliers, ils n'aduancent gueres de choses importantes sans en auoir de bons memoires: c'est pourquoy lors qu'ils trauailleront sur la famille des *Mancini*, ie ne croy pas à te dire vray qu'ils la fassent si illustre que celle des *Fieschy*, *ex qua binos Pontifices maximos esse factos, Septuagintáque in Senatum cooptatos fuisse legimus*, dit le Protenotaire Cortesius; ou qu'ils l'estendent si loing, & luy donnent tant de nobles alliances, comme a fait Caramuel à celle des *Mello*, sinon en effet au moins par ce beau titre, *Excellentissima domus de Mello ab Imperatoribus Romanis, Constantinopolitanis, Hispanis, Francis, Saxonibus, Franconibus, Sueuis, Bauaris, Austriacis; à Regibus Castellanis, Legionensibus, Lusitanis, Algarbicis, Aragonibus, Siculis, Gallis, Anglis, Saxonibus, per Genealogicos gradus deducta, cum summis Imperatoribus, Regibus,*

Pag. 17. lib. de Cardin.

& Principibus Europæ composita, stylo Joan. Caramuel Lobkouuitz Louanij 1643. non ie ne croy pas qu'ils en parlent si aduantageusement qu'on a fait des precedentes, *nullos enim hactenus comitata est purpura fasces*, en ne parlant toutesfois que des *Mancini* modernes : car pour les anciens & Republicains, ils en ont eu leur part autant que pas vn autre de ce temps-là : enfin des deux attributs que donne Aristote à vne vraye & excellente noblesse, *vetustas & splendor familiæ*, ie t'accorde que les *Colonnes* & les *Vrsins* & beaucoup d'autres Maisons d'Italie les surpassent en ce dernier : mais pour ce qui est du premier, & de l'antiquité de leur race, sans mesme la faire retrograder iusques *à l'ancienne*, du temps de la Republique, ie t'asseure qu'elle n'est inferieure, ny posterieure à aucune d'Italie. Ce n'est pas qu'elle n'ait eu beaucoup de principaux Chefs dans les armées, beaucoup de Prelats dans l'Eglise, beaucoup d'Officiers & de Magistrats dans les premiers Tribunaux de Rome, où elle s'est tousiours maintenuë tres-honnorablement : mais de Generaux d'armées, & de Cardinaux, ie n'ay point iusques à cette heure memoire qu'il en ait eu aucun : car de prendre ce vers de Iuuenal, que i'ay cité cy-dessus, à la lettre, & pour signifier autre chose qu'vne ancienne noblesse, ce seroit aller contre mon intention : *& vice versa*, ie ne croy pas que ces familles si illustres, soient pour la plus-part des plus anciennes, par la regle de Claudian,

-- nunquam sincera bonorum
Sors vlli concessa viro.

& de sçauoir lequel des deux est preferable à l'autre, *aut splendor vetustati, aut vetustas splendori*, c'est vne question sur laquelle il y auroit à discourir iusques à demain.

S. C'est pourquoy ie te prie bien fort de la laisser là aussi bien que les *Mancini* & *Martinozzi*, car ie t'accorderay plustost que

-- vtroque Iouem de sanguine ducunt,

que d'en vouloir ou pouuoir entendre parler dauantage, reuenons pour la derniere fois au peu d'affection que le *Cardinal* a pour la France, & à l'ignorance grossiere & honteuse qu'il tesmoigne en toutes sortes d'affaires.

M. Tu ne deurois pas décharger sur le *Cardinal* la colere que tu as contre moy, ou contre nos digressions, qui ne te peuuent estre que tres-vtiles & profitables. Ce que tu viens de dire auec des paroles si atroces & piquantes, n'est qu'vne suite des oppositions qui luy sont faites tous les iours par ceux qui le veulent exclure, comme *Estranger*, de la bonne part qu'il a au gouuernement de la France. Car vn Ministre n'ayant besoin que d'estre fidele à son Maistre, & bien entendu en ses affaires, pour estre estimé le meilleur du monde, aussi ne luy peut-on opposer que l'ignorance, & l'infidelité, pour estre le plus meschant qui se puisse trouuer. Et parce qu'ils veulent que le *Cardinal* soit tel, ils presupposent qu'estant

Estranger, il ne peut auoir ny tant d'inclination pour la France qu'vn François, ny tant de cognoissance des Coustumes du Royaume que s'il auoit esté nourry en iceluy. Et c'est ainsi qu'ils trompent le pauure peuple, & qu'ils luy font faire mille extrauagances, en luy cachant & déguisant ce qui est de la verité. Car n'est-il pas vray que le Cardinal *Mazarin* fut presenté au Roy, & au Cardinal de Richelieu par le Cardinal de Bagny, lors Nonce en France, dés l'année 1628? N'est-il pas vray que depuis ce temps-là, il a tousiours esté dans les interests de la France, & a tousiours traité & negocié pour elle, auec vne entiere satisfaction de ceux qui l'auoient employé? Comme ie ne croy pas en effet, que personne qui ait leu nos Histoires en puisse douter, puis que tant d'Historiens en ont rendu de si fideles tesmoignages. Dupleix en parlant de la Paix de Casal; *Cela ainsi accordé*, Mazarin *s'acquit vne singuliere reputation, pour auoir sceu ménager si dextrement les esprits de ces Chefs des deux armées, plus disposées à s'entrechoquer qu'à traiter de la Paix.* Bernard en son Histoire de

Lib. 2. pag. 220. Louys XIII. *Le sieur Iules Mazarini Gentilhomme Romain, qui auoit desia fait cognoistre l'excellence de son esprit dans plusieurs affaires, fut admis à celle-cy:* Baudier en l'Histoire du Mareschal de Toiras, parlant de l'accord negocié entre le Roy de France & le

Pag. 140. Duc de Sauoye; *Le Seigneur Julio Mazarini Gentilhomme Romain, qui depuis a esté Nonce extraordinaire en France, homme de bon esprit, adroit aux grandes*

negociations, y trauailla aussi. Le mesme en vn autre endroit, *Il sçauoit les intentions de l'Empereur, du Roy d'Espagne, du Duc de Sauoye, il sçauoit celles du Roy, vn chacun fioit à sa foy les secrets d'Estat, outre que par les lumieres d'vn esprit adroit dont la nature l'a pourueu, il en penetroit beaucoup.* Capriata quoy que mal affectionné audit Cardinal, en son Histoire imprimée l'an 1639. *El' troppo credito, che ei diede à Francesi, quando scrisse al Duca, che non passarebbono piu oltre, quasi troppo alieno dall' acutezza, e sagacita di buon Ministro, e mediatore quale esso era, accrebe il sospetto,* &c. Et finalement Vittorio Siri lequel parle du Traité de Sauoye en cette sorte, *non ostante le difficoltà rappresentate dal Prencipe, s'impiego Monsignor* Mazzarino *con si sagace industria, e indefessa diligenza, che sormontando tutti gli intoppi, vltimò con molta gloria del suo nome, è con applauso della corte di Francia, L'affare dell' agiustamento stabilito,* &c. Voila donc quel estoit l'esprit du *Cardinal* dans les actions & negociations d'importance. Que s'il est maintenant question de sa conduite ordinaire en toutes les autres, le sieur *Tristan l'Hermite* en rendit ce tesmoignage il y a plus de cinq ans.

Libr. 12. pag. 792.

Tom. 1. lib. 2. pag. 154.

Vostre esprit agissant & fort
Ne doit point aux erreurs du sort
Son authorité non commune:
Et l'habit esclatant dont vous estes vestu
N'est point vn de ces biens que iette la Fortune,
Mais c'est vn de ces prix que donne la Vertu.

Et Monsieur *de Balsac* ne fit point de difficulté

enuiron ce temps-là de le comparer à tous ces grands hommes de l'antiquité, dont la memoire nous est si saincte & si venerable.

Non ego te IVLI, *sileam, quo Roma superbit,*
Per te iterum Heroum credita Roma parens;
Nec magnos post Æneadas mihi nomina sancta,
Æneadum magnus prætereare nepos.
Et tibi par superum fauor excubat, & vigor alti est
Idem animi, & mundum tu quoque mente regis.
Augustique artes dominas, robustaque nosti
Consilia, & sciuit quidquid Ethruscus eques.

Aprés tous lesquels tesmoignages, & vne infinité d'autres que ie pourrois rapporter, si ie n'aimois mieux te renuoyer au Recueil que l'on en fera quelque iour à l'imitation de celuy que l'on a fait autrefois sur le Cardinal de Richelieu. Qui ne s'estonnera de la folie de ceux qui veulent maintenant faire passer le Cardinal *Mazarin*, pour vne beste, ou qui ne dira plustost auec Lipse que *liuor & obtre-*
Epist. 70. Cent. 2. *ctatio, passim bonorum operum impedimenta aut venena sunt?* Mais suiuons nostre pointe; N'est-il pas vray que les deux dernieres années du Ministere du Cardinal de Richelieu, furent le commencement du sien? N'est-il pas vray que le Roy defunt traittoit plus volontiers auec luy, qu'auec Messieurs *de Chauigny*, & *de Noyers*, parce qu'il le connoissoit d'vn esprit plus ouuert, plus facile, plus prompt & inuentif, & peut estre encore moins interessé? N'est-il pas vray que depuis la Regence, il ne s'est fait aucunes affaires desquelles il ne puisse

dire auec verité , *& quorum pars magna fui* , & qu'auparauant la Regence il auoit negocié la deliurance de *Casal* , l'achapt de *Pignerol* , & que conioinctement auec les Ministres des autres Princes, il auoit conclud ce grand & important traitté de *Queraque* ; que depuis il auoit empesché la surprise de la ville de *Thurin* , & de Madame de Sauoye qui estoit dedans ; qu'il auoit détaché les *Princes* de cette Maison là d'auec l'Espagnol, pour les attacher à la France; qu'il auoit pratiqué l'eschange de *Monaco* , & de *Sedan*? & combien pense-tu qu'il ait fait d'autres affaires encore plus importantes , desquelles ie ne suis pas informé. Enfin n'est-il pas vray que personne n'entend mieux que luy le démeslé des affaires estrangeres d'auec les nostres ? & que tous ceux qui l'ont entendu parler , ie ne diray pas au Conseil d'enhaut, qui est son estude particuliere, mais en celuy des Finances , aux Conferences de Luxembourg , & par tout ailleurs , tesmoignent librement qu'il s'en est tousiours acquité, auec autant d'approbation & de satisfaction que l'on en pouuoit desirer? Et pourquoy donc parler de cet homme-là , qui a pour le moins vingt ans de seruice rendu actuellement & continuellement à la France, sur sa teste; qui a manié auec nos affaires toutes celles de l'Europe; qui lasse tous les iours cinq ou six Secretaires ; qui a donné les instructions à tant d'Ambassadeurs , qui a tant fait reüssir de traittez à nostre aduantage ? qui nous a tant fait

gagner de batailles? tant prendre de places? pourquoy donc en parler comme d'vn Clerc d'armes,

Virgil. *Ense leuis nudo, Parmaque inglorius alba.*

Ou comme d'vn Nouice de Conuent, & enfin comme d'vn Bemus, d'vn Lourdaut, d'vn ignorant. Ne se souuient-on plus comme il estoit couru par les petits enfans dans les ruës de cette ville, sur la fin de l'année 1630. & auec quelle passion chacun vouloit voir celuy qui auoit fait la paix de *Casal*, les deux armées estant en veuë l'vne de l'autre, nos enfans perdus en marche, & le feu commencé non seulement entre les troupes, mais contre luy-mesme. Pour moy il me souuient d'auoir oüy dire que feu *Bonneüil*, voyant ce grand empressement, demanda alors au feu Roy pour payement de toutes ses pretentions, la grace de pouuoir monstrer au Peuple le *Mazarin* dans vne chambre: & ie croy certes qu'il auoit raison, puis que ny le *Mansfeld* icy, ny M[r] de *Toiras* à Rome ne furent iamais suiuis ny admirez de la sorte. Dequoy le Nonce qui estoit en ce temps-là à Paris pourroit bien rendre bon tesmoignage, puis que, comme i'ay souuent oüy conter au sieur *Vrbani*, encore qu'il fust logé chez luy, il n'y mangea toutesfois pendant six semaines qu'vne seule fois, à cause des personnes de condition qui l'auoient cognu aux occasions precedentes, & lesquels il ne pouuoit honnestement refuser. Or aprés cela qui ne s'estonneroit d'vn changement si extraordinaire, & quasi semblable à celuy qu'esprouuerent

rent Sainct Paul & Sainct Barnabé, *in Lystra ciuitate Lycaoniæ*, où les habitans rauis de leurs miracles, disoient au commencement, *Dij similes facti* Actor. 14.
hominibus descenderunt ad nos, & vocabant Barnabam *Iouem*, Paulum *verò Mercurium*, *vixque sedauerunt turbas ne sibi immolarent*; Mais quelque temps aprés, *Superuenerunt quidam de Antiochia & Iconia Iudæi, & persuasis turbis, lapidantes Paulum traxerunt extra ciuitatem*: En suite dequoy si tu veux faire les applications conuenables de cette populace de Lystrie à la nostre, il ne tiendra qu'à toy, car le suiet en est beau, & puis dis que le Poëte Phocilies n'auoit pas raison de dire,

Λαῷ μὴ πίστευε πολύτροπός ἐστιν ὅμιλος

Vulgo ne fide, mutabilis ingenij est turba.

S. Ie le pourrois bien faire *nisi lapides metuerem*, mais en l'estat que sont auiourd'huy les choses, i'ayme mieux obseruer le Prouerbe qui dit que toutes comparaisons sont odieuses, & principalement des Chrestiens auec les Iuifs, puis que c'est vn peuple abandonné de Dieu & des hommes. Mais toy, *Mascurat*, apprens moy vn peu le détail de cette paix de *Casal* qui a tant fait de bruit, & de laquelle ie n'ay iamais entendu parler que *in globo* & en general.

M. Ie te le diray en deux mots, & tu verras que ce fut vn Traitté, d'vne façon assez nouuelle, & qui n'a possible point d'exemple dans toute l'antiquité. Les armées estoient si proches à s'entrechoquer que la mousqueterie auoit desia com-

mencé à ioüer ſon ieu : Pendant cela le *Mazarin* ſort de l'armée Eſpagnole , eſſuye quantité de mouſquetades qu'on luy tiroit de la noſtre , & auec vn coup de chapeau, comme l'on fait en Noruege , appaiſa la tempeſte : Il dit en ſuite que la Paix eſtoit concluë , fait aduancer les Generaux des deux armées , leur declare à cheual les conditions du Traité , & puis les fait embraſſer , le tout auec vne merueilleuſe diligence & induſtrie. Car s'il euſt laiſſé parler les vns ou les autres , ou qu'il euſt fallu prendre la plume pour dreſſer le Traité & le ſigner , il s'y fuſt rencontré cent difficultez qui l'euſſent rompu , & qui euſſent obligé neceſſairement les François à donner la bataille le meſme iour , parce qu'ils n'auoient plus de pain. Et cela eſtant tu m'aduoüeras , *Sainct-Ange* , qu'il eſtoit bien extraordinaire , qu'vn ieune homme âgé tout au plus de vingt-ſix ans , euſt ſeul entre les mains toutes les affaires non ſeulement d'Italie , & de ſes Princes , mais on peut dire de toute la Chreſtienté , puis qu'en ce temps-là les armes de France, d'Allemagne, & d'Eſpagne eſtoient en cette Prouince là , auec leurs principaux Miniſtres. Mais ce qui eſt plus eſtonnant , c'eſt que i'ay oüy dire à des perſonnes dignes de foy , qu'il ſe gouuerna dans ces grandes negociations , qui eſtoient de ſoy tres-épineuſes , auec vne ſi merueilleuſe adreſſe , & vne telle force d'eſprit , qu'on n'euſt ſceu dire auec qui il eſtoit le mieux ny de qui il receuoit plus de careſſes , & ſur qui il auoit plus

de pouuoir, ou du Cardinal de *Richelieu*, ou du Marquis *Spiñola*, ou du Comte de *Collalto*, ou des feus Ducs de *Sauoye* Charles Emanuel ou Victor Amedée, ou du Duc de *Mantoüe*, ou du Marquis de *Saincte-Croix*, ou du *Picolomini*, ou du Mareschal de *Schombert*, ou de celuy de *Thoiras* qui le fut voir en Auignon, & luy dit qu'il vouloit aller à Rome comme il fit depuis, & ne pas partir des pieds du Pape qu'il n'eust obtenu vn chapeau de Cardinal, pour celuy qui auoit seul dans le salut de *Casal*, empesché l'Italie de tomber soubs l'esclauage des Espagnols : & aprés cela nos faiseurs de libelles --*qui delectantur Iambis* Horat. 2. ep. 2. lib. 2.

Quique Bioneis sermonibus, & sale nigro.

peuuent-ils auoir l'effronterie de nous debiter ce *Cardinal* pour vn Franc ignorant, & inepte à tout bien? si tant de grands hommes en ont esté coiffez, & ne pouuoient quasi se deffendre, de tout ce qu'il entreprenoit de leur persuader. Mais dautant que ces Censeurs pour ne demeurer la bouche close, ont fait courir le bruit que c'estoit vn *Sachetti* & non pas luy qui estoit le Chef de cette negociation, laquelle à leur dire se trouua au bout du conte plus aduantageuse à l'Espagne qu'à la France, à cause que toutes les forces des Espagnols auroient esté deffaites sans ce Traitté qu'il fit : Ie leur nie premierement ce qu'ils disent de cette assistance imaginaire, parce que long-temps auparauant le sieur Giouan Francesco Sachetti auquel le Pape l'auoit adioint pour les negociations de la paix

d'Italie, s'estant retiré à Rome, afin d'y prendre femme, toutes les negociations qu'ils auoient coustume de traiter conioinctement, demeurerent à luy seul, & ie deffie tout homme qui sera persuadé du contraire, de me produire aucun Historien de tous ceux qui ont parlé de cette affaire de *Casal*, qui dise que le *Mazarin* n'en fut pas le seul & absolu Ministre, & en effet chacun est suffisamment informé, que la gloire n'en est deuë qu'à luy seul & que personne du monde ne se peut vanter d'y auoir eu la moindre part, ou de luy pouuoir dire comme faisoit Vlysse à Aiax.

Ouid. lib. 13. Metamorph.

--- modo ne communia solus
Occupet, atque aliquem nobis quoque reddat honorem.

Et pour ce qui est du dommage que pouuoient receuoir les Espagnols d'vne bataille si nos trouppes l'eussent donnée, comme ils estoient bien en resolution de faire, ie te dis que c'est chymeriser en l'air, que de se vouloir promettre lors qu'on donne vne bataille, de la gaigner, car il ne faut qu'vn accident impreueu, qu'vne terreur pannique, qu'vn ordre mal executé, qu'vn Officier ou traistre ou poltron, qu'vn escadron qui aura plié, qu'vne ruse bien conduite, pour la faire perdre; c'est pourquoy on ne sçauroit trop loüer *il signor Giulio* d'auoir sauué l'honneur de la France par vne voye plus certaine & asseurée. Car il estoit incomparablement plus douteux, qu'il n'estoit infaillible que nous peussions aprés vne marche de dix iours qui auoit extraordinaire-

ment fatigué nos trouppes desia incommodées par la faim, défaire vne armée plus nombreuse que la nostre de six mille hommes, & qui nous attendoit de pied-coy dans de bons retranchemens qu'il nous falloit forcer. Mais pour te monstrer que les intentions de *Mazarin* estoient entierement fauorables à la France, il te faut informer comme ce n'a pas esté cette seule fois là, ny par ce seul moyen qu'il a garanty *Casal* des pattes de nos ennemis; il l'auoit desia sauué en faisant conclurre la tresue, lors que la place estoit aux abbois, & manquoit de toutes choses necessaires, dequoy, si tu ne me veux croire, voila ce que le Mercure François en dit en son seiziesme Tome, *La suspension generale a esté accordée entre les armées de sa Maiesté Imperiale, des deux Couronnes, & de* Pag. 179. *Monsieur de Sauoye, en tous les lieux tant de deça, que dela les monts, iusques au* 18. *iour d'Octobre prochain, sur l'instance qui en a esté faite de la part de sa Sainčteté, par le sieur* Mazarini *son Ministre, pour faciliter les moyens de la paix, à laquelle les Ministres des susdites Maiestez ont declaré qu'elles sont entierement resoluës & disposées.* Or non content de ce bon seruice, il fit introduire pendant cette tresue, toutes les munitions de guerre & de bouche qui manquoient en ladite place, à quoy il n'épargna non plus sa bourse que son industrie, & c'estoit principalement ce qu'entendoit le Mareschal de Toiras, en ce que ie te disois tantost. Finalement il sauua encore non seulement *Casal*, mais

noſtre armée meſme, lors qu'aprés le traitté conclud le 26. Octobre, & executé de part & d'autre, nos Generaux firent vne faute à la Françoiſe, c'eſt à dire, pour ſe trop confier, car ayant ſeparé leur armée en deux corps, & mis meſme vne riuiere entre deux, & les troupes dormant paiſiblement dans leurs quartiers ſur la foy du Traitté, cela donna lieu aux Eſpagnols qui voyoient vne conioncture ſi fauorable, de remonter ſur leur beſte, en prenant reſolution de défaire l'vn de ces corps, aprés quoy il eſtoit hors d'apparence que l'autre peuſt ſubſiſter. Mais le ſieur *Mazarini*, qui par vn bonheur ſingulier ſe trouua lors dans leur armée, ayant deſcouuert leur deſſein, & veu deſia les troupes Allemandes en marche, prit pretexte ſur quelque autre choſe, de paſſer dans noſtre armée, où il aduertit confidemment le ſieur de *Lauriere*, qui commandoit les troupes plus proches de l'ennemy, du peril où il eſtoit, de ſe bien tenir ſur ſes gardes: & paſſant outre, il donna cet aduis à nos Mareſchaux aſſez à temps, pour faire auorter le proiect des Eſpagnols, & leur rompre vn coup qui eſtoit ſi ſeur qu'on m'a dit autrefois qu'vn de nos Generaux eut touſiours la larme à l'œil, pour la faute qu'il connoiſſoit d'auoir faite iuſques à ce qu'il vit qu'elle eſtoit reparée par la ionction des deux corps qu'il auoit imprudemment diuiſez. Et ſi d'auenture tu ne me veux croire ſans garand, ie te puis donner le ſieur Bernard, qui ne s'éloigne gueres en ſon Hiſtoire de *Louys XIII.* de tout ce

que ie te viens de dire, car voila comme il en parle, Pag. 130.
Toutefois les Allemans & les Espagnols indignez de ce que les François estoient entrez dans Casal, firent contenance de vouloir venir sur nos gens, les troupes Françoises estant desia bien disperſées, afin de viure auec plus de facilité ; ce qui faisoit croire aux ennemis, qu'ils en auroient moins de vigueur. Alors le sieur Mazarini *qui souhaittoit passionément d'acheuer ce qu'il auoit si bien commencé, alla vers les vns & les autres, pour les remettre en bon accord, & le huictiesme iour de Nouembre il aduertit les François que les Imperiaux venoient contre eux, & qu'ils les auroient incontinent sur les bras, &c.* & aprés qu'il a parlé de beaucoup d'allées & de venuës, que fit le *Mazarin* pour mettre les deux armées d'accord, il adiouste, *En tout cecy le sieur Mazarin fit paroistre son excellent esprit, moderant les passions des vns & des autres, & comme il auoit plus grand soin de pacifier ces nations, l'on le tint pour vn vray Ange de paix, & l'on pouuoit de là tirer des augures de ce qu'il pouuoit faire vn iour pour le bien general de la France.* Pag. 131.

S. Mais en conscience, *Mascurat*, estime-tu ce procedé du *Mazarin* legitime ; pour moy, ie suis de l'aduis de certains libelles, qui ont maintenu que ce Mediateur ne deuoit pas tant se partialiser pour la France, & que possible en cela ne suiuoit il pas bien les intentions de son Maistre, qui estant pere commun deuoit tenir la balance iuste entre ces deux partis, puis qu'il les affectionnoit également.

M. Ie ſuis rauy de te voir reduit à reprocher au *Cardinal* ſon affection pour la France, & à trouuer à dire qu'il en ait donné des marques ſi importantes, dans vn temps où il luy eſtoit libre de s'attacher à laquelle des deux Couronnes il eut voulu. Si ie croyois mon courage, tu n'aurois aucune reſponſe de moy,

ne quis diſcat prodeſſe improbis.

ou ie te dirois ſimplement aprés Phedrus,

Fabula 65. *Qui fert malis auxilium poſt tempus dolet.*

Mais puis que i'ay entrepris la defenſe du *Cardinal*, ie te diray pour oſter iuſques à la moindre tache de ſa reputation, ce que i'ay appris à Rome, ſçauoir qu'il auoit le bonheur en cette occaſion, de ſuiure fort ponctuellement les intentions du Pape, de qui il auoit vn ordre general, d'empeſcher autant qu'il ſeroit en ſon pouuoir, que *Caſal* ne tombaſt entre les mains des Eſpagnols: parce que de cette entrepriſe où ils s'eſtoient engagez dépendoit la liberté ou l'eſclauage d'Italie, & ainſi on l'auoit chargé de fauoriſer ſous main, & auec addreſſe les François, puis qu'ils ne venoient que pour ſecourir vn Prince Italien, dont la ruine entrainoit auec ſoy celle de tous les autres. Mais ny les ordres du Pape, ny ſon inclination particuliere pour la France, n'euſſent ſeruy de rien, s'il n'eut eu l'induſtrie de ſe rendre agreable à tous ceux auec qui il auoit à traitter, & s'il n'eut eu le corps bon, & la reſolution d'entreprendre iour & nuit cent voyages, où il a couru

ru mille perils de ſa vie, à ce que i'ay ſceu de ſes domeſtiques, qui m'ont aſſeuré entre autres choſes qu'il paſſa vingt & deux fois les Monts en dixhuict mois, & que la peſte luy enleua deux fois quaſi toute ſa famille. Or comme ledit ſieur *Giulio* auoit reconneu en diuerſes rencontres, combien la conqueſte de *Pignerol* par les François auoit eſté agreable à ſa Sainćteté, & auec combien de paſſion elle ſouhaittoit qu'ils puſſent conſeruer cette porte, pour accourir lors qu'il en ſeroit de beſoin, au ſecours des Princes d'Italie, quand l'Eſpagnol entreprendroit d'en opprimer quelqu'vn : cela fut cauſe qu'il appliqua tout ſon eſprit, à en rechercher les moyens, quoy qu'ils paruſſent de prime abord purement impoſſibles : car nous auions à faire rendre *Mantouë*, & nous ne croyons pas meſme alors en France que la reſtitution de *Pignerol* pût ſuffire pour porter la Maiſon d'Auſtriche à ſe deſaiſir d'vne place de l'importance de *Mantouë*, & neantmoins il arriua tout le contraire de ce qu'on auoit penſé, puis que nous fiſmes ſortir les armées ennemies de ladite Place, & que nous ne laiſſaſmes pas de conſeruer *Pignerol*, ſans commettre aucune infidelité, veu que cela ſe fit auec le conſentement de celuy à qui nous le deuions rendre, & les Eſpagnols auſſi n'eurent que dire, ny dequoy ſe plaindre, voyant que nous auions ſatisfait par aduance le Souuerain à qui la Place appartenoit, & qui en pouuoit conſequemment diſpoſer à ſon bon plaiſir. Voila donc

comme le grand aduantage que la France a remporté de l'acquisition d'vn poste si considerable, est entierement deu au seul zele & à l'industrie du Cardinal *Mazarin*, qui en eut la premiere pensée, & qui fit pour cela vn voyage exprés à Paris, où le Cardinal de Richelieu, quoy qu'il fust

Lib. 4. assez ἐλπίδων παράσιτος, *spei parasitus*, comme parle Nicephorus Gregoras, & qu'il sceut fort bien que

Plaut. in Mostellar. *Insperata accidunt magis, sæpe quàm quæ speres.*

ne pouuoit toutefois en conceuoir l'esperance, qui fut quasi en mesme temps couronnée par l'heureux effet de la reddition de *Mantouë*, au Duc de Neuers, & de la conseruation de *Pignerol* à cette Couronne.

S. Si ie ne prenois bien garde à moy tu me ferois souuent passer Marte pour Renard, le *Mazarin, ex te*, n'executoit que les ordres du Pape, en tout ce que tu viens de dire, *ergo* nous en auons l'obligation entiere au defunt Pape, que i'ay toûiours ouy dire auoir esté tres-galand homme, & non pas à ton seigneur *Iules*.

M. Tout beau, mon enfant, *Mascurat* n'impose à personne, & ie te dis que l'obligation qu'on doit auoir de toutes ces affaires au *Cardinal*, n'est en rien diminuée par les ordres que i'ay dit, qu'il auoit de son Maistre : car outre que ces ordres n'estoient que generaux, ils n'estoient pas aussi tellement exprés & circonstantiez, que s'il eut voulu tant soit peu biaiser, ou au moins demeurer dans la pure neutralité & indifference, il

ne nous eut bien fait du mal, ſans que le Pape eut quaſi peu luy en imputer aucune faute. Et ie t'aduouë que i'ay ſouuent admiré en moy-meſme, comment le *Cardinal* contre la couſtume de ceux qui l'auoient precedé en des pareils emplois, auoit peu ſe reſoudre de ſeruir la France, & de s'attacher à ſes intereſts, pluſtoſt qu'à ceux d'Eſpagne, dans vn temps où la puiſſance de cette derniere à Rome, pouuoit d'vn ſeul mot faire ſa fortune, au lieu que la France vrayſemblablement n'auoit aucun moyen de l'y aduancer. Et puis que tout ce que ie t'ay dit eſt ſi vray, que l'on ne peut le reuoquer en doute, pourquoy ne diray-ie pas maintenant,

I verbis virtutem illude ſuperbis. Æneid. 9.

Va, *Sainct-Ange*, & dis auec les factieux que le *Cardinal* eſt peu affectionné à la France, & qu'il la veut ſacrifier à ſes intereſts particuliers, dis qu'il la volle, qu'il la ruine, qu'il eſt cauſe des deſordres qui y ſont à preſent, dis en vn mot tout ce que tu voudras, puis qu'autant vaudroit cracher contre le Ciel, que de penſer noircir le *Cardinal*, ou d'ignorance és affaires, ou de peu d'affection enuers la France, aprés tant de ſi nobles experiences qu'il a données du contraire. Mais puis que le ſeul refuge de la médiſance eſt de dire qu'en toutes ces actions le *Cardinal* n'a paru qu'en Courrier, qu'en Nonce-volant, n'a porté que des paroles, ny conclu que des affaires particulieres, & de peu d'importance, où la fortune de la France a eu

plus de part que l'induſtrie de ce Miniſtre. Ie luy veux fermer la bouche par cette paix de *Queraſque*, ſi ſolennelle à cauſe des grands hommes qui la traiterent, ſi importante à toute l'Europe, à cauſe des diſſenſions qu'elle appaiſa, que noſtre Mercure fut contraint d'en parler en ces propres termes: *Ainſi s'eſt paſſé tout ce grand trouble, que l'ambition Eſpagnole auoit fait naiſtre, que l'iniuſtice auoit conceuë, que le fleau de la guerre, de la peſte, de la famine auoit terriblement fait éclatter. Ainſi s'eſt diſſipé ce grand orage, qui ſembloit menacer toute la terre, & faiſoit mine d'enleuer à la France ſes lys, à Mantouë ſes fortereſſes, à l'Italie ſes franchiſes, à la nobleſſe Françoiſe ſa gloire, & à toute l'Europe ſa liberté. Ainſi ſont venus & ſortis les Allemans & les Eſpagnols de l'Italie, auec plus de honte que de profit, ne reſtant de toute cette perſecution faite à vn Prince Catholique, qu'vn memorial eternel à la poſterité de cette iniquité, la plus extreme qui ait eſté faite depuis huict cens ans entre Princes Chreſtiens.* Et neantmoins le Seigneur *Iules* fut cauſe en partie de toutes ces merueilles, y interuint comme Miniſtre de ſa Saincteté auec Monſignor *Pancirole*, la ſigna auec toutes les plus ſages teſtes de l'Europe, quoy qu'il n'euſt encore que vingt-ſept ans: & ſi tu veux prendre la peine de feüilleter le dix-ſeptieſme Tome de nos Mercures, tu verras à la fin des articles dudit Traité, les paroles ſuiuantes, *Tout ce que deſſus promettent Monſieur* Panciroli *& le ſieur* Mazarini *de la part ou au nom de ſa Sainctété, le ſeigneur Baron* Galaſſo,

Tom. 17. pag. 63.

au nom de sa Maiesté Imperiale , & les seigneurs de Toyras & Seruient , *au nom de sa Maiesté tres-Chrestienne , & pour asseurance ont signé la presente de leur main. A Querasque le 19. Iuin 1631.* I. IACQVES PANCIROLE, M. GALASSO, THOYRAS, SERVIENT, GIVLIO MAZARINI. Or si aprés de si celebres Epoques, de la suffisance du *Cardinal* à manier les affaires, comme sont celles de la tresue de *Casal*, de l'accord des armées qui s'alloient entrechoquer deuant ladite ville, de la paix de *Querasque*, & de tout ce que i'ay desia marqué auoir esté fait par son *Eminence*, és dix-huict années subsequentes, l'on croit estre bien fondé à luy reprocher ou son ignorance és negociations, ou le peu d'inclination qu'il a pour les faire reüssir à l'aduantage de cette Couronne, ie ne sçay pas de qui l'on se pourra doresnauant asseurer, ny fier, & moins encore qui l'on pourroit mettre à sa place: peut-estre, *Sainct-Ange*, que le

Quaeritur interea quis tantae pondera molis
Sustineat. 15. Metam.

ne donneroit pas moins de peine, à ceux qui voudroient trouuer vn nouueau Ministre, qu'en ont maintenant ceux qui veulent renuerser celuy qui a esté si solemnellement estably, & qui a donné tant de preuues de sa capacité & fidelité en toutes sortes d'occurrences.

S. Ie ne sçay pas ce que le *Cardinal* t'a donné pour si bien plaider sa cause ; mais ie ne laisse pas de voir que tu t'en acquittes fort bien.

M. Autant comme à toy qui ne l'as peut-estre iamais veu, tu sçais le dire commun *facundum faciebat amor*, & ie l'ayme parce que ie le croy innocent de tout ce qu'on luy impose, & qu'il est moins digne d'enuie que de commiseration, c'est vn vray *Martyr d'Estat*.

S. Mais si luy-mesme en plusieurs occasions a confessé son ignorance, pourquoy le veux-tu excuser?

M. Parce que s'il parle de la façon c'est vn effet de sa courtoisie & de sa modestie extréme, lequel on ne sçauroit tourner à son preiudice sans destruire la nature des compliments, & les termes de la ciuilité ordinaire; sans faire tort à sa modestie, enseignée à meilleure eschole que n'est pas celle où ses aduersaires ont appris à songer tant

Matth. 11. de calomnies, *Discite à me quia mitis sum & humilis corde:* Encore que Sainct Paul ait dit en parlant

1. Timoth. 1. de soy, *Ego sum minimus Apostolorum*, l'Eglise toutefois ne laisse pas de luy rendre des honneurs sinon égaux à ceux de Sainct Pierre, au moins superieurs à ceux de tous les autres Apostres: En-

Exod. 13. core que Moyse respondit à Dieu, *Quis sum ego vt vadam ad Pharaonem, & educam filios Israël de Ægypto*, il ne laisse pas neantmoins d'y aller, & de faire sortir six cens mille hommes d'Egypte: Encore que Ieremie eut dit lors que Dieu l'enuoyoit

Ierem. 1. prophetiser, *A a a Domine Deus ecce nescio loqui, quia puer ego sum*, il ne laissa pas pour cela de s'acquitter tres-dignement de sa charge; & pour vn

endroit où Ouide recognoist sa faute,

Et iubet, & merui, nec quæ damnauerit ille
Crimina defendi, fásve piúmve puto:

n'y en a-t'il pas des centaines où il publie son innocence? Pense-tu que si l'on eust pris Papinius Statius au mot lors qu'il disoit sur la fin du douziesme de sa Thebaïde;

--- Nec tu diuinam Æneida tenta,
Sed longe sequere, & vestigia semper adora.

qu'il en fust demeuré d'accord si facilement; pour moy ie tiens asseurément que non, veu qu'il en auoit desia dit auparauant,

O mihi bissenos multum vigilata per annos
Thebai! iam certè præsens tibi fama benignum
Strauit iter, &c.

& lors que Thomas de Messine se voulut preualoir de la confession que faisoit Sainct Augustin, d'estre inferieur à Sainct Hierosme, *Quid verò inquis, si Augustini aperta confessio est, sibi Hieronymum præferentis*, Petrarque luy répondit verdement, *quis non videt quid ad hæc dici debeat? hoc inquam vnum est, in quo sacratissimæ illius animæ testimonio non starem, cui insitum scio, vt de aliis gloriosè, de se autem humiliter, & loquatur & sentiat.* Ainsi quand le Pape se dit *Seruus seruorum*, &c. que François premier se qualifioit *Seigneur de Gentilly, & premier Bourgeois de Gonesse*, voudroit-on prendre droit sur ces titres au preiudice de ceux qui se les donnent? Enfin si lors qu'vn homme dit à vn autre qu'il est son tres-humble seruiteur, celuy-là luy donnoit

auſſi toſt ſes bottes à nettoyer ? ſi lors qu'on dit il n'y a rien ceans qui ne ſoit bien à voſtre ſeruice, cela donnoit lieu d'emporter les meubles d'vne maiſon ; & ſi lors qu'vn ſçauant homme dit qu'il n'eſt qu'vn ignorant, on l'enuoyoit ſoudain à l'eſchole ; il ſeroit impoſſible de plus communiquer, ny conuerſer les vns auec les autres ; & par conſequent, ceux qui ſe targuent de la confeſſion, ou pluſtoſt des compliments du *Cardinal*, pour découurir ſon ignorance, ne pourront iamais ſi bien couurir leur malice, que tous ceux-là qui cognoiſſent fort bien *quid diſtent æra lupinis*, ne s'en apperçoiuent facilement ; Vn *Birague* Milanois quoy que venu fort tard en France, fut bon pour y exercer l'office de Chancelier, qui emporte auec ſoy la cognoiſſance de toutes les affaires du Royaume, puis que le Chancelier ſuiuant l'etymologie de ſon nom,

Sarisberienſ. In Euthetico.

Hic eſt qui regni leges cancellat iniquas,
Et mandata Pij Principis æqua facit.

Vn homme qui aura fait deux ou trois Ambaſſades ſera du bois propre pour faire vn bon Miniſtre d'Eſtat, & celuy qui a conſommé toute ſa vie dans les charges publiques, Qui a plus fait de Traittez que beaucoup n'en ont leu ; Qui a inſtruit les Ambaſſadeurs qui ſont ſortis de France depuis la Regence ; Qui cognoiſt mieux que perſonne du monde l'intereſt de tous les Princes ; Qui a vingt ans de routine en nos affaires, & plus de trente en celles de nos voiſins : Celuy-là dis ie cognoiſtra moins

ce qui eſt de la France, des loix du Royaume, des intereſts de la Couronne, que quelque autre Miniſtre François, quoy que de plus nouuelle date, quoy qu'éclos en vne nuict comme les champignons, ou en vn moment de faueur comme ces grenoüilles qui tombent auec les pluyes d'Eſté, & qui ne ſont pas ſi toſt animées qu'elles ſautent,

O Deus in dextra fulmen quid torques inane?

Et pourquoy n'en pas chaſtier de ſi noires malices, ou des impertinences ſi groſſieres?

S. *Maſcurat* mon amy, tu m'as fait beau ieu ſans y penſer, car il me ſouuient d'vn prouerbe par lequel ton *Birague* eſt qualifié *Cardinal* ſans titre, *Chancelier* ſans Sceaux, *Preſtre* ſans benefice, & *Docteur* ſans doctrine, ce qui peut verifier la raillerie du bon-homme Crucé, quand il deriuoit *Doctores à docendó ſicut montes à mouendo*, & nous apprendre auſſi que les Eſtrangers ſçauent touſiours moins de nos affaires, que ceux qui en ont pris & ſuccé la cognoiſſance auec le laict de leurs nourrices.

M. Dupleix en ſon Hiſtoire de Henry troiſiéme rapporte ce beau quolibet que tu viens d'employer contre deux Cardinaux tout enſemble: Mais quoy que Monſieur de Thou, ait eſté auparauant luy de la meſme opinion, touchant le Cardinal *Birague*, lors qu'il dit, *Is erat Renatus Biragus Cardinalis, nec multum eloquens, & iuris noſtri pariter & antiqui parum ſciens*, ie ne ſuis pas toutesfois ſi dénué de reſponſe, que tu puiſſe Hiſtoriar. libr. 78.

Hhh

esperer aucun aduantage, de la deposition si formelle & si bien circonstanciée de ces deux tesmoins. Car outre qu'vn traict de plume, se donne quelquefois aussi bien qu'vn coup d'espée, assez legerement, par colere, ou bigearrerie; il sera peut-estre de l'ignorance du Cardinal de *Birague*, comme de celle du Cardinal *du Prat*, lequel fut accusé par Beze, de ce que le Roy François premier, ayant receu de Henry huictiesme vne douzaine de dogues d'Angleterre, la lettre portant *duodecim molossos*, il luy demanda vn des Mulets qu'il auoit receus de ce pays-là, & apprenant de la bouche du Roy, que c'estoient des dogues, il s'excusa disant, qu'il pensoit auoir entendu lire *duodecim muletos*: Mais aprés tout Monsieur *Aubery*, tres-fidel, & diligent Historien des Cardinaux, iustifie fort bien par les tesmoignages de *Feron*, qui le qualifie tres-docte & fameux Iurisconsulte, de *Sadolet* qui le choisit pour censeur de ses œuures Latines, & *d'Auton* qui le loüe d'auoir harangué tres eloquemment en Latin deuant l'Empereur Maximilian, que cette ignorance presupposée par Beze, n'estoit qu'vne pure calomnie. Et ie croy pour moy, qu'on pourroit bien dire le mesme du Chancelier de *Birague*, puis que Renaud de Beaune Archeuesque de Bourges, remarque dans l'Oraison funebre dont il honnora les obseques dudit *Chancelier*, qu'il auoit fait ses estudes tant en Italie, qu'en Auignon, & que François I. luy donna vne charge de Conseiller au Parlement,

Tom. 3. pag. 355.

puis vne de Maistre des Requestes, en suite dequoy il fut fait President au Parlement de Thurin; Il fut aussi enuoyé de la part du Roy aux Peres du Concile de Trente, & employé par luy en plusieurs Ambassades, desquelles vn ignorant ne se seroit pas demeslé si aduantageusement que luy: Et tant s'en faut que Bouchel, quoy qu'ennemy iuré des Chanceliers Cardinaux, ait blasmé cestuy-cy d'ignorance, qu'il dit au contraire *verbis expressis*, *Il satisfit estant par delà*, c'est à dire à Thurin, en qualité de President, *à l'esperance qu'on auoit conceuë de luy, appaisa les differents meus entre la gendarmerie, donna ordre que les viures ne manquassent, se monstrant en tout tres-fidel au Roy.* Enfin l'oraison qu'il fit aux Estats de Blois, & de laquelle chacun peut iuger, puis qu'elle est imprimée, ne tesmoigne point qu'il fust si peu eloquent que dit Monsieur de Thou: Auquel quand i'accorderois qu'il estoit *Iuris nostri pariter, & antiqui parum sciens*, cela neantmoins se doit entendre de nostre Iurisprudence Françoise, de la pratique de nos loix municipales, de la chiquane du Barreau, & ne peut estre tiré en consequence pour le Cardinal *Mazarin*, qui n'a que faire de toutes ces tricoteries, pour estre bon Ministre, pour entendre la Politique de ce Royaume, pour cognoistre les interests de cét Estat, pour en sçauoir les maximes, pour manier à propos les affaires publiques, pour conclurre la paix ou la guerre, pour seruir nostre Roy aduantageusement, iudicieusement, fidelement, comme tous les Histo-

Biblioth. Tom. 1. pag. 519.

riens demeurent d'accord, que fit aussi le Cardinal *Birague*, quoy qu'*Estranger*, quoy qu'*ignorant* du stile, & de la façon de nos plaidoyries, & en vn mot, quoy que les bonnes langues de son temps, les mescontens, les censeurs, & surueillants des affaires publiques, n'ayent non plus espargné sa pourpre, que l'on fait maintenant celle du Cardinal *Mazarin.* Et puis, *Sainct-Ange*, quand ie t'accorderois que le Cardinal *Birague* estoit aussi ignorant de nos affaires, que dit Monsieur de Thou, pourrois-tu toutesfois inferer sans faire tort à ton iugement, que ce fust parce qu'il estoit *Estranger*, tous les François qui ont exercé cette charge estoient-ils sçauans comme du *Vair* & l'*Hospital* ? estoient-ils aussi grands Legistes comme les *Moruilliers* & *Monthelons* ? vn *Pierre Doriolle* qui fut fait de General des Finances Chancelier, vn *Adam Fumée* que Feron dit auoir esté Medecin, vn *Guillaume de Nongaret* qui pendoit les Sceaux à son espée, tant d'Ecclesiastiques *Abbez, Euesques, Archeuesques* qui ont esté Chanceliers, pouuoient-ils estre mieux versez & plus entendus *in vtroque iure*, ou en nostre Iurisprudence que ne l'estoit *Birague* aprés auoir porté la robe tout le temps de sa vie, & en trois diuers Parlemens. Et puis ne vois-tu pas le preiudice que cette opinion feroit à tant d'autres Ministres qui ont gouuerné si sagement & si heureusement des Estats, hors desquels ils auoient non seulement pris naissance, mais aussi passé vne bonne partie de leur âge : ne sçais-tu pas que no-

ſtre Poëte Bourdelois *Auſone* aprés auoir long-temps gouuerné les eſcholes de ſon pays, ſe rendit capable d'exercer le *Conſulat* à Rome? Ignore-tu que la Reyne Catherine de Medicis, ſe voyant priuée d'vn ſi bon Miniſtre qu'eſtoit le Duc de Guiſe tué par Poltrot deuant la ville d'Orleans, s'eſtoit reſoluë d'appeller vn Chreſtofle de Witemberg grand Seigneur d'Allemagne, *qui res pace & bello, ſuo arbitrio moderaretur*, & quoy que Monſieur de Thou appelle ce conſeil *abſurdum, & vaſto fluctuantis fœminæ ingenio dignum*, elle l'auroit neantmoins executé, & peut-eſtre luy auroit-il tres-bien reüſſi, ſi ce Seigneur n'euſt preferé le repos dont il iouyſſoit en ſon pays, aux troubles qu'il preuoyoit bien de rencontrer en France. Et ainſi tu peux voir, *Sainct-Ange*, que la capacité d'vn Miniſtre d'Eſtat, ne conſiſte point au Code ny au Digeſte, qu'il n'a que faire de ſçauoir tant de paragraphes, ny d'auoir leu ſi ſoigneuſement Barthole & Iaſon : que l'on peut bien entendre les loix & les couſtumes de la France, quoy que l'on ignore celles de Loris ou de Vaugirard ; que l'on peut heureuſement manier les affaires d'Eſtat, ſans eſtudier le ſtile des Requeſtes, les plaidoyez du Parlement, ou les chiquanes du Chaſtellet ; enfin que l'ignorance vraye ou ſuppoſée qu'auoit le Cardinal *Birague* de toutes ces choſes, ne l'a point empeſché d'exercer tant de belles charges auec honneur & reputation ſinguliere, iuſques là meſme, que Monſieur de Thou aprés l'auoir, comme

Hiſtor. lib. 14.

i'ay desia dit, taxé d'ignorer nostre Iurisprudence, l'appelle en vn endroit *virum bonum*, & dit en vn autre, que *Maiorum suorum æmulatione, fidam operam tota vita, quæ ei longissima fuit, Regibus nostris nauauit*, & non content de ces eloges il adiouste, que *quauis alia maxima dignitate, siue fidem siue prudentiam, & rerum vsum spectes, erat dignissimus*, qui sont à te dire vray des qualitez si excellentes, que tous les Ministres de France autant Estrangers que naturels, seront tousiours fort aduantagez, & tres-capables de bien seruir, quand ils en auront de semblables.

S. Iusques icy tu as fort bien raisonné sur ces deux Cardinaux, mais tu as à mon aduis tres-mal philosophé sur les grenoüilles.

M. Resue-tu? de quoy te souuiens-tu? *Quid Ranis cum Birago, aut Mazarino?* à quel propos me viens-tu parler des grenoüilles?

S. Ou grenoüilles, ou grenoüillets, tant y a que tu parlois il n'y a pas deux iours ny deux heures, de ces sortes d'insectes qui tomboient auec les pluyes d'Esté; Or ie te demande, *Mascurat*, aprés ces grandes pluyes, en as-tu iamais trouué sur ton chapeau quoy qu'il ait les bords assez grands? en as-tu veu tomber sur les draps qui seichent dans les iardins, sur les pieces de toiles qu'on blanchit à la Sauonerie, sur la cire que l'on purge au Temple, sur les tentes que l'on met par les ruës durant l'Octaue du S. Sacrement; & enfin sur les balcons, terrasses, platte-formes & toicts des mai-

ſons? ie m'aſſeure que tu aduouëras que non, & & neantmoins ſi elles tomboient du ciel, elles deuroient auſſi bien tomber en tous ces endroits là, comme ſur les chemins & allées des iardins, dans les cours champeſtres, terres labourées, & par tout ailleurs où il y a de la poudre eſpaiſſe, eſchauffée, & deſcouuerte.

M. I'aime mieux confeſſer la debte que de la diſputer, car les experiences que tu apporte, ne ſouffrent point de reſponſe, & ſi la pluye des grenoüilles dont parle Scaliger eſtoit veritable, il falloit neceſſairemenr qu'elle vint de quelque autre cauſe & plus extraordinaire, *Mirambellum*, dit-il, *oppidum eſt Santonicæ præturæ, in eius agro tantum pluit Ranarum, vt cumulatim totæ viæ tegerentur, oppidani neque domo efferre pedem, neque vbi veſtigium ponerent haberent.* Il y a vne infinité de ſemblables erreurs populaires, tant en Philoſophie qu'és autres ſciences, deſquelles on ne ſe peut diſpenſer, ny quelquefois deſpaïſer qu'à grand peine; & qu'ainſi ne ſoit, i'en auois deſia commis vne, auparauant que tu m'euſſe aduerty de cette derniere, & toy auſſi en m'aduertiſſant de cette béveuë, tu n'as peu euiter d'en commettre vne autre pour le moins auſſi grande: la mienne eſtoit en ce que i'ay dit de l'origine du mot de *Chancelier*, car encore que le docte Turnebe ſoit de cette opinion là, & que le vers des Synonimes de Briton luy ſoit fauorable, Exercit. 315.

Cancello ſcribo, Cancello grammata findo.

l'opinion toutefois de Pithou, Caſaubon, & de Lib. 1. ad-

uer. c. 12. In Vopiscū lib 6.

tous les bons Autheurs est, que ce nom de *Cancellarius* vient *à Cancellis Imperatorum quos obseruabat*, comme ils prouuent par les authoritez de Cassiodore *ex* XI. *variarum*, & de Erricus Moine en la vie de S. Germain, d'où ils produisent ces trois vers capables de terminer cette difficulté,

Volusianus erat præcelso nomine quidam
Vrbis Patricio toti dilectus & vrbi,
Atque à Cancellis prisco de more minister.

Et neantmoins parce que mon discours me portoit à me seruir de l'autre etymologie, ie l'ay fait sans scrupule : & peut-estre auras-tu fais le mesme, quand au lieu de dire que ces petits Grenoüillets que l'on appelle en Latin *Girinos*, ne tomboient pas de l'air, où se forment les pluyes, & autres meteores, tu as dit qu'ils ne tomboient pas *du Ciel*, sans considerer que *le Ciel* est vn corps homogene, & comme tel exempt de toutes sortes de changemens & d'alterations : mais nonobstant cela la coustume de parler est tellement au contraire, que pour pallier & sauuer en certaine façon ce qu'on ne peut pas corriger, l'on a esté contraint de faire vn *Ciel à trois estages*, & d'appeller la plus haute le *Ciel Empirée*, ou des bien heureux ; la moyenne le *Ciel estoillé*, & la plus basse, qui est l'arsenal des foudres & des tonnerres, *le Ciel aërien*. Il est vray toutefois que sans cette distinction nous aurions bien de la peine à expliquer le rauissement de S. Paul, puis qu'il n'y a aucune apparence de croire qu'il ait esté seulement emporté iusques à la sphere de Venus,

qui

qui eſt iuſtement la troiſieſme des ſept Planettes, à compter de celle de la Lune ; car qu'auroit-il veu là, qui auroit-il fait? mais ſi vn Payen ſe vouloit preualoir de la meſme raiſon pour faire ce Daphnis, duquel Virgile a dit,

Sub pedibuſque videt nubes & ſydera Daphnis. Eclog. 5.

compagnon de S. Paul, que luy dirions nous?

S. Qu'il ſeroit vn ſot.

M. Et neantmoins il eſt impoſſible de voir ſous ſoy les nuages & les aſtres, c'eſt à dire *Cælum æthereum & ſydereum*, ſans eſtre dans quelque autre, qui ſoit ſuperieur à ces deux-là.

S. Iamais Iuif ne s'attacha ſi fort à la lettre comme tu fais.

M. C'eſt en vn mot parce que cette diſtinction là ne m'a iamais pleu.

S. Si ie t'en demandois la cauſe, ce ne ſeroit pas le chemin d'acheuer ſi toſt le procés du *Cardinal*, parlons pluſtoſt de cet Arreſt de ſix cens dix-ſept, qui l'exclud comme Eſtranger du gouuernement de la France.

M. Si nous auons commis cy-deſſus des erreurs populaires en Philoſophie, ie croy que ceux qui ſe ſont laiſſez dupper à ce pretendu *Arreſt*, n'en ont pas commis de moindres en Politique ; & cependant il a touſiours ſeruy comme de ce *Barbualdus* duquel i'ay deſia parlé, ou comme du *Moine bourru*, de la *Mule deferrée*, & *d'eſpouuentail*, pour tromper les peuples, & éloigner s'il euſt eſté poſſible le *Cardinal*. Car qui eſt-ce qui entendant

parler de cét *Arrest* si solemnel, ne s'est point imaginé que ce fust vn *Arrest prononcé en robe rouge*, qu'il fust directement contraire aux Ministres estrangers, qu'on ne pust le modifier par aucune interpretation, & finalement qu'il ne fust subiet à aucune replique. Et cependant aprés auoir leu le vray dans *le Grain* en sa Decade de *Louys XIII.* liure 10. pag. 416. car on l'a contrefait en cinq ou six façons, i'ay trouué que ce n'estoit qu'vn simple enoncé de deux lignes inserées dans l'Arrest de condemnation contre le Mareschal d'Ancre, & sa femme, en ces propres termes, *la Cour a declaré & declare tous Estrangers incapables de tenir Offices, Benefices, honneurs, & dignitez, Gouuernemens, & Capitaineries en ce Royaume, suiuant les Edicts & Ordonnances.* Or à ton aduis, *Sainct-Ange*, ces paroles-là qui ne sont rien qu'vne nouuelle confirmation de l'ordre estably de toute ancienneté en ce Royaume, où les Estrangers sont tousiours reputez & censez tels, iusques à ce qu'ils ayent pris des Lettres de naturalité, pouuoient-elles sans l'artifice des factieux exciter vne telle tempeste contre le *Cardinal*, puis qu'il y a prés de vingt ans qu'il a les siennes, & qu'en consequence d'icelles personne ne luy a iamais contesté ny les Offices, ny les Benefices qu'il a obtenus en France. Mais il y a plus, car *Louys treiziesme* d'heureuse memoire, estant au lict de la mort, ioüyssant d'vne pleine & entiere liberté, tant de corps que d'esprit, pour disposer des affaires de son Royaume, suiuant la

cognoissance qu'il s'en estoit acquise pendant trente-trois années d'vn parfait gouuernement, & reduit enfin au terme duquel Estienne Euesque de Tournay disoit fort à propos en ses epistres, *nihil* Epist. 102.
est quod magis hominibus debeatur, quàm vt vltima voluntatis liber stylus sit, & licitum quod iterum non redit arbitrium : Louys XIII. dis-ie estant en cét estat, ne fit-il pas cette belle & authentique *Declaration*, signée de sa propre main, de celle de la Reyne, de Monsieur le Duc d'Orleans, & verifiée en Parlement le vingt-vniesme Auril, par laquelle il declare sa volonté touchant Monsieur le *Cardinal*, en paroles si precises qu'elles n'ont besoin de gloses ny d'interpretation pour estre entenduës, voire mesme des plus grossiers, & des plus ignorans. *Et pour dignement composer le corps de ce Conseil, nous auons estimé, que nous ne pouuions faire vn meilleur choix, pour estre Ministres de l'Estat, que de nos tres-chers & tres-amez Cousins le Prince de Condé, & le Cardinal Mazarin, &c.* Et plus bas, *Voulons & ordonnons que nostre tres-cher, & tres-aimé frere le Duc d'Orleans, & en son absence nos tres-chers, & tres-amez cousins le Prince de Condé, & le Cardinal Mazarin soient Chefs dudit Conseil, selon l'ordre qu'ils sont icy nommez soubs l'authorité de ladite Reyne Regente.* Voila donc pour ce qui est des affaires ciuiles & politiques du Royaume, & de la part que le *Cardinal* y doit auoir. Reste les Ecclesiastiques & spirituelles, ausquelles pareillement il est nommé, *Nous desirons que ladite Dame Reyne Regente, Mere*

de nos enfans, ſuiue au choix qu'elle fera pour remplir les dignitez Eccleſiaſtiques, l'exemple que nous luy en auons donné, & qu'elle confere auec l'aduis de noſtredit couſin le Cardinal Mazarin, auquel nous auons ſouuent fait cognoiſtre l'affection que nous auons que Dieu ſoit honoré en ce choix. Et pour monſtrer dauantage comme ce choix, & cette nomination du *Cardinal Mazarin* au Miniſtere de la France, n'eſtoit point faite à la haſte, ny prematurée : C'eſt que la ſolemnité du bapteſme de Monſieur le Dauphin ſe deuant faire le meſme iour, Sa Maieſté nomma pour le preſenter ſur les ſacrez Fonts, la tres-illuſtre Princeſſe de Condé Charlotte Marguerite de Montmorency, auec le Cardinal, *deſ-lors premier Miniſtre d'Eſtat*, comme diſent Meſſieurs de Saincte Mathe liure 26. page, ſi ie ne me trompe 234. où ils adiouſtent ces paroles bien contraires au procedé d'apreſent, *Le Roy ayant declaré dans le choix qu'il fit du Parain, que c'eſtoit pour conſeruer de plus en plus vn ſi excellent homme à ſon Eſtat, par ce puiſſant engagement.* En conformité dequoy, le Ceremonial François dit auſſi au ſuiet de la meſme ceremonie, *Que le Roy teſmoigna de ſa propre bouche auſdits Parain & Maraine, que c'eſtoit pour obliger encore plus eſtroitement le Prince de Condé, & ſon Eminence à ſon ſeruice, & à celuy de Monſeigneur le Dauphin ſon fils, qu'elle leur faiſoit cét honneur, qui eſt le plus grand qu'eux, ny autres pouuoient iamais receuoir.* Or aprés tous ces eſtabliſſemens ſi precis, ces declarations & confir-

mations si solemnelles, ces dernieres paroles du plus grand Roy du monde, receuës & authorisées par le premier & plus auguste *Parlement* qui soit en France, & confirmées par vne action & protestation si remarquable, y a-t'il quelque exception, ou recision à faire, peut-on s'y opposer sous quelque pretexte que ce soit? mais les peut-on annuller & casser sans choquer la Iustice, renuerser les loix, mespriser l'authorité Royale, & destruire entierement ce qu'il y a de plus sainct & de plus venerable dans la societé humaine, sçauoir *Testamentorum ius, quorum*, comme dit fort bien Seneque, *intereat omnis potestas necesse est, si viui neglexerint imperia mortuorum*. Pour moy, puis que *Louys XIV*. tenant son lict de Iustice en son Parlement le 18. May 1643. a derogé à cette derniere volonté de *Louys XIII*. son pere, ie veux bien croire qu'il a eu raison de le faire, sinon euidente à tout le monde, au moins conneuë de ceux-là qui pour auoir le gouuernement des affaires en main sçauent mieux de quelle façon il les faut manier; mais aussi me faut-il accorder, que ce changement ne fut fait que pour donner à *la Reyne* vne administration absoluë, pleine & entiere des affaires du Royaume, pendant la minorité du Roy son fils. Et pour ce qui est des Ministres qui la deuoient assister, outre Messeigneurs le Duc *d'Orleans*, & le Prince *de Condé*, specifiez en cette nouuelle Declaration, il y auoit encore vne clause qu'il est necessaire de

rapporter és mesmes termes qu'elle a esté conceuë: *Demeurant au pouuoir de ladite Dame de faire choix de personnes de probité & d'experience, en tel nombre qu'elle iugera à propos, pour deliberer ausdits Conseils, & donner leurs aduis sur les affaires qui seront proposées.* Car l'on void par cet article, que la Reyne estant en estat & en plein pouuoir & authorité absoluë de retrancher le Cardinal *Mazarin* du nombre des Ministres, tant s'en faut qu'elle l'ait fait, qu'au contraire elle le choisit de nouueau pour premier Ministre de la Regence, & luy en fit expedier des *Lettres patentes*, ausquelles le Parlement ne trouua non plus à redire, qu'il auoit fait à la Declaration du Roy defunt : quoy que ces deux occasions fussent la pierre de touche, pour esprouuer si les Lettres de naturalité dudit *Cardinal* estoient bonnes & valables, & les deux occasions plus seantes & plus pressantes, pour le battre de l'Arrest de l'an 1617. & s'ils ne l'ont point fait en ce temps-là, à quoy bon d'y vouloir maintenant penser? ne leur pourroit-on pas dire,

-- serò medicina paratur,
Cùm mala per longas inualuere moras.

Et puis qu'il en est de mesme en Politique qu'en Medecine, *vbi error primæ coctionis non corrigitur à secunda*, pourquoy si cette élection du Cardinal *Mazarin* au Ministeriat, estoit si vicieuse, si contraire aux loix du Royaume, si preiudiciable au bon gouuernement, ne fut-elle pas rebutée par Messieurs du Parlement, lors qu'ils estoient obligez

en conſcience de perſuader à vn Roy mourant, ce qui eſtoit du bien de ſon Royaume ? Pourquoy ne luy firent-ils pas ſçauoir que cette diſpoſition en faueur d'vn Eſtranger eſtoit contraire à leur *Arreſt de 1617*? pourquoy ne pas faire en ce temps là les inſtances qu'ils font maintenant ? Ils n'oſoient, me diras-tu, l'on cheminoit encore ſur les traces du Cardinal de Richelieu, lequel ſe faiſoit obeyr *ἐν χερσὶν νόμῳ*, *lege manuum, non præſcripto legum*, ou comme cet Eſclaue chez Plaute *manu lites ſuas agebat*. Pourquoy donc te reſpondray-ie, ne le fit-il pas aprés la mort du Roy, lors qu'il eſtoit en pleine authorité d'agir & de tout faire à ſa mode ? puis qu'il eſtoit en ſi haute authorité, qu'il caſſoit des Declarations Royales, eſtabliſſoit des Regences, qu'il nommoit des Princes au Miniſtere de la France, ne pouuoit-il pas bien en meſme temps faire reuiure cet *Arreſt de 1617*. pour en exclure le Cardinal *Mazarin* ? Qui pouuoit alors les contredire ? pourquoy s'y fut-on oppoſé s'il eſtoit de iuſtice ? n'eſtoit-ce pas leur deuoir de remedier à l'origine du mal, *venienti occurrere morbo?* ne valoit-il pas mieux imiter en ce temps-là *Promethée*, que de contrefaire les *Epimethées* en ce temps-cy ? vn ſi grand Corps qu'eſt celuy du Parlement, compoſé de tant de ſages teſtes, ſi zelé pour le bien des affaires, ſi porté à ce qui eſt du droit & de la Iuſtice, peut-il faire de telles fautes, non certes *pars ſceleris dubitaſſe fuit*. Mais comme il iugeoit bien que cette élection du *Car-*

dinal au Ministeriat estoit legitime, tant de son costé, puis qu'il n'auoit aucune exclusion ou empeschement qui l'en pust priuer, que de celuy premierement du Roy, & puis de la Reyne, qui pouuoient ietter les yeux, & appeller à cette charge qui bon leur sembloit; aussi n'y apporta-t'il aucun empeschement: & si l'on a commencé depuis quelque temps à toucher cette corde, ce n'a point esté du consentement de tout ce venerable Corps, ce n'a esté qu'vne partie d'iceluy, & i'ose dire la moindre & la plus petite, *quæ priuata vulnera,* comme dit Tacite, *Reipublicæ malis operire statuit*; l'interest particulier s'est couuert du public, la passion des factieux, des mal-contens, des ambitieux a surmonté les raisons de ceux qui n'auoient que le bien du Royaume & le seruice du Roy en recommandation, le pretexte a banny la verité, le masque l'a emporté sur la face, & en vn mot,

1. Histor.

Publica priuatæ cesserunt commoda curæ.

Claudian. 2. de laud. Stilic.

Sans cet interest particulier, le public n'auroit pas esté si fort ébranlé; si le Ministre eut voulu s'accommoder aux passions de dix ou douze personnes, on ne l'auroit pas abandonné à la fureur d'vn peuple; s'il eut voulu negliger l'authorité du Roy, on n'auroit point choqué la sienne; s'il eut voulu gorger de biens ceux qui ne les demandoient que pour en abuser, on ne l'auroit point dépoüillé des siens; bref s'il n'eut voulu maintenir la Iustice au poinct qu'il a fait, on ne l'auroit pas condamné & proscript si iniustement. As-tu iamais enten-

entendu parler des *Auanies*, que les Turcs imposent aux Chreſtiens, quand ils les veulent perdre, ou au moins qu'ils deſirent en tirer de l'argent? as-tu iamais leu dans la premiere fable de *Phedrus*, les quatre ou cinq cauſes qu'auoit le loup de vouloit manger l'agneau? ne ſçais-tu pas le prouerbe François qui dit que lors qu'on veut noyer ſon chien on fait croire qu'il eſt enragé?

Hæc propter illos ſcripta ſunt
Qui fictis cauſis innocentes opprimunt,

Comme on a voulu faire ces iours paſſez le Cardinal *Mazarin*, en luy oppoſant comme vn crime tout nouueau, qu'il eſt *Eſtranger*; mais puis qu'il ne l'a iamais nié, qu'il a touſiours paſſé pour tel, que l'on a ſi ſouuent remercié Rome de ce qu'elle nous l'auoit donné;

La France doit ſon luſtre à la vertu Romaine;
Le vieux Tybre a rendu ce qu'il doit à la Seine,
Et par vn de ſes fils à l'Eſpagne fatal,
Luy redonne à ſon tour, vn bonheur ſans eſgal.

que tant de Panegyriſtes luy ont dit,

Tu regere imperio populos Romane memento:

Qu'on l'a ſi ſouuent flatté de ces paroles, *micat inter omnes Julium ſydus*; Pourquoy s'eſt-on aduiſé ſi tard de cet *Arreſt* de 1617. Pourquoy le condamner maintenant de ce qu'il n'eſt pas né en France, & pourquoy le vouloir perdre comme *Eſtranger?* Ie t'en ay deſia dit beaucoup de raiſons, *Sainct-Ange*, mais puis que nous auons la paix, i'eſpere que tu en apprendras bien-toſt beaucoup d'au-

tres, de ceux qui auront sceu mieux que moy comme toutes ces affaires, ces brigues, cabales & factions se sont passées:

Lucret. lib. 3.

Nam veræ voces tum demum pectore ab imo
Eliciuntur, & eripitur Persona manet Res.

S. L'on peut bien dire de toy, *doctus, & Isæo torrentior*, car lors que tu es en train de discourir sur quelque matiere, iamais l'Empereur *Tibere* n'y fit œuure, quoy qu'il caiolloit à merueilles quand on le prenoit au dépourueu.

M. Il seroit fort difficile de me prendre à dépourueu sur le suiet du *Cardinal*, parce qu'il y a long temps que ie trauaille mon esprit pour en sçauoir la verité,

Horat. de arte Poët.

Verbáque præuisam rem non inuita sequentur.

S. La Fortune deuroit mourir de honte, de ce que par son moyen, tu ne deuiens point *ex Rhetore Consul*, car tu as des sentimens non seulement *extra Grammaticos Canonas*: mais plus releuez sans comparaison que tous ceux des Politiques communs.

M. Si i'auois quelque chose à perdre ie deuiendrois bien plustost *ex Consule Rhetor*: parce que ie fais naturellement tout ce qui peut déplaire aux Dieux de ce monde, aux Puissances de la terre, & à ceux-là en vn mot qui nous font iouyr de la bonne ou de la mauuaise Fortune.

S. Hé qu'est-ce donc que tu leur dis qui les touche si fort?

M. Ie leur dis la verité de toutes choses, ie

les aduertis des desordres de leurs Maisons, ie leur descouure les horribles flateries dont on les berne continuellement, les faussetez qu'on leur rapporte, les mauuais offices que l'on rend aux vns & aux autres, & bien souuent à leurs meilleurs & plus affectionnez seruiteurs; ie les instruis des abus qui se glissent en Cour. Ie tasche de les rendre plus apprehensifs qu'ils ne sont pas; ie leur presche tousiours des disgraces futures, afin qu'ils prennent garde à les euiter, & qu'ils ne s'endorment dans les felicitez; ie leur dis que la Monarchie Françoise est extremement vieillie & valetudinaire, afin qu'ils la choient; bref ie les exhorte de remedier autant qu'il est possible, au larrecin des Traittans, & Monopoleurs, *quos*

Confestim liquidus Fortunæ riuus inaurat.

à la tyrannie des Intendans & de leurs Fuseliers, & à l'iniustice des Faiseurs *d'affaires*.

S. Corbleu celuy-là est de garenne, pourquoy ne veux-tu pas que l'on fasse des affaires? il vaut donc mieux, à ton dire, estre oisif que de trauailler?

M. Ouy certes, au moins selon mon sens, car de faire obtenir des lettres de Maistrise à ceux qui n'ont point fait d'apprentissage; de noblesse à ceux qui sont roturiers; de deliurer vn meschant homme des galeres ou de la potence; de faire adiuger des baux à non-prix moyennant des pots de vin; de faire transporter des grains hors du Royaume; déloger des gens d'armes, acquitter des vieilles

debtes, creer de nouueaux Offices, conferer des Benefices, obtenir des aubennes, des dispenses d'aage pour entrer aux offices de Iudicature, demander des confiscations, conuertir les commoditez & decorations publiques au profit de quelque particulier, & faire vne infinité de choses semblables, le tout *cùm dolosi spes refulserit numi*, i'appelle cela trauailler à la ruine totale d'vn Royaume, en suite dequoy ie puis dire auec S.
Galat. 4. Paul, *Ego inimicus vobis factus sum verum dicens.* Mais si ie ne l'estois d'eux il faudroit que ie le fusse de ma conscience, en conniuant à toutes ces griuelées, que l'on peut qualifier voleries publiques & permises pour entretenir le Ieu, le Carosse, la Dame, ou la bonne table: car tout ce qui vient de la fluste s'en va tousiours au tabourin: & ce ne sont iamais ny les pauures honteux, ny les necessiteux qui font ces affaires, mais plustost des gens qui n'en ont que faire, & qui s'en pourroient fort bien passer. Or en cela comme en beaucoup d'autres choses, ie ressemble à ce vieux Poëte Lucile, qui disoit estre le propre de la vertu

Hostem esse atque inimicum hominum morumque malorum,
Contra defensorem hominum morumque bonorum,
Commoda præterea patriæ sibi prima putare,
Deinde parentum, tertia iam postremaque nostra.

S. Et moy ie dis que tous ces discours là sont d'vn vray *Parlementaire*, tel que ie ne te croyois pas estre.

M. Ie reſpecte encore plus la Cour que le Parlement, mais de m'attacher à l'vn ou à l'autre, ſinon autant que la iuſtice & l'equité me permettent, c'eſt ce que ie ne puis pas faire ſans changer de nature, ſans que l'on me repeſtriſſe de nouueau,

---mihi flectere mentem Palingenius in Zodiac.
Sola ſolet ratio, ratio dux fida ſophorum.

S. Ma foy ie ne ſçaurois comprendre comme tu es ſi raiſonnable, veu que tu accuſes tout le monde, excepté le Cardinal *Mazarin*, qui à ton dire eſt vn ſainct. Mais moy pour te monſtrer que ie l'aime encore plus que toy, ie le veux conſiderer comme vne *Relique*, que l'on ne void qu'aux bons iours, & auec beaucoup de peine & de trauail.

M. Ie voy bien que tu veux ſeruir d'Echo à tous ces petits liurets, qui luy reprochent que perſonne ne peut auoir audience de luy, qu'il neglige de reſpondre aux lettres qu'on luy eſcrit, qu'il eſt inuiſible, ou que s'il ſe monſtre quelquefois, ce n'eſt qu'à de certains viſages qui l'obſedent, qu'il fait des Comedies; adiouſte auſſi qu'il ioüe, qu'il tient bonne table; & quoy plus, qu'il a quelquefois vn Singe ſur ſes genoux : car voila toutes les foibleſſes & extrauagances de ſa vie, au iugement meſme de ſes plus grands ennemis, & qui l'ont examinée de plus prés : & neantmoins elles ſont ſi peu conſiderables, que c'eſt pluſtoſt vne merueille comme il y a des eſprits ſi ſots & ſi

aueuglez de leurs paſſions que de le vouloir blaſmer de ce dont il n'y a pas ſeulement lieu ny occaſion de luy dire auec Plaute, *ſi Hercule tantillum peccaſti;* On appelle cela en François *chercher à tondre ſur vn œuf*, & le bon-homme Ennius auroit dit en Latin,

Apud Feſtū Pomp. *Quærit & in ſcirpo, ſoliti quod dicere, nodum.*

Mais que pourroient dire dauantage ces Meſſieurs, ſi le *Cardinal* luitoit auec ſes domeſtiques, s'il les tiroit d'vn coin de la chambre auec vne ſarbatane, s'il leur iettoit des liures à la teſte, s'il leur bailloit des nazardes, s'il les pinçoit, s'il les piquoit, ou chatoüilloit, s'il leur faiſoit tous les iours des pieces nouuelles iuſques à les faire démonter & déualiſer par des voleurs attitrez, iuſques à faire imprimer des fauſſes Gazettes contre eux pour les mettre en colere, & neantmoins c'eſtoient les diuertiſſemens ordinaires d'vn homme, qui paſſe auiourd'huy pour le plus grand Miniſtre qui ait iamais eſté en France; ou s'il auoit des plaiſirs auſſi extrauagans que le *Valeſtain*, & qui toutesfois n'empeſchoient pas qu'il ne fuſt eſtimé la meilleure Teſte d'Allemagne. Voudroient-ils donc vne telle attention en ce *Cardinal*, qu'elle fuſt ſans relaſche; ſeroit-ce la raiſon, que pour ſeruir l'Eſtat il negligeaſt ſa perſonne, que pour ſe monſtrer aux Eſtrangers il ſe cachaſt à ſes amis,

Arcus & arma tuæ tibi ſunt imitanda Dianæ,
Si numquam ceſſes tendere mollis erit.

Epaminondas n'eſtimoit point que de ſe meſler à la

dance des garçons de sa ville, de chanter, de sonner, & s'y embesongner auec attention, fust chose qui derogeast à l'honneur de ses glorieuses victoires, & à la parfaite reformation des mœurs qui estoit en luy; Et comme dit Montagne, parmy tant d'admirables actions de *Scipion l'ayeul*, il n'est rien qui luy donne plus de grace, que de le voir nonchalamment & puerilement baguenaudant amasser & choisir des coquilles, & ioüer à cornichon va deuant le long de la Marine auec Lælius son amy intime: Liure 3. chap. 13.

Quin vbi se à vulgo & scena in secreta, remorant Horat. Satyr. lib. 2.
Virtus Scipiadæ, & mollis sapientia Læli;
Nugari cum illo, & discincti ludere, donec
Decoqueretur olus soliti.

Personne n'a aussi blasmé *Agesilaus* de ce que pour s'accommoder à l'humeur de ses petits enfans, ***equitabat in arundine longa***, il cheuauchoit vn baston auec eux; ny *Jacques* Roy de Cypre de ce qu'il s'amusoit à deuider, *lanea glomerare fila*, dit Cortesius; ou nostre Roy *Charles neufiesme* de ce qu'il ferroit fort bien son cheual. Et quoy plus, l'Empereur *Auguste* se diuertissoit si agreablement auec vne Caille qui battoit toutes les autres, qu'vn de ses Esclaues nommé Eros l'ayant fait rostir, il le fit crucifier au mast d'vn Nauire: *Domitian* passoit tous les matins vne demie heure à prendre des mouches; *Alexandre Seuere* ne voyoit rien plus volontiers que le combat des Barbets auec de petits pourceaux; *Honorius* aimoit si pas-

ſionnément vne Poulle appellée *Roma*, qu'il eſtima moins au rapport de Zonare la perte de la ville de Rome que celle de ſa poulle: Et aprés tout cela, l'on ne lairra pas de trouuer eſtrange que le Cardinal *Mazarin* regarde vn Singe, qui eſt l'animal du monde qui reſſemble mieux à l'homme,

Simia quàm ſimilis turpiſſima beſtia nobis.

Certes il y a bien icy dequoy employer l'Epigramme de Martial,

86. libri 7.

Si meus aurita gaudet Lagopode *Flaccus*,
Si fruitur triſti Canius Æthiope:
Publius exiguæ ſi flagrat amore Catellæ,
Si Cronus ſimilem Cercopithecon *amat:*
Delectat Marium ſi pernicioſus Ichneumon,
Pica *ſalutatrix ſi tibi Lauſe placet:*
Si gelidum collo nectit Glacilla draconem,
Luſciniæ *tumulum ſi Theleſina dedit.*

Pourquoy le Cardinal *Mazarin* ne pourroit-il pas quelquefois ietter les yeux ſur les plaiſans ſoubreſauts que fait vne Guenon? *Sainct Ange* mon amy, il eſt bien aiſé de cognoiſtre par ces accuſations ſi fauſſes & ſi friuoles, que l'on ne veut rien pardonner au *Cardinal*, & que quoy qu'il puiſſe faire, ſes Cenſeurs y trouueront touſiours à redire: Lors que le *feu Roy de Suede ce puiſſant fleau de la Maiſon d'Auſtriche, s'égayoit dans ſon particulier, à ioüer auec ſes Colonels à Colin-maillart parmy ſes plus grands triomphes*, cela paſſoit pour vne galanterie admirable; & ſi le *Cardinal* regarde vn Perroquet, s'il ſe

La Mothe inſtruct. pag. 233.

ſe ioüe auec vn Chien, s'il a vn Roſſignol dans ſa chambre, s'il manie ſes glands, s'il tortille ſes gands, ce ſera touſiours la meſme choſe, on n'y trouuera pas moins dequoy le blaſmer, on en fera vn peché mortel, & on luy dira à la fin,

Nil tibi conceſſit ratio, digitum exere peccas. Perſius Satyr. 5.

Pour ce qui eſt de ſa table, ſi elle eſtoit plus mal ſeruie qu'elle n'eſt pas, on l'accuſeroit d'auarice, & de taquinerie, on diroit qu'il ne ſçauroit pas honorer ſa charge; s'il viuoit icy auec la frugalité d'Italie, il n'y ſeroit iamais eſtimé honneſte homme : mais neantmoins telle qu'elle eſt on n'y voit point cette Gaſtromanie d'Archeſtratus, qui eſt appellé par Athenée ὀψοδαίδαλος καὶ ὀψοφάγων Ησίοδος ἢ Θέογνις, *Opſodædalus & helluonum Heſiodus aut Theognis*, tant il apportoit de delicateſſe & d'induſtrie à diuerſifier ſes ſauces : & la loy *Licinia lata de ſumptu minuendo*, dont parle Aulugele, n'y Lib. 2. c. 24. auroit rien trouué à redire : elle n'eſt point auſſi entourée de ces *Deipnomanes*, de ces *Curriprandij*, *Mappitonſores*, *ventres ventriſſimi*, de ces eſcorniflеurs que Clement Alexandrin appelle iolіment ἐγχειρογάστορας, c'eſt à dire qui ont les bras & les mains dans le ventre; tant s'en faut elle eſt honorée des Princes, des Ducs & Pairs, des Mareſchaux de France, des Cheualiers de l'Ordre, des Eueſques, & en vn mot de toute la Cour, qui n'a point de plus agreables conuerſations que chez le Cardinal *Mazarin*. Où ſi les Dieux *Comus & Zabulus* ne ſe rencontroient quelquefois enſemble, les

diuertissemens que l'on y prend ne seroient pas si recherchez ny estimez, veu principalement que l'excés de tous les deux en est banny; & que pour ce qui concerne le ieu en particulier, il est reduit à telle mediocrité, que les pertes qui s'y font, ne sont iamais beaucoup considerables, *posita nec luditur arca.* Que ces Ταβλίζοντες *tablissantes* dont parle Diomedes, c'est à dire *qui per omnes dies ludere, forúmque aleatorium calefacere consueuerunt*, comme dit Auguste dans Suetone, ne s'y rencontrent point. Que si le *Cardinal* ioüe quelquefois ou tient table, c'est plustost par complaisance, & pour la satisfaction des autres que pour la sienne, & qu'en tout cas lors qu'il y a des affaires qui pressent, des Courriers à expedier, des pacquets à ouurir, il sçait fort bien dire, & encore mieux executer ce vers de Martial,

Libr. 13. pag. 1. *Hæc mihi charta nuces, hæc est mihi charta Fritillus.*

& aprés tout, ce ieu, cette table, ces diuertissemens, ne sont-ils pas vtils à l'Estat, puis qu'ils maintiennent l'vnion des Princes les vns auec les autres, puis qu'ils éuentent beaucoup de cabales, puis qu'ils empeschent les querelles & dissentions, & enfin puis qu'ils remedient à vne infinité de petits inconueniens, qui sans doute en produiroient d'autres plus considerables.

S. Tout ton discours est fort intelligible, à ces deux mots prés de *Comus* & de *Zabulus*, que tu as ie m'asseure pris dans la *Steganographie* de l'Abbé Tritheme, ou dans le fameux Maistre en dia-

blerie *Picatrix*, car ie ſuis bien trompé, ou ce ſont des noms de diable.

M. Tu ne te meſprens pas de beaucoup, puis que *Idola gentium dæmonia*, ce ſont neantmoins les dieux des banquets, & des ieux celebrez par les Payens, deſquels Bocace & Lilius Giraldus te donneront plus de cognoiſſance en vn quart d'heure que ie ne pourrois faire en ſix.

S. Il m'importe fort peu qu'ils ſoient dieux ou diables, pourueu que ie ſçache au vray les cauſes de l'inuiſibilité du *Cardinal.*

M. Tu demandes en cela vne choſe qui eſt impoſſible, ſi tu auois autant feüilleté que moy les liures des Philoſophes, tu ſçaurois que *ea quæ non ſunt, non poſſunt probari per aliquam cauſam, eius enim quod non eſt, nulla eſt cauſa.* Or il eſt tres-conſtant que le *Cardinal* n'eſt point inuiſible, & par ainſi c'eſt en vain que tu veux rechercher les cauſes de cette inuiſibilité. Si d'aduenture elle eſtoit telle que tu dis, on pourroit peut-eſtre croire, que le *Cardinal* ſe voudroit rendre d'autant plus venerable, que moins il ſe communiqueroit à ceux qui doiuent traitter auec luy, *aſſiduitas enim in oculis hominum, minus verendos magnos homines ipſa ſatietate facit*, comme dit Tite Liue, & la preuue s'en eſt veuë autresfois en *Scipion l'Afriquain*, lequel quitta la ville, & ſe mit au repos d'vne ſienne maiſon champeſtre, de meſme que depuis luy l'Empereur *Tibere* fit ſa retraite én l'Iſle de Caprée, afin que l'vn & l'autre eſtant veu moins ſouuent,

Suet. in Tiber. cap. 10. en fust plus respecté, *vt vitato assiduitatis fastidio, auctoritatem absentia tueretur, atque etiam augeret, si quando indiguisset sui respublica*, dit Suetone. Nos *Roys de France* ont aussi obserué la mesme chose, & comme ie croy à mesme fin pendant la premiere race, lors qu'ils ne se monstroient qu'vne fois ou deux l'année à leurs peuples; & ceux d'*Espagne* encore à present ne se laissent pas voir tous les iours, ny à toutes sortes de personnes, *nam quamdiu solita decurrunt, magnitudinem rerum consuetudo subducit, ita enim compositi sumus, vt nos quotidiana etiamsi admiratione digna sunt transeant, contrà minimarum quoque rerum si insolita prodierunt, spectaculum dulce fiat.* Mais comment peut-on dire, que le *Cardinal* soit inuisible, veu qu'il se communique librement & indifferemment à tous ceux qui ont affaire à luy: que la Cour depuis le matin iusques au soir, ne bouge de sa Maison, & s'il faut ainsi dire de sa Chambre: qu'il reçoit tous les Courriers extraordinaires: tous les Exprés de quelque lieu que ce soit: que tous les Ambassadeurs & Agens ont leurs audiences: que tous les Officiers reçoiuent ponctuellement leurs ordres: que tous ceux qui viennent de l'armée ou qui partent pour y aller, l'abordent sans difficulté: que les Estrangers le saluent: que tous les Dimanches sont employez aux audiences publiques: & neantmoins parce qu'il n'aura pas voulu parler à deux ou trois importuns, parce qu'il n'aura pas satisfait à la sotte curiosité de ceux qui n'ont autre

Seneca 1. cap. 7. nat.

deſſein de le voir que pour ſe vanter de l'auoir veu, parce que les affaires publiques luy auront fait negliger celles de quelques particuliers, parce qu'il aura refuſé d'écouter quelque ſot ou extrauagant, il faut publier que c'eſt vne relique, qu'il ruine & eſtropie toutes les affaires, enfin

Huius ſupplicio non debuit vna parari Iouenal. Satyr. 13.
Simia, nec ſerpens vnus, nec culeus vnus.

L'on peut encore faire le meſme iugement de toutes ces Lettres que ledit *Cardinal* ne lit point du tout : car cela eſt abſolument faux, & il ſeroit à ſouhaitter, qu'il puſt connoiſtre *intuitiuè* comme les Anges, tout ce qu'on luy veut dire ou eſcrire, afin de ne point tant perdre de temps à eſcouter ceux qui n'ont rien que des ſottiſes à luy dire. Il eſt pareillement faux qu'il en laiſſe aucune ſans reſponſe : ſurquoy ie voudrois que tu euſſe entendu taroter tous ſes Secretaires, qui ne ſe plaignent d'autre choſe que de ces reſponſes inutiles, & comme ils diſent, indecentes : en quoy toutefois ie ne ſuis pas de leurs aduis, car ie tiens que c'eſt bien obliger vn homme, que de luy refuſer promptement, ſoit de viue voix, ou par eſcrit ce qu'on ne luy peut accorder. C'eſt pourquoy ie ne ſçay quel ancien diſoit *inter Epigrammata vetera*,

Cæſaris ad poſtes ſedeo, ſto, nocte, diéque, Pag. 155.
Nec datur ingreſſus, quo mea fata loquar.
Ite Deæ faciles, & ſaltem nomine noſtro,
Dicite diuini Cæſaris ante pedes :

Si nequeo placidas affari Cæſaris aures,
Saltem aliquis veniat qui mihi dicat abi.

D'où vient donc qu'aprés vne ſi bonne volonté du Maiſtre, & vne ſi prompte execution des ſeruiteurs, il y a quelquefois des lettres qui demeurent ſans reſponſe? c'eſt en vn mot qu'elles n'en meritent point; c'eſt qu'elles ſont folles, extrauagantes & ridicules. Car il eſt tres-certain que ſi elles eſtoient de conſequence, on ne les traitteroit pas de la ſorte, & que le *Cardinal*, ou ſes Secretaires prendroient bien la peine d'y reſpondre: Mais, *Sainct-Ange*, tu ne ſçay pas vne choſe que ie te veux apprendre, & de laquelle tu ſeras bien eſtonné.

S. Comment le ſeray-ie dauantage que
Si mulier catulum, vel ſi bos ederet agnum?

M. Autant pour le moins, c'eſt que l'Office de *premier Miniſtre* en France, & ie croy qu'il en eſt de meſme aux pays eſtrangers, eſt comme vne naſſe où tous les eſprits fols, melancholiques, hypochondriaques, extrauagants ſe viennent prendre; comme vn eſcueil où le vaiſſeau des fols, *nauis illa narragonia ſiue ſtultifera Brentij*, ſe vient briſer, & comme l'ayman pour attirer à ſoy tous les eſprits creux qui ſont dans le Royaume. De façon que ſi le *premier Miniſtre* eſtoit obligé de lire tous les deſſeins chimeriques, toutes les propoſitions extrauagantes, tous les aduis ridicules & impertinens que ces eſprits luy addreſſent, il n'auroit pas aſſez de temps pour les lire, ny pour les

examiner, quand bien mesme il quitteroit toutes ses occupations plus serieuses pour ne vacquer qu'à celles-là seulement.

S. Ie voy bien qu'à ton dire tous les fols ne sont pas enfermez dans les petites Maisons.

M. On ne met en ces lieux-là que ceux qui disent, ou qui font de telles extrauagances, *vt illas*

Non sani esse hominis, non sanus iuret Orestes.

Mais outre les fols à porter marotte, il y en a vne infinité d'autres, semblables à celuy d'Horace,

Qui se credebat miros audire tragœdos Epist. 2. lib. 2.
In vacuo lætus sessor plausórque theatro.
Cætera qui vitæ seruaret munia recto
More, bonus sanè vicinus, amabilis hospes,
Comis in vxorem, posset qui ignoscere seruis.

C'est à dire qui ne sont tels que pour auoir l'imagination deprauée à l'esgard d'vn seul obiet, & non pas de tous les autres, comme il s'est veu autrefois en la personne *d'Arnauld de Ville-neufue*, lequel quoy que tres habile Medecin, ne laissoit pas de dire beaucoup de resueries sur la venuë de l'Antechrist, & en celle de *Guillaume Postel*, qui passeroit pour l'vn des habiles hommes de l'Europe, sans les folies qu'il publioit & imprimoit tous les iours de sa Mere Ieanne, & de l'excellence & antiquité des Gomeristes ou Gaulois. Et à ce propos il me souuient d'auoir conneu depuis cinq ans trois hommes de vertu signalée, & de doctrine extraordinaire, dont le premier qui est le sieur

Cattius Chanoine de la ville d'Arras, soustient qu'il y a vne montagne toute d'or en la Palestine, que la S. Escriture promet aux Chrestiens, aprés qu'ils auront surmonté les Turcs, & que Dieu veut qu'on luy rebastisse vn Temple au milieu de Hierusalem, dont il a fait grauer le plan, auec toutes les preuues & explications de son dire tirées de la S. Escriture : l'autre qui est le sieur *Scioppius*, dont le nom est assez conneu par toute l'Europe, pretend qu'il n'y a iamais eu Pere ny Docteur de l'Eglise, qui ait mieux entendu la S. Escriture, ny plus asseurément conneu par icelle la fin du monde, & les secrets de l'Apocalypse que luy : & le troisiesme nommé le Docteur *Colombi*, est maintenant aprés pour faire assembler vn Concile General, où l'on puisse terminer en faueur du Roy de France, les pretentions qu'il a sur la Nauarre, & sur la Franche-Comté, & a mesme dressé tous les Decrets & Canons qu'il y conuiendra faire à cette fin. Or ie sçay asseurément, pour auoir veu vne partie des escritures que ces trois hommes ont enuoyées au *Cardinal*, afin d'appuyer ces desseins chimeriques sur son authorité, que si ledit *Cardinal* eust esté si peu iudicieux que de les vouloir considerer, ils luy auroient plus taillé d'affaires que le plus habile de ses Secretaires n'en auroit peu expedier. Et parce que chacun se picque de Politique, il s'ensuit aussi que le nombre des fols & extrauagans est bien plus grand parmy ceux de cette profession là, qu'entre les personnes d'autre condition ; ce qui

qui multiplie pareillement le nombre des aduis, conſeils, deſſeins, memoriaux, & ſemblables pieces, qui ne ſont pas moins impertinentes les vnes que les autres, ny moins propres à faire perdre le temps aux Miniſtres auſquels on les addreſſe, s'ils eſtoient ſi ſimples que de s'y amuſer. Et neantmoins parce qu'ils ne le ſont pas, & qu'ils connoiſſent ſoudain par l'experience & la connoiſſance qu'ils ont des affaires, *quid ſolidum crepet*, ces Meſſieurs les Melancholiques & Hypochondriaques, ſe croyans rebuttez, prennent de là occaſion de les blaſmer, de dire que l'on ne reſpond point aux lettres de conſequence, car ils ſe perſuadent que leurs folies ſont telles, *iuxta illud*,

Quiſquis amat Ranam, Ranam putat eſſe Dianam.

Que l'on neglige les grandes affaires, les moyens aſſeurez d'auoir de l'argent, de faire la paix, de ſauuer le Royaume, pour s'amuſer à des bagatelles, pour ſe ioüer auec des ſinges; & ils font ſi bien à force de ſe plaindre & de crier, que l'on accuſe vn pauure Miniſtre, qui n'a pas quelquefois le loiſir de reſpirer, de ne ſe pas acquitter de ſa charge, de trop deferer à ſes plaiſirs, de negliger les lettres qu'on luy eſcrit, les aduis qu'on luy donne, de n'eſtre pas digne de la charge qu'il exerce, & finalement ſi on les vouloit croire.

Collige ſarcinulas dicet libertus & exi,
Iam grauis es nobis. Iuuenal. Satyr. 6.

S. Il t'eſt facile de reſpondre aux obiections que tu te fais toy-meſme, & que tu choiſis à ta mode,

pour faire paroiſtre par leur foibleſſe, que ceux qui les propoſent contre ſon *Eminence*, ne ſont pas moins ridicules, que ceux qui blaſmoient autrefois *Scipion*, de ce qu'il ronfloit en dormant; *Caton*, de ce qu'en mangeant il ſonnoit des deux maſchoires, comme vn Perroquet, ou vn Crocodile; *Pompée*, de ce qu'il ſe grattoit la teſte auec vn doigt ſeulement; *Ceſar*, de ce qu'il ne portoit point de ceinture; *Democrite*, de ce que

Continuo riſu pulmonem agitare ſolebat;

& *Heraclite*, de ce qu'il ne faiſoit que pleurer, *flebat contrarius alter; Thales*, de ce qu'il baiſoit quelquefois ſa Cleobuline; *Platon*, de ce qu'il auoit les eſpaules trop larges; & *Lycurge*, ce grand Legiſlateur, de ce qu'il marchoit la teſte baiſſée.

M. C'eſt ce que Perſe, Satyre troiſieſme appelle

Obſtipo capite, & figentes lumine terram,

& Buchanam en parlant des Moines, *verſus humum ſpectare*.

S. Ouy mais il adiouſte,

-- oculis defigere limis
Omnia, pallori ſimilem confingere vultum,
Cancellare manus, caput inclinare ſiniſtrum.

Ce que ne faiſoit pas Lycurge, & par conſequent ton application n'eſt pas bonne.

M. Tu me traitte auſſi rigoureuſement que le Cardinal *du Perron* faiſoit Pleſſis Mornay en la Conference de Fontaine-bleau.

S. Auſſi eſt-ce pain beniſt, de vous monſtrer

à tous tant que vous eſtes de Pedants, l'impertinence de vos citations, puis que vous en voulez tant faire.

M. Mon enfant c'eſt tout le fruict de nos eſtudes, parce que comme diſoit fort bien Symmaque, *quodam pacto ſocietatem laudis affectat, qui aliena benè dicta primus enunciat.* Et puis i'ay vne raiſon pour mon particulier, de laquelle neantmoins ie croy que mes compagnons ne ſe pourront pas ſeruir, *nam quia propriis non abundo, amicorum omnium iaculis indifferenter vtor,* auſſi bien que *Ioannes Sareſberienſis*, duquel i'emprunte ces paroles. Epiſt.31.l.1. In Prolog. metal.

S. Il eſt bien aiſé d'emprunter quand on ne veut iamais rendre.

M. On pouuoit dire le meſme de *Plutarque*, & d'*Athenée*, lors qu'ils empliſſoient leurs liures de citations peut-eſtre moins conſiderables que les noſtres, & neantmoins on ne laiſſe pas maintenant de trouuer occaſion de les citer aduantageuſement, en ce qu'ils ont dit d'eux-meſmes.

S. C'eſt vne folie que de t'attaquer ſur ton palié, car tu y es trop fort; remettons nous vn peu ſur celuy du *Cardinal*, & voyons ſi tu reſpondras auſſi bien aux enoncez dans le *Factum pour ſeruir d'inſtruction à ſon procés*, que tu as deſia fait à ces bagatelles que tu te propoſois toy-meſme.

M. Tu me grattes iuſtement où ie me demange; Le ieune *Aſcanius* eſtant à la chaſſe aimoit mieux rencontrer des Lyons que des Cerfs, & des Sangliers que des Liévres.

Virgil. Æneid. 4.

Optat aprum, aut fuluum deſcendere monte leonem.

Imagines-toy que i'en fais de meſme, & puis que tu me mets le *Factum* en teſte comme la plus forte piece à ton aduis qui ait eſté faite contre le *Cardinal*, admire ie te prie combien peu de peine i'auray à le défaire : n'eſt-il pas vray que tout ce qu'il dit, que toutes les circonſtances particulieres qu'il apporte, ſe reduiſent à perſuader que le *Cardinal* a touſiours eſté de bonne intelligence auec l'Eſpagnol, puis qu'il l'a fauoriſé en tout ce qui luy a eſté poſſible, & auſſi qu'il n'a rien oublié pour faire receuoir des affronts à Monſieur le *Prince*, & pour le perdre s'il en eut pû venir à bout : Toutes leſquelles choſes ſi elles eſtoient veritables, il y a bien de l'apparence de croire que ny les Eſpagnols, ny Monſieur le *Prince* ne l'auroient pas ignoré, puis que l'autheur *du Factum*, qui ne doit pas tant deſpenſer en Eſpions qu'eux, l'a bien ſceu, & neantmoins il faut neceſſairement conclurre que cela leur a eſté du tout caché. Car autrement Monſieur le *Prince* auroit-il ſi peu de courage, que de vouloir ſe declarer enuers tous, & contre tous, comme il a fait iuſques à preſent, voire meſme *a ſpada tratta*, pour me ſeruir du prouerbe Italien, en faueur d'vn homme qui ne luy a iamais procuré d'autres emplois, que ceux eſquels il croyoit que ce *Prince* genereux deuſt perdre la vie, auſſi bien que la reputation ? Et les Eſpagnols auroient-ils eſté aſſez fols pour vouloir coniointement auec le Parlement de Paris, ruiner vn hom-

me qui leur auroit esté si fauorable, pour refuser vne paix qu'il leur proposoit si auantageuse à l'Espagne, & enfin pour se priuer de l'entremise d'vn Ministre si bien intentionné & si fauorable & vtile à leur interests, comme l'autheur du *Factum* dit que le *Cardinal* l'a tousiours esté : afin d'auoir recours à vn Parlement qu'il ne pouuoit pas ignorer luy auoir de tout temps esté contraire : Et neantmoins le Bernardin *Arnolphini* dit expressément, *Que le Roy son Maistre n'a pas creu qu'il y eut seureté de traitter auec vn homme condamné & declaré ennemy du Roy, & de l'Estat par Arrest d'vn Parlement qui doit registrer & verifier les traittez de Paix, pour les rendre seurs & authentiques.* Aprés quoy ie maintiens que tout homme,

Possit qui rupem & puteum vitare patentem ; Horat. ep. 2. lib. 2.

c'est à dire qui n'est point tout à fait priué du sens commun, ne peut douter que l'autheur du *Factum* n'ait escrit auec beaucoup plus de malice que de verité, & auec plus de passion que de raison : car quelle apparence y a-t'il que les Espagnols ayent voulu perdre, ruiner, decrediter, faire chasser du ministere, vne personne qui leur rendoit des seruices si remarquables ; ou que Monsieur le *Prince* ait voulu si hautement proteger celuy, duquel il n'auoit iamais receu que des mauuais offices.

S. Il semble bien en effet que toutes ces choses se contredisent : Mais aussi de vouloir que tout ce qui est enoncé dans le *Factum* soit faux, c'est

ce qui ne me ſemble pas raiſonnable : car pourquoy laiſſer perdre *Courtray?* pourquoy donner le Gouuernement d'*Ipre* au Baron de Paluau ? pourquoy n'auoir pas ſecouru *Naples*, lors qu'on le deuoit faire ? pourquoy auoir obligé Monſieur le Prince d'abandonner le ſiege de *Lerida ?* pourquoy ſe reſioüyr de la mort de *Gaßion ?* pourquoy le broüiller auec Ranzau ? & pourquoy faire tant d'autres choſes qui ont fait aſſez raiſonnablement dire à l'autheur du *Factum*, que le *Cardinal* eſt Eſpagnol ?

M. Ie voy bien que tu es de l'opinion d'Ariſtote, qui veut que *in omni falſo aliquid ſit veri , & in omni vero aliquid falſi :* mais ie te monſtreray pourtant bien, en reſpondant à toutes les obiections que tu me viens de faire, comme cette maxime n'eſt pas touſiours veritable : car pour la perte de *Courtray*, il ne pouuoit tomber dans l'eſprit de qui que ce ſoit, que cette ville ſi bien fortifiée, & pourueuë de toutes choſes neceſſaires, peuſt eſtre emportée d'emblée ; & d'y former vn ſiege à la maniere accouſtumée, pendant celuy d'*Ipre*, il eſtoit auſſi comme impoſſible, parce que noſtre circonuallation eſtant deſia en ſa perfection, on pouuoit auant que les Eſpagnols euſſent eſté retranchez, ſortir de nos lignes, auec plus de troupes qu'ils n'en auoient deuant *Courtray*, & les combattre aduantageuſement. Cela fit donc reſoudre dés Paris, que Monſieur de *Paluau* inueſtiroit *Ipre*, auec partie des trouppes de la gar-

nison de *Courtray*, comme c'est l'ordinaire presque à tous les sieges, de faire inuestir les places qu'on attaque, par les garnisons de celles qui sont plus voisines, & qui s'en retournent aprés, quand toute l'armée y est arriuée. Or si cette pratique est bonne ailleurs, elle estoit absolument necessaire en cette entreprise d'*Jpre* pour la faire reussir: puisque si Monsieur le *Prince* qui auoit à passer la *Lye*, eust pris droit sa marche vers *Jpre*, auec toute son armée, sans auoir fait inuestir la place, les ennemis eussent eu tout le temps requis, & toutes les facilitez qu'ils pouuoient desirer pour ietter dedans autant de monde qu'il en falloit pour la deffendre, auparauant que Monsieur le *Prince* y eust pû estre : ce qui auroit rendu son entreprise inutile, laquelle au contraire luy reussit fort bien. Et si cela se fit aux dépens de *Courtray*, ce ne fut pas toutesfois par sa faute, ny par celle du *Cardinal*, ou du Baron de *Paluau*, puis qu'il auoit laissé prés de quinze cens hommes & deux cens cheuaux en ce lieu garny d'vne bonne Citadelle, & où il croyoit retourner auparauant que l'ennemy pût songer d'y venir.

S. Si tu veux dire que ce fut par la mienne ie ne m'en soucie guere, car aussi bien ne sommes-nous pas en vn temps où l'on fasse le procés à personne ; mais neantmoins cela ne iustifiera pas le Baron de *Paluau*, ou le conseil de ceux qui luy firent abandonner vn poste de telle importance.

M. Si l'on ioüyt d'vne amnistie generale aprés

tant d'actions violentes & dereglées, c'est plustost signe de la bonté, & de la misericorde de la *Reyne* qui fait mentir à son égard le prouerbe rapporté par Iuuenal,

Satyr. 13.

---quod vindicta
Nemo magis gaudet quàm femina.

que de l'innocence de beaucoup de François dénaturez, qui ne buttent qu'à renuerser tout le Royaume par leur ambition, & ausquels on pourroit dire auec raison,

Virgil. Æneid. 1.

Si genus humanum & mortalia temnitis arma
At sperate deos memores fandi, atque nefandi.

Mais aprés tout, ie ne croy pas que personne soit coupable de la prise de *Courtray*, car comme ie t'ay desia dit, il n'y auoit nulle apparence, que l'ennnemy pust rien entreprendre contre ladite ville, pendant que le Baron de *Paluau* en seroit absent : & au cas qu'il l'assiegeast, ne pouuoit-on pas esperer que Monsieur le *Prince* y feroit promptement rentrer le Gouuerneur, auec les forces qu'il en auoit tirées, & de nouuelles s'il en eust esté besoin; ou que la prise d'*Ipre* qu'on ne croyoit pas deuoir tant durer, causeroit le secours de *Courtray*, ou que cette ville tiendroit plus long-temps qu'elle ne fit pas : ou enfin que l'on y pouruoyroit par quelque autre moyen, lequel sans doute auroit reussi, s'il n'en eust esté empesché par le Chapitre des *Accidents* ou de la *Fortune*, qui est à dire vray le plus fascheux de toute la Logique, parce que

Centum

Centum doctûm hominum consilia, sola hæc deuincit dea
Fortuna, atque hoc verum est.

comme dit Plaute *in Pseudolo :* Mais quand ie t'aurois accordé que nous auons perdu *Courtray, Dixmude, Landrecy, Armentieres,* & manqué de prendre *Lerida, Orbitello,* & autres places par la faute du *Cardinal*, ce qui n'est pas ; voudrois tu pour cela le condamner comme ignorant Politique, ou comme meschant Ministre ? Voudrois-tu inferer de là qu'il fust traistre au Roy, qu'il meritast d'estre chastié ou disgracié ? certes il ne seroit nullement raisonnable, puis que comme en la Medecine,

Non est in Medico semper releuetur vt æger,
Interdum medica plus valet arte malum.

Aussi en est-il de mesme en la Politique, & dans le gouuernement des Estats & des Monarchies, où *æger ipse, & assidentes, & exteriora,* sont bien souuent cause des desordres, que l'on attribuë aux Ministres; *Nicolo Piccinini, quem claudum, ac trium pedum & dodrantis fuisse ferunt*, au rapport de Cortesius, quoy qu'il perdist ordinairement toutes les batailles qu'il donnoit, ne laissoit pas d'estre estimé l'vn des meilleurs Capitaines qui fust de son temps en Italie ; & en France vn Ministre qui la fait triompher de quasi toute l'Europe, sera estimé malicieux ou ignorant, pour n'auoir pas reüssi en deux ou trois de ses entreprises. Certes le sage Boëce auoit bonne raison de mettre ces

Pag. 1.

Nnn

iugemens si fourbux & deprauez entre les malheurs de son siecle, comme il le sont aussi du nostre, *Hic etiam nostris malis cumulus accedit, quòd existimatio plurimorum, non rerum merita sed fortunæ spectat euentum, eáque tantùm iudicat esse prouisa quæ felicitas commendauerit, quo fit vt existimatio bona prima omnium deserat infelices;* ce n'estoit pas toutesfois l'opinion d'*Artabanus* dans Herodote, puis qu'il conseilloit à son Roy, de bien & iudicieusement disposer ses affaires, & d'attendre en suitte l'euenement que la fortune luy en voudroit donner; Ny aussi *des Carthaginois*, qui punissoient de mort les folles entreprises de leurs Capitaines, quoy que suiuies de victoires & de triomphes; de quoy si l'on demande la raison au bon-homme Isidorus Pelusiota, il respondra que *ij qui sapientes habentur, non ab euentu, sed ab animi instituto, & voluntate res ponderant, ac sæpenumero eos qui victi esse videntur laude & prædicatione efferunt, eos contrà qui victoriam adepti sunt, laudibus haudquaquam afficiunt, illi enim nihil eorum quæ facienda erant prætermiserunt, etiamsi alioqui nihil eorum quæ instituerant confecerint, hi autem in sui capitis perniciem plerumque victoriam adepti sunt.* Mais il faudroit estre du conseil secret aussi bien que les Ministres, pour sçauoir les raisons qu'ils ont eu d'entreprendre beaucoup d'affaires, dont le succés n'est pas tel qu'ils se l'estoient imaginé. Pour moy ie presuppose tousiours qu'ils en ont eu de tres-bonnes, & de tres-pressantes, quoy qu'elles nous soient incogneuës : car

Lib. 1. de consolat.

Lib. 7.

Valer. Max.

Epist. 105.

pourquoy leur attribuer des fautes, qui heurtent non ſeulement le iugement dont tous les iours ils donnent tant de preuues, mais encore le ſens commun, & qu'vn enfant meſme ne voudroit pas commettre, & ie conclus auec Lipſe, *en ludibria vitæ & iactationes hominum! quibus nihil vſquam per vllam ſapientiam eſt certi.* Mais puis que ces bons amis du *Cardinal* parlent ſi volontiers des affaires qui ne luy ont pas reuſſi, pourquoy ne diſent-ils mot de *Porto-Longone*, *Piombino*, *Dixmude*, & la *Baſſée*, qu'il fit attaquer quaſi en meſme temps, & auec vn ſuccés par tout ſi aduantageux à la France? Pourquoy ne parlent-ils point de la priſe de la *Motte*, & de *Roſes*, ſans y employer de grandes armées, mais auec la rognure & raclure, s'il faut ainſi dire, de ie ne ſçay quelles trouppes ramaſſées çà & là? Pourquoy finalement ſe taire de tant d'autres actions remarquables que ſon *Eminence* fait tous les iours au profit & à l'honneur de cette Monarchie? Pour moy ie n'en ſçay point d'autre raiſon ſinon celle que donne Symmaque, *Peruicax liuor non ſinit fateri, quod cogit veritas iudicare.*

In Notis Politic.

Libr. 6. epiſt. 1.

S. Ie renie celuy-là qui vendit Dieu, *Maſcurat*, tel qui te voit ne ſçait pas de quel bois tu te chauffes, car à moins d'auoir eſtudié dans l'*Ars Notoria*, dans la *Clauicule de Salomon*, dans l'*Agrippa*, tu ne ſçaurois ſçauoir tant de choſes, ny les debiter ſi heureuſement comme tu fais.

M. Peu de choſes t'eſpouuentent, ſi tu auois leu *in Epiſtolis principum Mundi*, ce que Laurens

Valle dit d'vn *ieune homme* de sa cognoissance qui sçauoit tout ; si tu auois veu ce que Alde fils de Paule Manuce tesmoigne estre veritable, du merueilleux esprit de *Iacques Criton* Escossois. Si tu auois entendu parler d'vn *Edoüard du Monin*, d'vn *Alanus*,

Præfat. in Paradoxa Ciceron.

Qui tria qui septem omne qui scibile nouit.

d'vn *Abailardus* duquel Accurse disoit *ad legem quinque Pedum : Magister Petrus Abailardus, qui se iactauit quòd ex qualibet quantumcumque difficili littera, traheret sanum intellectum, hic dixit nescio :* d'vn *Iacobus Mazzonius* de Cesene ; de ce *petit enfant* de l'âge de sept ans nommé *Iacobus Martinus Modonesius, ex ignobili agri Mutinensis pago patre baiulo ortus*, qui soustint à Rome il y a enuiron deux ans, des theses *de omni scibili*, d'vn *Picus Mirandulanus*, d'vn *Tibertus Russilianus*, d'vn *Cardan*, d'vn *Scaliger*, d'vn *Perron*, & de tant d'autres, qui en ont tous plus oublié que ie n'en ay iamais sceu, tu verrois bien,

Nicius in Pinacothec. 3. pag. 198.

Quòd sit Thessalicis natura potentior herbis,

puis qu'aucun de tous ces grands esprits n'a iamais esté soupçonné d'estre deuenu tel, par le moyen de ces trois liures que tu viens de nommer : il est bien vray que *Campanelle* fut accusé & emprisonné à l'âge de vingt ans, par les Inquisiteurs de Naples, comme trop sçauant & trop vniuersel, pour ne s'estre pas seruy du Maistre de *Luther* ; mais on ne put rien prouuer contre luy ; & de le condamner pour vn soupçon si vain, & si ridicu-

le, il n'y auoit pas d'apparence. C'eſt pourquoy ie te confirme de nouueau, que la Magie eſt vne ſcience vaine, & incapable de produire aucun effet, auſſi bien que l'Alchymie, & ſi quelques-vnes de ces operations ſuppoſées eſtoient veritables, ie m'arreſterois bien pluſtoſt à celle qui donne la methode de faire le *nummum Pazetis* des anciens, ou le *Denier benit* de noſtre temps qui retourne dans la bourſe ſi toſt qu'il en eſt ſorty, & duquel Merlin Coccaie diſoit,

En Abani Petrus redeuntem ſæpe monetam Macaron. 18.
Ad burſam, ſpendit.

Que non pas à celle qui enſeigne toutes les ſciences, & de laquelle le meſme Coccaie ſe mocque auſſi bien que de toutes les autres ſortes de Magie, en ſa Macaronée:

En Salomonis habet liber hic pentacula plumbi; Ibidem.
Aſpice cum quantis ſint compaſſata figuris.

Puis qu'auſſi bien cette derniere eſpece de Magie, ne ſe deuroit apprendre ny pratiquer, que *in ordine ad primam*, c'eſt à dire pour deuenir riche & ſe mettre à ſon aiſe, de quoy tu n'ignores pas que i'aurois grand beſoin.

S. Tu reſſembles à ces cloches qui ſont ſi iuſtement penduës, que pour peu qu'on les touche, elles branſlent touſiours deux heures aprés: ſi ce n'eſtoit cela ie voudrois encore ſçauoir qui eſtoit ce Maiſtre de *Luther* dont tu viens de parler.

M. Ie te le diray en vn mot, afin de retourner

à *Courtray* ; le Iesuite Serrarius a fait vn gros liure pour monstrer que c'estoit *le Diable*, en quoy il se sert assez heureusement des propres termes de Luther : mais neantmoins il les faut prendre pour vne fiction, aussi bien que ceux de *Cardan* lors qu'il raconte que deux Diables dont l'vn estoit Auerroiste, disputerent fort subtilement de la Philosophie deuant son pere *Facius Cardanus* ; & celuy encore qui apparut à *S. Guillaume* Comte de Poictiers & lors Hermite, soubs la personne de son pere, & luy recita vingt-huict vers Latins rimez au milieu & à la fin, de la façon de ceux que l'on a depuis appellez *Leonins* d'vn certain *Leonius* Chanoine de S. Victor, qui en fut l'inuenteur, & desquels ie te rapporteray seulement les six premiers, puis que tu les trouueras tous entiers dans Surius chapitre dix-neuf du premier Tome, & dans Binsfeldius, *de Confessionibus maleficorum Præludio* 12.

Tom. 1. cap. 19.

Cerne senescentem fili Uvilhelme parentem,
Exi continuò Patre rogante tuo.
Germine non humili genitus me respice fili,
Nec mea despicias vota precésque pias.
Exi Vvilhelme, tu namque resumere per me
Terras & dotes, prædia, regna potes.

Car le Diable connoist trop bien la misere & la pauureté des Pedants, pour vouloir estre de leur categorie ; en effet c'est que la copie a passé pour l'original, ou que pour monstrer comme le Demon contrefait les actions de Dieu, il a fallu op-

poſer aux *Theodidactes*, les endoctrinez ou enſeignez par le Diable.

S. Nous voicy dans l'hiſtoire de Monſieur *de Saumaiſe*, qui fait vn liure ne penſant faire qu'vne page: au moins te ſouuient-il bien encore du Baron de *Paluau*, qui fut recompenſé du gouuernement d'Ipre pour auoir liuré *Courtray* aux Eſpagnols.

M. Ouy ie t'aſſeure il m'en ſouuient fort bien, & pour te monſtrer vn double aueuglement en ce que tu viens de dire, ie me ſeruiray d'vn paſſage de Tertullian, où il dit que *cæcitatis duæ ſpecies facilè concurrunt, vt qui non vident quæ ſunt, videre videantur quæ non ſunt*; cela ſe verifie en toy, car d'vne cauſe fauſſe tu infere vn effet qui n'eſt point; voire meſme tout le contraire de ce que tu penſe eſt arriué: Car le Baron *de Paluau* a eſté recompenſé du gouuernement d'Ipre pour deux raiſons: la premiere, parce qu'il auoit obey ponctuellement aux ordres, qu'on luy auoit donnez, ce que beaucoup d'autres frappez de la maladie du temps, qui eſt la deſ-obeïſſance, n'auroient peut-eſtre pas voulu faire: & la ſeconde, parce que tant s'en faut que le Baron *de Paluau* euſt conniué tant ſoit peu à la priſe de *Courtray* qu'au contraire outre vn tres-bon Gouuernement qu'il perdoit en cette place, il y auoit encore receu dommage de plus de cinquante mille eſcus, tant en munitions de guerre, & prouiſions de bled, qu'en ſon bagage, eſcurie, argenterie, & autres meu-

In apologetico.

bles qu'il y auoit laiſſez, lors qu'il penſoit de n'en ſortir que pour trois ou quatre iours ſeulement; & cela eſtant, pourquoy ne l'euſt-on pas recompenſé d'vne perte ſi notable, arriuée ſans qu'il y euſt de ſa faute? Pourquoy auroit-on ſacrifié ſon innocence à la paſſion de ſes ennemis, ou à l'ignorance de ceux qui blaſment tout ce qu'ils ne voyent ou n'entendent point? pourquoy ne pas donner à vn bon & fidel ſuiet, à vn homme de cœur & de conduite les moyens de ſeruir auſſi bien ſon Prince aprés cette diſgrace comme il auoit fait auparauant.

S. Me voila fort bien guery de la fauſſe imagination que i'auois conceuë de Courtray. Voyons maintenant ſi tu me pourras auſſi bien deliurer du mal de *Naples*.

M. Il ne tiendra qu'à toy, car encore que ie ne ſçache pas bien le détail de cette affaire, il me ſemble neantmoins qu'elle auoit eſté fort bien ménagée par les Miniſtres de France, & de Rome, iuſques à ce que Monſieur *de Guiſe*, que d'autres intrigues auoient porté en Italie, & qui ſans doute ne ſçauoit rien des merueilleux preparatifs que l'on faiſoit icy, pour donner vn Roy qui fuſt parent du noſtre, à vn peuple qui ne demandoit qu'vn ſimple enuoyé & aduoüé de ſa part, pour luy rendre toute ſorte d'obeyſſance; il fut diſ-ie porté & par l'occaſion du voiſinage, & par le ſeruice qu'il s'imaginoit rendre à la France, de ſe faire Chef de cette rebellion. Mais comme l'on

auoit

auoit basty pardeça sur d'autres desseins, qui deuoient éclore puissamment aprés la prise de *Lerida*, cela troubla grandement les affaires. Et la défiance s'estant emparée pendant cela de l'esprit de Monsieur *de Guise*, il fut par aprés impossible de rien negotier auec luy, iusques là que nostre armée nauale estant arriuée à Naples, auec ordre exprés de le secourir de tout ce dont il auroit besoin, il la considera plustost comme si elle n'eust esté enuoyée que pour l'enleuer de Naples, ou pour le faire prisonnier, & il ne voulut receuoir ny les deux cens Officiers qu'on luy offroit, ny le reste du secours qu'on luy auoit preparé, & sans lequel il est bien à croire que cette grande entreprise ne pouuoit heureusement succeder. Or pour monstrer que le dessein des Ministres François n'estoit autre, que de faire reüssir cettre entreprise, c'est qu'aprés la déroute du Duc *de Guise*, ils renuoyerent vne puissante armée, laquelle auroit infailliblement decidé l'affaire, si les correspondances que tenoit *Gennaro Annese* auec nous, n'eussent esté découuertes par les Espagnols, & qu'en suite ils ne l'eussent fait mourir comme coupable, auec le pere de *Luigi Ferro*, & beaucoup d'autres, qui le deuoient tous aider à mettre de nouueau les François dans la ville. En quoy certes le dire de l'Empereur Iulian se trouua veritable, que *prosperitas simul, vtilitásque consultorum, non vbique concordant, quoniam cœptorum euentus superæ sibi vendicant potestates*. Et pour te faire iuger, *Sainct-An-* Apud Ammian. l. 25.

ge, qu'en toutes les grandes affaires Politiques, aussi bien qu'en toutes les grandes maladies il y a vn τὸ θεῖον, vn *diuinum quid*, que l'on ne peut connoistre : Quelle raison y a-t'il de s'estonner que l'affaire de *Naples* ait manqué aux François, veu que celle de *Paris* a manqué depuis vn mois aux Espagnols, i'ose dire contre toutes les apparences humaines, puis que leur marché estoit si bien fait, & toutes choses si bien preparées à les receuoir, que si Dieu n'eust suscité Monsieur le premier President, comme vn autre Camille, duquel *Sidonius Apollinaris* disoit fort bien, *Respublica nostra tota Camillus erat*, & que ce Quatrain de Pibrac ne se fust verifié en luy, & en Monsieur le President de Mesmes:

Carm. 8.

Les gens de bien ce sont comme gros termes,
Ou forts pilliers qui seruent d'arcs-boutans
Pour appuyer contre l'effort du temps
Les hauts Estats, & les maintenir fermes.

les affaires de la France seroient maintenant reduites en vn plus fascheux estat, que n'ont iamais esté celles de Naples. Et neantmoins ce n'a esté ny par leur faute, ny par l'éloignement de leurs forces, ny pour le petit nombre d'icelles, ny pour s'estre remuez trop tard, ny pour auoir rien fait hors de saison, ou de raison, que cette affaire leur a manqué. Aussi pouuons nous dire le mesme de nostre entreprise *de Naples*, puis que les Ministres de France auoient surmonté auec des peines & des preuoyances & despenses indicibles, toutes les diffi-

cultez apparentes, & desquelles on se pouuoit raisonnablement douter. Mais il y auoit le τὸ θεῖον, le *diuinum quid* en ces deux maladies, que ny les Espagnols ny nous n'auons peu connoistre,

Sic placuit superis, quærere plura nefas.

& c'est vne excuse trop foible, que d'en accuser les Ministres de France, ou d'Espagne, puis qu'il est tres-constant, qu'ils y ont tous fait ce qui estoit de leur deuoir.

S. Il faut maintenant passer de Naples à *Lerida*.

M. C'est à dire d'vne fatalité à vne autre, car quoy que l'armée de Monsieur le Prince fust tres-belle, que le siege eust esté prudemment concerté, que les premieres attaques eussent reüssi à merueille, le costé toutesfois où l'on auoit commencé les mines, s'estant trouué à l'espreuue des pics & hoyaux, & de l'obstination mesme de ceux qui y trauailloient; & la crainte de quelque accident beaucoup plus considerable, que la prise de *Lerida* ne pouuoit estre auantageuse, estant suruenuë sur ces entrefaites, il fallut leuer le siege. En quoy outre que Monsieur le Prince tesmoigna autant de prudence & de bonne conduite, comme il auoit fait ailleurs de courage & de resolution; il suiuit encore le conseil qu'vn Empereur Romain donnoit à ses soldats dans Ammian Marcellin, *vt in periculis virtutem impigram* Lib. 16. *esse conuenit & audacem, ita quum res postulat, regibilem & consultam.* Et il est à croire que si ces belles qualitez,

---labor improbus, aspera virtus,
Vis animi excellens, ardor, violentia, cura.

luy eussent peu donner cette victoire, comme elles luy en auoient desia donné tant d'autres, il n'auroit pas quitté cette ville, qu'aprés y estre entré par la bresche : mais comme i'ay desia remarqué, le Chapitre des accidens ne seroit pas en si bonne intelligence auec la Fortune, s'il n'estoit ennemy de la vertu. De dire aussi que l'on ait esté bien aise en Cour de la mort de *Gassion*, & que l'on ait pris plaisir à le broüiller auec *Ranzau*, c'est vne pure inuention des ennemis du *Cardinal*, pour le rendre odieux aux gens de guerre; car encore que ledit Gassion, peut-estre, parce que

Claud 1. de laud. Stil. *Assiduus castris aderat, rarissimus vrbi,*

traittast tout le monde en gendarme, se fust rendu insupportable aux siens mesmes, & eust coustume de receuoir auec fort peu de respect & de deference, tous les ordres qui luy estoient enuoyez de la Cour; cela n'empescha pas toutefois que Monsieur le *Cardinal* ne tesmoignast en paroles tres-expresses, & tres-significatiues, combien la France perdoit en la mort d'vn homme si entendu au mestier dont il faisoit profession. Et pour ce qui est de la mes-intelligence auec *Ranzau*, il n'y a personne en Cour qui ne sçache d'où elle venoit, & quelle peine elle a donnée au *Cardinal*, tant s'en faut qu'il l'eust procurée; & s'il l'auoit fait, comme dit le *Factum*, pourquoy seroit-il allé, comme dit le mesme, d'Amiens à Dour-

lans pour les accommoder? De plus s'il auoit aussi voulu empescher ces deux Mareschaux de secourir *Landrecy*, afin que l'Espagnol s'en rendist plus facilement maistre; pourquoy leur auroit-il commandé d'aller surprendre *Dixmude* & *la Bassée*, puis que la prise de ces deux places estoit bien plus auantageuse aux François, que celle de *Landrecy* à l'Archiduc? Certes comme la verité demasquée est la plus belle chose du monde, & la plus aimable à ceux qui font profession de candeur, d'honneur, & d'integrité, aussi ne doiuent-ils pas permettre ce me semble, qu'on leur fasse croire des mensonges, & des piperies en les couurant du voile de la verité. Et si iamais Ciceron a eu raison de blasmer cette procedure, ç'a esté principalement lors qu'il a dit, *Mihi quidem hoc plus mali facere videtur, qui oratione, quàm qui pretio iudicem corrumpit, quòd pecunia corrumpere prudentem nemo potest, dicendo*, adioustons-y encore, *vel scribendo potest.*

S. Si tu beuuois d'aussi longue haleine, comme tu parles, tu n'aurois iamais le nez hors du verre.

M. Mon enfant tout de mesme qu'à ton esgard,

Pinta trahit pintam, pintam vocat altera pinta;
ainsi au mien vn propos tire l'autre, & puis la Politique du Change & du Bourgeois est si differente de celle de la Cour, que l'on ne peut iustifier la moindre imputation que le Pont-neuf fait au *Cardinal*, sans beaucoup de paroles.

S. C'eſt donc à toy d'éguiſer ta langue, car il nous reſte bien des choſes à dire.

M. Comme à toy d'appreſter tes oreilles.

S. Oüy mais tu ne dis pas qu'vne paire d'oreilles peut ſeicher cent langues.

M. Cela eſt bon quand on ne les arroſe point.

S. Vuide donc ce plein verre qui t'attend il y a prés d'vne demie heure, cela redoublera ta faconde, *iuxta illud*

Fœcundi calices quem non fecére diſertum?

M. Et toy pendant que ie careſſeray cette moruë rouge, à laquelle tu as deſia fait ſi bonne breche, penſe vn peu aux autres obiections que font tous ces petits libelles au *Cardinal*, car ie les veux diſſiper, *tanquam ventus ſtipulam*.

S. Ma foy les oreilles doiuent bien corner à ce bon-homme, car il y a long-temps que l'on parle de luy, & il pourroit bien dire auec Horace, *Fabula quanta fui.*

M. Ou pluſtoſt auec Petrarque,

Sermo diurnus iis, idem ſum fabula pernox.

Mais pour ne laiſſer échapper ce que tu as dit des oreilles qui cornent, ſans y faire quelque petite remarque; il te faut aduertir que c'eſt vne vieille opinion, & de laquelle meſme nous auons des teſmoignages dans l'Epigramme rapporté *in Catalectis*, comme auſſi dans les fragments de Petrone le Grammairien, *& inter Epigrammata vetera,* quoy qu'en termes vn peu plus honneſtes & plus ciuils que les tiens,

Garrula quid totis resonas mihi noctibus auris,
Nescio quem dicis nunc meminisse mei.

Car ce passage est formel pour monstrer que la superstition des anciens *referebat aurium tinnitum inter Cledonisticæ seu ominalis scientiæ genera ;* ou celuy de Lucrece, (lequel neantmoins quelques Autheurs produisent pour prouuer la mesme chose)

Sollicitæ porro plenæque sonoribus aures, Lib. 6.

signifie plustost vn accident & disposition morbifique.

S. Tu aimerois mieux auoir perdu vn bon disner, qu'vn seul mot de ta pedanterie ordinaire.

M. Ie ne sçay qui est plus pedant de moy qui parle auec raison & verité d'vn *Cardinal*, d'vn *Ministre*, d'vn Homme qui gouuerne heureusement toutes nos affaires, ou de toy qui n'as cessé tout auiourd'huy d'en mesdire.

S. Parbleu me voila bien relancé, ceux qui nous doiuent nous demandent, ie pensois t'auoir bien obligé en te donnant de si belles occasions comme i'ay fait, de iustifier le *Cardinal*, & vuider tes tablettes, mais il n'y a remede, ie suis trop auant pour ne pas auoir tout le reste des esclaircissemens que ie desire : commençons donc par celuy de la *Sur-Intendance de l'education Royale*, & voyons vn peu quel besoin il a eu de ioindre ce nouueau titre, à tant d'autres qu'il auoit dés le commencement de la Regence.

M. Tu n'aurois pas toutesfois grand' peine à les compter, si tu voulois, ou plustost s'il estoit à

propos de le faire, car excepté celuy de Ministre d'Estat, tous les autres ne valent pas qu'on les mette en lignes de compte, estre *Intendant de la Maison de la Reyne, Capitaine de Fontaine-bleau*, & si tu veux *Sur-Intendant de l'education Royale*, ne sont ny places, ny charges, ny establissemens, ny gouuernemens qu'on luy doiue beaucoup enuier; ie m'asseure que l'inuentaire de ceux du Cardinal de *Richelieu*, des *Luynes*, & des autres Ministres qui ont esté auparauant luy, n'estoit pas si facile à faire, ny si peu considerable, mais quoy,

Iuuenal. Satyr. 2. *Dat veniam coruis, vexat censura columbas.*

Or pour ce qui est du dernier de ces titres, i'ay tousiours crû que la Reyne par le mesme principe, que le Roy defunt d'heureuse memoire fit le Cardinal *Parain* de son fils, l'auroit aussi tres-volontiers fait son *Gouuerneur*, afin que ces deux titres ioints à celuy de premier *Ministre*, seruissent comme de ce *funiculus triplex qui difficile rumpitur*, pour l'attacher autant que faire se pouuoit, aux interests d'vn *Filleul*, d'vn *Disciple*, & d'vn *Maistre*, si digne d'estre aimé, instruit, & respecté comme est le *Roy* d'apresent, sur lequel Dieu verse toutes sortes de benedictions. I'ay pensé aussi qu'outre ces considerations, la Reyne qui cognoist mieux que personne du monde, les soins qu'il faut apporter à l'instruction d'vn Prince semblable au nostre,

Virgil. 3. Georgic.
Tu modò quos in spem statuis submittere gentis,
Præcipuum iam inde à teneris impende laborem.

Ie

Ie veux croire dis-ie, qu'elle auoit vne infinité d'autres raisons fondées sur le merite de son *Eminence*, pour luy commettre cette charge de *Gouuerneur* de Sa Maiesté : Mais comme elle cognut bien que les affaires d'vne si grande succession qu'est celle du Royaume de France, ne pouuoient pas s'accorder auec les soins particuliers d'vne education Royale ; elle iugea à propos de les commettre à celuy qu'elle en cognoissoit tres-capable, & qui en effet s'en acquitte auiourd'huy si dignement, quoy que soubs la direction de sadite *Eminence* ; afin que comme elle auoit soin de toutes les affaires de France, celle de l'education de ses Princes qui est vne des principales, ne deconcertast point par sa separation d'auec les autres, l'harmonie tres-aduantageuse pour l'Estat, que produit l'vnion & l'assemblage de toutes ces affaires en vn mesme centre, ou pour mieux dire en la teste d'vn mesme *Ministre*. Car de croire qu'on ait donné cette charge au *Cardinal* pour luy conseruer l'authorité qu'il deuoit auoir, non moins sur le gouuernement, que sur le Gouuerneur de Sa Maiesté, c'est ce qui ne me semble pas raisonnable, veu qu'il en auoit plus comme premier *Ministre*, que cette Sur-Intendance ne luy en pouuoit donner. Et c'est par la mesme raison, que l'on disoit de quelque autre, qui estoit en pareille posture,

Non vult Rex esse, sed Regibus imperat ipse.

quoy que ce sera assez pour le Cardinal de dire, *Regum gubernatoribus*, car du reste il n'appartient

qu'à la *Reyne*, & encore est-ce comme *Mere*, de rien commander au *Roy* pendant sa minorité, de laquelle lors qu'il est sorty, il n'en faut plus parler, sinon comme faisoit Horace,

Ode 1. lib. 3. *Regum timendorum in proprios greges,*
Reges in ipsos imperium est Iouis.

Or comme la resolution de ioindre ces trois titres de *Parain*, *Intendant* de l'education Royale, & premier *Ministre*, auoit esté meurement concertée, aussi la declaration qu'en fit la Reyne fut incontinent suiuie d'vne approbation vniuerselle, on luy en dressa des Panegyriques & remerciemens, les Poëtes donnerent carrriere à leurs plumes sur vne matiere si digne de les occuper; & quoy que des Sonnets qui furent imprimez à cette occasion, pas vn n'estoit à rebutter, ie ne te reciteray toutesfois que celuy de Monsieur *Colletet*, puis que l'approbation qu'il eut dés ce temps-là, fit que i'en chargeay ma memoire plus volontiers & plus facilement en suite, que de tous les autres,

REYNE *que le Ciel aime, & que Dieu fauorise*
De tous les grands succés que demandent tes vœux,
Qui domptant les ennuis d'vn vefuage espineux,
Es le tableau viuant des vertus d'Arthemise;

Graces à tes nobles soins que la Muse eternise,
LOVIS *est fleurissant,* LOVIS *est vigoureux;*
Et pour le rendre Auguste, & pour le rendre heureux,
La Sagesse l'instruit, la Vertu l'authorise.

Si pour conduire Achille au temple de l'Honneur,
Thetis luy destina ce sage gouuerneur,
Ce Phœnix si fameux, & si grand dans la fable;

REYNE *qui pour mon* ROY *fis vn choix plus parfait*
Luy donnant MAZARIN *qui n'a point de semblable,*
Tu donnes à LOVIS *vn Phœnix en effet.*

Et si les factieux tiennent maintenant vn autre langage, s'ils s'aduisent de blasmer cette élection de *Sur-Intendant* de l'education Royale, comme ils ont fait celle de premier *Ministre*, ie suis d'aduis qu'on leur dise, que par la loy *Imperatores. ff. de Decurionibus*, ceux qui ont droict de ce faire, doiuent proposer contre vn homme lors de son installation, & establissement, ce pourquoy ils le veulent reietter, & ce auec grand' raison, puis que

Turpius eiicitur, quàm non admittitur hospes,

& qu'eux n'ayant rien dit lors que le *Cardinal* a esté pourueu de ces deux charges; & n'ayans pas mesme droit de rien dire en semblables occurrences, bien moins doiuent-ils estre maintenant receus à se plaindre, que la personne qui en a esté pourueuë, ne leur soit pas agreable.

S. Voila vn poinct assez clairement decidé, venons vn peu aux autres, car ce n'est pas fait qui commence. Pourquoy a-t'il dépensé tant de millions, assiegé Orbitel, & pris la protection des Barberins, quoy qu'vn peu auparauant nous les eussions voulu perdre, pour acquerir le Chapeau

rouge à ſon frere, & luy donner en ſuitte la Vice-Royauté de Catalogne, de laquelle il eſtoit totalement indigne.

M. Tu mets bien du bois au feu tout d'vn coup, afin comme ie croy de m'eſtonner, car ie te prie, *--quæ brachia centum,*

Claudian. 1. de laudib. Stilic.

Quis Briareus aliis numero creſcente lacertis,
Tot ſimul obiectis poſſet confligere rebus ?

Mais i'eſpere neantmoins de m'acquitter ſi bien de toutes ces petites ſommes, qu'il ne t'en demeurera pas vne en arrerage. Car pour commencer par la *promotion de l'Archeueſque d'Aix au Cardinalat*, ie te puis aſſeurer qu'elle eſtoit ſi peu deſirée, & en ſuitte ſi mal eſpaulée du *Cardinal* ſon frere, que ſi ledit *Archeueſque d'Aix*, la *Reyne*, & ſous ſon authorité Monſieur *de Lionne*, qui eſt parfaitement bon amy, & qui n'a pas moins preſſé cette promotion que Meſſieurs de *Villeroy*, & *Sully* firent celles des Cardinaux *d'Oſſat*, & *du Perron*, ne s'en fuſſent meſlez plus obſtinément que luy, elle ne ſeroit pas encore faite. I'aduouë bien que cet Archeueſque a manié vne affaire qui luy eſtoit ſi importante, (puiſque de ſimple Religieux qu'il eſtoit, *Regibus eum exæquabat, aut non longè à Regio faſtigio conſtituebat*, comme parlent deux Iuriſconſultes) auec autant de chaleur & de precipitation que ſon humeur eſtoit prompte, & ſon ambition extraordinaire: & que la Reyne a voulu teſmoigner en l'appuyant de bonne ſorte, combien elle agréoit les

Manfred. lib. de Cardinal. Duaren. de Eccleſ. Miniſtr.

bons seruices que luy rendoit le Cardinal *Mazarin*, & la grande modestie & retenuë qu'il obseruoit, à ne demander pour soy ny Offices, ny Gouuernemens ; mais que ledit *Cardinal* ait iamais pris à cœur, ny obstiné cette poursuite, ie te le nie absolument, & tout ce que l'on en peut dire au vray, c'est qu'il ne l'a pas empeschée, & qu'elle a esté faite,

Non iubente quidem, sed nec prohibente Tribuno. Iuuenal. Satyr. 11.

Et en effet la *Signora Olympia* en pourroit bien rendre vn asseuré tesmoignage, puis qu'au lieu des quatre cens mille escus que les moins passionnez se persuadent que luy a valu ce Chapeau, elle n'en a iamais profité d'autre chose que d'vn Diamant de dix ou douze mille, duquel à ce que i'ay ouy dire elle n'estoit pas bien satisfaite, veu que le moindre Office de Rome, qui auroit vacqué à son profit par la promotion de quelque autre suiet, luy pouuoit valoir quatre ou cinq fois dauantage : mais ie croy que son principal but estoit d'obliger la Reyne, & de remedier aux plaintes que faisoit la France d'vne promotion fort nombreuse, & entierement Espagnole, que le Pape *Innocent X.* son beau frere auoit fait quelque temps auparauant. Pour *Orbitello*, il a autant à faire auec la promotion de l'Archeuesque d'Aix, que la *luna con li Granchi*, comme dit l'Italien, *aut canis cum balneo*, ce que i'auray moins de peine à te faire comprendre, si nous supposons deux choses : La premiere que cette ville appellée *Cossa*, κόσσα par

Strabon, *Vrbs Volſcienſium* par Pline, & *Conſa* par Onuphrius, eſt ſi conſiderable, tant à cauſe de ſon aſſiette entre les deux ports *Hercole* & *San-Stephano*, que pour eſtre proche d'vne grande plaine la plus fertile en toutes ſortes de biens neceſſaires à la vie des hommes, qui ſoit au monde; que *Paul Ioue* a bien voulu faire vne digreſſion en ſon Hiſtoire pour témoigner que ſi les Princes de ce temps cy, auoient autant de courage & de gloire que ceux du temps paſſé, il y a long temps, qu'ils y auroient baſty vne ville admirable, *In his cauis finibus*, dit-il, *vtrimque ad continentis humeros pateſcunt gemini portus, ad ortum quidem ſolis, qui Herculis vocatur, ad occaſum verò Stephanius, ab antiqua æde S. Stephani ſic vocatus. In ſummo autem promontorio, planicies lætiſſimi proſpectus, purgatiſſimique aëris, fontibus ſcatens, olea & palmis, lauro & myrto conueſtita, in ſpatium centum ferme ſtadiorum expanditur, condendæ magnæ & prorſus beatæ vrbis ſedem oſtendens, ſi Regibus noſtri ſæculi ineſſet laudis amor & extendendæ famæ ſtudium, vti olim in Græcis, atque Romanis, Galliſque tranſalpinis, viguiſſe perſpicimus. Quando duo tutiſſimi portus, ad omnes mercaturæ inuectiones, fructuúmque exportationes commodiſſimi, & ager intus frumentarius, & vberrimæ alendo pecori paſtiones; ſyluæque cæduæ, & vitiferi colles, vrbi nondum conceptæ neque vnquam forſan naſcituræ, rerum omnium copiam, & non dubiam toto anni tempore fertilitatem repromittant, & ſupra hæc, benigno naturæ munere argentariis fo-*

Hiſtoriar. lib. 45.

dinis ditescere possit, quin etiam in tergo, piscosissimo lacu, inter vtrumque portum ditetur. Ce mesme lieu est encore de telle importance, que le fameux Pyrate *Barberousse* auoit eu dessein de tirer vn canal du Port de S. Stephanò dans le lac d'Orbitelli, pour former le plus beau, le plus grand, & le plus asseuré Port qui fust en l'Europe, *Vir enim immensæ prudentiæ, ac imperij gloriæque auidus, cogitarat, sicuti didicimus, ab ipso Stephano portu fossam ad altitudinem commeantium triremium, perpetuo seruorum labore producere ad proximam Orbatelli paludem, quam inde non plusquam ad sagittæ iactum abesse, iam pridem nouerat, scilicet vt ibi capacissimum & aptissimum tantæ classi portum efficeret, ad infestanda maria, inuadendúmque totius Italiæ imperium, ad quod non obscurè Solymanum aspirare didicisset*, &c. Ibidem.
La seconde chose que nous deuons supposer est, que le dessein de combattre les Espagnols en Italie, auoit esté dés il y a plus de trente ans iugé si necessaire, que ce non moins agreable que fameux & accredité Politique *Traiano Boccalini*, auoit fait des liures exprés pour persuader aux Princes & Souuerains de l'Europe, d'entreprendre vne Croisade à ce dessein là; & defunt Monsieur le *Cardinal de Bagny* pendant sa Nonciature en France, l'auoit tousiours conseillé de viue voix au Cardinal de Richelieu, comme il fit encore aprés son retour en Italie par vne infinité de lettres, desquelles on pourroit produire vne bonne partie s'il en estoit besoin. Or le Cardinal *Mazarin* qui estoit

aussi dans le mesme sentiment, ayant enfin commencé de mettre cette resolution en pratique, par l'eschange qu'il negotia de la Principauté de *Morgues* ou *Monaco* auec le Duc de Valentinois, iugea qu'il estoit à propos de poursuiure par la prise *d'Orbitello*, place si considerable que nous auons desia dit, auec intention d'executer moyennant vne dépense de quatre-vingt ou cent mille liures, le dessein autresfois proietté par ce fameux Pyrate *Barberousse*. Mais cette entreprise n'ayant pas reüssi de la façon que l'on s'estoit imaginé, à cause de la mort de Monsieur le Duc de Brezé, & aussi par la faute de certains Chefs, qui l'ésuenterent de trop bonne heure, le *Cardinal* fixa en ce rencontre par vne resolution tout à fait heroïque, la legereté des François, leur faisant employer le reste de la campagne, & de l'auitaillement de l'armée nauale, à la conqueste de *Piombino* & de *Porto-longone*, deux autres places cent fois plus considerables qu'*Orbitello*; ce qui rendit la reputation entiere aux armées de sa Maiesté, & fit connoistre aux Estrangers que les derniers efforts des François ne sont en rien inferieurs à leurs premieres boutades: Et si les affaires de Nâples ne fussent point suruenuës, ie m'asseure que l'on auroit acheué par la prise de *Final*, de nettoyer toute cette coste des forces d'Espagne. Aprés quoy ie ne sçay pas comme il est possible de croire, que le but de toutes ces conquestes nauales, n'ait esté autre que d'intimider le *Pape* par le voisinage de nos forces, & le

le contraindre s'il faut ainsi dire, à faire vne promotion; puis que i'ay desia monstré qu'elle estoit si indifferente à celuy qui deuoit raisonnablement y auoir plus d'interest, & qui songeoit bien moins à accommoder son frere par ces nouuelles entreprises, qu'à incommoder, & matter le commun ennemy de la France. Il est vray que l'*Archeuesque d'Aix* ne laissoit pas au mesme temps de negotier sa promotion à Rome; mais s'il n'y a point d'autre argument pour attacher cette affaire de Rome auec les nostres d'*Orbitello*, i'aimerois autant dire qu'elles se tiennent, sauf ton respect, comme crottes de cheures, ou comme les sottes & ridicules Obseruations de *Iulius Obsequens* auec les effets qu'il leur attribuë, *Bubo in Capitolio visus, Salyes & Allobroges deuicti: Care sanguine pluit, ac Gallus Gallinaceus quinque pedibus inuentus est, Bella inter Antiochum Syriæ Regem, & Phraatem Parthorum gesta sunt:* si toutes les affaires qui se traittent en diuers lieux, & à diuerses fins, ont de la liaison & de la correspondance ensemble, parce qu'elles se traittent en mesme temps. I'adiouë que la promotion *de l'Archeuesque d'Aix* auoit peut-estre quelque liaison occulte auec le siege d'*Orbitello;* mais autrement il sera plus facile de *iungere gryphes equis, aut vulpes inter se*, que d'accoupler ensemble ces deux affaires. Et le mesme aussi se peut dire de la *protection de Messieurs les Barberins*, car comme nous la quittasmes genereusement aprés le tour qu'ils nous ioüerent en l'ele- Cap. 88.

ction du Pape à present siegeant ; aussi fut-on obligé de la reprendre tres-iudicieusement, lors que lesdits *Barberins* estans persecutez par sa Saincteté, & quasi par tous les Princes d'Italie, il estoit absolument necessaire que les François se declarassent pour eux, & fissent vne nouuelle vnion de leur brigue ou faction auec la nostre, quand bien elle nous auroit esté auparauant cent fois plus contraire qu'elle n'estoit pas ; dautant que si les Espagnols nous eussent preuenu, comme ils auoient intention de faire, ils se seroient rendus maistres des trois plus puissantes factions qui soient dans Rome, sçauoir la leur, celle du Pape d'apresent, & des Barberins, & auroient reduit l'affaire à tel poinct, que la Françoise, laquelle de soy n'est pas considerable, auroit esté contrainte dans le premier Conclaue, de receuoir tel Pape que les Espagnols luy auroient voulu donner, auec vn preiudice notable de nos affaires, où au contraire cette reconciliation auec les *Barberins* nous met en estat non seulement de balancer, mais encore de faire pancher l'election du costé qui nous sera plus fauorable ; & ainsi ce que l'on blasme auiourd'huy au Cardinal *Mazarin*, sera dans quelque temps reputé pour la plus iudicieuse action qu'il ait iamais faite, & l'on esprouuera à son occasion que le Poëte Accius auoit raison de dire,

Quem tu esse hebetem deputes æquè ac pecus,
Is sapientia munitum pectus egregium gerit.

Mais sans attendre si long-temps, nous pouuons dés à present voir quel profit la France reçoit de cette vnion, par les soins extremes que le Cardinal *Barberin* prend maintenant de toutes nos affaires en Italie, iusques à y employer ses biens, ses soins, & son auctorité, auec autant d'affection & de promptitude, qu'il pourroit faire pour les siennes propres, & comme il est homme de cœur & fixe en ses resolutions, il ne faut pas craindre qu'aprés s'estre donné à nous, il ne s'acquitte tres-promptement de tout ce que l'on pourra desirer de son seruice. Mais pourquoy passer si facilement d'vn contraire à l'autre? pourquoy honnorer ceux que nous auions trois iours auparauant si mal traittez? parce qu'il estoit du bien & de l'aduantage de la France d'y proceder de la sorte, parce que Ciceron *non inconstantis putat, sententiam, tanquam aliquod nauigium, è Reipublicæ tempestate moderari:* Parce que Lipse nous aduertit, *consilia ad euentus & tempora accommodanda, & sæpe inflectenda esse:* parce que l'Espagnol aprés auoir traitté en cent occasions les Hollandois de perfides, rebelles, & seditieux, n'a point fait difficulté de les recognoistre pour Souuerains legitimes, absolus & indépendants, lors qu'il a veu que cela seroit tres-vtile au bien de ses affaires: parce que les grandes inimitiez finissent d'ordinaire par des bienfaits extraordinaires; parce que le Roy a voulu monstrer qu'il estoit assez puissant pour chastier ceux qui l'auroient deseruy, & assez bon pour leur pardon-

Pro Balbo.

In not. Polit.

ner quand il iugeroit à propos de le faire. Et enfin parce que le Cardinal *Mazarin* ne s'est point voulu souuenir des occasions esquelles il auoit esté assez mal traitté par le Cardinal *Francesco*, du temps qu'il negotioit à son desceu par ordre exprés du Pape *Vrbain VIII.* & en d'autres rencontres assez considerables; pour tesmoigner qu'il n'a point de volonté, d'amour, de haine, ny d'interest particulier, dont il ne se departe tres-volontiers, lors qu'il est question de le faire pour le bien & vtilité de cette Couronne. De dire maintenant que *l'Archeuesque d'Aix fust indigne du Chapeau*, que ce fust vn fol, vn estourdy, vn vray Moine Claustral, que *mentem haberet pinguedine obsitam*, comme aussi qu'il ait desiré d'estre *Vice-Roy de Catalogne*, ou que son frere ait eu l'ambition de luy donner cet employ, pour honnorer d'autant plus sa famille, ce sont toutes resueries d'vne populace, *quæ ex opinione multa, ex veritate pauca iudicat*, ou pretextes de certains malicieux *qui derelinqunt itinera recti, vt ambulent per vias tenebrarum.* Les Catelans estoient en défiance qu'on ne les voulust ou laisser perdre, ou abandonner, pour conclurre plus facilement nostre Paix auec l'Espagnol, il falloit doncques leur enuoyer vn Vice-Roy si bien appuyé en Cour, qu'il leur fit perdre cette opinion-là par la continuelle assistance qu'il en pouuoit tirer. Cela fit ietter les yeux sur le Cardinal de Sainčte Cecile, & comme Religieux, & comme frere du

Cicero pro Roscio.

Prou. 2. 13.

premier Miniſtre, on le preſſe de partir de Rome lors qu'il penſoit & vouloit abſolument s'y eſtablir; il s'excuſe, il retarde, il differe le plus qu'il luy eſt poſſible, & par vne infinité de pretextes vrays ou ſuppoſez, il declare aſſez qu'il n'a aucune volonté de faire ce voyage; enfin preſſé par ſon frere, qui le menaçoit de rompre auec luy, & de le traitter doreſnauant *tanquam Ethnicum & Paganum*, s'il n'obeyſſoit aux ordres tres-precis de Sa Maieſté: Il va en Catalogne, où à peine eſt il arriué qu'il traitte de ſon retour, il expedie en Cour pour obtenir ſon congé, & ne defere rien ny aux prieres, ny aux inſtances de ſon frere. Le voila enfin à Paris mal veu de la Reyne, & encore plus mal receu de ſon Miniſtre, qui ne vouloit pas meſme le loger dans ſon Palais, ny le traitter comme parent ſi proche qu'il eſtoit, ſi beaucoup de Seigneurs, & la Reyne auſſi, n'euſſent vn peu calmé la tempeſte. Aprés quoy ſi d'aduenture il y a de l'ambition en tout ce procedé, s'il y a de la colluſion, au moins m'aduoüeras-tu qu'elle doit eſtre bien cachée, & que les Cardinaux *Ximenes* & *Georges* ne ſe firent pas tant prier pour venir tout enfroquez qu'ils eſtoient, gouuerner l'Eſpagne & la Tranſiluanie. Tu me diras peut eſtre que ces deux Moines là auoient bien plus d'eſprit, & entendoient mieux les affaires que noſtre frere de la Minerue, & cela ſe pourroit bien faire, car i'ay veu en effet deux ou trois gros volumes de la façon du premier; mais neantmoins outre que le Cardinal de *Sainćte*

Cecile auoit enſeigné la Philoſophie, preſché des Careſmes & Aduents, exercé quaſi toutes les charges de ſon Ordre, ſans excepter celle de General, il auoit encore eſté Maiſtre du Sacré Palais, qui n'eſt pas vne charge que l'on ait couſtume de conferer à des perſonnes de peu de capacité, veu qu'elle ſert comme de planche pour arriuer plus facilement au Cardinalat; outre ce il eſtoit actif, reſolu, prompt, ſubtil, capable de reuſſir en tout ce qu'il entreprenoit; & s'il euſt voulu ſe ſeruir
Libr. 1. epiſt. 25. de la meſme excuſe que fit *Geoffroy* Abbé de Vendoſme, & Cardinal comme luy, pour ne point aller à Rome durant les grandes chaleurs, *Nunc vtique veniſſem, ſed mortiferos Italiæ calores timebam, baiulare quidem crucem Chriſtus iubet, non quærere ſepulturam*, il auroit eu moyen de donner à la France des preuues ſuffiſantes de ſon bel eſprit, en la ſeruant à propos, & auec autant de courage que d'authorité, en toutes les negociations de la Cour de Rome, où il eſtoit en volonté de s'eſtablir, pour y auoir ſoin de nos affaires. Et de là tu peux bien iuger ſi ceux qui les font icy, ne ſont pas bien miſerables, puis que l'on interprete ſi mal leurs bonne intentions; ils trauaillent iour & nuict pour nous faire viure en repos, ils n'eſpargnent rien de ce qui eſt à eux pour conſeruer ce qui eſt à nous, ils ſont accablez de ſoins, & d'affaires, ils riſquent leurs biens & leurs perſonnes; & pour les recompenſer de tant de peine, on les accuſe de nous voler, de nous trahir, on les accable de maledictions,

on les veut perdre & ruiner, & on les paye d'vne ingratitude si horrible, qu'ils feroient quasi mieux doresnauant de suiure le conseil que donnoit la Deesse Pallas aux Princes & à leurs Ministres, de n'auoir plus tant d'amour pour leurs peuples, & de ne se plus tant peiner & trauailler à ce qui est de leur bien & de leur aduantage,

Posthac ne placidus sit quisquam, néve benignus, Initio Odyss. 5, siue E.
Nec mitis, iustique tenax Rex sceptriger vnquam,
Sed semper ferus esto, & semper iniqua patrato.

S. Iamais le preux Samson ne deffit si facilement les Philistins, que tu destruis toutes les obiections que l'on te peut faire contre le Cardinal *Mazarin.*

M. Au moins n'est-ce pas auec la maschoire d'vn Asne.

S. Tu serois bien trompé si c'estoit auec vne langue de bœuf.

M. Pourueu que ce fust de ce bœuf auquel Albert le Grand comparoit son disciple Sainct Thomas, à cause qu'il auoit vne grosse teste, ou à celuy duquel Sainct Hierosme disoit, *Bos lassus fortius pedem figit,* ie ne m'en soucierois pas beaucoup.

S. Et où laisses-tu l'oyseau de S. Luc?

M. Ie le laisse aux Peintres & aux Medecins, puis que c'est leur Patron; le Lyon de S. *Marc* est bien plus considerable, veu qu'en tout l'Estat de Venise, il est representé auec des aisles, que les Doges s'agenoüillent deuant luy, que la monnoye

en eſt marquée auec vn *Pax tibi Marce Euangeliſta meus*, & que l'on ne repreſente iamais cét Euangeliſte que ſoubs la figure de la beſte qui l'accompagne; témoin le conte que l'on fait d'vn Nonce de ſa Sainƈteté à Veniſe, lequel y eſtant arriué de nouueau, & voulant mettre dans ſa Chapelle le tableau de *Sainƈt Marc;* le Peintre qu'il auoit fait appeller à cét effet luy demanda froidement, s'il luy feroit grincer les dents, & s'il le repreſenteroit rampant, couché de ſon long, ou aſſis ſur ſon cul; dequoy le Nonce fut ſi ſcandaliſé qu'il fit mettre le Peintre à l'Inquiſition, l'accuſant d'eſtre Lutherien, & qu'il s'eſtoit mocqué de luy & des Sainƈts; mais le Peintre ſouſtenant qu'il n'auoit iamais veu repreſenter *Sainƈt Marc* en qualité de Patron de Veniſe, qu'en l'vne de ces quatre poſtures, excepté qu'on ne le mettoit guere ſur ſon cul, ſans luy faire tenir quelque eſcuſſon entre ſes pattes, dequoy il n'auroit pas manqué d'aduertir Monſieur le Nonce s'il euſt choiſi cette poſture là pluſtoſt qu'vne autre, il fut mis en ſuite hors de cour & de procés, & ledit Nonce fut contraint de faire venir vn *Sainƈt Marc* de Rome, afin de l'auoir en figure humaine, comme on le repreſente ordinairement, car perſonne dans Veniſe ne le pouuoit ou vouloit faire que ſoubs celle d'vn Lyon.

S. Si cét abus eſtoit ſi grand que tu dis, on ne luy donneroit pas des aiſles.

M. Il falloit bien le diſtinguer par quelque mar-

marque des Lyons d'Afrique, qui ne ſont rien qu'animaux cruels, farouches & irraiſonnables; & puis l'on a voulu multiplier les ſignes, qui pouuoient teſmoigner *velocitatem eius narrationis, quia breuiloquus eſt in omnibus*, comme dit certaine gloſſe rapportée par Barthius; ioint que l'on a peut-eſtre voulu accorder quelques anciens qui ont attribué l'Aigle à *Sainct Marc*, auec les modernes qui luy donnent le Lyon en le faiſant aiſlé. Or que l'Aigle ait eſté autresfois le ſymbole ou hieroglyfique de *Sainct Marc*, comme le Lyon celuy de Sainct Iean, nous en auons vne preuue authentique dans le meſme Barthius au lieu que nous auons deſia allegué, *ex codice perantiquo Iuuenci Preſbyteri.* Lib. II. c. 15. aduerſar.

Marcus amat terras inter cælúmque volare,
Et vehemens Aquila ſtricto ſecat omnia lapſu:
Johannes fremit ore leo, ſimilis rugienti
Intonat, æternæ pandens myſteria vitæ.

Ce qui eſt pareillement confirmé par vne gloſſe tres-ancienne, qui dit: *Marcus dicitur volare inter cælum & terram, quia enim natiuitatem Verbi, in qua terram noſtræ carnis deitas aſſumpſit, ſicut Matthæus & Lucas non deſcripſit, quaſi terram non tetigit, & quia de diuinitate pauca dixit, nec cælum ſicut Joannes penetrauit. Aquilæ verò propter velocitatem narrationis comparatur, &c.* Mais pour reuenir à ton alluſion de langue de bœuf, & te monſtrer combien elle eſt froide, as-tu iamais veu tuer des hommes à coups de langue?

S. Cent fois plus qu'auec des maschoires d'Asne ; ne te souuient-il pas d'auoir leu dans les Quatrains de nostre Caton François Monsieur de Pybrac,

Ha le dur coup qu'est celuy de l'oreille !
On en deuient quelquefois forcené ;
Mesmes alors qu'il nous est assené
D'vn beau parler plein de douce merueille,

Et ne vois-tu pas aussi combien dix ou douze flatteurs qui obsedent iour & nuict ledit *Cardinal* preiudicient à sa reputation ?

M. Tu me traittes iustement comme les Chrestiens firent les Iuifs aprés la venuë du Messie, car tout ce que ceux-cy attendoient corporellement, ceux-là dirent qu'il estoit arriué spirituellement, & parce que leurs raisons estoient bonnes, ils gagnerent leur cause. Mais il n'en est pas de mesme des tiennes, car elles sont trop foibles ; tu te pouuois valoir plus à propos de ce que disoit *Saluianus* en parlant des flatteurs, *Non te moueant blandimenta eorum, venena tibi sunt, non respicias adulationes eorum, gladij sunt iugulatores tui, & quidem ferreis atque hostilibus gladiis tetriores, illos enim homines cuncti vident, istos incauti non vident, illi qui apertè sæuiunt euitantur, isti quia occultè insidiantur occidunt* ; ou de ce que rapporte Sainct Hierosme *in epistola ad Celantiam, Vnde & quidam sapiens ait, verba adulatorum mollia, feriunt autem interiora ventris* : tu pouuois declamer contre les Διονυσιοκόλακας, tu ne deuois pas oublier que Seneque appelle les flatteurs *artifices ad captandos superiores* ; Plu-

Lib. 5.

Epist. 14.

De discrimine adulat. & am.

tarque, *patriæ & virtutis inimicos;* Platon, *Feras omni humano generi pestilentes;* & qu'Epictete les comparoit à des Corbeaux, parce que *vt illi mortuorum oculos, sic adulatores viuorum animos ac mentes perdunt & excæcant.* Mais encore que tu eusses dit tout cela & dauantage, tu n'aurois toutesfois rien conclu contre le Cardinal *Mazarin*, car si ie te nie qu'il n'y ait que dix ou douze hommes qui l'abordent, en quelle façon le pourrois-tu monstrer? si ie dis qu'ils ne sont point flatteurs, comment le prouueras-tu? & quand l'vn & l'autre seroit vray, ce qui absolument n'est pas, faudroit-il pour cela traitter si cruellement le *Cardinal?* n'est-il pas homme? & nostre Pybrac que tu viens de citer, ne dit-il pas: De Phædr. In Enchiridio.

L'homme est fautif: nul viuant ne peut dire
N'auoir failly: és hommes plus parfaits
Examinant & leurs dits & leurs faits,
Tu trouueras si tu veux à redire.

Y a t'il tromperie plus facile, & de laquelle on se puisse moins garder que de prendre le flateur pour l'amy, puis que comme Maximus Tyrius disoit fort bien, *est amicitia res rarissima, cuius tamen vmbram vbique inuenies, adulatorum dico qui semper rideant, semper palpo feriant;* & si les Cloistres mesmes n'en sont pas exempts, *si hoc generale malum in humano genere est*, pourquoy voudrois-tu que la Cour en fust exempte, & celle de France principalement, où la grande familiarité du Roy auec ses suiets, & des grands auec les petits, a tousiours Dissert. 36.

donné lieu à ces frelons, *qui tunc nihil gratificari videntur, cùm vera dicunt*, d'eſtaller leur marchandiſe? I'adiouſte encore que ſi le *Cardinal* s'appriuoiſoit tous les iours auec de nouueaux viſages, s'il admettoit indifferemment tout le monde à ſa conuerſation, il n'auroit non plus de repos qu'vne ame damnée, & il s'embroüilleroit beaucoup plûs en voyant tant de perſonnes, qu'il ne fait à en voir peu: car le naturel du François eſt ſi inquiet, ſi inſolent, ſi ambitieux, ſi entreprenant, & ſi inſatiable, que ſoudain qu'il à donné vn coup de bonnet aux Miniſtres, incontinent aprés qu'il leur a parlé, qu'il leur a dit ou fait dire qu'il eſtoit leur ſeruiteur, il en veut eſtre payé, il veut qu'on le conſidere, qu'on luy donne tout ce qu'il demande, qu'on le traitte à l'égal d'vn Prince, qu'on ait ſoin de ſes intereſts, qu'on augmente ſes penſions, qu'on faſſe eſtat de ſes recommandations, & en vn mot il eſt capable d'épuiſer en vn iour toutes les graces que la Cour pourroit faire en vn an: & le pire eſt qu'aprés luy auoir accordé tout ce qu'il a voulu, *leuior eſt gratia pluma*, qu'on luy refuſe la moindre choſe *plumbeas iras gerit;* de façon que le *Cardinal* ne fuit pas tant les hommes que leur inſolence, ny de conuerſer que d'eſtre importuné, pour ne point dire forcé à faire mille choſes qui ne ſont ordinairement ny de ſon authorité ny de la Iuſtice; & s'il s'expoſoit tous les iours à de nouueaux viſages, s'il contractoit de nouuelles habitudes, s'il communiquoit indiffe-

remment auec toutes ſortes de perſonnes, il ſeroit eſclaue de l'inſolence publique, & tyranniſé de tout le monde, & l'on pourroit dire de luy qu'en fuyant vn eſcueil, il auroit eſchoüé contre vn autre plus dangereux,

Incidit in Scyllam cupiens vitare Charibdim.

S. Et moy i'ay grand'peur que tu en auras fait de meſme, car *dato non conceſſo*, que le *Cardinal* faſſe bien pour ſon repos, & pour ne pouuoir contenter tout le monde, de ſe communiquer à fort peu de perſonnes, quelle raiſon a-t'il de ne rien tenir de ce qu'il leur promet, de ne rien donner que de mauuaiſe grace, de faire nacqueter ceux qui ont à traitter auec luy, d'eſtropier vne bonne affaire auec des penſions, des recompenſes, des compenſations, & autres chicaneries qui ſont tout à fait indignes d'vn premier Miniſtre, & deſquelles on n'a iamais blaſmé le Cardinal de *Richelieu* il me ſouuient à ce propos d'vn diſtique d'Auſone, que tu me permettras bien de rapporter, ſans rien pretendre toutesfois à ton office de grand Trippier de l'Vniuerſité,

Si bene quid facias, facias citò, nam citò factum
Gratum erit, ingratum gratia tarda facit.

M. Sainct-Ange, mon amy, quand ie cite tous ces bons Autheurs, c'eſt ſans affectation, c'eſt parce qu'ils me viennent *ſub acumen calami*, c'eſt pour enrichir mes diſcours comme nos Aduocats cherchent d'enrichir leurs plaidoyers; c'eſt parce qu'il m'eſt auſſi ſeant de le faire, comme aux ieunes

filles qui ont esté voir de beaux iardins, de se parer des fleurs qu'elles y ont cueillies. Et puis ne sçais-tu pas que les Politiques de Lipse ne sont ny bonnes, ny estimées, qu'à cause des beaux passages, & des belles citations dont elles sont toutes tissuës. Mais quand ie t'aduoüerois que c'est mon mestier & celuy des autres Pedants comme moy, de citer tous ces Autheurs anciens & modernes aussi, quand le cas y eschet, le procés en seroit plustost finy : car comme a dit non Sainct Thomas, quoy que le vulgaire des lettrez en dise, mais Thomas Anglicus, ou quelque autre en ses Commentaires sur la Consolation de Boëce,

-- sua quilibet vtitur arte,
Miles equis, piscator aquis, & clericus hymnis,
Nauta fretis, pugiles Marte, Poëta metris,
Rusticus arua parat, numerat Mercator auarus,
Virgo legit flores, stultus amator amat.

Au reste ie ne veux pas nier que ton distique ne soit fort à propos, tu deuois neantmoins remarquer en passant, qu'Ausone n'auoit fait que le traduire du Grec de l'Anthologie, où il est inseré sous le nom de Lucian, & rapporter encore celuy de Martial, qui semble n'auoir esté fait que pour exprimer & condamner les defauts dont tu blasmes le Cardinal Mazarin:

Inquiris, dubitas, cunctaris, téque diebus
Méque decem crucias, iam rogo Phœbe nega.

Et veritablement si le *Cardinal* estoit tel que tu viens de le representer, ie t'aduoüe qu'il n'auroit

pas obligé beaucoup de perſonnes, *eodem enim animo beneficium debetur quo datur*, & *qui tardè fecit*, comme dit Seneque, *diu noluit*. Mais tant s'en faut que tout ce que tu as dit puiſſe preiudicier au *Cardinal*, que ie tireray de là vn argument pour te monſtrer que c'eſt le meilleur homme du monde, qui oblige le plus, & de meilleure grace: pourueu que tu conſideres vn peu auec moy la difference qu'il y a de luy auec le Cardinal de *Richelieu* dont tu faiſois maintenant parade; & cette diuerſité là ſeruira encore à te faire connoiſtre, comme il eſt innocent de beaucoup d'autres deſordres qu'on luy attribuë. Car le Cardinal de *Richelieu* eſtoit abſolu ſous l'authorité d'vn Roy qui auoit plus de quarante ans ſur la teſte, qui eſtoit le plus victorieux Prince de l'Europe, & qui n'apprehendoit ny les factions des Grands de ſon Royaume, ny la ſedition ou rebellion des peuples, parce qu'il eſtoit en poſſeſſion de chaſtier les vns & les autres, & de ſe faire craindre & obeïr par tout; là où le Cardinal *Mazarin* ne peut auoir qu'vne authorité totalement ſoumiſe à celle de la *Reyne Regente*, & contrepeſée par celle de ſon *Alteſſe Royale*, & de *Monſieur le Prince*, qui ſont Miniſtres nez & nommez auparauant luy; elle eſt auſſi bornée par la minorité du Roy, enuiée par tous les ambitieux de la Cour, blaſmée des malcontens, & generalement odieuſe à tous les peuples, comme ſont d'ordinaire les Medecins aux malades, dans le renfort de leurs mala-

Lib. 1. de Benef. c. 1.

dies, ou à cause des recidiues, encore bien qu'ils fassent humainement tout ce qu'ils peuuent, & qu'ils n'obmettent rien ny de leur art, ny de leur industrie pour les soulager de tous ces fascheux accidents : comme il est tres-veritable en effet, que le *Cardinal* n'a rien oublié de ce qu'il pouuoit contribuer au soulagement des peuples, & pour faire en sorte qu'autant que la guerre & les autres necessitez de l'Estat le pouuoient permettre,

Claudian. de 4. conf. Hon.

Impia continui cessent augmenta tributi.

Et de là il s'ensuit que le *Cardinal de Richelieu* pouuoit donner & oster à qui bon luy sembloit, enrichir les siens & appauurir les autres, agir ou par raison ou par caprice, tailler & rongner à sa phantaisie, faire & défaire comme bon luy plaisoit, puis qu'il estoit Plenipotentiaire absolu de toutes les affaires de France, qu'il auoit tout le pouuoir en main, qu'on luy pouuoit dire, *Sit fatum quodcunque iubes:* & en vn mot puis qu'il n'estoit contredit de personne du monde ; où au contraire le *Cardinal Mazarin* ne peut rien faire, qu'aprés auoir essuyé mille empeschemens, & surmonté mille contradictions. C'est pourquoy quand on le prie, ou qu'on luy demande quelque chose, son naturel extremement bon & obligeant, le porte soudain à ne la point refuser ; mais comme l'on ne peut disposer en Cour d'vn Benefice de cent liures, qu'il ne soit demandé & recommandé par cent personnes, il arriue bien souuent, qu'aussi ne peut-il pas estre le maistre des graces qu'il a faites,

faites, ſoit que la Reyne, ou les Puiſſances qui l'approchent en veuille gratifier quelque autre, ou que la perſonne qu'il a obligée ait des exceptions notables, ou enfin que d'autres difficultez ſe preſentent, leſquelles ſi le *Cardinal* peut ſurmonter il ne manque iamais de le faire, ſinon il conſerue ſa bonne volonté pour quelque occaſion plus fauorable, & de laquelle il puiſſe diſpoſer auec moins de peine & d'empeſchemens. Et aprés tout, le ſecret de cette affaire, & de beaucoup d'autres dont on le blaſme tres-iniuſtement, eſt, de connoiſtre que la ſphere de ſon actiuité ne s'eſtend pas ſi loin, comme i'ay deſia remarqué, que celle du Cardinal de *Richelieu* : car à cela prés il eſt l'homme du monde qui ſe plaiſt plus à bien faire, qui oublie moins ſes amis, & qui employe le plus volontiers tout ce qui dépend de ſes biens & de ſon credit pour les aſſiſter. Il eſt vray qu'vn homme intereſſé dans la perte ou dans le refus ne conſidere pas de ſi prés ny les intereſts de la Cour, ny la puiſſance bornée du Cardinal, *nam ſua cuique Deus ſit dira cupido* : mais auſſi cela ne conclud pas que les Miniſtres ayent tort, que la Reyne ne ſoit la meilleure Princeſſe de la terre, & que le *Cardinal* ne ſoit homme de bien, obligeant, & bienfaiſant quand il peut, & à qui il peut, plus que perſonne du monde. Ioint que c'eſt vne choſe tres-difficile de ſoy-meſme, que de donner à propos & auec raiſon, ou comme dit l'Italien, *di dare e non boutare*; écoute vn peu de quelle façon

Seneque en a parlé, *Errat si quis existimat facilem rem esse donare, plurimùm ista res habet difficultatis, si modò consilio tribuitur, non casu & impetu spargitur, hunc promereor, illi reddo, huic succurro, huius misereor, illum instruo dignum quem non diducat paupertas, nec occupatum teneat. Quibusdam non dabo, quamuis desit, quia etiam si dedero, erit defuturum, quibusdam offeram, quibusdam etiam inculcabo.*

De vita beata c. 24.

S. Dy moy vn peu *Mascurat*, pendant que *secreti loquimur*, & qu'il n'y a icy que nous deux, lors que tu as dit que la Reyne estoit la meilleure femme du monde, & le *Cardinal* si homme de bien, as-tu parlé comme tout homme sage & bien aduisé doit faire de ses Princes & Superieurs, ou si tu crois en conscience d'auoir dit la verité?

M. Sainct-Ange, tu me croiras si tu veux, quoy que mon ordinaire ne soit point de mentir; mais ie prie Dieu que ce verre de vin me soit vn poison & me fasse creuer dés que ie l'auray aualé, si ie n'estime ce que ie t'ay dit aussi veritable, comme ie croy qu'il est iour, comme ie croy que tu m'es bon amy, & comme ie sçay que tu es *Sainct-Ange*, & moy *Mascurat*. Ceux-là de mes amis qui me connoissent *intus & in cute*, qui sçauent fort bien de quel bois ie me chauffe,

Satisberiens. in Euthetico.

De Pictauorum dicunt me gente creatum,
Nam licet his lingua liberiore loqui.

Et en effet mon humeur est quand ie n'ose dire la verité de me taire, & de ne point parler plustost que de déguiser & de frelater mon discours, car ou soit

par nature, ou soit par vne longue habitude, il m'est impossible de le faire, ie ne diray pas à mon grand regret, puis que *mens bona, fama, fides* me sont plus en recommandation que toutes les richesses de la terre: Mais en cette occasion cy où tu me fais mettre la main sur la conscience, ie te declare de nouueau, qu'aprés auoir meurement consideré les persecutions que la *Reyne* a souffertes auparauant sa Regence, le peu de ressentiment qu'elle en a fait paroistre depuis qu'elle a eu l'authorité en main, la douceur de son gouuernement, les soins qu'elle a pris, & qui sont mesme registrez és Iournaux du Parlement, pour donner satisfaction aux quatre Compagnies Souueraines; les peines que luy ont donné tant de cabales & de factions que l'on dressoit contre elle & contre son *Ministre*; les bonnes raisons qu'elle a eu d'en témoigner quelque ressentiment; la moderation qu'elle y a apportée; enfin aprés auoir repassé sur toutes les actions de sa vie, sur sa pieté, sur sa charité, sur sa modestie, sur sa familiarité, sur la tendresse qu'elle a pour ceux qui souffrent, & sur mille autres bonnes qualitez qui l'enuironnent, ie conclus de nouueau *& ex animo, & ita me Deus amet*, que c'est la meilleure & la plus vertueuse Princesse qui soit au monde.

S. Mais pourquoy donc tant de plaintes du gouuernement? pourquoy tant de crimes impunis? tant de personnes innocentes releguées ou emprisonnées? pourquoy ruiner les peuples auec

des fuseliers, & des Intendants? pourquoy faire des Comedies si inutiles? & pourquoy au contraire ne pas faire la Paix generale, puis qu'elle est si necessaire?

M. Si tu n'as vuidé cette fois-cy le sac, ie ne sçay pas ce qui peut estre demeuré au fond. Vn autre à qui tu proposerois tant de questions à la fois, & si populaires, pour ne point dire vniuersellement contraires à ce qui est de la verité, pourroit respondre assez pertinemment par ces deux vers de *Corippus Africanus*,

Lib. 3. *Tu velut ignaris, falsis rumoribus audes*
Vana loqui, turpique dolo noua somnia fingis.

Mais parce que nous sommes trop amis pour nous mocquer, ou surprendre l'vn l'autre, ie te veux respondre article pour article κατὰ πόδα, à tout ce que tu m'as proposé, pourueu neantmoins que tu me descharges la memoire de tant d'obiections, & que tu les remettes sur le tapis quand il sera temps les vnes aprés les autres.

S. Tu me fais souuenir du Cordelier qui disoit à ceux qui le prioient de faire vn conte, qu'il ne luy appartenoit pas, mais qu'il feroit bien vn petit Cordelier; car de remettre mes obiections sur le tapis il seroit bien difficile, veu le lieu où nous sommes; mais ie les puis bien estaller sur cette nappe, puis qu'aussi bien n'a-t'elle point esté à la lessiue, depuis le Deluge, & que l'Abbé *Mondain* qui se cognoist si bien en toutes sortes d'estoffes, seroit bien empesché de dire de quelle couleur,

ou de quelle matiere elle eſt.

M. L'Abbé *Mondain* eſt honneſte homme, quoy qu'en diſent les libelles, & toy tu n'es qu'vn folaſtre.

Si tibi dens caderet quoties fers ore paziam
Jam tua non poſſet pane Ganaſſa frui.

Au moins ne ſçaurois-tu pas nier qu'il n'ait plus d'eſprit que tous ſes compatriotes, puis que Scaliger le pere diſoit, *Sabaudianis nihil ſtolidius, inertius ſtupidius.* Exercit. 103

S. Peut-eſtre ne l'applique-t'il pas ſi bien, car ie voy que beaucoup de libelles le font en partie cauſe de tous les deſordres dont ils accuſent le *Cardinal.*

M. Si cela eſt, *Sainct Ange*, comme cet Abbé n'eſt point domeſtique, ny attaché aux intereſts de ſon *Eminence*, & qu'il n'a aucune participation des affaires d'importance, cela veut dire que toutes les oppoſitions que l'on fait au *Cardinal* ne ſont gueres conſiderables. Mais venons au faict, tu demandois ce me ſemble pourquoy tant de plaintes du gouuernement. Pleuſt à Dieu, *S. Ange*, que les actions des Grands fuſſent de telle nature, qu'vn chacun les peuſt cognoiſtre ; pleuſt à Dieu que le gouuernement des Monarchies ſe peuſt faire ſur vn theatre, en plein marché, à la veuë de tout le monde, afin que les peines, les ſoins, les trauaux, les angoiſſes, & faſcheries des Roys & de leurs Miniſtres fuſſent auſſi bien cogneuës à leurs ſubiets, comme le ſont leurs honneurs, leurs

contentemens, & leurs felicitez; il se trouueroit certainement peu de personnes qui voulussent changer auec eux de condition, c'est pourquoy Pybrac a dit de bonne grace :

Qui sçauroit bien que c'est qu'vn Diadéme,
Il choisiroit aussi-tost le tombeau,
Que d'affeubler son chef de ce bandeau,
Car aussi bien il meurt lors à soy-mesme.

De iour de nuict faire la sentinelle,
Pour le salut d'autruy tousiours veiller,
Pour le public sans nul gré trauailler,
C'est en vn mot ce qu'Empire i'appelle.

Et si les Grands mesmes n'estoient nez parmy les Couronnes; s'ils n'estoient obligez de maintenir leur dignité, comme chaque particulier l'estat où il se trouue; s'il leur estoit honneste & bien seant de dédamer, ie croy que beaucoup suiuroient plustost l'exemple des Empereurs *Diocletian, Lotaire*, & *Charles cinquiesme*, qui renoncerent tous trois librement aussi bien qu'*Amurath deuxiesme* pere de Mahommet qui prit Constantinople, & sept ou huict Empereurs Grecs nommez par Monsieur de Thou, aux grandes richesses, aux grandes dignitez, & pour toucher le poinct qui plus les pressoit, à ces occupations serieuses, à cause desquelles Antigone au rapport de Plutarque, appelloit la Royauté *Splendidam seruitutem*. Que celuy de *Philippe second*, lequel eut quelquefois enuie, comme rapporte Monsieur de Chiuerny en ses

Hist. lib. 16. sub finem.

in Apopht.

Pag. 293.

Memoires, de changer ſa Couronne en vn Chapeau rouge, & celuy-là à vne Thiare, afin d'aſſouuir ſon ambition demeſurée, & ſe rendre ſuperieur par les loix de la conſcience, à tant de Princes & de Monarques qu'il n'auoit pû s'aſſubiettir par les armes. Car tout eſtant bien conſideré, il eſt impoſſible à ceux qui ſont chargez de ces grandes affaires, de gouſter le plaiſir & la ſeureté qu'il y a de ne vaquer qu'aux petites.

Non capit vnquam magnos motus, Seneca in Hyppol. actu 4.
Humilis tecti plebeia domus,
Circa regna tonat.

Et le pire eſt, qu'encore que la felicité des Monarques ſoit cognuë & enuiée de tout le monde, dont le meſme Seneque diſoit,

Ars prima Regni eſt, poſſe inuidiam pati, in Hercule furente actu 1.

perſonne au contraire ne peut comprendre ſuffiſamment les grandes peines qu'ils ſouffrent, ny cognoiſtre les contraintes, les trauaux, les dépits, ny les déplaiſirs, qui les gehennent & tourmentent, à cauſe du ſecret qu'il faut neceſſairement garder en ces affaires, pour ne les point empirer, *quoniam hæc ſacra aliter non conſtant*; & en effet Lib. 1. quand le Poëte Corippus parle du Miniſtre de l'Empereur Iuſtinian, il ne le charge point de toutes ſortes d'employs, mais ſeulement des plus ſecrets & importans,

Hinc ſecreta ſacræ tractans Demetrius aulæ,

d'autant que l'ame des affaires Politiques, n'eſt autre que le ſecret dont elles ſont couuertes. Mais

d'ailleurs comme il n'y a medaille qui n'ait son reuers, il arriue aussi d'ordinaire, que les peuples ne cognoissans point les diuers ressorts du gouuernement, ny les intrigues, cabales, & pratiques des Ruelles & des Cabinets des Princes, ils les blasment bien souuent de ce dont ils les faudroit plustost loüer, & les loüent de ce dont ils meriteroient plus de blasme ; ils confondent pareillement le bien auec le mal, l'interest du public auec celuy des particuliers, le Fauory auec le Ministre ; & quand bien on ne trouueroit rien à redire, quand tout autre pretexte cesseroit, *multi*, comme dit Phædrus, *vt videantur sapere ; cælum vituperant.* Et qu'ainsi ne soit ie te le veux monstrer par les plaintes qu'on fait maintenant de ceux qui gouuernent, car leur intention est tres-bonne, leurs actions tres-iustes, leurs trauaux sans fin, les affaires qui les occupent tres-importantes ; & neantmoins parce qu'ils ne peuuent pas soulager les peuples pendant la guerre, parce qu'ils sont trauaillez des intrigues & factions domestiques, parce qu'ils ont mille raisons de ne pas faire vne Paix honteuse, & au gré de l'Espagnol ; parce qu'ils ne se sont pas laissez surprendre aux seditieux, parce qu'ils les ont voulu chastier, *magno illo exemplo*, de Tacite, *quod aliquid semper habet ex iniquo :* parce qu'ils ne peuuent pas découurir au peuple d'où viennent toutes ces tempestes domestiques, ces rigueurs du Parlement, cette audace des factieux, ils passent pour mal intentionnez, pour mal informez

formez, pour perturbateurs du repos public ; & au lieu qu'on les deuroit plaindre, on se mocque d'eux ; au lieu de les loüer, on les blasme ; on les accuse, au lieu de les excuser ; & bien loin de leur establir *victum in Prytaneo tanquam de Republica bene meritis*, on les proscrit, on les abandonne finalement aux iniures d'vn peuple, lequel s'il n'estoit point trompé, s'il voyoit clair dans les affaires, s'il sçauoit la verité des choses comme elles se passent, ne manqueroit pas de les proteger aussi hautement comme il les déchire, & diffame maintenant auec la plus grande iniustice du monde. Et afin de pouuoir establir cette proposition generale par la preuue des particulieres : Penses-tu que l'impunité des crimes commis depuis la Regence soit venuë du peu de soin & de volonté, que la *Reyne* ou son *Ministre* ont eu de les chastier ? si tu crois cela, *Sainct-Ange*, tu es autant esloigné de la verité,

Quantum Hipanis veneto dissidet Eridano.

Car la *Reyne* en a témoigné tout le déplaisir possible, elle a mesme dit qu'elle voudroit au prix d'vne pinte de son sang, que les coupables de l'insult fait aux Filles-Dieu, peussent estre apprehendez par la Iustice, & tout ce qui se pouuoit faire plus rigoureusement contre eux a esté executé. Mais pour ce qui est de quelques autres delits dont le chastiement n'a pas esté si exemplaire, comme aussi n'estoient-ils pas de si grande importance ; considere ie te prie, s'il seroit raisonnable que

pendant vne Regence ſemblable à la ſienne, c'eſt à dire affligée d'vne guerre eſtrangere depuis quinze ans, attaquée par des factions domeſtiques, trauaillée par l'extréme pauureté & ſouffrance de ſes peuples, elle refuſaſt aux Grands de ſon Royaume le pardon, qu'ils ne demandent que trop ſouuent, pour leurs amis & parens; ou qu'elle negligeaſt les dépendances que les pauures ont auec les plus riches, *dum magno ſe vindice quiſque tuetur*; veu que cela pourroit cauſer des ialouſies ou des meſcontentemens, dont les conſequences ſeroient bien plus perilleuſes à l'Eſtat, que n'a eſté l'indulgence dans laquelle on a veſcu iuſques à preſent, & ce auec plus de raiſon que cette belle vertu de clemence,

Claudian.2. de laudib. Stilic.

Quæ docet vt pœnis hominum, vel ſanguine paſci,
Turpe ferúmque putes.

ne peut eſtre que tres-honneſte en toutes ſortes de perſonnes, & en celles des femmes, & des Reynes principalement.

S. Toutes ces raiſons ne ſeroient pas mauuaiſes, ſi elles n'eſtoient ſuiettes à l'exception de chicane, qui s'appelle *proteſtatio contraria facto*, car pourrois-tu bien accorder l'empriſonnement de deux de nos Generaux, & la relegation de certains Conſeillers & Preſidens, auec cette clemence, dont tu vantes ſi fort ceux qui nous gouuernent.

M. Tout-beau, *Sainct-Ange*, ny toy ny moy ne ſommes pas capables de vuider cette queſtion, elle eſt de celles dont ie te parlois tantoſt, qui ne

se disputent pas sur vn theatre, ny en presence de deux ou trois mille auditeurs comme celles de la Sorbonne ; bien moins encore dans vn cabaret ; & quand tu me la proposes tu me reduis *inter sacrum & saxum*, tu me parles de ces playes & vlceres gangreneuses qui s'aigrissent quand on les touche,

Vulnera quæ melius non tetigisse fuit.

C'est pourquoy il vaut mieux s'en rapporter au iugement qui en sera fait quelque iour, par ceux qui auront veu & sceu ce que nous ne pouuons pas sçauoir, ou qui auront plus grande liberté de dire & escrire que nous n'auons pas à present, où enfin qui seront moins interessez que toy ou moy dans la discussion de ces affaires. Cependant nous pouuons bien dire, que le Gouuernement de la Reyne & de ses Ministres a esté le plus doux & quasi le plus indulgent, dont il y ait memoire dans les Histoires : car quel sang a t'on veu répandre en Greue ou ailleurs, depuis la mort du Ministre qui ne pensoit à rien moins qu'à l'espargner ? celuy d'vn miserable *Italien*, qui ne viuoit en France que pour y seruir l'Espagnol, par des trahisons manifestes. Combien de prisonniers a-t'on veu mener dans la Bastille, qui auoit autrefois coustume d'en regorger ? Lors qu'elle fut prise, ou plustost renduë à Monsieur d'Elbeuf, il s'y en trouua *quatorze*, dont suiuant le procés verbal qui en fut dressé, *sept* furent recognus pour fols & insensez ; le *huictiesme* estoit vn fils débauché que son pere y

auoit fait mettre ; le *neufiesme* le Cheualier de l'Escale accusé de tenir correspondance auec l'Espagnol ; il y auoit aussi *deux Cordeliers* embroüillez, disoient-ils, dans l'affaire de Monsieur de Beaufort ; les *trois* autres estoient si peu considerables, que ie ne croy pas mesme qu'on en ait chargé l'inuentaire du Parlement sinon *in globo*. Et aprés des preuues si manifestes on dira que le Ministre est cruel, on accusera la Reyne d'iniustice, on voudra persuader que le Gouuernement est violent, on se plaindra des rigueurs d'vne Regence ; on croira qu'aprés auoir espargné tant de coupables, on ait voulu opprimer des innocens : qu'aprés auoir sauué tant de miserables, on ait songé à perdre tant de personnes de naissance illustre, ou de qualité releuée : & si l'on relegue ceux qui gastoient & infectoient tous les autres,

Iuuenal. Satyr. 2.

Sicut grex totus in agris
Vnius scabie cadit. ....
Vuáque conspecta liuorem ducit ab vua.

si l'on en met quelques-vns en prison, on croira que c'est à tort, que c'est vn effet de vengeance, plustost que de Iustice ou de necessité, que la passion & non la raison l'a fait faire. Quoy plus, si d'aduenture quelqu'vn de ces releguez qui n'eust pas esté immortel à Paris, s'en va de Pignerol, ou d'ailleurs,

Ode 7. lib. 4.

Quo pius Æneas, quo Tullus diues & Ancus.

sont allez auparauant luy, on dira que ce n'a pas esté sans passeport, *non sine artibus Locustæ*, ou que

l'offa medicata en aura esté cause, comme si Monsieur de *Malissi* estoit vn grand empoisonneur, ou que Monsieur le Coadiuteur ne peust rendre vn asseuré témoignage de ce que le Cheualier de *Seuigny* luy en dist à son retour de Pignerol, & en fin comme si l'on n'éprouuoit pas tous les iours que ce dire de Martial est veritable,

Nullo fata loco possis excludere, cùm mors
Venerit in medio Tibure Sardinia est. Lib. 4. epigram. 60.

Sainct Louys mourut-il pas en mer deuant la ville de Thunis, *le Roy Iean* en Angleterre, *Louys XI.* au Chasteau du Plessis les-Tours, *Charles VIII.* à Amboise, *François premier* à Ramboüillet, & pourquoy donc se faut-il estonner qu'vn homme de Paris est mort à Pignerol. Certes ie ne pense pas que l'on ait iamais chastié des troubles & des des-obeissances manifestes par des voyes plus douces que celles dont l'on se seruit pour lors enuers ceux que l'on estimoit coupables de ces desordres. Car de vouloir reduire toutes choses à vne indulgence pleniere, de ne songer qu'au pardon, de n'affecter qu'vne douceur preiudiciable à l'Estat, ce seroit passer d'vne grande vertu à vne extreme folie:

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Vltrà quàm satis est virtutem si petat ipsam. Horat. epist. 6. lib. 1.

Et pour ce qui est de la vertu de misericorde dont il est maintenant question, S. Ambroise dit fort bien que *est iusta misericordia, est etiam iniusta misericordia*, à quoy se rapporte aussi ce beau texte de Serm. 8. in Psal. 118.

Cap. 18. Lactance, au liure *de Ira Dei*, *Quisquis intempestiua lenitate vel sæpius quàm necesse est, vel etiam semper ignoscit, is sanè & illorum vitam perdit, quorum audaciam nutrit ad facinora maiora, & sibi ipse æternam molestiarum materiam subministrat.*

S. Tu fais iustement le contraire de ceux qui donnent la bataille, car tu reserues tousiours les canons pour la fin.

M. Ie ne sçay si tu parles des batailles que tu as veuës, pour moy ie me regle suiuant l'ordre de celles que i'ay leuës dans les bons liures.

Et quò non possum corpore, mente feror.

Or est-il que les anciens Romains plaçoient tousiours leurs meilleurs soldats aux derniers escadrons ou aux derniers fils, d'où est venu le prouerbe, *Res ad Triarios rediit*, pour dire que l'on estoit au dernier effort, au lieu de quoy l'Italien dit *al verde*, parce que le gros bout des bougies ou des chandelles de cire est ordinairement marqué de verd; & ainsi nous nous sauuons tous deux, moy auec la vieille guerre, & toy auec la moderne.

S. Si tu ne t'estois bien expliqué, ie penserois que tu voulusse parler des morions du temps passé, & des arquebuses à croc, des hallebardes à six pointes, & des cheuaux bardez, car nous appellons tout cela la vieille guerre, & ie m'asseure que cet enharnachement-là ne sieroit point mal à vn homme de ta profession.

M. Si tu ne craignois de m'offenser, ie croy bien que tu aurois plustost dit à vn vieil Pedant,

Ad pugnam qui Rhetorica deſcendit ab vmbra. Iuuenal. Satyr. 7.
Mais tu ne le ſçaurois faire, *nam vineta ipſe priùs cædo mea*, & ie ne refuſe point d'eſtre mis au nombre de ces reliques precieuſes du ſiecle d'or, par ceux qui font bien connoiſtre par leur folie, malice, ignorance, & ſupercheries, que nous ſommes en celuy de fer ou d'airain. Si tu auois autant leu que moy, ou que tu parlaſſe auſſi ſerieuſement de toutes choſes, tu aurois pluſtoſt repreſenté la vieille guerre auec le fameux *Caroccio* des Italiens, qu'auec tes morions, ou bien tu aurois au moins adiouſté, qu'ils ne ſeruoient plus qu'à mettre des poulles couuer, comme celuy duquel le Poete diſoit,

Militis in galea nidum fecere columbæ.

S. Voila encore vn bon traict de ta pedanterie, comment voudrois-tu que ie parlaſſe du *Caroccio* des Italiens, moy qui n'ay iamais eſté en Italie.

M. Il eſt ſi celebre dans tous les liures, que perſonne ne peut ignorer ce que c'eſtoit.

S. O le Diable emporte de toy ou de moy, celuy qui en a iamais entendu parler.

M. Il nous emporteroit tous deux à ce conte là.

S. Au moins ne feroit-ce pas comme il fit le Docteur *Fauſte* & ſon ſeruiteur, car ie n'aurois garde de te prendre par les pieds.

M. Tu me parles d'vn homme imaginaire, d'vne chimere des Allemans, que ce grand Docteur

Petrus Victor Palma Caietanus, ou plustost *Caillette, credulum illud animal, & stultum*, nous a traduit en François, comme il l'auoit desia esté en Anglois, *adeo*

Sarisberiens. in Enthetico.

Omnia si nescis loca sunt plenissima nugis,
Quarum tota cohors est inimica mihi.

Venons au fait du *Caroccio*, c'estoit à le descrire en gros (car chaque ville y adioustoit ou diminuoit tousiours quelque chose) vn grand chariot couuert d'aix, & tapissé de fins draps my-partis de blanc & de rouge, ou bien d'autres liurées, suiuant le caprice du peuple qui s'en seruoit; au milieu d'iceluy il y auoit comme vn mas de nauire eleué, du haut duquel la banniere de la ville toute déployée voltigeoit çà & là auec plusieurs cordons de soye, qui estoient gouuernez & tenus en estat, par autant de ieunes hommes forts & robustes, lesquels auoient aussi le soin de sonner les allarmes, & les diuerses factions de guerre, auec vne cloche, qui estoit attachée au sommet ou à costé dudit arbre. Toute cette machine estoit ordinairement traisnée par trois paires de Bœufs, houssez & caparaçonnez de mesmes couleurs que le chariot; huict trompettes la suiuoient, comme aussi tous les Prestres & Religieux de l'armée; & celuy qui auoit charge de la conduire estoit accompagné de grands nombre de soldats pour la deffendre. Antonio Campo & Collenucio décriuent à peu prés de cette façon *il Caroccio*, dont les habitans de Milan & de Cremone se seruoient pen-

Lib. 1. Crem. lib. 4.

pendant les guerres de l'Empereur Federic II. Mais celuy des Florentins au rapport de Giouan *Villani*, auoit deux arbres, estoit couuert de rouge, n'estoit tiré que par deux Bœufs, & pour la cloche nommée par eux la *Martinella*, elle estoit portée sur vn autre chariot : les villes de Parme, & de Boulogne auoient aussi chacune le leur, aux enuirons desquels on tenoit le conseil de guerre, on rallioit les troupes, on retiroit les blessez, on gardoit les prisonniers, & l'on obstinoit furieusement le combat; car de perdre cette machine c'estoit vne honte, & vne infamie nompareille, & de la sauuer en cas d'vne déroute il estoit impossible à cause de sa pesanteur, & de l'embarras qu'il y auoit tout alentour : aussi n'estoit-il non plus permis aux Lombards d'abandonner cette Machine, que l'*Aigle* aux Romains, l'*Auriflamme* aux François, & le *grand Estendart* à ceux de Gand.

S. Tu n'as rien oublié de ce *Caroccio*, qu'à marquer le temps auquel il estoit en vsage.

M. Fais ton conte qu'il a duré iusques à l'inuention de l'artillerie, laquelle n'ayant esté introduite que peu à peu, & par des additions & accommodations assez éloignées les vnes des autres; (ce que n'a pas fait l'Imprimerie) il est à cause de cela plus difficile, d'establir au iuste le temps de l'inuention du Canon que des Presses, comme a fort bien monstré *Naudé* en son Syntagme *de Studio militari*. Mais neantmoins l'effet de ces deux choses, que i'ose dire prodigieuses, n'a pas laissé d'estre

tout à fait semblable, car l'Imprimerie ayant banny la barbariè des escholes, le canon l'a aussi chassée des armées ; si d'aduenture tu n'aimes mieux dire qu'il luy a plustost introduite, par le carnage épouuentable que font ces armes à feu : car auparauant que l'vsage en fust introduit, & pendant que les cheuaux bardez, les hommes armez iusques aux dents, & ce beau *Caroccio* composoient les armées, il se donnoit des batailles qui duroient des iournées entieres, & que l'on estimoit bien furieuses, sans que personne, s'il faut ainsi dire, y mourust; les soldats frappoient les vns sur les autres comme sur des enclumes, ils se charpentoient à grands coups, ils se meurtrissoient, & blessoient en cinquante endroits, & s'assommoient plustost que de se tuer. Dequoy ie te pourrois donner vne infinité d'exemples, mais pour me tenir à celuy qui est le plus remarquable, voila comme Ioan Antonius Campanus *in Historia Bracchij Perusini* parle d'vn combat, le plus celebre qu'ait donné ce grand Capitaine : *Nec desunt qui affirment hoc prælium, si numerus vtrinque spectetur, omnia quæcumque in Italia gesta sunt, periculo & magnitudine superasse, cæsi ex hostibus duodecim, equi confossi fere omnes, Bracchiani omnes vulnerati, inter quos Spinta quidam, qui sub bracchio, iam inde à puero militauerat, vna cum equo, centum & quinque confossus vulneribus ; Guillelmus Mecha duobus & septuaginta ; res omni posteritate memorabilis.* Mais puis que ce n'est pas de cette barbarie là que ie veux parler, ie retourne de nouueau

Libro 1. versus finé.

à te dire, que les canons ont banny des armées tout ce qui y estoit bon du temps des Arbalestes, & le *Caroccio* par consequent.

S. Voila bien du mystere pour trouuer quelques sortes d'armes plus vieilles, & plus surannées que le Morion. Ie n'en feray pas tant pour t'en monstrer de plus anciennes que ton *Caroccio*, vois-tu mes dents, mes ongles, mes dix doigts, ce sont les premieres armes du monde,

Arma antiqua manus, dentes, vnguésque fuerunt.

Et par consequent voila ton grand discours au roüet, il eust mieux valu, que tu eusses employé le temps & ta langue à déduire les raisons qu'ont eu Messieurs les Ministres, de mettre les Tailles en party, & d'enuoyer ces demons de *Fuseliers* & d'*Intendans* par les Prouinces.

M. Tu as bien fait de dire les Ministres, & tu aurois encore mieux fait d'adiouster subalternes ou inferieurs au premier, & ordonnez pour le soulager; Car comme le *Cardinal* est seul chargé des negociations de Munster, des affaires estrangeres & domestiques, de toutes sortes de dépesches, des audiences de tous les Ambassadeurs, de la guerre & des armées que l'on enuoye tous les ans aux quatre coins de l'Europe, comme aussi de rapporter au Conseil secret tout ce qui se passe en France, & ailleurs, de remedier aux intrigues & cabales de la Cour, & de mille autres occupations qui le pressent de telle sorte, que l'on peut à bon droit dire,

Claudian. de 2. Consul. Honor.

--- *Quis cernere curis*
Hunc vacuum possit? quis tota mente remissum.

S'il falloit qu'il fist encore la charge du Chancelier, ou du Sur-Intendant, ie ne croy pas qu'il y eust vie au monde plus miserable ny plus trauaillée que la sienne. Prens toy donc à Monsieur d'*Emery* de tout le mal qu'ont fait en France les *Fuseliers* & *Intendans*, puis que c'estoit luy seul, ou le Conseil à sa requeste, & sollicitation, qui les enuoyoit pour faire le deub de sa charge, en pensant par ce moyen là faciliter au Roy le recouurement de ses Finances; Mais plustost ne t'en prens à personne, qu'au malheur de la France, & à la corruption qui s'est insensiblement glissée depuis des centaines d'années en toutes sortes d'Offices & d'Officiers: Car l'enuoy de certaines personnes en diuerses Prouinces, auec l'authorité d'*Intendant* pour y faciliter les affaires du Roy, n'est point vne inuention de ce Regne-cy, ou du precedent; Monsieur de *Sully* ce fidel Thresorier de Henry IV. cette ame & ce Genie de l'Espargne, s'en estoit seruy heureusement, quasi dés son entrée aux Finances, car voila comme il en parle luy-mesme, ou plustost à soy-mesme, quoy que soubs le nom emprunté d'vn de ses Gentilshommes, *Vous enuoyastes peu aprés Monsieur de* Maupeou *Maistre des Comptes en Bretagne, pour l'obseruation des reglemens en Finance que vous y auiez faits, pour faire valoir les Fermes du pays, & faire venir à l'Espargne les deniers dont vous auiez fait le fonds: Monsieur de*

Tome I. de son œconomie Royale page 497.

Champigny *és Generalitez de Tours & Orleans, pour regler les Peages des Riuieres, le sieur* Coësnard *Auditeur des Comptes en Poictou, & le sieur de* Bizouze *en Guienne:* Et si le temps d'auiourd'huy estoit pareil à celuy-là, ou que Monsieur d'*Emery* pour remedier à la corruption qui s'y est glissée, eust pû en donnant l'employ à ces nouueaux *Intendans*, leur donner aussi la discretion, & la moderation, qui estoient requises pour l'executer auec iustice, *vt ἐπιείκεια docet*, comme auoient fait ces premiers, & conformément aux preceptes de Iuuenal,

Exspectata diu tandem Prouincia, cum te Satyr. 8.
Rectorem accipiet, pone iræ fræna, modúmque,
Pone & auaritiæ: miserere inopum sociorum:
Respice quid moneant leges, quid curia mandet?

il n'y auroit pas maintenant lieu de faire toutes ces plaintes. Or si Messieurs les *Intendans* ont voulu faire le contraire, en faut-il pour cela blasmer la Cour & les Ministres? tous delits ne sont-ils pas personnels? beaucoup d'affaires bien commencées & establies ne finissent-elles pas quelquesfois malheureusement? Ouide ne dit-il pas,

--- *Careat successibus opto,*
Quisquis ab euentu facta notanda putat.

Les loix *Agraires* que l'on iugeoit au commencement de la Republique Romaine si necessaires, ne l'ont-elles pas souuent mises à deux doigts de sa fin? les *defenses* de se battre en duel ne sont-elles pas cause, qu'ils sont plus frequents en ce temps-cy qu'ils n'estoient lors qu'on donnoit per-

miſſion de les faire? *Henry* quatrieſme n'a-t'il pas augmenté les pretenſions & l'authorité du Parlement plus qu'il ne falloit, par l'eſtabliſſement de la Paulette? *Louys* treizieſme n'a-t'il pas mis les troubles & la diſſenſion en beaucoup de Prouinces, par la creation des nouueaux Semeſtres, des Preſidiaux, & de tant d'Officiers ſans gages, ny exercice? le *Parlement* meſme n'euſt-il pas mieux fait de valider la Declaration ſi ſolemnelle du Roy defunt, puis que

In Carmine de Virgil.

-- Suprema voluntas
Quod mandat, fierique iubet, parere neceſſe eſt.

Ou bien quand ce n'auroit eſté que pour n'eſtre point contraire à ſoy-meſme, & ne point ruiner ce qu'il auoit deſia eſtably? n'as-tu pas veu auſſi il n'y a que trois iours qu'vne *Ordonnance de Police* fondée en raiſon, & qui deuoit & pouuoit eſtre obſeruée, pour obuier à la cherté du pain, nous a plus apporté de deſordre, de troubles, & de confuſion en vn iour, que l'armée de S. Germain n'auoit fait en trois mois, & qui ſçait que tant d'autres perſonnes que l'on a ſubſtituées aux *Intendans*, n'eſchoüeront point auſſi bien qu'eux, au meſme eſcueil de l'intereſt particulier, & s'ils ne donneront point occaſion aux peuples, de dire comme faiſoient les Indiens faſchez qu'aprés que les Religieux auoient ruiné tous leurs Idoles, les Eſpagnols les contraignoient d'en acheter d'autres, & de ſe ſeruir de ceux qu'ils leur apportoient des pays circonuoiſins, *y por que nos aueys quema-*

Bartholom. de las Caſas.

do nuestros Dioses, pues nos traen a vender otros Dioses, de otras prouincias vuestros Christianos? por ventura non eran meiores nuestros Dioses, que los de las otras naciones. Et ainsi comme dit l'Italien *ogni vno se la becca*, l'on met souuent la piece aupres du trou, & l'emplastre aupres du mal, & lors que Dieu nous veut chastier *perdit sapientiam sapientium, & prudentiam prudentium reprobat.* Tout ce qui se fait n'a iamais pour but qu'vne bonne fin, & personne du monde n'agit pour faire mal; enfin le succés des affaires, n'est pas en nostre puissance, non plus que beaucoup de circonstances qui leur font bien souuent changer de face; & en effet si les *Intendans* eussent cheminé la bride en main, s'ils eussent tous esté gens de bien, si leurs *Fuseliers* n'eussent point esté des larrons, des Tigres, des Lestrigons, l'on auroit aussi patiemment souffert l'operation que l'inuention de ce remede: mais parce qu'on l'exerçoit auec trop de violence, l'on s'est apperceu à la fin, que

1 Corinth. 1. 19.

Excessit medicina modum, nimiúmque secuta est
Qua morbi duxere manus.

C'est pourquoy il falloit necessairement remedier à ce mal, & il semble que le plus court chemin & le plus prompt remede estoit de plustost chastier & casser aux gages les *intendans* frippons, & trop interessez, que de changer la face des choses par les establissemens d'vne quantité innombrables d'Officiers qui ne seront peut-estre pas meilleurs que les precedents. Mais quoy qu'il en

ſoit, le *Cardinal* eſt exempt du blâme que tous ces libelles luy en donnent : car comme ie t'ay deſia dit, il eſt tous les iours accablé de tant d'autres affaires, qu'il ne pourroit pas quand il voudroit ſe meſler du détail des Finances, & des moyens particuliers pour trouuer de l'argent. Lors qu'il conſeilla à la Reyne d'en donner la charge à Monſieur d'*Emery*, auec la qualité de Sur-Intendant, cette élection fut eſtimée tres-bonne, à cauſe de la parfaite connoiſſance que ledit ſieur
Geneſ 41. 39. d'*Emery* auoit des affaires des Finances, *Placuit Pharaoni conſilium & cunctis miniſtris eius*; la Cour en fut rauie, le Parlement ny trouua rien à redire; ſi depuis ce temps-là, il luy eſt arriué comme aux bons nageurs, comme à cet homme que les Hiſtoires de Naples appellent le poiſſon *Colas*, de ſe noyer; pourquoy en faut-il reietter la faute ſur le *Cardinal*? vn General d'armée doit-il reſpondre de la faute ou du malheur d'vn de ſes Lieutenans? & ceux qui ſonnent peuuent-ils aller à la proceſſion? Mais quand bien le *Cardinal* auroit eſtably les Intendans, ce qui n'eſt pas, deux choſes le deuroient excuſer enuers les plus rigoureux Iuges qu'on luy pourroit donner ; ſon intention qui n'a point eſté mauuaiſe, puis que Sainct Auguſtin dit fort bien, *neque valdè attendas quid homo*
In Pſal. 31. *faciat, ſed quid aſpiciat cùm facit*, & les prodigieuſes neceſſitez de l'Eſtat auſquelles il eſtoit impoſſible de remedier plus promptement, que par ce moyen là, que le Poëte Menander fait paſſer pour tres-

tres-legitime, lors qu'il dit ſuiuant la verſion de Grotius,

--Tria ſunt queis Here,
Diiudicantur cuncta, legum regulis,
Neceſſitatis, atque conſuetudinis.

Car de prendre l'argent où il y en auoit, comme beaucoup propoſoient, de faire banqueroute aux Preſtans, de ruiner les Partiſans,

--Quod genus hominum hominibus
Vniuerſis eſt aduerſum, atque omni populo malè facit, Plaut. in Trinummo actu 4.

c'eſtoit proprement faire le trou plus grand qu'il n'eſtoit; c'eſtoit remedier à vn inconuenient par pluſieurs autres; c'eſtoit tuer la poulle qui pondoit tous les iours vn œuf d'or; c'eſtoit ruiner tout d'vn coup le credit du Roy; c'eſtoit chaſtier l'innocent auſſi bien que le coulpable; & en vn mot c'eſtoit ioüer à tout perdre, veu que l'eſtat preſent de la France, & le temps où nous ſommes n'eſtoient pas capables de ces remedes; veu que la ſeule apprehenſion que le monde a eu qu'on ne les vouluſt pratiquer, a cauſé en partie les troubles que nous auons eu depuis ſept ou huict mois, & ainſi *plus nocuit timor ipſe mali*, que le mal meſme.

S. Quand on eſt tombé dans vn bourbier, il arriue ſouuent que plus on veut s'en retirer & plus on s'y enfonce. Si l'argent eſt ſi rare en France, que toutes les affaires y eſchoüent pour cette ſeule raiſon; que la cuiſine du Roy y eſt bien ſouuent renuerſée, & qu'il eſt contraint d'auoir recours à la table de la Reyne ou de ſon Gouuerneur pour-

quoy *le Cardinal* en fait-il vn ſi grand degaſt? pourquoy fait-il baſtir des *Palais à Rome*, auſſi beaux, & auſſi ſomptueux que celuy du Pape? à quoy bon tant de ſeruiteurs, tant de bouches inutiles, *vt poßint vel Carthaginem capere*, comme diſoit dans Petrone certain Marchand contrefait, du grand nombre de Facteurs & de domeſtiques qu'il tenoit en Afrique? pourquoy fait-il acheter tous les *Diamants de Portugal?* pourquoy veut-il auoir des *eſcuries à cent cheuaux*, où les beſtes ſont mieux traittées que les hommes? pourquoy nous donne-t'il des *Comedies* ſi ſuperbes à nos deſpens?

M. Tu demeures trop court, *Sainct-Ange*, car pourquoy ne pas dire, que ſon Palais de Rome eſt auſſi beau que celuy du *Soleil* deſcrit par Ouide en cette façon,

Initio 1. Metam.

Regia Solis erat ſublimibus alta columnis,
Clara micante auro, flammáſque imitante pyropo,
Cuius ebur nitidum faſtigia ſumma tegebat:
Argenti bifores radiabant limine valuæ,
Materiam ſuperabat opus.

Pourquoy ne pas mettre en ligne de compte, qu'il fait venir *deux mille Elephans* de Calicut, qu'il trafique en pierreries auec le *Grand Mogor*, qu'il fait rebaſtir l'*Amphiteatre* de Rome, qu'il tient vn Serrail à *Porto-longone*, de plus *de vingt mille eſclaues*, & qu'il fait ouurir *vn grand chemin* de Lanebourg iuſques à la Noualaiſe, pour paſſer le mont Senis en poſte, ou en caroſſe, lors qu'il s'en retournera en Italie? car toutes ces oppoſitions ſont

aussi veritables les vnes que les autres, autant valent les premieres comme les dernieres, & il faut dire de toutes ensemble, ce que disoit le Iurisconsulte Vulpian, *qui crimina non probarit, temerè accusasse videatur.* Mais neantmoins dautant que tu me pourrois dire auec Seneque, *quàm stultum est, cùm pugnæ signum dederis ventilare, remoue ista lusoria arma decretoriis opus est.* Quand ie considere serieusement toutes les preuues qu'on nous a données iusques à cette heure des despenses superfluës *du Cardinal*, elles me semblent si foibles, tellement frelatées, si mal establies & prouuées, que ceux qui font gloire de dire, Epist. 118.

Non obtusa adeo gestamus pectora Pœni: Virgil. Æneid. 5.
Nec tam aduersus equos Tyria sol iungit ab vrbe.

les doiuent plustost considerer comme vaines & ridicules, que de se laisser surprendre à des impostures si grossieres: car pour ce qui est premierement de ces deux suppositions, que toy, ou plustost les Factieux mettent en teste de ces gros escadrons de médisances, qu'ils font marcher à la ruine du *Cardinal*, quelle raison y a-t'il de se plaindre, que les affaires soient eschoüées, puis que nous sommes encore aussi bien en Capital contre les Espagnols, que nous ayons iamais esté? ne sommes nous pas tousiours les plus forts en *Flandre?* n'auons nous pas la *Catalogne* à nostre deuotion, le *Portugal* pour amy & associé, *Monaco*, *Portolongone*, *Piombino* pour retraites asseurées à nos vaisseaux, sur la mer mediterranée, & *Dunkerque*

ſur l'oceane? nos troupes en *Piedmont*, ne tiennent-elles pas le Milanois en bride? la Declaration que nous deuons publier dans deux heures, ne fera-t'elle pas reuiure noſtre faction dans *Naples?* & ſi le chetif ſecours *des Hollandois*, & qu'il nous failloit payer ſi cherement, nous manque, toutes les forces de *l'Empire* n'ont-elles pas abandonné le Roy d'Eſpagne? noſtre armée n'eſt-elle pas à la veille de faire vn grand effort en *Flandre?* ſix mois de paix domeſtique & ſans *Fronderie* ne peuuent-ils pas remedier aux deſordres des finances? le ſiege de Paris a-t'il mis toute la France ç'en deſſus deſſous, comme beaucoup s'imaginoient qu'il deuoit faire? Pourquoy donc nos affaires ſeront-elles eſchoüées, & celles des Eſpagnols en meilleur eſtat, ſi d'auenture ce n'eſt reculer, que de ne pas touſiours aduancer, & prendre quelque ville, ou gagner quelque victoire ſur l'ennemy, comme le Poëte Chreſtien *Alcimus Auitus* diſoit en parlant de la chaſteté,

Si vires nullas virtus acquirit eundo,
Amittit rediens paulatim extincta priores.

Mais pour le prendre de cette ſorte ne faut-il pas eſtre beſte? ne faut-il pas ignorer qu'il n'y a ſi forte ſanté qui ne ſoit trauerſée auec le temps de quelque petite maladie, ny iour ſi beau ny ſi lumineux, qui ſoit ſans nuages; ſi la victoire eſtoit touſiours d'vn coſté, les guerres ſeroient bien toſt finies, & Næuius n'auroit pas dit, *viciſſitatim voluitur victoria:* ſi les euenemens de la guerre

Apud Nonium.

estoient asseurez, le Dieu Mars ne seroit pas appellé ἀλλοπρόσαλλος, *anceps & dubius*, Ouide n'auroit pas dit,

-- victique resurgunt, 1. Amor. eleg. 9.

Quosque neges vnquam posse iacere, cadunt.

François Premier n'auroit pas escrit dans la chambre où il estoit prisonnier à Madrit, *Hodie mihi, cras tibi;* on n'auroit pas dit à *Charles V.* lors qu'il assiegea la ville de *Mets*, aprés tant de signalées victoires,

Siste pedem Metis, hæc tibi meta datur.

qui fut vn pronostic bien contraire au *plus vltrà*, dont il se seruoit pour deuise; & si, comme disoit Nicetas in Balduino. quelque Historien, *Cæsaris Fortuna*, quoy qu'il fust le plus grand guerrier, & le plus heureux homme du monde, *non caruit offensionibus :* Pourquoy faut-il trouuer estrange, pourquoy faire tant de bruit, si celle de la France, parmy tant de palmes & de lauriers qu'elle moissonne tous les iours, rencontre quelquefois des espines, si quelque pierre ou roche luy rebrousse sa faux; si le gain qu'elle fait iournellement, est accompagné de petites pertes, & si aprés tant de prouinces & de villes que nous auons ostées par force à nostre Ennemy, il en reprend quelqu'vne par finesse, & par surprise. Ie sçay veritablement qu'il seroit beaucoup plus glorieux, & plus auantageux de pouuoir tousiours battre l'ennemy, que de luy donner quelque relasche; & que si par exemple nous eussions peu poursuiure les fuyards de la bataille

de Lens, iusques dans *Bruxelles*, comme Theagenes vouloit qu'on pouſſaſt certaines deſroutes des Macedoniens, iuſques dans la ville de Sparte: ou que ſi nous pouuions donner ſans receuoir, & charmer les armes de l'ennemy, afin qu'elles ne nous fiſſent point de mal, noſtre condition en ſeroit beaucoup meilleure, mais à quoy bon demander l'impoſſible, puis que, comme dit Lucain, *-- vſis Marte ſecundo*

Lib. 4. *Tot dubiæ reſtant acies, tot in orbe labores,*
Vt nunquam fortuna labet ſucceſsibus anceps.

que la moindre diſgrace peut retarder de bien grandes affaires. Mais le principal eſt, que par vn effet bien extrauagant, il n'y a que ceux qui voudroient diuiſer la France, qui la voudroient perdre, & expoſer s'ils pouuoient en proye à l'ennemy, qui ſe plaignent maintenant de ce qu'elle n'eſt pas aſſez floriſſante; & qu'il n'y a que ceux-là meſme qui ſont cauſe du retardement de nos victoires, qui ſe mettent ſi fort en peine du peu de ſuccés de nos armes: Car poſé le cas qu'elles ſoient dans la confuſion qu'ils diſent, à quoy s'en peut-on prendre, ſinon au defaut d'argent, puis que c'eſt le ſeul nerf de la guerre, νεῦρα μάχης ὁ πλοῦτος, & d'où vient ce defaut d'argent? ſinon du retardement des Tailles, ſubſides, Gabelles, impoſitions, entrées, droicts Royaux, domaniaux, traittes foraines, goſſes Fermes, emprunts, & autres droicts ſemblables, que les Roys & Princes Souuerains ont couſtume de tirer de leurs peu-

Piſides apud Suidam.

ples, *neque quies gentium ſine armis, neque arma ſine ſtipendiis, neque ſtipendia ſine tributo haberi queunt*, diſoit Petilius Cerialis dans Tacite : & de là il s'enſuit, que la recepte de tous ces payemens, le recouurement de tous ces deniers, n'ayant point ſouffert de difficulté que depuis que les cabales & factions ont commencé dans l'Eſtat, ceux-là par conſequent doiuent eſtre eſtimées les principales cauſes du retardement de nos victoires qui ont eſté les premiers autheurs de toutes ces broüilleleries & diuiſions. Lib. 4. Annal.

S. Tu fais bien de te ſeruir de la regle du Deſpautere,

Supprimit orator quæ Ruſticus edit ineptè.

Car ſi tu deſcendois auſſi bien ſur le particulier, comme tu demeures finement ſur le general, i'ay peur que tu n'en ſerois pas bon marchand ; Mais neantmoins i'appelle à ta conſcience de tout ce que tu viens de dire, car tu ne peux pas ignorer la peine que l'on auoit auparauant ces troubles de leuer tous ces deniers Royaux, tu ſçais bien auſſi que la campagne eſtoit ruinée, & beaucoup d'habitans des meilleures villes reduits à la beſace.

M. I'en ſçay encore plus que tu n'en viens de dire, & i'en croy meſme plus que ie n'en ſçay, car l'on ne ſçauroit tant amaſſer d'argent durant vne longue paix, que l'on n'en conſomme dauantage pendant vne courte guerre ; dequoy il ne faut point reietter la faute ſur la milice corrompuë de ces derniers ſiecles, puis que du temps meſ-

me de Xenophon la guerre ne couſtoit pas moins à entretenir qu'elle fait à preſent: Qui conſiderera bien, dit ce grand Capitaine, l'eſtat de noſtre ville, *is reperiet quondam in pace permultum pecuniæ in ærarium inuectum, quæ omnis pecunia, bello conſumpta eſt*, & cela eſtant, les Princes ne peuuent pas moins faire que d'augmenter les Tailles & ſubſides à proportion des frais & dépenſes extraordinaires qu'ils ſont contraints de ſouſtenir. Et d'ailleurs la guerre ne ſe faiſant auiourd'huy, ie ne diray pas en France, mais en aucun lieu d'Europe, comme elle ſe faiſoit autresfois entre Cyrus & le Roy des Aſſyriens, leſquels au rapport du meſme Xenophon eſtoient demeurez d'accord, *vt cum agricolis pax eſſet, cum armatis bellum.* Ce n'eſt pas de merueille ſi les peuples qui ſont d'vn coſté perſecutez à outrance par les ſoldats ennemis, mal traittez de ceux qui les defendent, & obligez pendant cela de payer les Tailles, & impoſitions ordinaires & extraordinaires, ſe trouuent à la fin reduits à vne extréme miſere & pauureté: auſſi n'eſt-ce pas mon opinion que les eſprits remuants & factieux ſoient cauſe de la pauureté des peuples, mais bien de celle du Roy, en luy oſtant le moyen par ces nouueaux troubles, de receuoir le ſecours & l'aſſiſtance qu'il pourroit ſans cela eſperer de ſes ſuiets.

Lib. de vectigalibus.

In pædia Cyri.

S. On ne laiſſe pas de dire dans Paris que tous ces deſordres ne viennent que de la volerie des Officiers de l'armée, des Treſoriers, Financiers, Intendans, & en vn mot de tous ceux qui manient les

les Finances du Roy, car de l'argent il y en a assez s'il estoit bien mesnagé, & à te dire *inter nos*, ie croy pour moy qu'il en est quelque chose, attendu ce qu'ils disent par Paris, qu'vn certain Monsieur *Grilincon* fort versé dans la leuée & conduite des troupes, a calculé que pour tant de mille liures, on peut entretenir tant de soldats, en leur donnant tant à chacun par iour, & qu'aprés auoir fait vn semblable compte pour la Caualerie, & Artillerie, il conclud que l'on peut entretenir des armées de cent mille hommes bien lestes & fournies de tout l'équipage necessaire, pour cent fois moins d'argent que l'on n'en leue tous les ans en France.

M. I'ay ouy dire aussi bien que toy cette fable ou histoire il y a plus de deux ans, & pleust à Dieu, *Sainct-Ange*, que le premier qui a diuulgué vne proposition si sotte, ou malicieuse, eust esté muet tout le temps de sa vie, car tu ne sçaurois croire le mal qu'elle a fait parmy le peuple, & combien de retardement elle a apporté aux affaires du Roy, & combien aussi elle a preiudicié à la reputation de ses Ministres; en dépit desquels i'ay souuent veu des personnes la debiter pour veritable, quoy qu'ils eussent assez d'esprit pour connoistre qu'elle estoit entierement fausse, impertinente, & ridicule. Pour moy ie ne l'ay iamais ouy faire que ie ne me sois en mesme temps souuenu de celle des Predicateurs de la Ligue, qui persuadoient aux Parisiens, que puis qu'il y auoit dix-sept cens mille

clochers en France, dont Paris n'estoit conté que pour vn, si chaque clocher vouloit donner vn homme, qui n'estoit pas grand'chose, on auroit en deux ou trois mois vne armée de dix-sept cens mille hommes. Et puis que nous sommes sur ces calculs imaginaires, ie t'en veux dire encore vn autre au suiet de la milice composée des habitans de l'Estat Ecclesiastique, qui ioüyssent de beaucoup de priuileges & d'immunitez, à la charge de prendre les armes & de seruir par tout où ils seront commandez, quand les Papes en auront besoin: Car l'on faisoit estat de mon temps, que toutes ces troupes ramassées pouuoient faire vne armée de six vingts mille hommes; & neantmoins lors que cinq ou six ans aprés, il fut question d'assieger *Castro*, Messieurs les Barberins ne peurent iamais tirer de ce grand & prodigieux nombre, plus de deux ou trois mille hommes de seruice, encore fut-ce par force, & en les bien payant. Mais pour reuenir au calcul de nostre Monsieur *Grilincon*, cét ancien Capitaine Archidamus, quoy qu'il entendist la guerre aussi bien que luy, & peut-estre mieux, n'estoit pas de son opinion, lors qu'il répondit à ceux qui luy demandoient iusques où pouuoient monter les frais d'vne guerre

Rhodig. lib. 26. c. 26. que l'on vouloit entreprendre, ὁ πόλεμος οὐ τεταγμένα ζητεῖ *bellum ordinata*, ou comme parle Synesius, *dimensa non quærit*; Et il est certain que Gonsalue Fernand de Cordoüe surnommé *le grand Capitaine*, se seroit encore plus franchement mocqué de

luy, qu'il ne fit des Commiſſaires que le Roy Ferdinand luy donna, pour reuoir ſes comptes aprés les guerres de Naples qu'il auoit faites durant dix ou douze années, auec vn pouuoir abſolu, & des felicitez nompareilles; quand il leur preſenta pour premiers articles de la dépenſe les deux ſuiuans, *Erogata in egentes cucullatos pióſque ſacerdotes & ſacratas virgines, qui perpetuis ſupplicationibus vacarent, aureorum numum ducenta millia ſupra ſeptuagintos & triginta ſex, & regales argenteos nouem :* Secundò, *Sexcenta millia ſupra quadringentos & nonaginta quatuor, ſecreta manu ſpeculatoribus data, quorum beneficio exploratis hoſtium conſiliis, multas victorias, & denique liberam Regni Neapolitani poſſeſſionem eſſet adeptus.* N'eſt-ce pas là monſtrer en peu de mots comme la guerre *neque dimenſa neque ordinata quærit*, comme il eſt impoſſible de luy tailler ſes meſures, de preſcrire ſa dépenſe, de peſer auec tant de iuſteſſe ſes munitions, de regler ſes faux frais, & en vn mot d'y apporter cette belle œconomie dont ce maiſtre Songe-creux s'eſt finalement aduiſé. Et qu'ainſi ne ſoit, ie voudrois bien ſçauoir s'il a tiré en ligne de compte les penſions, *agiuti di Coſta*, aduances de gages, gratifications, & autres paſſedroicts, qu'il faut faire tous les iours tant à la nobleſſe qu'à tous les Officiers, ſi l'on en veut tirer quelque ſeruice; S'il a parlé de ce qu'vne partie de ces meſmes Officiers met dans ſa bourſe, au lieu de l'employer au profit de leurs troupes, & de ce que l'autre dérobe effectiuement; d'où vient

Iouius in eius vita, lib. 3.

que si l'on veut auoir dix mille soldats effectifs, il faut en leuer quinze ou vingt mille; S'il a pris garde combien coustent les trauaux de la moindre ville qu'on assiege; S'il a songé à tant de recreuës qu'il faut faire, à la difficulté des Conuoys qui ne se font qu'à graisse d'argent, à l'armement de mer qui est vn gouffre, à l'artillerie qui en est vn autre; S'il a bien calculé où peuuent monter les appointemens de tant d'Officiers principaux, qui ne tiennent de si grand' table, ny de si beaux équipages, qu'aux dépens du Roy; S'il n'a point oublié les quinze millions que l'on iustifia fort bien il y a deux ou trois ans estre passez de France en Catalogne; S'il a compris pareillement ceux que l'on donnoit tous les ans aux Hollandois, aux Hessiens, aux Suedois, à quelques Princes d'Italie, & à beaucoup de Seigneurs & Ministres Estrangers pour les auoir à nostre deuotion. Ie voudrois aussi sçauoir s'il a fait vn chapitre des non-valeurs, & accidents; & aprés tout si Messieurs les *Parisiens* ne sont entierement persuadez de la sottise de ce nouueau calcul, ie les prieray de iuger par les dépenses extraordinaires, dispendieuses, & ausquelles ils ne s'attendoient pas de leurs mesnages, & beaucoup plus encore de leurs procés & bastimens, si l'on peut regler comme vn papier de Musique, ou à la mode du supposé *Grilincon* tous les frais d'vne guerre si longue, & si vniuerselle comme est la nostre, & des armées si grandes & si puissantes comme sont celles que depuis si long-

temps, nous mettons tous les ans en campagne. Mais à quoy bon chercher tant de raiſons, puis que nous auons l'experience, & Meſſieurs de *Paris* n'ont-ils pas veu à l'occaſion du blocus de leur ville, qu'aprés auoir tant crié contre les profuſions des armées Royales, ils n'ont pû éuiter d'en faire encore de plus grandes, puis que pour *trois millions cinq cens mille liures* à peine en ont-ils pû leuer vne de ſix mille hommes de pied, & de trois mille cheuaux, leſquels on ne pouuoit entretenir long-temps, ny fournir de munition, artillerie, & carriages ſans en depenſer quaſi vne fois autant. Et puis fiez-vous à l'Arithmetique du ſieur *Grilincon* pour faire le procés aux Miniſtres, & à tous ceux qui manient les finances du Roy, *quaſi*

Non Tarteſſiacis illos ſatiaret arenis
Tempeſtas pretioſa Tagi, non ſtagna rubentis
Aurea Pactoli. Claudian. 1. in Ruffin.

& qu'ils euſſent la liberté ou pluſtoſt l'effronterie d'en prendre par tout où ils en trouuent. Mais puis que l'Eſpagne eſt encore plus pauure & plus neceſſiteuſe que n'eſt la France; puis que ſes armées cheminent bien plus lentement que les noſtres; puis que faute d'argent ils n'ont peu tirer le moindre auantage de nos diuiſions, ny meſme occuper ce qu'elles nous auoient contraint de leur abandonner, & que neantmoins l'on n'en iette point la faute ſur l'auarice ou le peu de ſoin de leur Miniſtres, parce qu'en effet chacun void bien que ce ſont les ſuites, & les effets d'vne

longue guerre, pourquoy voulons nous quitter cette cause qui est commune à eux & à nous, pour en chercher vne particuliere. Et cela estant tu vois, *Sainct-Ange*, que la premiere de tes preuues pour iustifier le desordre des finances, & en donner la faute au *Cardinal*, est fausse, & qu'encore qu'elle fust veritable, on en pourroit accuser beaucoup d'autres plustost que luy. Venons maintenant à la seconde, touchant la *table du Roy*, de laquelle tu as parlé auec aussi peu de respect, comme Ouide faisoit de celle des Lapithes, quand il dit au 12. de la Metamorphose,

Protinus euersa turbant conuiuia mensa.

& cependant il est tres-faux, sans neantmoins te desmentir, que la table du Roy ait iamais esté renuersée.

S. Tu peux bien sçauoir que ie n'y estois pas pour seruir de tesmoin oculaire, mais il y a enuiron six mois, que l'on ne parloit à Aix d'autre chose, & ie croy que les nouuelles en estoient venuës de cette ville, où ie l'ay ouy dire encore depuis mon arriuée.

M. Il me souuient auoir leu dans les Lettres de Matthieu Bossus que l'on auoit escrit de Rome à Padouë, pendant qu'il y estoit, que le Pape *Alexandre VI.* estoit mort d'vn coup de tonnerre,
Parte 3. epist. 21. *hac sub hora Augustine ad te dum scribo, ecce rumor aures implet ciuitatis, solemni Petri Apostoli die, paulo post vigesimam horam, Alexandrum Romanæ Ecclesiæ magnum Pontificem ictu fulminis interiisse, &*

de periucundis suis Pileatis vnum tactum, pariter suum dominum parentasse, populares in armis esse, vias vrbis obliquas parum tutas, Curiales quati timoribus, Hispanos infestos & hostes haberi: Qui ne diroit donc aprés toutes ces circonstances que cette relation, ce bruit qui s'espandit lors par tout estoit veritable, & neantmoins il n'y auoit rien de plus faux: car Bossus escriuit cette lettre en 1500. & Ciaconius auec tous les autres Escriuains tesmoignent que *Alexandre VI.* mourut de fiéure, ou comme veulent quelques vns de poison en 1503. imagine toy donc qu'il en aura esté de mesme de la *Table du Roy* renuersée, & que les Factieux se seront seruis des menaces qu'auront peut-estre fait les Officiers qui la seruent, d'en venir à cette extremité, si on ne leur donnoit de l'argent, afin de decrediter par vn accident si inopiné, & si ridicule, les actions & le gouuernement de ceux qui leur desplaisent. Et en effet si tu considere bien les circonstances de cette affaire, tu iugeras soudain qu'elle ne pouuoit pas arriuer sans que la Reyne, son Eminence, ou M^r le Marquis de Villeroy en eussent esté premierement aduertis: & cela estant, peut-on croire sans estre fol, que pas vne de ces trois personnes-là n'y auroit donné ordre: pour moy ie t'auoüe que cela ne peut pas entrer dans mon esprit. Mais posons le cas que ce desordre ait esté si grand que l'on a dit, & qu'effectiuement la *Table* de sa Maiesté ait manqué vne fois seulement d'estre seruie à l'ordinaire, voudrois tu inferer de là

que toutes les affaires de la France eussent esté reculées au mesme temps, & de mesme façon ? voudrois-tu dire que ce fut vne chose si criminelle, si honteuse, si preiudiciable à ceux qui gouuernent, ie ne le pense pas, *Sainct Ange*, car cela feroit tort à ton iugement, & à la connoissance que tu peux auoir, que les Maisons des Grands & des petits, des riches & des pauures, des Princes & de leurs suiets se gouuernent *data proportione*, quasi de mesme sorte, & qu'elles sont quelque fois suiettes aux mesmes inconueniens, de pertes, de debtes, de souffrance & de pauureté.

S. Tu es si accoustumé à traitter auec des gens doctes, que tu ne t'imagine iamais de parler aux ignorans tels que ie suis ; pense-tu que ie n'aye rien autre chose à faire qu'à lire Froissard ou Monstrelet, pour sçauoir si tous nos Roys de France estoient aussi pauures que *Louys XI.* qui faisoit mettre des manches neufues à son vieil pourpoint, & portoit ordinairement vn chapeau de meschant drap tout chargé de graisse & de babiolles.

M. Ce que tu viens de dire, ne tesmoigne pas que tu sois si ignorant, car nous ne sçauons rien de ces babiolles, que par la lecture de Comines, ny de ces manches & chapeau gras, que par celle de Bodin, qui adiouste encore au mesme endroit, que les Registres de la Chambre des Comptes sont chargez de vingt sols qu'auoit cousté cette paire de manches, & de quinze deniers pour vne boëte de

Lib. 6. de Rep. c. 2.

de vieux oing à graisser ses bottes : à quoy l'on peut adiouster ce que dit Matthieu, *Que l'on voyoit encore de son temps*, c'est à dire en 1620. ou 25. *à Paris en la maison d'vn Conseiller d'Estat le lict où couchoit ledit Roy, & que l'on ne le peut voir sans s'estonner du luxe de ce siecle, & de la simplicité de celuy-là, parce qu'il est de damas iaune & incarnat, sans clinquant ny passement, & les franges sans façon:* & neantmoins ce n'estoit ny la pauureté comme tu dis, ny l'auarice, comme d'autres pourroient croire, qui obligeoit ce grand Roy à viure de la sorte, car au mesme endroit où Bodin le taxe de cette negligence, il l'accuse aussi de prodigalité en beaucoup d'autres actions, entre lesquelles on pourroit mettre la recompense de mille escus qu'il donna, comme rapporte Gilles Corozet en ses Apophtegmes, à certain Paysan pour vne grosse raue ou naueau qu'il luy apporta de Bourgogne : & ie croy en effet qu'il faisoit plustost ces actions-là par principe de sagesse qu'autrement, car *Marc Antonio Ciappi* nous tesmoigne en la vie de *Gregoire XIII.* que ce grand homme, & que i'estime en effet auoir esté le plus vertueux Pape qui ait siegé depuis sainct Gregoire, en faisoit souuent de mesme, comme tu pourras bien iuger par deux histoires tres-singulieres, & remarquables, dont i'ay autrefois chargé ma vacquette, *Haueua gusto anco tal' hora* Gregoire XIII. *d'andar nella guardarobba Palatina, a riueder le cose, che giornalmente vi si portauano, di presenti, o spoglie di Prelati*

Liure 11. de l'histoire de Louys XI.

Chap. 11. pag. 105.

morti , doue fatta ſemper vna ſcelta delle robbe , che giudicaua ſuperflue , le mandaua a donare a luoghi pij : & vna tra l'altre volte , hauendo fatto vna ſcelta di molte robbe di gran valore , venute nella guardarobba per la morte delli famoſi Cardinali di Ferrara , di Trento , & Morone , & diſtribuite le tutte à Cardinali poueri , & Veſcoui , Collegij , & altri luoghi biſognoſi : dopo dando d'occhio ad vn ſuo paro di calce vſate , togliendole le conſegno , al Signor Pietro Vetrice ſuo guardarobba con dire , che gliele faceſſe aſſettare , perche li ſeruirebbono per tutta la futura inuernata : Al che non volendo replicare il diſcreto officiale , che ben ſapeua l'humore del ſuo ſignore , tanto ſi commoſſe da quell' attione , che non potendo ſene contenere , ando a trouare il ſignor Maeſtro di Camera , & gli diſſe , hor che le pare del noſtro Papa , che hoggi dopo hauer donato via robba per 12. millia ſcudi , mi ha dato le calce ſue di tre anni , per che le facci rapezzare ? non ſene merauigli v. ſ. riſpoſe il Maeſtro di Camera per che a queſti giorni paſſati , hauendo ſua Santita diſtribuito per l'amor de Dio ſecretamente ſcudi quindece millia , et hieri in particolare cinque millia per mano mia , non ſi ſdegnò il Papa leuar due pezzi di legna , dal focolare , del ſuo Camerino , di ſei , che ne n'haueua poſti Nicolo Santa Maria ſcopatore per far fuoco. Il ſe peut faire auſſi que *Louys XI.* vouloit imiter la parcimonie tres-loüable des *Auguſtes, Veſpaſians, Tacites, Charlemagnes, Alphonſes d'Arragon, & Charles Quint,* qui n'eſtoient en rien differentiez par les veſtemens du moindre de leurs ſuiets : ou qu'il iugeoit

à propos de remedier par son exemple au luxe qui se glissoit de son temps dans les habits, au moyen des soyes & des riches fourrures, que l'on apportoit de dehors en son Royaume, comme a remarqué Seissel : ou enfin qu'il fit cela suiuant la coniecture de Fulgose, *vt cùm inter Christianos Reges, omnium maximus, liberalissimusque haberetur, qui viderent eam habitus humilitatem mirarentur.* Quoy qu'il en soit il a pour luy l'exemple des plus sages, qui ne tirent vanité de ce qu'ils peuuent mieux & plus facilement faire que tous les autres. Et la definition que Seneque donne de la parcimonie au second liure des Benefices, où il dit que, *est scientia vitandi sumptus superfluos.* Mais pour te monstrer, *Sainct Ange*, que la pauureté non volontaire, comme estoit celle de *Louys XI.* mais incommode & forcée, regne quelquefois aussi bien chez les grands que chez les petits ; & que ce n'est pas la premiere fois qu'elle a attaqué les plus puissans, & les plus glorieux de nos Roys, sans neantmoins que cela ait gueres retardé le cours de leurs victoires : ie te veux apprendre vne histoire bien remarquable, & que ie n'ay iamais leuë autre part que dans le discours des choses aduenuës en Lorraine depuis le deceds du Duc Nicolas iusques à celuy du Duc René, sçauoir que le *Roy Charles septiesme estant à Bourges, & y essayant vn iour vne paire de bottes neufues, en ayant ia chaussé vne, il fut contraint de se la faire tirer, pource que le Cordonnier ayant appris de luy qu'il n'auoit lors argent pour les*

En l'histoire de Louys XI.

Cap. 34.

payer, ne les luy voulut laisser aller. & neantmoins il ne laissa pas de trouuer gens & argent pour recouurer quasi tout son Royaume, que ses predecesseurs, quoy que plus riches, auoient perdu. Ainsi encore que *Charles huictiesme* fut si despourueu d'argent lors qu'il entreprit le voyage de Naples, qu'il fut contraint de donner les principaux de ses domestiques, & *Philipes de Comines* entre autres, pour pleiges d'vne somme de cinquante mille Ducats qu'il emprunta d'vn Marchand Milanois resident à Lyon; & de s'en faire prester vne autre de cent mille francs, par la Banque des *Soli* de Gennes, comme aussi d'engager pour deux parties de douze mille escus chacune, les bagues & ioyaux de Madame de *Sauoye*, & de la Marquise de *Monferrat*; ces difficultez toutefois ne luy osterent l'enuie, ny le moyen de trauerser

Comines liu. 7. chap. 3. & 4.

Horat. lib. 2. Ode 17.

Ocyor ceruis, & agente nimbos
Ocyor Euro.

toute l'Italie, pour ioindre la Couronne de *Naples* à celle de France: il est bien vray aussi pour ne rien dissimuler, que *François Premier* aprés auoir donné lieu au prouerbe qui dit, tu as fait comme le Roy François deuant Pauie, parce qu'il y tira iusques au dernier sol, ne fut pas si heureux que ces deux Charles, mais y a-il chose plus incertaine que le gain d'vne bataille, & s'il n'eust point perdu celle qu'il donna deuant ladite ville assez inconsiderement, & contre l'aduis de tous les principaux Chefs, ne seroit-il pas venu à bout des Espagnols

au mesme temps qu'il estoit le plus court d'argent. Ces necessitez toutesfois ne sont rien à l'esgard de celle, que le Parangon des Roys, & de tous les grands Capitaines *Henry IV*. confesse luy mesme à son bon amy, & fidel officier & seruiteur Monsieur de *Sully* d'auoir endurée deuant Amiens, d'où il luy escriuoit és termes suiuants. *Ie vous veux bien dire l'estat où ie me trouue reduit, qui est tel, que ie suis fort proche des ennemis; & n'ay quasi pas vn cheual sur lequel ie puisse combatre, ny vn harnois complet que ie puisse endosser; mes chemises sont toutes deschirées, mes pourpoints troüez au coude, ma marmite est souuent renuersée, & depuis deux iours ie disne & soupe chez les vns & les autres, mes pouruoyeurs disant n'auoir plus moyen de rien fournir pour ma table, dautant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont receu d'argent.* Aprés cela, *Sainct-Ange*, voudrois tu faire capital du bruit qui courut il y a six mois de *cette table* renuersée, quand mesme il seroit veritable; & si celle de *Henry IV*. le fut par sa confession mesme, lors que la France estoit paisible, & qu'il ne luy restoit pour finir les guerres estrangeres, que de reprendre la ville d'Amiens sur les Espagnols, comme en effet il la reprit, nonobstant cette pauureté si pressante, quelle merueille seroit-ce? quand celle de *Louys XIV*. auroit couru pareil accident, lors qu'il n'estoit aagé que de dix ans, & que son Royaume estoit espuisé par les guerres, qui n'ont iamais cessé durant le Regne de son Pere le Roy *Louys XIII*. d'heureuse memoire, quoy qu'il ait duré plus de

Memoires de Rosny, tom. I. pag. 145.

trente ans. Or parce que tu me pourrois dire que i'ay oublié la principale cause qui est celle de la volerie des Financiers, & Monopoleurs, ie ne te veux pas dissimuler que c'estoit à ceux-là principalement que *Henry IV.* se prenoit de ce que sa table ne cheminoit pas à l'ordinaire, car voila ce qu'il adiouste au mesme endroit, *partant iugez si ie merite d'estre ainsi traitté & si ie dois plus long-temps souffrir; que les Financiers & Thresoriers me fassent mourir de faim, & qu'eux tiennent des tables friandes & bien seruies, que ma Maison soit pleine de necessitez, & les leurs de richesses, & d'opulences:* Mais tu ne dois pas pourtant crier victoire, ny t'imaginer qu'il faille proscrire, emprisonner, pendre, & ruiner indifferemment tous ceux qui manient les Finances, pour remedier à ces voleries, puis que Henry IV. n'y proceda pas auec tant de precipitation. Or pour reprendre l'affaire vn peu plus haut, voyons ie te prie qui sont ceux desquels il se plaignoit dans la mesme lettre, & qui le seruoient en effet si mal: *L'on m'a donné*, dit-il, *pour certain, & c'est on fait fort de le verifier, que ces huict personnes que i'ay mises en mes Finances (pensant bien faire, pource que l'on m'auoit fait croire, que la ruine de mes reuenus n'estoit prouenuë, que de ce qu'vn seul en disposoit auec authorité absoluë) ont encore bien pis fait que leur deuancier; & qu'en l'année derniere, & la presente, que i'ay eu tant d'affaires sur les bras faute d'argent, ces Messieurs là, & cette effrenée quantité d'Intendans qui se sont fourrez auec eux par compere & par*

Pag. 344.

commere, ont bien augmenté les griuelées. Les voila nombrez à peu prés, il ne reste plus qu'à sçauoir leurs noms, de Monsieur de *Sully*, qui auoit desia dit en vn endroit de ses Memoires, *Que le Roy au lieu d'establir vn Intendant auec absoluë authorité, forma vn Conseil des Finances, dont Monsieur de Neuers fut estably Chef, assisté de Messieurs le Chancelier de Chiuerny, Duc de Retz, de Bellieure, Sansy, Schomberg, Maisses, Fresnes, & la Grange le Roy* : & le mesme Monsieur de *Sully* adiouste vn peu aprés comme s'il y eust eu du changement à cette premiere direction, *que le Roy voulant faire vn voyage à Lyon & en Bourgongne, il choisit Monsieur le Prince de Conty pour Chef du Conseil qu'il laisseroit pour la direction des affaires & des Finances, & establit pour tenir ce Conseil des Finances Monsieur de Retz, Messieurs de Schomberg, & de Fresnes, Monsieur de Maisses, Monsieur de la Grange le Roy, & les Intendans Hudicourt, Marcel, & Guibert, auec Meillian pour Secretaire*, ausquels trois iours aprés ledit Sieur de *Sully* fut pareillement adioint, quoy que pour certaines pretensions & ialousies il n'entrast point en exercice, ny à ce Conseil, sinon quelque temps aprés que le Roy luy eut fait tant de plaintes de sa table renuersée ; & encore cela se fit-il peu à peu, auec beaucoup de souplesse & de patience, tant de la part du Roy que du nouueau Sur-Intendant des Finances, afin de ne rien faire de violent, & de ne choquer personne. En suite dequoy ie veux, *Sainct-Ange*, que tu fasses auec moy *trois*

Pag. 314.
Pag. 318.
Pag. 373.

reflexions lesquelles ie m'asseure ne te seront pas inutiles, pour parler & iuger de beaucoup d'affaires plus à propos que ne font ceux auec qui tu pratiques tous les iours.

S. Tu ne me sçaurois faire tant de bien que ie ne l'endure, & puis que tu m'as fait iusques à cette heure si bonne part de ta doctrine, quelles obligations ne t'aurois-ie point si tu me pouuois donner vn peu de iugement pour m'en bien seruir.

M. Tu as bien raison de le demander en don puis que Seneque a dit que *bona mens non emitur*, il faut que la nature en fournisse les premieres dispositions à nostre esprit, c'est pourquoy ceux-là en sont exclus de plein abord,

Phædrus. *Sinistra quos in lucem natura extulit.*

& que par aprés quelque homme sage, quelque bon amy les cultiue, comme faisoit parmy la ieunesse d'Athenes vn *Socrate*, qui pouuoit bien passer pour vn excellent Maistre en cét art là, puis qu'Apollon le iugea tel, & qu'il eut de si bons disciples que *Platon*, *Xenophon*, *Alcibiade*, *Critias*, *Antisthene*, *Cebes*, *Aristippe*, *Phœdon*, *Euclide*, & beaucoup d'autres qui ont tous esté les plus sages de leur temps. Pour moy comme ie n'ay point de plus hautes pretensions que d'estre Philosophe, c'est à dire amateur de la Sagesse, & de tous les Sages de l'antiquité, tout ce que ie puis faire pour toy, c'est de te renuoyer à ces viues sources dont ie viens de parler, ou à ceux qui leur ressemblent parmy nous, *nam*

Purius

Purius ex ipſo fonte bibuntur aquæ.

& les originaux valent touſiours mieux que les copies.

S. Puis que tu me renuoyes aux Sages de ce temps-cy, tu me ferois bien plaiſir de me dire quels ils ſont, & où ie les pourrois trouuer.

M. Ie n'aurois pas grand' peine à te rendre vn ſeruice bien conſiderable, ſi comme dit Petrarque, *tot eſſent ſapientes quot ſapientiæ profeſſores*, mais Sainct Ange, il y a bien à dire, *rara auis eſt ſapiens, non vndique aduolat, non vbique nidificat*: les Hebreux n'en ont iamais eu qu'*vn*, encore deuint-il fol à la fin; toute la Grece n'en a conté que *ſept*; Lælius & Caton chez les Romains n'ont point eu de troiſiéme, comment voudrois-tu donc que ie ie t'en monſtraſſe des douzaines en France. Libr. de vera ſapientia.

S. Bon Dieu ne voudrois-tu pas que depuis douze cens ans que noſtre Monarchie a commencé, & que la France eſt France, il n'y ait pour le moins eu *ſept* hommes ſages, puis qu'ils ont bien eſté en Grece.

M. Ie croy pour moy qu'ils y ont eſté, & peut-eſtre en plus grand nombre.

---ſed omnes illacrymabiles Horat. lib. 4. Ode 9.
Vrgentur, ignotique longa
Nocte.

ſoit ou parce qu'ils n'ont rien laiſſé par eſcrit des bons preceptes & documents, qui ſeroient maintenant teſmoins de leur ſageſſe, ou pluſtoſt que par ie ne ſçay quelle enuie ou retenuë trop cir-

conſpecte pas vn de tant d'Eſcriuains n'ait voulu ou n'ait ozé les nommer, & celebrer pour tels qu'ils eſtoient : Car par exemple *Horace*, *Iuuenal*, *Seneque*, l'Empereur *Marc Antonin*, le petit *Caton* ſuppoſé que l'on fait apprendre aux enfans, *Boëce* & *Petrarque* pourroient bien paſſer pour ſages chez les Latins, tout de meſme que parmy nous le bon Roy *Sainct Louys*, à cauſe des beaux preceptes qu'il obſerua durant ſa vie, & qu'il enioignit en mourant à Philippes troiſieſme ſon fils de pratiquer, *Claude Seiſel*, Monſieur du *Vair*, *Montagne*, *Charon*, *Pibrac*, auec quelque autre pour faire le ſeptieſme ; deuroient tenir la meſme place.

S. Grand-mercy, *Maſcurat*, tu m'as fait vne declaration beaucoup plus ample que ie ne l'attendois pas, & doreſnauant i'en ſçauray bien faire mon profit, n'aye pas peur que ie t'en demande vne autre : venons ie te prie à ces trois reflexions, car pour les hommes ſages auſquels tu me conſeillois d'auoir recours, ie ſçay maintenant où les trouuer.

M. Encore que ie t'aye nommé les precedens ſans y beaucoup ſonger, tu peux neantmoins les receuoir pour legitimes, puis qu'ils ſont tels en effet, & qu'aprés meſme y auoir bien penſé ie ne t'en pourrois pas cotter de plus ſages, ny chez les Romains, ny parmy nous ; Mais pour m'acquitter des *trois reflexions* deſquelles ie te parlois auparauant que nous fuſſions dans cét embaras de

Sageſſe, ie conſidere pour la *premiere*, combien il eſt difficile en la pluſpart des affaires, & en celles de la Cour principalement, de rencontrer le biais neceſſaire pour les faire à propos; & cela fut cauſe que le *P. Lancelotto ſecundi* de Perouſe, qui eſtoit bien de mes amis, fit imprimer vn aſſez gros liure à Veniſe, ſous le titre de *chi Lindouina e Sauio*, parce que comme il monſtre fort bien par vne infinité d'exemples, lors que la prudence humaine croit d'auoir le mieux pris ſes meſures, pour venir au but qu'elle ſe propoſe, c'eſt alors que la Fortune ambitionne dauantage de renuerſer tous ſes deſſeins; lors qu'elle croit d'auoir bien preueu & remedié à tous les accidents, c'eſt alors que quelque petite circonſtance qu'elle aura ou ignorée ou negligée, produira vn effet tout contraire à celuy qu'elle s'eſtoit promiſe; comme au faict de la nauigation, vne ſeule rame mal gouuernée, peut empeſcher l'effet de toutes les autres, & cependant il n'y a que Dieu ſeul, qui puiſſe voir & preuoir toutes ces choſes; c'eſt pourquoy il ne faut pas s'eſtonner ſi les petites affaires eſtant ſi difficiles, les grandes auſſi le ſont ſans comparaiſon dauantage; & ſi ceux qui les manient ne ſçauent quelquesfois à quoy ſe reſoudre, s'ils ſont bien ſouuent *inter ſacrum & ſaxum*, s'ils ne ſçauent quel party prendre, *Cibus enim auidum ſtrangulauit, abſtinentem frugalitas*, & comme adiouſte Petrone, *Si bene calculum ponas, vbique naufragium eſt.* Et cette verité eſt telle, que nous auons veu cy-deſſus,

dans les paſſages que i'ay rapportez des Memoires de *Sully*, comme le plus ſage de nos Roys en demeuroit d'accord, aprés l'auoir recognuë par ſa propre experience : Pendant qu'vn ſeul homme gouuernoit ſes finances, il n'auoit point d'argent, tous ſes fonds eſtoient diuertis, chacun déroboit impunément, tout le monde crioit *tolle, tolle*, & lors qu'il penſe remedier à tous ces inconueniens, par vn Conſeil composé de ceux qu'il eſtimoit les plus honneſtes gens de ſon Royaume, les moins intereſſez, les plus affectionnez au bien public, le voila precipité en des neceſſitez plus preſſantes & plus honteuſes qu'auparauant, puis que *ſa table eſtoit renuerſée, ſes manches troüées, ſes chemiſes déchirées*, & ſes affaires en ſi piteux eſtat, qu'il fallut encore rompre ce Conſeil, licentier tous ſes Medecins, auſquels on pouuoit bien adapter le dire du Poëte tragique rapporté par Plutarque,

Ἄλλων ἰατρὸς, αὐτὸς ἕλκεσι βρύων.

Libr. quomodo quis ab inimico iuuari poſſit.

c'eſt à dire, *Aliis medens, at ipſe vlceribus ſcatens*, & retourner enfin à vn ſeul *Sur-intendant*, mais plus homme de bien que les autres n'auoient eſté. Car de proſcrire ceux qui auoient mal geré, de les empriſonner, d'eſtablir vne Chambre de Iuſtice, pour leur faire rendre gorge, c'eſt ce que le Roy, ny ſon Conſeil ne iugerent pas à propos de faire; mais au contraire, ſoit que le temps de la guerre ne fuſt pas propre à telles recherches, ſoit que la pluſpart des Seigneurs de ſa Cour fuſſent intereſſez dans les partis, comme il eſt iuſti-

fié au second Tome des Memoires de Sully, soit Page 556.
qu'il fust trop difficile de chastier les coupables, sans ruiner aussi les Innocens ; ou pour d'autres causes qui me sont inconnuës : tant y a que ce grand Prince, tout informé qu'il estoit de la maluersation de ses Financiers, quoy qu'il fust reduit à vne pauureté honteuse, se resolut de dissimuler, de les souffrir encore quelque temps, de remedier peu à peu à leurs desordres, de changer insensiblement ce Conseil, & quasi sans y toucher, d'y mettre peu à peu Monsieur *de Sully*, & de pousser ainsi le temps comme l'on dit auec l'espaule, en attendant que la tempeste des guerres ciuiles & estrangeres fut appaisée ; & que les affaires se remissent quasi d'elles mesmes, auec vn peu d'aide, & sans violence, en leur bon estat. Et nous au contraire en la conioncture où sont auiourd'huy les choses, pendant vne minorité si longue, au milieu de tant de guerres, de troubles, de factions, lors qu'il est hors le pouuoir des hommes de faire subsister le Roy, & par consequent la France, sans emprunts & sans aduances : nous ne parlons que de ruiner les *Financiers*, nous monstrons au doigt ceux qu'il faudroit perdre, & nous ne songeons pas que c'est faire en mesme temps le procés à toute la France, puis qu'il importe à son bon gouuernement, & qu'il est du bien du Royaume, non point qu'on les espargne s'ils sont coupables, mais qu'on attende le lieu, le temps, & les moyens plus pro-

pres pour remedier à ces chancres, qui rongent l'Estat, afin de le pouuoir faire sans passion, sans violence, sans precipitation, auec connoissance de cause, aprés l'instruction de leur procés bien & deuëment faite, aprés en auoir separé les innocens des coulpables, & sans que les affaires publiques & particulieres en puissent receuoir aucun detriment : car nous suiurons en cela la methode de Henry IV. laquelle luy a si bien reüssi, que ce seroit folie à nous d'en chercher vne meilleure. Et c'est aussi sur la difference que nous y voulons apporter, que i'ay fondé cette *seconde reflexion*, pour te monstrer par l'exemple d'vn si grand Monarque, la verité du dire de Claudian,

--peragit tranquilla potestas
Quod violenta nequit, mandatáque fortiùs vrget
Imperiosa quies.

Cette parfaite idée de la Royauté, *Sainct-Ange*, gouuernoit son Royaume comme vn bon pere doit faire sa famille, ou comme vn bon Maistre ses domestiques; il tesmoignoit de n'auoir rien plus à cœur, que le repos de ses peuples; il aimoit ses seruiteurs, & ne les pouuoit souffrir en mauuaise intelligence les vns auec les autres; il caressoit ses parens, & ne faisoit rien s'il pouuoit, qui les pût choquer; & à cette occasion il dissimuloit souuent, & recommandoit à ses Officiers d'agir secretement, & de ne leur pas faire cognoistre ce qui leur pourroit déplaire; il ne mal-traittoit iamais personne, ne s'ombrageoit pas facilement,

s'accommodoit aux affaires, plioit, biaisoit autant qu'il pouuoit, & remedioit à tout par le benefice du temps, de la patience, & de la moderation, & clemence qui le faisoient aimer & admirer d'vn chacun. Et pourquoy donc, puis que la *Reyne* a cheminé iusques à cette heure sur les mesmes pistes & auec pareil succés, voudroit-on qu'elle allast faire vn horuaris, & mettre tout ç'en dessus dessous par la ruine prematurée des Partisans & Financiers, comme tant de libelles luy veulent tous les iours persuader qu'elle deuroit faire: non non, *Sainct Ange*, le Roy a encore besoin de leur assistance iuste & reglée, iusques à ce que la Paix luy donne moyen de remedier aux desordres de sa Maison. Et ce sera pour lors qu'il verifiera le prouerbe Italien, *chi mangia l'occa del suo signore cento anni doppo ne restituisse la piuma*, sauf toutesfois à abreger vn si long terme, & à faire mesme dés maintenant bonne & briefue iustice aux *Larrons effectifs*, si tant est qu'il y en ait dans leurs compagnies, afin de distinguer les griuelées dont ils sont responsables à la Chambre de Iustice, des vols & larrecins qui sont punis par le Chastelet. Or, *Sainct-Ange*, comme ie me suis seruy cy-dessus de la comparaison du Royaume auec vne famille, pour ce qui est de l'administration, aussi faut-il maintenant fonder ma *troisiesme reflexion* sur la difference qu'il y a entre ces deux especes de gouuernement, pour ce qui concerne les debtes, emprunts, engagemens, fautes d'argent &

autres pareilles neceſſitez de l'vne & de l'autre: car toutes ces incommoditez ruinent inſenſiblement les petites familles, ou par procés & chicanes, ou par ventes, & ſubhaſtations, ou par empriſonnemens longs & faſcheux, ou par quelque autre façon. Mais pour ce qui eſt des grands Seigneurs, des Princes & Monarques, tu ne trouueras iamais qu'aucun ait eſté ruiné de cette façon là, car il ſuruient touſiours quelque choſe, au moyen de laquelle ils ſortent de tous ces embarras. L'on diſoit à Rome du temps que i'y eſtois que la Princeſſe de *Stigliani*, quoy qu'elle fuſt riche de trois ou quatre cens mille liures de reuenu, n'auoit pas quaſi dequoy viure, tant elle eſtoit oberée & engagée de tous coſtez: mais à la fin qu'en a-t'il eſté? le Duc *Medina de la Torre* Vice-Roy de Naples l'eſpouſa auec toutes ſes debtes, qui ne l'empeſcherent pas long temps de dormir. La Maiſon *de Neuers* à la mort du dernier Duc, ne deuoit-elle pas à Dieu & au monde, & ie croy neantmoins que la *Reyne de Pologne* n'en ſouffre maintenant aucune incommodité. *Charles VII.* nonobſtant qu'il n'euſt pas vn iour dequoy payer ſes bottes, ne laiſſa pas quelque temps aprés d'eſtre plus puiſſant, & plus reſpecté que beaucoup de ſes predeceſſeurs: le meſme auſſi ſe peut dire d'*Henry IV.* & quand il ſeroit vray que la table de *Louys XIV.* ſon petit fils auroit eſté renuerſée, au moins faut-il aduouër qu'elle n'a pas eſté long temps à ſe redreſſer. Enfin ce n'eſt pas de ce

coſté

costé là que les Royaumes perissent ; il faut des causes plus violentes, des maladies plus promptes & plus aiguës pour abbatre de si grands corps: aussi n'est ce pas à dire vray ce qu'apprehendent nos Factieux, ny pourquoy ils font tant de bruit, c'est la table *du Cardinal*, & non pas celle du *Roy* qui les chagrine, & si celle-là estoit à bas, ils ne se soucieroient gueres de l'autre : au moins voudroient-ils que par ie ne sçay quelle sympathie elles eussent eclypsé toutes deux ensemble, pour auoir au moins cette satisfaction deux ou trois heures durant, de voir le *Cardinal* en l'estat auquel ils souhaiteroient fort volontiers qu'il demeurast tout le temps de sa vie. Mais puis que cette supposition de la table du Roy renuersée est entierement fausse, & que les souhaits des Factieux pour celle du *Cardinal*, n'ont point eu de lieu, *neque tu horum in numerum voto ruis*, ce seroit à mon aduis mal employer le temps que d'en parler dauantage. Venons plustost à ces despenses si prodigieuses *du Cardinal*, que tu cottois tantost aussi distinctement, comme si tu auois esté dix ans son œconome. Horat. in in Epist.

S. Si tu veux epiloguer aussi long temps sur toutes ces despenses en particulier comme tu viens de faire sur deux simples paroles, que ie t'ay dit seulement par forme de *verbi gratia*, & quasi sans y songer, tu feras bien de moüiller de bonne heure, car tu as encore assez dequoy filer.

M. Peut-estre plus que tu ne pense, puis que

Bbbb

c'eſt mon deuoir auſſi bien que mon intention de m'oppoſer

Dum res, & ætas, & ſororum
Fila trium patientur atra.

à tout ce qui choquera la verité des actions de ſon *Eminence.*

S. C'eſt tout ce que pourroit faire le meilleur & le plus affectionné de ſes domeſtiques, & Terence meſme n'en donne point d'autre marque, quand il dit, *Js mihi profecto ſeruus ſpectatus ſatis, cui dominus curæ eſt :* mais puis que tu as mis ces trois Sœurs en ieu, fais-moy ſouuenir ie te prie d'vn certain vers qui comprend l'office de chacune en particulier.

In Adelph.

M. Ie n'en ſçay point d'autre que celuy dont fait mention *Eilhardus Lubinus*, ſur la troiſieſme Satyre de Iuuenal,

Cloto colum portat, Lacheſis trahit, Atropos occat.

S. Si ces trois petites carongnes là euſſent voulu nous filer vne vie auſſi longue que celle des Cerfs & des Corbeaux, elles auroient bien meilleure part au grand *Olympe* des Poëtes, que ces douze grandes Deitez tant maſles que femelles, deſquelles on fait tant de bruit.

M. Il ne ſe faut pas prendre à elles, de ce que la vie des hommes eſt courte, car elles ne ſont que les inſtrumens d'autres cauſes & puiſſances ſuperieures : mais au reſte ie te puis bien aſſeurer, qu'elles ne ſont pas ennemies du genre humain, & qu'elles ont meſme trouué ſept Lettres de l'Al-

Hyginus lib. 4. cap. vltimo.

phabet Grec, afin de contribuer quelque chose à prolonger la memoire de ceux, desquels elles ne pouuoient moins faire que d'abreger les iours.

S. Vrayment ie leur sçay bon gré, & puis que *le Cardinal* est si grand amateur de peintures, ie ne voudrois pas qu'il oubliast de mettre sur quelque cheminée le portrait de ces trois bonnes filles.

M. Enfin de petites carongnes elles sont deuenuës bonnes filles.

S. C'est parce que tu m'as fait voir qu'elles ne nous font du mal que par contrainte, contre leur gré, propre volonté, & bonne inclination: mais au reste qu'elles nous obligent, & soulagent en ce qu'il leur est possible, comme l'inuention de ces lettres le tesmoigne suffisamment.

M. Imagine toy donc qu'il en est de mesme de la pluspart des Ministres, & *du Cardinal* principalement: car si ces necessitez de l'Estat, si ces longues guerres, si les cabales & factions qui ont mis la France à deux doigts de sa ruine, ne l'empeschoient de remedier à la pauureté des peuples, crois tu qu'il n'aimeroit pas mieux estre l'obiet des benedictions que de la haine publique? l'estime-tu si ennemy de soy-mesme, qu'il ne preferast pas la vie douce & paisible, à tant de soucis & d'inquietudes qu'il luy faut tous les iours essuyer, & à tant de crimes, dont ceux-là mesmes qui sçauent bien en conscience qu'il en est innocent, ne laissent pas de le charger; entre lesquels ie ne voy pas comment ceux que tu cottois tantost peuuent

si fort interesser le public: car s'il fait bastir vn Palais pour se loger, s'il a beaucoup de domestiques, pourquoy veut-on que ce soit plustost aux despens du Roy, qu'aux siens ? n'a-t'il pas vn reuenu asseuré de plus de *deux cens mille liures*, ou pour mieux dire ne l'auoit-il pas auparauant que les affaires du Roy eussent ruiné les siennes, & qu'il se fust engagé pour le seruice du public, iusques à n'auoir plus rien en son particulier ? Le Cardinal de *Richelieu* auoit basty non seulement des Palais, mais vne ville entiere, sans aucune necessité, puis qu'elle est cachée en vn coin, où personne ne l'iroit iamais chercher, si ce n'estoit pour voir comme ce grand Personnage a mal reüssi en voulant pratiquer le dire de l'Ecclesiaste, *ædificatio ciuitatis confirmabit nomen*, ou imiter les Heros d'Horace, *dum agros assignant oppida condunt* : le mesme auoit vny en sa personne toutes les plus belles charges du Royaume, il auoit aussi vaillant plus de millions, que cettuy-cy n'a de milliers, & estoit entouré de plus de compagnies de gardes, que celuy-cy n'est d'estaffiers. Et aprés tout, Messieurs les enuieux & factieux, ou mécontens de ce temps-cy, depeignent le Cardinal de Richelieu comme vn Ange, & mettent le Cardinal Mazarin *entre deux Diables*, pourquoy cela? parce qu'il gouuernoit despotiquement, soubs l'authorité d'vn Roy maieur; parce que les peuples ne secondoient pas les Arrests tumultuaires d'vn Parlement interessé, ny les factions des mécontens

Cap. 40.

Epist. 1. lib. 2.

de la Cour; & en vn mot, parce que ſuiuant l'aduis de ce grand homme d'Eſtat, & d'Eſcole Iuſte Lipſe, *Malus dignitatis, aut virtutis iudex eſt* POPVLVS: *& non raro, quorum meritis in Rempublicam, & Populum ipſum ſingularibus, nulla gratia, nulla merces digna, ne cogitari quidem poſſet;* POPVLO DISCEPTATORE, *pro mercede pœnam, pro laude ignominiam, pro gratia indignationem acceperunt.* Ce paſſage, *Sainct Ange*, à le bien conſiderer eſt la meilleure Apologie que l'on puiſſe faire pour le *Cardinal*, & ſi i'eſtois de ſon conſeil, ie luy voudrois perſuader de le faire grauer en marbre, & attacher ſur la porte de ſon Palais, pour ſeruir d'vn témoignage public à ſon innocence. Mais neantmoins pour venir au détail de tes obiections, tant s'en faut que le *Cardinal* faſſe baſtir *vn Palais* à Rome, qu'aprés auoir dégarny celuy qu'il y poſſede il y a plus de douze ans (ſoubs le bon plaiſir neantmoins de ſes creanciers, auſſi bien que celuy de Paris) de tout ce qu'il y auoit de meilleur, s'il l'euſt pû vendre ou faire apporter en France, il y a long-temps qu'il y ſeroit, auſſi bien que les peintures, ſtatuës, tapiſſeries dont il auoit embelly ſa maiſon de Paris, & dont ceux-là pourroient mieux que tous autres rendre bon témoignage, *qui diuiſerunt ſibi eius veſtimenta, & ſuper veſtem miſerunt ſortem.* Et ie croy certainement que ſi la guerre eut duré encore vn mois toutes ces belles ſtatuës & toutes ces excellentes peintures que le *Cardinal* a fait venir de Rome, afin d'eſpar-

Præfat. lib. 1. variar. lect.

gner à la ieuneſſe Françoiſe, les longs voyages qu'il luy faut faire en Italie pour ſe perfectionner en la ſculpture & peinture; les liures meſme, qu'il a ramaſſez auec tant de ſoin és quatre coins du monde, pour faire que *Rome*, *Oxfort*, & *Milan* ne ſe puiſſent aduantager ſur *Paris*, au moyen de leurs Bibliotheques publiques : ie croy diſ-ie que toutes ces beautez, toutes ces decorations, qui ne peuuent venir que d'vn eſprit bien né, & parfaitement bien intentionné, auroient couru pareille fortune que les autres meubles, & que nous ferions maintenant les regrets du Paſteur Melibœe dans Virgile,

Ecloga 1.

Impius hæc tam culta noualia miles habebit?
Barbarus has ſegetes? en quo diſcordia ciues
Perduxit miſeros; en queis conſeuimus agros?

Et ie te prie, *Sainct-Ange*, n'eſt-ce pas vne choſe bien eſtrange, que le Cardinal *Mazarin* voulant embellir Paris d'vn Palais qui ſoit plus beau & plus magnifique que celuy de la ville d'*Vrbain*, deſcrit neantmoins auec ſi grand appareil par l'Abbate Baldo; que celuy du Cardinal *Madruzze* celebré par vn gros Poëme Italien du fameux Matthiole, que *Domus Valentina*, *Ædes Barberinæ*, *Galeria Giuſtiniana*, deſquelles nous auons de ſi gros liures, que tous les Palais de *Genes*, de *Florence*, & de *Veniſe*, qui ſont toutesfois ſi vantez dans les Hiſtoires; il luy ſoit arriué au lieu de la recognoiſſance & gratitude qu'il en eſperoit, la meſme diſgrace qui arriua à ce grand Orateur *Dion* ſurnommé *Chryſo-*

ſtome, duquel (outre que luy-meſme ſe plaint en l'oraiſon quarante-ſixiéme, de la ſedition qui s'émeut contre luy à cauſe de ie ne ſçay quels baſtimens qu'il faiſoit faire) nous auons encore ce paſſage dans Photius, *Porrò Ciuium aduerſus eum excandeſcentia fuit, ex eo quod domum collabentem in melius inſtauraſſet.* Mais pour paſſer de la *Maiſon* à ceux qui l'habitent, c'eſt à dire à la famille de ſon *Eminence*, ie te puis dire aprés auoir ſceu de Monſieur le *Normand* en quoy elle conſiſte, qu'elle n'excede point de quinze ou vingt perſonnes, celle que le Corteſius donnoit il y a plus de cent Lib.2.p.56. quarante ans à tous les Cardinaux, quoy que par vn reglement que l'on parloit lors que i'eſtois à Rome, d'y faire reuiure, comme tres-vtile & honorable, il ne leur aſſignoit à chacun que douze mille eſcus de reuenu; *Itaque*, dit-il, *iure ex famulantibus, ſexagenos in maiorum, & octogenos in minorum gentium numerum conſcribi debere cenſemus, quo, & negotiorum rationi, & virtuti vtendæ fiat ſatis.* Et i'ay obſerué en effet que tel Cardinal de ceux qui viuoient à Rome pendant le ſeiour que i'y ay fait, ne ioüyſſoit pas de cinq ou ſix mille eſcus de rente, qui ne laiſſoit d'auoir ſes dix Palefreniers ou Valets de pied, ſes trois Cochers, ſes quatre Cameriers ou Valets de chambre, ſes deux Scopateurs, autant d'Eſcuyers de Cuiſine, ſes Garderobes, & tous les autres domeſtiques tant de la haute que de la baſſe famille, pour parler à leur mode, iuſques au nombre de ſoixante, & ſoixan-

te & dix perſonne, leſquels doublent ſouuent chez les Cardinaux Princes, ou qui ſont plus accommodez des biens de Patrimoine ou d'Egliſe que ne ſont les autres. Nonobſtant quoy leur œconomie eſt telle qu'elle n'a rien de commun auec ce Tigellius d'Horace, lequel

Satyr. 3. lib. 1. *---habebat ſæpe ducentos*
Sæpe decem ſeruos.

Car ils ne ſçauent en ce pays-là ce que c'eſt de dédamer, ny de changer le train d'vne vie loüable & honorable, quand ils l'ont vne fois commencée. Ce que le Cardinal *Mazarin* fait auſſi à leur imitation, en cette ville; où il n'a rien eſtably touchant ſa Maiſon & ſon Train, qu'il ne vouluſt faire à Rome s'il y demeuroit; & cela eſtant, puis que nous ne ſommes plus au temps, où ſuiuant l'opinion du Poëte Crates rapportée par Athenée, on pouuoit dire

Lib. 6. c. 19. *---Heus menſa inſtrue te ipſam,*
Mortariolum Mazam pinſe, Cyathe vinum effunde,
Vbinam calix es, teipſum diligenter laua.

& que la bien-ſeance, quand meſme cela ſeroit poſſible, ne luy permettroit pas d'en vſer de la ſorte, ie croy auſſi que perſonne ne luy doit reprocher, qu'il ait plus de ſeruiteurs qu'il n'en peut occuper. Quant aux *Diamants* achetez en Portugal, c'eſt vne inuention digne du Secretaire de S. Innocent, qui l'a premierement trouuée & publiée en ſes *Lettres*, & pleuſt à Dieu qu'elle fuſt veritable, puis que le *Cardinal* auroit maintenant
ſur

ſur quoy emprunter de bonnes ſommes d'argent ; mais ce braue Eſcriuain a voulu encherir ſur ceux qui parloient des millions dérobez par le *Cardinal*, car il luy fait prendre des diamants à poignées, qui ſont bien plus precieux que l'or,

Sic Adamas punctum lapidis pretioſior auro eſt,

comme dit Manile, & toutesfois l'on prouueroit, s'il en eſtoit beſoin, que Monſieur *Leſcot* allant en Portugal pour ſes affaires, & pour ſon traffic particulier, n'y a iamais employé dix mille eſcus pour le ſeruice du *Cardinal*, ſoit en tapiſſeries, eſtoffes, cabinets, pierreries, ou autres meubles & curioſitez ſemblables, *ſed omnia vates*, & pourquoy non auſſi *ſtulti atque maligni, in maius celebrata ferunt.* Mais nous voicy enfin arriuez à ce fleuue débordé de la meſdiance & de la calomnie, lequel

Fertur in arua furens cumulo, campóſque per omnes Virgil. Æneid. 2.
Cum ſtabulis armenta trahit.

Nous voicy à ces *eſcuries* que l'on a fait baſtir auec tant de ſoin & tant de dépenſe, non pour mettre

Martis equos biiuges, & magni currus Achillis, Idem 3. Georg.

mais ceux de *Diomedes*, puis qu'au dire de *Meſſer Paſquino*, ils ſont nourris de chair humaine. Sur quoy ie te demande, *Sainct-Ange*, ſi ceux là ne ſont pas bien meſchans qui tiennent des diſcours du *Cardinal* contre la verité de ce qu'ils voyent, & contre ce que leur propre conſcience leur dicte ; ou bien ignorans des choſes du monde, s'ils

Cccc

croyent que les escuries du *Cardinal* soient si superbes, si grandes, & si extraordinaires qu'ils le publient, puis qu'il n'y a rien de particulier, sinon qu'elles sont basties à profit, qu'on a soin de les tenir nettes & propres, & qu'il y a dequoy placer cent cheuaux, & qu'elles ne sont si mal gouuernées, & si negligées que celles de beaucoup d'autres Seigneurs. En quoy si ces bonnes langues trouuent à glosser si asprement, qu'auroient-elles doncques dit de Salomon, *qui habebat quadraginta*
3. Reg. 4. 26. *millia præsepia equorum currulium, & duodecim millia equestrium*, contre la defense expresse que Dieu auoit faite aux Roys d'Israël, d'auoir des escuries,
Deuter. 17. vers. 17. & des haras si bien fournis, *cùm constitutus fuerit Rex, non multiplicabit sibi equos, &c.* Et pourquoy ne blasment-ils pas aussi les quatre cens escuries publiques de la ville de *Carthage*, & les cent de la ville de *Thebes*, dans chacune desquelles on pou-
Leo Albert. lib. 9. de Architect. uoit commodement loger deux cens cheuaux; & si tant de milliers de cheuaux n'estoient point nourris ny en Iudée, ny en Afrique, ny ailleurs de chair humaine, pourquoy soixante ou quatre-vingts pieces, qui sont és escuries du Cardinal *Mazarin* le doiuent-ils plustost estre? Pour moy ie n'en puis dire autre chose, sinon que l'enuie estant louche au dire d'Ouide *nusquam recta acies*, celle que l'on porte au *Cardinal* est encore aueuglée par tant d'autres passions, que ce n'est pas de merueille si elle fait d'vne mouche vn Elephant, & si elle ne voit iamais les choses comme elles

ſont. La verité donc de ces eſcuries eſt telle ; ſon *Eminence* voulant faire baſtir vn Palais pour ſe loger auec tout ſon train, elle prit garde de ne pas oublier,comme l'on auoit fait à Luxembourg, à l'accompagner de ſes eſcuries ; & dautant que ſon intention eſtoit de faire quelque iour vn preſent de cette maiſon, ou au *Roy*, ou à la *Reyne*, elle fit auſſi proportionner ces eſcuries pluſtoſt à la quantité des cheuaux que l'vne ou l'autre de ces Maieſtez pourroient mettre dedans, qu'à celle dont elle auoit beſoin pour ſon vſage particulier ; en ſuite dequoy on iugea à propos de les faire de la grandeur qu'elles ſont à preſent, c'eſt à dire capables de tenir cent cheuaux, & de les orner & enioliuer ſans aucune ſuperfluité, comme tu vois qu'elles ſont. En quoy ſi le *Cardinal* a mal fait, & s'il merite de *bono illo opere lapidari*, il faut que ie te confeſſe de ne plus rien cognoiſtre à ce qui eſt du bien ny du mal, du bon ny du mauuais, du vice ny de la vertu ; car outre que le *Cardinal* a eu ſoin de la commodité de ceux qui pourroient occuper ſon Palais aprés luy, il a auſſi pourueu à ſon embelliſſement par la beauté de ſon eſcurie, comme il auoit deſia fait par les Galleries de peintures & ſculptures, par la Bibliotheque, & par la richeſſe des emmeublemens, afin que les Eſtrangers qui viendroient à Paris peuſſent y voir des eſcuries, ſinon de la grandeur, au moins ſoignées & gouuernées comme elles ſont en Allemagne, & vn Palais auſſi conſiderable que ceux de

Rome, & de Florence, comme en effet il l'auoit desia mis en estat de ne ceder à aucun d'iceux, lors que l'enuie, la faction, la sedition, *& quæcumque latent ferali monstra barathro*, ont renuersé ce bel ouurage.

Statius 5. Siluar.

---Sic plena maligno
Afflantur vineta Noto, sic alta senescit
Imbre seges nimio, rapidæ sic obuia puppi
Inuidet, & velis adnubilat aura secundis.

Reste donc la Comedie d'*Orphée* representée par des Italiens *in stilo*, comme ils l'appellent, *recitatiuo*, deuant la Reyne, & i'ose dire quasi en presence de toute la France, auec l'approbation, voire mesme le transport, & admiration de tous ceux qui faisoient profession de s'y cognoistre. Et en effet l'on n'entendoit rien autre chose sur la fin d'icelle, que les exclamations de ceux qui en loüoient extraordinairement ce qui auoit le plus fait d'impression sur leurs esprits.

---Quæ quisque videbat
Attonitus loquitur, pars Orphea tollit in astra,
Pars dolet Eurydicem, Erebi pars altera Regem
Arguit, ille Iouem commendat, Apollinis alter
Dicta notat, Venerísque dolos, pars maxima laudat
Mirandas operum moles, faciésque Theatri
Exhibitas, versásque occulto pondere frontes.

Car voila de quelle façon en a parlé le R. P. *Macedo* Cordelier Portugais, sur la fin d'vn ouurage entier qu'il a composé à la loüange de cette *Comedie*; de laquelle ie m'asseure qu'il n'auroit pas

voulu si hautement loüer la representation, si la composition n'en eust esté tres-modeste, & retenuë. Mais venons au faict, puis qu'il n'est pas question si elle a bien ou mal reussi, mais plustost s'il la falloit faire, ou n'y point songer. Claudian voulant representer la felicité du Consulat de *Manlius Theodorus* dit fort à propos à nostre suiet,

Mobile ponderibus descendat pegma reductis,
Inque Chori speciem spargentes ardua flammas
Scena rotet, varios effingat Mulciber orbes.

On en pensa donc faire de mesme lors que la France estoit au comble de sa prosperité; Et parce que tous ceux qui auoiênt esté à Rome, loüoient infiniment à la Reyne cette façon de reciter des Comedies en Musique, comme estoient celles que Messieurs les *Barberins* auoient données au Peuple de Rome, pendant cinq ou six années consecutiues: elle en voulut par vn excés de bonté extraordinaire, donner le plaisir aux Parisiens, qui ne tesmoignerent pas pour lors d'en estre mal satisfaits: mais quand il a fallu trouuer de quoy proscrire le Cardinal *Mazarin*, on luy a mis cette piece en ligne de compte, comme si elle auoit este faite hors de temps, par son aduis seul, & pour sa satisfaction particuliere, on luy a donné suiet de dire aprés Ouide, 1. de arte & 2. de remed.

O nimis exitio nata theatra meo.

L'on a voulu qu'vne despense de trente mille escus pour vn entretien de la Cour, & d'vne si grande ville que Paris, ait esté vne chose bien extra-

ordinaire : & l'on a fait vn crime de voir vne ſeule Comedie de reſpect pendant la Regence, au lieu qu'auparauant c'eſtoit galanterie d'en voir toutes les années, & de iouër bien ſouuent des Balets, dont la deſpenſe eſtoit quaſi touſiours plus grande que n'a eſté celle de la Comedie d'*Orphée*. En ſuite de quoy tous ceux qui ont eſté les Autheurs ou fauteurs de ladite calomnie, ne pourroient-ils pas dire à ceux qui les blaſment, ce que diſoit Politian en parcil ſuiet,

7. Epiſt. 15. *Sed qui nos damnant hiſtriones ſunt maximi,*
Nam Curios ſimulant, viuunt Bacchanalia.

Et pour ce qui eſt du *Cardinal*, comme cette calomnie eſt tres-fauſſe ne plus ne moins que toutes les autres, dont les enuieux & factieux le chargent continuellement, Dieu a permis auſſi qu'ils ayent eſté payez de meſme monnoye, & que le deſſein qu'ils auoient de le precipiter, ne ſoit reuſſi qu'en apparence,

Ouid. 1. Metam. *-- Vt interdum de cælo ſtella ſereno*
Etſi non cecidit, potuiſſe cecidiſſe videri.

Certes ie leur veux apprendre vne choſe qu'ils ne ſçauent pas, & qui eſt neantmoins tres-veritable ; c'eſt qu'il combatit l'année ſuiuante les ſentimens de toute la Cour, & empeſcha abſolument que l'on ne fiſt vne autre Comedie, qui n'auroit eſté de gueres moindre deſpenſe que celle d'*Orphée* ; & ſi on l'eut voulu croire, l'on n'auroit iamais penſé à cette premiere, à laquelle ceux qui la preſſerent dauantage, s'eſtoient engagez

insensiblement. Mais comme à la guerre *prospera omnes sibi vendicant, aduersa vni imputantur*, aussi sa destinée est telle, que s'il arriue quelque bien à l'Estat par ses conseils ou par son addresse, sa modestie, ou la deference qu'il doit aux autres personnes, empeschent que le public n'en ait connoissance : ou au contraire chacun le charge de tout le mal qu'on y voit arriuer, quoy que le plus souuent il n'y ait non plus de sa faute que de la mienne, aussi ay-ie coustume de l'appeller le *Martyr d'Estat*. Tacit. in Agricol.

Integritatis qui sinceræ conscius
A noxiorum premitur insolentiis. Phædrus lib. 4 sub finem.

S. Or sus puis que te voila au *Gloria Patri*, il n'y a plus de danger de t'interrompre, & d'épiloguer vn peu sur ce titre que tu luy donne *de Martyr d'Estat* : car s'il est tel, il faut necessairement que ce soit *sine sanguine*, tel qu'a esté sainct *Felis*, comme a fort bien remarqué Paulinus, lors qu'il a dit en parlant de luy,

Cælestem nactus sine sanguine martyr honorem. Natali 3.

Et puis quand il auroit suby la peine & le martyre effectif, tu sçais fort bien que suiuant le commun dire, *Martyres facit non pœna, sed causa* ; en suite de quoy i'argumente de la sorte, si le Cardinal estoit *Martyr d'Estat*, ce seroit ou à cause de la peine qu'il souffre, ou pour le respect de la bonne cause qu'il defend ; or est-il que suiuant ton opinion mesme, il ne souffre aucune peine corporelle, & suiuant la mienne la cause qu'il defend ne vaut

rien du tout, *ergo* tu ne le deurois pas qualifier du nom de *Martyr d'Estat.*

M. Tu fais là vn argument qui a plus de defauts que le cheual de Gonnelle: si tu auois leu le liure du P. Theophile Raynaudi *de Martyrio per pestem*, tu verrois bien comme beaucoup de choses tiennent lieu de supplice aux Martyrs, & si tu prenois autant de peine que moy à t'informer des affaires publiques, tu ne douterois pas que la cause qu'il soustient ne soit tres-iuste.

S. Si tu disois qu'elle est accompagnée de *Iustes*, ie te croirois plustost.

M. Ie voy bien que tu es dans la peau où tu mourras, aussi bien que beaucoup d'autres, parce que

--- nullo thure litabis,

Persius Satyr. 5. *Hæreat in stultis breuis vt semuncia recti.*

Car en effet, il semble que vous n'ayez point d'yeux tous tant que vous estes, pour veoir l'extreme pauureté à laquelle toute la Cour est reduite: quoy qu'elle soit fort bien cognuë de ceux *quorum*

Insita pectoribus mens est, nec stulta nec excors.

S. C'est à dire en bon François que toute la populace est folle.

M. Seneque l'appelle *pessimum veritatis interpretem*, pour monstrer qu'où il s'agit de cognoistre la verité des choses, ou d'en iuger à propos, il ne s'en faut pas rapporter au peuple. C'est pourquoy Dion Chrysostome aprés auoir prouué que l'hom-

l'homme eſt heureux de ne point entendre ce que la Pie, le Iay, la Grenoüille & autres animaux diſent de luy, il conclud, *quot verò homines Ranis ſunt inſipientiores & Graculis.* Orat. 66.

S. Tu as pourtant veu quel mal ont fait depuis ſept ou huict mois, ces *Grenoüilles* à deux iambes.

M. Ie n'en voy point d'autre, ſinon qu'elles ont retardé ce dont elles ſouhaittent le plus paſſionnément de pouuoir ioüir : ſçauoir la Paix auec l'Eſpagnol: car tant s'en faut qu'il ait eu volonté depuis ce temps-là de s'accorder, que s'il eut eſté en paix auec nous, il auroit ſans doute cherché les occaſions de ſe broüiller, pour ſe preualoir de toutes nos factions & ſeditions domeſtiques, *ſeditiones enim domi continuæ, vicinos noſtros alioqui quieturos, ad bellum nobis inferendum incitant,* comme dit Tite Liue. Libr. 6.

S. Veux-tu que ie te faſſe voir en deux mots comme nonobſtant toutes les bonnes informations dont tu te vante, cette negociation de la *Paix* t'eſt abſolument inconneuë, & que meſme à grand' peine connois-tu les Grenoüilles du Marais, deſquelles neantmoins tu fais plus d'eſtat que des hommes.

M. Si *Caton* n'auoit point de honte d'apprendre la langue Grecque en ſa vieilleſſe, pourquoy en aurois-ie tout blanc que ie ſuis, d'apprendre le ſecret d'vne action ſi importante à toute l'Europe, puis que ſa longue durée en a deſia détruit vne bonne partie.

S. As-tu iamais mangé d'vn poiſſon qui chante.

M. Ie n'en ay pas ſeulement veu, ny meſme entendu parler qu'il y en euſt, au contraire le commun prouerbe de quaſi toutes les nations eſt de dire, qu'vn homme qui ne parle point eſt *muet comme vn poiſſon*, duquel Lucian, Plutarque, & tous les Autheurs ſe ſeruent aſſez ſouuent, & Horace en cette belle Ode tant priſée par Scaliger le Pere, *Quem tu Melpomene ſemel naſcentem videris*, dit pour vanter la puiſſance de cette Muſe,

Lib. 4. *O mutis quoque piſcibus*

Donatura Cycni, ſi libeat, ſonum.

in ſympoſiac. Plutarque auſſi eſt d'opinion que les Pythagoriciens obſeruoient ſi religieuſement de ne point manger de poiſſons, *quòd hos quaſi ſuæ diſciplinæ domeſticos agnoſcerent, propter ἐχεμυθίαν, id eſt, ſilentium, quod inter animantium genera piſcibus eſt proprium*, aprés quoy il faudroit venir de bien loin, pour dire que l'on a veu des poiſſons qui chantent.

S. Te voila iuſtement dans le charactere du Pedantiſme, tu ſçais fort bien tout ce qu'a dit l'Antiquité de beau & de bon, & tu n'as iamais entendu chanter des Grenoüilles, au moins deurois-tu auoir appris qu'elles le peuuent faire, par ce diſtique que les Celeſtins de cette ville ont fait mettre à l'entrée de leur Cloiſtre,

Linquo Coax Ranis, Cra Coruis, vanáque vanis,

Ad Logicam pergo, quæ mortis non timet ergo.

Et ainſi te voila deſia conuaincu, de ne pas con-

noiſtre les Grenoüilles du Marais, auſquelles neantmoins tu te meſle de comparer les Grenoüilles de Paris, ou comme tu les appelle, à deux iambes.

M. Tout beau, *Sainct-Ange*, ie te ſeruiray du prouerbe Italien, *i Paperi voglion menare a ber l'oche.* Car encore que ie n'aye pas tant eſtudié les prologues de Bruſcambille, & les bouffonneries de Rabelais & de Veruille comme toy, ie ne laiſſe pas neantmoins de ſçauoir que les Grenoüilles chantent par le prouerbe *Seriphiæ Ranæ*, par l'hiſtoire de Tibere qui leur impoſoit ſilence, & par les maledictions qu'elles donnent encore auiourd'huy à la Deeſſe Ceres dans Ouide,

--Sed nunc quoque turpes
Litibus exercent linguas, pulſóque pudore, Metam.l.6.
Quamuis ſint ſub aqua, ſub aqua maledicere tentant.

Mais il eſt facile de ſurprendre le plus habile du monde par de ſemblables fineſſes & deuinettes, teſmoin celle d'vn Paſteur de Virgile, lequel aprés auoir attrapé ſon compagnon par cette demande,

Dic quibus in terris, & eris mihi magnus Apollo, Ecloga 4.
Treis pateat cœli ſpatium, non amplius vlnas,

ne peut en ſuite reſpondre à vne autre ſemblable que ſondit compagnon luy propoſe,

Dic quibus in terris inſcripti nomina Regum
Naſcantur flores, & Phillida ſolus habeto.

Et pour te ſurprendre malgré toy de la meſme façon, dis-moy, as-tu iamais mangé d'vne ſorte de poiſſon, que le plus ieune auſſi bien que le plus vieil, a touſiours quatre pieds entre queuë & teſte?

S. Ie les puis bien connoiſtre, car vn Brochet, vne Carpe, vn Eſturgeon, vn Thom, peuuent eſtre de cette grandeur; mais ſi i'en ay mangé, c'eſt du plus loin qu'il me ſouuienne.

M. Rien moins, il n'eſt pas icy queſtion de ce monſtre de Turbot dont parle Iuuenal,

Satyr. 4. *Incidit Hadriaci ſpatium admirabile Rhombi.*

Et duquel auſſi, ou au moins de quelque autre qui luy reſſembloit, Martial a dit,

Lib. 13. *Quamuis lata gerat patella Rhombum*
Rhombus latior eſt tamen patella.

Toy & moy pouuons manger quand il nous plaiſt, de celuy dont ie te parle, & toy-meſme en as deſia parlé, car ce ſont tes Grenoüilles.

S. Tu equiuocques donc de la façon, que celuy qui menaçoit dans Rabelais vn certain Quidam de le faire enterrer *cent pieds* ſoubs terre, quoy que ſon intention fuſt pluſtoſt de luy couper les iambes, aprés quoy il falloit bien le mettre *ſans pieds* dans la foſſe.

M. Quoy qu'il en ſoit, tu ne m'en preſte gueres que ie ne te les rende à bonne meſure, tout Pedant que ie ſois: mais quoy il a beau ſe leuer matin, qui a bruit de dormir la graſſe matinée.

S. Si quelqu'vn de l'Academie te demandoit, combien tu employe de lard ou de vieux-oüin à graiſſer ces matinées, que luy reſpondrois-tu?

M. Que luy & tous ceux qui diſent la groſſe matinée, ſont des ignorans, & que faute de lire les bons Autheurs, ils ne ſçauent pas qu'ils ont dit

pallida mors , atrum venenum , arida febris , triſtis & inclinata ſenectus , rubra canicula , non tant pour eſtre veritablement telles, que pour produire les effets ſignifiez par ces Epithetes qu'on leur donne : car la *mort* rend les hommes paſles, le *venin* les noircit, la *fiebure* les ſeiche, la *vieilleſſe* les attriſte & les rends voutez, la *canicule* les échauffe & rougit par conſequent, & le dormir tard du matin les engraiſſe.

S. Il faudroit eſtre vn grand Maiſtre d'eſcrime, pour te porter vne botte franche, ou pour te battre en ton pays Latin : car comme Anthée recouuroit de nouuelles forces en touchant la terre, tu y trouues auſſi touſiours quelque coin pour te ſauuer : mais hors de là, ie m'imagine que tu n'es pas plus vaillant qu'vn autre.

M. I'eſpere neantmoins que quiconque m'attaquera ſur la Politique, ou ſur quelque faculté ſubiette au raiſonnnement, *Dentem infringet ſolido.*

S. Teſmoin ce que tu diſois tout maintenant que les Grenoüilles à deux pieds, puis que tu appelles ainſi la populace, eſt la ſeule cauſe de ce que nous ſommes encore en guerre auec l'Eſpagnol, au lieu que tout le monde ſçait fort bien, que le *Cardinal* s'eſt vanté plus de cent fois, qu'il tenoit la Paix en ſa main, & qu'il eſt facile de conclure en ſuitte, que ſi nous ne l'auons point euë iuſques à cette heure, c'eſt luy ſeul qui ne l'a pas voulu faire.

M. Cette folle opinion de la populace n'eſt

pas moins ridicule que celle de tous les millions transportez hors de la France par le *Cardinal*, sans qu'il y ait voulu toucher, lors qu'il estoit à deux doigts prés de sa ruine, & qu'il perissoit faute d'argent. Car pourquoy n'auroit-il pas voulu la paix, puis qu'il pouuoit affermir au moyen d'icelle, cette haute reputation qu'il s'estoit acquise par des grandes negociations heureusement acheuées, des conquestes & batailles gaignées, & vne minorité renduë si glorieuse? Pourquoy dis-ie ne vouloir pas vne paix, laquelle auec l'agrandissement de l'Estat, auroit esté suiuie des benedictions non seulement de toute la France, mais aussi de toute la Chrestienté, qui estoit la plus grande gloire, & le plus seur establissement qu'il pouuoit desirer. Et ie m'estonne certes que ceux qui escriuent tous les iours contre luy, le fassent auec si peu de iugement que de le rendre en ce poinct là fol à porter marotte, & ennemy iuré de son propre bien, & de soy-mesme. Et en effet, *Sainct-Ange*, est-il croyable, que si le *Cardinal* eust pû faire la paix, & se deliurer par ce moyen là des horribles peines, & soucis, des fascheux emplois, des contraintes & necessitez épouuentables, des maledictions de tant de peuples, des conspirations contre sa personne, & des factions contre l'Estat, que luy apporte la guerre, il eust pris plaisir à la continuer? Et y a-t'il de l'apparence, si la paix auoit esté retardée par ses artifices, que Mr d'*Auaux* qui a esté le premier en rupture manifeste

auec luy, s'en fuſt teu ? Que Monſieur le *Duc de Longueuille* pendant trois mois de guerre ouuerte, n'en euſt rien dit ? N'eſtoit-ce pas le plus fort moyen que tous ſes ennemis & enuieux pouuoient auoir pour le mettre hors des affaires, pour le rendre ſuſpect à la Reyne, pour donner lieu au Parlement de luy faire ſon procés ſuiuant les formes ordinaires, pour le rendre odieux à tous les peuples, pour le declarer ennemy de Dieu & des hommes, que de iuſtifier par des preuues bonnes & authentiques, comme luy ſeul pour ſes intereſts particuliers auoit empeſché la concluſion de cette paix ſi bonne en ſoy, ſi neceſſaire aux intereſts de la Chreſtienté, & de laquelle on pourroit fort bien dire,

--- Pax optima rerum Siluius Ital. lib. 11.
Quas homini nouiſſe datum eſt, pax vna triumphis
Innumeris potior.

Et ſi ceux qui en pouuoient parler plus aſſeurément que perſonne du monde, & qui ont eſté, s'il faut ainſi dire, torturez par la colere, pour reueler ce qu'ils en ſçauoient, Horat. epiſt. 18. lib. 1.

Commiſſúmque teges & vino tortus & ira
Arcanum,

ne l'ont point fait, pourquoy veut-on touſiours perſuader aux peuples, qu'ils le pouuoient faire, pourquoy abuſer de la credulité de tant de pauures perſonnes ? pourquoy les engager dans des reuoltes & ſeditions par tant de fauſſes nouuelles ? Et pour te monſtrer encore mieux, *Sainct-Ange,*

qu'elles ſont telles, as-tu iamais veu qu'vn homme deſintereſſé les publiaſt? & au contraire as-tu iamais veu qu'vn homme intereſſé, factieux, ou meſcontent, ſur quoy ie ne puis pas m'expliquer dauantage, ne les publiaſt point? & quand ce qu'ils diſent du *Cardinal* ſeroit veritable, ne pourroit-on pas raiſonnablement leur reſpondre,

Iuuenal. Satyr. 2. *Quis cœlum terris non miſceat, & mare cœlo*
Si fur diſpliceat Verri, homicida Miloni?
Clodius accuſet mœchos, Catilina Cethegum?

ou pour parler en langage de cabaret puis que nous y ſommes,

Vhe tibi tu nigræ dicebat Cacabus ollæ.

Cas ie maintiens que ſans toutes les broüilleries ſuruenuës depuis vn an, la France auroit deſia reduit l'Eſpagnol à condeſcendre aux articles d'vne Paix raiſonnable, ou peut-eſtre meſme à les receuoir tels que nous les aurions voulu donner.

S. Si l'on ſçauoit que tu tiens des diſcours ſi releuez dans le cabaret, il y auroit preſſe à t'y mener.

M. Il faut bien reſpondre à ce que tu me demandes, & puis la matiere dont nous parlons eſt ſi importante, qu'il vaudroit bien mieux n'en rien dire, que d'en parler comme on fait deuant le cheual de Bronze.

S. Il eſt vray que i'y entends debiter bien ſouuent des choſes les plus extrauagantes du monde; car il ſemble aux diſcours que font certains boutefeux de ce pays-là, que *Paris* doiue eſtre mis à

feu

feu & à sang, que les *Polonois* mangent les petits enfans comme nous faisons des poulets ou cochons de laict, que l'on y *viole* autant de filles que l'on en peut auoir, que la *Reyne* ny le *Cardinal* ne veulent point la Paix, que Monsieur le *Prince* a iuré d'exterminer la ville de Paris: & le plus grand mal à mon aduis est, que si quelqu'vn estonné, & scandalisé de la fausseté de ces discours, les veut contredire, il court risque en mesme temps de mesurer la hauteur du Pont-neuf sans eschelle.

M. Aussi n'est-ce pas le faict d'vn homme sage de vouloir s'opposer à ces torrents de mesdisances, & Ouide disoit fort bien à ce propos,

Stultus ab obliquo qui cùm discedere possit,
Pugnat in aduersas ire natator aquas.

Le Peuple, *Sainct-Ange*, est comparé à vne Mer tempestueuse, & comme Ælian remarque qu'elle Lib. 12. de var. Histor. emportoit & noyoit tous les Celtes qui estoient assez fols & temeraires, pour s'opposer à ses débordemens; il arriue de mesme, que les *peuples* esmeus & persuadez de quelque opinion bonne ou mauuaise, fausse ou veritable qu'elle soit, emportent incontinent, estouffent, & mal-traittent tous ceux qui les en veulent desabuser. C'est pourquoy il faut fuir ces rencontres, & ne parler si l'on peut, de ces affaires importantes, que deuant des personnes qui les puissent traitter sans passion.

S. Il en venoit souuent de semblables en nostre boutique sur la place des Prescheurs, & ie

t'aduoüe qu'il y auoit grand plaisir à les entendre discourir sans bruit, comme nous faisons maintenant, de beaucoup de choses bien particulieres, & remarquables touchant nostre Politique : mais neantmoins ils s'ébahissoient tous de ce que l'*Espagnol* voulant la Paix, comme tout le monde est assez persuadé, & les *François* estans aussi tres contens de la faire, on n'auoit toutesfois pû iusques à cette heure venir à bout, ny trouuer moyen de la conclurre.

M. Veux-tu que ie te parle franchement, il y a icy du *noli me tangere*, du *noli altum sapere, sed time*, car cette matiere est si releuée, qu'elle passe ta portée & la mienne, & il n'y a que les acteurs mesme de la negociation, qui puissent en discourir auec fondement ; Vne proposition escourtée, vne petite circonstance oubliée, quelque parole mise l'vne pour l'autre, changent bien souuent vn *cas* du blanc au noir, & font paroistre en public que tel souhaitte passionnément la Paix, qui est celuy-là mesme qui l'empesche de tout son possible en particulier. Ie te diray pourtant en peu de mots, ce que i'ay recueilly il n'y a pas quinze iours ou trois semaines, d'vne conuersation où ie me rencontray fortuitement, dans laquelle Monsieur *Boulenger* Secretaire de l'Ambassade de *Munster*, discourut amplement sur la maniere frauduleuse, dont les Espagnols s'y estoient seruis, depuis le commencement iusques à la fin.

S. Puis que tu n'ignores pas le precepte d'Ho-

race, ——————*breuis esse laboro*, ad Pisones.
Obscurus fio.
ne sois point chiche ie te prie, de paroles, en vne matiere que tu aduoües toy-mesme, estre de si grande consequence.

M. Il nous prouuoit par raisons concluantes, que le but du Comte de *Pegnaranda* n'auoit iamais esté autre, dans tout le cours de la negociation, que de separer les *Prouinces vnies* d'auec la *France*, pour pouuoir aprés continuer la guerre plus fortement auec celle-cy, & auec plus d'apparence de bon succés, comme ayant vn ennemy de moins: Le mesme nous fit aussi remarquer, que dés que l'accommodement particulier des Hollandois fut conclu, *Pegneranda* ne songea plus qu'à rompre auec nous, qu'a difficulter non seulement les articles dont l'on n'estoit point encore conuenu, mais ceux-là mesme où il n'y auoit plus de difficulté, iusques là qu'il sortit de *Munster*, où il ne laissa que le nommé *Brun*, sans aucun pouuoir, dont toute l'Assemblée demeura d'autant plus scandalisée, que quand mesme il eust esté muny de bons pouuoirs, personne ne s'imaginoit que le Roy d'Espagne voulust confier ses plus importans interests à vn *Bourguignon*, ny faire conclurre ce grand ouurage, traitté durant tant d'années & au milieu de cette assemblée de *Munster* que l'on peut *meritouolmente*, comme dit l'Italien, appeller ἐπιτομὴν τῆς οἰκουμένης, *l'abregé du monde*, ou pour mieux dire en face de la Chrestienté, par vn homme de si

mediocre qualité, & en mesme temps qu'il retiroit son principal Plenipotentiaire, à qui *Brun* auoit coustume d'obeïr comme vn valet fait à son Maistre. Or comme les Ministres d'Espagne n'auoient autre but que de separer les Prouinces vnies d'auec cette Couronne, aussi faut-il aduouër qu'ils y ont procedé auec de merueilleux stratagemes: Car comme ils ont veu, de ne pouuoir auec bienseance, nous refuser le poinct de la retention de nos conquestes, parce que les *Hollandois*, à qui ils offroient liberalement la retention des leurs, croyoient la chose si iuste, qu'ils auroient continué la guerre pour nous la faire obtenir; ils s'aduiserent d'vn moyen, par lequel ils retiroient d'vne main ce qu'ils nous donnoient de l'autre, preuoyant bien comme il est arriué, que l'impatience qu'auoient les Prouinces vnies de conclurre promptement leur Traitté, les feroit lasser de la longueur des contestations qu'ils formeroient auec nous, sur des points essentiels, & que nous ne deuons ny pouuons relascher, sans perdre tout le fruict de nos conquestes. Ce moyen donc estoit, de nous ceder à la verité les places que nos armes ont occupées, mais de nous y tenir en prison, c'est à dire que tout le plat pays des enuirons leur demeurast, que les Chastellenies qui en dependent fussent à eux, & que nous n'eussions rien autre chose pour nous que l'enceinte des murailles, ou tout au plus le vol du chappon; contre ce qui a esté pratiqué en tous les autres Traitez, & en

celuy des *Hollandois* particulierement, nonobstant qu'il deust estre signé le mesme iour que le nostre. Dequoy comme nous asseura ledit sieur *Boulenger*, toute l'assemblée auoit esté surprise & estonnée, veu les grands aduantages que nous auions remportez durant toute cette guerre, & que c'estoit mesme à nos dépens, que ceux-cy auoient fait tous leurs progrés. Mais ce n'estoit pas là la seule pierre d'achopement par où ils pretendoient arrester la conclusion de nostre Traitté, pendant qu'ils passeroient outre à la signature de l'autre. Et en effet ils auoient bien laissé d'autres queuës plus difficiles à escorcher, car ils n'auoient iamais parlé nettement sur la retention des ports de *Toscane*; ils ne s'estoient point expliquez sur les fortifications de *Catalogne*, ny sur les limites à establir dans ce pays-là, pendant la *Trefue*; & ils gardoient pour dernier retranchement le poinct de *Lorraine*, où ils declarerent qu'il falloit pour faire la paix, que la France restituast au Duc *Charles*, non seulement tout le plat pays, mais aussi toutes les places generalement, en l'estat qu'elles se trouueroient, & sans en pouuoir démolir les fortifications, qui estoit plus que le Duc mesme n'auoit demandé. Enfin ils firent voir aux *Hollandois* tant de difficultez insurmontables dans nostre Traitté, que cette opinion iointe aux artifices dont *Pau* & *Knut* corrompus par l'argent d'*Espagne*, se seruirent pour faire croire à leurs Superieurs, que la *France* n'auoit pas grand' disposi-

tion à la Paix, fit enuoyer l'ordre de Hollande à leurs Ministres, de signer leur Traitté sans nous attendre: Aprés quoy l'*Espagne* n'a plus songé à autre chose, qu'aux moyens de pouuoir reuoquer tout ce qui auoit esté arresté à nostre esgard pendant cinq années entieres.

S. Quand ie voudrois adiouster foy entiere à tout ce que tu viens de dire, cela ne conclud pas que le *Cardinal* ait voulu la paix, car peut-estre rioit-il sous la cappe de la conduite des Espagnols, comme estant fort proportionnée aux soins qu'il a de perpetuer la guerre.

M. Si le *Cardinal* auoit eu l'intention que tu dis, ie serois le premier à luy en faire des reproches, & à luy adapter ces vers de Phædrus,

Fabula 19. *Plerumque stulti risum dum captant leuem,*
Graui distringunt alios contumelia,
Et sibi nociuum concitant periculum.

Mais ce Monsieur *Boulenger* nous disoit là dessus vne particularité, qui t'ostera bien cette folle croyance de la teste, & à ceux qui l'ont comme toy, s'ils en considerent bien les circonstances & le temps. Car il nous apprit que les Messieurs du *Parlement* deputez pour faire les Remonstrances par escrit à la Reyne, estant allez trouuer Monsieur *de Longueuille*, afin d'auoir des Memoires de luy, qui leur donnassent lieu de charger & conuaincre le *Cardinal* d'auoir empesché la Paix: ce *Prince* leur respondit qu'ils pouuoient bien croire qu'il n'estoit pas amoureux des actions du *Car-*

dinal, & qu'ayant en ſon particulier grand ſuiet d'eſtre ſon ennemy, ce ſeroit auec plaiſir qu'il leur fourniroit les moyens de le ruiner, mais que ſa conſcience, & ſon honneur luy eſtoient plus cheres que toute autre conſideration, & qu'il eſtoit obligé de rendre ce teſmoignage à la verité, qu'il luy auoit touſiours paru par ſes inſtructions, & par tous les ordres venus de la Cour, que non ſeulement le *Cardinal* auoit ſouhaitté paſſionnément la Paix : mais de plus, qu'il auoit fait de ſa part tout ce qu'il auoit pû pour l'obtenir: ce qui eſtoit demeuré ſans effet, parce que les Eſpagnols n'ont iamais eu vne veritable intention de la conclure, & ont touſiours laiſſé quelque queuë pour rompre, ſans qu'il ait iamais eſté poſſible, quelque ſoin qu'on y ait apporté, de leur tirer ces paroles de la bouche, *Moyennant cela ou cela, nous ſignerons le Traitté.* Or aprés vn teſmoignage ſi authentique, rendu par vn Prince, qui peut eſtre appellé en ce fait-cy principalement, Ἀττικὸς μάρτυς, *Atticus, & fide digniſſimus teſtis*, puis qu'il a l'entiere connoiſſance de tout ce qui s'y eſt paſſé, & dans vn temps où il ne celeroit pas les fautes, ou les artifices du *Cardinal*. Ie ne ſçay pas quelle plus grande iuſtification on pourroit deſirer de la ſincerité de ſa conduite : Mais ie pretens te pouſſer encore plus auant, & te reduire *ad metam non loqui*, à ne ſçauoir que dire. Diogenian. centur. 3. adag. 2.

S. Il ne te ſera pas difficile, car comme certain Chryſalus chez Plaute diſoit, *profectò de auro nihil* In Bacchidib.

ſcio, niſi neſcio, auſſi te diray-ie le meſme du détail de cette Paix traittée à *Munſter.*

M. Le Traitté d'vne action ſi importante, conſiſte en *quarante-quatre* articles, aiuſtez & ſignez par les Secretaires des deux Ambaſſades, & en *ſix* autres qui ſont encore indecis. Quant à ceux qui ſont aiuſtez, il n'y a qu'à les tranſcrire dans le Traitté en la forme qu'ils ſont à preſent. Pour les indecis la France ne s'eſt pas contentée de propoſer diuers expediens que toute l'Aſſemblée a iugez fort raiſonnables, pour ſortir d'affaires; elle n'a pas voulu s'en tenir à ſes propres ſentimens, elle a pluſieurs fois ſolemnellement offert d'en paſſer par l'arbitrage ou de la Reyne de Suede ſeule, ſur vne propoſition, dont *Brun* auoit flatté ſes Plenipotentiaires, mais qu'il reuoqua auſſi toſt; ou de la Reyne de Suede iointe à tous les Eſtats de l'Empire; ou des Eſtats de l'Empire ſeuls; ou de Meſſieurs les Eſtats des Prouinces vnies ſeuls; ou deſdits Sieurs Eſtats conioinctement auec Monſieur le Prince d'Orange; ou dudit Prince d'Orange ſeul: tous leſquels partis ont eſté refuſez par l'*Eſpagne*, quoy que pour gagner la bonne volonté des *Hollandois*, elle auoit offert la premiere de ſoumettre les ſix points indecis à leur iugement. Mais elle s'en dédit formellement, lors qu'elle fut priſe au mot. Aprés quoy m'aduoüeras tu pas, *Sainct-Amge,* que celuy qui veut bien ſubir le iugement d'vn tiers, qui fait luy meſme les propoſitions de s'y ſoumettre, qui demande
cinq

cinq ou ſix iuges de ſon different, qui parle clair & net *ſine require*, ſans queuë, ny reſerue; ne m'aduouëras-tu pas diſ-ie, que celuy là ne ſe deffie pas de ſon bon droit, ny ne fuit l'accommodement, & que l'on ne luy peut en ſuite raiſonnablement rien imputer ſi la querelle continuë, ſi les deſordres d'vne ſi longue guerre ſe font ſentir de tous coſtez, & ſi toute l'Europe gemit ſous la peſanteur d'vn ſi rigoureux fleau, qu'eſt celuy dont Dieu a commencé de nous chaſtier il y a plus de quinze ans. Mais nonobſtant cela l'*Eſpagnol* ne laiſſe pas de continuer dans ſes reculades, il a d'aſſez grandes aureilles pour receuoir toutes ces plaintes, ſans que le cœur en ſoit touché: & pendant qu'en vertu d'vn cabinet fait à Rome, d'vne bourſe de iettons trouuée en Lorraine, il dit & imprime que *Francia eſt orbiuora*, il ne laiſſe pas de trauailler ſous main à mettre toute l'Europe ç'en deſſus deſſous, afin de profiter de ſes ruines, & afin de verifier, s'il peut, cette inſcription que i'ay veu en diuers endroits d'Italie, *Philippo IV. quatrimundiſerenti Atlanti potentiſſimo*, &c. & c'eſt en effet, à ce deſſein là que ce grand Chaſſeur, que cet Eriſicthon de l'Europe,

-- In quo furit ardor edendi,
Perque auidas fauces, immenſáque viſcera regnat, Ouid lib. 8. Metam.
Plúſque capit, quo plura ſuam demittit in Aluum.

nous dreſſe tant de pieges, nous ſert de tant de ruſes, de fineſſes, de diſſimulations, de remiſes, & de reſerues; auſquelles ſi vn Miniſtre de France

se laissoit pipper, ne seroit-il pas accusé de peu de suffisance, & s'il donnoit les mains, ne seroit-il pas coulpable? Certes il deuroit plustost menager les aduantages que toutes ces dernieres guerres nous ont donnez sur l'*Espagnol*, au profit & à l'honneur de la France, afin de verifier le dire de Tite Liure que *magnas victorias, magna & diuturna pax sequi solet*, il pourroit desirer que *l'Espagne* se mit en pareil estat qu'a fait autrefois la France, aprés des pertes signalées: Mais bien loin d'auoir ces pretentions, il ne demande qu'à se parer du tour, & des surprises qu'on luy veut faire, il demande que tout ce qui est en different soit iugé par des arbitres, il les propose *per turbam & saturam*, & peu s'en faut que ie ne dise à poignée; il offre & proteste de s'en tenir à ce qu'ils voudront resoudre; enfin il ne cherche pas tant à s'acquerir des loüanges en telle negociation, qu'à s'exempter du blasme qu'on luy pourroit donner, s'il auoit abandonné mal à propos les interests de son Maistre, s'il auoit abusé de sa minorité en faueur de l'*Espagnol*, & s'il s'estoit laissé pipper à vne Paix, de laquelle on pourroit legitimement dire,

Lib. 1.

Mars grauior sub pace latet:

Claudian de 4 Conf.

Et neantmoins l'artifice des *Espagnols* a esté si grand, & les factions & intrigues de nostre Cour si extrauagantes, qu'il est maintenant contraint de defendre son innocence, au lieu qu'on la deuroit couronner, & que bien loin de s'estre acquis l'amour & l'affection des peuples, en conseruant

ſi bien l'aduantage qu'ils ont de ne rien quitter à *l'Eſpagnol*, ils le veulent proſcrire & lapider, & aprés auoir dit,

- - cùm ſim ſine crimine vitæ,

peu s'en faut qu'il n'adiouſte,

A populo ſaxis prætereunte petor,

comme Ouide faiſoit dire aux noyers des grands chemins, qui pourroient en vn beſoin paſſer pour emblemes & ſymboles des bons & fidels Miniſtres, & de ceux qui ſont employez aux grandes affaires, puis qu'on les traitte les vns & les autres auec pareille ingratitude. Il a toutefois cette conſolation parmy tant de trauerſes, que ſon innocence, & la ſincerité de ſes intentions en cette affaire, comme en toutes autres, ſont fort bien conneuës de ceux qui n'ont pas moins de pouuoir pour le chaſtier de ſes tromperies, ſi daauenture il en commettoit quelques vnes, que de bonne volonté pour reconnoiſtre comme ils font tous les iours, & pour proteger contre tant d'enuieux & de factieux, la fidelité de ſes ſeruices. Mais pour te faire voir clairement comme les *Eſpagnols* n'ont fait mine de deſirer la paix qu'autant qu'ils croyoient que nous ne pouuions ny deuions raiſonnablement la faire, & que toutes les inſtances feintes & ſimulées qu'ils en faiſoient par leurs Plenipotentiaires n'auoient autre but que de nous rendre odieux à tous les Princes, & d'en tirer cependant quelque auantage; c'eſt que la Reyne leur ayant enuoyé depuis ſix ſemaines Monſieur

de *Vaultort*, pour les asseurer que le Roy son fils se deporteroit tres-volontiers de quelques vnes des iustes pretensions qu'il auoit debatuës iusques à cette heure, & qu'il estoit tousiours prest de consentir à vne bonne paix : ils respondirent franchement, qu'ils n'estoient plus à *Munster;* que les affaires de France auoient changé de face ; qu'il falloit faire cecy & cela, iusques là mesme qu'ils n'eurent point de honte de tromper Monseigneur le *Nonce* & *l'Ambassadeur de Venise*, en les desauoüant des asseurances qu'ils auoient données peu de iours auparauant au Roy & à la Reyne, que les *Espagnols* estoient tousiours dans les mesmes intentions qu'à *Munster*, & qu'ils estoient si desireux de les executer, que leur Plenipotentiaire *Pegneranda* faisoit la mesme marche que l'Archiduc. Aprés quoy peut-on douter que l'*Espagnol* n'ait eu intention d'imposer à toute l'Europe, & de se mocquer particulierement des François, en leur proposant vne paix si desauantageuse, qu'ils ne pouuoient l'accepter auec honneur, & laquelle luy mesme n'auoit pas enuie, quand bien mesme ils l'auroient acceptée, de leur accorder, puis qu'en effet il l'a refusée, quand on l'a pris au mot ? Et cependant quand nos *Ministres* disoient qu'ils sçauoient certainement que l'intention des *Espagnols* estoit de ne vouloir point de paix ; que toutes les mines qu'ils faisoient, n'estoient que pour sonder nostre foiblesse ; que leur dessein estoit de pro-

longer la guerre iusques à ce que les desordres qu'ils preuoyoient deuoir arriuer en France, leur donnassent occasion de la rauager, partager, & destruire entierement. Quand dis-ie nos *Ministres* parloient de la sorte, on se mocquoit d'eux, ils vouloient eux-mesmes la guerre pour pescher en eau trouble; l'*Espagnol* estoit vn Sainct, & eux des Diables; on les couure de maledictions, on les condamne, on les proscript, on les expose à la furie d'vn Peuple, le tout sans connoissance de cause, & auec encore moins de Iustice, puis que suiuant l'aduis de Cassiodore, *nimis iniquum est vt ille patiatur dispendium, qui imperium fecit alienum.* Et cela est d'autant plus vray en la personne de Monsieur le *Cardinal*, qu'il a tousiours fort bien reconneu comme le procedé des *Espagnols*, & la negatiue qu'ils nous ont tant de fois donnée, n'estoit fondée sur autre chose que sur l'esperance qu'ils ont eu il y a long temps de profiter de nos desordres, quoy qu'ils y ayent esté si souuent trompez, qu'ils deuroient bien connoistre quelle folie c'est à eux que de s'y attendre dauantage, *sed qui amant sibi somnia fingunt :* aussi pourra-t'on bien dire d'eux ce que disoit Horace d'vn butort de Païsan,

Rusticus expectat dum defluat amnis, at ille Lib. 1. epist. 2.
Labitur & labetur in omne volubilis æuum.

Or cela estant, *Sainct-Ange*, il n'est que trop vray de dire, que c'est à nous qu'il tient que la paix n'est point faite; mais ce n'est pas dans le sens

que le prennent ceux qui le disent ou qui l'escriuent dans ces petits liurets ; ce sont les desordres de *Paris* plustost que ceux de *Sainct-Germain* qui retardent vne action si vtile à tout le monde, & si necessaire à la France ; & plus nous nous faschons de ce qu'elle est si peu aduancée, plus nous en blasmons nos *Ministres*, & moins nous donnons suiet à nos ennemis de la faire : il y a six ans qu'ils nous amusent à *Munster* pour donner temps aux apostumes qu'ils croyent nous deuoir estouffer, de meurir & de se former ; & cependant ils n'ont rien oublié pour separer nos Alliez d'auec nous, parce que c'estoit en cela que consistoit le nerf de leur negociation ; & comme ils ont veu que les *Suedois* demeuroient fermes dans les veritables interests de leurs affaires, & dans les sentimens d'honneur & de vertu, ils se sont prostituez & abandonnez aux *Hollandois*, par desespoir de n'auoir rien pû gaigner sur les autres, ils ont imité le Castor qui ne fait point de difficulté de se chastrer quand on le poursuit de trop prés, *cupiens euadere damno testiculorum*, ils leur ont quitté la terre & la Seigneurie, l'honneur & le profit ; ce qu'asseurément ils n'auroient iamais fait, *testiculi si vena vlla paterni viueret in illis*. Pendant cela nous nous sommes accommodez honorablement auec l'Empereur ; puis que ç'a esté pendant la guerre de Paris, & auec des conditions si aduantageuses, qu'au lieu que du viuant du feu Roy, nous ne pretendions pas retenir vn poulce de terre en

Allemagne, nous y auons maintenant les deux Alsaces, le Santyau, Brisac, & Philisbourg, qui sont deux villes des plus considerables; que les trois Euefchez, du consentement de l'Empereur, & de tous les Estats de l'Empire, ont esté reünis à la Couronne, & que le Parlement de Metz est conserué, quoy qu'auparauant la Regence on songeoit à le supprimer, afin de contenter l'Empereur sur cét article, & faire que la Iustice de cette ville en laquelle le Roy n'est pas auiourd'huy moins absolu que dans Paris, releuast de la Chambre Imperiale de Spire, comme elle faisoit il y a quelque temps : & ainsi nous n'auons point commis de lascheté, au contraire nous sommes en capital de ce costé là, on ne nous peut rien reprocher. Et si ce n'estoit le mal que nous nous faisons à nous-mesmes, nous n'aurions pas grand suiet de craindre celuy que l'*Espagnol* nous pourroit faire, ***nostrorum causa malorum nos sumus***, il n'en faut point accuser d'autres que nous mesmes, & il est aussi en nous d'y remedier; ne prestons point l'oreille aux seditieux, n'espaulons point les Factieux, ne seruons point d'instrument à la passion des Seigneurs reuoltez, & mal-contens; ne refusons pas au *Roy* l'assistance que nous donnerions à ceux qui nous voudroient faire reuolter contre luy; aimons-le pour son innocence, parce que c'est l'Oinct de Dieu, parce que c'est le propre du François d'aimer & de caresser son Prince plus que nation du monde, tesmoin ce qu'en dit Ioue au pre-

mier de son Histoire, *Gens mirum in modum dedita Regibus suis, quibus diuinum quendam animi vigorem inesse, persuasum habent.* Respectons la *Reyne* pour sa grande bonté, pour l'assiduité & la fidelité qu'elle apporte au gouuernement du Royaume, en des temps si fascheux, & si difficiles : ne soupçonnons rien de mal de son *Ministre*, chassons loin de nous tous ces boutefeux qui l'accusent & le blasment de ce dont il n'est point coupable. Finalement donnons nous la paix à nous-mesmes, & nous l'aurons bien-tost aussi aduantageuse auec l'*Espagnol*, que nous l'auons desia auec l'Empereur, craignons nostre Roy, & il se fera craindre de tout le monde,

Hoc opus hoc studium, parui properemus, & ampli,
Horat. ep. 2. lib. 25. *Si Patriæ volumus, si nobis viuere chari.*

S. Ie ne croy pas que la Paix ait plus donné de peine à tous les Plenipotentiaires de *Munster*, que tu en as eu icy pour iustifier les nostres, de ne l'auoir point accordée ; car tu as déployé tous les voiles de ton eloquence, auec vne telle profusion de paroles, que ie me suis facilement apperceu, que tu n'es pas exempt de cette maladie, qui est aussi commune aux Pedants comme la *Goetre* aux Sauoyards, & les *escroüelles* en Espagne.

M. Si tu entends parler de celle que les bons compagnons appellent *Argentangina*, ou *faute d'argent*, ie t'aduouë que i'en suis autant affligé comme personne de ma sorte.

S. Le mal dont tu parles est tellement insepa-rable

rable des hommes Collegiaux, qu'il entre mesme dans la definition que l'on en donne, *Animal irrationale, indecrotabile, scabiosum, carens pecunia;* aussi n'est ce pas de luy que i'entends de parler, mais plustost de celuy qu'on appelle *Logodiarrhœa, flux de bouche*, ou pour te rendre moins suspect du mal de Naples, *flux de paroles*, car si ie te voulois tousiours laisser dire, tu ne finirois iamais.

M. Ceux qui parlent sans rien dire, ne sont iamais trop courts, ny ceux qui parlent à propos trop longs.

Non sunt longa, quibus nihil est quod demere possis, disoit Martial: examine moy donc sur le pied de cette reigle, & tu trouueras que ie ne suis pas moins exempt de cette *Logodiarrhœa*, que les Grecs au rapport de Platon l'auoient esté des *cathaires & distillations*, iusques au temps de Socrates; les Egyptiens & Arabes des *vers*, comme l'asseure Theophraste; ceux de Crotone de la *peste;* & la Hongrie du mal *caduc* ou *Epilepsie*, si toutesfois l'explication que donne Henry Estienne à ces vers d'vn certain Poëte,

3. De Republ.

Lib. 9. de hist. Plant.

De Lipsij Latinitate pag. 389.

-- morbisque caducis
Libera, robusto vegetat fera corpora pastu,
Danubij virides circumdans vndique ripas,

n'est point detorquée à cette maladie particuliere, veu que l'intention dudit Poëte estoit à mon aduis, de parler de toutes sortes de maladies en general, plustost que *de lunatico aut Herculeo*, ou du

mal caduc auquel ces peuples estoient subiets.

S. Il ne faudroit pour t'accrocher de nouueau que te demander pourquoy le mal caduc est appellé ***lunaticus & Herculeus;*** car ie suis certain que tu enfilerois là dessus vn discours de plus d'vne heure; mais ie te proteste de n'en vouloir rien sçauoir pour le present, puis que l'heure d'aller à la Declaration approche, & que i'ayme mieux apprendre de toy, si le *Cardinal*, puis qu'il est si innocent de toutes ces calomnies qu'on luy a imposées depuis trois mois, n'en témoignera point quelque iour du ressentiment contre les autheurs & fauteurs d'icelles.

M. Trois raisons me font croire non seulement qu'il ne le fera point, mais encore qu'il ne le doit pas faire: la premiere, qu'il n'est pas d'vn naturel violent, d'vne complection bilieuse ou melancholique, d'vn exterieur hagard, tetrique ou mal faict, pour se porter à des violences, à des vengeances, & à des actions contraires à la bonté & à la douceur de sa nature. Pleust à Dieu, *Sainct-Ange*, qu'il fust cogneu de tout le monde comme il l'est de moy. I'ay pratiqué deux ans durant tous les moindres de ses domestiques, ie l'ay aussi quelquefois abordé lors qu'il estoit en son particulier, & en certain temps où personne ne l'obligeoit de se contrefaire; mais ie puis iurer foy d'homme de bien, de n'auoir iamais remarqué en luy sinon vne si grande douceur, vne si honneste complaisance, & vne telle bonté de nature, qu'on luy pourroit

dire à bon droit ce que l'on disoit autrefois d'vn autre qui ne le meritoit peut-estre pas si bien que luy, *--Juli, sincera bonorum*

Congeries, in quo veteris vestigia recti
Et ductos video mores, meliore metallo.

En effet puis que le visage est appellé par Ciceron *proditor animi;* puis que Plaute a dit *tibi credere certum est, nam te esse bonum vultu cognosco;* puis que suiuant l'opinion du Poëte Anglois Alanus,

Vultus noster liber est & littera, cordis In Anticlaud.
Nuncius interpres verax, animíque figura.

& qu'Aristote mesme a confirmé l'opinion de tous ces Autheurs, en composant vn liure sur les iugemens que l'on peut faire des hommes par leur physiognomie: ne peut-on pas bien voir que celle du *Cardinal* est la plus agreable, la plus humaine, & la plus debonnaire qui se puisse rencontrer? ne peut-on pas remarquer qu'elle ne promet rien que clemence, que moderation, que bienueillance, & que facilité? Paul Ioue voulant descrire les actions cruelles & tyranniques d'vn Cesar Borgia, commence par les signes que la nature auoit imprimez sur sa face d'vne telle violence, *quæ faciem*, dit-il, *atro rubore suffusam, tuberculis qui saniem leuiter expuerent redundantem, oculósque introrsum recedentes, & atroci vipereóque obtutu scintillantes ac igneos ostenderet, quos nec amici quidem & familiares contuendo ferre possent*; & le mesme au contraire ne manque iamais de nous crayonner le naturel doux & affable de ces hommes il- Lib. 4. elog.

luſtres, par l'excellente ſymmetrie de tout leur corps, & de la face principalement, telle que nous voyons eſtre celle du *Cardinal*, dans laquelle on peut lire que ſes actions ne ſont ny violentes, ny precipitées, ny vicieuſes. Qu'on parcourre diligemment *l'Arte Dei Cenni del Bonifacio*, & le Chiaromonte *de coniectandis animi moribus*, on ne trouuera point que de toutes les actions que ces autheurs condamnent, il y en ait aucune qui ſoit familiere au *Cardinal*; & comme ſes actions ſont moderées, ſes paſſions le ſont encore dauantage: *neſciat iraſci, cupiat nihil*, diſoit Iuuenal d'vn homme de bien; & puis que le *Cardinal* en fait de meſme, pourquoy ne ſera-t'il pas eſtimé & tenu pour tel? a-t'il iamais rompu auec aucun de ſes amis? a-t'il couſtume de brauer & de mal traitter ſes domeſtiques? s'eſt-il vangé de quelqu'vn de ſes ennemis, quoy que le zele qu'il a de bien ſeruir l'Eſtat luy en ait cauſé vn grand nombre? a-t'il iamais médit de perſonne? a-t'il iamais offenſé qui que ce ſoit? ne pourroit-il pas dire auec verité,

Tam felix vtinam quàm pectore candidus eſſem,
Extat adhuc nemo ſaucius ore meo!

Ce n'eſt pas à te dire vray, que i'approuue cette douceur; & ſi ie luy pouuois parler à loiſir, ie le ferois ſouuenir de ce beau dire de Seneque, *Corrigendus eſt qui peccat, & admonitione & vi; & molliter, & aſperè; meliorque tam ſibi quàm aliis faciendus, non ſine caſtigatione, ſed ſine ira; quis enim cui medetur iraſcitur?*

1. de ira capit.

Mais quoy, de la façon que ie le connois, & que i'en ay ouy parler à tous ſes domeſtiques, quelque impreſſion que la raiſon luy faſſe, pour conſeiller le chaſtiment, ſon naturel y repugnera, & le fera touſiours pancher du coſté de la clemence & du pardon: & par conſequent ie croy eſtre bien fondé ſur la bonté de ſon naturel, pour promettre vne impunité generale & particuliere à ceux qui ont pris comme à taſche de l'offenſer, pendant toutes ces hoſtilitez de la guerre Pariſienne. La ſeconde raiſon.

S. Tout beau, *Maſcurat*, puis que tu m'as infiniment obligé par tant de belles digreſſions que ie t'ay donné ſuiet de faire iuſques à cette heure, il faut que tu m'en accorde vne touchant la *Phyſiognomie*, car à te dire vray, i'ay touſiours eu volonté de la ſçauoir, mais la groſſeur & le nombre de tant de liures qui en traittent m'eſpouuentent.

M. Ie voudrois pourtant auoir autant d'eſcus, comme il y en a deſquels tu n'as iamais entendu parler.

S. Le ſieur *Borelli* m'en monſtra vne fois plus de trente ou quarante volumes, entre leſquels ie me ſouuiens bien qu'il y en auoit quatre *in folio*.

M. C'eſtoit donc à mon aduis, le *Petrus Montuus de temperamentis*, l'*Anaſtaſis Phyſionomica Barthol. Coclitis, opus Mathematicum ſeu Chiromanticum Taiſneri*, & le Commentaire de *Camillus Baldus*, ſur la Phyſiognomie d'Ariſtote. Mais tu dois ſça-

uoir que le *Taisner* ne differe en rien du *Cocles*, puis qu'il l'a copié mot pour mot ; pour le *Montuus* ie ne te conseillerois pas de t'y amuser, dautant que tu y apprendrois beaucoup de Philosophie & de Theorie, mais peu de Pratique ; le *Baldus* explique fort bien Aristote ; pour le *Cocles*, si ce que *Cardan* en son liure *de Supplemento Almanach*, *Guido Posthumus* en ses Poësies Latines, *Iouius* en ses Eloges, & autres Autheurs en disent est veritable, iamais homme n'a eu tant d'inclination que luy à iuger des personnes, suiuant les lignes & le temperament de leurs corps, & personne aussi n'a mieux prescrit les regles & les preceptes pour le faire. Mais parce que *gaudent breuitate moderni*, & principalement toy, qui es d'vn naturel assez impetueux & boüillant, ie te conseille de prendre le petit Commentaire de *Fontanus* sur Aristote. Ie sçay bien que celle de *Porta* est maintenant la plus suiuie, tant à cause des figures, que parce qu'il a compilé tout ce qui s'en pouuoit dire ; mais depuis qu'vn homme veut seruir d'Echo à tous les autres, c'est vne marque tres-asseurée qu'il a peu de iugement, & il n'y a rien si odieux, ny si ennuyeux, en quelque art que ce soit, que lors qu'on le porte iusques à ses dernieres differences, comme *Brassauolus* a fait les especes du mal de Naples, *Guillemeau* les maladies de l'œil, & *Struthius* celle des pouls ou battemens d'arteres ; ou qu'on l'examine auec trop de subtilité, & qu'on ne traitte pas de la chose mais de l'idée de la chose, com-

me a fait *Xenophon* du Prince, *Ciceron* de l'Orateur, & *Castalion* du Courtisan; car alors toute cette doctrine estant hors des termes de la pouuoir pratiquer, aussi ne sert-elle plus à rien : Il en est de mesme de la physiognomie, puis qu'outre la doctrine solide de ses premieres differences enseignée par Aristote, & depuis peu encore fort solidement & methodiquement par le Pere *Honorat Nicquet* Iesuite, on y en a adiousté mille autres qui ne seruent plus de rien, comme sont la *Metoposcopie*, la *Chiromantie*, la *Geloscopie*, l'*Ophtalmoscopie*, l'*Idemgraphie*, tant pour ce qui est du charactere, que de la façon de dicter les lettres missiues, & les obseruations que l'on fait sur les diuerses *taches*, & sur les *palpitations* du corps humain, & ausquelles vn honneste homme ne se doit iamais amuser, puis que l'on n'en peut rien dire autre chose sinon que μωρὰ μωρὸς λέγει, *fatuus fatua loquitur*: pour moy ie te conseillerois plustost, sans t'arrester à tous ces liures, de faire vn petit ramas des *prouerbes* & *dictons*, qui concernent la Physiognomie, parce que ce sont autant de regles infaillibles pour iuger tres pertinemment de ceux ausquels on les peut appliquer.

S. Tu as donc bonne opinion des prouerbes, que tant d'autres mesprisent.

M. Encore meilleure que tu ne penses, & ie suis en cela de l'opinion de Cardan, lors qu'il dit en ses liures *de Sapientia*, que la sagesse & la prudence de chaque nation consiste en ses prouerbes.

S. Et qu'appelles-tu prouerbes Physiognomiques.

M. Ie n'insisteray pas tant sur l'explication de cette parole, que font les Philosophes sur celle du *syllogisme Physionomique:* si d'aduenture elle ne t'est agreable sers toy du *verbum vetus* de Plaute, ou de l'*adagio* de Varron, ou de *Paroemia* & *Gnoma* des Grecs, *ou du refranes* des Espagnols, ou de telle autre que tu iugeras plus à propos : Pour moy qui sçay bien que *longum est iter per præcepta, breue & expeditum per exempla;* Ie te rapporteray quelques-vns de ces prouerbes, afin de te faire mieux comprendre ce qui est aussi de tous les autres.

Distortum vultum sequitur distorsio morum,
Intima per mores cognoscimus exteriores,

en voila deux qui parlent de la Physiognomie en general, & desquels ie ne cognois point d'autre Autheur que le peuple : ce troisiesme est de Iuuenal,

Satyr. 4. *Hispida membra quidem, & duræ per brachia setæ*
Promittunt atrocem animum.

Et ce quatriesme, que peu de personnes ignorent, se trouue dans Martial,

Crine ruber, niger ore, breuis pede, lumine luscus,
Rem magnam præstas, Zoile, si bonus es,

& tous deux appartiennent aussi à la Physiognomie ou constitution particuliere de quelque membre des personnes.

S. Tu me fais souuenir d'vn autre prouerbe qui dit *cauete à signatis*, & ie cognois assez par ces qua-

quatre ou cinq exemples comme on doit entendre tous les autres; ie te prie neantmoins ſi tu en ſçais dauantage de vouloir permettre que i'en charge mes tablettes, puis que ce ſera touſiours autant d'acquis pour le recueil que tu me conſeilles d'en faire.

M. C'eſt quaſi du plus loin qu'il me ſouuienne que d'auoir leu les diſtiques d'vn certain *Facetus*, imprimé *inter octo auctores*, dans lequel ie remarquay trois ou quatre de ces preceptes, qui me ſemblerent ſi beaux & ſi veritables, que i'en ay touſiours conſerué la memoire depuis ce temps-là:

Inconſtans animus, oculus vagus, inſtabilis pes,
Hæc tria ſigna viri de quo mihi nulla boni ſpes.

Rarò breues humiles vidi, ruſóſque fideles,
Albos audaces, miror magnos ſapientes.

Ex Apum iugulo, cerui lingua, canis ore,
A magnis pedibus caueas blæſóque lepore.

Inque domum Ruſi non accipias tibi pauſam,
Namque malignandi gerit in ſe denique cauſam.

Tu vois, *Sainct-Ange*, comme ces huict lignes comprennent plus de preceptes Phyſiognomiques, & plus veritables & aſſeurez, que tu n'en trouuerois peut-eſtre dans huict feüillets d'*Aporta*; mais ie me ſouuiens encore de quelques autres, qui ne ſont pas à meſpriſer.

Si non vis falli, fugias consortia calui:
Si quæras socium, nunquam iungas tibi luscum.

Et qu'ainsi ne soit, nous lisons dans la Macaronée, que

Nulla fides Gobbis, noli confidere Zoppis,
Si Guerchus bonus est, inter miracula scribe.

Et pour te monstrer que cette Physiognomie prouerbiale n'est point à negliger, c'est que Barthole ce grand Iurisconsulte, ce *Monarcha Iuris*, en expliquant la loy 4. *vbi Pupillus educari debeat*, ne fait pas difficulté d'y auoir recours, & d'alleguer le prouerbe que tu disois tantost auoir appris de l'Aduocat Guion, *puer bibens vinum &c.* à propos duquel il me souuient aussi d'auoir ouy dire à l'Auocat *Galand*, qui mourut il y a enuiron vn mois, ou six semaines sur les tours de nostre-Dame, où il estoit monté pour voir les rauages de la Seine débordée, que le mesme Barthole s'estoit seruy du iugement rendu par le fol de Paris, contre vn gros gueux qui auoit mangé son pain à la fumée des broches du Rotisseur, pour monstrer la verité de cet autre prouerbe qui dit,

Sæpe etiam stultus fuit opportuna loquutus,

& comme le sieur *Galand* estoit homme de tres-grande lecture ausi bien que son pere, il adioustoit que Tiraqueau *in legibus connubialibus*, faisoit aussi mention de cette sentence tres-sage, quoy que renduë par vn fol, & qu'il disoit que, ny *Gratian* au rapport de Hostiensis, ny *Caton* au iugement de Panorme, ne pouuoient ny plus sage-

ment, ny plus adroitement decider la queſtion dont il s'agiſſoit, qu'en ordonnant que ce maiſtre gueux payeroit au ſon de ſon argent, le profit qu'il auoit receu de la fumée du Rotiſſeur.

S. Si l'Aduocat *Galand* & toy euſſiez ſceu que cette hiſtoire eſt admirablement bien rapportée par Rabelais, vous n'auriez pas oublié de le dire: mais crainte qu'il m'eſchappe de te demander, ſi ce grand débordement de la *Seine* ſignifie tant de malheurs que l'on nous veut faire croire, par l'exemple de la *Tamiſe*, qui inonda auſſi toute la ville de Londres, le propre iour que le Roy d'Angleterre en ſortit: fais vn peu treſue de prouerbes, pour me dire ce qu'il t'en ſemble.

M. Cette opinion eſt vn reſte de ces vieilles ſuperſtitions Grecques & Romaines, deſquelles nous auons bien de la peine à nous dépaïſer, car tous les Poetes anciens ne preſchent autre choſe: Lucain,

--Thetys maioribus vndis
Heſperiam, Calpem, ſummúmque impleuit Atlanta.

Horace en parlant de la mort de Ceſar, Ode 2. l. 1.

Vidimus flauum Tyberim retortis
Littore Etruſco violenter vndis,
Ire deiectum monumenta Regis,
Templáque Veſtæ.

Virgile en parlant des preſages de cette meſme diſgrace, 1. Georg.

Proluit inſano contorquens vortice ſyluas
Fluuiorum Rex Eridanus, &c.

Sur lesquelles paroles le bon homme Seruius fait vne glosse assez remarquable, *Sciendum*, dit-il, *flumina quum supra modum crescunt, non tantùm ad præsens inferre damnum, sed etiam futura significare*, en quoy il a esté suiuy par Silius Italicus,

Maior & horrificis sese extulit Albia ripis,

par Dion, par Tacite, par Tite Liue, & par ce fidel Secretaire des superstitions Romaines *Iulius Obsequens*, qui butent tous à rendre ces inondations plus considerables, par le mal qu'elles nous prognostiquent, que par celuy qu'elles nous font effectiuement: En quoy certes il me semble qu'ils font grand tort à leur iugement, veu la vanité & la fausseté ordinaire de ces presages, desquels il se faudroit plustost mocquer, puis qu'ils ne sont fondez ny en raison, ny en experience. *Cæsari*, comme rapporte Dion Cassius, *quum Augusti cognomentum accepisset, signum haud nullius momenti ea ipsa nocte euenit, Tyberis enim exundans ita omnia, quæ in plano iacerent Romæ loca repleuit, vt nauigabilis esset: id sic interpretati sunt Arioli, vt eum ad magnum fastigium euasurum, totámque vrbem in sua manu habiturum dicerent*: appelle-tu cela vn prognostic de malheur? à peine la Seine est rentrée dans son lict ordinaire que le Roy est obey dans Paris: en est-ce là vn autre? L'on compte à Rome trente six inondations du *Tybre* tres-celebres & remarquables, iusques à l'an 1598. quel autre mal pourtant y ont-elles fait, que de ruiner des maisons & causer des maladies? Concluons donc qu'il en est de ces inon-

Lib. 53.

dations comme des *Cometes*, lesquelles aprés auoir tenu si long-temps le monde en apprehension par ce que nous en disoient les Poëtes:

-- Nunquam visum impunè Cometem:
Nunquam futilibus incanduit ignibus æther.

& ce que nous en racontoient les Historiens plus credules que Polybe, sont enfin deuenuës ridicules, & ont perdu toute la vertu qu'elles auoient de se faire craindre, témoin les traittez que nous auons de *Puteanus*, *Grisaldus*, *Guinisius*, *&* *Paschalius*, qui ont tous prouué par vne infinité de raisons & d'experience, *Cometas indicium esse felicitatis futuræ, non vt vulgus putat calamitatis;* Mais pour moy i'estime plus veritable, que toutes ces choses-là ne nous sont ny bien ny mal, & qu'elles nous sont tout à fait indifferentes, au moins pour ce qui est des *Cometes*, car pour les inondations le mal qu'elles nous font n'est que trop sensible: aussi est-ce à mon aduis ce qui a donné lieu à nostre Prouerbe, *de grand Seigneur, grande Riuiere, & grand chemin, fuis si tu peux d'estre voisin.* Mais puis que nous voila reuenus insensiblement aux Prouerbes, concluons qu'aprés l'exemple de S. Paul qui s'en est bien seruy en l'Epistre *ad Titum*, *Cretenses semper mendaces, malæ bestiæ, ventres pigri*, & le commandement que nous fait Salomon d'y prendre garde, *animaduertet sapiens parabolam, & interpretationem, verba sapientium & ænigmata eorum*, nous auons grand tort de les negliger. Et pour ce qui est de ceux que nous auons rapportez cy-dessus, au moins

Cap. I.

Cap. I.

peuuent-ils verifier que comme le Cardinal *Mazarin* n'eſt fleſtry d'aucunes de ces marques, auſſi n'eſt-il ſuiet à pas vne des paſſions ou des imperfections qu'elles ſignifient, & auſquelles on peut dire qu'elles ſeruent de teſmoignage exterieur. Maintenant pour venir à la ſeconde raiſon qui me fait croire que ledit *Cardinal* ne tient conte de toutes les médiſances qu'on a faites de luy, c'eſt qu'elles n'ont pas eſté capables de l'offenſer : premierement parce qu'elles n'ont rien dit de vray, & le naturel de l'Italien eſt de ne s'offenſer iamais de ce qui eſt faux, auſſi dit-il en ſes Prouerbes *non mottegiar del vero :* or pour cognoiſtre la fauſſeté de toutes ces calomnies publiées contre ſon *Eminence,* ils ne faut que conſiderer comme elles ſe contrarient, & comme elles ſe deſtruiſent les vnes les autres ; il ne faut qu'auoir le ſens commun bon, pour iuger de leur foibleſſe, & en vn mot il ne faut que cognoiſtre ſon *Eminence* pour diſcerner la bonté de ces copies, en les preſentant à leur original. Ie remarque en ſuite que ce n'eſt pas l'ordinaire des perſonnes de iugement, d'adiouſter foy à ce que la colere, l'enuie, la proſcription, la haine, l'intereſt, & autres paſſions ſemblables font dire ; auſſi voyons-nous tous les iours que les médiſances de *Ramus*, de *Pariſanus*, & de tant d'autres nouateurs ne font aucun tort à Ariſtote : que *Georges Trapezonze* n'a en rien diminué la gloire & le merite de Platon, par ſes inuectiues ; que *Timon* qui médiſoit de tout le monde, n'eſtoit creu

de perſonne: que *Pogius* n'a point noircy la bonne renommée de Laurens Valle, en le chargeant des plus horribles médiſances que l'eſprit humain pouuoit inuenter: que ces deux celebres Philoſophes Patrice & Liceti, n'ont iamais eſté ſoupçonnez de toutes les vilenies dont *Angelutius* & *Caſtro* les rendoient coupables: que cét impudent *Maſtigophore de Fuſil*, n'a en rien fleſtry la bonne renommée de Monſieur Viuien: que l'*Antigaraſſe*, les *Recherches des Recherches*, *l'Anticoton*, *le Banquet des ſept Sages*, *le Comtadin Prouençal*, *la Milliade*, qui ſont les plus ſanglantes Satyres de noſtre temps, n'ont apporté ny honte ny dommage aux *Garaſſes*, *Paſquiers*, *Cotons*, *Seruins*, *Luynes*, *&* *Richelieux*, contre qui neantmoins elles eſtoient faites: Et pourquoy cela? parce que comme Claudian diſoit fort ſagement, *Opprobriis ſtat nulla fides*: au contraire Sainct Chryſoſtome maintient comme i'ay deſia dit, que l'offenſé en ce combat eſt beaucoup plus aduantagé que celuy qui offenſe: à quoy ſe rapporte auſſi le dire de Seneque, *illi qui iniuſta facit erubeſcendum eſt*: mais Apulée paſſe plus outre, puis qu'il aſſeure que *barbarè alios inſectari, audientium contumelia eſt*. D'ailleurs celuy qui blaſme toutes les actions d'vn homme, comme on fait celles de Monſieur le *Cardinal*, ne merite non plus d'eſtre creu que s'il les approuuoit toutes, parce qu'il n'y a rien de ſi bon en ce monde qui n'ait quelque exception, & rien de ſi mauuais qui ne merite quelque loüange.

Claudian.

--- nunquam sincera bonorum
Sors vlli concessa viro, quem vultus honestat,
Dedecorant mores.

C'est pourquoy Sainct Hierosme disoit en parlant d'Origenes, *ne me putes in modum rustici Balatronis, cuncta Origenis reprobare :* parce que s'il n'eust rien approuué de tout ce que faisoit Origenes, on l'auroit à bon droit soupçonné d'escrire contre luy auec trop de passion ; comme il arriue iustement à ces nouueaux Censeurs & Menippes du *Cardinal*, qui font grand bruit, & qui publient si hautement le mal qu'ils pensent recognoistre en luy ; mais pour declarer le bien qui y est aussi, c'est dequoy ils ne se mettent gueres en peine, *palam de eo muttire plebeio periculum est :* Et de là on peut facilement iuger si c'est la passion ou la raison qui les fait agir de la sorte. Mais n'est-ce pas plustost vne grande consolation pour le *Cardinal*, qu'aprés vn *Arrest* si solemnel, qui l'abandonnoit à la rage de tout le monde, pendant vne guerre ouuerte de trois mois, où toutes choses estoient permises, entre tant de libelles qui ont paru depuis la sortie du Roy, il ne s'en est trouué aucun qui ait porté le nom de son autheur, soit pour estre trop mal faits, ou pour ne debiter que des mensonges, ou pour estre farcis de trop d'iniures, ou pour meriter par quelque autre defaut encore moins tolerable que les precedens, la Censure que fit l'Empereur Iulian de quelques escrits de Sainct Basile, *vidi, legi, damnaui :* Et en effet d'où viennent tous

Phædr. lib. 4. sub finé.

ces

ces libelles ſinon de la rage d'vne populace à laquelle les factieux ont fait commettre mille extrauagances de la meſme ſorte, car

Quæ non ſeditio, quæ non inſania vulgi — Claudian. de Conſul. M. Theod.

ne s'eſt point fait remarquer depuis les Barricades de l'année paſſée? & qui ſont particulierement ceux qui prennent tant de peine que d'en compoſer toutes les nuicts des deux & trois douzaines, ſinon des *Colporteurs, des Femmes, des Seruantes, des Eſcholiers, des Cuiſtres de nos Colleges, des Chanteurs du Pont-neuf, des Comediens, des Rimeurs à la douzaine, nattæ diſcincti circumcelliones ſycophantæ viri triobolares digni mola & piſtrino,* & pour auoir pluſtoſt fait des hommes de neant, pour ne point dire de ſac & de corde,

--- Fruges conſumere nati
Sponſi Penelopes, nebulones, Alcinoïque. — Horat. ep.ſt. 2. lib. 1.

Et cela eſtant ainſi, pourquoy le *Cardinal* qui eſt aſſeuré de ſon innocence, qui cognoiſt bien la fauſſeté de toutes ces calomnies, qui ne s'eſt point eſtonné des procedures du premier *Parlement* qui ſoit en France; & qui luy a dit courageuſement,

--- quid me perferre, patique
Indignum coges? adimam bona: nempe pecus; rem
Lectos, argentum, tollas licet. — Idem ibidem epiſt. 16.

ſe voudroit-il commettre auec des aduerſaires ſans nom & ſans qualité, ſans dignité, auſſi bien que ſans raiſon? Pourquoy voudroit-il faire à coups de pied auec des Aſnes? Pourquoy ſe vanger ſur des Crocheteurs & ſur des Harengeres?

S. Ie ſuis en cela de ton coſté, *Maſcurat*, car il me ſouuient de certains vers qui font pour toy, & deſquels vn Allemand de mes amis m'a rompu cent fois la teſte;

Hoc ſcio pro certo quòd ſi cum ſtercore certo,
Vinco vel vincor ſemper ego maculor.

M. Prens-les pluſtoſt pour toy-meſme, *S. Ange*, car pour moy, & pour ſon *Eminence* i'ay tant d'autres raiſons que ie n'ay pas beſoin d'en faire venir de la chambre dorée. Mais laiſſons là ie te prie tous ces mots de gueule, & adiouſtons pour conſolation du *Cardinal*, que tous les plus honneſtes gens du monde, n'ont pas eſté mieux traittez que luy, lors qu'on a ſouſmis leurs actions au ſyndicat d'vn Iuge ſi extrauagant & ſi paſſionné comme eſt la populace; ou que les affaires publiques ont cheminé d'vn biais contraire à celles des particuliers. Pindare qui paſſe auiourd'huy pour le plus excellent Poëte Lyrique qui ait iamais eſté, & lequel au dire d'Horace, ne peut eſtre imité de perſonne,

Ode 2. lib. 4.

Pindarum quiſquis ſtudet imitari
Iule, ceratis ope dædalea
Nititur pennis vitreo daturus
Nomina Ponto.

Ælian. de var. hiſtor. lib. 13.

ne fut-il pas ſi mal traitté du Peuple de Thebes, qu'il veit par cinq fois preferer les Poëſies de ie ne ſçay quelle Coureuſe appellée *Corinna*, aux ſiennes; *Socrate* aprés auoir eſté iugé par l'Oracle d'Apollon le plus ſage de tous les hommes ἀνδρῶν

ἀπάντων Σωκράτης σοφώτατος, ne fut-il pas en ſuite baffoüé & vilipendé par les Atheniens, leſquels traiterent encore plus mal ce grand Politique *Demetrius Phalereus*, que Suidas dit auoir eſté ainſi appellé *à Phalero Atticæ portu*, & que Victor, Rittershuſius, & beaucoup d'autres, prennent mal à propos *pro Rhetore quodam Alexandrino eiuſdem nominis apud Laërtium*; puis qu'aprés luy auoir dreſſé trois cens ſtatuës, ils les rompirent toutes, pour ſe vanger de ie ne ſçay quel pretendu déplaiſir, qu'ils diſoient auoir receu; & le contraignirent de ſe refugier en Egypte, où il deuint en peu de temps l'vn des plus riches hommes du pays, & des plus confidents Miniſtres du Roy *Ptolomée*, auquel meſme il perſuada de faire traduire la *Bible* par les Septante, comme nous l'auons maintenant. Mais pour venir à des exemples de plus fraiſche datte, *Paul IV.* ſi l'on conſidere bien ſes actions, a eſté vn des plus grands & des meilleurs Papes dont nous ayons memoire, car non ſeulement il refuſa l'Archeueſché de Brundiſi, mais encore il ſe démit de l'Eueſché de Theate, & ſe retirant à vne vie Religieuſe il inſtitua l'Ordre des Theatins: il conſeilla à Paul Troiſieſme d'eſtablir le Tribunal de l'Inquiſition: il reforma les abus du Clergé: il publia l'*Index* des liures cenſurez: il oſta l'abus des Collations Beneficiales aux perſonnes indignes: il fit rentrer dans les Cloiſtres tous les Moines & Religieux qui en eſtoient ſortis: il ne voulut iamais approuuer la tranſlation de l'Em-

pire faite par *Charles V.* à Ferdinand : estant informé des mauuais deportemens de ses nepueux, il les priua de toutes leurs dignitez, & les chassa de Rome : & pour ce qui est du Peuple Romain, l'on peut dire auec verité qu'il le traitta mieux que n'auoit fait aucun de ses predecesseurs : car il amplifia la puissance des trois Conseruateurs du Capitole : il augmenta & confirma tous les priuileges qui luy auoient esté donnez par les autres Papes, & il luy donna aussi Tiuoli : ce qui fut cause que le peuple en recognoissance de ces bienfaits, luy dressa vne statuë au Capitole, & luy assigna cent Gentilshommes pour sa garde, lesquels le Pape crea tous Cheualiers. Iusque-là doncques toutes ses affaires alloient le mieux du monde : qu'arriua-t'il en suite, *M. Antoine Colonne*, & le Seigneur *Ascaigne* son pere, comme aussi le Comte *Giouan Francesco de Bagni*, tous gens populaires & factieux, s'estans broüillez auec luy, il les excommunie, il confisque leurs Chasteaux, & en inuestit son frere & ses nepueux, il fait vn Decret que les possessions de l'Eglise mal occupées ou achetées, luy fussent restituées : ses nepueux abusans de leur authorité, commencent de mal-traitter le tiers & le quart : bref il fait emprisonner le Cardinal *Moron*, & quelques autres : toutes lesquelles choses luy acquirent tellement la haine du peuple, que venant à mourir sur ces entrefaites, on rompit sa statuë, on en traisna la teste trois iours durant par les ruës, peu s'en fallut qu'on ne fit le mesme de

ſon corps; les priſons furent rompuës, ſon Palais de Ripette fut bruſlé, & l'on defendit à ſon de trompe & à cry public par la ville, que perſonne ſous groſſe peine n'euſt à tenir les armes des *Caraffes* en ſa maiſon. Ce grand Antiquaire *Jean Iacques Boiſſardus* qui eſtoit pour lors à Rome, au ſeruice du Cardinal *Caraffe*, raconte toute cette tragedie, quoy qu'aſſez ſommairement en ſa Topographie de ladite ville, dans laquelle puis qu'il a iugé à propos de rapporter le contenu de ces proclamations, pour monſtrer auec combien de violence le peuple s'emporte, meſmement contre ſes bienfaicteurs, au moindre dégouſt qu'il en reçoit, ie veux auſſi les produire comme pieces qui pourront non ſeulement iuſtifier le Cardinal *Mazarin*, mais auſſi luy apporter cette conſolation, qu'il n'eſt pas le premier ſur qui on ait exercé de ſemblables violences, & de ſi prodigieuſes médiſances. Pagina 48.

BANDO CONTRA QVELLI CHE TERRANO LE ARME DI CASA CARAFFA.

PEr ordine del Populo Romano obedientiſſimo della Sancta Sede Apoſtolica, & del ſacro Collegio delli Jlluſtriſſimi & Reuerendiſſimi Cardinali, ſi fa intendere a qualumche perſona, che habbia inanzi alla ſua caſa, o di charta, o dipinta in muro, o di relieue l'arme della tanta a queſto popolo inimica & tyrannica caſa di Caraffa, la debbia fra tutto il di ſpezzata: Sotto la pena di eſſere tenuto traditore a queſto popolo, & infame, & di eſſere quella caſa doue ſara trouata da queſto tem-

po in la sacheggiata & bruggiata, Acio si possi per tutte le vie possibili anichillare & spegnere questo tanto odioso nome. Datum in Roma il di 20. di Augusto anno della salute 1559.

Lors que i'estois à Rome, le Caualier *Gualdo* de Rimini me monstra vn de ces placards imprimé de ce temps-là, en fort gros charactere, & ie croy mesme qu'on l'auoit arraché du coin de quelque ruë, & sur ce qu'il me disoit que beaucoup d'estrangers en auoient pris des copies, il fut bien ébahy d'entendre que c'estoit faute de sçauoir qu'il estoit mot pour mot dans *Boissardus*, lequel adiouste en suite vne autre inscription, qui fut en mesme temps publiée contre ce mesme Pape, & dans la mesme ville, quoy qu'aprés auoir mis ces deux ou trois lignes en teste pour seruir d'aduertissement à ceux qui la lisent: *Addam & hîc inscriptionem publicè affixam, vt ex ea appareat qua insania & effrenata vindictæ cupiditate ferantur Romani in summos etiam viros quos oderunt, quoties furore publico concitatur vrbs.*

Mortalitati S.

IO. PETRO CARAFFÆ PP. IIII.

Theatino, Neapolitano, Nebuloni, fugitiuo, Platonico, Vipereo, Antichristo, Pesti, Cacodæmoni, Sodomitæ, Catamitæ, Mago, Necromantico, Ariolo, super omnem ob ingentia facinora, impudentem audaciam, auidissimam rapacitatem, & affectatam tyrannidem; multáque alia, quæ potiùs de monstro, ac bellua immanissima, quàm de homine dici possunt, inclementissimo Principi, Galliarum superioribus bellis euersori, Hispania-

rum oppreſſori, patriæ vniuerſæque Italiæ extinctori perniciosiſſimo, Chriſtianorum reſtitutique orbis pertinaciſſimo afflictori; cuius immitis animus in Deum, in religionem odium, ingrata erga mortales affectio, ſola infelici ſed merita morte ſuperata eſt: Senatus Populúſque Romanus, vt memoriam peſſimi Pontificis perenni nota beneficiorum ergo collocaret, & monimentum aliquod extaret, quo poſteris innoteſceret impuriſſimum illum patriæ hoſtem, ac Romano nomini infeſtiſſimum iudicatum; ſtatuam marmoream in Capitolio etiam tum illi viuenti indignè poſitam, inſigniáque omnia gentilia vndique in vrbe exquiſita, eradenda, & abolenda decreuit. Qui vixit, naturæ quidem & ſuis ſatis, Reipublicæ verò nimis. Sedit annos quatuor, menſes tres plus minus, ſepultus in Vaticano, ſitúſque inter innocentes nocentiſſimus.

Voila donc de quelle monnoye fut payé le Vicaire de Ieſus Chriſt en terre, & vn des meilleurs Papes qui ait iamais eſté, *Paul IV.* du nom, ſans que l'on ait quaſi pû en ſçauoir la cauſe, car tous les Senateurs & principaux Seigneurs de Rome, lors qu'il fut queſtion de s'excuſer enuers le ſacré College des Cardinaux, de ce grand excés commis en la perſonne de celuy, qui auoit eſté leur Chef, diſoient ouuertement, comme on peut lire dans le Diaire ou Iournal de *Vincentius Bellus*, que l'on conſerue encore auiourd'huy curieuſement dans la Vaticane, *nihil ſe, nihil Romanum populum de Paulo conqueri poſſe, cuius virtutem mentémque optimam toties fuiſſent experti: Propinquos eius potiùs cul-*

horribles médiſances, & du mauuais traittement que fit la populace de Rome à vn Pape, c'eſt à dire à ſon Souuerain Seigneur, au Vicaire de Ieſus-Chriſt, au Chef de la Chreſtienté, ſans qu'il y euſt quaſi dequoy douter, que ſon gouuernement n'euſt eſté tres-bon & tres-loüable. Voyons maintenant ſi les François ont eſté plus ſages que les Romains, & ſi ce qu'ils viennent de faire au ſuiet du Cardinal *Mazarin* eſt ſans exemple en ce Royaume. Si nous voulons croire le Guicciardin de noſtre temps *Henrico Catarino d'Auila*, il n'y eut iamais Roy en France plus eſtimé de ſes peuples, ny qui eut de plus belles parties, ou mieux ſeantes à vn grand Prince, que *Henry III.* car voila en quels termes ce fidel Hiſtorien nous le met en conſideration, *Ma comunque ſi ſia, è certò coſa degna di grandiſsima conſideratione, l'andar penſando come le virtù ſingolari, e le gran qualita di tanto Prencipe, ſortiſſero coſi duro, e coſi acerbo fine, per cauarne queſto ſingolar documento, che poco gioua la peritia del nauigante, ſe l'aura della gratia diuina, laquale con eterna prouidenza regge le coſe mortali, non agiuta a condurre nel porto le noſtre operationi. Percio che in Henrico terzo furono qualita tutte amabili, e nel principio delli anni ſuoi ſingolarmente riuerite, & ammirate, prudenza ſingolare, magnanimita Regia, magnificenza ineſauſta, pieta profondiſsima, ardentiſsimo zelo di religione, perpetuo amore verſo i buoni, odio implacabile contra i cattiui, deſiderio grandiſsimo di giouare ad ogn' vno, facondia popolare, piaceuolezza*

degna di Prencipe, ardire generoso, valore & attitudine marauiglisa nelle armi, con le quali virtù, mentre regno il fratello, fù più amirato & più stimato dell' istesso regnante. Fù prima capitano che soldato, e prima moderatore del gouerno, che giouane maturo, guereggio con fortezza, deluze l'esperienza de i più famosi Capitani, vinse giornate sanguinose, soggiogo fortezze tenute inexpugnabili, acquisto l'animo de i popoli longamente remoti, e fù famoso e glorioso nelle bocche di tutti gli huomini. Et neantmoins incontinent aprés que les factions eurent broüillé sa Couronne, & qu'il fut contraint pour y remedier, de soustenir tantost l'vn des partis, & tantost l'autre; depuis que les Papes prirent plus de part en nos interests qu'il n'estoit à propos pour le bien & le repos du Royaume; depuis que la ialousie des Princes eut donné lieu & appuy aux mescontentement de ceux qui n'obtenoient pas ce que l'ambition ou l'auarice leur faisoit demander; & que les cabales des Grands auec les petits, les ligues & contre-ligues, commencerent à se fourrer dans le Royaume, il deuint, tout bon, tout innocent, & tout vertueux qu'il estoit, le but de la calomnie, l'obiect de la haine publique, & toutes ces vertus furent transmuées en vices, toutes ses actions en crimes, sa vie ne fut plus qu'vn perpetuel scandal, ses pensées estoient criminelles, on en fit vn *Iudas* & vn *Antechrist*, comme l'on a fait du Cardinal *Mazarin*; son nom fut renuersé en cent mille façon honteuses, on ne l'appella plus *Valois*, mais *Vaudois* ou Sorcier, &

pour abreger tout ce qu'en disoient de mal vn nombre infiny de libelles, ou en composa l'Epigramme inseré par Boucher en son troisiesme liure *de iusta abdicatione Henrici III.* & que ie rapporteray pareillement icy, pour monstrer que ce n'est pas d'auiourd'huy que la populace de Paris sçait iouër de la langue,

Gallia quærebat quo tandem nomine posset
Henrici mores & scelus exprimere,
Periurum placet huic dici, placet inde Tyrannum,
Blæsarum est aliis dicere carnificem:
Sacrilegum ij malunt, alij dixisse Theurgum;
Idem Hypocrita illis dicitur, his Atheus,
Assassinus subit iis, anathema & apostata at illis,
Vtrisque infamis, perfidus hostis ἄϊος,
Veráque cùm sint hæc, non solum sit satis vllum,
HENRICVM *tandem dicere collibuit.*
Scilicet omne isto quod constet nomine crimen,
Henrico nec iàm par scelus esse queat.

Certes il ne faudroit que changer le nom de *Henry* en celuy de *Mazarin*, pour rendre l'Epigramme commun à tous les deux, car nous voyons mesme que comme le nom de *Henry* comprenoit tous ces crimes, & encore dauantage, aussi ne peut on mieux assouuir maintenant les excés d'vne rage extreme contre quelqu'vn, qu'en luy disant qu'il est vn *Mazarin*, ne plus ne moins que du temps de la Ligue on disoit c'est vn *Henry*: Et cela pour lors n'offensoit pas moins *Henry IV.* que son predecesseur *Henry III.* car quoy que ce premier ait vescu de telle

ſorte qu'on le peut à bon droit appeller le Pere de la Patrie, l'amour des peuples, & la gloire des Roys de France ; il fut neantmoins contraint d'eſſuyer toutes les calomnies, & s'il faut ainſi dire les derniers deſeſpoirs d'vne ligue periſſante : il fut forcé de ſouffrir les ſeditieuſes Predications de *Boucher*, les diſcours tenus au banquet du Comte d'*Arete;* il endura patiemment qu'on le nommaſt *Larron, Cadet ruiné, Pauure Carabin*, ὀψίγονον παῖδα : & pourquoy donc le Cardinal *Mazarin* n'auroit-il pas autant de patience que ces deux grands Monarques ? pourquoy voudroit- il eſtre exempt de ce que tous les plus grands hommes, tous les meilleurs Miniſtres n'ont pû euiter ? y a-t'il iamais eu de meilleures teſtes en France, ny de meilleurs Conſeillers que les *Barbons* de Henry IV. & neantmoins qu'eſt-ce que les factieux & mécontens n'en diſoient point. *Charles de Lorraine* ſurnommé le grand Cardinal, ne fut-il pas contraint d'eſſuyer les beaux contes de ſa *Legende*, & d'vne infinité d'autres Libelles diffamatoires, au ſuiet deſquels il dit publiquement en l'Aſſemblée de Fontainebleau, *qu'il en auoit ſur ſa table vingt deux faits contre luy, qu'il gardoit tres-ſoigneuſement, comme le plus grand honneur qu'il ſçauroit iamais receuoir, que d'eſtre blaſmé par tels meſchans, eſperant que ce ſeroit le vray eloge de ſa vie pour le rendre immortel :* car ce ſont les
Liure 6. pag. 204. propres termes dont *la Popeliniere* aſſeure qu'il ſe ſeruit pour decrediter toutes ces inuectiues. Et ſi le Cardinal *de Richelieu* ſe fut trouué dans vne

Regence, trauaillée de guerres estrangeres, & de factions domestiques comme celle d'apresent, que n'auroit-on point dit de luy, mais que n'auroit-on point fait contre luy, s'il n'eut eu le pouuoir sous l'authorité d'vn Roy si grand & si victorieux qu'estoit *Louys Treziesme*, de se faire craindre, & d'obseruer ce conseil de Saluste, *in hac colluuie morum, habendus metus, aut faciendus*, aussi bien que cet autre de Ciceron, *salutaris seueritas vincit inanem speciem clementiæ?* Mais neantmoins quoy que le Cardinal *Mazarin* ne puisse pas faire de mesme *sub Joue nondum barbato*, & que bien qu'il eust le pouuoir, il est trop bon & trop facile pour en auoir la volonté; il ne faut pas toutefois que la liberté qu'ont les meschans, & les factieux de le calomnier, preiudicie à la fauorable opinion que tous les hommes de bien doiuent auoir de sa bonne conduite. Et puis que la renommée des personnes illustres & remarquables dépend du iugement qu'en font les Escriuains, & que ce iugement est d'ordinaire si incertain, qu'Homere nous ayant representé *Penelope* pour vn miroir de chasteté, Ouide n'a pas laissé de la diffamer comme Garce, & de luy faire dire auec l'Autheur des Priapées,

Nemo meo meliùs neruum tendebat Vlysse 1.lib.amor.
Qui latus argueret corneus arcus erat.

& Virgile au contraire ayant blasmé *Dido* d'impudicité, Petrarque a bien entrepris de la deliurer de ce crime: que *Capanée* passe chez Euripide pour vn impie, & chez Æschile pour vn homme iuste & Triomphe 2.

craignant Dieu: que Claudian escrit auec tant de chaleur *in Ruffinum* Gouuerneur d'Arcadius, fils de l'Empereur Theodose le Grand, lequel neantmoins Zozime, Zonare, Eutropius, Paul Orose, loüent auec excés: que Paterculus dresse vn Panegyrique à *Seian*, quoy qu'il soit descrié partout le monde: que Cardan accuse *Socrate* & defend *Neron*: que Herodian blasme l'Empereur *Alexandre fils de Mammée*, nonobstant l'estat que font de luy Dexippus, Codrus, & Lampridius: que *Iulian* est celebré pour vn Prince tres-vertueux par Ammian Marcellin, & par Montagne, & pour tres-vitieux par beaucoup d'autres: que Dion condamne l'action de *Brutus* & de *Cassius*, au lieu que Plutarque en dit tout le bien possible: que la Reyne *Brunehault* nonobstant les loüanges que luy donne S. Gregoire, ne laisse pas d'estre l'opprobre & la honte de nostre Histoire: que *Boucicault* vanté par la mesme comme l'honneur de la France, est descrit pour vn bestial & stupide, par Cortesius: & finalement qu'*Alexandre VI.* ayant vescu de la sorte que dit Guicciardin, Faërnus toutesfois ne laisse pas de l'appeller *Pontificem vnum omnium quos demirata sunt reliqua sæcula, prudentissimum, felicissimum, gloriosissimum*: Puis dis-ie que ce iugement est si douteux & incertain, c'est le deuoir des hommes sages & prudents, de ne pas croire de leger aux vns ou aux autres, mais plustost d'examiner diligemment les actions qui ont donné lieu à la loüange ou au blasme, pour les repasser de nouueau sur

In vita Campani.

l'eſtamine de ſon propre iugement, afin de les eſtimer telles qu'elles ſeront en effet, & les conſiderer ingenuëment, c'eſt à dire bonnes ou mauuaiſes, & dignes par conſequent d'eſtre louées ou blaſmées : car entre ceux qui ſe meſlent d'eſcrire, il y a de certains flateurs *quibus omnia Principum honeſta, atque inhoneſta laudare mos eſt;* il y en a auſſi d'autres, qui ſe plaiſent naturellement à la Satyre, qui ne trouuent rien de bon, qui ne peuuent loüer perſonne, & deſquels on peut raiſonnablement dire Tacitus.

Semper hyems, ſemper ſpirantes frigora Cauri. Virgilius 3. Georg.

C'eſt pourquoy il faut cheminer entre ces deux extremitez la bride en main, & ſuppleer par vne iuſte moderation, par vn iugement raſſis, par vne indifference aimable, par vn amour ſingulier de la verité, aux excés ou defauts des vns & des autres, en eſtabliſſant ce Principe, que Dieu meſme ne pouuant pas en meſme temps, & par vne meſme action donner ſatisfaction à tout le monde, puis que le Laboureur par exemple deſire la pluye, lors que le Voyageur demande le beau temps; ce ſeroit vne grande folie de penſer, que le Miniſtre d'vn grand Eſtat tel qu'eſt la France, en donnant ſatisfaction aux vns, euſt cette grace de ne point dégouſter les autres. Les fables diſent que Iupiter ayant fait l'homme au moins mal qu'il pouuoit, Momus y trouua tant de choſes à redire, que tous les Dieux ſe reſolurent de contribuer tous enſemble, ce qui ſeroit de leur pouuoir, & de leur in-

dustrie, pour former cette *Pandore* tant renommée dans les Metamorphoses; & Dion Chrysostome adiouste, *opus illud neque sapiens, neque bonum factum, sed omnigenum variúmque accipientibus euenisse malum:* Le Peintre qui voulut former vn cheual au gré de la populace, & suiuant les diuers aduis qu'on luy en donnoit, fit vn monstre également horrible & ridicule: Aprés quoy on ne dira pas auec le mesme Dion, *vbi autem Deorum turba, atque Populus, communiter fingens operánsque, non potuit bene atque irreprehensibiliter operari, quid dicendum est de homine, vitáque ex humana opinione formata & effecta.* Et nous serons si peu iudicieux, que de croire à des fols, à des impertinents, à des factieux, à des meschans, *qui omnibus bonis excussi*, comme Catilina, *aut ira perciti*, comme Coriolan, veulent bouleuerser leur patrie pour bastir des fortunes priuées sur des ruines publiques; & qui s'imaginent qu'aprés auoir mis le Pilote hors du vaisseau ils auront tout pouuoir de le virer, ou gouuerner suiuant la Boussole de leur interest particulier. En suite dequoy ie conclus que le Cardinal *Mazarin* ayant sa conscience nette de tout ce que les factieux & mescontens luy imposent, & estant en effet *integer vitæ scelerísque purus*, il doit negliger tout ce que l'on dit au contraire, & obseruer sur tout ces deux preceptes de nostre diuin *Caton*, le premier pour la satisfaction de son esprit,

Oratione 66.

Esto animo forti cùm sis damnatus iniquè.

Et

Et le ſecond pour le repos de ſa perſonne,

Litis præteritæ noli maledicta referre.

Ou que s'il en parle doreſnauant, ce ne ſoit que pour monſtrer qu'il a eſté libre à vn chacun de gloſſer ſur ſes actions, & pour témoigner que les loüanges qu'on luy a données iuſques à ces dernieres ruptures, & qu'on luy donnera encore cy-aprés, n'ont eſté ny forcées, ny mendiées, puis qu'on a eu égale liberté de le blaſmer, *ea enim laus,* Lib. 15. dit Ammian Marcellin, *grata eſſe poteſtati debet excelſæ, quum interdum, & vituperationi ſecus geſtorum pateat locus.*

S. Ie trouue toutes les raiſons que tu apportes pour le Cardinal *Mazarin* ſi probables, que n'y pouuant faire aucune oppoſition legitime, i'ayme mieux apprendre de toy, puis que tu teſmoignes d'eſtimer les vers de noſtre petit *Caton*, ſi tu crois que celuy qui les a compoſez ſoubs ce nom emprunté de *Caton*, ait eſté Chreſtien ou Payen: car il ne me ſemble pas que iuſques à preſent cette queſtion là ait eſté decidée, & en liſant tous les vers de cét Autheur on ne ſçauroit pour qui le prendre.

M. La queſtion toutesfois n'eſt pas difficile à In quæſtionib. Romã. 14. Cap. 32. reſoudre, car ſans m'arreſter à Delrio & à Boxornius qui le font abſolument Chreſtien, ny à Ioſeph Scaliger qui le veut faire paſſer pour Idolaſtre en ſes Notes ſur Auſone, & qui l'appelle *Ethnicum Gnomologum*, en celles qu'il nous a données ſur ces diſtiques, il me ſemble de pouuoir

dire que la doctrine de cét Autheur, à la prendre en gros est Chrestienne, & dictée à mon aduis par vn Chrestien, lequel neantmoins y a meslé quelques preceptes de la Payenne, soit qu'il n'ozast se declarer ouuertement tel qu'il estoit, ou qu'il voulust rendre son liure agreable aux deux partis, ou que pour le faire passer soubs le nom de *Caton*, il iugeast estre à propos d'y mesler des sentimens tels que *Caton* les eust pû auoir : car la Religion Chrestienne commande par exemple de ne point rendre la pareille à ceux qui nous trompent, & luy enseigne *verbis expressis*, que ce n'est pas mal fait de les tromper,

Lib. 1. *Qui simulat verbis nec corde est fidus amicus,*
Tu quoque fac simile, sic ars deluditur arte.

La Religion Chrestienne defend le diuorce, *quos Deus coniunxit homo non separet*, & ce auec plus de raison que Bodin ne veut persuader dans sa Republique ; & nostre *Pseudo-Caton* veut qu'on quitte froidement sa femme, & qu'on luy enuoye *libellum repudij*, lors qu'elle est trop fascheuse ou insupportable :

Lib. 3. *Vxorem fuge ne ducas sub nomine dotis,*
Nec retinere velis si cœperit esse molesta.

Finalement ce n'estoit point la pratique de la primitiue Eglise que d'achepter des esclaues, comme *Caton* dit qu'on peut faire,

Cùm famulos fueris proprios mercatus in vsus,
Ut seruos dicas, homines tamen esse memento.

Il a doncque voulu faire en cela comme les Au-

theurs du *Mercure Trismegiste*, des *Oracles des Sibylles*, des *Epistres de Seneque à Sainct Paul*, & d'autres pieces semblables, non moins suspectes & falsifiées que ces precedentes, desquelles nous tirons d'autant plus d'aduantage, que l'on nous a fait croire qu'elles venoient du costé de nos parties aduerses. Et en effet le dessein de nostre *Pseudo-Caton*, ou plustost de ceux qui ont composé à diuerses fois & à diuers temps cette Farrage de preceptes moraux, a si bien reussi, que ou soit à cause de l'authorité d'vn si sage & si celebre Senateur qu'estoit *Caton*, qui a mesme donné son nom à tous les gens de bien, *Tertius è cælo cecidit Cato*, dit Iuuenal, imité par nostre Pybrac en ses Quatrains.

Voy l'hypocrite auec sa triste mine
Tu le prendrois pour l'aisné des Catons.

ou pour la bonne doctrine qu'ils contiennent, ou parce que les vers en sont extrémement faciles, ils ont esté traduits non seulement en Grec par *Maximus Planudes* & *Scaliger*, mais en toutes les langues, dont l'vsage est commun en Europe; & tant de personnes les ont aussi commentez, qu'il seroit difficile d'en faire vn Catalogue; iusque-là mesme que certaine Dame Luquoise nommée *Lucretia Ciuitatis*, fit imprimer à Lyon l'an 1548. des Scholies Latines sur les trois premiers liures de cét Autheur, sur lequel ie croy que Monsieur *Coëffeteau* frere de ce digne Euesque de Marseille, nous donnera aussi bien-tost

quelque explication morale & Theologique.

S. I'en veis l'autre iour des feuïlles chez Robert Sara, où i'estois allé prendre la *Contribution du bon Citoyen*, & *Stomachatio boni publici*, mais ie ne fus pas moins surpris de la grosseur du liure, veu que le troisiesme alphabet estoit commencé, que de la façon d'interpreter ces preceptes moraux auec tant de citations scholastiques.

M. Quand ces Commentaires passeroient la troisiesme signature, ils ne seroient pas toutesfois plus gros que ceux d'vn *anonyme* imprimé *in quarto* en lettres Gothiques, desquels on pourroit faire vn iuste *in folio*, si on les vouloit r'imprimer de plus beau charactere; on pourroit aussi faire vn gros *in quarto* de ceux d'*Antonius Mancinellus*, & pour le *Joannes Maria Veratus* le volume *in octauo* qui en fut imprimé à Bologne l'an 1561. est si gros que difficilement celuy de Monsieur *Coëffeteau* le pourra-t'il surpasser.

S. Tous ces Messieurs là ont bien pris de la peine pour peu de choses.

M. Il est vray qu'aprés les Commentaires d'*Erasme* & de *Scaliger*, dont le premier peut seruir aux ignorans, & le dernier aux doctes, on ne peut rien escrire sur cét Autheur qui soit bien necessaire; car d'y vouloir trauailler aussi serieusemeut comme l'on a fait sur Perse, Petrone, Catulle, Tibulle, & Properce, quoy qu'à les prendre separément ils soient de pareille grosseur, ce n'est pas auoir soin de sa reputation, *& scripta linquere nec scombros me-*

Persius Satyr. 1.

tuentia nec thus ; Au reste, pour ce qui est de ces Commentaires Theologiques sur *Caton*, ceux de Verratus le sont encore dauantage que ces derniers de Monsieur *Coëffeteau*, & l'on peut dire de tous les deux, ce que disoit Ciceron d'vn Musicien qui definissoit l'ame par ce mot d'harmonie, *ab arte sua non recedunt.* Canonherius escriuant sur les Aphorismes d'Hippocrates en fit de mesme, car dautant qu'il estoit fort versé en la Politique, il les appliqua & expliqua tous conformément aux maximes d'Estat.

S. Peut-estre aussi à propos comme *Holcot*, *Thomas Murner*, & *Albertus de Cotignola*, ont appliqué les Histoires Romaines, la Theorie des Planettes, & les constellations celestes à la Theologie, car il me semble que toutes ces choses n'ont gueres de rapport les vnes auec les autres.

M. Tout beau, *Sainct Ange*,

Parciùs ista viris tamen obiicienda memento. Virgil. eclog.

Multi enim, comme dit Scaliger de Claudian, *toto argumento ignobiliore oppressi, addunt de ingenio quantum deest materiæ.* In Hypercrit.

S. Si tu veux dire que ceux dont nous venons de parler en ayent fait de mesme, ie rabbatray quinze de la bonne opinion que i'ay euë iusques à cette heure de ton iugement.

M. I'aime mieux croire ce que tu m'en dis, que de perdre le temps à les examiner, pour voir si tu as raison de les mespriser de la sorte ; mais pour te monstrer que ie n'ay pas tort, & qu'vn bon

esprit ne se mesle iamais de quelque chose que ce soit, qu'il ne la tourne & manie de bonne grace, prens garde à l'exemple que ie t'en veux donner. Beaucoup de mes amis aprés auoir bien leu *Boëce, de la consolation de Philosophie*, m'ont aduoüé que ce petit traitté, quoy que tres-serieux & soustenu de profonds raisonnemens, n'estoit pas si sententieux qu'vne epistre de *Seneque*, & neantmoins ce grand homme de paix & de guerre, si renommé dans nos Histoires à cause de la bataille de Marignan *Matthieu Cardinal de Sion*, s'estoit rendu ce liuret si familier, & y sçauoit trouuer des responses si à propos à tout ce dont on luy parloit, ou serieusement ou familierement, que si d'auenture il n'appliquoit toutes les autres sciences à Boëce, au moins appliquoit-il Boëce à toutes les actions de sa vie, & à toutes les sciences & affaires dont il parloit, comme *Paul Ioue* l'a particulierement remarqué en ses eloges.

S. Puis que nous sommes sur ces discours, dis moy ie te prie, qui sont les Autheurs les plus instructifs & sententieux de tous les anciens.

M. I'en ay tousiours remarqué quatre, lesquels meriteroient bien qu'on prist la peine d'apprendre la langue Latine, quand mesme elle ne deuroit nous seruir qu'à les entendre, c'est à sçauoir, *Horace*, *Iuuenal* & les deux *Seneques*, si tant est qu'il les faille diuiser, ou pour mieux dire, le Philosophe & le Poëte Tragique; ausquels on pourroit aussi ioindre les quatre liures moraux du vieil Testa-

ment, les ſentences *ex Mimis Decij Laberij, & Publij Syri collecta*, que Elie Vinet & Ioſeph Scaliger ont pris la peine de faire imprimer, & les diſtiques de Caton, auec le Zodiaque de Marcel Palingenius, *quod poëma totum ſatyra eſt, ſed ſobria, non inſana, non fœda*, comme dit Scaliger, & les Quatrains de Monſieur de Pybrac, in Hypercrit.

Quæ diſcunt omnes ante Alpha & Beta puellæ, Iuuenal. Satyr. 14.

pour dire quelque choſe des modernes ; car ſi la lecture & la pratique du contenu en ces liures, ne diſpoſe les hommes au bien, & ne les rend ſçauans dans les fourberies & tromperies des meſchans, pour s'en pouuoir garder, ie ne penſe pas qu'autre choſe du monde le puiſſe faire.

S. Orbien, *Maſcurat*,

Iuro ego per ſanctum pura tibi mente Quaternum,

que doreſnauant ie feray bien mon profit de tous ces bons preceptes ; mais prens garde, voila vn Billet proche de ton aſſiette, qui eſt infailliblement tombé de ta vaquette, quand tu l'ouure pour me reciter quelque paſſage.

M. I'auray bien toſt veu ce que c'eſt : *Nota Mancinum quendam perſtringi à Martiale, Epigrammate* 44. *lib*. 1. *quod incipit*,

Bis tibi triceni fuimus MANCINE *vocati*,
Et poſitum eſt nobis nil here præter aprum, &c.

& Epigrammate 61. *lib*. 4. *quod incipit*,

Donaſſe amicum tibi ducenta MANCINE,
Nuper ſuperbo lætus ore iactaſti, &c.

ac denique eiuſdem lib. Epigr. 37. *ad Afrum*.

Centum Coracinus, & ducenta MANCINVS
Trecenta debet Titius, &c.

Vrayment tu m'as infiniment obligé de me faire prendre garde à ce petit Bulletin que i'ay quasi perdu, comme ie l'auois desia oublié en parlant de la famille des *Mancini*, à laquelle neantmoins il est absolument necessaire, pour conioindre sinon parfaitement, au moins en quelque façon, les anciens *Mancini* auec nos modernes. Car tu peux bien te souuenir, qu'en parlant ce matin des vns & des autres, i'auois laissé vn *Hiatus*, depuis la 135. année auparauant la Natiuité de nostre Seigneur, où finissent les preuues que i'ay apportées des *Mancini* Consulaires, iusques enuiron l'an 800. aprés ladite Natiuité, que commencent les tesmoignages des *Mancini* modernes, sans rien auoir que ie pusse mettre entre deux. Or ie puis maintenant remedier à cet inconuenient, par le moyen de ce *Mancini*, qui viuoit à Rome du temps de *Martial*, c'est à dire, sous les Empereurs *Nerua*, & *Traian*, comme font foy plusieurs Epigrammes du liure 12. qu'il leur addresse : & ainsi puis que suiuant le commun axiome des Chronologistes, *Annus primus Traiani fuit centesimus Christi*, nous pouuons tirer plus bas les *Mancini* Consulaires, & les approcher de deux cens trente années de nos *Mancini* modernes, desquels i'ay desia produit quelques dates de l'an 1177. en attendant celles que i'ay promises de trois cens ans auparauant, afin de remonter, s'il est possible, iusques

iusques à ce *Mancini* de Martial, ou à quelqu'vn de ses descendans, que les histoires & le temps, & peut-estre l'exacte diligence qu'on en fera, nous pourront descouurir. Tant y a que tu peux bien auoir reconneu, comme ie procede franchement en mes affaires, puis que ce Billet m'estant eschappé de la memoire, ne plus ne moins qu'il s'estoit aussi esgaré dans mon repertoire, i'ay confessé ingenuëment de n'auoir point dequoy remplir vn si grand espace, vn *Hiatus* si profond comme est celuy qui se trouue entre ces deux familles; & que ie me suis contenté de dire, que ces anciens *Mancini* n'estoient pas manquez tout d'vn coup, ny que ces modernes n'estoient pas venus au monde en vn instant, c'est à dire sans auoir eu des ancestres, comme en effet ce *Mancini* de Martial, peut aussi bien seruir de queuë à ceux-là, comme de teste à ceux-cy.

S. Tu es le plus heureux homme du monde en fait de Genealogie, car sans auoir receu aucuns memoires de celle des *Mancini*, tu l'a renduë *tuo proprio Marte*, vne des plus illustres du monde. Mais crainte que la Declaration ne soit acheuée auparauant nostre discours, reuenons ie te prie à la troisiesme raison que le Cardinal *Mazarin* a de ne se vouloir point ressentir de nos Libelles.

M. C'est parce que tous les grands hommes de l'Antiquité, & tous les grands personnages de nostre siecle, luy ont frayé le chemin à mespriser ce qui ne leur pouuoit apporter ny honte ny preiu-

Phædrus. dice, parce que *id demum est homini turpe, quod meruit pati*, & suiuant le dire de nostre Caton François,

Contre vn faux bruit que le vulgaire fait,
Il n'est rampart tel que la conscience.

C'est parce qu'vn grand esprit se croit superieur à toutes ces petites bourasques & tempestes, & en effet *qui inuidet minor est*. C'est parce qu'vn bon & fidel Ministre est tousiours blasmé par les factieux, *Quod igitur in tractanda Republica in hanc inciderim calamitatem, id mihi est commune cum Themistocle, cum Aristide, multisque aliis qui erant in Republica illustrissimi*, dit l'Orateur Æschines en escriuant au Senat d'Athenes; & comme dit encore Quintilian, *Id omnibus qui Reipublicæ administrationem aggrediuntur commune est, vt quæ maximè pertinent ad salutem communem, cum quadam sui inuidia facere cogantur.* C'est qu'vn homme vertueux ne manque iamais d'estre enuié : mais enfin, *ille ingens animus & verus æstimator sui, non vindicat iniuriam, quia non sentit* : & Iuuenal à ce propos disoit tres bien,

Senec. 3. de ira cap. 5.

Satyr. 1. *Nulli grauis est percussus Achilles.*

Ainsi *Caßius Parmensis* ayant escrit contre Auguste, *Albius Tibullus* promettoit bien de le vouloir defendre,

Horat. lib. 1. epist. 4. *Scribere quod Caßi Parmensis opuscula vincat,*

mais pour l'Empereur il n'en fit aucun ressentiment : Ainsi Ouide se plaignant de ce que le Poëte *Scepsius* auoit diffamé par la petulance de

ſes Paſquinades toute la ville de Rome:

Non loca ſed mores ſcriptis vexauit amaris
Scepſius Auſonios, actáque Roma rea eſt.

Il adiouſte neantmoins en ſuite qu'il n'en fut point puny,

Falſa tamen paſſa eſt æqua conuicia mente, 4. de Ponto eleg. 14.
Obfuit authori nec mala lingua ſuo.

Ainſi le grand *Conſtantin* ſollicité par ſes amis, de chaſtier rigoureuſement ceux qui auoient défiguré & eſtropié ſa ſtatuë à coups de pierre, il ne leur reſpondit autre choſe ſinon, *at mihi caput integrum perſtat, nec vllum in fronte vulnus aduerto, ſed & vniuerſa mihi facies ſana.* D. Chryſoſtom. Homil. 20. ad popul. Puis donc qu'il en eſt de meſme du *Cardinal*, & que, graces à Dieu, toutes les eſtocades de ces petits Libelles n'ont porté qu'à faux, puis que ſa famille n'eſt point obligée à celebrer *denicales ferias*, & que ſon credit n'en eſt point diminué; pourquoy ne voudrois-tu pas qu'il imitaſt les *Achilles*, les *Auguſtes*, & *Conſtantins*, en des actions ſi loüables, & ſi proportionnées à ſon naturel, comme ſont celles de pardonner? Pourquoy ne voudrois-tu pas qu'eſtant Romain, il enduraſt patiemment les médiſances, non ſeulement d'vn *Scepſius*, mais de tous ceux qui luy reſſemblent? Pourquoy finalement voudrois-tu qu'il authoriſaſt ces calomnies par le deſplaiſir qu'il teſmoigneroit d'en auoir, *Conuicia ſi iraſcare agnita videntur, ſpreta exoleſcunt*, dit Tacite. Pourquoy voudrois-tu qu'il les fiſt dauantage paroiſtre en les voulant ſupprimer, ne

sçais-tu pas bien que

Latiùs excisæ pestis contagia serpunt?

& que tous ces escriuains ressemblent pour l'ordinaire à cette importune Grenoüille de *Phædrus*, laquelle

Fabula 55.

Rogata vt taceret, multò validiùs
Clamare cœpit, rursus admota prece,
Accensa magis est.

Et cela estant, nous pouuons conclurre qu'il a bien fait de pratiquer le conseil que donnoit Æschines à son amy Ctesiphon touchant les médisances d'vn certain Leptines, *quòd si ille nos aliquo figat maledicto, conare tacere si possis ac ridere.* Et encore mieux d'euiter l'inconuenient, duquel ceux qui suppriment de semblables Pasquinades sont menacez par *Sainct-Amant* sur la fin de sa Rome ridicule,

En marbre en airain on les graue,
Quand on les efface en papier;
Et iusqu'au Merle d'vn Frippier
Il les sifle alors & s'en braue,
Qu'on me defende on me lira,
Par cœur vn chacun me sçaura,
Si le conclaue me censure;
Le ieusne est vn iour de banquet,
La chasteté fait la luxure,
Et le silence le caquet.

S. I'ay bien compris en gros ce que tu as dit de cette impunité, mais si l'on me demandoit en particulier que veulent dire ces *Denicales Feriæ*,

ie me trouuerois bien empesché d'y respondre.

M. Le Grammairien Festus dit que *Denicales Feriæ colebantur, cùm hominis mortui causa familia purgabatur.* Concluons donc que le meilleur remede pour empescher ces médisances, est de porter vn chapeau de fleurs tissu de l'herbe *Baccar*, ou *Baccaris*, descrite par Dioscoride chapitre 42. de son troisiesme liure, parce que l'on ne peut mal traitter de paroles, ny iniurier celuy qui la porte sur soy.

S. Ma foy ie croy que tu contrefais le niais, afin de mieux connoistre si ie le suis assez pour adiouster foy à ces pretenduës qualitez occultes des herbes, des paroles, & des pierres, *sed credat Iudæus Apella, non ego.*

M. Ie t'en estime dauantage, car en effet ce sont toutes resueries, non seulement de *Rueus*, ou d'*Albert le Grand*, de *Marcile Ficin*, de *Mizaldus*, de *Goclenius*, mais de *Sextus Philosophus*, d'*Antonius Musa*, de *Marcellus Empiricus*, de *Quintus Serenus*, & de beaucoup d'autres Autheurs anciens, qui en ce poinct là ne valent pas mieux que les modernes.

S. Pourquoy donc ne pas supprimer tous ces liures, puis qu'ils ne sont bons qu'à tromper tous ceux qui les lisent & estudient.

M. Il faudroit par la mesme regle supprimer *Lucrece* & *Lucian* qui enseignent l'atheisme, *Petrone*, *Martial*, & les *Priapées*, qui regorgent de saletez, *Melampus*, *Artemidore*, *Iulius Obsequens*,

qui ne traittent que de certaines obseruations folles & superstitieuses : & aussi la pluspart des liures de *Psellus*, *Proclus*, *Iamblique*, *Ptolomée*, & *Porphire*, parce qu'ils traittent de l'Astrologie, des demons, spectres, esprits, & visions, auec des fondemens contraires à la pratique & à l'experience. Mais neantmoins l'on a eu plus d'égard pour les conseruer, au profit qu'en peuuent tirer les Critiques & Humanistes, soit en glossant sur les termes, & paroles dont ils se seruent, soit en apprenant d'eux beaucoup d'histoires, coustumes & façons de faire antiques, qu'au dommage qu'en peuuent receuoir les esprits foibles & ignorans

S. Et que dis-tu donc de ceux qui ont esté faits contre le *Cardinal*, en quel rang les tiens-tu?

M. Au rang de ceux qui ne sont bons ny à rostir, ny à boüillir, & qui ne meritent autre chose sinon d'estre portez

Horat. ep. 1. lib. 2. *---in vicum vendentem thus & odores,*
Et piper, & quicquid chartis amicitur ineptis,

aussi bien ne peuuent-ils profiter de rien à ceux qui les lisent, ny faire honneur à ceux qui les composent, ny porter preiudice à celuy qu'ils prennent à tasche d'offenser, à cause de leur trop grande foiblesse, & de leur peu de raisonnement. Et à t'en parler ingenuëment *Annales sunt Volusiani cacata charta*. Car en a-t'on veu vn seul parmy ce grand nombre de sept ou huict cens, qui ressemblast au *Catholique Anglois*, au *Banquet du Comte d'Arete & des sept Sages*, au *Catholicon d'Espagne*, à

l'*Anticoton*, à l'*Horoscopus Anticotonis*, à la *Francogallia*, à la *Seruitude volontaire*, au *Fulmen Brutum*, aux *Vindiciæ contra tyrannos*, au *Dialogue du Manant & du Maheustre*, c'est à dire qui fust ingenieux ou solide? rien moins, tout s'est passé en iniures, imprecations, faussetez, maledictions, rimes Burlesques, estropiées, languissantes, proses mal faites, recits crotesques, feüilles volantes, & desquels en vn mot le Remerciement des Imprimeurs n'a pû moins faire que d'en parler en cette sorte:

C'est vn mestier de grand tracas,
De composer tant de fatras,
De fadaises, de Goguenettes,
De bagatelles, de sornettes.

Ce qui veut dire en vn mot, que tous ceux qui se sont meslez de faire ces liures, estoient des sots, des freres ignorans, des Aduocats *sine controuersia diserti*, des Secretaires de Sainct Innocent, des pauures malostrus,

Mendici, mimæ, balatrones, hoc genus omne. Horat. Satyr. lib. 1.

Desquels on pourroit bien dire auec Sainct Hierosme, que *os Barbarorum & procax & in conuitia semper armatum*: Et si le *Cardinal* s'en mettoit en peine, comment s'exempteroit-il de la censure de Seneque, lors qu'il dit, *quid stultius homine verba metuente?* il fera donc mieux d'imiter ce Demetrius, duquel le mesme Seneque disoit, *Demetrius noster solet dicere, eodem loco sibi voces esse imperitorum, quo ventre redditos crepitus: Quid enim, inquit, mea*

ad Eustoch. de virginit.

Epist. 91.

refert sursum isti an deorsum sonent?

S. Ie ne m'estonne plus du grand nombre de ces libelles, puis qu'ils coustent si peu à faire, & que tant de monde s'en mesle; ie voudrois seulement sçauoir de toy si ce que i'entendois dire hier chez les *Preud'hommes* est veritable, que l'on n'a iamais tant fait de libelles diffamatoires contre personne du monde, comme l'on a fait depuis trois mois contre le Cardinal *Mazarin*.

M. Celuy qui parloit de la sorte estoit sans doute quelque estourdy, ou ignorant, puis que nostre Prouerbe dit *de fol Iuge brefue Sentence*, & l'axiome d'Aristote, *omnis ignorans facilè concludit:* vn honneste homme auroit consideré auparauant que de rien terminer, si l'amour & l'admiration produisent plus de loüanges, que la haine & l'enuie ne font de blasmes; & il auroit dit pour ce qui est de l'amour, que tant s'en faut qu'il soit propre à découurir & blasmer les vices de ses amis, qu'au contraire il est obligé de les couurir & de les cacher,

Horat. Satyr. 3. lib. 1.

At pater vt gnati, sic nos debemus amici
Si quod sit vitium non fastidire.

Dequoy Horace donne beaucoup d'exemples, en suite desquels il adiouste pour conclusion,

Hæc res & iungit, iunctos & seruat amicos.

Il se seroit targué de tant de Declamations, de benedictions, de Panegyriques, d'Eloges, & Oraisons que l'on dresse tous les iours à l'honneur de ceux que l'on affectionne; & pour mieux establir

sa

ſa concluſion il auroit eu recours aux trois cens eſcriuains qui celebrerent la victoire obtenuë par Themiſtocles, *non in Gurguſtidonius ſed in Marathoniis campus*, & au nombre preſque infiny de ceux qui donnerent pareillement eſſor à leurs plumes, ſur la Bataille gagnée par Iean d'Auſtriche Chef de la Ligue Chreſtienne contre les Turcs à *Lepante*; ſans oublier auſſi tant de belles compoſitions, & productions des meilleurs eſprits de l'Europe, ſur la merueilleuſe ou pluſtoſt miraculeuſe naiſſance du Roy d'apreſent, leſquelles Monſieur *Colletet*, que le Cardinal de Richelieu conſideroit comme vn des principaux ſuiets de noſtre ſiecle, auoit ordre de recueillir; & ie croy que ſi ce deſſein n'euſt eſté interrompu par la mort de ce fameux Miniſtre, nous aurions eu il y a long-temps vn gros *in folio* ſur cette matiere ſi honorable & ſi aduantageuſe à la France. Mais d'ailleurs on peut oppoſer que la nature fait meſme des efforts tres-puiſſans pour deſcharger ſa colere,

Si natura negat facit indignatio verſum Iouenal.
Qualemcumque pôteſt. Satyr. 1.

Que les Dieux meſmes, quoy qu'ils ſeruent aux hommes d'vne idée de la perfection, lors qu'ils ſont faſchez les vns contre les autres, ne ſe traittent pas plus modeſtement que les hommes; d'où vient que *Minerue* eſtant faſchée contre Iupiter Iliad. 8. l'appelle fol & inſenſé; que *Iunon* appelle le meſme δολομήτην. *id eſt vafrum & fraudulentum*; que Iliad. α. *Venus* taxe tous les Dieux de peu d'humanité ou

Æneid. 2. de trop grande rigueur en ces vers de Virgile,

Non tibi Tyndaridis facies inuisa lacænæ
Culpatúsve Paris, verùm inclementia Diuum
Has euertit opes.

& qu'elle dit aussi en parlant de Iunon,

-- Iuno Scæas sæuissima portas
Prima tenet.

Quoy plus, *Xenophon* & *Platon* sont les deux seuls dont nous aions memoire en toute l'Antiquité, qui ayent loüé & estimé Socrates, quoy que ce fust peut-estre pour auoir esté ses disciples, ou par ialousie qu'ils auoient l'vn de l'autre; où au contraire les noms de *Melytus*, de *Lyco*, d'*Anitus* qui estoient ses principaux ennemis sont registrez dans les Histoires. (Oratione 4.) *Cephisidoros autem, & Eubulidas, & Timæos, Dicæarchos item, reliquúmque omnem eorum exercitum, qui in Aristotelem Stagyritem inuecti sunt, quî facilè percenseam*, pour me seruir des raisons de Themiste: & comme il n'y a action si basse que les flateurs ne releuent, & ne celebrent comme heroïque; aussi n'y a-t'il rien de si iuste, que les ennemis ne trouuent moyen de blasmer, & comme dit fort bien Antipho chez Terence, *nihil est quin malè narrando possit deprauarier.* Or comme les Philosophes disent que les deux contraires se doiuent rencontrer en mesme subiet, aussi peut-on dire que le *Cardinal* a seruy de preuue à ses deux actions si differentes: car auparauant la iournée des *Barricades* que i'ay tousiours oüy dire n'estre point arriuée par sa faute, ny par son conseil, toute la France

retentiſſoit de ſes loüanges *Balſac*, *la Mothe*, *Colletet*, *Menard*, *Corneille*, *Deſmareſts*, *Chappelain*, *Gomberuille*, *Bois-Robert*, *Scuderi*, & preſque tous les autres ſuppoſts de l'Academie Françoiſe les auoient publiées ; il reſtoit peu d'hommes doctes dans les Vniuerſitez de France, qui n'euſſent recogneu ſon merite tant par leurs prefaces, que par d'autres compoſitions, qui n'auoient autre but que de le recommander à la poſterité ; & ſi tous les Eloges qu'on luy a donnez pendant les ſix années de ſon heureux miniſtere, eſtoient imprimez ſeparément, ie puis aſſeurer pour les auoir veus entre les mains d'vn ſien domeſtique qui prenoit ſoin de les conſeruer, qu'ils ſurpaſſeroient le nombre de toutes les inuectiues qui ont eſté faictes & publiées contre luy, depuis que les cabales & factions domeſtiques ont commencé de trauerſer la fortune de la France, & de rendre par conſequent les actions du *Miniſtre* auſſi odieuſes & blaſmables, qu'elles auoient merité de loüanges auparauant ces troubles, dautant que *vt quiſque fortuna vtitur, ita præcellit, atque exinde ſapere eum dicimus.* Plautus. Quoy qu'il en ſoit le *Cardinal* n'eſt pas le premier contre qui l'on a fait tant de libelles, encore qu'il ſoit le premier contre qui l'on en a fait de ſi peu conſiderables : car tous les enuieux de *Balſac* l'ont attaqué auec vne telle quantité de cenſures & d'inuectiues, qu'il a meſme eſté contraint de parodier ces deux vers de Catulle, *ex Epigramm. ad Licin. Caluum*, pour les mettre ſous ſon portrait,

Epigr. 14. *Nam quid feci ego, quidve ſum locutus,*
Cur me tot malè perderent libellis?

Mais au moins le faiſoient-ils auec vn peu de iugement & de conduite : & ſi beaucoup de bons eſprits ont égayé leurs plumes aux deſpens de *Montmaur*, ç'a eſté auec vne doctrine tres-recherchée, & des inuentions rauiſſantes : ſi des eſſeins de Moines écriuent maintenant contre *Monſieur de Launoy*, au moins eſt-ce auec des argumens ſcholaſtiques, & des raiſons morales, faute comme ie croy d'hiſtoriques, ou d'autres meilleures; ſi Goueanus, Turnebe, Carpentarius, Gallandius, Perionius, & preſque tous les contemporains de *Ramus* ont refuté ces nouueautez Academiques, au moins a-ce eſté auec vne eloquence extraordinaire. Mais pour venir aux affaires d'Eſtat, quand la médiſance a inueſti Meſſieurs de *Guiſe, l'Admiral de Coligny, Monſieur d'Eſpernon, Conchine, Meſſieurs de Luynes, & le Cardinal de Richelieu*, ce n'a pas eſté auec de ſi foibles armes qu'elle fait maintenant le Cardinal *Mazarin;* quand elle a paſſé plus haut, & qu'elle a meſme perdu le reſpect deu aux Couronnes de *Catherine de Medicis, de Henry III.* & de ſon ſucceſſeur *Henry IV.* c'eſtoit auec des ouurages de ſix mois, & quelquefois de ſix années, & non pas auec des pieces volantes, & ſi peu raiſonnées, que ie pourrois nommer homme qui en a fait ſix differentes en vn iour; c'eſt auſſi pourquoy il ne ſe faut pas eſtonner ſi ces pieces multiplioient de la for-

te, & si chaque semaine en fournissoit des centaines; si le Pont-neuf en estoit couuert, & si le vent pourroit facilement emporter les plus grosses, & les plus longues, *nisi has*

Defendat numerus junctæque vmbone Phalanges.

Mais neantmoins, *Sainct-Ange*, puis que tu voudrois auoir l'exemple d'vne médisance plus longue, plus vniuerselle, plus sanglante, & expliquée en plus grand nombre d'escrits scandaleux, de libelles diffamatoires, & de Pasquinades insolentes, que n'a esté celle qu'on a exercée pendant ces trois mois contre le Cardinal *Mazarin*; considere vn peu celle qui a esté faite contre la Compagnie des *Jesuites*, à commencer s'il faut ainsi dire, dés le moment de son institution, tu la verras enregistrée dans vn nombre de libelles si grand, qu'homme du monde ne les peut tous recueillir; tu la verras expliquée non seulement en toutes langues, mais aussi en toutes les façons d'escrire, en toutes les differences de style; tu verras qu'on les accuse de tant de crimes, que le Diable n'en a iamais commis dauantage; qu'on les met en bute aux Heretiques, aux enuieux, aux interessez, à leurs faux freres, & à tous les ennemis de leur Compagnie; que non seulement les libelles, mais les gros liures in *folio* & *in quarto* remplis de leurs maluersations, malices, ignorances, abominations, pleuuent de tous costez sur leurs testes; que l'on en compose des Histoires scandaleuses de leur Ordre, témoin celles que les *Hospinianus*, les *Lucius*,

& les *Polycarpus Leyserus* nous ont données ; que l'on en fait des recueils sous le titre de *Mercure Iesuite*, auec asseurance d'en faire plus de volumes qu'il n'y en a en celuy de France ; quoy plus on les a mis depuis six mois sur *l'eschaffaut*, & neantmoins personne n'a iamais crû que les Iesuites fussent coupables de tout ce dont tant de milliers de libelles les accusent. Personne n'a aussi obserué que ces nuages de médisances, ces carreaux dardez par tant de mauuaises langues, ces foudres de la plus horrible calommie que l'on puisse souffrir, ayent empesché le moindre progrés de leur fortune, ou refroidy la bonne affection que tous les honnestes gens ont coustume de leur porter : Et i'ose bien me promettre qu'il en sera de mesme de tous ces libelles publiez auec tant d'animosité contre le Cardinal *Mazarin*, parce que comme disoit Plaute,

Indignis si maledicitur malè dictum id esse dico,
Verum si dignis dicitur, benè dictum est meo quidem animo.

Au reste parce que tu pourrois t'estonner, qu'ayant les sentimens que i'ay pour le *Cardinal*, ie sois vn de ceûx qui ont fait de ces libelles du temps. Ie t'aduertis, *Sainct-Ange*, que i'estois aussi prest dés les premiers iours du siege de defendre sa cause, comme ie suis à present ; mais parce qu'il ne m'estoit pas permis de le faire, il est vray que i'ay tasché de subuenir à ma pauureté, en composant des libelles qui n'offensoient personne, & qui ne buttoient à autre chose, qu'à preparer les esprits

bien échauffez à vne bonne vnion, comme tu vois que les Medecins dispofent les humeurs cruës, rebelles, & contumaces, par des syrops & boüillons alterez à vne bonne purgation, suiuant le precepte d'Hypocrates, πέπονα φαρμακεύειν, &c. *concocta purgare & vacuare oportet non cruda.* Aphorisme 22. sect. 1.

S. Ie m'estonne veu le talent que tu as de si bien defendre les coupables, pourquoy tu ne t'es pas ietté dans le barreau.

M. Si tu disois les accusez tu aurois parlé auec plus de raison, & auec moins de passion, *accusari enim quiuis innocens potest, reuinci nisi nocens non potest;* or il est tres-certain que Monsieur le Cardinal *Mazarin*, a bien esté accusé de plusieurs crimes, par vne populace irritée & affamée, laquelle est aussi bien que la renommée,

Tam ficti prauique tenax, quàm nuntia veri.

Mais il n'a iamais esté conuaincu, & ne le peut estre d'aucun, & ainsi c'est mal fait de l'appeller coupable.

S. Que veux-tu que i'y fasse, tu sçais bien que *loquendum vt multi, sentiendum vt pauci:* or est-il que le peuple, & tous ceux auec qui ie pratique, ne parlent iamais d'autre façon, & si quelqu'vn tâche de l'excuser, il s'accuse luy-mesme d'estre comme l'on parle maintenant, *Mazariniste*, c'est à dire ennemy du public. Mais pour moy ie ne laisse pas de croire en conscience, que ceux qui le chargent de toutes ces calomnies, qui le diffament par tant de libelles, *& qui eum absentem denouent*,

ſont infiniment coupables.

M. Tu ne ſçaurois pas neantmoins eſtablir cette concluſion, ſans diſtinguer le temps auquel ces liures ont eſté faits, & la façon ou methode que l'on a tenu à les compoſer: car pour ceux qui ont eſté publiez depuis le iour des Roys iuſques à la premiere Conference, puis que pendant ce temps-là le peuple bloqué & affamé auoit raiſon d'eſtre armé, que toutes choſes alloient à l'extremité, & que le meſme deſordre que l'on apprehendoit autresfois à Conſtantinople eſtoit deſia arriué,

Corippus lib. 1. pag. 11.

Omnia mox veniente die periiſſe videbis,
Si vacuam vulgus ſine Principe ſenſerit aulam:

i'eſtime que tous ces liurets là peuuent eſtre ſinon legitimez, au moins excuſez *iure belli* par le droict de la guerre, en vertu duquel François Premier s'eſt bien licentié quelquesfois d'appeller l'Empereur Charles V. *Primogenitum Satanæ*; & ce d'autant plus que pour ne point perdre le reſpect au *Roy* ny à la *Reyne*, ils ſe ſont contentez de choquer, & charger ſimplement leur *Miniſtre* de tous les malheurs de cette guerre, ce qui s'appelle *vnum pro cunctis dabitur caput:* & c'eſt auſſi en ce ſens là que l'Empereur *Tibere* diſoit, que *Seianus* luy eſtoit plus vtile en ſa domination, que ſon Bouclier ne luy auoit eſté dans les combats : Car diſoit-il, ſi ie fais bien c'eſt de moy que l'on le tient, ſi ie fais mal c'eſt Seianus que l'on accuſe. Pour ceux qui ont eſté faits pendant les deux

Reuſner. in Horto Politico. pagin. 691.

Con-

Conferences, comme ils n'auoient autre intention que de les empescher, de les rompre, ou retarder, encore qu'ils soient pardonnez deuant les hommes *in Foro Fori*, & compris dans l'abolition generale donnée par la Reyne à cette ville, *quando*, pour me seruir des termes de Ciceron, *iecit* 1. Philip. *fundamenta pacis, Atheniensiúmque renouauit vetus exemplum. Græcum etiam verbum ἀμνηστίαν vsurpauit, quod tum in sedandis discordiis vsurpauerat ciuitas illa, atque omnem memoriam discordiarum perpetua obliuione delendam censuit:* ie ne croy pas toutesfois qu'ils le soient *in Foro Poli* deuant Dieu, à cause des mauuaises intentions qu'ils ont eu de prolonger la guerre, de broüiller la France, de fauoriser les factieux, & de tant de ruses, tromperies, & impostures, desquelles ils se sont seruis à ce dessein, *quoniam nulli æquè mores*, comme dit Synesius, *Deo* Epist. 44. *execrabiles sunt ac famigeratoris, qui ex obscuro vulnus infligit, ignauissimus enim cùm sit, maxima infert mala.* Mais si l'on poursuit aprés la Declaration publiée, dans cette intemperie de blasmer le *Cardinal*, ou les autres Ministres, si on se laisse emporter à cette rage de noircir leur reputation, si l'on pense corner la guerre ou la sedition, si l'on médit du Souuerain, ou de ceux qui l'approchent: c'est pour lors que le Magistrat sera obligé de se seruir des peines & des supplices establis par les loix pour remedier à ces desordres, parce qu'autrement on luy pourroit dire auec le Pape Innocent, *Non caret scrupulo societatis occultæ, qui manifesto fa-*

cinori desinit obuiare : auec Saluian, *In cuius manu est vt prohibeat, iubet agi si non prohibet admitti :* & auec Seneque, *qui non vetat peccare cùm possit, iubet ;* & ce d'autant plus que le texte des Constitutions Decemuirales rapporté & tiré par Sainct Augustin du 4. de la Republique de Ciceron, y estoit tout formel en ces paroles, *Nostra contra duodecim tabulæ, cùm perpaucas res capite sanxissent, in his hanc quoque sanciendam putauerunt, si quis occentauisset, siue carmen condidisset, quod infamiam faceret, flagitiúmque alteri.* Desquelles paroles le Iurisconsulte Reuardus conclud auec raison, que la peine establie par ces anciens Romains contre de tels faiseurs de libelles & Pasquinades, estoit de les faire mourir. Et lors que Vlpian *l. 5. digest. de iniuriis, intestabilem esse de lege auctorem vel editorem libelli famosi pronunciat,* il n'a pas tant d'égard à ces loix Decemuirales, que *ad legem Corneliam de sicariis,* ou à certain Decret du Senat, qui declaroit ceux-là incapables de tester, *qui epigramma in alicuius vitam produxerant,* & ce conformément à ce qu'en dit Horace,

2. de Ciuitate Dei cap. 9.

Ad Leg. XII. Tabul. cap. 26.

1. epist. l. 2.

Pœnáque lata malo quæ nollet carmine quemquam
Describi.

& à ce qu'en asseure encore le mesme en vn autre endroit rapporté par Sidonius en l'epistre XI. du premier liure, où il ne fait guere autre chose que de declamer contre les autheurs de ces libelles,

Horat. Satyr. 1. lib. 2.

Si mala condiderit in quem quis carmina, ius est
Iudiciúmque.

C'est pourquoy l'Empereur Auguste au rapport de

Dion Cassius, *Famosorum libellorum, quos ad traducendos homines à quibusdam conscribi acceperat, conquisitionem fieri iussit, repertos in vrbe ab Ædilibus, extra vrbem à singulorum locorum præfectis, comburi mandauit, & in quosdam auctores eorum animaduerti.* Nous auons aussi la Constitution de l'Empereur Iustinian conceuë en ces termes, *Si quis famosum libellum siue domi, siue in publico, siue quocumque loco ignarus repererit, aut corrumpat illum priùs quàm aliter inueniat, aut nulli confiteatur inuentum. Quod si non fecerit, vel non combusserit, vel si manifestauerit, vt author capitali sententia damnetur.* Mais le grand Constantin a iustement ordonné ce qui estoit de raison en cette matiere, lors qu'il a dit liure 9. du Code Theodosien, *Si quando famosi libelli reperiantur, nullas exinde calumnias patiantur hi, quorum de factis vel nominibus aliquid continebunt, sed scriptionis auctor potiùs requiratur, & repertus cum omni vigore cogatur, his de rebus quas proponendas credidit, comprobare, nec tamen supplicio etiamsi aliquid ostenderit subtrahatur :* c'est pourquoy ie ne rapporteray point icy tous les autres endroits du mesme Code, où pareilles sentences & defenses sont reïterées, car puis que voila le calomnié absous, & celuy qui l'auoit offensé suiet à la peine, & au chastiement, de l'auoir offensé, que voudrions-nous dauantage, sinon que ceux qui liroient ou fomenteroient & receleroient lesdits liures fussent aussi complices du mesfait, & punis en cette qualité, comme en effet ils sont condamnez à l'estre par cette autre Constitution des

Lib. 56.

C. de fam. lib. l. vni.

Titulo 34.

Ibidem.

Empereurs *Arcadius & Honorius: Vniuersi, qui famosis libellis inimicis suis, velut venenatum quoddam telum iniecerint: hi etiam qui famosam seriem scriptionis impudenti agnita lectione non illicò discerpserint, vel flammis exusserint, vel lectorem cognitum prodiderint, vltorem suis ceruicibus gladium reformident.* Voila donc quelles estoient les peines establies par le droict Ciuil contre la calomnie. Pour ce qui est du Municipal, chaque Royaume en dispose à sa mode. Charles Quint *in Politiæ Imperialis Constitutione*, publiée à Ausbourg l'an 1548. vouloit qu'on y procedast en cette façon. *Quin vbi eiusmodi aut similes libelli, scripturæ, picturæ fusiles & sculptiles, seu res fictiles impressæ, aliásve extarent, aut in futurum ederentur, publicarentur, circumferrentur, & venderentur, eæ auferantur à venditoribus, ac omnibus modis supprimantur: Nec quidem venditor tantummodo, sed & emptor, aliíque penes quos eiusmodi libri famosi, aut picturæ, pasquilli, aliíve tales scripti, picti, aut impressi reperiantur, in carcerem coniiciantur, & criminaliter, vel per quæstionem interrogentur, vnde & à quo tales libros, picturas, aut scripturas acceperint. Et si author ipse aut alius quisquis fuerit, à quo captiuus eiusmodi scripta, picturas, aut libros acceperit, sub eodem magistratu habitaret aut commoraretur: illicò idem quoque comprehendatur, & incarceretur: si verò sub alio magistratu habitaret, ei statim per illum magistratum vbi primus venditor, aut tentor talium scripturarum deprehensus fuerit, significetur ac indicetur, & in eum tamdiu inquiretur, donec author ipse inueniatur, qui ex tunc vnà*

Cap. 34. pag. 32.

cum illis circumferentibus, vendentibus, aliáque donantibus, via, víque iuris & iuxta qualitatem & conditionem causa corripiatur ac puniatur. Il me souuient encore d'auoir ouy dire au Docteur *Pacius* lors qu'il lisoit à Valence, où ie trauaillois aussi à la Casse, que les Espagnols ont coustume de chastier le reproche que l'on fait à vn homme d'estre *Ladre, Heretique, Traistre, Sodomite, Cornard,* & à vne femme d'estre *Putain*, en obligeant celuy qui a proferé telles iniures de s'en dédire publiquement, en presence du Iuge, & de certaines personnes notables à ce appellées, & outre ce de le condamner à vne amande, *ter centum solidorum*, car ce sont les propres termes desquels se seruit ledit *Pacius* en ses explications Latines: mais parce que si l'on continuë à médire comme l'on a commencé, les iniures Espagnoles ne seront peut-estre rien à l'égard de celles que l'on pourra dire: ce sera aussi à faire aux Iuges d'y establir vn tel ordre & si rigoureux, *vt pro mensura peccati sit & plagarum modus*: ce que l'on peut pratiquer en diuerses façons, desquelles Gregorius Tholosanus en son Syntagme, & Ærodius *in rebus iudicatis*; rapportent les principales. Or quoy que les maximes du Droict Canon ne soient pas si rigoureuses contre la médisance, c'est neantmoins vne chose digne d'estre remarquée, que suiuant l'opinion d'Ananias & de Felinus rapportée par Couarruuias, ceux qui médisent d'vn *Cardinal* encourent les peines d'excommunication mentionnées *in cap. felic. de pœna in 6.* & leur raison est que

Lib. 38. c. 6.
Lib. 4 tit. 4. Parag. 24.

le mot de *frapper*, ou *percutere*, s'entend aussi bien de la langue comme de la main, & le mot de *dérober*, aussi bien de la renommée que des richesses:
Prouerb. 22 & cela estant ainsi, puis qu'au dire de Salomon, *melius est nomen bonum, quàm diuitiæ multæ*, & que
Cap. 3. suiuant Aristote au IV. liure de ses Morales *bonorum externorum maximum est honor*, il s'ensuit de là qu'autant ou plus nous offense le médisant, & le calomniateur, comme le larron, ou celuy qui nous frappe: & que cette iniure estant faite à vn Ecclesiastique tel qu'est vn *Cardinal*, elle est aussi comprise dans le Canon, *si quis suadente diabolo Clericum percusserit*.

S. Ie ne pense pas que ce remede seul pust arracher la plume aux esprits seditieux de Paris, si d'auenture ils vouloient continuer à médire du *Cardinal*: car les *excommunications* ne se pratiquent icy que par maniere d'acquit, & à faute de quelque meilleur remede.

M. C'est neantmoins le lieu d'où à mon aduis les premiers Chrestiens en ont tiré l'vsage, & où elles estoient le plus religieusement obseruées, témoin ce qu'en dit Cesar en parlant des *Druides*, qui
De bello Gallico 6. estoient les Prestres des anciens Gaulois, *Si quis aut priuatus aut populus eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt, hæc pœna apud eos est grauissima, quibus ita interdictum, ij numero impiorum ac sceleratorum habentur, ab iis omnes decedunt, aditum eorum sermonémque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant, neque iis petentibus ius redditur, neque honos*

vllus communicatur. Et cét exemple a esté si bien pratiqué dans l'Eglise Chrestienne, & principalement en la primitiue, que l'excommunication y tenoit lieu de glaiue spirituel : d'où le Iurisconsulte Vlpian disoit, que *in omni politia humana duo sunt gladij spiritualis & temporalis :* & ce premier est estimé si terrible, qu'on l'a mesme employé heureusement contre des insectes & animaux irraisonnables, lors qu'ils inondoient & affamoient des prouinces entieres, comme tu peux voir dans le premier conseil ou response en droict du Iurisconsulte Chassaneus.

S. Tout ce que tu viens de dire me confirme dauantage en l'opinion que i'auois du mespris que l'on fait de ces excommunications en France,

Nam cupidè conculcatur nimis ante me tutum,

pour opposer Lucrece à ton Cesar ; & d'ailleurs ie ne suis pas si niais de croire, que ces excommunications de Sauterelles ne se fassent *in respectu potiùs ad diabolum, qui vt nobis noceat vtitur irrationalibus creaturis,* sur lesquelles sans cela les censures n'auroient aucun pouuoir.

M. Il me semble d'auoir leu quelque chose de semblable à ce que tu viens de dire dans le Docteur *Nauarrus*, & dans *Gregorius Tholosanus :* où cette opinion n'est pas mal defenduë contre la simplicité de Chassaneus, qui ne regardoit qu'à ses *Caualettes,* sans penser plus loin. Mais pour ce qui est du méspris que tu nous attribuë des excommunications, ie t'asseure que les François l'ont seulement

Lib. 11. c. 31. art 12 de Republ.

practiqué, lors que les Papes en ont voulu noircir la blancheur de nos Lys; en quoy nous ne faisons rien que les *Empereurs* & autres Roys de la Chrestienté ne nous en ayent donné l'exemple. Iusque là aussi que les *Venitiens* il y a quelque temps, & les *Lucquois* depuis peu en ont fait de mesme: mais quant aux excommunications qui ne regardent que Pierre ou Iean, *Titium vel Mæuium*, en vn faict particulier, on les apprehende beaucoup dauantage en France qu'on ne fait pas mesme en Italie: & cela me fait souuenir du Prouerbe rapporté par Bebelius Allemand,

Pons Polonicus, Monachus Boëmicus,
Miles australis, Sueuica Monialis,
Italica deuotio, Pruthenorum Religio,
Teuthonum ieiunia, Gallorum constantia,
Nihil valent omnia.

Et cela estant, comme il est tres veritable, ie conclus que si l'insolence & la petulance de ces écriuains continuë aprés la Declaration publiée, & la Paix ratifiée, il faudra proceder contre eux non seulement comme l'on feroit contre des fols & maniaques,

Hos vinclis hos tu compesce catenis;

mais encore comme l'on feroit contre les Homicides, voire mesme contre les pestes de l'Estat, & vrays Perturbateurs du repos public, & que si on ne les peut retrancher comme membres gangrenez, mais incogneus de la societé publique, on les priue au moins de la congregation des fidels,

vt

vt partem habeant cum maledictione Caïni, cum lepra Giesi, & cum proditione Iudæ,

Dic ſint Maranatha Deus hi, dic ſint anathema. c'eſt à dire qu'ils ſoient confiſquez à tous les Diables.

S. I'ay mangé le pain ſi cher depuis que ie ſuis à Paris, & i'y ay eſté ſi incommodé du ſon des tambours & du bruit & tumulte de tant de ſorties inutiles qu'il nous a fallu faire, que ie ne ſeray pas le dernier à dire *Amen*, encore qu'il y ait bien de la preſſe: car ie m'imagine que les *Pariſiens* ont enfin recogneu leur foibleſſe, & qu'ils ne feront plus eſtat de pouuoir déboucher *Corbeil* ou *Lagny* auec des cinquante mille hommes, comme ils croyoient de pouuoir faire auparauant cette épreuue, en laquelle ſept ou huict mille ſoldats aguerris leur ont bien fait paſſer des iours ſans pain.

M. Tu te trompes, *Sainct-Ange*, iamais le pain n'a manqué en cette ville, quoy qu'il y fuſt entré plus de vingt mille perſonnes des lieux circonuoiſins, & que ame viuante n'en fuſt ſortie, il n'y auoit pas meſme apparence qu'il y deuſt manquer d'vn mois ou ſix ſemaines, parce que depuis la iournée des *Barricades* chacun auoit commencé à faire ſes prouiſions: que ſi les Pariſiens n'ont débouché *Corbeil* ou *Lagny*, s'ils n'ont pris *S. Denys*, ſecouru *Charenton*, *Brie-Comte-Robert*, ou fait quelque choſe plus remarquable, ce n'a point eſté leur faute, ils ont trop monſtré de promptitude à ſortir toutes les fois qu'on les a commandez, &

ils ont trop ſouuent témoigné le regret qu'ils auoient de ne le point eſtre, ny pour les occaſions qu'ils euſſent deſiré, & qu'ils iugeoient neceſſaires, pour eſtre accuſez de la moindre laſcheté du monde: mais

Turba ſuperba DVCVM *morbum perpeſſa caducum* a eſté la ſeule cauſe de tous ces deſordres; non, non il n'y en a point eu d'autre, *Turba Medicorum Imperatorem, multi Duces Cariam perdiderunt:* & de grace, *Sainct-Ange*, ne m'oblige pas à en dire dauantage, car à moins de pratiquer icy le

Æneid. 1. *Quos ego, ſed motos præſtat componere fluctus*

de Virgile, i'aurois dequoy t'entretenir iuſques à demain au matin ſur la mauuaiſe conduite de cette guerre tant actiue que paſſiue.

S. Le principal eſt que nous en ſommes ſortis, & que ſi Dieu plaiſt nous n'y rentrerons pas de noſtre viuant: car c'eſt bien aſſez à vn homme d'auoir veu ces furieux remuë-ménages vne fois en ſa vie.

M. I'entendois neantmoins dire l'autre iour à ce docte Vieillard, à ce threſor ineſpuiſable de l'antiquité Eccleſiaſtique, le *R. P. Sirmond*, qu'il auoit veu deux fois les Barricades, & ie croy que le *R. P. Martin Merſenne* naſquit aux premieres de 1588. & mourut deux ou trois iours aprés celles de l'année paſſée.

S. Il me ſemble d'auoir veu ce dernier à *Aix*, lors qu'il retournoit d'Italie, c'eſtoit vn *Minime*, duquel tout le monde faiſoit grande eſtime, & en

effet il me ſouuient que i'ay vendu beaucoup de liures qu'il auoit composez ſur toutes ſortes de ſciences; mais neantmoins on l'accuſoit de croire trop facilement à beaucoup d'hiſtoires, & d'experiences naturelles, leſquelles quoy que tres-fauſſes, il debitoit par aprés pour veritables.

M. Tous les hommes de bien & curieux ſouffrent vne ſemblable exception, à cauſe qu'ils iugent d'autruy par eux-meſmes, & qu'ils ne croyent pas qu'on les veüille tromper en leur rapportant quelque hiſtoire, parce qu'ils ne voudroient iamais rien debiter de leur crû qui ne fuſt veritable. Ce grand Homme, defunt Monſieur *Peyresk*, en eſtoit de meſme, & le Duc *Federic Ceſis*, qui eſtoit Chef de l'Academie des *Lyncées* à Rome, ne donnoit quaſi rien à ſon iugement, pour trop deferer à celuy des autres; enfin ſoit par nature ou autrement, comme il y a des eſprits qui ont de merueilleuſes diſpoſitions à ne rien croire, il y en a auſſi qui ſont encore plus violentez à ne douter de rien,

Et nihil eſt de quo non ſit habenda fides,

ſi l'on veut s'en rapporter à ce qu'ils en diſent & à ce qu'ils en croyent. Il me ſouuient à ce propos que voyageant par l'Italie, i'eus la curioſité d'aller voir vne mine ou carriere de *bois foſsil*, ou eſtimé tel, qui eſtoit proche la ville d'Aquaſparta & de laquelle vn des Lyncées nommé *Stelluti* auoit fait vn liure par commandement dudit Duc *Federic*: mais quoy que toute cette Academie, & vn

certain *Claude Meneſtrier* de Beſançon, que l'on diſoit auoir eſté grand Naturaliſte, ou pluſtoſt grand Fabuliſte, puis que tout luy eſtoit bon, comme auſſi le *Medecin* du Cardinal de Lyon, euſſent iugé que ce bois eſtoit foſſil, ie trouuay aprés l'auoir bien obſerué, & auoir deterré en foüillant ſur les lieux, des baſtons, des planches, des doues, des poûtres, des troncs d'arbres, & pluſieurs ſortes de bois noüeux, poly, fourchu, droit, tortu, garny d'eſcorce, ou dépoüillé d'icelle, couché en vn lieu, & debout en l'autre; ie reconnus diſ-ie, que tout ce bois venoit de quelque foreſt écraſée auec tous les chantiers & magaſins qui eſtoient en icelle, ſous la cheute & le renuerſement des terres plus hautes & plus voiſines, dans les furieuſes ſecouſſes & agitations d'vn tremble-terre, comme fut l'an 1618. celuy qui eſcraſa ſous le renuerſement d'vne montagne la ville de *Pioury* aux Griſons, & que par laps de temps il y auoit acquis vne dureté, accompagnée d'vne noirceur & de certaines veines qui ſe font auſſi remarquer au bois de cheſne, lors qu'il a eſté des centaines d'années enſeuely ſous les eaux, ou dans terre, comme l'on peut voir és pilotis de *Veniſe*, & d'*Amſterdam*. Mais neantmoins cette inclination qu'ont les hommes à croire facilement les choſes *Phyſiques* & *naturelles*, eſt bien moins dangereuſe, que lors qu'elle eſt appliquée aux *Morales* & *Politiques*; & c'eſt auſſi de celle-là que la pluſpart des Tragedies les plus ſanglantes, des hiſtoires les plus fu-

nestes prennent leur argument. Muret chapitre douziesme du premier liure de ses diuerses leçons en rapporte huict, & Canterus cinq, lesquelles encore que bien differentes les vnes des autres, ont toutesfois commencé par des faux rapports, & finy par des catastrophes extrauagantes. Pour moy ie n'en produiray maintenant que deux, sçauoir celle de *Ioseph*, que la femme de son Maistre Putiphar accusa d'vn crime dont la Saincte Escriture nous tesmoigne qu'il estoit innocent, & elle seule coupable : & vne autre, d'vn *Pere* qui tua son fils, & puis s'esgorgea soy-mesme, pour auoir adiousté trop de foy aux relations d'vn seruiteur malicieux ou ignorant, laquelle Phædrus nous a rapportée dans ses Fables, non pour estre telle, mais comme histoire veritable arriuée de son temps, & sur laquelle il presse de telle sorte, qu'il falloit bien que ce vice *de croire trop facilement* fut bien en vogue de ce temps-là, puis qu'il a tant peiné sur le remede : car voila de quelle façon il la propose,

Lib. 6. c. 1 noux lect.

Genes. 39.

Titulo 49.

Periculosum est credere, & non credere.
Vtriusque exemplum breuiter exponam rei.
Hippolytus obiit, quia nouercæ creditum est.
Cassandræ quia non creditum, ruit Ilium.
Ergo exploranda est veritas multò priùs,
Quàm stulta planè iudicet sententia.

Il raconte en suite l'Histoire tragique dont ie t'ay desia parlé, sans rien oublier de ses circonstances, & puis il conclud:

Quòd si damnanda perscrutatus crimina
Paterfamilias esset, si mendacium
Subtiliter limasset à radicibus,
Non euertisset funere scelesto domum.

Or *Sainct-Ange*, si ce vice là a lieu chez les particuliers, tu peux croire qu'il regne, & qu'il domine absolument en Cour, témoin ce qu'en a dit le Chancelier de *Chiuerny*, qui l'auoit assez hantée & pratiquée pour sçauoir asseurément de quelle façon on s'y gouuerne. *I'ay recognu*, dit-il, *que les Dames & fauorits peuuent tout ce qui leur plaist, & que les moindres Officiers de la Cour, qui peuuent entrer dans leurs chambres & cabinets, doiuent estre craints & considerez, pour les bonnes & mauuaises impressions, qu'ils peuuent donner des plus grands du Royaume*. Et si telle iniustice s'exerce en Cour contre les grands, que penses-tu qu'il se fasse contre les petits : certes il me semble d'auoir obserué par toutes les bonnes maisons où ie pratique assez familierement à cause de la Gazette, que la plusspart du temps, les bons seruiteurs qui vont serieusement en besogne, qui ne sçauent ce que c'est de flatter, de trahir, de tromper leur maistre, qui parlent librement & veritablement de toutes choses, qui ne secondent pas ses mauuaises humeurs, si d'aduenture il en a quelqu'vne ; il me semble dis ie, que ces personnes là sont d'ordinaire, ie ne diray pas seulement mal recognuës, mais negligées & bien souuent mal-traitées & persecutées contre droit & raison, & auec la plus grande iniustice du

Pag. 9. ou 11. de ses Memoires.

monde ; non tant à mon aduis par la malice de ceux qui les blasment, qui les calomnient, qui en disent mille menteries, que par la foiblesse des Maistres qui ne voyent rien bien souuent que par les yeux d'autruy, qui ressemblent à ces Philosophes *Potamoniques*, la principale maxime desquels estoit de ne rien iuger bon ou mauuais, que ce qui estoit estimé tel par d'autres, & qui pensent en estre quittes à la fin, pour dire auec Ciceron, *Nullum est meum peccatum nisi quod iis credidi, à quibus nefas putaram esse me decipi* : au lieu qu'ils deuroient plustost obseruer le conseil que leur donne ce digne affranchy d'Auguste, Phædrus, Ad Quint. fratr. lib. 1. epist. 1.

Nil spernat auris, nec tamen credat statim,
Quandoquidem & illi peccant quos minime putes :
Et qui non peccant impugnantur fraudibus.

S. Ie ne sçay si tu plaides ta cause, ou celle des autres, mais au moins suis-ie bien certain que tu as laissé dormir pendant tout cela celle du *Cardinal*, laquelle neantmoins le temps nous presse d'acheuer.

M. Tu te trompe, mon enfant, si tu n'auois point la veuë aussi courte que le nez, tu verrois bien que le *Cardinal* a esté donné de Dieu au Roy, à la Reyne, à Monsieur le Duc d'Orleans, à Monsieur le Prince, à tous les Grands de France, à tous les principaux Officiers de cette Couronne, pour remedier aux inconueniens remarquez cy-dessus par Monsieur de *Chiuerny*, car s'il n'y estoit point pour leur parler solidement, veritablement, affe-

ctueusement, auec vn esprit iuste, equitable, desinteressé, parfaitement zelé, & bien intentionné pour la gloire de ce Royaume, qui penses-tu qui le voulust ou qui le pust faire aussi adroitement & agreablement que luy ? Pendant qu'il y sera, *Sainct-Ange*, ie sçay bien que les factieux diront qu'il s'en trouuera des centaines; mais s'il n'y estoit plus, ils seroient bien empeschez d'en produire vn seul, qui n'eust soudain des exceptions, voire mesme des oppositions manifestes d'vn costé ou d'autre : & ainsi nous pouuons dire auec vn certain Demetrius cité par Laërce

In eius vita lib 5.

Oderunt viuum, quem mox post funera quærent.

ou auec Horace,

Libr. 4. Ode 24.

Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus inuidi.

Pro Archia.

ou auec Ciceron, *est ridiculum ad ea quæ habemus nihil dicere, quærere quæ habere non possumus*, ou

S. Tout beau, *Mascurat*, tu es si plein de notions & de conceptions quelquesfois semblables, & quelquesfois differentes, que tu ne cherches qu'à t'en descharger, tu ressembles ces cuues où la vendange regorge de tous costez, *spumat plenis vindemia labris :* Mais auec tout cela si tu pensois m'enfiler vne cinquantaine de ces authoritez-là tout de suite, tu te tromperois fort. Pour moy i'en sçay vne qui est à mon aduis plus à propos pour le *Cardinal* que toutes celles que tu viens de dire, quoy qu'elle ne vienne pas de si bon lieu; mais il faut, si tu la veux sçauoir, que tu m'entretiennes iusques

à

à ce que nous allions prendre la *Declaration*, du iugement que l'on peut faire de tous ces libelles qui l'ont precedée, & que tu me marques ceux de la vente desquels on se peut mieux asseurer, car la pietrerie est la ruine de nostre mestier.

M. Si i'ay esté si complaisant lors que tu estois contraire au *Cardinal*, que ne seray-ie point quand tu diras quelque bon mot en sa faueur.

S. Tout ce que tu as dit & harangué cy-dessus aboutit là, que les François ne s'apperceuront iamais des seruices que leur rend le *Cardinal*, iusques à ce qu'ils l'ayent obligé par tant de calomnies & de médisances, à se retirer des affaires; comme le bœuf ne cognoist iamais combien sa queuë luy estoit necessaire, iusques à ce qu'il l'ait perduë,

Quid valeat cauda, noscit bos cùm caret ipsa.

M. Belle comparaison de la France à vn bœuf, & du *Cardinal* à sa queuë.

S. Si elle n'est belle, au moins est-elle bonne, & plus à propos que toutes les tiennes: mais ne commence point à fuir l'eschole, venons ie te prie au iugement des libelles, & à ceux qui sont de meilleure vente.

M. Ie pense de t'en auoir desia dit quelque chose ce matin, mais pour t'en parler à cette heure plus fanchement, les meilleurs liures qu'on ait iamais fait contre le *Cardinal*, i'entends pour la vente, estoient ceux que les ennemis de la France publioient les années passées contre luy, à cause

Qqqq

du mal qu'il leur faisoit, tels que tu pourrois dire, la *Bibliotheca Gallo-Suecica*, l'*Amico-critica monitio*, la *Spongia*, l'*Aduis du Gazetier de Cologne*, la *Francia Orbiuora*, la *Pierre de Touche*, *Vvolfangi à Paffnausen oratio*, & autres semblables; parce qu'ils estoient estudiez & composez à loisir, & qu'on les vendoit bien cherement: mais puis qu'il n'est plus question de ceux-là, veu que les Autheurs du *Factum*, & de certaines pieces qui ne valent pas mieux, ont voulu faire croire, que *le Cardinal estoit Espagnol*, auec aussi peu d'apparence comme il y en auroit à changer le iour en nuict, & d'appliquer à vn Ange les qualitez d'vn Diable, ioint aussi que le nombre & la diuersité de ceux qui ont esté publiez depuis trois mois est si grande, que i'aurois plustost fait de dire comme Claudian,

1. de laudib. Stilic.

Singula complecti cuperem, sed densior instat
Gestorum series,

que de les vouloir tous specifier; il en faut philosopher d'autre façon. Et tout ce que ie t'en puis dire en general, c'est que si les hommes n'auoient d'aussi differents gousts pour les liures que pour les viandes, il seroit bien facile de te donner satisfaction, car le beau & le bon plairoit également à tout le monde, & il n'y auroit autre difficulté qu'à te donner des marques suffisantes pour le bien cognoistre: mais la diuersité des esprits estant aussi grande que celle des visages,

Corporibus mores tot sunt quot in orbe figuræ,

il faut necessairement parler de ce choix des liures

du temps, auec des diorismes, & circonstances proportionnées à la difference des esprits de ceux qui les recherchent, puis que

Pro captu lectoris habent sua fata libelli. Terentian. Maurus.

En effet plus les esprits sont subtils & releuez, & moins ils prennent de plaisir à lire des choses basses & rampantes; & plus ils sont grossiers, moins aussi trouuent-ils de satisfaction aux choses releuées & sublimes: c'est pourquoy faites lecture à vn Païsan, à vn Artisan, à des Valets, & gens de semblable estoffe d'vne *Chanson contre le Cardinal*: du *Banquet qu'il fit le iour de la my-Caresme aux Partisans*: du *debat qu'il eut pour le ieu auec l'Abbé de la Riuiere: de ce qu'il disoit au mesme en retournant du Sabbath*, ils seront rauis d'entendre ces choses, les escouteront volontiers, les entendront & comprendront bien: Parlez leur au contraire des *Raisons & Motifs du Parlement*: de *la Question decidée*: du *Theologien d'Estat*: du *Manuel du bon Citoyen*: de *la Lettre d'Aduis au Parlement*: du *Contract de Mariage*: des *Maximes d'Estat & de Religion*: ils commenceront à baillier, ils s'ennuyeront, & ne vous permettront pas de passer outre; parce que ces raisonnemens excedent la portée de leurs esprits, lesquels aussi bien que leur estomach ne digerent pas si facilement les viandes delicates, bien cuittes & assaisonnées, que les grossieres, & preparées comme l'on dict à la fourche.

S. Tu me deliures par ton raisonnement d'vne chose que i'ay remarquée depuis que ie me

mesle de la Librairie, & de laquelle aussi ie m'estois tousiours estonné; qui est que si vn Libraire fait imprimer quelque bon liure de Philosophie, quelque Demonstration de Mathematique, quelque Discours solide, qui soit dans l'approbation de tous les Doctes, il n'en fera tirer que cinq cens exemplaires, ou sept cens & demy tout au plus; là où s'il est question d'vn Roman, de quelque meditation creuse, ou d'vn liure de Deuinettes, de Contes, de Baliuernes, il ne s'en fera pas moins d'vn labeur entier, qui est de quinze cens ou de trois mille, & encore faut-il bien souuent les r'imprimer: ce qui ne prouient asseurément, que de la raison que tu m'as donnée, de la diuersité des esprits de ceux qui les lisent; & dautant que les foibles sont en bien plus grand nombre que les forts, par la regle *rari quippe boni*, il s'ensuit aussi que les liures proportionnez aux esprits foibles, doiuent estre en plus grand nombre, que ceux dont Messieurs nos Maistres se seruent tous les iours; & de là vient aussi que *du Bray*, *Fossé*, & la vefue *Chastelain*, qui n'imprimoient que de cette premiere sorte de liures, estoient deuenus plus riches que ceux qui faisoient tout leur pouuoir pour n'imprimer rien que de bon.

M. Ie voy bien que tu ne parles de ces choses que par ouy dire, car si tu auois cognu Fossé & la vefue Chastelain comme moy, tu aurois bien remarqué, que les *Sermons de Besse*, & le *Cours de Philosophie d'Asseline*, ont esté cause de ces riches-

ses ; mais aussi faut-il aduoüer en conformité de ton opinion & de la mienne, que ces deux pieces ont esté d'autant plus recherchées, que moins elles approchoient des conceptions sublimes & releuées qui seruent d'agreable entretien aux bons esprits.

S. On pourroit donc conclure que tous ceux qui vendent ces libelles diffamatoires deuiendront riches, veu que lesdits liures n'estans rien autre chose,

Quàm versus inopes rerum, nugæque canoræ, Horat. de arte Poet.
il y a bien de l'apparence que tous les esprits foibles, les idiots, les cerueaux démontez, prendront grand plaisir à les lire, & que par consequent la vente en sera bonne.

M. Tu te trompe, *Sainct-Ange, Festinat ad opes homo sordidus, & ignorat sibi venturam indigentiam :* Prouer. 28. il importe beaucoup pour auoir des richesses permanentes, qu'elles soient bien acquises ; car tu sçais fort bien que *malè parta malè dilabuntur :* or que le moyen de deuenir riche aux dépens d'autruy soit legitime, tant s'en faut que ie l'aye encore appris d'aucun Casuiste, que le Prophete Royal nous enseigne le contraire, *Si quis es homo vitæ cupidus, æui amans, vt potiare bonis, contine linguam tuam à malitia, & labia à loquendo fraudulenter :* Psalm. 34. & neantmoins que font autre chose tous ces escriuains affamez, tous ces estalleurs de Brochures, tous ces Colporteurs & Gazetiers de la médisance, & de la calomnie, que de s'enrichir aux dépens du plus inno-

cent *Ministre* qui ait iamais esté en France. Car dequoy le peut-on accuser, de *Cruauté?* il n'a iamais fait mourir personne : d'*Auarice* ou de *Peculat?* il a vuidé sa bourse, & épuisé celle de tous ses amis pour le seruice du Roy : d'*Ambition?* il n'a ny charges, ny gouuernemens : d'*Infidelité?* tout son mal vient d'auoir trop chery, & porté trop haut les interests de la France : d'*Ignorance?* il y a vingt six ans qu'il est dans les affaires, & depuis sept ou huict il a eu grand part au bon-heur de toutes celles de France, à cause du grand soin qu'il en a pris:

Æneid. 5. *Ipse gubernaclo rector subit ipse Magister,*
Hortatúrque viros, clauúmque ad littora torquet.

d'*Ingratitude?* s'il eust esté tel, il iouyroit maintenant à Rome paisiblement des gratifications extraordinaires du Roy, & du Cardinal de Richelieu : *de trop donner à ses plaisirs & diuertissemens?* il n'y a pourtant que luy, & trois ou quatre Secretaires auec dix ou douze personnes sous eux, qui expedient toutes les affaires de paix & de guerre, tant du dedans que du dehors du Royaume : *d'estre malheureux?* les aduantages que nous auons eu sur l'Espagnol, & sur l'Empereur tesmoignent le contraire, & les negociations auantageuses que l'on fait par tout, font bien voir, à quel point l'authorité du Roy a esté releuée : *de n'auoir point fait la paix?* il ne la pouuoit faire que desauantageuse à la France, l'Espagnol ne la vouloit point, quelque mine qu'il fit du contraire, & sans les factions de l'Estat il nous l'auroit demandée : *d'a-*

uoir fauorisé les Maltotiers, Partisans, Financiers? l'éloignement de Monsieur d'Emery, qui estoit leur chef; l'establissement d'vne Chambre de Iustice, que la seule negligence du Parlement a renduë inutile; les taxes qu'on a pris sur eux; le payement retardé de tant de sommes qu'on leur doit, témoignent le contraire : *d'auoir fait prendre Monsieur de Bruxelles?* il est encore en doute si cette action se fit de son consentement : *d'auoir enleué le Roy hors de Paris?* la Reyne, son Altesse Royalle, & Monsieur le Prince de Condé le déchargent du blasme de cette action, si d'auenture il y en a: *d'auoir assiegé la ville?* & moy ie t'asseure que sans les conseils de douceur qu'il suggeroit tous les iours, on l'auroit prise, ou au moins ruinée. De quoy donc le pourroit-on plus iustement accuser, de n'auoir pas gouuerné *in camo & freno*, comme faisoit son predecesseur : de ne s'estre pas rendu assez absolu sous l'authorité de la Reyne: de n'auoir pas bien conneu la pluspart de ceux à qui il faisoit du bien? Et à cela prés s'il n'a pû conseruer la santé d'vn corps si cacochyme qu'est celuy de la *France*: s'il n'a peu resister aux factions de ceux qui auoient le plus d'interest à le conseruer: si aprés auoir remedié par ses soins & par sa prudence à beaucoup d'accidens qui menaçoient cet Estat, il n'en a pû destourner quelques autres qui l'ont ébranlé : si aprés auoir retardé le mal, il ne l'a peu éuiter, merite-t'il pour cela d'estre diffamé & vilipendé de la sorte? le faut-il payer

d'vne ſi horrible & ſi honteuſe ingratitude? Ceux qui comparent le corps de l'homme auec vne Republique, comme font les *Medecins*, ou pluſtoſt auec vne Monarchie, comme les ſectateurs d'*Ariſtote*, diſent que *l'eſtomach* y tient le meſme rang à l'eſgard du *cœur*, que fait le Miniſtre à l'eſgard du Prince Souuerain; d'où le Poëte Quintus Serenus a pris occaſion de dire,

Cap. 17. *Qui ſtomachum regem totius corporis eſſe*
Contendunt, vera niti ratione videntur,
Huius enim validus firmat tenor omnia membra,
Et contrà eiuſdem franguntur cuncta dolore.

Mais neantmoins l'on ſe plaindroit à tort que *l'eſtomach* ne feroit point ſon deuoir, ſi la bouche, le cerueau, les yeux, les iambes, les mains & tous les autres membres, bien loin de s'acquitter du leur, ſe reuoltoient contre luy, empeſchoient ſes fonctions, coniuroient ſa ruine. Quoy plus, encore bien que toutes ces parties fuſſent d'accord, & de bonne intelligence auec l'eſtomach, ne ſçait-on pas toutefois de combien de violens ſymptomes & de maladies incurables le cœur eſt ſouuent attaqué:

Ouidius. *Afferat ipſe licet ſacras Epidaurius herbas,*
Sanabit nulla vulnera cordis ope.

Et cela eſtant, pourquoy veut on obliger le *Cardinal* à l'impoſſible? Pourquoy veut-on qu'il guariſſe vne maladie ſi inueterée, & ſi compliquée qu'eſt celle de la France? Pourquoy le proſcrire lors que peut-eſtre y veut-il appliquer le fer & le cau-

cautere, si on ne la peut guerir autrement :

Vlcera possessis altè suffusa medullis
Non leuiore manu, ferro curantur & igne,
Vt liceat reliquis securum viuere membris.

Claudian. 2. in Eutrop.

Enfin il nous seroit plus honneste de demander à Dieu qu'il enuoyast vn *Ange* pour gouuerner cette Monarchie, que de souhaitter ou de le prier, comme il semble que ce soit nostre intention, qu'il donne toutes les qualitez & toutes les perfections d'vn *Ange* à ceux qui la gouuernent : Car ce miracle seul pourroit deliurer le *Cardinal* du blasme, & des calomnies qu'ont souffert tous ceux qui auparauant luy, & en mesme posture que luy ont gouuerné ce Royaume : & à propos de cette commune destinée des Ministres, il me souuient d'auoir autrefois extrait d'vn discours inseré au 3e Tome du Mercure François certaines remarques, qui semblent n'auoir esté mises là, que pour seruir maintenant de iustification à son Eminence. *Chacun*, dit cet autheur, *a contribué du sien à trouuer cette faute de fonds, dont on se plaint, & de toutes les contributions estrangeres, on n'accuse pourtant que les Ministres ou Fauoris. La France n'a pas vn Grand qui ayant eu le pouuoir de se faire craindre, n'ait eu celuy de se faire donner : pas vn Officier de marque, qui n'ait fait acheter ses diligences : pas vne Communauté qui n'ait fait diminuer ses taxes, ou augmenter ses priuileges : & cependant les Fauoris sont accusez tous seuls de ce que tous les autres font ensemble. Ainsi par vne accusation commune* Tanneguy du Chastel *& le Pre-*

Pag. 397.

ſident Louuet *de Prouence, eſtoient la pierre de ſcandale, du regne de Charles VII. Ainſi* Adam Fumée, *qui de Medecin fut fait Chancelier par Louys XI. &* Antoine de Chaſteau-neuf, *grand Seneſchal de Guienne, rendoient ce Roy cruel, pour s'enrichir de confiſcations. Ainſi* Eſtienne de Vers *Seneſchal de Beaucaire, &* Guillaume Briçonet *Cardinal, deſapointoient qui bon leur ſembloit auprés de Charles VIII. & l'entretenoient en deſbauches, pour gouuerner ſans contredit. Ainſi* Florimond Robertet, & Iacques de Beaune, *corrompirent le bon naturel de Louys Douzieſme. Ainſi* Anne de Montmorency, *& l'Admiral* Chabot, *emportoient tous les biens, & toutes les charges que François Premier pouuoit donner. Ainſi le Mareſchal* de Stroſſe *cauſoit les deſpences que Henry II. faiſoit en Italie. Ainſi le Mareſchal* de Rets *eſpuiſoit les coffres de Charles IX. Ainſi les Ducs* de Ioyeuſe, & d'Eſpernon *inuentoient les nouuelles creations d'offices, & conſtitutions de rentes ſous Henry III. Ainſi le Duc de* Sully *prenoit ſur tout le monde pour remplir ſes coffres, auſſi bien que ceux du feu Roy Henry le Grand. Et bref c'eſt ainſi que l'on dit, que les Fauoris du temps tournent à leur profit toutes les facultez de l'Eſtat : c'eſt la commune accuſation contre ceux qui poſſedent l'oreille des Princes.* Mais ce qui eſt le plus faſcheux pour le *Cardinal*, c'eſt que tous ces Miniſtres qui l'ont precedé n'ayant eſté blaſmez qu'à cauſe de certaines actions, luy au contraire ne peut rien faire qui ne ſoit cenſuré de tout le monde : il eſt ignorant, il vole le Roy, il iouë, il ne veut pas la paix,

il n'expedie perſonne, il eſt inuiſible, & pourquoy ne pas dire tout d'vn coup,

Solus habet ſcelerum quidquid poſſedimus omnes.

Certes l'on diſoit en Flandre la meſme choſe du Cardinal *Granuelle*, & la brigue de ſes ennemis fut aſſez puiſſante pour obliger le Roy d'Eſpagne à le retirer d'vn lieu où il eſtoit abſolument neceſſaire. Mais qu'en arriua-t'il? rien autre choſe ſinon que les factieux n'eſtant plus retenus par l'authorité d'vn ſi grand homme, commencerent d'acheminer les affaires des *Pays-bas* au point qu'elles ſont à preſent. Et l'*Angleterre* n'a-t'elle pas depuis trois mois finy ſur la ſacrée perſonne de ſon Roy, cette horrible Tragedie qu'elle auoit commencée quelque temps auparauant par la mort de ſon plus intime Conſeiller & Miniſtre. Ie dis horrible, pour n'auoir point de termes plus ſignificatifs pour exprimer l'execution faite par les main d'vn Bourreau, & par iugement de ie ne ſçay quelle populace armée, du meilleur Roy, & du plus affectionné enuers ſes ſuiets qui ait iamais eſté. Certes, comme diſoit Ciceron, *ita eſt inuſitatum Regem capitis reum eſſe, vt ante hoc tempus non ſit auditum.* Pro Sextio

S. N'eſt-ce pas choſe eſtrange que Noſtradamus ait predit la mort de ce pauure Prince, par ce vers que i'ay leu aſſeurément dans quelques vnes de ſes Centuries,

Senat de Londre à mort ſon Roy mettra.

M. Il eſt encore plus eſtonnant qu'il ait mar-

qué celle du *Prince Prefect*, ou si tu veux, de l'aisné des *Barberins*, qui mourut icy l'année passée, par cet autre,

A Ponterosse Chef Barberin mourra.

S. Ces deux experiences là, quand il n'y en auroit iamais eu d'autres, peuuent establir la verité de l'Astrologie iudiciaire, contre tous ceux qui la mesprisent comme vaine & ridicule.

M. Nous voila bien appointez contraires, puis que ie tiens pour certain que telles & semblables experiences sont capables de la destruire entierement : car la connoissance de ces deux effets si bien circonstantiez ne pouuant venir des Astres, il faut par consequent qu'elle vienne de quelque autre cause, & de celle-là principalement à laquelle Naudé en son *Judicium de Cardano*, prouue fort bien que l'on doit rapporter toutes les sortes de diuinations. Ce qu'estant vne fois estably, Messieurs les Astres auront tout loisir de se promener, puis que l'intendance qu'ils auoient sur nos actions ne leur donnera plus tant de peine comme elle a fait iusques à present. Mais ie croy neantmoins que auparauant de terminer ce procés il sera bon que le Philosophe *Auerroës* soit aussi receu à produire comme partie interuenante, & ayant droit sur le principal : ce qui n'est pas vne affaire à conclure dans la presse où nous sommes maintenant, pour en acheuer d'autres plus importantes à cet Estat, que ne sont celles de Messieurs les Astromantes & Genethliaques.

Ante vitam Cardani Parisiis editam.

S. Ie ne ſçay ſi tu veux parler de celles d'Angleterre ou de France.

M. Ie t'entretiendray volontiers, ſi le temps me le permet, de tous les deux enſemble: car *l'Angleterre* nous eſt ſi voiſine, que la contagion de ce pays-là ne peut eſtre que preiudiciable à cettuy-cy,

Tunc tua res agitur, paries cùm proximus ardet.

& non ſeulement la France, mais toutes les Monarchies du monde, deuroient coucher de leur reſte & faire vn dernier effort, pour étouffer promptement vne nouueauté qui leur eſt ſi preiudiciable. Car pourquoy permettre à vne Chambre baſſe de ſupprimer la haute, à des peuples d'entreprendre contre la Nobleſſe, & à des ſuiets armez d'empriſonner leur Prince legitime & naturel, de luy faire ſon procés, de le condamner, de le faire mourir par les mains infames d'vn bourreau, & le tout pour des fautes ſi peu conſiderables, qu'il n'y auroit pas eu dequoy mettre à l'amende, ou bannir le moindre particulier qui en auroit commis de ſemblables; ſi toutesfois il faut donner le nom de fautes à vne legere reformation, que ce bon Prince iugeoit à propos d'introduire en ſon Eſtat. Mais ie veux que la barbarie de *Fairfax*, & l'enthouſiaſme ou folie intermittente de *Cronuel*, ſoient les deux cauſes principales de cét excés, ie veux que le pauure peuple ait eſté trompé & ſeduit par les cabales, & par l'authorité de ces deux Chefs, ie veux que tout ce

Royaume ait pleuré auec des larmes de sang, l'excés criminel qu'on luy faisoit commettre, ie veux mesme qu'il soit honteux de l'auoir souffert: Quelle excuse aura-t'il maintenant, de permettre que la rage de ces factieux enueloppe l'innocence des enfans auec celle du pere: que l'heritier legitime soit priué de sa succession: que ceux qui ont tué le Roy fassent perir l'Estat: & qu'vne Monarchie si belle, si grande, si ancienne, soit changée en Republique, ou en Anarchie; puis que la diuersité de tant de Religions, l'ambition & la ialousie de tant de nobles familles, *& spiritus ille vertiginis*, duquel Dieu les punira tost ou tard, ne peuuent manquer de les reduire à des confusions si grandes, qu'à peine se les pourroit-on imaginer.

S. Il me semble veritablement que cette exclusion du fils à la succession du pere est accompagnée d'vne si grande iniustice, *vt*

Senec. in Hippolyto.

Non ipse toto magnus Oceano pater,
Tantum expiarit sceleris.

M. Ie te veux rapporter à ce suiet le passage d'vn celebre Iurisconsulte Espagnol *Francisco de Balboa* en son liure *de Monarchia Regum*, pour te monstrer que cette procedure des Anglois n'est pas moins contraire aux exemples de la Saincte Escriture, qu'à toutes les histoires ciuiles & prophanes: *Proinde & pluries contingit, quòd cùm populus tyrannicè occidit suum Regem, postea verò idem populus constituere solet in Regem suum filium Regis mortui, eo ipso quod patri Regi futurus successor erat, vt contigit in*

Quæst. 2. part. 9. pag. 27.

Ioas rege Iuda, quem eius ſubditi occiderunt, & ſtatim filium eius Amaſiam regem conſtituerunt, libr. 2. Paralipom. cap. 24. in fine, & cap. 25. in fine. Similiter in ciuitate Hieruſalem facta fuit coniuratio contra prædictum regem Amaſiam, eúmque occiderunt, & ſtatim populus Hieruſalem pro eo conſtituit in ſuum regem Aziam eius filium, libr. 2. Paralip. cap. 25. in fine, & cap. 26. in princip. & lib. 4. Regum cap. 14. poſt medium, & capite 15. in princip. Proinde & in ciuitate Hieruſalem coniuratio fuit facta contra Ammon regem Iuda, quem ſimiliter occiderunt, eóque defuncto in regem Iuda conſtituerunt ſibi Ioſiam filium eius, lib. 4. Regum cap. 2. in fine, & 2. Paralip. cap. 33. in fine. Hariarathes rex Cappadociæ inſidiis occiſus fuit per Gordium, populo inſtante, fratrem ſuum in regem conſtituerunt, vt legitur apud Iuſtinum libr. 38. verum & inter Tyrannos hoc idem vſitatum eſt, quia poſtquam in Sicilia fuit extinctus quidam Tyrannus rex, milites in loco eius maximum natu ex filiis eius cognomento Dionyſium elegerunt, vt habetur apud dictum Iuſtinum in principio. Voila donc pour ce qui eſt des affaires d'*Angleterre*. Maintenant pour reuenir aux noſtres, ie te diray que ſi la Reyne euſt abandonné ſon *Miniſtre*, comme le Roy d'Angleterre fit le ſien, par vne faute de laquelle ſeule il ſe confeſſa ſur l'échaffaut, tu aurois peut-eſtre veu quelque iour la *France* en pareil eſtat que ſont maintenant la *Hollande* & l'*Angleterre*. Car encore que les factieux en fuſſent demeurez là, ce qui n'eſt pas croyable, ie t'ay deſia monſtré que le choix d'vn autre auroit eſté preſ-

que impoſſible, tant pour la difficulté d'en trouuer vn qui fuſt également agreable à toutes les Puiſſances ſuperieures, qu'auſſi pour n'y auoir homme en France qui ait plus de routine, de connoiſſance de nos affaires, ou qui les puiſſe demeſler plus facilement que le *Cardinal :* & comme tu ſçais fort bien que diſoit l'ancien Caton, *Non viribus, aut felicitatibus, aut celeritate corporum, res magnæ geruntur, ſed conſilio, & auctoritate, & ſententia.* C'eſt pourquoy Ariſtote diſoit ſagement, que *conſilium dare, eorum quæ inter homines diuiniſſimum :* Et Vlyſſe au troiſiéme de la Metamorphoſe ne pretendoit de ſurmonter Aiax en la conteſtation des armes d'Achilles, que par les aduantages que la ſageſſe, la bonne conduite, & l'induſtrie ont couſtume de remporter ſur la force & le courage,

-- Tu tantum corpore prodes
Nos animo, quantoque ratem qui temperat, anteit
Remigis officium, quanto dux milite maior,
Tantum ego te ſupero.

Et auec tout cela cette grande *Nauire* de Paris n'a pas laiſſé de ſe mutiner contre celuy qui la gouuerne, & ſous la ſage conduite duquel

Æneid. v. *Prona petit maria, & pelago decurrit aperto.*

pour arriuer à des victoires glorieuſes, & par le moyen d'icelles, a vne paix également certaine & honorable ; comme il eſt hors de doute qu'elle y paruiendra, pourueu toutesfois qu'elle ne ſe precipite pas d'elle-meſme dans le plus grand mal que tous

tous ſes ennemis luy puiſſent deſirer. Car *ſi Vitellio,* & pourquoy ne dirons-nous pas, afin de parodier ce paſſage de Tacite, *ſi Hiſpano, & ſatellitibus eius, eligendi facultas detur, quem vobis animum, quas mentes imprecentur, quid aliud quàm ſeditionem & diſcordiam optabunt.* 1. Hiſtoriar.

S. Tu ne ſçaurois mieux parler ſi tu ne recommences; & le *Cardinal* auroit certainement tort de dire.

Nunc reus infelix abſens agor, & mea cùm ſit Ouidius.
Optima, non vllo cauſa tuente perit.

Car homme du monde ne t'auroit entendu parler de la façon que tu as fait auiourd'huy, qui ne iugeaſt que ſon *Eminence* t'a choiſi pour plaider ſa cauſe, & qu'à cét effect elle t'a communiqué tous les ſecrets de ſon cabinet.

M. Deſabuſe-toy de cela, *Sainct-Ange:* lors que *François I.* & *Henry II.* voulurent reſpondre aux Apologies, & manifeſtes de *Charles V.* ils choiſirent les meilleures plumes qui fuſſent de ce temps-là: Quand *Charles IX.* eſtima neceſſaire de détromper les Princes d'Allemagne, & autres intereſſez, de ce qui s'eſtoit paſſé à Paris le iour de la Sainct *Barthelemy*, il en donna la charge à *Monluc* Eueſque de Valence, & à Monſieur de *Pybrac* le Demoſthenes de ſon temps, qui n'a pas oublié de mettre le choix que l'on fit de luy en cette occaſion, entre les principales actions de ſa vie: Plaiſirs de la vie Ruſtique.

Ou ſoit que commandé pour la France vanger,
Il veüille s'oppoſer à l'eſcrit eſtranger,

Et défiant le temps d'vne plume immortelle ,
Souſtenir courageux de ſon Roy la querelle.

Ainſi le Cardinal *de Richelieu* oppoſoit les *Sirmonds*, les *Chatelets*, les *Voyers*, & autres perſonnes de ſemblable portée, aux eſcrits que l'on faiſoit contre ſon Miniſtere ; & cela eſtant ie me perſuade que ſi le Cardinal *Mazarin* vouloit fournir de defenſes pour le ſien, il y employeroit des *Sillons*, des *Rigaulds*, des *Prieſacs*, des *S. Germains*, qui ſont les plus fameux Apologiſtes de ce temps, pluſtoſt que d'aller chercher vn pauure diable d'*Imprimeur*, qu'il ſçait veritablement eſtre aſſez bien intentionné pour eſcrire ſur ce ſuiet, s'il en auoit la capacité, mais auſſi n'ignore-t'il pas la portée de mon eſprit, & que

Horat. de arte Poet. *Serpit humi, tutus nimium timidúſque procellæ.*

S. Il ne faut point que tu mette en auant ta qualité d'Imprimeur, pour monſtrer que le *Cardinal* n'auroit garde de te choiſir pour defendre ſa cauſe ; car ces quatre ou cinq Libraires, que tu m'as nommez ce matin, ſont des témoins plus que ſuffiſans, pour deliurer l'Imprimerie du blaſme qu'on luy pourroit donner, de n'eſtre exercée que par des ignorans.

M. Ce que tu dis eſt ſi vray, que *Henry Eſtienne* Imprimeur de la portée, & de la capacité qu'vn chacun ſçait, a publié vn petit Poëme intitulé, *Artis Typographicæ querela, de illiteratis quibuſdam Typographis, propter quos in contemptum venit :* & puis que ſur la fin d'iceluy, il a mis des Epita-

phes tant Grecs que Latins, ſur quelques-vns des plus doctes Imprimeurs, tu pouras remarquer, qu'il nomme entre ceux-là, *Alde Manuce*, les deux *Badius*, *Conrard Neobard*, *Louys Tiletan*, *Guillaume Morel*, *Iean Oporin*, *Iean Froben*, *Robert Eſtienne*, & le plus ſçauant Humaniſte qui ait iamais eſté en France, & peut-eſtre ailleurs *Adrian Turnebe*, duquel Paſquier remarque en ſes recherches, qu'en beaucoup d'Vniuerſitez d'Allemagne, lors que Liu.9.c.18. les Profeſſeurs nomment *Turnebus* ou *Cuias*, tous leurs Auditeurs ne manquent iamais de mettre la main au chapeau, tant eſt grand l'honneur & le reſpect qu'ils portent à leurs memoires. Voila donc comme Henry Eſtienne tres-docte Imprimeur parle d'vn homme qui eſtoit beaucoup plus docte que luy,

Muſarum multis iam functus honoribus ille
Turnebus, ſacri maxima cura Chori,
Ferre Typographica voluit quoque nomen ab arte,
Nomen ei potiùs ſed dedit, atque decus.
Calliope inuidit prela hanc geſtare coronam:
Protinus ergo artem deſinat ille iubet.
Mox eadem toti Turnebum inuidit, & orbi
Sic cum vita artem deſiit ille ſuam.

Or ſi tu adiouſte à tous ces grands Perſonnages vn *Paul Manuce*, vn *Federic Morel*, vn *Geofroy Tory*, vn *Eſtienne Dolet*, vn *Hieroſme Commelin*, vn *Iean Amerbach*, vn *François Raphelinge*, vn *Michel Vaſcoſan*, vn *Simon Millange*, tu me forceras aſſeurément d'aduoüer que l'art d'Imprimerie n'ex-

clud point ceux qui l'exercent, du rang des hommes doctes & sçauans. Mais neantmoins soit que le *Cardinal* ne fust point de cette opinion là, ou qu'il conneust mon peu de merite, ou qu'il pust donner cette commission à vne infinité d'autres; ie puis iurer aussi foy d'homme de bien, que tant s'en faut que luy ou aucun des siens m'ait parlé d'estudier cette cause, ou que l'on m'ait informé à dessein de me la faire defendre, des moindres particularitez & circonstances dont ie me suis seruy dans le discours que nous auons eu ensemble, que ie ne croy pas mesme qu'il leur soit venu en phantaisie, que ie deusse iamais songer à le faire.

S C'est pourquoy ie voudrois que quelqu'vn de ces Anges dont tu viens de parler, fist sçauoir au *Cardinal* l'affection que tu as pour son seruice, & quelle peine tu as pris auiourd'huy à descouurir son innocence, il seroit bien ingrat s'il ne te faisoit riche pour tout le reste de ta vie; & si les graces du Ciel pleuuoient sur toy, ie m'asseure qu'il en degouteroit aussi quelqu'vne sur moy, à cause de la bonne amitié que tu me portes.

M. Fi fi, *Sainct-Ange*,

Virg. ecl. 2. *Rusticus es Corydon, nec munera curat Alexis:*

ne me parles point de rien faire pour de l'argent, ce n'est pas mon naturel, ma langue n'est point mercenaire, & quoy que ie ne veüille pas dire auec Ouide,

Turpe reos empta miseros defendere lingua,

puis que le *Cardinal* n'est point coupable, & que

ce vers eſt trop iniurieux au Barreau, ie puis toutefois bien me vanter auec Auſone, que

Obtuli opem cunctis poſcentibus artis inemptæ, In Epicedio paetris.
Officiúmque meum cum pietate fuit.

La verité de ce que i'ay dit, la charité que ie dois auoir pour ma patrie, l'amour de mon Prince, l'innocence du *Cardinal*, vn peu d'affection qu'il m'a teſmoignée, ſont les tuyaux qui conduiſent ma parole du coſté de l'equité & de la iuſtice. Quoy que ie ne ſois pas Gentilhomme, i'ay neantmoins le cœur noble, & aſſis en bon lieu, & ſi ie ne ſeconde mes amis auec l'eſpée, ie ne laiſſe pas de les aſſiſter autant que ie puis par mes diſcours; quand ie voy qu'il faut prendre party i'ay bien toſt fait, & ie cherche pluſtoſt les occaſions, que d'attendre que l'on m'y traiſne comme ces ſoldats mercenaires,

Nummo coacti qui ſuum officium faciunt,
Jlle quem beneficio adiungas, ex animo facit, Terent. in Adelph.
Studet par referre, præſens abſenſq; idem erit.

Si i'auois voulu me ſeruir des artifices que l'on pratique en Cour, & auprés des grands Seigneurs, pour en obtenir quelques graces; ſi i'auois voulu apoſter cinq ou ſix perſonnes de qualité, pour dire au *Cardinal*, ſeparément l'vne de l'autre, que *Maſcurat* eſt honneſte homme, qu'il eſt bien affectionné à ſon *Eminence*, qu'il eſt pauure, & a beſoin d'eſtre aſſiſté, peut-eſtre qu'il m'auroit plus eſtimé & conſideré qu'il n'a pas fait; mais par la grace de Dieu ie ſuis guary d'*ambition* & d'*auarice*,

qui sont les deux pestes de la belle gloire, & de l'honnesteté, & quand ie deurois mourir enueloppé dans mon pauure lange, comme tu m'as trouué ce matin, ie ne commettray iamais les bassesses que commettent tous les iours ceux qui sont esclaues de ces deux vices:

Virtute, mon enfant, *ambire oportet, non fauitoribus,*

Horat. epist. 1. lib. 1.

Sat fauitorum habet semper qui rectè facit.

& la plus belle vertu, la plus vtile & necessaire que l'on puisse pratiquer en Cour, est de n'y point farder, ny déguiser la verité; comme en effet pour ce qui me regarde, ie ne croy pas d'y auoir iamais rien dit contre ma conscience.

S. Tu n'as donc point obserué les preceptes que ton Pybrac donne aux Courtisans:

Ne voyse au bal qui n'aymera la danse,
Ny au banquet qui ne voudra manger,
Ny sur la mer qui craindra le danger,
Ny à la Cour qui dira ce qu'il pense.

M. Aussi n'ay-ie iamais pris cette qualité de *Courtisan*, ny d'*homme de Cour:* car telles gens ne sont bons que pour eux, & ne valent du tout rien pour leurs Maistres, ausquels ils n'oseroient rien dire qui ne leur soit agreable, rien qui ne les flatte, rien qui les contredise, ou qui choque tant soit peu leur inclination, non pas mesme quand ils verroient asseurément qu'il y va de leur perte, & que faute de les tirer par le manteau, faute de leur crier *ex formula antiqua* CAVE CANEM, ou HOC

ABE, ou MENTEM ADVORTE, ils ſe vont ietter dans des gouffres & precipices. I'y ay donc veſcu en vieux *Gaulois*, en *Philoſophe*, en *homme deſintereſſé*,

Virtutis veræ cuſtos rigidúſque ſatelles.

& lors que i'ay eu occaſion d'y dire la verité, ie ne l'ay pas celée, ny déguiſée à perſonne, non pas meſme à ſon *Eminence*, qui m'a touſiours teſmoigné d'agreer ces petits effects de l'affection tres-zelée & tres extraordinaire que i'ay pour ſon ſeruice.

S. Voila pourquoy tu n'en demeureras pas ſans recompenſe, car tu ſçais bien ce que dit Claudian de la vertu deſintereſſée,

Hanc tamen inuitam blandè veſtigat & vltro
Ambit honos:

Et c'eſt auſſi en cette occaſion là que ie te ſupplie dés maintenant de me vouloir faire du bien, lors que le *Cardinal* t'en aura fait, & que tu auras moyen de ſeruir tes amis auſſi bien de la bourſe que de la langue.

M. Ie ne ferois en cela que mon deuoir, car il y a long-temps que nous nous cognoiſſons, & que nous auons veſcu enſemble *ſine lite, ſine querela.* Et puis i'ay touſiours remarqué que ce Prouerbe *vetus aurum, vetus vinum, & veteres amici* eſtoit tres-veritable.

S. Pour les deux derniers ie ne doute point que tu n'en ayes pû faire l'experience; mais pour ce *vetus aurum*, ie croy, ſi tu en veux dire la verité,

que cent escus & toy n'ont iamais passé par vne mesme porte.

M. Quand tu dirois cinquante, peut estre ne mentirois-tu pas ; ie n'ay iamais esté de ceux *qui tot auro struebant insidias, vt inde pallesceret*, & comme i'ay fait tout le temps de ma vie profession des lettres & de ces belles speculations,

Persius Satyr. 3.

Insomnis quibus & detonsa iuuentus
Inuigilat, siliquis & grandi pasta polenta,

ie n'ay point songé aussi à m'exempter de la pauureté, qui d'ordinaire les accompagne:

Vulteius in Epigram.

Grammaticam verè quidam dum pingere vellet,
In vili picta est fœmina nuda loco.

S. Ha braue *Mascurat*, puis que nous sommes tous deux également dépourueus des biens de la Fortune, pourquoy ne suis-ie pas aussi riche que toy des graces de la nature?

M. Tu deurois plustost souhaitter de ne me ressembler ny en l'vn ny en l'autre, car au temps où nous sommes la pauureté nuit beaucoup ; & la doctrine, la probité, la franchise, le zele, & l'affection pour les choses bonnes & honnestes ne seruent de rien du tout : peu s'en faut que ie ne dise auec Petrone,

Virtus medio iacet obruta cœno,
Nequitiæ classes candida vela ferunt.

Mais neantmoins puis que le Ciel mesme a separé les biens du corps d'auec ceux de l'esprit, ce ne seroit pas vne petite folie à toy & à moy, de vouloir posseder les vns & les autres tout ensemble.

S. Et

S. Et où as-tu leu ce beau decret du ciel, dans le liure des *Curiositez inoüyes*, dans les resueries de *Postel*, dans les superstitions d'*Agrippa*, dans la cabale de *Reuchlin*, de *Riccius*, de *Burgonouo*, dans la Steganographie de *Tritheme*, dans les chiffres de *Vigenaire?*

M. Rien moins, ie l'ay appris dans Manile, qui vaut mieux que tous les Autheurs precedens,

Dat quibus Erigone primum nascentibus æuum,
Ad studium ducet, mores & pectora doctis
Artibus instituet, nec tam compendia census,
Quàm causas virésque dabit perquirere rerum.

S. Enfin les sources du *Nil* tariroient plustost que celles de ton admirable Polymathie : Ie croy pour moy que si tu auois fait gageure de ne rien dire trois iours durant que par la bouche d'autruy, tu en viendrois à bout, aussi bien que ce Prestre qui s'estoit engagé de respondre en rime à tout ce qu'on luy proposeroit, & en quel lieu, ou en quel temps que ce fust Mais prens garde aussi, que ceux qui condamnent les citations dans les plaidoyers, ne te donnent bien serré sur les doigts.

M. Ie te diray, *Sainct-Ange*, quand vn homme s'est acquis assez d'authorité pour mettre tout ce qu'il dit en consideration, comme vn *Roy*, vn *Prince*, vn *Chancelier*, vn *Premier President*, vn *Ambassadeur*; ou qu'il se veut faire remarquer par vne eloquence extraordinaire, comme ont fait du *Vair* & *Marion*, ie croy qu'ils font tres-bien de ne rien emprunter chez autruy: mais si d'autre co-

ſté, celuy qui parle eſt auſſi peu cogneu que ce bon vieillard qui nous eſt repreſenté dans Claudian,

In Epigr. de ſene Veron.

Indocilis rerum vicinæ neſcius vrbis;

ou qu'il ſe veüille ietter du coſté de la doctrine, comme ont fait *Galand, Roüillard, Seruin*, & tout ce qu'il y a iamais eu de meilleur dans le Barreau; ou qu'il veüille donner poids, & faire remarquer & eſtimer ce qu'il dit; ou que la matiere eſt trop releuée & de trop grande importance pour ne l'appuyer que de ſa ſimple authorité: il faut neceſſairement qu'il ait recours à celles d'autres perſonnes, qui ſoient plus conſiderées & eſtimées que n'eſt pas la ſienne. Et afin de te faire comprendre cela par vne exemple qui ſoit clair comme le iour; ſi tu me demandois iuſques où s'eſtend l'authorité d'vn Roy en ſon Royaume, & que ie te reſpondiſſe ſimplement qu'elle eſt abſoluë, qu'elle n'eſt ſubiette à aucune loy, qu'il peut faire ce que bon luy ſemble; ne ſerois tu pas beaucoup moins perſuadé de cette verité, que ſi ie venois à adiouſter en confirmation d'icelle, que ſuiuant l'oracle des Loix, *Princeps legibus ſolutus eſt;* que Seruius cét ancien interprete de Virgile eſtoit de la meſme opinion, lors qu'il a dit: *Vnde Imperatores, & virgines Veſtæ, quia legibus non tenentur, in ciuitate habent ſepulchra;* qu'elle a eſté confirmée par S. Ambroiſe, *Rex vtique erat (Dauid) nullis ipſe legibus tenebatur, quia liberi ſunt Reges à vinculo delictorum, neque enim vllis ad pœnam vocantur legibus, tuti imperij poteſtate:* que Gregoire de Tours & Otto Friſingenſis s'accor-

L. Princeps.

ad 9. Æneid.

in Apolo. Dauidis.

dent en ce point-là ; le premier en parlant à Chilperic, *Si quis de nobis, ô Rex, iustitiæ tramites transcendere voluerit, à te corripi potest : si verò tu excesseris, quis te corripiet ? loquimur enim tibi, sed si volueris, audis, si nolueris, quis te damnabit, nisi is qui se pronunciauit esse iustitiam ?* & le second en l'Epistre à l'Empereur Federic, *Soli Reges vtpote constituti supra leges, diuino examini reseruati, sæculi legibus non cohibentur, vnde & illud tam Regis quàm Prophetæ, Tibi soli peccaui :* suiuant quoy nous lisons aussi dans Seneque le Poëte, que *Rex est qui metuit nihil :* comme aussi dans Martial,

Qui Rex est, Regem, Maxime, non habeat.

Et si i'adiouste encore que par les mesmes Loix Romaines, *Quod Principi placuit, legis habet vigorem :* que Gunthérus a dit, Lib. 1. de constit. principum.

--Pro lege voluntas Ligurini 8.
Principis esse solet, quicquid decreuerit ille
Esse ratum mos est, & legis habere vigorem.

Que Bodin asseure, *Quant à la voye de Iustice, le Suiet n'a point de iurisdiction sur son Prince, duquel depend toute puissance & authorité de commander, & qui peut non seulement reuoquer tout le pouuoir de ses Magistrats, mais aussi en la presence duquel, cesse toute la puissance & iurisdiction de tous les Magistrats, Corps, Colleges, Estats, & Communautez.* Et si outre cela ie viens à monstrer que la pratique ordinaire est aussi de ce costé là, puis que l'Empereur *Theodose*, ayant fait mourir par vn excés de colere, sept ou huict mille personnes, entre lesquelles Liure 1. ch. 5. de Rep.

Tttt ij

il y en auoit beaucoup d'innocentes, il n'y eut, Lib. 5. Hist. Eccl. c. 17. au rapport de Theodoret, que *S. Ambroise* Archeuesque de Milan, qui eut la hardiesse de luy reprocher ce peché là, & de l'exhorter ou plustost forcer à en faire penitence : Que le Roy *Iean* s'estant fait accompagner de cent hommes bien armez & embastonnez, surprit luy mesme, comme remarque Nicole Gilles, à vn beau matin, dans le Chasteau de Roüen, les mauuais Conseillers de son fils aisné *Charles* Dauphin de Viennois, & Duc de Normandie, & deux heures aprés fit couper la teste, sans autre forme de procés, à quatre d'iceux, sçauoir le Comte d'*Harcourt*, le Seigneur de *Granuille*, le Seigneur de *Maubué*, & *Colinet Doublet* : Que *Louys XI.* suiuant la remarque qu'en fait *Meyerus in Historia Flandriæ*, *Cum subditis à quibus desertus & proditus fuerat pacem inire coactus, omnes paulatim trucidari, aut alia via è medio tolli curauit*: Que *Charles Neuf* commanda la iournée de la *Sainct Barthelemy*, sans l'auoir concertée, qu'auec trois ou quatre personnes de son Cabinet: Que *Henry IV.* fit marier sa sœur, quoy qu'elle fit profession de la Religion pretenduë reformée, auec le Duc de Bar Catholique, par vn Euesque auquel il fit abbreger beaucoup de ceremonies, parce que comme il disoit, sa presence estoit plus que toutes les solemnitez ordinaires : Et finalement que *Philippes Second* Roy d'Espagne, comme Pag. 291. l'a remarqué Monsieur de Chiuerny, faisoit seul le procés à ceux qui auoient failly en matiere d'E-

ſtat, & les faiſoit punir : A ton aduis, *Sainct-Ange*, toutes ces raiſons & Hiſtoires ne ſeront-elles pas plus capables de te perſuader quelle deference les ſuiets doiuent à leurs Prince, & combien le pouuoir des Roys eſt abſolu, que ſi ie paſſois ſous ſilence toutes ces belles authoritez & remarques, pour te conuaincre ſeulement par le ſimple narré de mon opinion, qui te laiſſeroit peut-eſtre auſſi froid comme elle t'auroit trouué ? En ſuite de quoy ſi tu veux mettre ces dernieres raiſons auec les precedentes que ie t'ay deſia rapportées, pour iuſtifier mes citations, tu trouueras ſans doute qu'elles ne ſeront iamais blaſmées, ſinon par ceux qui n'en pourroient faire de ſemblables, *iuxta illud, Cauillari facilius eſt, quàm æmulari.*

S. Ce que tu viens de dire de l'authorité & de la puiſſance abſoluë des Roys, eſt bien éloigné de l'opinion de beaucoup de perſonnes, qui leur veulent faire rendre compte dans trois iours, ou dans trois mois au plus tard, de tous ceux qu'ils font mettre en priſon, ſans adueu, ny participation des Iuſtices & Tribunaux ordinaires.

M. Cette opinion qui eſt abuſiue & mal conceuë a eſté peu à peu introduite, pour remedier à vne autre, qui eſtoit fort bonne, mais tres-mal executée : & parce que ſuiuant le dire d'Horace, 2. Serm. ſatyr. 3.

Nil agit exemplum, litem quod lite reſoluit.

auſſi eſt-il vray de dire, que l'authorité du Prince ſur les Priſonniers d'Eſtat, ne doit eſtre ny ſi rigoureuſement exercée, qu'elle l'a eſté du viuant

du feu Roy d'heureuſe memoire, ny tellement relaſchée comme on veut qu'elle ſoit à preſent:

1. Metam. *Altius egreſſus cæleſtia tecta cremabis,*
Inferius terras, medio tutiſſimus ibis.

comme diſoit Phœbus à ſon fils Phaëton. C'eſt pourquoy afin de regler cette affaire ſuiuant les neceſſitez de l'Eſtat, & du noſtre principalement, il faut conſiderer, qu'il n'y a lieu au monde où le Prince abſolu ſoit moins diſpenſé du droit commun, que les Roys ſont en France: On les plaide, on les cite & adiourne, on les condamne à payer ce qu'ils doiuent au tiers & au quart, à Pierre & à Guillaume, & l'on exerce contre eux toutes les procedures de Iuſtice, deſquelles on ſe pourroit ſeruir contre les plus miſerables & abandonnez de leur Royaume; ce qui n'eſt pas difficile à croire, puis qu'on le voit tous les iours par experience, & que *Henry IV.* le confeſſe luy-meſme, en eſcriuant à Mr de Sully. *I'ay deſtiné*, dit-il, *la finance qui en prouiendra, au Sieur de Fontrailhas, au payement de certaine ſomme de deniers, en laquelle (comme Comte d'Armagnac) i'ay cy deuant eſté condamné enuers luy par Arreſt de ma Cour de Parlement de Paris:* & le meſme dit encore en vn autre endroit, *Mon amy, il y a quelque temps que i'ay fait pourſuiure en Iuſtice, le partage qui ſe doit faire de la Foreſt de l'Aigle, entre Monſieur le Conneſtable & moy, ce qui a eſté tellement acheminé, que les priſées & les deux lots eſtant faits, il ne reſte plus que d'en paſſer le contract.* Voila donc comme le Roy n'a point d'auantage ſur le moin-

Tom. 1. pag. 445.

Tom. 2. pag. 518.

dre de ses suiets, en ce qui est du droict commun, & des causes que l'on peut decider promptement & ouuertement : Mais pour ce qui est du droict & de la *raison d'Estat*, il en faut discourir d'vne autre sorte. Car encore que les Roys ne veüillent point se dispenser de la Iustice, encore qu'ils ne veüillent s'exempter des formalitez ordinaires, ny porter leur authorité au point où beaucoup s'imaginent : il se rencontre toutesfois des affaires si embroüillées, si épineuses, si compliquées, & de telle nature & consequence, que ce seroit découurir à tout le monde, ce qu'il est expedient que fort peu de personnes sçachent, & vouloir, comme l'on dit, prendre les lieures au son du tambour, que de les manier à la façon de beaucoup d'autres qui ne sont pas circonstantiées de la sorte. Et c'est en ce cas là principalement que les Roys se peuuent seruir de leur authorité absoluë, pour emprisonner ceux dont ils iugent à propos de s'asseurer, sans que pour cela ils soient obligez d'en rendre compte à personne. Et pour te faire cognoistre euidemment, que l'on ne sçauroit oster ce pouuoir au Souuerain, sans faciliter le chemin aux reuoltes, seditions, trahisons, & semblables entreprises, qui sont capables de ruiner son Estat : Ie mets pour exemple, comme il arriua au faict de *l'Hoste*, que l'Ambassadeur de France escriue au Roy qu'il faut qu'on le trahisse, parce qu'il trouue tousiours les Ministres d'Espagne tres-bien informez de tout ce qu'il leur propose de la part de

Sa Maiesté : En suite dequoy l'vn desdits Ministres pensionnaire secret de France, aduertit aussi de son costé qu'vn nommé l'*Hoste* découure au Roy d'Espagne tout ce qui se passe dans le Conseil secret de celuy de France : que faut-il donc faire en suite de ces aduis ? Si l'on procede contre *l'Hoste* par voyes ordinaires, il faut que ce pensionnaire d'Espagne soit nommé dans le procés, & cela ne se peut pas faire, sans que son Roy le fasse tirer à quatre cheuaux contre la promesse qu'on luy a faite icy, de ne le iamais deceler pour quelque occasion que ce soit, ny aussi sans que le Roy perde l'auantage qu'il pouuoit tirer des aduis importans qui luy venoient de ce costé là. C'est pourquoy il faut necessairement que le Roy couche de son authorité, pour faire mettre *l'Hoste* dans la Bastille, & pour l'y tenir si long-temps que bon luy semblera, ou au moins iusques à ce qu'on ait trouué des preuues suffisantes pour luy faire son procés, sans auoir recours à celles d'vn pensionnaire que le Roy tient en Espagne. Et si d'aduenture quelqu'vn s'en formalise, ce sera assez de luy dire que le Roy le fait tres-iustement, puis qu'il a pouuoir de le faire, & qu'il a la *raison d'Estat* de son costé, à laquelle il faut que toutes les autres cedent : & ainsi ie te pourrois proposer vne infinité d'autres occasions, desquelles il est impossible de se débroüiller, que par cette *raison d'Estat :* Mais puis que nous en auons eu vne depuis deux mois assez remarquable, pourquoy en chercher d'autres ? Personne n'igno-

n'ignore, & beaucoup mesme ont blasmé le Cardinal *Mazarin*, de ce qu'il portoit si fort les interests de Monsieur de *Ranzau*: que de simple Mareschal de Camp qu'il estoit, il luy procura vne Lieutenance generale: luy fit commander separément des corps d'armée: le fit honorer du Baston de Mareschal de France, & du gouuernement de Dunkerque, auec des regimens de Caualerie & Infanterie: luy fit obtenir de Sa Maiesté plusieurs dons & pensions tres-considerables: le soustint contre ceux qui le vouloient perdre aprés l'affaire de Tutlinguen: le remonta plusieurs fois d'équipage, & luy fit vne infinité d'autres seruices tres-considerables: quoy qu'au dire de ceux qui l'ont blasmé de ces bonnes actions, Monsieur de *Ranzau* fust estranger, quoy qu'il eust de fort mauuaises qualitez, & qu'il fust capable de tout ruiner ce que l'on commettroit à sa direction. Mais ces Messieurs ont en fin changé de langage: car soudain que le *Cardinal* a donné les mains à la detention dudit sieur de *Ranzau*, on l'a accusé d'estre violent, & on luy a reproché qu'il auoit peu d'affection, & encore moins de fidelité pour son amy. Aprés quoy, *Sainct-Ange*, ne vois-tu pas l'iniustice manifeste, & l'aueuglement entier de ces Censeurs? & ne vois-tu pas au contraire, combien le zele que le *Cardinal* a pour cette Couronne est grand, puisque lors qu'il est question de la seruir, il ne considere ny ses ennemis, comme l'on a veu dans l'affaire du Cardinal *Barberin*, ny ses

amis, comme l'on peut remarquer en cette derniere de *Ranzau;* les traittez duquel auec l'Espagnol, par l'entremise du *Prouincial des Recolects* de Gand, & du nommé *Grimié* Bourgmestre de Furnes, à dessein de leur remettre *Dunkerque* & toutes les places voisines entre les mains, moyennant quatre cens mille liures, ne furent pas si tost penetrez en Cour, que le *Cardinal* baissant la visiere à l'amitié passée, donna tous les ordres necessaires, non seulement pour rompre vn coup de si grande importance; mais encore pour s'asseurer comme il fit tres-adroitement, de celuy qui en estoit l'autheur : auquel si l'on ne fait pas le procés comme l'on a fait au Duc de Montmorancy, au Mareschal de Biron, & à tant d'autres, qui estoient encore plus considerables qu'il n'est pas; ie te répondray que les Ministres à mon aduis, n'ont pas toutes les preuues necessaires pour le mettre en estat, parce que le Bourgmestre de Furnes, à ce que m'a rapporté l'homme qui auoit sceu le détail de cette affaire, aux premieres Conferences de Ruel, n'est point reuenu d'auprés les Chefs Espagnols, enuers lesquels il auoit desia fait plusieurs voyages auec les lettres de creance de Monsieur de *Ranzau,* sous ombre de moyenner à son nom le rachapt de quelques prisonniers; & aussi que ce Prouincial des Recolects de Gand n'est point en estat de seruir à l'instruction de ce procés là : Mais quoy que s'en soit, le *Roy* & son Conseil secret ont assez de connoissance de cette affaire, pour y proceder suiuant

ce que la *raiſon d'Eſtat* leur dicte, & ce que le bien & repos du Royaume permettent que l'on en faſſe. Et le peuple en cette occaſion auſſi bien qu'en beaucoup d'autres, n'a rien autre choſe à faire ſinon d'approuuer tous les ſoins, & tous les reglemens de ceux qui gouuernent, & qui vray-ſemblablement n'auroient pas eſté commis à de telles charges, s'ils n'en eſtoient plus capables & s'ils ne s'en pouuoient acquitter mieux que beaucoup d'autres. Et c'eſt en effet ce que Xenophon l'vn des plus ſages Politiques d'entre les Grecs nous conſeille de faire, par l'exemple des malades qui obeïſſent aux Medecins, & des paſſagers qui ſe laiſſent entierement gouuerner au Pilote : *Quauis in re*, dit-il, *parere homines illis maximè volunt, quos exiſtimant eſſe præſtantiſſimos : nam in morbo potiſſimum illi parent, quem Medicæ rei putant eſſe peritiſſimum : & in naui qui nauigant, ei quem gubernandi putant eſſe peritiſſimum : aut in agricultura quem agricolandi peritum in primis arbitrantur.* Mais d'autant que tu me pourrois dire que les Miniſtres abuſent bien ſouuent de cette *raiſon d'Eſtat*, pour empriſonner qui bon leur ſemble, & qu'il eſt expedient de remedier à l'abus qui s'eſt commis ſous de ſemblables pretextes, pendant le regne de *Louys Treiziéme*, ie te répondray premierement auec Ouide: 3 Memorabil.

Firma valent per ſe, nullúmque Machaona quærunt,
Ad Medici dubius confugit æger opem.

C'eſt pourquoy ſi le regne de ſon ſucceſſeur *Louys Quatorziéme* n'eſt point entaché de cette maladie,

à quoy bon proposer & obstiner vn remede duquel on n'a que faire,

--- data tempore prosunt,
Et data non apto tempore, multa nocent.

Et pense tu quand mesme les prisons regorgeroient de miserables, qu'il n'y eust qu'à ruiner cette loy fondamentale de la Souueraineté, pour tomber en suite dans d'autres inconueniens qui seroient beaucoup plus preiudiciables au salut des peuples, & au repos des Estats & Empires? Pense-tu que la faute des Ministres doiue ruiner ceux qui les employent? Pense-tu qu'il n'y ait qu'à supprimer des loix sagement instituées, à cause de quelques Iuges qui en abusent?

Ouid. 2. tristium.

Et latro, & cautus præcingitur ense viator,
Jlle sed insidias, hic sibi præstat opem.

Il faut donc corriger l'abus des bonnes choses, & en permettre l'vsage; chastier les yurognes, comme l'on fait en Angleterre, & conseruer le vin, puisque l'on en reçoit des commoditez si manifestes: & se plaindre des Ministres, si d'aduenture ils abusent de leur pouuoir, plustost que de les vouloir assommer tumultuairement, puisque d'ailleurs ils sont si necessaires. Car pour conclure en vn mot auec Quintilian: *Non est æquum id haberi malum, quo bene vti licet.*

Lib. 2. instit.

S. Tu me dis de si belles choses, que si elles estoient imprimées, on ne s'imagineroit iamais qu'elles vinssent du cabaret, ny qu'elles eussent esté dites par deux Libraires ou Imprimeurs, & ie

ne croirois pas moy-mesme que tu en eusse pû tant dire en vn iour, & si facilement, si ie ne les auois entenduës de mes propres aureilles.

M. C'est ainsi que beaucoup de choses veritables sont reputées fabuleuses, à cause de l'ignorance ou du peu d'experience de ceux qui les lisent dans Pline & autres Historiens, ou qui les entendent reciter à ceux qui les ont veuës. Mais pour respondre aux trois difficultez que tu viens de me proposer, ie n'ay iamais ouy dire, qu'il fut defendu de parler des choses serieuses, sinon en des lieux destinez à ce faire, comme tu pourrois dire des Colleges, des Academies, des maisons de Presidens, & Eueſques, des Palais de grands Seigneurs, & autres lieux semblables: au contraire ie voy dans Plutarque & Athenée, que les plus doctes de ce temps-là tenoient des propos aussi serieux entre la poire & le fromage, & ayant le verre à la main, comme nous l'auons maintenant, que tous les Academistes de Ciceron en ses plus delicieuses Vignes, *in Tusculano, in Cumano, in Arpinati.* Et ce grand homme Platon, qui n'est conneu parmy nous qu'à cause des beaux dialogues, qu'il a pris la peine de recueillir, n'a pas negligé ceux qui auoient esté faits par les premieres testes de l'antiquité, tantost au milieu des ruës, comme celuy de *Gorgias;* tantost *in ædibus Cephali in Piræo*, comme celuy *de Republica*; tantost *in porticu Iouis Liberatoris*, comme celuy *de sapientia*; tantost *extra Athenas ad flumen*

Ilissum, comme celuy *de pulchro;* tantost *in porticu Regis, in qua negotia tractabantur*, comme celuy *de sanctitate*; tantost in *Palæstra*, comme celuy *de amicitia*; & qui sçait que parmy ceux que nous n'auons point tant de luy que de *Lucian*, & d'autres graues personnages, quelques vns n'ayent point esté faits *in Tabernis, in Cauponis & Popinis*, qui estoient les Tauernes, & les Cabarets du temps passé ? ne sçait-on pas que la pluspart des Philosophes anciens, à cause de leur pauureté, & des Poëtes, soit pour la mesme raison, ou à cause de leur humeur desbauchée, ne bougeoient gueres de ces lieux là, tesmoin ce *Florus*, lequel ayant enuoyé ces vers à l'Empereur Adrian,

Spartian. in Adriano.

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas.

receut du mesme pour responce,

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Culices pati rotundos.

Et pourquoy donc voudroit-on qu'ils en sortissent pour philosopher, ou parler d'affaires de consequence? & s'il estoit permis à Symmaque de dire, *Vbique vitam agimus Consularem, & in lucrino ferij sumus*, pourquoy sera-t'il defendu à des Philosophes, à des gens de bien, vertueux, & sçauans de l'imiter. *Homini*, dit Plutarque, *felicitatem nullus locus adimit, vt neque virtutem, neque pru-*

Lib. 8. epist. 23.

Lib. de exilio.

dentiam , itaque & Anaxagoras in carcere quadratu. ram circuli descripsit , & Socrates venenum bibens philosophabatur : & pourquoy donc , Mascurat , *non quidem venenum , sed vini boni & veteris florem bibens ,* ne fera-t'il pas de mesme? Iamais les *Perses* ne discouroient d'affaires serieuses qu'au milieu des Festins, & ils ne laissoient pas d'y rencontrer aussi bien que les Atheniens , quoy qu'ils y apportassent beaucoup plus de ceremonies. Et qui empeschera donc de croire que *Mascurat* n'ait fait auiourd'huy vne chose semblable ? car de me reprocher l'ignorance des Imprimeurs , & la mienne par consequent , tu sçais bien que i'ay desia tellement rabatu ces estocades , qu'il n'est plus question d'en parler. Reste donc le scrupule qu'on pourroit auoir , que des personnes ordinaires & mechaniques, comme nous sommes , ayent parlé si auant des affaires d'Estat. Mais si tu auois remarqué comme moy l'humeur des Italiens , tu verrois que la Politique des Sauetiers de ce pays là est encore plus raffinée que celle des Imprimeurs de cettuy-cy. Et puis c'est vn commun dire, *qu'en fait de Religion , de Medecine , & de Gouuernement , chacun se picque d'estre sçauant.* En tout cas ceux qui auront veu dans les Colloques recueillis par Erasme , *Lanios & Salgamarios de rebus diuinis tanquam Theologos disputantes :* ce que toutefois Scaliger le Pere ne pouuoit comprendre ; ou qui auroit obserué qu'vn Carabin *Maheutre,* c'est à dire du party du Roy de Nauarre, & vn pauure *Manant* Ligueur,

Maxim. Tyr. dissert. 11.

6. Poet. 7.

ont mieux diſcouru au milieu d'vn champ, des ſecrettes intrigues & cabales de la Ligue, & des intereſts de ces deux partis, & qu'ils en ont fait des Colloques ſi ſerieux & ſi amples, que l'on n'a rien veu au iugement des mieux entendus en ces matieres, qui fuſt de meilleure trempe. Ceux-là diſ-ie, ne trouueront point ſi difficile, que nous ayons diſcouru, ſinon auec tant de ſuffiſance, au moins auec aſſez de verité, de ce qui ſe paſſe maintenant en cette ville. Finalement pourquoy trouuer eſtrange que nous ayons dit tant de choſes en vn iour, puis que nous voyons tant de Tragedies nous repreſenter en pareille eſpace de temps des Hiſtoires, que l'on ne iugeroit iamais, à cauſe d'vne infinité de rencontres & d'accidens, auoir eſté faites dans l'eſpace de vingt-quatre heures, quoy qu'elles ne puiſſent pas en auoir duré dauantage, ſi tous nos Poëtes tragiques ne ſont des menteurs, auſſi bien que des ignorans en vingt-quatre carats. Et puis ſi le *Timée*, le *Gorgias*, le *Phædon*, & les Dialogues *de Republica, & de legibus* de Platon, quoy qu'ils ſoient bien plus longs que les noſtres, ont bien eſté faits en vn iour, car s'ils en auoient duré pluſieurs, il eſt ſans doute que les entreparleurs ſe ſeroient donné le bon ſoir, & le bon iour : Pourquoy ne voudra-t'on pas que nous ayons dit depuis cinq heures du matin, iuſques à ſept heures du ſoir, ce que s'il eſtoit imprimé, il ne faudroit gueres dauantage de temps pour lire ? Mais quoy, tel blaſme & condamne des choſes veritables, parce qu'elles

qu'elles ſont modernes, qui diſſimule ou ne s'apperçoit pas des fautes ou fauſſetez anciennes, telles que ſont celles de Platon, tout galant homme qu'il ſoit, quand il fait parler *Parmenides* en vn endroit, & *Timée* en vn autre auec *Socrates*, encore que le premier deuoit eſtre decrepit, lors que *Socrates* n'eſtoit encore qu'vn enfant, & qu'entre luy & *Timée* il y ait difference de plus d'vn ſiecle: ce qui teſmoigne bien, *Sainct-Ange*, que ſi nous examinions les anciens auec autant de rigueur que nous faiſons les modernes, ils ne ſe trouueroient gueres plus ſçauans, ny moins fautifs les vns que les autres, nonobſtant le preiugé de certaine ſorte de perſonnes,

Quæ redit ad faſtos & virtutem æſtimat annis, Horat. ep. 1. lib. 2.
Miratúrque nihil, niſi quod Libitina ſacrauit.

S. Ie t'aſſeure *Maſcurat* que ie quitterois volontiers le gain que m'apportera la *Declaration*, pour le profit que ie ferois en demeurant encore deux ou trois heures auec toy: Mais puis que tu dois eſtre las de parler, & que tes affaires ne te permettent point de demeurer icy dauantage; ie te remercie de tres-bon cœur, de tant de belles choſes dont tu as pris la peine de m'inſtruire: & ie te ſupplie pareillement de vouloir excuſer les plaiſanteries, & ſornettes dont ie me ſuis quelquefois ſeruy, pour eluder la force de tes reſponſes ſolides & preſſantes, & quelquesfois auſſi pour te reſioüir, comme faiſoit *Perſe* auec le bon homme *Cornutus* qui auoit eſté ſon Maiſtre,

Satyr. 5. *Saturnúmque grauem nostro Ioue frangimus vna.*

M. Tu te mocques, *Sainct-Ange*, de me faire ces complimens là, tu vois que ie m'en suis seruy aux occasions aussi bien comme toy, & ie croy que nous auons tous deux fort bien fait; puis que les faceties ne sont pas tousiours hors de saison, que Ciceron disoit au second des Tusculanes, *Lectionem sine vlla delectatione negligo:* & qu'à cette occasion, il a fort bien traitté *de iocis & ridiculis, quorum ei modum, Demostheni verò facultatem defuisse, notat Quintilianus:* lequel adiouste, *quod risus tristes affectus soluit, & animum ab intentione rerum, & à fatigatione renouat:* C'est pourquoy suiuant que remarque vn autheur moderne, *Tertullianus salibus, ac dicteriis risum subinde mouet, & Tertullianum plus satis imitatus Hieronymus:* Et puis que Symmaque disoit en escriuant à vn de ses amis, *Memoriam malorum ioci venustate frangamus,* pourquoy ne ferions nous pas de mesme, en vn temps, qui est encore plus fascheux que celuy de Symmaque? & aprés tout Horace n'a-t'il pas eu raison de dire,

2. de Orat.

Lib. 6.

Epist. 39. lib. 5.

Satyr. 10. lib. 1.

--ridiculum acri,
Fortiùs, & meliùs magnas plerúmque secat res.

Pourquoy donc trouuerois-ie estrange, que tu aye fait comme Pomponace, *qui sæpe ancipiti & cornuto Achillini enthymemate circumuentus, superfuso facetiarum sale, aduersarij impetum, ex illis gyris & mæandris explicatus eluderet.* Mais plustost pourquoy toy & moy ne nous seruirions nous pas de la mesme excuse, de laquelle l'Autheur du liure assez serieux

Iouius in in elog.

intitulé la *Diablerie*, & imprimé à Paris il y a cent cinquante ans, se seruit à la fin de son ouurage.

Et ne se faut esmerueiller,
Si i'ay voulu pour resueiller,
Les entendemens des lisans,
Vser souuent de mots plaisans,
Et de termes assez ioyeux,
Afin d'estre moins ennuyeux:
Car les rimes entrelardées
De mots ioyeux, sont regardées
Communement plus volontiers,
Voire & notées mieux le tiers
Quand pour l'oreille resioüir
Sont bien plaisantes à oüir;
Comme Esopet en vn beau metre
Le dict bien qui est Pentametre
Il n'en faut point faire de doute.

Au reste comme nous sommes amis de longue-main, & qu'il y a fort long temps que ie ne t'auois veu, i'ay esté rauy de pouuoir passer cette iournée auec toy, & de te détromper des fausses opinions que tu auois conceuës du Cardinal *Mazarin*, par ce que tu en pourras doresnauant desabuser beaucoup d'autres, & seruir par ce moyen autant qu'il te sera possible au repos de la France. Et ainsi au lieu d'auoir celebré en ce lieu-cy *Polyphagiam* en mangeant bien, ou *Polyposiam* en beuuant encore mieux, comme c'est l'ordinaire de tous ceux qui y viennent, il se trouuera que nous y aurons plustost exercé φιλοτησίαν *siue amicam illam compotatio-*

nem, sur laquelle Suidas, & Stuckius aprés luy, au troisiesme liure de ses Antiquitez conuiuales chap. 10. ont tant fait de belles remarques; & que le resultat de nostre iournée se pourra appeller *ὀνημέρημα, bonus seu felix diei successus*, plustost qu'vne débauche, à laquelle ny toy ny moy n'auons gueres d'inclination.

S. Pour toy ie veux croire que tu es sobre & retenu par sagesse; parce que

Oderunt peccare boni virtutis amore:

mais pour moy si ie ne me réiouys pas si souuent que ie voudrois bien, c'est la seule misere du temps qui en est cause.

M. Il nous faut donc prier Dieu conioinctement,

Lucret. l. 1. *---vt interea fera mœnera militiai,*

Per maria ac terras omneis sopita quiescant.

Hora. de arte Poet. Car de souhaitter sans cette premiere faueur,

Vt redeat miseris, abeat fortuna superbis:

ce qui nous remettroit infailliblement dans le siecle d'or, ce seroit demander l'impossible.

S. Tu ordonnes là deux grandes medecines en peu de mots, & qui produiroient comme tu dis de merueilleux effets pour le repos des peuples, si elles estoient executées; mais il n'est pas come ie croy, au pouuoir des hommes d'en venir à bout.

M. Aussi vois-tu bien que ie ne l'espere que du Ciel: Adieu *Sainct-Ange.*

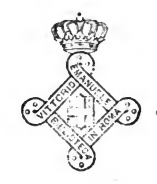
S. Touche là *Mascurat*, il n'y a tantost plus que nous deux à prendre la *Declaration*, mais puis

qu'il eſt ſi tard, ie croy que nous ſerions mieux d'attendre à demain matin, & de ſouper où nous auons diſné; ſi tu le veux i'ay encore vn teſton à ton ſeruice, & tu m'obligeras extremement, ſinon ie ſuis ton ſeruiteur, & de bon het.



Publicè vtile eſt abſentes à quibuſcumque defendi. Nam & in capitalibus iudiciis defenſio datur; vbicumque igitur abſens quis defendi poteſt, ibi quemuis verba pro eo facientem, & innocentiam excuſantem, audire æquum eſt, & ordinarium admittere. L. ſeruum §. Publico. D. de Procuratoribus.

Cauſa cognita poſſunt multi abſolui, incognita nemo condemnari poteſt. Cicero pro Roſcio.



Pag. 6. qui *il faut lire* & qui
21. *Grienbergerio*
22. qu'il
59. *Altieri*
92. *Antangil*
143. *Saluianus*
174. Contiloro
176. au lieu de *Sainct Augustin de la Cité de Dieu*, où le mot d'*inuentrice prima* ne ſe trouue pas, comme ie penſois, lis *Henrici Stromers Obſeruationes aduerſus peſtilentiam, Maguntiæ, per Ioannem Schoffer, huius artis inuentrice, eliminatriceque prima*, (ſupple in vrbe) *anno* 1517. in quarto.
178. *Ac*



